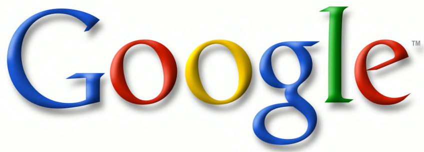
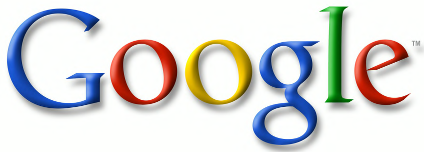
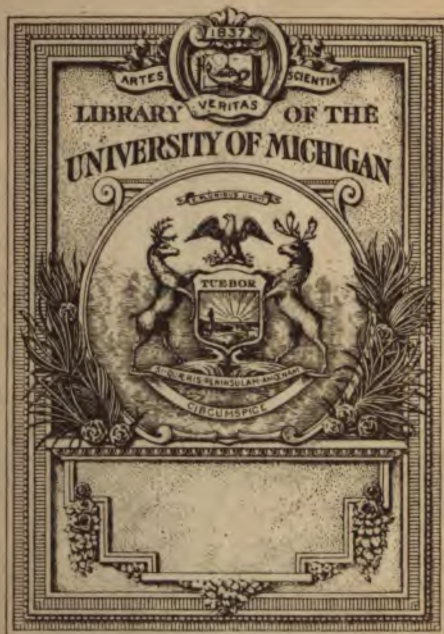
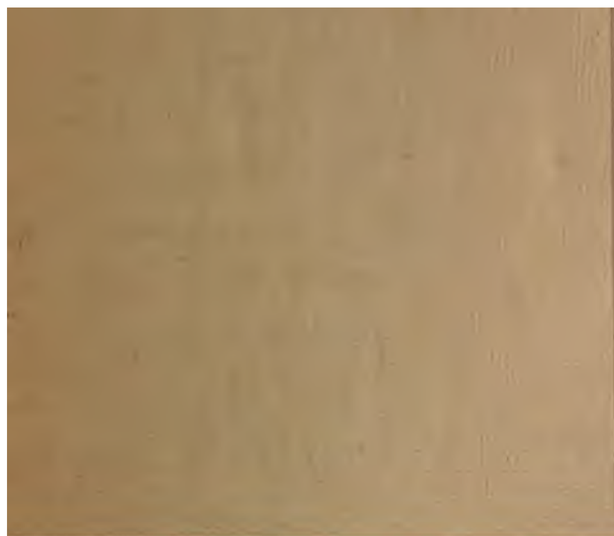
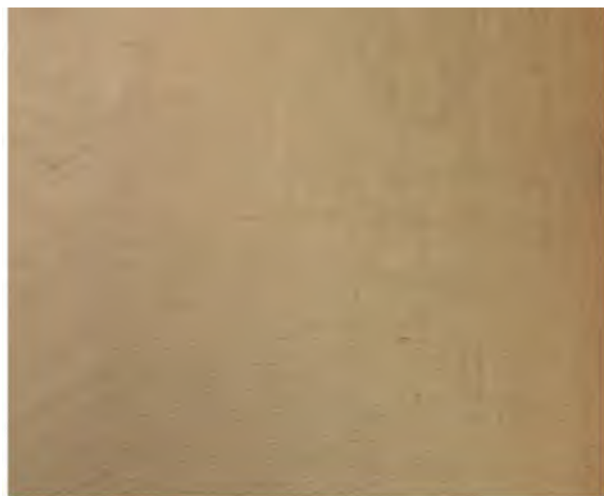





1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE





ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.

ANNUAIRE

DE

ONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

POUR

1862



R MM. M^ce BLOCK ET GUILLAUMIN

1re Partie. — France, Documents officiels.
. — Ville de Paris. — **3e Partie.** — Pays étranger —
4e Partie. — Variétés.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE.

PARIS

ILLAUMIN ET CIE, LIBRAIRES

urnal des Économistes, de la *Collection des principaux Économistes*,
du *Dictionnaire de l'Économie politique*,
tionnaire universel du Commerce et de la Navigation etc.
14, RUE RICHELIEU

—

1862

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

POUR

1862

PAR MM. M. BLOCK ET GUILLAUMIN

19e Année

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

[illegible]

[illegible]

[illegible]

14, RUE RICHELIEU

1862

Nouvelles publications depuis Juin 1861.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL, THÉORIQUE ET PRATIQUE DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION. Cet ouvrage forme 2 superbes vol. gr. in-8° de 3,800 pages, à deux colonnes, imprimés avec le plus grand soin, sur très-beau papier collé et glacé. Prix, br. 60 fr.
Relié en toile percaline, façon anglaise. 67 fr.
Relié en demi-veau ou chagrin. 69 fr.

ANNUAIRE INTERNATIONAL DU CRÉDIT PUBLIC pour 1861, par M. HORN, 3e année. 1 vol. grand in-18. 5 fr.

PRINCIPES DE LA SCIENCE SOCIALE, par M. H.-C. CAREY. Traduits par MM. St-GERMAIN-LEDUC et AUG. PLANCHE; avec une table analytique des matières. 3 forts vol. in-8°. Prix. 22 fr. 50

COURS DE POLITIQUE CONSTITUTIONNELLE, ou Collection des Ouvrages publiés sur le Gouvernement représentatif, par BENJAMIN CONSTANT, avec une Introduction, des Notes et une Table analytique des matières, par M. ÉDOUARD LABOULAYE, de l'Institut. 2 forts volumes in-8°. Prix. 15 fr.

DROIT DES GENS MODERNE DE L'EUROPE, avec un Supplément contenant une Bibliographie choisie du Droit des Gens et suivie d'une Table analytique des matières, par J.-H. KLUBER. Nouv. édit. revue, annotée et complétée par M. A. OTT. 1 v. gr. in-18 de 540 pag. 4 fr. 50
— Le même, en un vol. in-8° de 540 pages. 7 fr. 50

DE LA RICHESSE dans les sociétés chrétiennes, par M. CHARLES PÉRIN, professeur à l'Université de Louvain. 2 forts vol. in-8°. 15 fr.

TRAITÉ DES ENTREPRISES DE GRANDE CULTURE, ou Principes généraux d'Économie rurale, par M. LECOUTEUX. 2e édit. 2 v. in-8°. 15 fr.

LECTURES D'ÉCONOMIE POLITIQUE rationnelle, par M. WOLKOFF. 1 vol. gr. in-18. 3 fr.

THÉORIE CRITIQUE DE L'IMPOT, précédée de Souvenirs du Congrès de Lausanne, par LÉON WALRAS. 1 vol. in-8° de 120 pages. 2 fr.

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, par M. AUGUSTIN COCHIN. 2 beaux vol. in-8°. 12 fr.

LA CENTRALISATION, suite à l'Individu et l'État, par M. DUPONT-WHITE. 2e édit. 1 vol. gr. in-18. 3 fr. 50

LE DROIT COMMERCIAL dans ses rapports avec le Droit civil et le Droit des Gens, par M. G. MASSÉ, vice-président au Tribunal de première instance de la Seine. 2e édition entièrement refondue. 4 forts vol. in-8°. 32 fr.
Les deux premiers volumes sont en vente. 16 fr.

PRÉCIS DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE et de ses principales applications, par M. A. CHERBULIEZ, professeur à l'Institut fédéral polytechnique de Zurich. 2 forts vol. in-8°. 15 fr.

PRÉFACE

DE LA DIX-NEUVIÈME ÉDITION.

Nous présentons aujourd'hui au public la dix-neuvième année de l'*Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique*.

Il nous semble superflu d'appeler de nouveau l'attention des économistes ou des statisticiens sur les améliorations successives que nous avons introduites dans notre publication : nous nous bornons à déclarer que cette fois aussi nous avons été animé du même esprit de progrès, et que nous n'avons rien négligé pour que notre cadre, si élastique pourtant, soit aussi bien rempli que possible.

Ainsi, en ce qui concerne la France, nous avons donné une analyse, souvent très-étendue, et aussi textuelle que possible, de tous les documents statistiques, *sans exception*, qui ont paru depuis un an. Dans les premières années de son existence, le plan de l'*Annuaire* n'était pas encore arrêté, et il d

PRUSSE. *Zeitschrift des statistischen bureau's*, etc. Revue du bureau de la statistique de Prusse.

RUSSIE. Krepostnoé nasselenié (la population serve en Russie), par M. Troïnitzky (officiel.)

SAXE. Le journal du bureau de la statistique.

SUISSE. Les numéros du journal offic. renfermant le dénombrement.

Ce relevé est loin d'être complet, mais le lecteur trouvera les citations que nous pouvons avoir omis ici, en parcourant l'*Annuaire*.

Nous espérons que les nombreux amis de l'Économie politique et de la Statistique, et les fonctionnaires et savants qui, à l'étranger, honorent l'*Annuaire* de leur bienveillance si constante, voudront bien continuer de nous aider de leur concours, de leurs indications et au besoin de l'envoi des documents publiés par eux.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

POUR 1862

PREMIÈRE PARTIE.

FRANCE.

SUPERFICIE DE LA FRANCE.

54,239,679 hectares ou 542,397 kilom. carrés

DÉNOMBREMENT DE 1861.

Population totale 37,382,225 habitants (1).

Population des principales villes de France:

Paris	1,696,141	Brest	67,833
Lyon	318,803	Amiens	58,780
Marseille	260,910	Nîmes	57,129
Bordeaux	162,750	Metz	56,888
Lille	131,827	Reims	55,808
Nantes	113,625	Montpellier	51,865
Toulouse	113,229	Angers	51,797
Rouen	102,649	Limoges	51,053
Saint-Étienne	92,250	Orléans	50,798
Toulon	84,987	Nancy	49,305
Strasbourg	82,014	Roubaix	49,274
Havre	74,336	Besançon	46,786

M. B.

---

(1) Voir le Rapport à l'Empereur *et les* détails par départements à la dernière partie

[redacted]

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1859.

DÉPARTEMENTS	Population recensée en 1856.	NAISSANCES.		TOTAL.	Enfants morts-nés.	Décès	Mariages.
		Enfants légitimes.	Enfants naturels.				
Ain.	370,919	8,764	498	9,257	375	10,604	3,052
Aisne.	555,539	13,660	1,482	15,142	833	15,404	4,524
Allier.	352,241	9,978	581	10,559	473	10,611	3,250
Alpes [Basses-]	149,670	4,001	77	4,078	165	4,699	1,304
Alpes [Hautes]	129,556	3,744	112	3,856	217	4,942	832
Ardèche. . . .	385,835	11,731	348	12,079	144	11,323	2,679
Ardennes. . . .	322,138	7,648	555	8,203	412	7,885	2,513
Ariége.	251,318	7,010	425	7,435	250	6,547	2,045
Aube.	261,673	5,571	476	6,047	328	6,125	2,321
Aude.	282,833	7,281	345	7,626	258	7,176	2,573
Aveyron. . . .	393,890	11,781	538	12,319	402	11,806	3,226
Bouches-du-R.	473,365	15,126	1,947	17,078	1,049	14,125	4,042
Calvados. . . .	478,397	9,248	1,020	10,268	448	10,829	3,887
Cantal.	247,665	5,833	426	6,259	154	6,520	1,798
Charente. . . .	378,721	8,289	326	8,615	283	11,109	3,403
Charente-Inf. .	474,828	10,931	415	11,346	447	13,200	4,240
Cher.	314,844	9,648	648	10,296	303	9,374	2,811
Corrèze.	314,982	9,540	550	10,090	231	10,439	2,919
Corse.	240,183	7,397	444	7,841	107	5,775	1,747
Côte-d'Or. . .	385,131	8,367	609	8,976	364	10,651	2,897
Côtes-du-Nord	621,573	19,651	905	20,556	968	16,741	5,179
Creuse.	278,889	6,243	452	6,695	155	7,483	2,357
Dordogne. . . .	504,651	13,112	635	13,747	424	16,367	4,447
Doubs.	286,888	7,352	790	8,142	421	6,753	2,261
Drôme.	324,760	8,189	449	8,638	555	10,067	2,622
Eure.	404,665	7,555	707	8,262	375	10,429	3,191
Eure-et-Loir. .	291,074	6,852	353	7,205	274	8,981	2,307
Finistère. . .	606,552	22,023	914	22,937	1,241	17,364	5,706
Gard.	419,697	13,109	416	13,525	419	13,851	3,154
Garonne (H.-).	481,247	10,054	835	10,889	455	11,446	3,550
Gers.	304,497	5,534	247	5,781	172	8,955	2,531
Gironde	640,757	13,872	1,553	15,425	797	15,163	5,788
Hérault	400,424	10,673	480	11,153	409	10,876	3,234
Ille-et-Vilaine.	580,898	16,075	559	16,634	1,019	15,476	4,825
Indre	273,479	7,641	448	8,089	250	8,110	2,874
Indre-et-Loire.	318,442	6,585	382	6,967	313	7,413	2,574
Isère.	576,637	16,747	896	17,643	894	18,380	4,453
Jura.	296,701	7,020	454	7,474	393	8,236	2,331
Landes	309,832	7,796	803	8,599	224	8,794	2,423
Loir-et-Cher. .	264,043	6,913	472	7,385	243	8,339	2,360
Loire.	505,260	16,818	783	17,601	726	14,961	4,215
Loire [Haute-].	300,994	8,717	320	9,037	188	7,772	2,214
Loire-Infér . .	555,996	15,597	761	16,358	785	13,839	4,416
Loiret	345,115	9,397	735	10,132	376	10,873	2,792
Lot.	293,733	6,548	233	6,781	180	7,349	2,237
Lot-et-Garon. .	340,041	6,139	246	6,385	227	8,567	2,752
Lozère	140,819	4,223	244	4,467	188	4,254	906
Maine-et-Loire	524,387	11,226	566	11,792	585	13,069	4,097
Manche	595,202	12,530	895	13,425	613	13,675	4,253

DÉPARTEMENTS	Population recensée en 1856.	NAISSANCES. Enfants légitimes.	Enfants naturels.	TOTAL.	Enfants morts-nés.	Décès.	Mariages.
Marne.	372,050	9,111	961	10,072	583	9,885	2,961
Marne [Haute-]	256,512	6,121	354	6,475	337	5.450	2,430
Mayenne. . . .	373,841	9,042	489	9,531	501	8,845	3.312
Meurthe	424,373	9,431	1,137	10,568	708	9,475	3.419
Meuse	303,727	7,117	352	7,469	303	6,906	2,365
Morbihan . . .	473,932	14,985	530	15,515	686	13,500	4,262
Moselle. . . .	451,152	12,021	844	12,865	593	9,571	3,148
Nièvre.	326,086	9,654	541	10,195	395	9,750	3,001
Nord.	1,212,353	40,719	4,085	44,804	2,292	31,525	9,844
Oise	396,085	9,215	694	9,909	443	11,639	3,037
Orne.	430,127	7,915	449	8,364	356	9,450	3 541
Pas-de-Calais .	712,846	20,128	2,138	22,266	909	16,971	5,492
Puy-de-Dôme.	590,062	14.072	496	14,568	647	15,833	4,475
Pyrénées [B.-].	436,442	10,542	991	11,533	166	11,129	2,796
Pyrénées [H.-].	245,856	5,251	537	5,788	196	5,953	1,541
Pyrénées-Or. .	183,056	5,651	333	5,984	244	5,635	1,431
Rhin [Bas-] . .	563,855	17,331	2,240	19,571	1,023	14,661	4,307
Rhin [Haut-]. .	499,442	15,963	1,989	17,902	1,032	18,528	4,281
Rhône	625,991	15,564	2,481	18,045	1,098	18,145	5,583
Saône [Haute-]	312,397	8,280	761	9,041	441	7,216	2,701
Saône-et-Loire	575,018	16,331	865	17,196	801	17,333	5,161
Sarthe.	467,193	9,350	731	10,081	617	11,198	4,260
Seine.	1,727,419	43,938	16,253	60,186	4,391	50,268	17,489
Seine-Inf. . . .	769,450	21,622	3,085	24,707	1,171	22,419	6,417
Seine-et-Marne	341,882	8,647	524	9,171	343	9,801	2,942
Seine-et-Oise .	484,179	11,303	984	12,289	487	12,933	4,010
Sèvres [Deux-]	327,846	7,180	552	7,732	248	9,319	2,448
Somme.	566,619	13,561	1,363	14,924	679	13,896	4,315
Tarn.	354,832	8,903	337	9,240	379	9,340	3,027
Tarn-et-Gar.	234,782	4,803	186	4,989	228	6,724	1,898
Var	371,820	8,719	392	9,111	417	9,594	2,628
Vaucluse. . . .	268,994	7,632	368	8,000	411	7,867	1,842
Vendée	389,683	10,578	326	10,904	445	10,168	3.244
Vienne.	322,583	7,931	392	8,323	294	8,990	3.049
Vienne (Hte-) .	319,787	9,688	640	10,328	384	11,493	2,915
Vosges.	405,708	10,910	1,274	12,184	815	10,115	3.638
Yonne.	368,901	8,542	435	8,977	343	10,066	3,093
TOTAUX. . .	36,039,364	937,487	80,409	1,017,896	46,520	979,333	298,417

RÉSUMÉS GÉNÉRAUX

DU MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1859.

I. Accroissement de la Population par l'excédant des Naissances sur les Décès.

En 1859, la population de la France s'est accrue de 38,563 habitants *par l'excédant* des naissances sur les décès.

Cet excédant avait été de 95,320 en 1858, de 115,034 en 1857, et 81,924 en 1856. Il s'élevait à 150,000 en moyenne dans les années antérieures à 1854.

Le choléra, la guerre, la cherté des subsistances, le progrès des émigrations urbaines ont apporté, dans le mouvement de notre population depuis 1853, des éléments de perturbations incontestables, mais dont l'effet ne saurait tarder à être conjuré. Hâtons-nous de dire, en effet, que, dès 1860, il s'est produit un excédant de naissances aussi élevé que dans les années les plus favorables de la période antérieure à 1854.

Que l'état économique du pays soit resté étranger à cette crise de population ; que la fortune publique n'ait cessé de grandir ; que tous les signes d'une aisance et d'un bien-être croissants n'aient cessé de se produire en France ; c'est ce qu'il nous serait facile de démontrer si le cadre de ce travail tout spécial autorisait une digression de cette nature.

On sait l'influence des agglomérations urbaines sur les actes de la vie civile. Cette influence est telle que, depuis quelques années, l'administration a cru devoir en tenir compte dans la préparation des documents qu'elle publie sur le mouvement annuel de la population.

Suivant sur ce point les divisions adoptées par les documents officiels, nous allons résumer rapidement les données du mouvement de la population en 1859, en ce qui concerne :

1° Le département de la Seine, qui représente le maximum de densité de la population ;

2° La population urbaine, comprenant toutes les communes de plus de 2,000 habitants agglomérés ;

3° La population rurale, qui renferme celle du reste du pays.

Cela posé, voici comment s'est réparti, entre ces trois grandes divisions, le faible excédant de naissance que nous venons de signaler.

	Population en 1858 (1).	Excédant des naissances sur les décès en 1859.	Accroissement par 100 habit.
Département de la Seine.	1,748,609	9,918	0.54
Population urbaine.......	8,189,971	6,206	0.08
Population rurale.........	26,297,742	22,439	0.09
France entière.........	36,236,322	38,563	0.11

Rappelons à ce sujet, que, jusqu'en 1853, l'accroissement normal de la population de notre pays avait dépassé 0,47 pour 100 habitants.

Le taux d'accroissement des campagnes est à peine supérieur, cette année, à celui des villes; si ce fait tendait à se perpétuer, rien n'arrêterait plus le mouvement ascendant de la population urbaine par suite des émigrations rurales.

Cette année, comme dans les quatre precédentes, le département de la Seine présente le phénomène d'un excédant sensible des naissances sur les décès.

C'est ce qu'indiquent les rapports comparatifs ci-après relatifs au taux d'accroissement annuel afférent à chaque catégorie de population.

	Départem. de la Seine.	Population urbaine.	Population rurale.	France.
1853	0.15	0.29	0.43	0.39
1854	—0.28	—0.55	—0.07	—0.19
1855	0.02	—0.40	—0.01	—0.10
1856	0.72	0.13	0.35	0.32
1857	0.50	0.16	0.23	0.23
1858	0.57	0.16	0.27	0.26
1859	0.54	0.08	0.09	0.11

Ces rapports sont des témoignages sincères de l'amélioration extraordinaire apportée depuis quelques années dans les conditions hygiéniques de la capitale.

II. Naissances.

1. *Nombres absolus.*—Depuis 1851, les nombres absolus

(1) Calculée d'*après les excédants des naissances*, le dénombrement de 1856 *étant pris pour point de départ.*

des naissances (morts-nés non compris), ont été ainsi qu'il suit :

En 1851.........	979,907	En 1856........	952,116
1852.........	965,080	1857........	940,709
1853.........	936,967	1858........	969,343
1854.........	923,461	1859........	1,017,896
1855.........	902,336		

Ainsi les naissances, après avoir diminué régulièrement de 1851 à 1855, ont repris, en 1856, un mouvement ascendant qui ne s'est arrêté en 1857 que pour acquérir l'année suivante une intensité nouvelle et tout à fait extraordinaire.

2. Vie moyenne. — En divisant la population par les naissances de 1859, on obtient les résultats suivants, d'après le degré d'agglomération de la population.

	Population en 1859	Naissances.	Une naissance sur
Pour le départem. de la Seine.	1,738,533	60,186	29
— la population urbaine...	8,203,224	258,970	31.7
— la population rurale....	26,369,895	698,740	37.8
France entière........	36,331,642	1,017,896	35.7

Si l'on multiplie par ces rapports les naissances correspondantes, on reproduit les populations dans lesquelles elles ont eu lieu. Or, une population considérée comme à peu près stationnaire étant égale aux naissances annuelles multipliées par la durée de la vie moyenne, les nombres 29, 31, 7,37, 8 et 35,7 représentent, avec un certain degré d'approximation, le chiffre de cette durée pour chacune des trois subdivisions. La vie moyenne est donc plus longue dans les campagnes que dans les villes, et dans les villes que dans le département de la Seine.

Pour la France entière, ces rapports ont suivi, depuis 1817, la marche suivante :

Périodes et années.	Durée de la vie moyenne.
1817—1824....................	31.8
1817—1854....................	34.4
1847—1854....................	37.4
1854.......................	39
1855.......................	40

1856......................	38
1857......................	37
1858......................	37.4
1859......................	35.7

Ainsi la longueur de la vie moyenne, après avoir atteint son maximum en 1855, paraît éprouver, depuis cette époque, une assez sensible diminution.

3. *Rapport sexuel.* — Les naissances de 1859 comprennent 522,116 garçons et 495,780 filles; c'est 105,31 naissances masculines pour 100 naissances féminines.

Cette prédominance du sexe masculin paraît s'affaiblir successivement, quoique avec quelques oscillations, comme on peut le voir par les rapports afférents aux années antérieures :

1817—1853...	106.09	garçons pour 100 filles.
1853......	106.08	—
1854......	105.38	—
1855......	105.59	—
1856......	105.31	—
1857......	105.23	—
1858......	105	—
1859......	105.31	

Ce fait pourrait s'expliquer par les progrès incessants des agglomérations urbaines, la prédominance des garçons y étant généralement plus faible que dans les populations éparses. C'est ce que nous avons déjà indiqué pour les trois années précédentes, et ce dont on peut s'assurer de nouveau en consultant les données ci-après de 1859.

	Garçons.	Filles.	Garçons pour 100 filles.
Département de la Seine..	30,899	29,287	105.51
Population urbaine........	132,603	126,367	104.94
Population rurale.........	358,614	340,126	105.43
France entière......	522,116	495,780	105.31

C'est par une exception qui ne s'était point encore présentée, que le département de la Seine a produit proportionnellement plus de garçons que les autres fractions de la population ; il importera de vérifier si cette sorte d'anomalie se reproduit les années suivantes.

Le rapport sexuel est, pour les enfants légitimes, de 105,51 et pour les enfants naturels, de 102,97. Ces rapports étaient respectivement en 1858 de 105,25 et de 102,07. — L'accroissement de la prépondérance masculine a donc porté à la fois sur les deux catégories d'enfants. Il n'en reste pas moins établi qu'en 1859, comme dans toutes les années précédentes, les naissances de filles se rapprochent plus de celles des garcons, lorsque les enfants sont naturels, que lorsqu'ils sont nés au sein du mariage. Nous avons reproduit dans un précédent annuaire les explications qu'ont proposées de ce fait singulier les biologues les plus autorisés.

4. *Naissances naturelles.* — Le nombre des enfants naturels a été, en 1859, de 80,409, correspondant à 937,487 enfants légitimes. On a donc compté cette année 1 enfant naturel pour 11,66 enfants légitimes. On va voir que c'est une augmentation assez notable sur les années précédentes.

1817—1853	1	enfant naturel	par	12.95	enfants légitimes.
1853	1	—		12.71	—
1854	1	—		12.47	—
1855	1	—		12.93	—
1856	1	—		13.01	—
1857	1	—		12.27	—
1858	1	—		12.12	—
1859	1	—		11.66	—

Les agglomérations favorisant les unions illicites, le nombre des enfants naturels doit naturellement être plus considérable dans le département de la Seine que dans les autres populations urbaines, et surtout que dans les populations rurales.

C'est ce que confirment les résultats recueillis pour l'année 1859.

	Enfants naturels.	Total des naissances.	Enfants nat. par 100 nais.	Rapports de 1858.
Départ. de la Seine.	16,353	60,186	27.00	26.35
Population urbaine.	31,728	258,970	12.25	12.16
Population rurale..	32,428	698,740	4.64	4.43
France entière...	80,409	1,017,896	7.90	7.70

Le département de la Seine conserve toujours à cet égard une situation exceptionnellement défavorable. Il est toutefois nécessaire, si l'on ne veut pas s'exagérer la portée de ce fait, de se rappeler que les enfants naturels qui y naissent, n'appartiennent pas tous à sa population, beaucoup de filles mères venant des provinces y faire leurs couches, et les localités voisines fournissant à ses hospices un certain nombre d'enfants trouvés. Il n'est pas inutile de faire remarquer, en outre, que ces enfants sont tous inscrits à son état civil comme *enfants naturels,* bien qu'il soit notoire qu'un certain nombre est né dans le mariage. Cette observation s'appliquant à tous les enfants reçus dans les hospices (autrement qu'à *barreau ouvert*), il en résulte que le nombre des naissances illégitimes est fictivement accru en France par les documents officiels.

En comparant les résultats de 1859 à ceux de 1858, on remarque que l'accroissement des enfants naturels porte à la fois, à des degrés divers, sur les trois catégories de la population.

Au point de vue de leur situation dans la société, les enfants naturels se divisent en deux classes bien distinctes. La première comprend ceux qui ont été *reconnus* par l'un ou l'autre des parents, soit dans l'acte de naissance au moment de leur présentation à l'officier de l'état civil, soit par un acte authentique dont mention a été faite sur les registres de l'état civil, dans l'année même de la naissance. La seconde se compose des enfants *non reconnus*, ou dont la reconnaissance ne résulte que de la simple déclaration du nom du père et de la mère, par les témoins de l'acte de naissance.

Pour la première fois, cette distinction nous paraît avoir été faite avec soin en 1858; nous en rapprocherons les résultats de ceux de 1859.

	Enfants reconnus.	Enfants non recon.	Reconnus p. 100 enfants naturels.	Rapports de 1858.
Départ. de la Seine.	4,226	12,027	26.00	27.47
Population urbaine.	7,483	24,245	23.59	24.53
Population rurale..	*12,059*	20,369	37.19	41.16
France entière...	23,768	56,641	29,56	31.63

En 1858, le tiers environ des enfants naturels avait joui des avantages de la reconnaissance légale ; cette proportion est moins favorable en 1859 pour la France entière, et pour chacune des divisions de sa population.

5. *Morts-nés.* — Sous la dénomination de *morts-nés*, on comprend dans le mouvement de l'état civil les enfants morts (*a*) avant (*b*), pendant l'accouchement (*c*), dans les trois jours qui précèdent la déclaration à l'état civil. On a inscrit aussi parmi les morts-nés illégitimes un petit nombre d'enfants trouvés morts sur la voie publique, et dont on n'a pu, par ce fait, connaître l'origine.

En comparant les morts-nés, ainsi définis, à l'ensemble des naissances dont il font partie, on obtient, pour la France entière, les résultats suivants :

Années.	Naissances totales morts-nés compris.	Morts-nés.	Morts-nés pour 100 naissances.
1851...	1,011,572	31,665	3.13
1852...	1,002,981	37,901	3.78
1853...	975,631	38,664	3.96
1854...	963,329	39,778	4.13
1855...	940,349	38,013	4.04
1856...	992,002	40,786	4.11
1857...	982,614	41,905	4.26
1858...	1,013,095	43,752	4.31
1859...	1,064,416	46,520	4.37

Ainsi, soit par le fait de l'accroissement des naissances hors mariages qui donnent, comme on le verra, un plus grand nombre de morts-nés que les naissances légitimes, soit parce que les instructions plus précises de l'administration ont amené une plus grande exactitude dans leur constatation, le nombre de ces décès paraît s'accroître, insensiblement, il est vrai, mais presque sans interruption. L'année qui nous occupe présente sur ce point les résultats les plus défavorables.

Le rapport des morts-nés aux naissances varie sensiblement, comme le tableau ci-après l'indique, selon que ces naissances sont naturelles ou légitimes.

	Naissances	
	légitimes.	naturelles.
1857.......	4,05	7,47
1858.......	4,02	7,15
1859.......	4,11	7,85

On voit qu'en 1859 l'accroissement a porté presque également sur les deux catégories de naissances.

Les morts-nés étant sensiblement plus nombreux dans les conceptions illégitimes, il est naturel qu'ils dominent dans les populations les plus agglomérées, puisqu'elles ont un plus grand nombre de ces conceptions. C'est ce qui a lieu en effet. Ainsi on constate dans le département de la Seine 6.89 morts-nés pour 100 naissances; dans la population urbaine 5.36, et dans la population rurale 3.78 seulement.

En comparant ces résultats à ceux de 1858, on remarque que les morts-nés se sont accrus dans les trois catégories de population.

Ajoutons, pour compléter nos observations sur ce point, que ce sont les naissances multiples qui en produisent le plus. Ainsi le rapport des morts-nés aux conceptions qui est, comme nous l'avons vu, de 4.37 pour l'année que nous étudions, s'élève, pour les accouchements doubles, à 14.50 et à 33.33, pour les accouchements triples.

Ces rapports sont peu différents de ceux de l'année 1858, pendant laquelle les accouchements doubles avaient produit 14.31, et les accouchements triples 35.02 morts-nés pour 100.

6. *Naissances multiples.* — Nous avons vu que le nombre total des naissances, morts-nés compris, a été en 1859, de 1,064,416. — Ces naissances proviennent de 1,053,169 accouchements, savoir : 1,042.043 accouchements simples, 11,005 accouchements ayant produit deux enfants et 121 en ayant produit trois.

Par rapport à l'année précédente, les accouchements simples se sont accrus de 4,93, et les accouchements doubles de 12,50 pour 100. Quant aux accouchements triples, dont le nombre est d'ailleurs insignifiant, ils ont diminué de 23,41 pour 100.

Sur les 11,005 accouchements qui ont donné lieu à des jumeaux, 3,582 ont produit 2 garçons; 3,510 2 filles, et 3,913 un garçon et une fille

Sur les 121 accouchements triples, 33 ont produit 3 garçons; 19, 3 filles; 37, 1 garçon et deux filles, et 32 1 fille et 2 garçons.

Dans les naissances multiples, le rapport des garçons aux filles n'est, cette année, que de 101,63 pour 100; il avait été l'année précédente de 106,91.

Nous rappellerons à ce sujet, que, dans les naissances d'enfants vivants, ce rapport est de 105,31. — Dans les naissances totales (morts-nés compris), il est plus élevé, puisqu'il atteint 106,89 pour 100. La raison en est due à la prépondérance excessive des garçons dans les morts-nés; dans cette classe d'enfants, en effet, on ne compte pas moins de 148,10 garçons pour 100 filles.

III. Mariages.

1. *Nombres absolus et relatifs à la population.* — Le nombre des mariages contractés pendant l'année 1859 s'est élevé à 298,417, répartis comme il suit entre les trois classes de population que nous comparons.

		Nombre d'habit. pour 1 mariage.	Même rapport en 1858.
Département de la Seine.	17,489	100	98
Population urbaine.......	67,182	122	116
Population rurale........	213,746	123	120
France entière.........	298,417	122	118

Il résulte de cette comparaison que la diminution des mariages constatés en 1859, a porté principalement sur la population urbaine. Dans les deux années, le nombre a été en raison directe de l'agglomération, ce qui s'explique par ce fait que les villes, s'accroissant surtout par les immigrations, comptent, à population égale, plus d'adultes que les campagnes.

Pour la France entière, les nombres absolus des mariages et leur rapport à la population ont suivi, depuis 1851, la marche indiquée par le tableau ci-après :

1851..	286,884	mariages, soit	1 mariage sur	124	habitants.
1852..	281,460	—	—	127	—
1853..	280,609	—	—	128	—
1854..	270,906	—	—	133	—
1855..	283,846	—	—	127	—
1856..	287,029	—	—	125	—
1857..	295,510	—	—	122	—
1858..	307,056	—	—	118	—
1859..	*298,417*	—	—	122	—

Le nombre moyen des mariages ayant été, de 1817 à 1854, de 1 sur 128 habitants, les rapports qui précèdent permettent de conclure que, contrairement à une opinion très-accréditée, les mariages sont en France en voie d'accroissement.

Il est vrai que les révolutions, les épidémies, le choléra et les armements extraordinaires en ralentissent souvent le progrès ; mais la compensation s'opère dès que les causes préventives ont cessé d'agir. C'est ainsi, pour donner quelques exemples, qu'après la disette de 1847, le rapport des mariages s'est élevé de 1 sur 142 à 1 sur 121, et après le choléra de 1849, de 1 sur 128 à 1 sur 120. A une époque plus récente, la mortalité de 1854 a fait descendre les mariages à 1 sur 133. Mais, depuis, ce rapport s'est successivement élevé jusqu'à 1 sur 118, c'est-à-dire au terme le plus élevé qu'on ait constaté jusqu'à ce jour.

2. *Fécondité légitime.* — Si le nombre des mariages tend à s'accroître en France, leur fécondité tend, au contraire, à s'affaiblir.

Si on compare, en effet, comme mesure (très-imparfaite, nous le reconnaissons, mais généralement adoptée), de cette fécondité, les mariages aux enfants légitimes nés dans l'année que l'on considère, on obtient les rapports suivants :

1822 à 1831.........	3.64	1857..............	2.94
1832 à 1841.........	3.31	1858..............	2.91
1842 à 1851.........	3.19	1859..............	3.14
1852 à 1856.........	3.16		

On remarque en 1859 une recrudescence assez marquée, mais très-probablement accidentelle.

Étudiée par nature de population, l'expression de cette fécondité est, pour 1859, dans le département de la Seine de 2,51, dans la population urbaine, de 3,23, enfin de 3,11 dans la population rurale. — Ces rapports, rapprochés de ceux de 1858, indiquent que les mariages ont été plus féconds dans les trois natures de population, mais principalement dans les communes rurales. — Le fait contraire s'était reproduit l'année précédente ; mais il avait un caractère tout exceptionnel.

3. *Mariages selon l'état civil.* — Voici quelle a été, en

1859, la répartition des mariages suivant l'état civil des époux.

Entre garçons et filles.....	249,868	83.73
Entre garçons et veuves...	10,427	3.50
Entre veufs et filles.......	27,517	9.22
Entre veufs et veuves.....	10,605	3.55
	298,417	100.00

Ces résultats signalent une légère augmentation, par rapport aux années précédentes, des mariages de garçons et de filles, et une diminution correspondante dans les autres.

Ils indiquent que, sur 100 mariages, 87,23 ont été contractés par des garçons, 12,77 par des veufs, 92,95 par des filles, et 7,15 par des veuves. — En d'autres termes, pour 100 hommes qui se marient, il y en a 15 qui contractent un nouveau mariage; tandis que cette proportion n'est que de 8 pour un même nombre de femmes. — Les veufs ont donc deux fois plus de chance de se remarier que les veuves, et on pourrait même dire quatre fois plus, car ils sont dans notre population deux fois moins nombreux que ces dernières.

4. *Instruction élémentaire des époux.* — L'administration a voulu connaître, à l'occasion du relevé du nombre des mariages, le degré d'instruction élémentaire des époux. Dans ce but, les mariés ont été classés en deux catégories distinctes : ceux qui ont signé et ceux qui n'ont pu signer leur acte de mariage (1).

En 1859, sur 298,417 mariés du sexe masculin, 206,498 se sont trouvés dans la première catégorie, et 91,919 dans la seconde. Pour le sexe féminin, les personnes ayant signé leur nom, ont été de 161,279, et les autres de 137,138.

Ainsi sur 100 hommes qui se sont mariés en 1859, 31 au moins doivent être considérés comme manquant absolument de l'instruction la plus élémentaire ; pour 100 femmes la proportion est de 46.

Bien que, comparés aux résultats des années précédentes,

(1) Nous ferons remarquer que le fait de la signature n'indique pas *nécessairement que celui* qui l'a donnée sait lire et écrire. Il y a là *un indice*, mais non *une* certitude.

ces rapports semblent indiquer une légère amélioration, on n'en est pas moins autorisé à dire qu'environ le tiers des hommes et presque la moitié des femmes qui se marient ne savent, suivant toute probabilité, ni lire ni écrire.

La situation est, comme on devait s'y attendre, sensiblement plus favorable dans le département de la Seine; cependant on y compte encore 1 homme tout à fait illettré sur 21 et 1 femme sur 7.

Dans la population urbaine, ces rapports sont respectivement de 1 homme sur 4 et de 1 femme sur 2 1/2.

Enfin ils sont exactement d'un tiers pour les hommes, et de moitié pour les femmes dans la population rurale.

Ajoutons que les mêmes recherches, d'après les opérations de recrutement, pour les jeunes gens de 20 ans accomplis, conduisent à des résultats à très-peu de chose près identiques.

IV. Décès.

1. *Nombres absolus.* — En 1859, les décès, abstraction faite des morts-nés, se sont ainsi répartis:

Département de la Seine...........	50,268
Population urbaine................	252,764
Population rurale................	676,301
France entière........................	979,333

Depuis 1851, les nombres absolus des décès avaient varié ainsi qu'il suit :

En 1851.....	de 817,440	En 1855.....	de 937,942
1852.....	de 810,695	1856.....	de 837,082
1853.....	de 795,596	1857.....	de 858,785
1854.....	de 992,779	1858.....	de 874,023

Il en résulte que non-seulement la diminution constatée en 1856 ne s'est pas maintenue, mais qu'en 1859 on a dépassé le chiffre de 1855 et presque atteint celui de 1854, années de choléra et de cherté, pendant lesquelles, pour la première fois en France, les décès l'ont emporté sur les naissances.

2. *Décès par catégorie de population.* — En divisant la population par les décès, on obtient, en 1859 et 1858, les rapports ci-dessous.

	1859.	1858.
Département de la Seine....	35 habit.	36.3 habit.
Population urbaine.........	32.5	35.1
Population rurale..........	39	44.3
France entière.............	37	41.5

L'accroissement des décès a porté, comme on le voit, sur les trois catégories que nous étudions, mais principalement sur les communes rurales. — Le coefficient de mortalité n'est pas moins resté proportionnel au degré d'agglomération. Toutefois le département de la Seine, par une exception remarquable, présente, depuis 1854, une mortalité inférieure à celle des autres populations urbaines de l'empire.

Pour la France entière, les coefficients de mortalité ont suivi, depuis 1817, la marche indiquée par les termes suivants.

1817 à 1851...............	1 décès sur	41	habitants
1853......................	—	45	—
1854......................	—	36	—
1855......................	—	38	—
1856......................	—	43	—
1857......................	—	42	—
1858......................	—	41.5	—
1859......................	—	37	—

Ces coefficients confirment les inductions tirées du chiffre absolu des décès.

3. *Rapport des décès aux naissances* — Pour un nombre donné de naissances, les décès sont généralement en raison directe de l'agglomération de la population.

Mais, ici encore, il faut faire une exception pour le département de la Seine, où la situation est plus favorable non-seulement que dans l'ensemble des villes, mais même que dans la population rurale.

Années.	Décès pour 100 naissances. Dép. de la Seine.	Pop. urbai.	Pop. rural.	France entièr.
1855...	99	115	100	104
1856...	77	95	86	88
1857...	85	95	91	91
1858...	83	94	89	90
1859...	83	91	91	96

— *même* nombre de naissances, on constate toujours

un plus grand nombre de décès dans le sexe féminin que dans l'autre sexe. Le tableau ci-après donne la mesure de cette différence :

	Décès pour 100 naissances.	
	Sexe masculin.	Sexe féminin.
En 1851............	86	92
En 1852............	88	93
En 1853............	82	88
En 1854............	105	110
En 1855............	105	103
En 1856............	87	89
En 1857............	89	94
En 1858............	87	94
En 1859............	94	98

L'année 1855 fait seule exception à cette règle, les pertes considérables de notre armée en Crimée ayant eu pour effet d'accroître sensiblement le nombre des décès masculins. Cette supériorité de la mortalité féminine, à naissances égales, explique le fait de la diminution croissante de l'excédant du sexe féminin dans la population générale, excédant très-marqué dans les résultats des premiers dénombrements de ce siècle.

4. *Causes de la mortalité extraordinaire de* 1859. — Nous avons voulu nous rendre compte, autant que possible, des causes qui ont amené la mortalité extraordinaire de l'année 1859. Ces causes paraissent se résumer : 1° Dans des épidémies très-intenses de dyssenterie, de variole et de fièvre scarlatine, qui ont frappé presque exclusivement sur les enfants; 2° dans la guerre, dont les victimes les plus nombreuses se trouvent dans la population masculine de 20 à 30 ans.

La table des décès par âges de cette année confirme pleinement ces observations. En effet, l'excédant des décès de 1859 par rapport à 1858 se répartit ainsi qu'il suit pour les deux sexes.

	Sexe.	
	Féminin.	Masculin.
De 0 à 1 an..................	39	49
De 1 à 5 ans..................	29	40
De 20 à 30 ans	11	11
Au-dessus....................	21	
	100	100

C'est la dyssenterie surtout, et particulièrement la *cholérine* ou *choléra enfantile,* qui a provoqué le plus grand nombre de décès. Ses ravages sont dus aux chaleurs intenses et à la sécheresse prolongée qui ont régné pendant l'été de 1859. Il est fort à craindre que les mêmes causes n'aient produit des effets identiques en 1861.

A. LEGOYT.

FINANCES DE LA FRANCE.

Budget de 1862.

La loi du 28 juin 1861 a ainsi évalué les bases du budget de l'exercice 1862 :

	Budget total.	Recettes et dépenses d'ordre.	Charges et ressources de l'Etat.
Dépenses ordin. et extraor.	1,969,769,031	619,271,156	1,350,497,875
Voies et moyens ordinaires et extraordinaires.......	1,974,070,028	619,271,156	1,354,768,872
Excédant de recettes.......	4,300,997	»	4,300,997

Divisé en services ordinaire et extraordinaire, le budget total donne les résultats suivants :

	SERVICE. Ordinaire.	SERVICE. Extraordinaire.
Dépenses....................	1,902,534,031	67,235,000
Recettes....................	1,938,236,665	35,833,363
Excédant de recettes.........	35,702,634	»
— de dépenses........	»	31,401,637
	4,300,997	

Voici le résumé sommaire, puis l'état détaillé des recettes présumées et des dépenses prévues du budget total de 1862 :

RÉSUMÉ SOMMAIRE.

Dépenses.

I. Dette publique.........................	594,325,462
II. Dotations..............................	43,645,640
III. Service des ministères.................	940,479,902
IV. Frais de régie des impôts...............	211,775,473

V. Remboursements et restitutions....	112,307,854
TOTAL du service ordinaire......	1,902,534,031
Travaux extraordinaires................	67,235,000
TOTAL général des dépenses.....	1,969,769,031

Recettes.

I. Contributions directes.................	488,848,169
II. Enregistrement, timbre et domaines....	377,402,416
III. Produits des forêts et de la pêche......	41,911,000
IV. Douanes et sels.......................	170,675,000
V. Contributions indirectes...............	543,763,000
VI. Produits des postes..................	62,976,000
VII. Divers revenus......................	204,937,409
VIII. Produits divers......................	47,723,671
TOTAL des voies et moyens ordinaires.	1,938,236,665
Ressources extraordinaires............	35,833,363
TOTAL général des recettes.	1,974,070,028

DÉPENSES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

I. Dette publique.

Dette consolidée (4 1/2 %, 4 %, 3 %).......	359,954,895
Amortissement	99,596,028
Emprunts spéciaux pour canaux et travaux divers..................................	21,946,726
Intérêts de capitaux remboursables à divers titres..................................	40,059,832
Dette viagère...........................	72,767,981
TOTAL..............	594,325,462

II. Dotations et dépenses des pouvoirs législatifs.

Liste civile de l'Empereur..................	25,000,000
Dotation des princes et princesses de la famille impériale	1,500,000
Dotation du Sénat.........................	5,070,000
Dépenses administratives du Sénat..........	1,300,000
Dépenses administratives du Corps législatif et indemnités des députés................	2,885,500
Supplément à la dotation de la Légion d'honneur..................................	7,890,140
TOTAL.......	43,645,640

III. Service des ministères.

MINISTÈRE D'ÉTAT.

Administration centrale	835,800
Conseil privé	100,000
Ministres sans portefeuille	316,000
Conseil d'État	2,229,700
Archives de l'Empire	181,500
Haras	3,782,500
Sciences et lettres	1,765,700
Beaux-arts et théâtres	4,753,600
Bâtiments civils	2,620,800
Divers	115,000
TOTAL	16,677,600

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Administration centrale	658,550
Cours et tribunaux	26,070,791
Frais de justice	14,794,675
Dépenses diverses	60,000
Dépenses des exercices clos et périmés	Mémoire
TOTAL	31,584,016

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Administration centrale	916,400
Traitements des agents du service extérieur	6,187,800
Dépenses variables	3,843,500
Services extraordinaires	186,250
TOTAL	11,133,950

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Services imputables sur les fonds généraux du budget	52,182,771
Service départemental sur ressources spéciales :	
Dépenses ordinaires	36,706,803
— facultatives	17,504,344
— extraordinaires	38,576,000
— spéciales	25,840,200
TOTAL	170,810,118

MINISTÈRE DES FINANCES.

Cour des comptes	1,460,100
Administration des finances	7,856,072

Monnaies et médailles (service des établissements monétaires)	4,528,700
Service de Trésorerie	10,639,500
Exercices clos et périmés	281,400
TOTAL	21,765,772

MINISTÈRE DE LA GUERRE ET GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

Première partie : Guerre.

Administration centrale	2,270,168
Dépenses diverses	372,983,050
TOTAL	375,253,218

Deuxième partie : Gouvernement général de l'Algérie.

Service général	603,700
— de l'Algérie	16,719,315
TOTAL	17,323,015

Récapitulation du ministère de la guerre et gouvernement général de l'Algérie.

Guerre	375,253,218
Gouvernement général de l'Algérie	17,323,015
TOTAL	392,576,233

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Service. Marine	126,015,419
— Colonies	23,322,400
TOTAL	149,337,819

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Première partie : Instruction publique.

Dépenses imputables sur les fonds généraux de l'État	16,944,400
Dépenses imputables sur les ressources spéciales	6,210,512
TOTAL	23,154,912

Deuxième partie : Cultes.

Administration centrale	227,900
Culte catholique	47,061,200

Cultes non catholiques......................	2,580,836
Dépenses des exercices clos et périmés......	Mémoire
TOTAL.........	49,869,936

Récapitulation du ministère de l'instruction publique et des cultes.

Instruction publique........................	23,154,912
Cultes	49,869,966
TOTAL.........	73,024,848

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Administration centrale.....................	1,296,950
Agriculture et commerce.....................	13,397,496
Travaux publics.............................	58,875,100
TOTAL.........	73,569,546

Récapitulation du service des ministères.

Ministère d'État............................	16,677,600
— de la justice......................	31,584,016
— des affaires étrangères............	11,133,950
— de l'intérieur.....................	170,810,118
— des finances.......................	21,765,772
— de la guerre et de l'Algérie........	392,576,233
— de la marine et des colonies.......	149,337,819
— de l'instruction publique et des cultes.	73,024,848
— de l'agriculture, du commerce et des	
— travaux publics.................	73,569,546
TOTAL.........	940,479,902

IV. Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics :

Contributions directes, taxes perçues en vertu de rôles et cadastres.	17,488,135
Enregistrement, domaines et timbre.........	13,874,600
Forêts	10,008,770
Douanes et contributions indirectes..........	64,088,512
Tabacs......................................	60,868,567
Postes	45,449,589
TOTAL.........	211,775,173

V. Remboursements et restitutions; non-valeurs, primes et escomptes.

Restitutions et non-valeurs sur les contributions directes et sur les taxes perçues en vertu de rôles	81,816,354
Remboursements sur produits indirects et divers	3,584,500
Répartition des produits d'amendes, saisies et confiscations attribués à divers	5,651,000
Primes à l'exportation de marchandises	19,440,000
Escomptes sur divers droits	1,816,000
TOTAL	112,307,854

Travaux extraordinaires.

Ministère d'État	1,365,000
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	65,870,000
TOTAL	67,235,000

DÉPENSES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

I. Contributions directes.

Contribution foncière	288,547,592
— personnelle et mobilière	73,699,448
— des portes et fenêtres	45,634,925
— des patentes	80,046,204
Taxe du premier avertissement	920,000
TOTAL	488,848,169

II. Enregistrement, timbre et domaines.

Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques et perceptions diverses	302,417,000
Droit de timbre	56,545,000
Revenus et prix de vente de domaines	9,392,000
Prix de vente d'objets mobiliers provenant des ministères	7,488,000
Produits d'établissements spéciaux régis ou affermés par l'État	1,560,416
TOTAL	377,402,416

III. Produits des forêts et de la pêche.

Produits des coupes de bois	33,698,000
Produits divers et droits de pêche	3,788,000

Valeurs des bois cédés directement aux arsenaux de la marine........................	1,200,000
Produit des aliénations et des coupes extraordinaires affecté au reboisement des montagnes et à la construction de routes forestières..................................	2,000,000
Contributions des communes et établisssements publics pour frais de régie de leurs bois....	1,225,000
TOTAL.........	41,911,000

IV. Douanes et sels.

Droits de douanes à l'importation :	
Marchandises diverses....................	89,012,000
Sucres { coloniaux........................	28,417,000
Sucres { étrangers........................	13,053,000
Droits de douanes à l'exportation...........	3,429,000
Droits de navigation........................	4,441,000
Droits et produits divers de douanes.........	1,905,000
Taxe de consommation des sels perçue dans le rayon des douanes....................	30,418,000
TOTAL.........	170,675,000

V. Contributions indirectes.

Droits sur les boissons.....................	201,500,000
Taxe de consommation des sels perçue hors du rayon des douanes..................	9,834,000
Droits de fabrication sur les sucres indigènes.	47,390,000
Droits divers et recettes à différents titres...	51,216,000
Produit de la vente des tabacs.............	223,400,000
Produit de la vente des poudres à feu........	10,423,000
TOTAL..........	543,763,000

VI. Produits des postes.

Produit de la taxe des lettres...............	58,248,000
Droit de 2 p. 100 sur les envois d'argent.....	1,713,000
Droit de transport des valeurs déclarées.....	489,000
Droit de transit des correspondances étrangères	2,469,000
Recettes diverses..........................	57,000
TOTAL.........	62,976,000

VII. Divers revenus.

Produits universitaires.....................	2,693,500
Produits éventuels affectés au service départe-	

mental	22,030,000
Produits et revenus de l'Algérie	23,708,000
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles	13,577,000
Produit de la réserve de l'amortissement	142,928,909
TOTAL	204,937,409

VIII. Produits divers (principaux articles).

Taxe annuelle sur les biens de main-morte	3,400,000
Redevances et produits extraordinaires des mines	1,200,000
Droit de vérification des poids et mesures	1,467,000
Bénéfice sur la fabrication des monnaies et des médailles	50,100
Produit de la rente de l'Inde	1,050,000
Produit de la taxe des brevets d'invention	1,400,000
Bénéfices réalisés par la caisse des dépôts et consignations pour l'année 1862	2,000,000
Produits de la télégraphie privée	5,500,000
Produits divers des maisons centrales de force et de correction et des prisons départementales	4,000,000
Produits de l'émission, en 1862, de la nouvelle monnaie de bronze	3,000,000
TOTAL	47,723,671

Ressources extraordinaires.

Produit des obligations de la Cᵉ du chemin de fer de Paris à Strasbourg	629,286
Produit des obligations de la Cᵉ du chemin de fer du Rhône à la Loire	204,077
Prélèvement sur le produit des obligations trentenaires	35,000,000
TOTAL	35,833,363

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses.

Ministère d'État.

Légion d'honneur	14,841,100

Ministère de la justice.

Imprimerie impériale	3,853,900

Ministère des affaires étrangères.

Chancelleries consulaires	1,750,000

Ministère des finances.

Service de la fabrication des monnaies et médailles	1,861,745
Ministère de la guerre.	
Caisse de la dotation de l'armée	56,710,000
Ministère de la marine.	
Caisse des invalides de la marine	12,810,000
TOTAL	91,826,745

SERVICE DÉPARTEMENTAL.

Recettes et dépenses.

Ministère des finances	25,000
— de l'intérieur	118,627,347
— de l'instruction publique	6,210,512
TOTAL	124,862,859

Alph. COURTOIS fils.

COMPTE DE 1858

INDIQUANT

LE CHIFFRE DES DÉPENSES ET DES RECETTES EFFECTUÉES.

Dépenses.

La loi du 23 juin 1857 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire à 1,717.156,190 fr.

La loi du 3 juillet 1861, qui a réglé définitivement l'exercice 1857, a arrêté le montant des dépenses à 1,858,493,891 fr. 44 c.

Quant aux dépenses restant à payer et montant à 9,634,542 fr. 89 c., elles seront ordonnancées sur les fonds de l'exercice courant.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des crédits accordés par la loi du 23 juin 1857, et des dépenses payées et définitivement arrêtées par la loi du 3 juillet 1861 :

	Loi de 1857.	Loi de 1861.
Dette publique	522,881,126	520,714,378 10
Dotations	39,597,040	40,162,124 57
Ministère d'État	9,127,600	9,863,164 48

Ministère de la justice.....	27,376,270	26,450,056 60
— des affaires étrangères.........	10,256,600	10,953,022 02
— de l'intérieur....	145,746,080	186,596,288 53
— des finances.....	19,162,297	21,828,372 84
— de la guerre.....	346,729,607	365,748,051 20
— de la marine....	132,939,117	133,126,507 15
— de l'instruction publique et des cultes.........	65,751,186	67,376,221 91
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics..........	80,934,300	82,576,291 50
— de l'Algérie et des colonies.......	»	38,067,067 31
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus.......	187,187,934	188,576,859 67
Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes.......	109,567,063	136,184,820 70
TOTAL du service ordin.	1,697,556,190	1,828,523,526 62
Ministère d'État...........	3,000,000	4,671,990 17
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics........	16,600,000	25,298,374 65
TOTAL des trav. extraordin.	19,600,000	29,970,364 82
TOTAL général.	1,717,156,190	1,858,493,891 44

Recettes.

La loi du 23 juin 1857 avait approximativement évalué les recettes à 1,737,115,171 fr.

La loi du 3 juillet 1861 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 1,874,980,938 fr. 11 c.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du 23 juin 1857 et de celles arrêtées définitivement d'après la la loi du 3 juillet 1861 :

	Loi de 1857.	Loi de 1861.
Contributions indirectes....	445,536,063	464,105,600 38
Produits des domaines.....	12,891,000	13,094,974 18
Produits des forêts et *de la* pêche	*36,959,500*	35,217,978 83

Impôts et revenus indirects. Enregistrement et timbre.........	337,132,396	340,138,351 13
Douanes et sels...	217,874,000	221,554,465 20
Contrib. indirectes.	424,016,000	479,185,016 28
Postes...........	56,559,000	57,555,954 69
Produits éventuels affectés au service départemental....................	17,100,000	51,285,528 96
Produits et revenus de l'Algérie...............	20,100,000	19,909,618 56
Retenues et produits affectés au service des pensions civiles............	12,239,000	12,977,147 11
Produit de la réserve de l'amortissement........	120,454,738	119,407,555 03
Produits divers...........	35,124,188	56,389,460 84
TOTAL des recettes ordin.	1,735,985,825	1,870,881,651 21
Ressources extraordinaires.	1,129,286	5,149,286 91
TOTAL général...	1,737,115,171	1,874,980,938 12

Si aux ressources totales.................		1,874,980,938 12
on ajoute les fonds non employés à l'époque de la clôture des exercices 1856 et 1857 sur les crédits affectés au service départemental et à divers services spéciaux...		14,305,760 15
On a..................................		1,889,286,698 27
Sur cette somme on a prélevé et transporté aux exercices 1859 et 1860, pour servir à payer les dépenses du service départemental et des autres services spéciaux restant à solder à la clôture de l'exercice 1858, savoir :		
A l'exercice 1859.......	9,776,447 34	17,904,793,53
— 1860.......	8,128,346 19	
Les recettes de l'exercice 1858 montant ainsi à....................................		1,871,381,904 74
S'accroissent en outre de l'excédant de recette de l'exercice 1857 que le règlement définitif de cet exercice a attribué au budget de 1858, ci.....................		18,917,108 24
Il reste pour les voies et moyens de l'exercice 1858............................		1,890,299,012 98

Si on compare alors les recettes et les dépenses totales de 1858, on a :

Recettes..............................	1,890,299,012 98
Dépenses..............................	1,858,493,891 46
Excédant de recettes......	31,805,121 54

transporté au budget de l'exercice 1859 en accroissement de ses ressources.

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses (EXERCICE 1858).

	Loi de 1857.	Loi de 1861.
Légion d'honneur.............	11,173,500	11,746,068 28
Imprimerie impériale.........	3,699,500	3,391,595 38
Service de la fabrication des monnaies et médailles...........	1,213,3[illegible]8	2,105,901 96
Caisse des invalides de la marine.	10,900,000	12,436,290 54
Établissements d'enseignement supérieur..................	3,493,500	3,552,591 74
Caisse de la dotation de l'armée.	70,246,990	53,213,522 84
TOTAL..............	100,726,848	86,445,970 74

(EXERCICE 1857.)

	Loi de 1856.	Loi de 1861.
Chancelleries consulaires......	500,000	1,636,929 96

Service départemental (EXERCICE 1857.)

Ministère de l'intérieur........	101,814,000	153,905,547 30
— des finances.........	25,000	297,332 54
— de l'instruction publique...............	5,766,000	6,790,466 36
TOTAL.......	107,605,000	160,993,346 20

Alph. COURTOIS fils.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES AU 1er JANVIER 1860.

Actif.

Valeurs de caisse et de portefeuille :

Directeur comptable des caisses centrales du Trésor public.............	Numéraire.........	11,327,594 73
	Portefeuille,........	254,835,492 96
	Numéraire en dépôt à la Banque......	107,037,044 89
Receveurs généraux des finances........		41,445,304 89
Receveurs des impôts et revenus indirects.		11,787,501 62
Directeurs de la fabrication des monnaies.		421,684 52
Payeurs du Trésor public................		20,488,517 81
Comptables en Algérie.................		36,172,658 89
Trésoriers payeurs des colonies.........		28,040,537 29
Directeurs de la fabrication des monnaies (matières d'or et d'argent à *convertir* en espèces).........................		13,875,783 29

Valeurs en route......................		63,390,
TOTAL des *valeurs de caisse et de porte-feuille*................588,822,824 24		
Créances actives :		
Avances pour divers services.........		5,440,
Créances administratives.............		1,989,
Débets de comptables et créances litigieuses poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor..................		1,478,
Avance pour le compte du gouvernement sarde (art. 3 du traité de Zurich)....		61,500,
Compte entre le Trésor public et l'ancien Trésor de la couronne.............		3,498,
TOTAL des *créances actives* 73,877,682 89		
Découverts et avances du Trésor :		
Période antérieure à 1848.............		292,543,
Budget de 1848........................		3,005,
— 1849........................		214,625,
— 1850........................		41,014,
— 1851........................		100,728,
— 1852........	25,759,013 54	
— 1853........	23,148,545 53	
— 1854........	186,033,322 74	
Remboursements de capitaux de rente 5 0/0 (décret du 14 mars 1852)...............	78,701,642 49	
	313,642,524 30	
A déduire :		
Produit de la consolidation en rentes 3 p. 0/0 de fonds disponibles de la dotation de l'armée. 115,947,704 32 / Produit de l'augmentation du capital de la Banque de France... ...... 100,000,000 / Montant des trois premières annuités remboursées à la Banque de France sur son prêt de 75 millions.. 15,000,000	230,947,704 32	82,694,
TOTAL des *découverts et avances du Trésor*...	734,611,987 85	
	TOTAL DE L'ACTIF...	1,397,312,

Dette flottante :

Bons du Trésor représentant la réserve de l'amortissement pour les six derniers mois de l'année 1860...........		66,396,505 26
Bons de garantie remis aux comptoirs d'escompte.........................		5,000,000 »
Effets émis par le directeur comptable des caisses centrales du Trésor.......		264,534,028 29
Effets émis par les comptables extérieurs.		8,500,666 71
Correspondants du Trésor.............		608,283,523 56
Correspondants des comptables des finances............................		22,020,163 05
Fonds particuliers des comptables des finances............................		92,800,375 66
TOTAL de la *dette flottante*..............	1,067,535,262 53	

Budgets et services spéciaux :

Budgets des exercices en cours d'exécution (solde).........................		198,367,097 73
Services spéciaux.....................		131,410,133 92
TOTAL des *budgets et services spéciaux*.......	329,777,231 65	
TOTAL DU PASSIF........		1,397,312,494 18

Alph. C. f.

COMPTE DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR EN 1860.

Recettes.

Valeurs de caisse et de portefeuille au 1er janvier 1860 :

Numéraire..........	369,420,143 41	697,634,649 53
Effets à recevoir.....	315,117,111 58	
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées.	13,097,394 54	

Contributions et revenus publics :

Exercice 1859......	82,529,476 70	2,008,797,332 22
— 1860......	1,926,234,476 72	
— 1861......	33,378 80	
Services spéciaux....................		128,130,275 40
Recettes en atténuation des découverts du Trésor........		5,000,000 »

Opérations de trésorerie :

Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement........	121,036,375 08	
Recettes en augmentation des créances passives..........	5,819,929,079 70	
Recettes en atténuation des créances actives...........	36,819,841 43	9,470,063,918 26
Mouvements de fonds entre les comptables de finances (fonds reçus).....	3,492,278,622 05	
TOTAL..........		12,309,626,175 41

Dépenses.

Dépenses publiques :

Exercice 1859.......	345,427,870 65	
— 1860.......	1,728,636,615 05	2,086,243,059 17
— 1861.......	12,178,573 47	
Services spéciaux.....................		132,520,331 47

Opérations de trésorerie :

Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement........	97,612,357 79	
Bons du Trésor remis aux comptoirs d'escompte	200,000 »	
Payements en atténuation des créances passives.	5,894,240,087 71	9,565,430,713 88
Payements en augmentat. des créances actives	77,890,993 40	
Mouvements de fonds entre les comptables des finances (fonds envoyés)...	3,495,487,274 98	

Valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1860 :

Numéraire ..	190,168,356 68	
Effets à recevoir. ..	321,387,980,72	525,432,070 89
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées	13,875,733 29	
TOTAL.........		12,309,626,175 41

SITUATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE AU 1er JANVIER DES ANNÉES SUIVANTES :

	1857	1858	1859	1860	1861
			Nombre d'inscriptions.		
4 1/2 % 1852....	767,235	747,917	714,334	728,929	630,221
4 1/2 % 1825....	1,810	1,805	1,831	1,838	1,744
4 %............	2,441	2,382	2,359	2,312	2,237
3 %............	245,798	256,578	219,187	340,722	354,263
TOTAUX...	1,028,284	1,008,682	937,711	1,073,801	988,465
			Montant des rentes.		
4 1/2 % 1852....	171,768,668 »	172,004,413 »	171,935,268 »	172,397,841 »	172,498.884 »
4 1/2 % 1825....	884,560 »	884,560 »	884,560 »	884,560 »	884,560 »
4 %............	2,353,568 »	2,353,568 »	2,353,568 »	2,304,754 »	2,177,509 »
3 %............	124,092,446 »	135,638,412 »	140,820,250 »	162,772,464 »	174,326,213 »
TOTAUX...	299,099,242 »	310,880,953 »	315,993,646 »	338,356,589 »	349,887,166 »
			Capital nominal des rentes.		
4 1/2 % 1852....	3,817,084,511 11	3,822,320,288 88	3,820,783,733 33	3,831,062,466 66	3,833,308,533 33
4 1/2 % 1825....	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88
4 %............	58,839,200 »	58,839,200 »	58,839,200 »	57,543,850 »	54,437,725 »
3 %............	4,136,414,866 66	4,521,280,400 »	4,694,008,333 33	5,425,748,800 »	5,840,873,766 66
TOTAUX...	8,031,992,466 66	8,422,096,777 77	8,593,288,155 55	9,334,012,005 55	9,718,276,913 88

Alph. C. f.

MOUVEMENT DES RENTES DU 1er AVRIL 1814 AU 1er JANVIER 1861.

	5 %—4 1/2 % (1852).	4 1/2 % (1825).	4 %.	3 %.	TOTAL.
Première période.					
(1er avril 1814-31 juillet 1830)..					
Situation au 1er avril 1814........	63,307,637 »	»	»	»	63,307,637 »
Rentes créées..................	135,632,645 »	1,034,764 »	8,134,950 »	47,505,695 »	187,308,054 »
Rentes annulées...............	35,177,914 »	7,068 »	9,740 »	16,003,761 »	51,198,483 »
Deuxième période.					
(1er août 1830-28 février 1848).					
Situation au 1er août 1830........	163,762,368 »	1,027,696 »	8,125,210 »	31,501,934 »	199,417,208 »
Rentes créées..................	15,794,762 »	»	23,387,067 »	38,564,235 »	77,746,064 »
Rentes annulées...............	32,807,539 »	1,096 »	4,902 »	62,529 »	32,876,066 »
Troisième période.					
(1er mars 1848-31 décem. 1851).					
Situation au 1er mars 1848......	146,749,591 »	1,026,600 »	26,507,375 »	70,003,640 »	244,287,206 »
Rentes créées..................	44,351,068 60	»	»	34,314,644 »	78,665,712 60
Rentes annulées...............	8,782,465 »	131,298 »	242,135,464 »	50,599,164 »	83,648,391 »
Quatrième période.					
(1er janvier 1852-31 déc. 1860).					
Situation au 1er janvier 1852....	182,318,194 60	895,302 »	2,371,911 »	53,719,120 »	239,304,527 60
Rentes créées..................	179,417,874 08	»	»	132,677,652 »	312,095,526 08
Rentes annulées...............	189,237,184 68	10,742 »	194,402 »	12 070,559 »	201,512,887 68
Situation au 1er janvier 1861....	172,498,884 »	884,560 »	2,177,509 »	174,326,213 »	349,887,166 »

Alph. Courtois

OPÉRATIONS ET SITUATION

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

PENDANT L'ANNÉE 1860.

Extrait du Rapport fait au Corps législatif (1).

I. CAISSE D'AMORTISSEMENT. — La Caisse de l'amortissement, fondée par la loi du 28 avril 1816, possédait au 13 juillet 1848, époque à laquelle elle a cessé d'agir :

1° Par les *rachats* de rente, effectués à la Bourse...............................	80,950,800 fr.
2° Par la *consolidation* des *réserves* dont le montant ne pouvait être appliqué aux rachats par suite de l'élévation de la rente 5 p. 100 au-dessus du pair...............	35,530,347
A dater du 14 juillet 1848, aucun rachat n'a été effectué; toutes les ressources de l'amortissement, jusqu'au 31 décembre 1858, ont été affectées au payement des dépenses annuelles des budgets, en continuant le système de consolidation indiqué par la loi du 10 juin 1833, pour l'emploi des réserves...	
Cette action *fictive* de l'amortissement a ajouté aux rentes possédées par cet établissement, une nouvelle somme de..........	51,051,154
La situation financière s'étant améliorée en 1859, le gouvernement impérial s'est empressé de rendre à l'amortissement une partie de son action; une somme de 40,000,000 f. a été portée, dans ce but, au budget de 1859; les rachats effectués avec ce crédit se sont élevés à 1,838,362 fr. de rente, ci......	1,838,362

La Caisse d'amortissement avait, au 31 décembre 1859 :

1° En numéraire...........................	473,097 »
2° En bons du Trésor......................	43,002,487 97

Elle a reçu en 1860 :

(1) Par M. Lacrosse, *président*, et M. Gonin, rapporteur de la commission de *surveillance*.

Pour son fonds de dotat.	96,903,415 fr.	»	135,015,833 18
En arrérages de rentes.	37,340,395	50 c.	
En intéret de bons du Trésor..............	772,022	68 c.	
Total des ressources.......			178,491,418 15

Ce capital a été employé comme il suit :

1° Rachat de rentes à la Bourse jusqu'au 8 mai 1860..............................	14,452,555 10
2° Consolidations en rentes 3 p. 100........	97,642,357 79
3° Restant à consolider en 1861.............	67,396,505 26
Somme égale......................	178,491,418 15

Les rachats qui ont été effectués jusqu'au 8 mai ont été :

En rentes 4 1/2 nouveau, de....	310,025 fr.	650,592 «
— 4 1/2 ancien, de.....	1,852	
— 4 0/0, de...........	5,727	
— 3 0/0, de...........	332,988	
Les consolidations, opérées à chaque semestre, ont donné en rentes 3 0/0........		4,217,645 »
Ce qui fait un total de......		174,238,900 »

pour le montant des rentes acquises à divers titres, par l'Amortissement, depuis le 28 avril 1816 jusqu'au 31 décembre 1860.

Les rentes annulées pendant le même laps de temps s'élèvent :

1° Sur les rentes rachetées, à.	80,950,700 fr.	132,435,178 »
2° Sur les rentes consolid. à..	51,484,478 »	
Ce qui réduit, à cette date du 31 décembre 1860, les rentes possédées par l'amortissement à..............................		41,803,722 »
Mais il faut encore retrancher de cette somme. de rentes qui ont été annulées, en compensation des rentes données à la		6,394,300 »
Banque	4,000,000 fr.	
A la dotation de l'armée.....	2,394,300 »	
En échange d'un capital versé au Trésor :		
Par la Banque, de...........	100,000,000 »	
Par la dotation de l'armée, de.	55,000,000 »	
Ce qui, en définitive, donne pour les rentes *possédées* par l'amortissement (au 31 décembre 1860), un chiffre de.............		35,409,422

Par suite de ces divers changements, les éléments du fonds d'amortissement, répartis entre les espèces de rentes auxquelles ils appartiennent, présentent la situation de la Caisse au 1er janvier 1861, comme il suit :

	Dotations.	Rentes.	Total.
4 1/2 nouveau...	44,033,139 f.	27,735,428 f.	71,768,567 f.
4 1/2 ancien....	246,254	156,950	403,204
4 0/0 —	821,439	522,668	1,344,107
3 0/0 —	53,934,016	6,994,376	60,928,392
TOTAL...	99,034,848	35,409,422	134,444,270

En résumé, la puissance nominale de l'amortissement s'est accrue en 1860 de 583,779 fr.; et l'amortissement de la dette a été de :

1° 650,592 fr. de rentes rachetées dans les quatre premiers mois de l'année;

2° 124,249 fr. de rentes 4 p. 100 transférées par la Caisse des retraites de la vieillesse, et dont l'annulation a été opérée conformément à la prescription de la loi.

Les annulations effectuées par l'entremise de la Caisse des retraites, depuis son origine, s'élèvent à 1,368,132 fr. de rentes de toutes natures, dont le capital nominal est de 38 millions.

En présence de l'importance de la dette publique, ajoute la Commission, personne ne conteste l'utilité de rendre à l'amortissement l'action que lui attribue la législation existante; tous les grands pouvoirs de l'État reconnaissent la nécessité de rentrer le plus tôt possible dans l'application de ce principe tutélaire aussi bien pour l'ordre de nos finances que pour la sécurité de l'avenir. Nous attendons avec confiance que les circonstances permettent cette réalisation.

II. CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — Cette Caisse comprend un grand nombre de services dont l'importance s'accroît chaque année.

Nous allons successivement exposer les résultats obtenus, pour chacun de ces services, pendant l'année 1860, en présentant leur situation financière au 31 décembre, telle qu'elle résulte du bilan établi par la Caisse des dépôts à cette date.

PASSIF.

Consignations. — Le service des consignations prend d'année en année une activité plus grande; c'est ce qui résulte du mouvement des recettes et des dépenses qui, de 120 millions en 1858, est monté à 135 millions en 1859 et à 161 millions en 1860. Ce mouvement a produit un excédant de recettes de 11,473,090 fr. 55 c., qui porte à 119,686,771 fr. 97 c. le solde créancier au 31 décembre. Le tableau suivant montre par catégorie la décomposition de cet excédant :

	1859.	1860.
1° Prix d'immeubles.......	26,121,255 03	31,001,114 27
2° Ventes mobilières.......	3,388,991 34	3,126,274 32
3° Successions.............	9,852,266 79	10,361,905 21
4° Faillites, concordats.....	20,031,009 90	18,572,536 94
5° Cautionnements de comptables et autres.........	1,311,636 07	3,645,246 69
6° Cautionnements d'entreprises, d'adjudications.	15,455,025 55	17,570,381 77
7° Cautionnements judiciaires et de surenchères..	2,144,916 32	1,822,292 15
8° Loyers, fermages, etc...	20,248,727 34	22,794,555 20
9° Retenues sur traitements.	2,364,735 92	2,439,888 46
10° Consignations administratives...............	7,295,417 16	8,353,576 96
TOTAUX	108,213,681 42	119,686,771 97
Augmentation en 1860..	11,475,090 fr. 55 c.	

Le solde du compte de consignations constaté au 31 décembre 1860 s'élève donc à 119,686, 771 fr. 97 c.

Voici les autres *Items* qui forment le passif de la Caisse :

Les *dépôts* de fonds à titre *provisoire*, faits par des soumissionnaires de travaux ou fournitures, ont donné lieu, en 1860, à un mouvement beaucoup plus important que l'année précédente : le solde s'est élevé de 1 à 9 millions; cette augmentation provient principalement de fournitures d'armes de guerre à l'étranger.

Le solde de compte créditeur au 31 décembre 1860 est de 4,102, 773 fr. 96 c.

Le solde des dépôts volontaires était, au 31 décembre

1859, de 12 millions; au 31 décembre 1860, il s'est élevé à 45,377,523 fr. 25 c ; cet accroissement considérable a été la conséquence d'une circonstance exceptionnelle qui n'est pas de nature à se reproduire.

Le compte des *dépôts d'établissements publics* a donné lieu à un mouvement de plus de 18 millions, supérieur de 3,613,000 fr. à celui de l'année précédente; le nombre des établissements déposants continue de s'accroître; il est aujourd'hui de 1,051, soit 119 de plus qu'au 31 décembre 1859. Cette augmentation porte principalement sur les maisons d'arrêt et les prisons qui versent les fonds de pécule des détenus. Le solde créditeur de ce compte était, au 31 décembre 1860, de 8,702,383 fr. 44 c.

Le solde créancier du compte des caisses d'épargne, au 31 décembre 1860, est de....................	366,890,379	41
Il était, au 31 décembre 1859, de..........	328,771,577	17
Il y a donc eu dans l'année une augmentation de..................................	38,118,802	24

Dans ce résultat figurent les comptes ouverts aux Caisses d'épargne des départements annexés, qui ont concouru à porter de 434 à 445 le nombre de ces établissements autorisés dans l'empire.

Les achats de rentes pour le compte des déposants présentent en 1860 une diminution sur 1859, ainsi qu'il suit :

En 1859,	696,596	f. de rent. ayant coûté	14,695,289	f.	pour	17,262	dépos.
En 1860,	528,739	—	11,566,098	50	—	13,488	—
Dimin.	167,857	—	3,129,183	50	—	3,774	—

Il a été employé en 1860 plus de 83 millions, sur les fonds des Caisses d'épargne, en achats de rentes et d'obligations trentenaires du Trésor. Ces placements qui étaient à la convenance du Trésor ont produit un intérêt supérieur à celui de 4 °/ₒ bonifié aux Caisses d'épargne; mais comme, dans le cas d'une réalisation obligée, il pourrait en résulter des des pertes, il a paru prudent d'y pourvoir par avance, en mettant en réserve le bénéfice résultant de cette nature de placement. Cela a donné lieu à l'ouverture d'un nouveau

compte où figure déjà, comme premier fonds de réserve, une somme de 772,608 fr. 20 c.

La balance du compte en faveur des Caisses d'épargne s'élevait, au 31 décembre 1860, à 366,890,379 fr. 41 c.; plus 84,742 fr. 42 c. pour dépôts en numéraire en suspens; plus 59,548 fr. 32 c. pour dépôts à convertir en rentes.

La liquidation des anciennes *Caisses* d'épargne départementales *des instituteurs communaux*, commencée en 1855, est presque terminée; il ne reste plus qu'une faible somme de 27,398 fr. 89 c. qui appartient à la Caisse du département du Cher; cette dernière régularisation sera très-prochainement opérée.

Le nouveau compte ouvert aux instituteurs qui ont opté pour le versement de leurs fonds d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations s'élevait, au 31 décembre 1859, à 6,832,736 fr. 16 c. En ajoutant divers autres comptes on obtient un total de 6,897,193 fr. 95 c. pour 22,497 comptes individuels d'instituteurs.

Les *Sociétés de secours mutuels* ont trois comptes: leurs versements pour fonds de retraites, leurs comptes de dépôts et leur compte de dotation de 10 millions.

L'importance du premier compte continue à s'accroître; elle s'est augmentée de 900,000 fr. en 1860; et le solde créditeur au 31 décembre était de 4,034,481 fr. 42 c.; il n'y avait encore à cette date que 169 pensions de vieillesse, constituées, et représentant une moyenne de 53 fr. par tête; mais le nombre et le chiffre de ces rentes alimentaires ne tarderont pas à s'accroître, et cela dans la proportion du fonds de retraites lui-même.

Leur compte de dépôt est créditeur d'un solde de 1,752,581 fr. 67 c., soit avec une augmentation de plus de 350,000 fr. sur l'année précédente; le nombre des sociétés déposantes s'est élevé de 276 à 330.

La dotation de 10 millions, accordée en 1852 aux Sociétés de secours mutuels, a été consolidée en rentes sur l'État, et l'achat qui a été fait à la Bourse, suivant un décret impérial, a porté le revenu de cette dotation de 400,000 fr. à 437,500 fr. en rentes 3 %. Cette augmentation est très-opportune pour les besoins résultant de l'accroissement du

nombre des Sociétés et de l'annexion des trois nouveaux départements.

Le compte de fonds de dotation se balançait, au 31 décembre, par un solde d'intérêts de 643,471 fr. 57 c. en faveur des Sociétés.

On comprend sous la dénomination de *services militaires* les services concernant l'armée, en dehors de la Caisse de la dotation de l'armée, tels que les *fonds de masse*, les *successions militaires* et les *dépôts et fondations militaires*, pour lesquels des versements sont effectués à la Caisse des dépôts et consignations.

Les deux premiers comptes sont créditeurs, au 31 décembre 1860, de 1,135,907 fr. 02 c.

Le troisième, celui des dépôts et fondations militaires, est créditeur de 732,181 fr. 07 c.; il s'est élevé, en 1860, de 565,000 fr. par suite des versements faits par le gouvernement sarde, aux noms des remplaçants savoisiens et niçois, passés au service français, au nombre de 363, et qui ont droit tant au remboursement de leurs primes de remplacement à l'expiration de leur temps qu'au service des intérêts à 4 °/ₒ payables tous les trois mois pendant qu'ils sont sous les drapeaux.

Indemnité des colons de Saint-Domingue et emprunt d'Haïti. — Le gouvernement haïtien a effectué en 1860 des versements, montant à 2,872,917 fr. 14 c., qui ont suffi, avec le solde au 31 décembre 1859, pour acquitter les sommes exigibles pour les divers services dont la Caisse des dépôts est chargée pour le compte de cet État.

Il a été procédé, pendant le cours de cette année, au payement de la 22e annuité (1859) de l'indemnité de Saint-Domingue, s'élevant à 2,400,000 fr., à celui des annuités échues de l'emprunt de 1825, montant à 318,690 fr., et des annuités arriérées reportées à l'échéance de 1860, s'élevant à 174,345 fr., ainsi qu'à l'amortissement de 306 obligations, désignées par le sort, pour un capital de 306,000 fr.

Après ces opérations, le compte du gouvernement haïtien était encore créancier au 31 décembre 1860,

D'une somme de...............	1,940,964 16	2,384,306 28
Pour son *compte de versements.*	443,352 12	

De plus à la même date, il était créancier :	
1° A son compte, premier cinquième de l'indemnité de	384,040 22
2° A son compte, des quatre derniers cinquièmes de l'indemnité de	818,931 36
3° Son compte de payements pour l'emprunt contracté en 1825	67,505 »
Ensemble	3,654,782 86

Le service financier de la *Légion d'honneur* a beaucoup accru son mouvement en 1860 : les recettes ont excédé de 6,364,661 fr. 67 c. celles de 1859, par suite du versement anticipé de la subvention de l'État, pour assurer le payement des traitements à partir du 1er janvier, et, d'une autre part, il y a eu sur les dépenses une augmentation de 822,000 fr., correspondante à celle du nombre des parties prenantes, car c'est en 1860 que la loi du 11 juin 1859, qui appelle à jouir du traitement les officiers promus depuis 1814, a commencé à recevoir son exécution. Il a été déjà fait, en faveur de ces anciens légionnaires, application de la décision impériale du 12 juin dernier, prescrivant le payement, par semestre et sur titres, de tous les traitements de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, ce qui doit recevoir son exécution complète à partir du 1er juillet prochain. — A la suite de ces divers mouvements, le compte courant de la Légion d'honneur est resté,

Au 31 décembre 1860, créancier de	8,123,160 82
Mais les avances faites à cet établissement, en vertu de la loi du 21 juin 1845, présentent un solde débiteur de	720,572 85
Ce qui réduit la somme en sa faveur à	7,402,587 97
Le solde créancier du compte de la compagnie des canaux du Midi, d'Orléans et du Loing, au 31 décembre 1859, s'élevait à	1,457,908 39
Pendant l'année 1860, les recettes ont excédé les dépenses de	82,778 96
Ce qui élève le solde créancier à	1,540,687 35

Les fonds de *retraite au profit des agents des services*

départementaux, communaux et autres, gérés par la Caisse des dépôts et consignations, sont au nombre de 231, et les pensionnaires auxquels elle paye les arrérages trimestriels, au nombre de 4,073. Ce service donne lieu à un mouvement de fonds d'environ 10 millions, qui varie peu d'une année à l'autre, et à des achats de rentes qui ont employé en 1860 un capital de 1,531,041 fr. 55 c. — Le service des pensions ecclésiastiques allouées sur le produit de la dotation spéciale de 5 millions est compris dans le nombre des pensionnaires indiqués ci-dessus ; cette dotation, placée en rentes 3 p. 100, donne un revenu de 216,476 fr., au lieu de 200,000 fr. que le Trésor payait annuellement

Cette caisse était créancière au 31 décembre 1860, d'un solde de 1,255,106 fr. 93 c.

Les fonds restés disponibles au crédit du compte ouvert à l'ancien *domaine extraordinaire* n'ont éprouvé aucune variation depuis 9 années ; le solde créancier, au 31 décembre 1860, est de 81,967 fr. 97 c.

Le solde créancier des *profits et pertes*, au 31 décembre 1860, présente un bénéfice acquis à l'État, pour l'exercice 1860, qui s'élève à 1,830,962 fr. 44 c.

Les intérêts échus et calculés au profit de divers correspondants créanciers de la Caisse des dépôts s'élèvent à 25,852,555 fr. 25 c.

Le compte de *réserve provenant des Caisses d'épargne* représente la différence entre le taux (4 p. 100) des intérêts payés aux déposants et celui obtenu sur les diverses valeurs prises par la Caisse comme emploi des fonds déposés. Cette réserve est destinée à pourvoir aux éventualités de pertes que pourrait occasionner une réalisation forcée de ces valeurs.

Le solde, au crédit de ce compte, était, au 31 décembre 1860, de 772,608 fr. 20 c.

Le nombre des versements *à la Caisse des retraites pour la vieillesse*, qui s'est élevé à 108,395, présente sur l'année antérieure une augmentation de plus de 29 p. 100. Le chiffre des sommes versées *s'est élevé à*............ 4,475,987 41

En ajoutant à cette somme les arrérages perçus.	1,334,180 »
Le total des recettes est de.....................	5,840,167 41
Les remboursements de capitaux réservés sont de.	844,860 31
Il reste alors pour être employé en rentes......	4,995,307 10

Il a été acheté avec cette somme 233,628 fr. de rentes 4 1/2 et 4 °/ₒ, d'où résulte pour le capital employé un intérêt moyen de près de 4,68, supérieur à celui de 4,50 auquel les tarifs de la Caisse sont calculés.

Les rentes viagères que la Caisse a fait inscrire au grand livre, en 1860, s'élèvent à 271,400 fr. aux noms de 1,976 parties. Il a été annulé, en compensation, par la Caisse d'amortissement, 124,245 fr. de rentes 4 °/ₒ, représentant un capital égal à celui des rentes viagères inscrites. Tous ces chiffres sont supérieurs à ceux de l'année précédente.

Depuis sa création, en 1851, la Caisse des retraites a reçu, aux noms de 112,094 déposants, 488,488 versements dont le montant, joint aux arrérages des rentes de son portefeuille,

A porté ses recettes à........................	69,266,978 84
Les remboursements de capitaux réservés ayant été de..................................	5,574,745 55
Il est resté disponible pour achats de rentes...	63,692,233 29

Il a été acheté 2,806,349 fr. de rentes de toute nature sur lesquelles il a été annulé successivement 1,368,132 fr. en compensation de 3,239,342 fr. de rentes viagères inscrites; et il reste en portefeuille 1,438,217 fr. de rentes pour faire face aux engagements contractés envers les déposants.

La Caisse des retraites pour la vieillesse était, au 31 décembre 1860,

créancière d'un solde de.....................	608,168 99
et son compte de transfert d'office pour les instituteurs communaux de..................	36,942 84

Le service de la *Caisse de la dotation* a été considérable en 1860; le nombre des rengagements et remplacements s'est *élevé à 38,760*, soit 16,303 de plus qu'en 1859. Ce sont

autant de comptes individuels que la Caisse des dépôts a ouverts et qui ont porté à plus de 119,000 le nombre total des comptes depuis la création de cette institution.

Les recettes de l'année ont été de............	70,246,173 36
Et les dépenses de...........................	40,457,430 06
L'excédant des recettes a été alors de.........	23,788,743 30
Qui, joint au solde en caisse au 31 décembre 1859..................................	30,555,793 43
présente un total disponible de...............	60,344,536 73
Sur lequel il a été mis à la disposition du Trésor.	54,999,989 81
Il restait alors, au 31 décembre 1860, un solde créditeur de.............................	5,344,546 92

La Dotation de l'armée est propriétaire de 9,316,609 fr. de rentes 3 %, représentant un actif de 212,999,908 fr. 69 c., valeur plus que suffisante pour couvrir tous ses engagements.

Les versements volontaires présentent, au 31 décembre, un solde créditeur de.......................	389,041 50
Et les versements avant l'appel un solde de...	2,300 »

Pour compléter le passif de la Caisse des dépôts, tel qu'il résulte de son bilan, il nous reste à indiquer les soldes créditeurs des comptes suivants :

1° Les traites à payer, dont la balance est de..	2,870,461 54
2° Le compte des receveurs généraux pour transferts des fonds des Caisses d'épargne, présentant un solde créditeur de............	51,516 83
Ensemble...............	2,921,978 30
Dont il faut déduire le solde du compte courant des receveurs généraux à leur débit.........	1,757,797 94
Reste pour solde créditeur au 31 décembre.....	1,164,180 43

Le total général du passif est donc au 1er janvier 1861, de 610,036,379 fr. 12 c.; il est représenté à la même époque par les créances actives et les valeurs de Caisse et de portefeuille existant à la Caisse des dépôts.

ACTIF.

Prêts aux départements et aux communes. Le montant des sommes prêtées s'élève, *au 31 décembre* 1860, à....................................	46,552,756 80

Ces sommes, au 31 décembre 1859, montaient à.	40,726,355 91
Augmentation en 1860........................	5,826,400 89

Les mouvements de fonds pendant l'année, ont été de plus de 20 millions, ainsi qu'il suit :

Sommes prêtées..............................	13,098,468 49
— remboursées..........................	7,272,067 60
Excédant des sommes prêtées................	5,826,400 89

Cette somme comprend 2,389,132 fr. 64 c. restant dus à la Caisse des dépôts, sur les avances faites aux communes de la Savoie et de l'arrondissement de Nice, avant l'annexion, et remboursés à la Caisse des dépôts de Turin.

Trésor public. Compte courant. — Le Trésor public était débiteur en compte courant (à 3 °/₀), au 31 décembre 1860, d'un solde de 73,052,050 fr. 41 c.

Trésor public. Compte de placement des fonds des Caisses d'épargne. — Le Trésor public reçoit les fonds restés libres sur les dépôts des Caisses d'épargne, et les tient à la disposition de la Caisse des dépôts, à l'intérêt de 4 °/₀ : ce compte était débiteur, au 31 décembre 1860, de 158,347,314 fr. 30.

Trésor public Compte courant pour la Caisse de la dotation de l'armée. — Les fonds non employés de la dotation de l'armée sont également placés au Trésor qui en paye l'intérêt à 3 °/₀ : ce compte était débiteur au 31 décembre 1860, de 5,344,546 fr. 92 c.

Créances arriérées en souffrance. — Sont encore comprises dans l'actif de la Caisse des dépôts plusieurs créances arriérées qui restent à recouvrer au 1er janvier 1861, pour une somme de 54,624 fr. 76 c.

Il faut également y ajouter :

1° Le capital des rentes déposées chez les receveurs généraux, préposés de la Caisse, à titre de garantie de surenchères, de cautionnements des caissiers des Caisses d'épargne et de dépôts trentenaires de ces mêmes Caisses, s'élevant à 781,901 fr. 86 c.

2° Le montant des valeurs ou monnaies étrangères en recouvrement, 38,350 fr.

Le complément de l'actif de la Caisse des dépôts est formé par les capitaux non employés, existant dans sa caisse

et dans son portefeuille, au 31 décembre, comme suit :

Numéraire en caisse........................	901,605 44
Effets à recevoir............................	1,490,938 36
Effets publics appartenant à la Caisse..........	112,899,169 06
Valeur provenant des Caisses d'épargne......	208,543,065 11
Rentes provenant des fonds de retraites des sociétés de secours mutuels. 100,000 fr. de rentes 3 p. 100 ayant coûté................	2,030,056 10
TOTAUX.........	325,864,834 07
TOTAL de l'actif égal au passif...........	610,036,379 12

COMMERCE EXTÉRIEUR ET NAVIGATION DE LA FRANCE

PENDANT L'ANNÉEE 1860

(Extrait du document officiel.)

Commerce général et commerce spécial. — Le commerce général de la France avec ses colonies, et les puissances étrangères a embrassé, en 1860 (1) (importations et

(1) Le tableau ci-après, divisé en trois périodes quinquennales, présente, en *valeurs officielles*, le mouvement général du commerce de la France pendant les quinze dernières années.

Années.	1re *Période.* Importations.	Exportations.	Total.	Années.	2e *Période.* Importations.	Exportations.	Total
	mill.	mill.	millions.		mill.	mill.	millions.
1846	1,257	1,180	2,437	1851	1,158	1,629	2,787
1847	1,343	1,271	2,614	1852	1,438	1,632	3,120
1848	862	1,153	2,015	1853	1,632	1,861	3,493
1849	1,143	1,423	2,565	1854	1,709	1,788	3,497
1850	1,174	1,531	2,785	1855	1,952	2,027	3,979
Totaux.	5,778	6,558	12,336	Totaux	7,889	8,987	16,876

3e *Période.*

Années.	Importations.	Exportations.	Total.	Années.	Importations.	Exportations.	Total.
	mill.	mill.	millions.		mill.	mill.	millions.
1856	2,268	2,320	4,588	1859	2,148	2,756	4,904
1857	2,236	2,357	4,593	1860	2,393	2,949	5,342
1858	2,035	2,442	4,477				
				Totaux.	11,080	12,824	23,904

Augmentation de la deuxième période sur la première. 37 °/o
— de la troisième période sur la première. 94 »
— *de la troisième période* sur la deuxième. 42 »

exportations réunies), une masse de produit représentant 5,342 millions en valeurs *officielles* et 5,805 millions en valeurs *actuelles*. Il y a, pour les premières, augmentation de 438 millions (9 p. $^o/_o$) comparativement à l'année précédente, et de 834 millions (19 p. $^o/_o$) sur la moyenne de la période quinquennale antérieure à 1860.

Les valeurs *actuelles* sont supérieures de 463 millions aux valeurs correspondantes de 1859.

A l'importation, les valeurs *officielles* ont atteint le chiffre de 2,393 millions à peu près, lequel dépasse de 244 millions celui de 1859 et de 265 millions la moyenne quinquennale. Les valeurs *actuelles* s'élèvent à 2,657 millions, et présentent une différence en plus de 302 millions sur les valeurs *actuelles* de l'année précédente.

A l'exportation, le montant des valeurs *officielles*, qui est d'un peu plus de 2,949 millions, excède de 194 millions celui de 1859. Comparativement à la moyenne quinquennale, l'augmentation est de 569 millions. Les valeurs *actuelles*, dont le chiffre total est de 3,148 millions, dépassent de 91 millions seulement celles de 1859 (3,057 millions).

Commerce spécial. — Envisagés au point de vue du commerce spécial, les faits se résument de la manière suivante pour 1860 :

	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles
Importations et exportations réunies.........	3,676 millions.	4,174 millions.
Les chiffres de 1859 étaient de..................	3,402 —	3,907 —
Différence en plus pour 1860................	274	267

Dans les chiffres ci-dessus, les importations sont comprises pour 1,585 millions en valeurs *officielles*, et pour 1,897 millions en valeurs *actuelles ;* les exportations, pour 2,091 millions et 2,277 millions. C'est, relativement à l'année 1859, une augmentation de 181 millions sur les valeurs *officielles* et de 256 millions sur les valeurs *actuelles* des marchandises importées ; de 93 millions sur les valeurs *officielles* et de 11 millions seulement sur les valeurs *actuelles* des marchandises exportées.

Les marchandises étrangères admises temporairement pour recevoir une transformation ou un complément de main-d'œuvre en France ne figurent, ni à l'importation, ni à l'exportation, dans les comptes du commerce spécial. Elles représentent, en 1860, 56 millions, à peu près, de valeurs *officielles*, et 56 millions aussi de valeurs *actuelles*. Les produits réexportés après main-d'œuvre comprennent 83 millions (valeurs *officielles*) et 121 millions (valeurs *actuelles*).

En ajoutant ces chiffres à ceux des opérations ordinaires d'entrée et de sortie, on obtient, comme expression complète de l'importance du commerce spécial, les résultats comparatifs ci-après :

	Valeurs officielles.		Valeurs actuelles	
IMPORTATIONS.				
Valeurs officielles......	1,446	millions.	1,641	millions.
Valeurs actuelles.......	1,682	—	1,953	—
EXPORTATIONS.				
Valeurs officielles......	2,064	—	2,174	—
Valeurs actuelles.......	2,344	—	2,378	—

Commerce par mer et par terre.— Valeurs officielles. — Une légère différence existe, pour 1860, comparativement aux années précédentes, dans l'emploi des deux modes de transport des marchandises du commerce extérieur, *par mer et par terre ;* au lieu de 72 et 28 p. °/₀, chiffres moyens de chacune de ces années, la proportion a été, en dernier lieu, de 71 et 29 p. °/₀ environ. L'accroissement des transports par terre a profité à la fois à l'exportation et à l'importation ; voici, au surplus, quelles ont été, par mode de transport, en 1860, les valeurs *officielles* et les valeurs *actuelles*.

	Valeurs officielles.		Valeurs actuelles.	
IMPORTATIONS.				
Commerce par mer......	1,591	millions	1,767	millions.
Commerce par terre.....	801	—	890	—
EXPORTATIONS.				
Commerce par mer......	2,204	—	2,352	—
Commerce par terre.....	745	—	796	—

Commerce par mer. — Dans les *transports* par mer, qui ont embrassé *une valeur officielle* totale de 3,795 mil-

lions (importations et exportations réunies), la part du pavillon français a été de 1,755 millions, ou de 46 et plus p. °/₀. Elle n'avait été que de 44.7 p. °/₀ en 1859. La moyenne quinquennale est aussi inférieure au chiffre de 1860 : elle ne s'élève qu'à un peu plus de 45 p. °/₀.

Sur ces 1,755 millions, 460 millions reviennent à la navigation réservée, et 1,295 millions à la navigation internationale de concurrence, à laquelle la marine étrangère a, de son côté, pris part pour 2,040 millions.

Dans cette navigation de concurrence, il existe, en faveur de notre pavillon, une augmentation de 144 millions (12 p. °/₀ comparativement à l'année précédente, et de 221 millions (21 p. °/₀) sur la moyenne quinquennale. La marine étrangère a gagné 93 millions (5 p. °/₀) sur 1859, et 266 millions (15 p. °/₀) sur la moyenne quinquennale.

Pays de provenance et pays de destination. — Les puissances étrangères avec lesquelles nos échanges ont eu le plus d'importance en 1860, sont : l'Angleterre, les États-Unis, la Suisse, l'Association commerciale allemande, la Belgique, les États-Sardes, l'Espagne, la Turquie, le Brésil et la Russie. Elles figurent ensemble pour les 75 centièmes à peu près des valeurs *officielles* et pour les 73 centièmes environ des valeurs *actuelles* dans la somme totale des marchandises qui ont fait l'objet de ces échanges.

En outre, l'Algérie et nos autres possessions d'outre-mer sont comprises pour 7 centièmes 1/2 dans les valeurs *officielles* et pour 7 centièmes 1/2 aussi dans les valeurs *actuelles* de ces marchandises.

Pays de provenance. — Les pays de provenance se présentent dans l'ordre suivant, d'après le rang que leur assigne le chiffre des valeurs *officielles* des produits importés. (V. aussi plus loin p. 67 et suiv.)

ANGLETERRE.

Commerce général.	Commerce spécial.
412 millions. Chiffre qui dépasse de **12** p. **100** celui de **1859**, et de **18** p. **100** la moyenne quinquennale.	**252** millions. C'est une augmentation de **13** p. **100** sur **1859**, et de **7 1/2** p. **100** sur la moyenne quinquennale.

ÉTATS-UNIS.

284 millions. Augmentation de 31 p. 100 sur 1859, et de 26 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

258 millions. Augmentation de 32 p. 100 sur 1859, et de 85 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

SUISSE.

271 millions. Chiffre à peu près égal à celui de 1859, et qui dépasse de 26 p. 100 la moy. quinquennale.

39 millions. Chiffre à peu près égal à ceux des deux périodes de comparaison.

ASSOCIATION COMMERCIALE ALLEMANDE.

241 millions. Augmentations de 24 et 33 p. 100 sur les deux termes de comparaison.

82 millions. Augmentation de 13 p. 100 sur 1859, et de 10 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

BELGIQUE.

216 millions. Augmentation de 17 p. 100 sur 1859, mais encore diminution de plus de 3 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

148 millions. Augmentation de 14 p. 100 sur 1859, et de 7 p. 100 comparativement à la moyenne quinquennale.

TURQUIE.

109 millions. Augmentations de 12 et 17 p. 100.

80 millions. Augmentations : 9 et 14 p. 100.

ÉTATS SARDES.

107 millions. Augmentation de 13 p. 100 sur 1859, et diminution de 2 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

90 millions. Augmentations : 29 et 4 p. 100.

ESPAGNE.

77 millions. Augmentation de 7 p. 100 sur 1859, et diminution de 8 p. 100, au contraire, sur la moyenne quinquennale.

58 millions. Augmentation de 12 p. 100 sur 1859, mais diminution de 8 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

RUSSIE.

71 millions. Augmentation de 15 1/2 p. 100 sur 1859, et de 9 1/2 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

56 millions. Augmentation de 3 p. 100 sur 1859, et de 18 1/2 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

INDES ANGLAISES.

59 millions. Diminution de 15 1/2 p. 100 sur 1859, et de 27 p. 100 sur la moyenne *quinquennale.*

68 millions. Diminution de 5 p. 100 sur 1859, et de 4 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

Les produits de l'Algérie livrés au marché intérieur de la métropole en 1860 se sont élevés à 48 millions (valeurs *officielles*), tandis qu'ils n'avaient atteint en 1859 que le chiffre de 41 millions. La moyenne quinquennale n'est encore que de 36 millions.

Ceux de l'île de la Réunion se sont élevés à 42 millions, au lieu de 38 millions en 1859. La moyenne quinquennale est de 37 millions.

Les autres possessions françaises d'outre-mer ont, en général, présenté des résultats sensiblement supérieurs à ceux de 1859 et de la moyenne quinquennale.

Pays de destination. — En résumant de la même manière les faits de l'exportation, on voit que les principaux pays de destination, d'après l'importance, en valeurs *officielles*, des marchandises qui y ont été expédiées, sont :

Commerce général.	Commerce spécial.
L'ANGLETERRE.	
682 millions. Soit 9 p. 100 de plus qu'en 1859, et 46 1/2 p. 100 de plus aussi que la moyenne quinquennale.	494 millions. Augmentation de 4 p. 100 sur 1859, et de 48 p. 100 sur la moyenne quinquennale.
LES ÉTATS-UNIS.	
322 millions. Diminutions de 12 et 7 p. 100 sur les deux périodes.	211 millions. Diminution : 14 et 1/2 p. 100.
LA SUISSE.	
296 millions. Augmentations : 14 et 51 p. 100.	124 millions. Augmentations : 18 et 47 p. 100.
L'ASSOCIATION COMMERCIALE ALLEMANDE.	
195 millions. Augmentations : 17 et 51 p. 100.	154 millions. Augmentations : 11 et 48 p. 100.
LA BELGIQUE.	
169 millions. Diminution de 1 p. 100 sur 1859, et augmentation de 3 p. 100 sur la moy. quinquennale.	154 millions. Augmentations : 2 et 5 p. 100.
LES ÉTATS SARDES.	
167 millions. Augmentations : 16 et 54 p. 100.	118 millions. Augmentations : 10 et 51 p. 100

L'ESPAGNE.

138 millions. Augmentation de 1 1/2 p. 100 sur 1859, et diminution de 4 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	100 millions. Comme en 1859, diminution de 3 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

LA TURQUIE.

86 millions. Augmentations : 15 et 7 p. 100.	42 millions. Augmentation de 1 p. 100 sur 1859, et diminution de 16 p. 100 sur la moy. quinquennale.

BRÉSIL.

78 millions. Chiffre égal à celui de 1859, et supérieur de 14 p. 100 à la moyenne quinquennale.	53 millions. Diminution de 1 p. 100 sur 1859, et augmentation de 13 1/2 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

RIO-DE-LA-PLATA.

46 millions. Augmentation de 90 p. 100 sur 1859, et de 97 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	31 millions. Augmentation de 85 p. 100 sur 1859, et de 95 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

L'ensemble des expéditions faites à destination de l'Algérie a été de 195 millions, chiffre supérieur de 17 p. °/₀ à celui de 1859 et de 34 p. °/₀ à la moyenne quinquennale. Les marchandises françaises comprises dans ces expéditions représentent une valeur de 189 millions. Il avait été extrait du marché de la métropole, pour l'Algérie, 159 millions en 1859 et 140 millions en moyenne pendant les cinq années composant la dernière période quinquennale; ce sont, pour 1860, des différences en plus de 19 et 35 p. °/₀.

Les expéditions à destination des colonies et autres possessions françaises extérieures ont aussi augmenté, tant au commerce spécial qu'au commerce général. Il n'y a guère eu d'exception que pour le Sénégal, qui présente des résultats en sens inverse.

Nature de produits. — *Importations.* — Dans la somme de 2,392 millions (valeurs *officielles*) dont se compose le commerce général à l'importation, les matières nécessaires à l'industrie figurent pour 1,389 millions, dont 1,179 millions s'*appliquent à celles* qui ont servi à alimen-

ter le travail dans nos usines et manufactures (commerce spécial). En 1859, la valeur de ces produits ne s'était élevée qu'à 1,201 millions et 1,001 millions. L'excédant porte, en grande partie, sur le coton, les laines en masse, les soies et la houille.

La comparaison avec la moyenne quinquennale fait pareillement ressortir, en faveur de 1860, sur les matières nécessaires à l'industrie, une augmentation de 232 millions au commerce général, et de 217 millions au commerce spécial.

Les objets de consommation naturels et fabriqués, importés à toutes destinations (commerce général), sont évalués à 1,003 millions, soit à 56 millions de plus qu'en 1859, et à 32 millions de plus aussi que la moyenne quinquennale. Ceux de ces produits qui ont été livrés au marché intérieur offrent, d'un autre côté, une augmentation de 3 millions sur 1859, tandis que le chiffre en est inférieur de 57 millions à celui de la moyenne quinquennale.

Quant aux valeurs *actuelles*, qui n'étaient en 1859 que de 1,429 millions au commerce général, et de 1,206 millions au commerce spécial, pour les matières nécessaires à l'industrie, elles ont atteint les chiffres de 1,684 millions et 1,443 millions en 1860. Les objets de consommation naturels ont aussi beaucoup augmenté de prix aux deux commerces. Les objets de consommation fabriqués ont, au contraire, été moins chers.

Exportations. — Les valeurs *officielles* des exportations se décomposent de la manière suivante :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Produits naturels........	838 millions.	563 millions.
Objets manufacturés	2,111 —	1,528 —
Totaux.........	2,949	2,091

Comparativement à l'année 1859, il y a eu, au commerce spécial comme au commerce général, diminution sur les produits naturels, tandis que les objets manufacturés présentent, au contraire, de notables accroissements.

Toutefois, rapproché de la moyenne quinquennale, le chiffre des produits naturels offre une augmentation de *plus* de 25 p. °/₀ au commerce général et de 35 p. °/₀ au

commerce spécial; celui des objets manufacturés est supérieur de 23 et 19 p. °/₀ à cette moyenne.

Quant aux valeurs *actuelles*, elles n'ont augmenté ni au commerce spécial ni au commerce général, sur les objets manufacturés, dans une proportion équivalente à l'accroissement des valeurs *officielles;* mais les produits naturels ont renchéri davantage.

On a vu que la valeur *officielle* de la totalité des marchandises exportées de notre marché intérieur s'est élevée à 2,091 millions en 1860. Dans ce chiffre, la part de celles expédiées à l'étranger sous bénéfice de primes ou drawbacks a été de :

375,689,891 f.	»	pour les marchandises ayant obtenu la restitution des droits payés à l'importation;
Et 36,774,848	»	pour celles qui ont donné lieu au remboursement de la taxe de consommation appliquée aux sels ayant servi à leur fabrication.

Le tableau suivant contient la comparaison, en valeurs *officielles* et en valeurs *actuelles*, des exportations effectuées avec primes.

	1859.	1860.
Valeurs officielles. Produits divers.	409,278,721	375,689,891
— Viandes et beurres salés....	10,962,529	15,423,741
— Produits dérivés du sel.....	18,242,828	21,351,107
TOTAUX.........	438,484,078	412,464,739
Valeurs actuelles. Produits divers.	281,128,614	260,279,077
— Viandes et beurres salés...	21,113,870	30,192,952
— Produits dérivés du sel.....	14,091,381	15,990,177
TOTAUX..........	316,337,865	306,462,206

La somme totale des primes d'exportation ou drawbacks payés par le Trésor avait été, en 1859, de 48,801,915 fr. Elle n'atteint, en 1860, que 42,627,871 francs (1).

(1) Ne sont comprises dans ces chiffres ni les primes payées pour les viandes et beurres salés exportés, ni celles afférentes à différents produits à base de sel, ni les primes d'encouragement pour la grande pêche. Ces dernières sont liquidées et ordonnancées par le département *de l'agriculture, du commerce et des travaux publics*.

En prenant la moyenne quinquennale pour terme de comparaison, la diminution pour 1860, malgré le changement de régime survenu dans le cours de cet exercice, n'est que de 536,709 francs (1 p. %).

La taxe de consommation perçue sur les sels a été remboursée, dans les proportions déterminées, sur :

3,459,334 kilog. de viandes salées, soit 30 p. 100 de plus qu'en 1859;
9,634,266 kilog. de beurre salé, soit 43 p. 100 de plus qu'en 1859;
36,461,151 kilog. de produits chimiques et autres, soit 4 p. 100 de plus qu'en 1859.

Les bouteilles de verre de toute sorte sont entrées dans ce dernier chiffre pour 23,048,379 kil., c'est-à-dire pour une quantité supérieure de 4 p. % à celle de 1859.

Importations temporaires. — Le mouvement des marchandises importées temporairement, à charge de réexportation après main-d'œuvre, tendant à prendre une extension progressive, il a paru utile de le résumer dans un tableau spécial.

Nous avons dit que les matières étrangères travaillées en France sous ce régime représentent, en 1860, une somme de 56 millions à peu près (valeurs *officielles*). Voici la décomposition de ce chiffre :

	mill.		mill.
Froment. (Grains.)........	15	Garance en racines sèches.	4
Graines oléagineuses de toute espèce...........	12	Fers étirés en barres.....	3
Fonte brute..............	7	Acier en barres..........	1
Plomb brut..............	5	Autres marchandises admissibles au régime créé par la loi du 5 juillet 1836.	4
Tôle....................	5		

Sur la moyenne quinquennale, l'augmentation est de 86 p. % dans l'ensemble; tous les produits admis temporairement ont pris part à l'accroissement, à l'exception des gommes du Sénégal, qui ont éprouvé une diminution de 60 p. %.

La valeur des objets fabriqués réexportés a été de 83 millions en 1860. Elle n'avait été que de 66 millions en 1859, et de 30 millions 1/2 en moyenne pendant la

période quinquennale. C'est une augmentation de 26 p. °/₀ sur 1859 et de 104 p. °/₀ sur cette moyenne.

Les navires armés pour la pêche de la morue ont rapporté 304,299 quintaux métriques de morues vertes et sèches, d'huiles, de draches, de rogues et d'issues; soit 15,581 quintaux, ou 5 p. °/₀ de plus qu'en 1859.

Les exportations de morues sèches sous bénéfice de prime continuent de fléchir de plus en plus : une diminution de 28,463 quintaux métriques (48 p. °/₀) existe pour 1860, comparativement à l'année précédente, sur les expéditions à destination de nos colonies et de l'Italie.

Les armements pour la pêche de la morue en 1860 comprennent 468 navires ayant 13,961 hommes d'équipage ; c'est 48 navires, soit 9.30 p. °/₀ de moins qu'en 1859, e 31 navires, soit 6.62 p. °/₀, de plus que la moyenne quinquennale.

Pour les équipages, il y a, en 1860, 13,961 hommes, soit 6.63 p. °/₀ de moins qu'en 1859, et 1,216 hommes, soit 8.82 p. °/₀, de plus que la période quinquennale.

Les produits exportés directement des lieux de pêche en 1860 présentent au total 10,560,279 kilog. Relativement à 1859, il y a diminution de 2,741,703 kilog., soit 20.60 p. °/₀. Comparativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 841,905 kilog., soit 7.38 p. °/₀.

Quant aux exportations des ports de France, elles ont été, en 1860, de 2,807,069 kilog. Comparées à 1859, elles offrent une diminution de 3,294,222 kilog., soit 54 p. °/₀. Relativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 3,625,687 kilog., soit 56.36 p. °/₀.

Dans l'ensemble, les exportations en 1860 ont atteint 13,367,348 kilog. Relativement à 1859, il y a diminution de 6,035,925 kilog., soit 31 p. °/₀. Comparativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 4,467,592 kilog., soit 25.05 p. °/₀

Pêche de la baleine. — Les produits en huiles et en fanons rapportés de la pêche de la baleine et du cachalot n'ont été que de 3,266 quintaux métriques en 1860, tandis qu'ils avaient atteint le chiffre de 6,472 quintaux métriques en 1859. La différence *en moins* est de 50 p. °/₀.

Elle est de 57 p. % comparativement à la moyenne quinquennale.

Pêche du hareng. — 697 navires, jaugeant ensemble 21,732 tonneaux, ont été armés en 1860 pour la pêche du hareng. Ils étaient montés de 9,662 hommes d'équipage. Les armements de 1859 n'avaient compris que 629 voiles et 17,792 tonneaux, et la force totale des équipages n'était que de 8,331 hommes. C'est 68 navires, 3,940 tonneaux et 1,331 hommes d'équipage de plus pour 1860.

Rapprochés de la moyenne quinquennale, les résultats de l'année 1860 sont très-favorables aussi : les différences en plus sont de 88 navires, 3,924 tonneaux et 1,213 hommes.

Toutefois les quantités de harengs, tant frais que salés, qui ont été rapportés dans nos ports en 1860, ont été inférieures de 406,000 kilog. à celles de 1859, quoiqu'elles aient dépassé de plus de 2 millions de kilog. la moyenne quinquennale.

Entrepôts. — Le poids total des marchandises de toute nature entrées dans les entrepôts de l'empire en 1860 a été de 14,673,575 quintaux métriques, représentant en valeurs *officielles* 754 millions. En 1859, les produits introduits dans ces établissements composaient un poids de 14,886,270 quintaux, valant ensemble 745 millions de francs. Il y a eu, dès lors, diminution de 212,695 quintaux (2 p. %) sur le poids, et augmentation de 9 millions de francs (1 p. %) sur les valeurs *officielles*.

Si l'on prend les valeurs actuelles pour base de comparaison, l'augmentation de 1860 sur 1859 s'élève à 78 millions.

Relativement à la moyenne quinquennale, il y a, pour 1860, infériorité de 1,869,003 quintaux métriques sur le poids, et de 55 millions sur les valeurs *officielles*.

Quant à l'importance relative des différents entrepôts, elle est restée la même en ce qui concerne Marseille, le Havre, Bordeaux et Nantes, qui ont conservé, sous le double rapport des quantités et des valeurs, le rang qu'ils occupaient en 1859 : ceux-ci représentent, quant au poids, les 72/100, et, en valeurs, les 87/100 de la totalité des marchandises entreposées.

Transit. — Les marchandises étrangères expédiées en transit par la France en 1860 ont eu un poids total de 2,124,481 quintaux métriques. C'est une augmentation de 905,912 quintaux métriques sur 1859. Elle porte principalement sur les métaux, le café, les tissus de coton, le sucre raffiné, et sur les céréales et la houille.

Sous le rapport de la valeur, les opérations de transit représentent 619 millions (valeurs *officielles*) et 609 millions (valeurs *actuelles*). L'augmentation est de 102 millions (20 p. %, sur les valeurs *officielles*, et de 72 millions (12 p. %) sur les valeurs *actuelles* de 1859.

Sous le rapport de la valeur, les opérations de transit représentent 619 millions (valeurs *officielles*) et 609 millions (valeurs *actuelles*). L'augmentation est de 102 millions (20 p. %) sur les valeurs *officielles*, et de 72 millions (12 p. %) sur les valeurs *actuelles* de 1859.

Les tissus de coton ont pris le premier rang, avec un chiffre de 132 millions (valeurs *officielles*). Viennent ensuite : les tissus de soie, avec 131 millions ; les tissus de laine, avec 61 millions ; les soies, avec 49 millions ; le coton en laine, avec 19 millions ; l'horlogerie (16 millions) ; les fontes, fer et acier (12 millions) ; les tissus de lin ou de chanvre (10 millions).

En ajoutant aux chiffres ci-dessus de l'ensemble des opérations du transit proprement dit ceux afférents aux marchandises qui ont été réexportées en transit, après avoir été placées sous le régime des admissions temporaires pour recevoir un complément de main-d'œuvre en France, on obtient :

		VALEURS	
	Quint. métr.	Officielles.	Actuelles.
En 1859..............	3,227,801	689 millions.	707 millions.
Les résultats de l'année précédente étaient de	1,763,005	552 —	583 —

D'où ressort une augmentation de 1,464,796 quintaux métriques quant au poids, de 137 millions sur les valeurs *officielles* et de 124 millions sur les valeurs *actuelles*.

Comme pays de provenance, la Suisse, l'Association allemande et l'Angleterre figurent en première, en seconde et en troisième ligne.

Les pays de destination se classent dans l'ordre suivant : la Suisse, l'Angleterre, les États-Unis, l'Association allemande, les États Sardes, etc.

Perceptions. — Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 171,475,403 fr. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Droits d'entrée	131,886,254 fr.
— de sortie	3,442,232
— de navigation	4,439,897
— et produits accessoires	1,364,638
Taxe de consommation appliquée aux sels	30,342,382
Somme égale	171,475,403

Il en résulte, comparativement au chiffre total des recettes de 1859, une diminution de 56,969,552 francs.

Droits d'entrée. — En ce qui concerne spécialement les droits d'entrée, la diminution est de 58 millions. Relativement à la période quinquennale, elle descend à 53 millions. Dans l'un comme dans l'autre cas, elle porte sur les matières premières et les denrées de consommation dont les droits ont été réduits.

Voici le chiffre des produits recouvrés par chacune de nos principales douanes.

	1859.		1860.	
Marseille	41,674,000	18 p. 100	31,975,963	19 p. 100
Le Havre	45,039,000	20 —	23,284,924	13 1/2
Nantes	31,822,000	14 —	21,983,968	13
Paris	19,595,000	9 —	15,213,480	9
Bordeaux	17,370,000	8 —	12,420,689	7
Dunkerque	8,587,000	4 —	7,135,924	4
Rouen	5,655,000	2 —	3,953,410	2 1/2
Lille	5,048,000	2 —	3,574,208	2
Boulogne	4,148,000	2 —	3,431,114	2
Jeumont	2,988,000	1 —	2,698,980	1 1/2
Strasbourg	2,133,000	1 —	1,831,285	1
Valenciennes	1,107,000	» —	783,215	1/2
Autres douanes	43,840,000	19 —	43,188,243	25
		100		100

Ces chiffres constituent l'ensemble des perceptions opérées dans chaque *principalité*, c'est-à-dire dans tous les

bureaux dépendant du bureau principal dont le nom est indiqué.

Navigation. — Le nombre de voyages qui se sont effectués sous tous pavillons, et, par navires chargés, soit à voiles, soit à vapeur, entre la France, d'une part, et les colonies et l'étranger, d'autre part, a été de 43,198 en 1860; les navires qui y ont été affectés jaugeaient ensemble 6,856,000 tonneaux.

C'est comparativement à 1859, une diminution de 5 p. °/₀ sur le nombre des voyages et de 3 p. °/₀ sur le tonnage. Relativement à la moyenne quinquennale, il y a augmentation de 4 p. °/₀ sur le nombre des voyages, et de 6 p. °/₀ sur le tonnage.

Notre marine a pris part à ces mouvements dans la proportion d'un peu plus de 43 p. °/₀ quant au tonnage, proportion légèrement inférieure à celle qu'elle avait obtenue en 1859, qui dépasse encore la moyenne quinquennale.

En distinguant entre la navigation à voiles et la navigation à vapeur, on voit que le pavillon français figure dans la première pour près de 46 centièmes, chiffre inférieur à celui de 1859, qui était de plus de 47 centièmes, mais supérieur de 1 centième 1/2 à la moyenne quinquennale. Dans la navigation à vapeur, au contraire, la part proportionnelle de notre pavillon s'est accrue comparativement aux deux périodes : elle est de 40 centièmes 1/2, tandis qu'elle ne s'était élevée qu'à 36 centièmes 1/2 en 1859, et à moins de 39 centièmes pendant la période quinquennale.

Les pays étrangers avec lesquels la France a entretenu le plus de relations maritimes se présentent dans l'ordre suivant:

	1859.	1860.
L'Angleterre	2,685,515 tnx.	2,643,289 tnx.
Les États-Unis. O. A.	428,094	528,096
Le États Sardes	645,907	342,269
L'Espagne	355,245	338,113
Les Deux-Siciles	264,061	240,844
La Turquie	170,952	223,354
La Russie	169,924	188,240

La Norwége	176,288	169,939
La Suède	132,766	139,978
La Toscane	163,585	139,978
Le Brésil	101,881	108,460
Les Pays-Bas	90,261	87,560
L'Autriche	64,545	77,478
Les Indes anglaises	76,403	67,511

Ces 14 puissances absorbent les 88 centièmes du tonnage total des navires qui ont été affectés, en 1860, à la navigation internationale de concurrence. C'est la même proportion qu'en 1859. Dans ces 88 centièmes, la part du pavillon français est de 33; elle ne s'était élevée qu'à 28 l'année précédente.

COMMERCE DE L'ALGÉRIE.

Commerce général. — Le commerce général extérieur de l'Algérie, celui qui s'effectue avec les puissances étrangères et les entrepôts de France, a porté, en 1860, sur 26,453,356 francs (1), valeur *officielle* des marchandises. L'importation y figure pour 18,152,449 francs, au lieu de 25,165,692 francs en 1859. C'est une diminution de 28 p. °/ₒ; l'exportation, qui n'était alors que de 7,604,401 francs, est remontée à 8,300,907 francs : différence en plus 9 p. °/ₒ.

En rapprochant les résultats de 1860 de la moyenne quinquennale, on voit que l'importation s'est affaiblie de 32 p. °/ₒ, et que l'exportation a perdu 20 p. °/ₒ

Commerce spécial. — Au commerce spécial, l'ensemble du mouvement avec l'étranger est, en 1860, de 25,346,182 francs chiffre inférieur de 19 p. °/ₒ à celui de 1859. L'importation a diminué de 28 p. °/ₒ (17,061,357 francs au lieu de 24,545,580 francs); mais l'exportation, beaucoup moins considérable, il est vrai, que l'importation, a, au contraire, gagné 15 p. °/ₒ (7,884,825 francs au lieu de 6,845,826 francs). Comparativement à la moyenne

(1) Défalcation faite de la somme de 5,987,000 francs, valeur des sucres raffinés importés de France et qu'on a fait figurer, cette année, à la provenance des entrepôts, en raison des droits dont ils sont atteints à l'entrée dans la colonie.

quinquennale, il y a diminution de 23 p. °/₀ à l'importation et augmentation de 26 p. °/₀ à l'exportation.

Comptes spéciaux. — Les importations des entrepôts de France pour la consommation en Algérie ont une valeur de 6,198,729 francs (1) au lieu de 4,929,888 francs en 1859. La différence porte sur le tabac.

La part de l'Angleterre a été de 1,343,750 francs, et les expéditions à destination du même pays se sont élevées à 1,703,872 francs : il y a eu ainsi diminution à l'entrée et augmentation à la sortie au compte de ce pays. Les provenances d'Espagne ont encore fléchi; mais les exportations à cette destination se sont relevées.

Les importations des États-Sardes se sont élevées à 1,425,916 francs, alors qu'elles n'avaient été que de 431,473 en 1859; mais les exportations à destination de ce pays ont présenté un résultat diamétralement opposé : elles sont descendues de 1,448,180 francs à 335,640 francs.

Quant aux marchandises extraites des États barbaresques et importées pour la consommation de l'Algérie, elles n'ont plus eu qu'une valeur de 1,557,602 francs; c'est une diminution de 3,752,301 francs sur 1859 : les laines en masse et les céréales en ont été l'objet. Les expéditions à destination de ces pays ont, par contre, continué d'augmenter (1,142,416 francs au lieu de 511,783 francs.)

Commerce avec l'étranger et la métropole réunis. — En ajoutant aux chiffres représentatifs du mouvement commercial de l'Algérie avec l'étranger et les entrepôts de France, en 1859 et 1860, ceux des transports qui se sont opérés entre la France et l'Algérie, d'après les relevés des douanes métropolitaines (soit le *commerce spécial* pour l'exportation de France et le *commerce général* pour l'importation d'Algérie) (2), on obtient les résultats suivants :

---

(1) Défalcation faite de la somme de 6,027,887 francs, représentative des mises en consommation des sucres raffinés venus de France.

(2) A l'exportation de France on ne doit prendre que le commerce spécial, attendu que la différence entre le *commerce* général et le commerce spécial constitue le *compte des entrepôts* de France dans le relevé des douanes *algériennes.*

Commerce de l'Algérie	avec l'étranger et les entrepôts de France.	32,770,093 f	26,453,356
	avec la métropole..	205,101,313	243,666,457
		237,871,406	270,119,813
Augmentation................		32,248,407	(13 p. 100.

Entrepôts. — Les marchandises de toute nature introduites dans les entrepôts de l'Algérie comprennent un poids total de 111,514 quintaux métriques, chiffre inférieur de 39,864 quintaux métriques (26 p. °/₀) à celui de 1859. Les valeurs *officielles* de ces marchandises se sont élevées à 5,570,266 francs. La diminution de 11 p. °/₀ qu'elles ont éprouvées comparativement à 1859 (6,253,028 francs) porte sur les boissons.

Perceptions. — Le tableau ci-après indique, par nature de perceptions d'abord, et ensuite par douane principale, à l'importation, le montant des droits perçus en Algérie pendant les années 1859 et 1860, comparées l'une avec l'autre.

	DROITS PERÇUS.	
	1857.	1860.
Droits de douane sur les sucres raffinés venus de France....................	1,099,760	1,004,648
Droits de douane sur les produits venus de l'étranger et des entrepôts.......	1,431,769	2,275,843
TOTAL..........	2,531,529	3,280,491
Droits d'exportation..................	270	—
Droits de navigation	357,627	363,505
Droits et produits accessoires.........	147,091	104,587
TOTAL général.........	3,036,517	3,748,583

Droits perçus à l'importation par les douanes de :

Alger............................	1,030,760	1,543,839
Oran	826,547	1,141,840
Philippeville	378,872	369,923
Bone..............................	256,050	182,240
Tlemcen	41,955	23,864
Constantine	17,345	18,785
TOTAL...........	2,531,529	3,280,491

Navigation. — Les navires chargés expédiés de l'Algérie à l'étranger, et *vice versa*, ont effectué 2,700 voyages en 1860; c'est 201 voyages de moins que pendant l'année précédente. Le tonnage total de ces navires a été de 235,392 tonneaux, au lieu de 263,926 tonneaux en 1859: diminution 28,534 tonneaux.

En réunissant à ce mouvement celui des transports entre la métropole et l'Algérie, on constate les résultats suivants :

1859....................	4,607 voyages et	614,832 tonneaux.
1860....................	4,214	541,064 —

Le pavillon français figure dans ce mouvement général pour 80 p. °/₀. Quant au tonnage, il a couvert 434,801 tonneaux; c'est 1 p. °/₀ de plus qu'en 1859.

Voici, au surplus, comment la navigation se répartit, sous le rapport du tonnage, entre notre marine et la marine étrangère, dans les relations de l'Algérie avec les principales puissances auxquelles il est ouvert des comptes particuliers pour les importations et les exportations de marchandises :

	1859		1860	
	Navires français.	Navires étrangers.	Navires français.	Navires étrangers.
États barbaresques..	94 p. 100	6 p. 100	98 p. 100	2 p. 100
Espagne...........	1	99	5	95
Angleterre.........	41	59	62	38
Suède.............	1	99	»	100
États-Sardes.......	60	40	43	57
Deux-Siciles.......	»	»	15	85
Autriche	14	86	15	85

Parmi les puissances étrangères dont les bâtiments ont fait des opérations de commerce dans les ports de l'Algérie en 1860, les États barbaresques occupent le premier rang, avec 91,255 tonneaux; l'Espagne, le second, avec 41,788 tonneaux; l'Angleterre, le troisième, avec 37,093 tonneaux ; la Suède, le quatrième, avec 15,522 tonneaux ; les États-Sardes, le cinquième, avec 10,768 tonneaux; les Deux-Siciles, le sixième, avec 10,105 tonneaux, et l'Autriche, le septième, avec 8,530 tonneaux. Il s'agit ici, bien

entendu, de la navigation par navires chargés et des entrées et sorties réunies.

Dans l'ensemble de cette navigation entre les ports de l'Algérie et l'étranger, dont l'importance, comme on l'a vu ci-dessus, est représentée par 235,392 tonneaux, notre pavillon a couvert 129,576 tonneaux (55 p. °/₀), et le pavillon étranger 105,816 tonneaux (45 p. °/₀).

Enfin l'effectif de la marine marchande dans les ports de l'Algérie, au 31 décembre 1860, est de 133 navires, jaugeant ensemble 3,365 tonneaux.

TABLEAU des Importations par pays de provenance.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1860.	PAYS DE PROVENANCE.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1860.	VALEURS actuelles. 1860.
1	Etats-Unis	191.4	258.2	239.7
2	Angleterre	234.2	251.9	308.4
3	Belgique	138.9	148.2	177.1
4	Etats sardes	86.4	89.5	118.5
5	Association comm. allemande	74.5	81.8	117.0
6	Turquie	70.6	80.2	108.6
7	Indes anglaises	70.1	67.5	61.0
8	Espagne	63.3	58.4	68.7
9	Russie	46.9	55.6	59.4
10	Algérie	35.7	47.8	58.3
11	Ile de la Réunion	37.1	42.1	41.6
12	Suisse	38.2	38.8	54.5
13	Deux-Siciles	30.8	26.0	38.1
14	Rio de la Plata	12.7	25.0	35.6
15	Côte occidentale d'Afrique	19.6	22.2	9.8
16	Pays-Bas	23.4	20.8	31.4
17	Martinique	16.6	20.3	24.4
18	Guadeloupe	14.0	18.7	21.4
29	Norwège	13.8	17.1	31.4
20	Toscane, Lucques	17.0	15.9	13.1
21	Brésil	15.6	15.2	23.2
22	Egypte	20.3	15.2	17.1
23	Sénégal	10.6	14.3	8.6
24	Etats barbaresques	12.4	13.4	21.9
25	Haïti	9.6	11.9	16.1
26	Villes anséatiques	9.1	11.8	16.8
27	Possessions espagn. en Amér.	12.6	11.7	16.6
28	Ile Maurice et cap de B.-Espér.	6.9	11.2	16.5
39	Possessions franç. dans l'Inde	12.5	10.2	8.3
30	Suède	7.2	8.4	18.0
31	Uruguay	4.0	8.2	11.4
32	Pérou	7.3	7.8	18.3
33	St-Pierre et Miquel. et Gr.-Pêche	8.4	7.6	16.6
34	Chili	4.8	7.6	9.5
35	Mexique	5.6	6.6	4.2
36	Autriche	9.7	6.6	14.6
37	Indes hollandaises	7.6	6.4	9.4
38	Portugal	3.2	4.7	5.7
49	Vénézuéla	3.3	3.5	5.3
40	Grèce	2.8	2.9	5.6
41	Chine, Cochinchine et Océanie	3.3	2.4	2.0
42	Etats-Romains	3.0	2.2	3.6
43	Nouvelle-Grenade	1.7	1.8	1.5
44	Autres pays d'Afrique	3.0	1.4	1.1
45	Cayenne	0.5	1.4	1.0
46	Philippines	1.2	1.2	1.8
47	Guatemala	1.6	0.8	1.1
48	Danemark	0.4	0.7	0.9
49	Possessions anglaises en Amér.	0.2	0.6	0.9
50	Ste-Marie, Mayotte et Nossi-Bé	0.3	0.5	0.6
51	Epaves et Sauvetages	0.3	0.4	0.4
52	Equateur	0.3	0.2	0.3
53	Hanovre	0.0	0.1	0.1
54	Bolivie	0.1	0.1	0.2
55	Possessions danoises en Amér.	0.2	0.0	0.1
56	Mecklenbourg-*Schwérin*	0.0	0.0	0.0
57	*Possessions holland. en* Amér.	0.1	0.0	0.0
	TOTAUX	1.424.9	1.585.0	1.897.3

TABLEAU des Exportations par pays de destination.

(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1860.	PAYS DE DESTINATION.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1860.	VALEURS actuelles 1860.
1	Angleterre.	333.3	493.8	598.9
2	Etats-Unis.	214.0	210.6	249.9
3	Algérie.	139.6	188.5	152.9
4	Belgique.	146.7	154.3	166.8
5	Association comm. allemande.	103.6	153.3	162.7
6	Suisse.	83.7	123.1	136.0
7	Etats sardes.	78.4	118.4	128.0
8	Espagne.	102.9	99.8	104.6
9	Brésil.	47.0	53 4	59.3
10	Turquie.	50.1	41.9	40.4
11	Pérou.	24.2	31.4	31.4
12	Rio de la Plata.	16.6	31.2	36.2
13	Ile de la Réunion.	25.7	28.6	25.8
14	Chili.	25.2	27.2	27.2
15	Possessions espagn. en Amér.	24.8	25.6	26.4
16	Deux-Siciles.	27.5	23.3	22.6
17	Russie.	18.0	21.3	26.7
18	Martinique.	21.6	21.1	20.6
19	Uruguay	10.0	20.9	21.8
20	Pays-Bas.	14.8	20.8	20.5
21	Toscane, Lucques.	19.3	19.6	22.6
22	Guadeloupe.	18.3	17.6	18.8
23	Egypte.	12.5	15.2	15.3
24	Portugal.	10.1	12.7	13.1
25	Ile Maurice et cap de B.-Espér.	9.7	12.7	17.7
26	Villes anséatiques.	10.9	12.7	18.3
27	Mexique.	15.7	12.3	12.3
28	Etats Romains.	7.9	10.3	10.4
29	Sénégal.	11.4	9.1	7.5
30	Haïti.	5.7	8.7	8.4
31	Indes anglaises.	6.8	7.9	9.8
32	Grèce.	6.3	7.4	7 1
33	St-Pierre et Miquel. et Gr.-Pèche	5.9	7.2	7.6
34	Etats barbaresques.	5.3	7.0	6.7
35	Autriche	7.3	5.8	4.9
36	Possessions danoises en Amér.	5.8	4.8	5.2
37	Cayenne.	4.1	4.7	4.7
38	Nouvelle-Grenade.	5.0	4.6	4.6
39	Vénézuela.	4.9	2.8	2.7
40	Chine, Cochinchine et Océanie.	2.5	2.7	3.7
41	Norwége.	2.2	2.6	2.7
42	Danemark.	1.4	2.3	2.2
43	Côte occidentale d'Afrique.	2.0	2 2	2.1
44	Suède.	1.5	1.5	2.2
45	Possessions anglaises en Amér.	1.7	1.4	1.7
46	Indes hollandaises.	1 2	1.1	1.3
47	Guatemala.	0.9	0.9	0.9
48	Equateur.	0.6	0.7	0 9
49	Possessions franç. dans l'Inde.	0.6	0.4	0.6
50	Philippines.	0.3	0.4	0.4
51	Hanovre.	0.3	0.3	1.3
52	Autres pays d'Afrique.	0.5	0.2	0.2
53	Bolivie.	0.2	0.2	0.2
54	Mecklenbourg-Schwérin.	0.0	0.1	0.3
55	Ste-Marie, Mayotte et Nossi Bé.	0.3	0.0	0.0
56	*Possessions holland.* en Amér.	0.1	0.0	0.0
	TOTAUX.	1.696.9	2.090.5	2.277.1

TABLEAU des Importations et des Exportations réunies.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1860.	PAYS DE DESTINATION.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1860.	VALEURS actuelles 1860
1	Angleterre	567.5	745.7	907.3
2	Etats-Unis	405.4	468.8	489.6
3	Belgique	285.6	302.5	343.9
4	Algérie	175.2	236.4	211.2
5	Association comm. allemande	178.1	235.1	279.7
6	Etats sardes	164.8	207.9	246.5
7	Suisse	121.8	161.9	190.5
8	Espagne	166.2	158.2	173.3
9	Turquie	120.7	122.2	149.0
10	Russie	64.6	76.9	86.1
11	Indes anglaises	76.9	75.4	70.8
12	Ile de la Réunion	62.8	70.7	67.4
13	Brésil	62.6	68.6	82.5
14	Rio de la Plata	28.7	56.2	71.8
15	Deux-Siciles	58.3	49.4	60.7
16	Pays-Bas	38.2	41.6	51.9
17	Martinique	38.2	41.4	45.0
18	Pérou	31.5	39.2	49.7
19	Guadeloupe	32.4	38.4	40.2
20	Possessions espagn. en Amér.	37.4	37.3	43.0
21	Toscane, Lucques	36.2	35.5	35.7
22	Chili	30.0	34.8	36.7
23	Egypte	32.7	30.4	32.4
24	Uruguay	14.0	29.1	33.2
25	Villes anséatiques	20.1	24.5	35.1
26	Côte occidentale d'Afrique	21.7	24.4	11.9
27	Ile Maurice et cap de B.-Espér.	16.7	24.0	34.2
28	Sénégal	22.1	23.4	16.1
29	Haïti	15.3	20.6	24.5
30	Etats barbaresques	17.6	20.4	28.6
31	Norvége	16.0	19.7	34.1
32	Mexique	21.3	18.9	16.5
33	Portugal	13.3	17.4	18 8
34	St-Pierre et Miquel. et Gr.-Pêche	14.3	14.8	24.2
35	Etats Romains	10.9	12.5	14.0
36	Autriche	17.1	12.4	19.5
37	Possessions franç. dans l'Inde.	13.1	10.7	8.9
38	Grèce	9.1	10.3	12.7
39	Suède	8.7	9.9	20.2
40	Indes hollandaises	8.9	7.5	10.7
41	Nouvelle-Grenade	6.7	6.4	6 1
42	Vénézuéla	8.3	6.3	8.0
43	Cayenne	4.6	6.1	5.7
44	Chine, Cochinchine et Océanie.	5.8	5.1	5 7
45	Possessions danoises en Amér.	6.0	4.8	5.3
46	Danemark	1.8	3.0	3.1
47	Possessions anglaises en Amér	2.0	2.0	2.6
48	Guatemala	2.5	1.7	2.0
49	Autres pays d'Afrique	3.5	1.6	1.3
50	Philippines	1.6	1.6	2.2
51	Equateur	0.9	0.9	1.2
52	Ste-Marie et Mayotte, Nossi-Bé.	0.6	0.5	0.6
53	Hanovre	0.4	0.4	1.4
54	Epaves et Sauvetages	0.3	0.4	0.4
55	Bolivie	0.3	0.3	0.4
56	Merklenbourg-*Schwérin*	0.1	0.2	0.3
57	*Possessions holland. en Amér.*	0.2	0.0	0.0
	TOTAUX	3.121.8	3.676.3	4.174.4

TABLEAU des principales Marchandises importées.
(Valeurs exprimées en millions de francs. COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1860.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS offici. lles. 1860.	VALEURS actuelles. 1860.
1	Coton et laine.	139.5	249.1	202.7
2	Soies.	164 9	174.0	260.5
3	Laines en masse.	74.7	103.6	178.6
4	Sucre des colonies françaises. .	62.6	74.7	80.6
5	Houille crue.	63.4	73.9	89.1
6	Graines oléagineuses.	54.9	72.8	43.5
7	Bois communs	46.0	57.2	123.6
8	Peaux brutes.	36.2	48.3	79.5
9	Tabac en feuilles.	44.5	41.6	26.8
10	Indigo.	19.6	30.7	25.8
11	Cuivre.	24.2	29.8	43.0
12	Café.	23.7	29.6	50.0
13	Cendres et regrets d'orfèvre. .	27.0	29.2	29.2
14	Poils de toute sorte.	23.3	25.5	8.3
15	Bestiaux.	23.7	25.0	55.8
16	Arachides et noix de toulouc. .	26.3	24.9	8.6
17	Sucre étranger.	22.0	21.5	32.7
18	Lin.	20.3	19.9	32.8
19	Plomb.	16.1	18.3	20.9
20	Céréales.	85.4	16.7	22.2
21	Huile d'olive.	17.3	15.7	27.2
22	Fruits de table.	15.7	14.5	14.9
23	Tissus de lin ou de chanvre. .	11.1	13.9	11.6
24	Zinc.	9.5	12.4	17.0
25	Graines à ensemencer.	11.2	12.2	10.6
26	Bois exotiques.	10.5	11.3	8.9
27	Cochenille.	6.9	9.9	3.0
28	Riz.	22.4	9.5	9.3
29	Gommes exotiques.	3.3	9.3	5.6
30	Pelleteries.	5.6	9.1	6.4
31	Nattes de paille, d'éc., de sparte	9.2	8.4	3.5
32	Horlogerie.	7.3	6.8	5.4
33	Poissons de mer.	6.1	6.6	14.8
34	Chap. de paille, d'éc., de sparte	4.7	6.5	2.8
35	Fils de lin ou de chanvre. . . .	2.8	6.2	3.7
36	Nitrate de soude.	3.5	5.7	5.6
37	Etain brut.	3.5	5.6	10.2
38	Chevaux.	6.3	5.1	11.3
39	Soufre.	4.2	4.6	9.4
40	Chanvre.	3.7	4.5	6.2
41	Fonte brute.	13.4	4.3	3.8
42	Cacao.	3.6	4.2	7.1
43	Tissus de soie.	7.8	4.0	3.9
44	Ecorces de quinquina.	4.3	4.0	3.0
45	Machines et mécaniques. . . .	5.6	3.6	3.6
46	Fromages.	3.3	3.6	8.1
47	Fils de poils de chèvre.	3.0	3.6	5.4
48	Poivre et piment.	3.1	3.3	3.8
49	Rogues de morue et de maquer.	2.5	3.0	1.7
50	Graisses de poisson.	2.4	2.4	4.6
51	Beurre.	1.9	2.4	4.7
52	Fer (autre que la fonte brute).	18.7	1.6	1.4
53	Thé.	1.4	1.5	1.2
54	Bimbeloterie et mercerie. . . .	1.5	1.5	1.3
55	Potasses.	1.2	1.5	1.8
56	Suif brut et saindoux.	3.9	1.3	2.9
57	Armes.	0.8	1.1	1.2
58	Fils de coton.	1.0	1.0	1.0
59	*Inst.* arat., lim., râpes, scies, etc.	0.9	0.8	0.8
60	*Girofle.*	0.5	0.5	0.2
61	*Nitrate de potasse.*	1.2	0.3	0.5
—	Autres marchandises.	177.8	221.4	234.8
	TOTAUX.	1 425.9	1.585.0	1.893.3

TABLEAU des principales Marchandises exportées.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1860.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	MOYENNE des 5 ann. précéd	VALEURS officielles. 1860	VALEURS actuelles. 1860.
1	Tissus de soie et de fleuret. . .	333.7	395.6	454.8
2	Tissus de laine.	178.6	225.9	229.3
3	Tissus de coton.	187.5	199.5	69.6
4	Céréales.	58.2	96.0	120.4
5	Vins.	65.8	90.9	221.0
6	Tablett., bimb., merc., parapl., meubles et ouvrages en bois	72.6	88.2	97.8
7	Linge et habillements.	56.4	87.5	104.2
8	Peaux ouvrées.	55.5	72.8	86.5
9	Sucre raffiné.	50.5	60.2	46.2
10	Poterie, verres et cristaux. . .	42.9	50.0	35.1
11	Papier et ses applications. . . .	35.9	38.0	34.6
12	Tissus de lin ou de chanvre. .	39.0	35.7	15.4
13	Soies.	30.2	29.7	38.5
14	Ouvrages en métaux.	26.0	27.4	44.3
15	Poils de toute sorte.	19.4	22.4	5.7
16	Laines.	2.4	22.1	27.9
17	Peaux tannées, corroyées, mégissées ou maroquinées. . . .	19.3	20.8	46.5
18	Parfumerie.	16.9	20.7	14.8
19	Couleurs.	17.2	19.9	6.1
20	Chevaux, mules, mulets et best.	12.3	18.8	43.2
21	Bois communs.	12.2	16.4	21.7
22	Beurre.	8.5	16.1	31.8
23	Fils de coton et fils de laine. .	11.5	15.4	10.3
24	Graines à ensemencer.	10.7	15.4	13.9
25	Eaux-de-vie et espr. de t. sorte.	17.5	14.4	52.2
26	Médicaments composés.	9.8	13.9	7.9
27	Orfèvrerie et bijouterie.	13.1	13.3	17.7
28	OEufs.	7.7	10.4	16.2
29	Huiles volatiles.	10.1	9.8	0.6
30	Modes et fleurs artificielles. . .	11.0	9.0	9.0
31	Poissons de mer et pois. marin.	11.3	8.8	8.8
32	Fruits de table.	8.1	8.5	7.9
33	Machines et mécaniques. . . .	5.2	8.3	8.3
34	Garance.	13.7	8.0	9.2
35	Huile d'olive	2.9	7.0	8.7
36	Armes.	2.8	5.9	9.8
37	Articles div. de l'industr. paris.	5.0	5.5	5.5
38	Savons.	4.7	4.8	4.4
39	Or battu, tiré, laminé ou filé. .	3.3	4.5	4.5
40	Graines et fruits oléagineux. .	12.8	4.4	5.8
41	Viandes salées.	2.8	4.0	7.6
42	Horlogerie.	3.7	3.7	5.3
43	Liqueurs.	3.1	3.6	3.0
44	Fers.	2.1	3.4	3.6
45	Sel de marais ou de saline. . .	4.4	2.8	1.6
46	Peaux brutes et pelleteries. . .	1.0	2.4	2.7
47	Coutellerie.	2.6	2.3	2.1
48	Tourteaux de graines oléagin.	1.2	2.1	6.4
49	Lin.	1.1	2.0	2.5
50	Chardons cardères.	1.9	2.0	1.9
51	Fils de lin ou de chanvre. . . .	1.1	1.7	2.3
52	Tissus de poil.	2.1	1.5	1.0
53	Extraits de bois de teinture. .	3.3	1.3	0.5
54	Chandelles.	0.7	0.7	0.8
55	Plaqués.	0.7	0.3	0.3
—	Autres marchandises.	162.8	235.6	239.4
	Totaux	1.696.8	2.091.3	2.277.1

STATISTIQUE DE L'ADMINISTRATION

DE LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1859.

(*Extrait du rapport à l'Empereur.*)

Il résulte de l'ensemble des chiffres qui suivent que les prévisions exprimées dans le rapport de 1858 relativement à la diminution graduelle du nombre des procès, tant en matière civile qu'en matière de commerce, se trouvent confirmées.

Cour de cassation. — Contrairement à ce qui s'est produit devant les autres degrés de juridiction, le nombre des pourvois soumis à la Cour de cassation a légèrement augmenté en 1859. Il en a été introduit 614 nouveaux pendant cette année, au lieu de 583 et 593 en 1858 et en 1857.

Les 614 pourvois de 1859 étaient dirigés :

453 (près des trois quarts) contre des arrêts de cours impériales;
90 contre des jugements de tribunaux civils;
20 contre des jugements de tribunaux de commerce;
3 contre des jugements de tribunaux de paix;
2 contre des décisions de commissions électorales;
1 contre une décision de chambre des notaires;
45 enfin contre des décisions de jurys d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique.

L'augmentation signalée plus haut porte exclusivement sur le nombre des pourvois formés contre des arrêts des cours impériales.

La répartition des pourvois entre les diverses juridictions est à peu près la même chaque année.

La chambre des requêtes a statué définitivement sur quatre pourvois formés en matière électorale (décret organique du 2 février 1852); et la chambre civile, sur 45 pourvois en matière d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique, qui ne passent pas, comme les autres, devant la chambre des requêtes. (Loi du 3 mai 1841, art. 20.)

La chambre des requêtes a rendu 473 arrêts en 1859.

Elle en avait prononcé 480 en 1858 et 567 en 1857. Les 473 arrêts de 1859 se divisent en 307 arrêts de rejet (649 sur 1,000) et 166 arrêts d'admission (351 sur 1,000). En 1859, de même qu'en 1858, on remarque une diminution sensible dans le nombre proportionnel des arrêts d'admission. Il était de 438 et 406 sur 1,000 en 1856 et en 1857, et il n'est plus que de 356 et 351 sur 1,000 en 1858 et en 1859.

La chambre civile a rendu 207 arrêts définitifs en 1859, soit 15 de moins qu'en 1858. Elle a prononcé 75 arrêts de rejet (362 sur 1,000) et 132 arrêts de cassation (638 sur 1,000). Le nombre proportionnel des arrêts de rejet était de 465 sur 1,000 en 1856. Il a diminué successivement d'un quart.

Il n'a été rendu, en 1859, qu'un seul arrêt en chambres réunies. C'est un arrêt de cassation.

La chambre des requêtes a statué également, en 1859, sur 13 demandes en règlement de juges, qui ont donné lieu à 7 arrêts préparatoires, à 4 arrêts de rejet et à 5 arrêts définitifs réglant de juges; sur une demande en renvoi pour cause de suspicion légitime et sur une demande en prise à partie, qui ont été, l'une et l'autre, rejetées.

Le 31 décembre 1859, la chambre des requêtes restait saisie de 384 pourvois; la chambre civile de 77; les chambres réunies un seul. Le 31 décembre 1858, la chambre des requêtes laissait à juger 329 pourvois; la chambre civile 117; les chambres réunies un seul.

Cours impériales. — Il a été inscrit, en 1859, aux rôles des cours impériales 10,608 causes nouvelles, soit 10 de moins qu'en 1858. En 1856 et en 1857, il y en avait eu 400 de plus.

Le nombre total des affaires anciennes et nouvelles à juger par les cours impériales, en 1859, était de 16,771, savoir : 9,487 affaires ordinaires (577 sur 1,000) et 6,941 affaires sommaires (423 sur 1,000); 76 appels de sentences arbitrales et 267 causes portées directement devant les cours et ayant pour objet des questions de frais ou d'interprétation d'arrêts précédents.

Ces cours ont terminé, pendant l'année, 10,547 affaires : 53 de moins qu'en 1858, savoir :

7,803 (740 sur 1,000) par des arrêts contradictoires;
596 (56 sur 1,000) par des arrêts par défaut;
2,148 (204 sur 1,000) par radiation à la suite de transaction ou de désistement.

Il est regrettable d'avoir à constater que le nombre des appels restant à juger à la fin de chaque année aux rôles des cours impériales n'a pas cessé de s'accroître depuis 1856. De 2,408, au 31 décembre de cette dernière année, il s'est élevé à 2,917 le 31 décembre 1857; à 3,067 le 31 décembre 1858; enfin à 3,405 le 31 décembre 1859. Cette situation ne pouvait manquer d'appeler toute la sollicitude du ministre de la justice, et, par une circulaire du 30 octobre dernier, il a prescrit les mesures propres à la faire cesser.

Il y a d'ailleurs lieu de reconnaître que l'arriéré contre lequel il a paru utile de stimuler le zèle des magistrats n'est pas général. Si les cours de Caen et de Grenoble ont laissé sans jugement, au 31 décembre 1859, plus de la moitié des affaires portées au rôle (58 et 51 sur 100), il n'en est resté à Lyon, à Paris, à Toulouse, à Aix, à Besançon et à Agen, que 45 à 40 sur 100; à Pau, à Rennes, à Douai et à Bordeaux, que de 36 à 32 sur 100. Dans les autres cours, le nombre des causes restant à juger n'exédait pas le quart.

Tribunaux civils de première instance. — Les rôles des 361 tribunaux civils de première instance ont reçu 108,298 causes nouvelles en 1859. C'est 3,223 de moins qu'en 1858.

A ces 108,298 causes nouvelles il faut en ajouter 35,756 anciennes qui restaient à juger de l'année antérieure, ou qui ont été réinscrites aux rôles en 1859 après avoir été rayées précédemment comme terminées; soit, ensemble, 144,054 affaires du rôle. 74,007 (514 sur 1,000) étaient des causes ordinaires et 70,047 (486 sur 1,000) des causes sommaires.

Il a été terminé, pendant l'année, 119,216 affaires du rôle : 828 sur 1,000 du nombre total. Elles l'ont été : 62,926 (528 sur 1,000) par des jugements contradictoires; 27,640 (232 sur 1,000) par des jugements par défaut;

28,650 (240 sur 1,000) par radiation à la suite de transaction ou de désistement.

En 1858, les tribunaux civils avaient terminé 4,787 affaires de plus; mais le nombre proportionnel des jugements contradictoires et par défaut était moins élevé On ne comptait que 511 sur 1,000 des premiers, et 228 sur 1,000 des seconds. Le nombre proportionnel des causes rayées du rôle était au contraire plus élevé : 261 sur 1,000.

Des 90,566 jugements définitifs contradictoires ou par défaut prononcés en 1859 par les tribunaux civils, 50,413 (557 sur 1,000) étaient en premier ressort et 40,153 (443 sur 1,000) en dernier ressort. 14 sur 100 des premiers ont été attaqués par la voie de l'appel.

Il ne restait à juger, le 31 décembre 1859, aux rôles des tribunaux civils, que 24,838 affaires, moins d'un cinquième (172 sur 1,000) du nombre total. Le 31 décembre 1858, il restait 27.464 affaires à juger; 30,121, le 31 décembre 1857; et 32,047, le 31 décembre 1856. L'arriéré a donc diminué chaque année. Cette réduction est due uniquement, en 1859, à ce que les tribunaux ont été saisis d'un moins grand nombre d'affaires, car ils en ont terminé moins qu'en 1858, ainsi qu'il a été constaté plus haut.

Des 24,838 causes qui restaient à juger le 31 décembre 1858,

11,035 (444 sur 1,000) étaient inscrites depuis moins de trois mois;
4,641 (117 sur 1,000) comptaient de trois à six mois d'inscription;
5,048 (203 sur 1,000) de six mois à un an;
2,656 (107 sur 1,000) d'un an à deux;
1,458 (59 sur 1,000) plus de deux ans.

Le nombre des anciennes affaires des deux dernières catégories diminue chaque année. Il était de 8,369 (239 sur 1,000 du nombre total) le 31 décembre 1855. Il a atteint à peine la moitié de ce chiffre le 31 décembre 1859.

Le nombre des tribunaux civils présentant un arriéré considérable se réduit tous les ans. Le 31 décembre 1859, on ne comptait *que 28 tribunaux sur* 361 dans lesquels il *restât à juger plus du quart du* nombre total des affaires

dont ils avaient à s'occuper dans l'année. Cinq seulement, ceux de Valence, de Nantes, d'Espalion, de Tarbes et d'Oloron, en laissaient de 47 à 44 sur 100. Les deux premiers ont obtenu, par le décret du 12 décembre 1860, une augmentation de personnel. Treize autres laissaient à juger de 39 à 31 sur 100 du nombre total de leurs affaires. — Enfin six tribunaux laissaient à juger, à la fin de la même année, de 30 à 26 sur 100 du nombre des causes qui leur étaient soumises.

Si l'on se reportait à dix années en arrière, on trouverait certainement que le quart environ des tribunaux laissait à juger à la fin de l'année plus de 25 sur 100 des causes qui leur avaient été soumises. Cependant il a semblé qu'il était encore possible de réaliser de nouveaux progrès dans cette voie, et les instructions données par la circulaire ministérielle du 30 octobre dernier s'appliquent aux tribunaux aussi bien qu'aux cours impériales.

Les tribunaux civils, outre les 119,216 affaires du rôle qu'ils ont terminées en 1859, ont rendu 44,845 jugements sur requête ou sur rapport dans des instances qui, en raison de l'urgence, sont dispensées de l'inscription au rôle. Le nombre de ces jugements a aussi diminué. Il était plus élevé de 1,500 en 1857 et en 1858. Ces jugements règlent des incidents sur ventes judiciaires, ordres et contributions; prononcent l'adjudication d'immeubles saisis ou appartenant à des mineurs, etc.; homologuent des avis de parents, rectifient des actes de l'état civil, etc.

Les diverses affaires soumises aux tribunaux civils ont donné lieu, en 1859, à 29,367 jugements d'avant-faire-droit. 24,044 étaient des jugements préparatoires ou interlocutoires, et 5,323 statuaient sur des demandes incidentes de provision alimentaire, de mise en cause, de garant, etc. Ces mesures préparatoires ont été ordonnées, en 1859, dans les mêmes proportions que l'année précédente.

Les présidents des tribunaux ou leurs délégués ont rendu, en 1859, dans les diverses matières de leur compétence, 222,976 ordonnances. En 1858, ils en avaient rendu 234,001. Parmi ces ordonnances, 104,193, près de la moitié, avaient pour objet des taxes de frais sur des mémoires *présentés par les* avoués, les huissiers et les notaires.

Le nombre des ventes judiciaires, qui s'était accru de 426 en 1858 comparativement à 1857, a diminué de 998 en 1859. Il n'y en a eu que 16,525, au lieu de 17,523 en 1858. La réduction a porté principalement sur le nombre des ventes sur licitation, de biens de mineurs et sur saisie immobilière. On ne compte, en 1859, que 5,751 ventes de cette dernière espèce, au lieu de 11,015 en 1851, et 12.589 en 1850. Ces chiffres prouvent combien s'est améliorée, depuis dix ans, la situation de la propriété foncière en France.

Les ventes de 1859 ont été faites : 9,708 (587 sur 1,000) à la barre du tribunal, et 6,817 (413 sur 1,000) par des notaires qui en avaient reçu mission dans l'intérêt des parties.

Elles ont donné lieu à 5,278 incidents réglés par un nombre égal de jugements, soit 319 incidents pour 1,000 ventes. Les plus nombreux ont été les surenchères, formées au nombre de 2,016; les réductions de mise à prix, 889; les conversions de saisie en vente volontaire, 615.

Les 16,525 ventes de 1859 ont produit ensemble un total de 210,894,645 fr., soit 12,762 fr. par vente, en moyenne. Cette moyenne était de 13,079 fr. en 1858, et de 11,918 fr. en 1857.

Le total des frais taxés dans ces ventes s'est élevé, non compris les droits proportionnels accordés aux avoués par l'article 11 de l'ordonnance du 10 octobre 1841 dans les ventes dont le prix d'adjudication excède 2,000 francs, à 8,505,800 fr., soit 515 fr. par vente, en moyenne. Or, comme cette moyenne est presque la même pour toutes les ventes, quelle que soit leur importance, il en résulte que les frais absorbent complétement le produit des immeubles d'une valeur inférieure à 500 fr.; le nombre des ventes de cette espèce a été de 1,182 en 1859. Ils atteignent la moitié du produit des ventes d'immeubles d'une valeur de 501 fr. à 1,000 fr., au nombre de 1,480, et le quart du produit des ventes d'immeubles d'une valeur de 1,001 à 2,000 fr., au nombre de 2,535, en 1859. L'élévation des frais dans ces trois catégories de vente appelle une révision sérieuse du tarif de 1841.

Peu de lois ont *été plus fécondes* en résultats utiles

que celle du 21 mai 1858, qui a modifié la procédure d'ordre. En ouvrant aux juges-commissaires la voie amiable, cette loi a produit, dès la seconde année de son exécution, des effets presque inespérés.

Le nombre des ordres nouveaux s'est sensiblement accru en 1859. Il en a été ouvert pendant l'année 7,316, au lieu de 5,833 en 1858 et de 6,769 en 1857. En réunissant à ces 7,316 ordres nouveaux les 4,048 qui restaient à régler de l'année précédente, on a un total de 11,364 : le même nombre à 132 près en moins qu'en 1858. Il en a été terminé 8,143 en 1859, soit 686 de plus qu'en 1858.

Les ordres de 1859 ont été terminés :

3,660 par des règlements définitifs;
3,286 par des règlements amiables du juge-commissaire;
798 par abandon des parties qui se sont arrangées en dehors de l'action du juge-commissaire ou pour tout autre motif;
136 par renvoi au tribunal, seul compétent parce qu'il n'y avait pas plus de 3 créanciers;
263 enfin par jonction à d'autres procédures de la même espèce.

Il importe surtout de faire ressortir le nombre élevé des ordres réglés à l'amiable par les soins du juge-commissaire : 3,286. En 1858, pendant les sept premiers mois de la loi du 21 mai 1858, il n'avait été terminé par cette voie que 761 ordres. Les magistrats semblaient alors redouter de la part des avoués des obstacles qui ne se sont manifestés nulle part.

Or, ces réglements amiables offrent le double avantage de réduire le montant des frais et la durée de la procédure dans une très-large mesure. Ainsi, tandis que le montant des frais a été, en moyenne, de 485 fr. par ordre judiciaire, il ne s'est élevé qu'à 216 fr. par ordre amiable. Moins d'un tiers des ordres judiciaires a été réglé dans les six mois, tandis que ce délai n'a été dépassé que pour 59 ordres amiables sur 3,286. Il n'a pas même excédé trois mois pour la plupart d'entre eux. Et cependant il a été constaté qu'eu égard à l'importance des sommes demandées ou à distribuer et au nombre des créanciers produisants, *il n'existe guère* de différence entre les ordres terminés

judiciairement et ceux qui ont été réglés à l'amiable.

Il ne restait à régler, le 31 décembre 1859, que 3,221 procédures d'ordre, au lieu de 4,048 au 31 décembre 1858.

Le nombre des procédures de contribution, anciennes et nouvelles, a été de 2,310 en 1859. Il était de 2,248 en 1858; de 2,398 en 1857; enfin de 2,535 en 1856.

La loi du 21 mai 1858 n'étant pas applicable à ces procédures, elles ont marché avec la même lenteur que les années précédentes. Il en a été terminé 1,258 pendant l'année 1859, et 1,052 restaient à régler le 31 décembre. En 1858, il en avait été terminé 1,245.

TRIBUNAUX DE COMMERCE. — Le nombre des causes commerciales n'avait pas cessé de s'accroître annuellement depuis 1850. De 138,027 pendant cette dernière année, il s'était élevé successivement à 232,049 en 1858. En 1859, il n'est plus que de 219,532. C'est une réduction de 12,517.

La plupart des tribunaux de commerce ont participé à cette réduction. Deux seulement présentent une augmentation sensible : celui de Paris, qui a été saisi, en 1859, de 1,488 causes de plus qu'en 1858 (64,681 au lieu de 63,193), et celui de Caen, qui en a reçu 479 de plus (2,547 au lieu de 2,068).

Les tribunaux de commerce ont eu à juger, outre les 219,532 affaires inscrites pour la première fois aux rôles pendant l'année, 13,964 affaires anciennes qui restaient de 1858 ; ensemble 233,496. Elles ont été soumises : 203,076 (868 sur 1,000) aux 216 tribunaux spéciaux ; et 30,420 (132 sur 1,000) à 173 tribunaux civils jugeant commercialement dans les arrondissements où il n'existe pas de tribunaux de commerce.

Sur les 233,496 affaires à juger, 224,170 (96 sur 100) ont été terminées dans l'année ainsi qu'il suit :

55,102 (246 sur 1,000) par des jugements contradictoires;
111,177 (496 sur 1,000) par des jugements par défaut;
57,891 (258 sur 1,000) par radiation à la suite de transaction ou de désistement.

Des 166,279 jugements contradictoires ou par défaut prononcés en 1859 en matière commerciale, 28,173 (169 sur 1,000) étaient en premier ressort, et 138,106 (831 sur 1,000) en dernier ressort. Les premiers ont été attaqués par

la voie de l'appel dans la proportion de 117 sur 1,000.

Il ne restait à juger, le 31 décembre 1859, que 9,326 affaires commerciales : 4 sur 100 du nombre total. L'expédition des causes de cette nature ne laisse donc rien à désirer.

Les tribunaux de commerce ont aussi à juger, comme les tribunaux civils, des affaires sur requête ou sur rapport qui ne s'inscrivent pas au rôle. En 1859, ils ont rendu 22,437 jugements dans de semblables affaires : 17,681 en matière de faillite ; 4,756 en toute autre matière.

Faillites. — Le nombre des faillites a diminué en 1859 comme celui des causes commerciales. Il en avait été ouvert 3,983 nouvelles en 1857, et 4,330 en 1858 ; en 1859, on n'en compte que 3,899. Parmi ces dernières, 1,101, près des trois dixièmes (282 sur 1,000), ont été ouvertes dans le département de la Seine. Il n'y en avait eu que 1,085 en 1858.

Il faut ajouter 6,779 faillites des années antérieures aux 3,899 nouvelles de 1859 pour avoir l'ensemble des travaux à accomplir en cette matière par les tribunaux de commerce. Sur ces 10,678 faillites anciennes et nouvelles, 4,420 seulement ont été terminés en 1859 .

1,337 (303 sur 1,000) par concordat ;
2,068 (468 sur 1,000) par liquidation après union ou abandon d'actif ;
899 (203 sur 1,000) par clôture pour insuffisance d'actif ;
116 (26 sur 1,000) enfin par annulation du jugement déclaratif de la faillite.

Il restait à régler 6,258 faillites (586 sur 1,000 du nombre total) le 31 décembre 1859.

Sociétés commerciales. — Le nombre des sociétés commerciales fondées en 1859 a été de 3,614. Il avait été de 3,710 en 1858, de 3,965 en 1857, de 4,159 en 1856. Il a donc diminué de 545 en trois ans. Les 3,614 sociétés de 1859 se divisent en :

2,932 sociétés en nom collectif ;
544 sociétés en commandite ;
126 sociétés par actions , 53 nominatives et 73 au porteur
12 sociétés anonymes.

Justice de paix. — Les travaux des juges de paix, soit comme conciliateurs, soit comme juges, ont été moindres en 1859 qu'en 1858, où ils présentaient déjà une légère diminution sur ceux de l'année précédente.

Le nombre des avertissements délivrés par les 2,861 juges de paix, conformément à la loi du 2 mai 1855, n'a été en 1859 que de 3,306,145, tandis qu'il s'était élevé à 3,432,490 en 1858, et à 3,545,997 en 1857.

Par suite de la non-comparution des parties ou de l'une d'elles, 1,372,679 (419 sur 1,000) des avertissements de 1859 sont restés sans effet, en ce sens que les juges de paix n'ont pas eu à s'occuper des affaires; mais ils ont été saisis par les autres avertissements de 1,907,974 contestations.

Leurs efforts conciliateurs ont été inutiles à l'égard de 449,276 (235 sur 1,000), et ils ont dû délivrer le permis d'assigner. Ils ont réussi à arranger les 1,458,698 autres, soit 765 sur 1,000, ou plus des trois quarts.

Dans 4,058 affaires, ils ont, à la demande des parties, dressé des procès-verbaux de conciliation (article 2 de la loi du 2 mai 1855).

Le rapport entre les affaires conciliées et non conciliées était le même en 1858 à 2 millièmes près.

Pour obéir aux perscriptions des articles 48 et suivants du Code de procédure civile, il a été porté, en 1859, à l'audience des juges de paix 53,474 affaires de la compétence des tribunaux civils, pour y subir le préliminaire de la conciliation; c'est 684 de moins qu'en 1858. Les défendeurs n'ont pas comparu dans 9,646 affaires (18 sur 100), et ils ont été condamnés à l'amende (article 56 du Code de procédure civile). Dans les 43,828 autres affaires, les défendeurs ont comparu : 38,387 personnellement, 5,441 par mandataires. Les juges de paix ont concilié 18,176 (415 sur 1,000) de ces dernières affaires. Les 25,652 autres ont dû être portées devant les tribunaux civils.

Dans leurs attributions judiciaires, les juges de paix ont eu à connaître, en 1859, de 422,203 affaires, savoir : 8,080 qui restaient à *juger de* l'année antérieure, 7,306 introd*uites par la comparution* volontaire des parties, et

406,817 introduites par citation. En 1858, il avait été introduit par cette voie 421,223 affaires.

Les juges de paix ont terminé dans l'année 414,234 (981 sur 1,000) des causes qui leur étaient soumises. Elles ont pris fin :

129,225 (312 sur 1,000) par des jugements contradictoires
86,917 (210 sur 1,000) par des jugements par défaut;
140,522 (339 sur 1,000) par arrangement amiable entre les parties;
57,570 (139 sur 1,000) par abandon ou désistement.

Des 216,142 jugements définitifs contradictoires ou par défaut prononcés par les juges de paix, 151,832 (702 sur 1,000) étaient en dernier ressort, et 64,310 (298 sur 1,000) en premier ressort. Ces derniers ont été frappés d'appels dans la proportion de 67 sur 1,000. Près d'un cinquième de ces appels ont été suivis de désistement, et, parmi ceux qui ont été jugés, au nombre de 3,523, les tribunaux civils en ont confirmé 2,221 (630 sur 1,000) et réformé 1,302 (370 sur 1,000).

Les tribunaux de paix ont prononcé 55,365 jugements d'avant-faire droit en 1859, soit, en moyenne, 134 par 1,000 affaires. Ces jugements ordonnaient :

25,378 des enquêtes;
7,392 des expertises;
14,401 des transports sur les lieux;
8,194 d'autres moyens d'instruction.

Les juges de paix ont, en outre, de nombreuses et importantes attributions extrajudiciaires. Ainsi, ils ont notamment convoqué et présidé 80,012 conseils de famille, délivré 9,784 actes de notoriété et 6,679 actes d'émancipation. Ils ont procédé à 16,666 appositions et à un nombre à peu près égal de levées de scellés.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES. — Il existait 95 conseils de prud'hommes en 1859; mais 11 d'entre eux n'ont pas fonctionné. Les 84 autres ont été saisis en *bureau particulier*, c'est-à-dire comme conciliateurs, de 43,089 affaires : 300 de moins qu'en 1858 et environ 6,000 de moins qu'en 1857 et en 1856. Ils ont concilié 25,863 affaires (600 sur 1,000); 9,691 (225 sur 1,000) ont été

retirées par les parties, et 7,535 (175 sur 1,000), sur le refus des parties de s'arranger à l'amiable, ont été renvoyées *au bureau général* pour y être jugées.

Parmi ces dernières, 4,803 (638 sur 1,000) ont encore été retirées avant jugement, et il n'en a été jugé en bureau général que 2,732. Les jugements intervenus étaient : 2,217 en dernier ressort, et 515 en premier ressórt, 36 de ceux-ci ont été frappés d'appel.

Les quatre conseils de prud'hommes du département de la Seine ont été saisis de 15,409 affaires, plus du tiers du nombre total (36 sur 100). Celui de Lyon a été saisi de 4,280; celui de Saint-Étienne, de 4,095; ceux de Marseille, de Rouen, d'Elbeuf, d'Angoulême et de Caen, de 1,300 à 1,000.

APPENDICE. *Assistance judiciaire*. — Il a été soumis en 1859 aux bureaux d'assistance judiciaire de première instance 11,248 demandes : 557 de moins qu'en 1858. Plus des neuf dixièmes de ces demandes avaient pour objet des questions de la compétence des tribunaux civils. Les bureaux ont statué sur 8,172 demandes. Ils en ont admis 4,334 (53 sur 100), et ils en ont rejeté 3,838 (47 sur 100), 1,049 ont été renvoyées devant d'autres bureaux seuls compétents; 1,213 ont été retirées par les parties; enfin 814 restaient à apprécier le 31 décembre 1859.

Les bureaux d'appel ont été saisis de 434 demandes d'assistance en 1859. Ils en ont admis 176 (472 sur 1,000) et rejeté 197 (528 sur 1,000). Parmi les demandes d'assistance, 2,897, plus du quart, avaient pour objet des actions en séparation de corps, 1,731 des demandes de pension alimentaire.

Contrainte par corps. — Il a été arrêté 2,081 individus par voie de contrainte par corps en 1859; c'est 50 de moins qu'en 1858. Il y avait dans ce nombre 1,956 hommes et 125 femmes; 1,908 Français et 173 étrangers.

Les arrestations avaient pour cause :

1,674 des dettes commerciales;
231 des dettes civiles;
176 des détournements de deniers et effets mobiliers publics.

La détention a pris fin pendant l'année à l'égard de 1,733 individus, pour les motifs suivants :

Payement de la dette : 521 (300 sur 1,000) ;
Défaut de consignation d'aliments : 386 (223 sur 1,000) ;
Expiration du délai fixé par la loi : 491 (440 sur 1,000) ;
Bénéfice d'âge : (2 sur 1,000) ;
Autres causes : 632 (365 sur 1,000).

Les individus mis en liberté avaient été détenus : 691, moins d'un mois; 812, d'un mois à six; 165, de six mois à douze; 51, d'un an à deux; 14, plus de deux ans.

Notaires. — Actes notariés. — Les 9,602 notaires en exercice pendant l'année 1859 ont reçu ensemble 3,321,617 actes notariés, environ 100,000 de moins qu'en 1858. C'est en moyenne 346 par notaire et 92 actes par 1,000 habitants.

Admission à domicile. — Naturalisation. — Il a été formé 359 demandes d'admission à domicile et 41 demandes de naturalisation en 1859. Il a été admis 336 des premières et 32 des secondes. L'élévation du nombre des admissions à domicile depuis trois ans tient à ce que cette faveur a été, à la demande du ministère de la guerre, accordée à beaucoup de militaires appartenant aux régiments étrangers au service de la France.

Dispenses pour mariages. — Le nombre des dispenses pour mariage formées en 1859 a été de 1,241, savoir : 2 dispenses d'âge, 118 dispenses de parenté et 1,121 dispenses d'alliance (beaux-frères et belles-sœurs). 1,080 demandes ont été accueillies et 161 rejetées.

Changements de nom. — Sur 151 demandes d'addition ou de changement de nom, 116 ont été accueillies et 35 rejetées.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE

PENDANT L'ANNÉE 1859.

(*Extrait du rapport à l'Empereur.*)

Le compte général de l'administration de la justice criminelle de l'année 1859, présente, pour chaque degré de juridiction, un ensemble de faits et des résultats qui diffèrent très-peu de ceux des trois années précédentes.

La diminution du nombre des accusations et des accusés jugés par les cours d'assises a continué dans une mesure plus large encore qu'en 1857 et en 1858. Aussi la durée moyenne des sessions, qui était de neuf jours en 1855, n'a plus été que de sept jours en 1859.

Les tribunaux correctionnels ont jugé 12,000 affaires et 15,000 prévenus de moins en 1859 qu'en 1858, année qui présentait déjà une forte réduction, comparativement à 1857.

La tâche des cours d'assises et des tribunaux correctionnels étant ainsi allégée, il a été possible d'imprimer à l'administration de la justice, en matière criminelle, une impulsion plus rapide encore. Voici maintenant de plus amples détails :

Cours d'assises. — Les cours d'assises n'ont jugé, en 1859, que 3,918 accusations contradictoires Elles en avaient jugé 4,302 en 1858 et 4,399 en 1857. En 1854, on en comptait 5,525. La plus grande partie de la diminution a porté sur les accusations de vols qualifiés et de banqueroute frauduleuse. Cependant on constate, en parcourant les colonnes du tableau ci-après, que les autres accusations ont éprouvé aussi une réduction : aucune catégorie de crimes n'offre un véritable accroissement, du moins relativement à 1858.

NATURE DES CRIMES.	1858	1859.
Assassinat	196	186
Meurtre	114	102
Empoisonnement	33	28
Parricide	17	12
Infanticide	224	226
Coups et blessures suivis de mort sans l'intention de la donner	82	88
\utres coups et blessures graves	65	81
'oups et blessures envers un ascendant	57	62
ébellion ou violences graves envers les fonctionnaires, etc	14	15
ol ou attentat à la pudeur sur des adultes	238	226
— — sur des enfants	784	718
ıx témoignage et subornation	65	61
ısse monnaie	34	26
x *divers*	102	107

Vols qualifiés	1,542	1,329
Incendie	223	190
Banqueroute frauduleuse	111	67
Autres crimes	96	94
Totaux	4,302	3,918

En 1858, la réduction du nombre des crimes contre les propriétés coïncidait avec une augmentation du nombre des crimes contre les personnes. En 1859, les deux espèces de crimes participent à la diminution, quoique dans une mesure inégale.

Cette année encore, le nombre des accusations de viol et d'attentat à la pudeur sur des adultes et sur des enfants mérite, par son élévation, bien qu'il soit un peu moindre qu'en 1858, une attention sérieuse. Ces accusations ne formaient, de 1826 à 1840, que le cinquième (21 sur 100) du nombre total des accusations de crimes contre les personnes; de 1841 à 1850, la proportion s'est élevée au tiers (33 sur 100). En 1859, elle dépasse la moitié (51 sur 100).

Les 3,918 accusations de 1859 comprenaient 4,992 accusés. Ils étaient poursuivis : 2,207 pour des crimes contre les personnes et 2,785 pour des crimes contre les propriétés. En 1858, il avait été jugé 2,280 accusés de la première classe et 3,095 de la seconde. C'est donc le nombre des accusés des crimes contre les propriétés qui a surtout diminué.

Le rapport entre les deux classes d'accusés a été profondément modifié. Longtemps les accusés de crimes contre les personnes ne formèrent que du quart au tiers du nombre total. En 1858 et en 1859, ils excèdent les deux cinquièmes, 42 et 44 sur 100. Mais il importe de répéter que cette élévation proportionnelle est due exclusivement à la diminution considérable qui s'est produite, pendant ces dernières années, dans le nombre des accusés de crimes contre les propriétés, tandis que celui des accusés de crimes contre les personnes restait stationnaire ou ne diminuait que d'une manière peu sensible.

Le tableau suivant montre comment se sont distribués les accusés en 1859, au point de vue du sexe, de l'âge, de l'état civil, de l'origine, du domicile, de la profession et du *degré d'instruction*.

	NOMBRES réels	NOMBRES proportionnels (sur 1,000).
Nombre total des accusés jugés contradictoirement	4,992	»
NATURE DES CRIMES.		
Accusés de crimes contre les personnes	2,207	442
Accusés de crimes contre les propriétés	2,885	558
SEXE DES ACCUSÉS.		
Hommes	4,087	819
Femmes	905	181
AGE DES ACCUSÉS.		
Agés de moins de 21 ans	802	160
— de 21 à 40 ans	2,699	541
— de 40 à 60 ans	1,232	247
— de plus de 60 ans	259	52
ÉTAT CIVIL.		
Célibataires	2,586	518
Mariés	2,080	417
Veufs	326	65
ORIGINE.		
Nés dans le dép. où ils ont été jugés.	3,190	639
Domiciliés seulement dans ce dép. mais nés dans un autre	1,164	233
Nés et domiciliés hors du département où ils ont été jugés, ou sans domicile	638	128
DOMICILE.		
Habitant des communes rurales	2,749	551
— urbaines	1,975	395
Sans domicile fixe	268	54
PROFESSION.		
Occupés des travaux des champs, journaliers, manœuvres, etc.	1,898	380
Ouvriers des diverses espèces d'industries	1,654	331
Domestiques attachés à la personne.	352	71
Négociants, marchands, logeurs, aubergistes	495	99
Appartenant aux prof. *libérales*	*323*	65
Vagabonds, *gens sans aveu*	*270*	54

DEGRÉ D'INSTRUCTION.		
Complétement illettrés...........	2,132	427
Sachant lire seulement ou lire et écrire imparfaitement..........	2,031	407
Sachant bien lire et écrire........	521	104
Ayant reçu un degré d'instruction supérieur.....................	308	62

Sur les 4,992 accusés traduits en 1859 devant le jury, il en a acquitté 1,230, près du quart (246 sur 1,000) comme en 1857. La proportion des acquittements n'était, en 1858, que de 225 sur 1,000.

Le jury a reconnu 3,762 accusés coupables : 1855 (372 sur 1,000) ont été condamnés à des peines afflictives et infamantes, et 1,907 (382 sur 1,000) à des peines correctionnelles.

Les résultats des poursuites sont indiqués, dans le tableau qui suit, par nature de peine, et ils y sont rapprochés de ceux de l'année 1858.

	1858.	1859.
Condamnés à mort.......................	38	36
— aux travaux forcés à perpétuité.	209	152
— aux travaux forcés à temps.....	978	856
— à la réclusion.................	941	811
— à la dégradation civique........	1	
— à l'emprisonnement............	1,966	1,880
— à l'amende seulement..........	4	2
Enfants de moins de 16 ans acquittés comme ayant agi sans discernement, mais envoyés dans des maisons d'éducation pénitentiaire.	27	25
TOTAUX...... des condamnés.......	4,164	3,762
TOTAUX...... des acquittés.........	1,211	1,230

Le petit tableau qui précède montre que le nombre des condamnations à mort a été de 36 en 1859 ; le même à deux unités près en moins qu'en 1858. Il avait été beaucoup plus élevé de 1854 à 1857. La peine capitale a été exécutée à l'égard de 21 des condamnés de 1859. En 1858 il y avait eu 23 exécutions.

Le jury a accordé, en 1859, le bénéfice des circonstances *atténuantes* à plus des sept dixièmes (729 sur 1,000) des *accusés qu'il a reconnus* coupables de crimes. En 1858

il ne l'avait accordé qu'à 703 sur 1,000, et à 715 sur 1,000 en 1857.

Les accusés jugés par contumace, sans l'assistance du jury, ont été plus nombreux en 1859 qu'en 1858. On n'en comptait que 346 pendant cette dernière année, et il y en a eu 400 en 1859. Tous ont été condamnés à des peines afflictives et infamantes, à l'exception d'un seul, condamné à l'emprisonnement.

Il est regrettable d'avoir à constater que plus des deux tiers de ces accusés, qui en fuyant les débats de la cour d'assises se reconnaissent en quelque sorte coupables, échappent à l'action de la justice. Il n'en est guère repris plus du quart.

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS. — Les 361 tribunaux correctionnels, qui, en 1858, avaient jugé 171,490 affaires et 211,081 prévenus, n'ont eu à connaître, en 1859, que 159,463 affaires, comprenant 196,163 prévenus. La diminution, ainsi qu'il a déjà été dit, est de 12,027 affaires et de 14,918 prévenus. L'année 1858 offrait déjà une diminution un peu plus forte encore, comparativement à 1857. Ainsi, en deux années, le nombre des affaires correctionnelles a diminué de 25,306, près de 14 sur 100, et celui des prévenus a éprouvé une réduction analogue.

L'état ci-après présente, classés d'après la nature des délits, les affaires et les prévenus jugés pendant l'année.

	Affaires.	Prévenus.
Rupture de ban de surveillance	3,125	3,160
Vagabondage	5,427	5,899
Mendicité	3,855	4,210
Rebellion	2,686	3,332
Outrages et violences envers des fonctionnaires publics	7,084	7,946
Religion (Délits contre la) et outrages envers les ministres des cultes	147	235
Coups et blessures volontaires	14,083	19,197
Délits divers contre les mœurs	3,023	4,028
Diffamation et injures, dénonciation calomnieuse	3,328	4,448
Vols simples	27,792	35,065
Banqueroute simple	629	692
Escroquerie	2,666	3,236
Abus de confiance	2,542	2,947
Tromperie sur la nature, la qualité et la quantité des choses vendues, détention de		

poids et balances faux	6,061	6,707
Dévastation et destruction de récoltes, d'arbres, de clôtures, d'animaux	1,242	1,729
Délits politiques de toute espèce, contraventions électorales	485	560
Colportage et distribution d'imprimés sans autorisation	116	142
Cabarets et cafés (Ouverture illicite de)	2,390	2,499
Armes et poudres de guerre (fabrication et détention d'). — Armes prohibées (port et détention d')	420	556
Chasse et port d'armes	25,053	29,188
Délits ruraux et maraudage	655	837
Douanes, contributions indirectes, octrois	1,599	1,370
Pêche (Contraventions aux lois sur la)	3,441	4,955
Usage de timbres-poste ayant déjà servi	1,533	1,558
Autres contraventions aux lois sur les postes	101	106
Forêts (Contraventions aux lois sur les)	30,949	40,015
Roulage (Contraventions à la loi sur le)	1,262	1,360
Autres délits et contraventions de toute espèce	7,799	10,186
TOTAUX	159,462	196,463

Il y a diminution, relativement à 1858, dans presque toutes les catégories de délits. Les délits de chasse ont seuls augmenté d'une manière sensible, soit qu'il en ait été commis davantage, soit qu'ils aient été recherchés avec plus de zèle par la gendarmerie. La diminution du nombre des délits forestiers est sans doute due en partie au droit de transaction qui a été créé par la loi du 19 juin 1859 au profit de l'administration forestière.

La distribution des prévenus, eu égard à la qualité des parties poursuivantes, se fait en 1859 dans les mêmes proportions à peu près qu'en 1858. Il en a été jugé :

142,185 (725 sur 1,000) à la requête du ministère public;
44,049 (224 sur 1,000) à celle des administrations publiques, l'administration des forêts notamment;
9,929 (51 sur 1,000) à la requête des parties civiles.

Sexe et âge des prévenus. — Les prévenus de 1859 se classent de la même manière que ceux de 1858 au point de vue de l'âge et du sexe. Les femmes forment le sixième (169 sur 1,000) du nombre total.

Parmi les prévenus de délits communs, les seuls dont *l'âge soit* exactement constaté,

5,652 (39 sur 1,000) avaient moins de seize ans;
18,563 (129 sur 1,000) avaient de seize à vingt et un ans;
119,684 (832 sur 1,000) avaient plus de vingt et un ans.

L'âge de 2,037 prévenus de délits communs jugés par défaut est resté inconnu.

Les tribunaux correctionnels ont acquitté 15,709 (8 sur 100) des 196,163 prévenus traduits devant eux en 1859 pour délits communs et contraventions diverses. En 1858, la proportion des acquittements était identique. Ils ont condamné 97,044 prévenus à l'amende, 71,217 à moins d'un an d'emprisonnement, et 9,096 à un an ou plus de la même peine. 3,097 enfants âgés de moins de seize ans, reconnus avoir agi sans discernement (article 66 du Code pénal), ont été : 1,735 envoyés dans des maisons d'éducation correctionnelle, pour y être détenus et élevés pendant un certain temps, et 1,362 remis à leurs parents, qui les réclamaient et qui présentaient des garanties de moralité. Six de ces derniers, toutefois, ont été placés jusqu'à vingt ans sous la surveillance de la police.

Les résultats des poursuites de l'année 1859 sont rapprochés dans l'état qui suit de ceux des huit années précédentes. Les variations d'une année à l'autre sont très-peu sensibles.

		NOMBRES PROPORTIONNELS sur 1,000, des prévenus de chaque catégorie.				
		de 1851 à 1855, année moyenne.	en 1856.	en 1857.	en 1858.	en 1859.
Condamnés à un an et plus d'emprisonnement		42	49	48	46	46
Condamnés à moins d'un an d'emprisonnement		316	338	332	359	363
Condamnés à l'amende seulement		535	507	525	500	495
Enfants âgés de moins de 16 ans reconnus avoir agi sans discernement	Envoyés en correction.	10	10	9	8	9
	Remis à leurs parents	7	7	7	7	7
Acquittés		90	89	79	80	80
TOTAUX		1,000	1,000	1,000	1,000	1,000

Les résultats des poursuites varient, tous les ans, d'après la qualité des parties poursuivantes. En 1859, il a été acquitté 22 prévenus sur 1,000 poursuivis à la requête des administrations publiques; 84 sur 1,000 poursuivis à la requête du ministère public; 420 sur 1,000 jugés sur les poursuites des parties civiles.

Si les tribunaux correctionnels acquittent un très-petit nombre des prévenus traduits devant eux, ils montrent une très-grande indulgence dans l'application des peines. Ils ont, en 1859, déclaré les circonstances atténuantes en faveur de 59,802 condamnés. En 1858 ils les avaient accordées à 64,362, et à 71,042 en 1857.

L'abaissement, en 1859, du nombre des applications de l'article 463, ne peut être attribué à une plus grande sévérité de la part des magistrats; il tient uniquement à la diminution du nombre des prévenus. En effet, le nombre proportionnel des applications de l'article précité à des individus reconnus coupables de délits auxquels il était applicable est, en 1859, de 564 sur 1,000, après avoir été de 566 sur 1,000 en 1858.

. *Appels de police correctionnelle.* — Il a été soumis, en 1859, aux chambres des appels de police correctionnelle, 6,572 appels, intéressant 8,084 prévenus. En 1858, ces chambres avaient jugé 6,942 appels, qui comprenaient 8,572 prévenus. Si les cours impériales ont eu à statuer sur un moins grand nombre d'appels en 1859 qu'en 1858, c'est que les tribunaux correctionnels ont rendu moins de jugements. La proportion reste la même à peu près : 40 appels pour 1,000 jugements correctionnels en 1858, et 41 pour 1,000 en 1859.

Les résultats des appels ont été tout à fait identiques pendant ces deux années. Il y a eu 680 jugements confirmés sur 1,000 jugements attaqués, et 320 infirmés en tout ou en partie.

Récidives. — Le nombre des récidivistes parmi les accusés jugés par les cours d'assises et les prévenus traduits en police correctionnelle était de 43,276 en 1858. En 1859 il est de 43,253, c'est-à-dire le même à 23 près en moins. Cette faible réduction n'est point en rapport avec celle qui a été signalée dans le nombre total des individus jugés en

1859 par ces deux juridictions, comparativement à l'année précédente. Aussi le nombre proportionnel des récidives, qui était en 1858, pour les accusés et les prévenus pris ensemble, de 257 sur 1,000, s'élève-t-il, en 1859, à 294 sur 1,000. — Mais en 1859, comme en 1858, l'augmentation porte exclusivement sur les prévenus qui n'avaient été précédemment condamnés qu'à de très-courtes peines, et notamment à l'amende. Les récidives en matière de chasse ont une très-grande part dans cet accroissement. Le nombre des récidivistes qui avaient subi antérieurement des peines des travaux forcés, de la réclusion et de plus d'un an d'emprisonnement, est, en 1859, inférieur de 550 à ce qu'il était en 1858.

TRIBUNAUX DE SIMPLE POLICE. — La tâche des 2,681 tribunaux de simple police a été, en 1859, la même à peu près qu'en 1858. Ils avaient rendu, pendant cette dernière année, 411,649 jugements qui intéressaient 548,491 inculpés. En 1859, ils ont prononcé 401,853 jugements, qui comprenaient 524,968 inculpés.

Les 524,968 inculpés jugés en 1859 ont été : 30,894 (59 sur 1,000) acquittés; 34,203 (65 sur 1,000) condamnés à l'emprisonnement, et 458,834 (876 sur 1,000) condamnés à l'amende. Les tribunaux ont déclaré leur incompétence à l'égard de 1,037 inculpés. Ces résultats sont de tout point semblables à ceux de 1858.

DE L'INSTRUCTION CRIMINELLE. — En 1858, le ministère public avait été saisi de 269,585 procès-verbaux, plaintes et dénonciations. En 1859, il n'en a reçu que 256,452 : soit 13,133 de moins. La part de la gendarmerie dans ce total de 256,452 procès-verbaux, plaintes, etc., est de 110,086, plus des deux cinquièmes (432 sur 1,000), celle des commissaires de police assistés de leurs agents est de 83,872 : le tiers (329 sur 1,000). Les autres ont été transmis : 8,545, par les juges de paix; 10,943, par les maires; 13,474, par les gardes champêtres, etc., etc.

Après examen, et, quand il y avait lieu, après une rapide information préliminaire, le ministère public a donné aux 256,452 affaires *dont il avait à s'occuper* en 1859 les *directions suivantes :*

69,462 (273 sur 1,000) ont été communiquées aux juges d'instruction ;
77,941 (306 sur 1,000) ont été portées à l'audience sur la citation directe du ministère public ou des parties civiles ;
6,215 (24 sur 1,000) ont été renvoyées aux juridictions compétentes : tribunaux de simple police, juridiction militaire, etc.;
101,357 (397 sur 1,000) ont été classées comme non susceptibles d'être poursuivies.

Il n'avait pas encore été pris de détermination, le 31 décembre 1859, à l'égard de 1,477 procès-verbaux, plaintes et dénonciations. Il convient d'ajouter, en outre, que les affaires poursuivies directement par les administrations publiques ne sont pas comprises dans les relevés qui précèdent, le ministère public n'ayant pas à en connaître avant l'audience.

Les juges d'instruction ont eu à instruire 72,835 affaires en 1859 : près de 7,000 de moins qu'en 1858. Ils en ont renvoyé 47,477 en police correctionnelle, 4,209 à la chambre des mises en accusation et 574 à d'autres juridictions compétentes. 17,629 affaires ont été terminées par des ordonnances de non-lieu.

Les chambres d'accusation n'ont eu à statuer que sur 4,400 affaires. Elles en ont renvoyé 4,059 aux assises. 118 en police correctionnelle, 8 en simple police ou devant d'autres juridictions. 215 ont été réglées par des arrêts de non-lieu. Les arrêts des chambres d'accusation ont, quatre fois sur cinq, confirmé ou maintenu complétement les ordonnances des juges d'instruction.

Près de la moitié (480 sur 1,000) des 119,154 affaires laissées sans poursuites en vertu des décisions du ministère public ou des ordonnances et arrêts de non-lieu ont dû être abandonnées, parce que les faits dénoncés ne constituaient ni crimes ni délits; 145 sur 1,000, parce que les faits sans gravité n'intéressaient pas l'ordre public; 143 sur 1,000, parce que les charges recueillies contre les auteurs désignés étaient insuffisantes, ou pour divers autres motifs; enfin 232 sur 1,000, un peu moins du quart, parce que les auteurs des crimes ou délits n'ont pu être découverts.

Détention préventive. — En 1859, il a été écroué, en

vertu de mandats d'arrêts ou de dépôt, 59,781 individus, près de 7,000 de moins que pendant chacune des trois années précédentes. Quand on rapproche ce chiffre du nombre total des individus poursuivis pendant l'année pour des crimes et des délits graves ou qui étaient sans asile et sans moyen d'existence, il devient manifeste que les magistrats ont usé de ce moyen rigoureux d'assurer la répression des infractions à la loi avec une plus grande circonspection. Les détentions préventives ont diminué d'un quart depuis cinq ans.

La faveur de la mise en liberté provisoire n'a pu être accordée qu'à 1,882 inculpés, quel qu'ait été le désir des juges d'instruction d'en étendre le bienfait le plus possible.

Les trois quarts (758 sur 1,000) des individus détenus préventivement ont été condamnés; 242 sur 1,000 ont été définitivement acquittés par les cours d'assises et les tribunaux correctionnels ou déchargés des poursuites par les chambres d'accusation ou les juges d'instruction. Ceux qui ont été rendus à la liberté dès le début de l'instruction par des ordonnances de non-lieu sont au nombre de 10,021. Ils forment les sept dixièmes (71 sur 100) du nombre total de ceux à l'égard desquels la détention préventive a été surtout regrettable, puisqu'ils n'ont pas été reconnus coupables par les magistrats; presque tous étaient des vagabonds ou des gens sans aveu, et leur détention n'a duré que quelques jours.

L'état suivant fait connaître quelle a été la durée de la détention préventive pendant les six dernières années. Il montre que, pour près de la moitié des individus arrêtés et détenus préventivement, cette durée varie, en 1859, d'un jour à quinze, et qu'elle ne dépasse pas un mois pour plus des quatre cinquièmes (835 sur 1,000).

Années.	Total.	d'un jour à quinze	de seize jours à trente.	d'un mois à deux.	de deux mois à trois.	de trois mois à quatre.
1854...	1,000	352	352	195	61	40
1855...	1,000	364	367	182	55	32
1856...	1,000	421	384	147	35	13
1857...	1,000	451	357	143	38	11
1858...	1,000	474	357	129	30	10
1859...	*1,000*	*466*	*369*	*126*	27	12

Cour de cassation. — Le nombre des pourvois en cassation soumis à la chambre criminelle de la cour de cassation a continué de décroître. De 1,371 et 1,334 en 1856 et en 1857, il est descendu à 1,156 en 1858 et à 1,076 en 1859. Ces derniers étaient dirigés :

606 contre des arrêts des cours d'assises du continent ou des colonies;
278 contre des jugements ou arrêts en matière correctionnelle;
176 contre des jugements de simple police;
16 contre des décisions des conseils de discipline de la garde nationale.

Ils avaient été formés : 199 (185 sur 1,000) par le ministère public, et 877 (815 sur 1,000) par les condamnés. Les trois quarts des pourvois formés par le ministère public avaient pour objet des jugements de simple police.

La chambre criminelle a statué en 1859 sur 1,071 pourvois. Elle a rendu 170 arrêts de cassation, 710 arrêts de rejet et 191 arrêts de non-lieu à statuer. Les arrêts de cassation forment un peu moins du sixième (159 sur 1,000) du nombre total.

La même chambre a prononcé 45 arrêts de règlement de juges et rejeté 3 demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime.

Appendice. — *Morts accidentelles.* — Outre les morts violentes dont les auteurs ont comparu devant les cours d'assises ou les tribunaux correctionnels, 15,260 décès ont appelé la sollicitude des magistrats en 1859. Après vérification et enquêtes quand il y avait lieu, il a été reconnu que 1,568 de ces décès avaient une cause naturelle, que 9,793 étaient dus à des causes accidentelles et 3,899 à des suicides.

Le nombre des morts accidentelles a augmenté de 1,366 en 1859 comparativement à 1858, et cet accroissement porte presque exclusivement sur les morts causées par submersion : on en comptait 3,307 en 1858; il y en a eu 4,413 en 1859.

Suicides. — Les suicides ont été, à quatre unités près, *en nombre égal* pendant ces deux années, et ils se distri-

quant au sexe des suicidés, absolument de la même manière : 784 hommes et 216 femmes sur 1,000.

Frais de justice. — Les frais de justice ont diminué en 1859 avec le nombre des affaires criminelles. L'administration de l'enregistrement et des domaines avait payé 4,444,797 francs de frais en 1858. En 1859 elle n'a payé que 4,292,537 francs. Elle a recouvré, sur cette somme, 3,915,299 francs, et en outre 3,464,264 francs pour les amendes prononcées par les cours et tribunaux, ensemble 7,379,563 francs.

La moyenne des frais par accusation portée devant les cours d'assises était en 1857 de 227 francs, et en 1858 de 229 francs. Elle est en 1859 de 233 francs. L'augmentation, peu sensible d'ailleurs, qui se remarque pour la dernière année, tient uniquement à ce que certaines affaires de faux très-compliquées ont donné lieu à des frais considérables.

En police correctionnelle, la moyenne des frais a été, en 1859 comme en 1858, de 19 francs par prévenu de délit commun.

SITUATION ET OPÉRATIONS

DE LA CAISSE DE RETRAITES POUR LA VIEILLESSE

PENDANT L'ANNÉE 1860.

(Extrait du Rapport de la Commission).

Le nombre des versements, qui s'est élevé à 108,395 fr., présente, sur l'année 1859, une augmentation de plus de 29 p. °/₀.

L'importance des sommes versées, qui se sont élevées à 4,475,987 fr. 41 c. ne présente néanmoins, sur les versements de l'année précédente, qu'un excédant d'un peu plus de 15 p. °/₀.

Le rapprochement de ces deux termes constate que la moyenne du versement, qui décroît presque tous les ans depuis 1853, s'est encore abaissée en 1860 : elle est descendue en effet à 41 fr. 26 c., tandis qu'elle était à 46 fr. en 1859. *Ce fait prouve que la Caisse* des retraites répond

de jour en jour davantage au but populaire de son institution.

On constate aussi par les chiffres suivants, qu'en 1860 elle s'est considérablement propagée dans les départements. En effet, il a été effectué :

A Paris..........	68,236 versements, montant à	2,797,869 26
Dans les départ...	40,159 versements, montant à	1,678,118 15
TOTAL.......	108,395 versements, montant à	4,475,987 41

Ces chiffres, comparés à ceux de l'année précédente, font ressortir, quant au nombre de versements, une augmentation de 71 p. °/° dans ceux des départements, et seulement de 13 p. °/° dans ceux réalisés à Paris. La supériorité numérique de ceux-ci résulte d'ailleurs de ce que les grandes compagnies industrielles versent à Paris pour leur nombreux personnel répandu dans tout l'empire.

Un fait non moins important à constater, c'est qu'à la fin de 1859, les versements reçus depuis l'origine se partageaient à peu près également, soit en nombre, soit en sommes, entre le capital aliéné et le capital réservé; mais en 1860, cette balance est rompue au profit du capital aliéné, ainsi qu'il résulte des chiffres suivants :

Capitaux aliénés..	59,261 versements, montant à	3,137,812 42
Capitaux réservés.	49,134 versements, montant à	1,338,174 99
TOTAL.......	108,395 versements, montant à	4,475,987 41

C'est qu'en général les versements les plus forts, ceux des personnes âgées, pour obtenir une rente immédiate, se font à capital aliéné.

La Caisse des retraites a ouvert en 1860 des comptes nouveaux au nombre de 16,676, nombre qui n'avait été atteint dans aucune des années précédentes.

Dans dix départements les versements ont dépassé la somme de 44,000 fr.

Ces départements se classent dans l'ordre suivant :

Rhône............	113,455	Meurthe	66,086
Calvados..........	91,297	Maine-et-Loire	63,815
Seine-Inférieure...	84,721	Loire-Inférieure	63,815
Manche...........	76,696	Côte-d'Or	58,849
Bouches-du-Rhône.	73,903	Indre-et-Loire.......	44,424

Ce sont les mêmes qui figuraient dans le rapport de l'année dernière, sauf celui de Maine-et-Loire, qui a remplacé l'Aube. Le progrès des versements, dans le Calvados, déjà signalé en 1859, s'est prononcé davantage en 1860, et a porté ce département au second rang, celui du Rhône conservant son ancienne primauté.

Quant au nombre des versements, les dix départements qui suivent ont dépassé celui de 1,100, ainsi qu'il suit :

Rhône	5,973	Vosges	1,602
Meurthe	2,658	Maine-et-Loire	1,555
Rhin (Haut-)	2,442	Saône (Haute-)	1,445
Manche	2,395	Doubs	1,341
Rhin (Bas-)	2,142	Gard	1,123

Dans cette liste, comparée à celle de l'année dernière, le Haut-Rhin, les Vosges et le Doubs ont remplacé l'Orne, les Pyrénées-Orientales et le Loiret, ce qui résulte principalement des versements faits pour les gardes forestiers communaux.

La Corrèze est le seul département où aucun versement n'ait été fait en 1860, sans parler des pays récemment annexés où le service de la Caisse des retraites ne doit fonctionner qu'en 1861.

Le règlement arrêté par l'administration forestière au sujet des gardes communaux, a été appliqué en 1860 dans toutes les localités où cette administration régit des bois communaux. Plus de dix mille versements de 7 fr., en moyenne, ont été faits cette année aux noms des gardes forestiers.

L'affiliation collective des cantonniers des ponts et chaussées à la Caisse des retraites s'est propagée, en 1860, dans onze départements nouveaux, savoir : la Seine, le Calvados, la Creuse, la Dordogne, l'Hérault, le Jura, les Landes, la Moselle, la Somme, le Tarn et les Vosges. Ce système est en vigueur dans vingt-huit départements ; à la fin de l'année il sera étendu à tout l'empire, une décision ministérielle venant d'appeler les cantonniers des divers services des ponts et chaussées (routes, rivières, canaux et ports maritimes) à effectuer, à partir du 1er juillet 1861, des versements à la Caisse des retraites pour la vieillesse.

L'extension progressive du réseau des chemins de fer a porté cette année à 54,000 le nombre des versements faits par les compagnies pour leurs employés et ouvriers; ce chiffre excède de 9,000 celui de l'année précédente, et représente la moitié du nombre total des dépôts reçus par la Caisse.

Plusieurs administrations locales, notamment dans l'Hérault, l'Isère, le Jura, la Somme, les Vosges, l'Yonne, ont commencé en 1860 à constituer des pensions de retraite pour la vieillesse en faveur des agents de divers services municipaux. Cette méthode a été également adoptée dans plusieurs recettes générales et particulières des finances.

Un fait qui se rattache essentiellement aux développements futurs de la Caisse des retraites, c'est le progrès remarquable des fonds de retraites institués par le décret du 26 avril 1856 au profit de sociétés de secours mutuels. Ces fonds, dans leur ensemble, s'élèvent aujourd'hui à plus de 4 millions de francs, appartenant à 1,555 sociétés, résultat considérable, obtenu en quatre années seulement, et gage assuré de grands bienfaits dans l'avenir. Il n'existait encore, à la fin de 1859, que 117 pensions provenant de ces fonds de retraite, et montant ensemble à 5,339 fr. : à la fin de 1860, les pensions sont au nombre de 169, et s'élèvent à 8,993 fr. Ainsi il y a progrès, et dans le nombre des vieillards pensionnés, et dans le chiffre des pensions, dont la moyenne, d'une année à l'autre, s'est élevée de 45 à 53 fr. Ce double mouvement d'accroissement s'accélérera d'année en année, en raison tout à la fois de l'infaillible progression des fonds de retraite, et de l'augmentation du nombre des vieillards pouvant prétendre aux pensions de mutualité.

Les versements faits par l'entremise des caisses d'épargne sont toujours en très-petit nombre, sauf à Nancy, où ils continuent d'avoir une certaine importance.

Les instituteurs primaires ont usé en 1860 de la faculté que leur donnent les décrets du 8 août 1855 et du 29 août 1857, jusqu'à concurrence de 155 versements, montant à 24,120 fr. 90 c.

Emploi des fonds. — Les recettes de 1860 ont été, *savoir :*

En versements, à			4,475,987 44
En arrérages de rentes, à			1,334,180 00
Total			5,840,167 44

dont à déduire :

Remboursements de capitaux réservés (407 décès)	798,609 24	814,860 31
Remboursements de versements irréguliers	16,251 07	
Fonds disponibles pour achats de rentes		4,995,307 10

Il a été acheté :

Rentes 4 1/2 p. °/₀ nouveau	196,161	pour	4,194,629 45
— 4 1/2 p. °/₀ ancien	12,496	—	264,890 15
— 4 0/0	24,971	—	535,304 55
	233,628		4,995,324 15

L'intérêt moyen résultant des placements a été, comme on le voit, d'un peu moins de 4 fr. 68 c.; il avait été en 1859 de 4 fr. 71 c., en 1858 de 4 fr. 73 c. Il y a donc eu, d'année en année, un faible décroissement dont il n'y a pas lieu d'ailleurs de se plaindre, puisqu'il résulte d'une amélioration correspondante du crédit public.

Les achats ont néanmoins dépassé ceux de l'année précédente de 27,580 fr. de rentes.

La Caisse a fait inscrire au grand-livre 271,400 fr. de rentes viagères, aux noms de 1,976 parties. Elle a fait annuler en compensation, par la Caisse d'amortissement, 124,245 fr. de rentes 4 p. °/₀, au capital nominal de 3,106,125 fr. Tous ces chiffres sont supérieurs aux chiffres correspondants de l'année 1859.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS.

Il a été ouvert, depuis la création de la Caisse, des comptes individuels à 112,094 déposants.

Il a été reçu 488,488 versements montant ensemble à 60,019,166 fr. 34 c., savoir :

A capital aliéné	245,074	versements pour	30,852,973 28
A capital réservé	243,414	versements pour	29,166,193 06
Ensemble	488,488		60,019,166 34
Les arrérages perçus par la caisse montent à			9,247,812 50
Ce qui *porte le total des recettes à*			69,266,978 84

Dont à déduire :

Remboursements de capitaux réservés (1,902 parties).......	5,283,802 08	5,574,745 55
Remboursements de versements irréguliers à divers titres...	290,943 47	
Recettes disponibles pour achats de rentes...		63,692,233 29

L'emploi de ce capital, sauf un reliquat de 2 fr. 19 c., a fait entrer dans le portefeuille de la caisse 2,806,349 fr. de rentes de toute nature.

La caisse a fait successivement inscrire au grand-livre, au nom de 14,957 parties, 3,239,342 fr. de rentes viagères, ce qui donne par partie une rente moyenne d'environ 217 fr.

La valeur en capital de ces rentes viagères, d'après l'âge des rentiers et suivant les tables de Déparcieux, ayant été calculée à 31,772,185 fr. 15 c., il a été amorti et annulé en compensation, 1,368,132 fr. de rentes achetées, représentant un capital égal, au cours moyen du trimestre précédant l'entrée en jouissance.

Il restait donc en portefeuille, au 31 décembre dernier, 1,438,217 fr. de rentes, représentant 4 fr. 51 c. p. °/o du capital d'achat : cet intérêt moyen produit par le portefeuille n'était, l'année dernière, que de 4 fr. 49 c., et présente aujourd'hui un léger excédant sur le taux calculé dans les tarifs. La situation de la caisse, sous ce rapport, est donc devenue tout à fait normale et s'améliore d'année en année.

L'administration s'est proposé d'acquérir des données positives sur la mortalité réelle des rentiers de la vieillesse, comparée à la mortalité présumée d'après les tables de Déparcieux, qui servent de base aux tarifs. On a sur ce point important deux éléments de comparaison : la somme des rentes inscrites, relative au nombre des déposants vivants à l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, et celle des capitaux réservés qui ont été remboursés par suite du décès des déposants.

Or, en ce qui concerne les rentes inscrites, on trouve que, depuis la création de la caisse jusqu'au 31 décembre 1855, *elles se sont* élevées à.................... 2,220,438 00

Tandis que, d'après les tables de Déparcieux, elles devaient être de	2,207,367 00
Différence en plus	12,871 00
Quant aux capitaux réservés, les remboursements après décès, d'après les tables de Déparcieux devaient s'élever pendant la même période, à	2,963,469 34
Tandis que, d'après les décès constatés, il n'a été remboursé effectivement que	2,114,540 16
Différence en moins	848,929 18

Ces deux résultats s'accordent pour démontrer que la mortalité des déposants est en réalité plus lente que ne le supposent les tables de Déparcieux. Le second, beaucoup plus frappant que le premier, semble confirmer surtout l'opinion des hommes les plus compétents sur l'insuffisance de ces tables en ce qui concerne les âges les plus avancés; tandis qu'elles sont assez exactes pour les âges auxquels se rapporte en général l'entrée en jouissance des rentes.

On peut conclure également de ces chiffres que, si le Trésor est passible de quelque perte, en servant plus de rentes viagères, et probablement plus longtemps que ne l'ont supposé les tables de mortalité, d'une autre part, la Caisse des retraites obtient un bénéfice réel et supérieur de la jouissance plus prolongée des capitaux réservés.

La nouvelle loi porte le maximum de la rente viagère à 1,000 fr. et celui du versement annuel à 3,000 fr.

Nous terminerons ces extraits du compte-rendu officiel, par le tableau de la statistique des déposants.

ÉTAT CIVIL.

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Célibataires	2,607	511	3,118
Mariés	6,547	6,691	13,238
Veufs	193	127	320
	9,347	7,329	16,676

AGE AU JOUR DU VERSEMENT.

De 3 à 19 ans	339	213	552
De 20 à 29 ans	2,129	2,413	4,542
De 30 à 39 ans	3,973	2,637	6,610
De 40 à 49 ans	2,038	1,383	3,421

De 50 à 59 ans...............	651	456	1,107
De 60 à 64 ans...............	113	132	245
De 65 ans et au-dessus......	104	95	199
	9,347	7,329	16,676

AGE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE.

De 50 à 54 ans..............	3,504	2,702	6,206
De 55 à 59 ans...............	998	1,640	1,730
De 60 à 64 ans...............	4,535	1,640	6,175
De 65 et au-dessus...........	310	246	556
	9,347	7,329	16,676

PROFESSIONS.

Ouvriers.....................	4,902	3,900	8,802
Artisans patentés, marchands.	67	55	122
Domestiques	23	100	123
Employés....................	3,876	2,818	6,694
Militaires et marins..........	8	3	11
Clergé et professions libérales.	96	72	168
Rentiers sans profession	320	306	626
Agriculteurs	25	15	40
	9,347	7,329	16,676
Mineurs sans profession......	185	77	262

COMPTES OUVERTS PAR LIBÉRALITÉ.

Capital aliéné...............	344	389	733
Capital réservé..............	578	67	645
	922	456	1,348
Nombre de déposants au 31 décembre 1859........	54,169	41,249	95,418
Nombre de déposants du 1er janvier au 31 décembre 1860...	9,347	7,329	16,676
TOTAL général au 31 décembre 1860.........	63,516	48,578	112,094

TION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

PENDANT L'ANNÉE 1860.

du *Rapport de la Commission de surveillance et d'encouragement*).

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE L'ANNÉE 1860.

1 décembre 1860, il existait 4,327 sociétés de se-
ıutuels, comprenant 559,820 membres, dont 65,137
res et 494,683 participants ; ces derniers se divi-
419,283 hommes et 75,400 femmes.
ir total des sociétés, y compris le fonds de retrai-
evait à la somme de 25,404,037 fr. 77 c.

ettes de l'année ont atteint le chiffre de..		9,206,751 14
décompose ainsi :		
cription des membres ho-es......................	758,868 68	
entions, dons et legs.....	481,698 74	
êts des fonds placés.....	795,662 71	
ations des membres parti-s......................	6,223,250 47	
s d'entrée..............	297,452 70	
ndes....................	189,480 01	
ttes diverses............	460,343 83	
Somme égale...........	9,206,751 14	
enses ont été de......................		7,065,553 91
r :		
mnités aux malades......	2,794,297 28	
raires des médecins.....	918,468 32	
caments................	973,095 51	
funéraires.............	280,957 68	
urs aux veuves et aux or-ns......................	184,825 66	
ion d'infirmités et de vieil-........................	714,375 45	
de gestion.............	419,844 81	
enses de mobilier, frais de et cérémonies...........	387,930 75	
enses extraordinaires ou évues..................	391,758 45	
Somme égale...........	7,065,553 92	
ettes *excédent les dépenses de*........		2,141,197 23

La comparaison de ces chiffres avec ceux de l'année précédente, présente, pour l'année 1860, une augmentation de 209 sociétés, de 25,584 membres, dont 3,759 honoraires et 21,825 participants. L'augmentation de l'avoir total a été de 2,445,386 fr. 04 c., y compris les sommes dont le fonds de retraites s'est accru en 1860.

NOMBRE DES MALADES, DES JOURNÉES DE MALADIES ET DES DÉCÈS.

Le nombre des malades et des journées de maladie a été un peu moins élevé qu'en 1859.

Le nombre des malades a été de 127,896, dont 104,348 hommes et 23,548 femmes; ce qui donne, sur 100 sociétaires, 26 malades.

La proportion, pour les hommes, est de 25 p. °/₀; pour les femmes, de 32 p. °/₀.

Il a été payé 2,394,662 journées de maladie : 2,060,750 pour les hommes et 333,912 pour les femmes; 19 journées 74/100 ont été payées en moyenne pour chaque maladie d'homme; 14 18/100 pour chaque maladie chez les femmes. Le nombre moyen des journées a été, pour chaque sociétaire, de 4,96 : 5,03 pour les hommes et 4,50 pour les femmes.

Le nombre des décès a été de 5,869.

ADMISSION DES FEMMES.

Comme les années précédentes, les femmes ont été plus souvent malades que les hommes ; mais leurs maladies ont été plus courtes, et les sociétés n'ont eu à leur payer que 4 journées 1/2 par sociétaire, tandis que les hommes en ont exigé un peu plus de 5. Cette proportion, qui se reproduit chaque année avec une exactitude presque mathématique, donne une grande autorité aux affirmations de la commission supérieure, qui n'a cessé d'encourager l'admission des femmes dans les sociétés de secours mutuels, et de repousser, comme un préjugé injuste et mal fondé, cette opinion autrefois si généralement répandue, que les femmes étaient une cause de dépense excessive et d'inévitable ruine. Cependant, cette année, plusieurs sociétés ont cru voir encore *dans la présence* des femmes une aggravation notable de

dépenses, qui portait non sur l'indemnité à payer, puisque les femmes ont proportionnellement moins de journées de maladie que les hommes, mais sur les visites plus nombreuses des médecins et l'usage plus fréquent des médicaments Sans pouvoir se prononcer encore sur la réalité de cette assertion, dont il est difficile de chercher la preuve dans une statistique générale, la commission croit devoir la mentionner, afin que les sociétés puissent étudier la question sous ce point de vue, et recueillir des éléments pour la résoudre.

RÉSULTATS OBTENUS PAR LES SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

Les sociétés *approuvées* au 31 décembre 1860 étaient au nombre de 2,514, ayant 359,332 membres dont 57,324 honoraires, et 302,008 participants; ces derniers se divisaient en 250,843 hommes et 51,165 femmes; leur avoir s'élevait à la somme de 13,592,961 fr. 30 c., ce qui constitue, sur l'année précédente, une augmentation de 240 sociétés, de 5,042 membres honoraires, de 37,456 participants et de 2,140,714 fr. Sur les 240 sociétés approuvées en 1860, 209 sont de nouvelle création, les 31 autres avaient une existence antérieure au décret de 1852.

Un décret du 13 décembre 1852 avait étendu à l'Algérie une partie des dispositions de la loi du 26 mars 1852 sur les sociétés de secours mutuels. Mais le développement de cette institution dans notre grande colonie n'a commencé réellement qu'à partir du décret du 28 janvier 1860 : ce décret a placé les sociétés de l'Algérie sous le même régime que celui des sociétés de la métropole, en leur assurant tous les avantages de la législation spéciale dont l'influence a si heureusement contribué aux progrès de la mutualité.

A la fin du dernier exercice, on comptait en Algérie 13 sociétés *approuvées*, comprenant 4,424 membres, dont 1,177 honoraires et 3,247 participants, et possédant un avoir total de 25,664 fr. 33 c.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

Dans toutes les sociétés approuvées ou privées, sauf de rares *exceptions, on peut* constater un heureux résultat

déjà souvent signalé, et qui se trouve confirmé par les chiffres de 1860, de manière à échapper à toute contestation. Les dépenses obligatoires, celles qui résultent des engagements positifs pris par les sociétés envers les membres *participants*, ont été soldées par les recettes provenant exclusivement de ces membres. Les cotisations et les droits d'entrée ont donné la somme de 6,520,703 fr., tandis que l'indemnité, les honoraires des médecins, les médicaments, les frais funéraires et de gestion n'ont coûté que 5,386,663 francs. Indépendamment de toute ressource étrangère, l'excédant des recettes, pour l'année 1860, s'est élevé à 1,134,040 fr., somme plus que suffisante pour garantir les sociétés contre les chances mauvaises, et qui prouve l'excellence des bases sur lesquelles elles reposent.

Si la grande majorité des sociétés a obtenu ce beau résultat, en se rapprochant de plus eu plus de la règle essentielle recommandée dès l'origine par la commission, l'égalité de la cotisation mensuelle et de l'indemnité quotidienne, il importe de faire une réserve pour les associations qui n'exigent de leurs membres qu'une très-légère cotisation et veulent cependant leur procurer, avec l'indemnité, les visites du médecin et les médicaments. Ces dernières dépenses ne varient pas comme l'indemnité. Elles sont aussi fortes pour les sociétés qui demandent une cotisation de 50 centimes que pour celles dont la cotisation s'élève à 1 ou à 2 francs. Obligées d'attribuer à ces dépenses fixes une si grande part de leurs ressources, les sociétés dont la cotisation est faible, arrivent bien vite à un déficit inévitable; dans le cas où il serait impossible d'augmenter le taux de cette cotisation, il serait sage de ne promettre que les secours médicaux et pharmaceutiques, ou de n'accorder que l'indemnité pécuniaire.

OBSERVATIONS SUR LE CHIFFRE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES ET IMPRÉVUES.

En rendant pleine justice à la bonne administration des fonds sociaux, la commission ne peut s'empêcher de signaler l'exagération d'une dépense qui figure au résumé du *budget* des sociétés, sous les titres de « Dépenses du mobi*lier, frais de* fêtes et cérémonies; dépenses imprévues et

extraordinaires, » et qui atteint le chiffre de 779,689 fr. Une somme aussi considérable, plus forte que celle appliquée jusqu'ici aux pensions des infirmes et des vieillards, lui paraît dépasser les limites que l'on peut assigner à l'extraordinaire et à l'imprévu. En cherchant à se rendre compte de leur origine, on a trouvé dans quelques-unes un caractère spécial d'utilité qui les explique et peut les justifier. C'est ainsi que les dépenses extraordinaires d'une société dans l'Allier s'élèvent à 9,730 fr., dont la plus grande partie a été appliquée aux frais de l'instruction des enfants des sociétaires, et que 7,163 fr. ont été consacrés à l'achat des denrées à prix réduit à l'usage des membres de la société avignonnaise. Dans plusieurs circonstances de ce genre, ces dépenses extraordinaires ont été couvertes par des ressources spéciales portées au résumé sous le titre de *recettes diverses* pour le chiffre de 460,341 fr.; mais, dans un trop grand nombre de cas, aucune explication ne révèle la nature de ces dépenses. Le luxe du mobilier, l'éclat des fêtes annuelles entrent pour beaucoup dans ce chiffre, et plus d'une société s'est laissée entraîner à célébrer trop magnifiquement les succès et les grandeurs de la mutualité. Plus que toutes les autres, les institutions de prévoyance doivent être fidèles aux principes d'une sévère économie; il est surtout désirable qu'à l'avenir toute dépense figure dans le compte rendu des sociétés avec l'indication précise de sa nature et de son objet.

SOCIÉTÉS ÉTABLIES EN FAVEUR DES OUVRIERS D'USINES OU DE MANUFACTURES.

Dans un de ses précédents rapports, la commission avait signalé les difficultés que soulevait l'approbation des œuvres de mutualité établies dans les usines et les manufactures. Un examen approfondi de la question l'a convaincu, que là aussi, il n'y avait pas lieu d'admettre des exceptions, d'accorder des priviléges, et que l'intérêt bien entendu des fabricants comme des ouvriers demandait que l'approbation ne fût concédée qu'aux institutions soumises au régime du droit commun, *c'est à-dire* à l'exécution stricte du *décret de 1852. En effet,* dans le plus grand nombre

des établissements industriels, la caisse de secours n'a pas réellement le caractère de la mutualité. Une retenue obligatoire sur la paye de l'ouvrier, prélevée par le patron, placée dans sa caisse administrée par lui et sur laquelle l'ouvrier perd tous ses droits dès qu'il quitte l'atelier par une raison quelconque, constitue une institution privée, personnelle à la manufacture, et dans la main de son propriétaire; elle récompense bien plus l'obéissance et l'exactitude de l'ouvrier que l'économie et la prévoyance du sociétaire. Une telle œuvre ne présente ni les conditions ni les garanties des sociétés de secours mutuels et se trouve en opposition manifeste avec le décret de 1852, qui reconnaît le droit absolu des sociétaires sur les fonds qu'ils versent et leur en réserve la gestion, qui leur accorde le privilége d'élire les administrateurs de leur caisse, à l'exception du président, et de prononcer eux-mêmes l'admission et l'exclusion de leurs coassociés.

Déjà plusieurs chefs d'établissements ont compris combien le système de la prévoyance volontaire l'emportait sur celui des caisses obligatoires de secours, dont l'administration directe fait peser sur eux une responsabilité souvent onéreuse, et ils ont reconnu qu'il y avait pour leurs ouvriers un bien plus grand profit moral à leur laisser le mérite de l'économie et la direction de leur association, qu'à leur imposer la contribution à une caisse dont ils comprennent mal le mécanisme, et qui leur apparaît bien plus comme une charge que comme un avantage.

Ils ont organisé eux-mêmes leurs ouvriers en sociétés régulières; plusieurs de ces sociétés nouvelles ont même admis les personnes étrangères à la manufacture, lorsqu'il n'existait pas dans la commune d'autres sociétés ou les éléments nécessaires pour les fonder. D'autres ont laissé à l'ouvrier sortant de l'usine, la faculté de rester membre de la société, en continuant à payer sa cotisation; d'autres, enfin, accordent à celui qui sort de l'atelier, pour une cause indépendante de sa volonté, une indemnité proportionnelle à ses versements, déduction faite des dépenses occasionnées par lui à la société.

Par un décret du 24 mars 1860, l'Empereur a autorisé

la conversion du capital de 10 millions, formant la dotation des sociétés de secours mutuels, en rentes perpétuelles sur l'Etat. Cette opération, en augmentant le revenu annuel de 37,500 fr., l'a porté à 437,50 fr. La répartition de ce revenu a été faite cette année, d'après les règles des années précédentes; les subventions particulières n'ont pas dépassé le chiffre de 55,441 fr., accordées à 128 sociétés; tandis que le montant de la répartition pour les fonds de retraites s'est élevé à 327,995 fr., distribués entre 1,055 sociétés. Cette part si minime, accordée en subventions extraordinaires, s'explique par l'excellente situation des sociétés. Jamais une allocation n'a été refusée aux sociétés que des accidents, ou même l'imperfection de leurs statuts, avaient conduite à un déficit. Seulement, dans ces derniers cas, fidèle à ses précédents, la commission a mis, pour condition du secours la correction des statuts, et l'introduction de condition capables de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses. En 1860, l'état financier de la plupart des sociétés approuvées s'est maintenu dans des conditions si favorables, qu'elle n'a eu à proposer qu'un très-petit nombre de subventions extraordinaires. La plus grande partie de ces subventions a été consacrée aux sociétés nouvelles, qui reçoivent toujours un secours de l'État pour parer aux frais de premier établissement.

FONDS DE RETRAITE.

En 1860, les sociétés ont versé 519,160 fr. 73 c.; la dotation y a ajouté 327,995 fr., ce qui, avec les intérêts capitalisés, les dons et legs, et les fonds réintégrés par suite du décès des pensionnaires, porte le total des recettes de l'année 1860, à 1,009,492 fr. 93 c. Au 31 décembre dernier 1,555 sociétés approuvées possédaient en fonds de retraites, une somme de 4,237,672 fr. A la même époque, le nombre des rentes viagères servies sous forme de pensions, s'élevait à 163, et le montant des rentes à 8,993. Toutes ces pensions ont été constituées à capital réservé, et leur capital, qui s'élève à 199,365 fr., fera retour au fonds de retraites après le décès des titulaires.

Toutes les *sociétés ont adopté pour* leurs versements, la *réserve du capital. Si ce mode* de placement diminue la

quotité de la pension, il a l'immense avantage d'en tenir le capital, après la mort du pensionnaire, à la disposition de la société, qui peut ainsi faire passer successivement la pension sur la tête de ceux qui ont vieilli avec elle.

L'obligation du payement de la cotisation pendant dix ans au moins, a exclu jusqu'ici de la jouissance de la pension de retraite les membres des nombreuses sociétés nées du décret de 1852; mais le moment approche où la caisse des retraites leur sera ouverte. Déjà plusieurs sociétés anciennes se sont préoccupées de la difficulté de constater la situation de leurs pensionnaires qui ont transporté leur résidence dans un autre département.

Quelques-unes même ont perdu, par suite de cette ignorance, les intérêts des capitaux versés au fonds de retraite, intérêts qui ne recommencent à courir que du jour où est notifié à la caisse des dépôts et consignations le décès du pensionnaire.

Pour éviter cette perte, et maintenir un lien plus étroit avec leurs pensionnaires. l'administration a cru pouvoir engager les sociétés à garder les titres de la pension; le trésorier en touche lui même les arrérages sur la présentation du certificat de vie du titulaire, les lui transmet, et conserve avec lui des relations qui permettent de savoir ce qu'il devient. Dans le cas où le pensionnaire irait vivre trop loin, il serait facile de demander à la société existante dans la commune où il irait s'établir, de se faire l'intermédiaire entre lui et son association, et de tenir celle-ci au courant de sa destinée. Dès que la société est avertie de la mort d'un de ses pensionnaires, la seule formalité à remplir pour rentrer dans la propriété du capital réservé et pour lui faire produire des intérêts, consiste à adresser au ministre de l'intérieur une copie de l'acte de décès, qui est délivré sans frais, par l'officier de l'état civil, en vertu de l'article 11 du décret du 26 mars 1852.

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES EN 1860.

La distribution des récompenses annoncée dans le rapport de 1859, a eu lieu en 1860. Il a été accordé 2 croix d'honneur, 26 médailles d'or, 104 médailles d'argent, 173 médailles de bronze et 14 mentions honorables.

SOCIÉTÉS DE CHARITÉ MATERNELLE EN 1860.

(Extrait du rapport officiel.)

En 1860, les recettes des 67 associations maternelles se sont élevées à 624,605 fr. 88 c., et les dépenses à 486,528 fr. 49 c. Ces chiffres se décomposent ainsi :

RECETTES.

Reliquat de l'année 1859	118,911	35
Intérêts des rentes et capitaux	37,434	59
Subvention de l'État	118,900	»
Subventions des communes et des départements.	82,200	»
Souscriptions des sociétaires	132,081	08
Souscriptions diverses	94,438	42
Dons et legs	40,640	44
	624,605	88

DÉPENSES.

Distribution de secours en argent ou en nature.	451,317	05
Frais d'administration	20,842	44
Placement de capitaux	14,369	»
	486,528	49
D'où il résulte que les fonds en caisse, au 31 décembre dernier, s'élevaient à	138,077	39

Les trois sociétés de Chartres, de Saint-Brieuc et de Manosque ont présenté, en fin d'exercice, un déficit de 1,070 fr. 40 c.

Cette situation se régularisera dans le cours de 1861.

Les chiffres qui précèdent, comparés à ceux de l'année 1859, ne font pas ressortir de différences bien importantes. Les plus fortes portent sur les produits des *souscriptions des sociétaires* et des *dons et legs* inférieurs, l'un de 24,000 fr., et l'autre de 4,000, à ceux qui avaient été recueillis en 1859. Ce déficit est compensé jusqu'à concurrence de 14,000 fr. par l'augmentation du produit des *souscriptions diverses*.

Les subventions des départements et des communes se sont accrues de près de 3,000 fr., résultat important à raison de ce que, après un premier vote, ces allocations deviennent généralement permanentes.

L'ensemble des *placements en rentes* sur l'État est sensi-

blement inférieur à ceux qui ont été réalisés l'année précédente. Néanmoins, sept sociétés ont placé de cette manière une somme de 14,369 fr.

Le fonds de réserve présente les résultats les plus satisfaisants, puisque, après une augmentation de 6,000 fr. constatée en 1859, il s'est encore accru de 18,000 fr., laissant ainsi près de 140,000 fr. à la disposition de l'œuvre pour les premiers besoins de 1861.

Après cet heureux résultat, on doit mentionner un autre dont on peut également se féliciter : c'est l'augmentation de la moyenne générale des secours accordés. Elle s'est élevée de 2 fr. 76 c., de 36 fr. 68 c. à 39 fr. 44 c.

En somme, les résultats généraux de 1860 ne sont pas moins favorables que ceux des années précédentes.

STATISTIQUE MILITAIRE.

Compte rendu du Recrutement de l'Armée

Pendant l'année 1859 (Classe de 1858);

(Extrait du compte rendu officiel.)

EFFECTIF ET CONTINGENT.

Effectif de l'armée. — L'effectif entretenu sous les drapeaux pendant l'année 1859, en vertu des lois de finances (1) a été, en moyenne, de 540,035 officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, ci........................... 540,035

Il avait été, en 1858, de......................... 384,043

Différence en plus pour l'année 1859........... 155,992

Au 1er janvier 1860, l'armée avait un effectif de 615,465 hommes, non compris 5,276 enfants de troupe, savoir :

Sous les drapeaux :		
Dans les corps de l'intérieur..............	398,559	
Dans le corps de l'armée d'Afrique........	83,782	
Dans les corps de l'armée d'Italie.........	55,281	
Dans les corps de la division d'occupation à Rome..................................	7,904	
Dans les corps de l'expédition de Chine...	5,468	550,994

(1) Loi du 4 juin 1858, et décrets des 14 juillet et 11 décembre 1859.

En congé temporaire renouvelable........	7,716	
En congé de six mois....................	56,755	64,471
TOTAL.........		615,465
La réserve se composait, à la même époque de................................		11,017
Sur lesquels 71 seulement avaient déjà servi.		
L'effectif général de nos forces militaires était donc, au 1er janvier 1860, de.......		626,482

Contingent. — Le contingent à appeler, en 1859, sur la classe de 1858, avait d'abord été fixé, comme pour les années précédentes, à 100,000 hommes par la loi du 24 mars 1858 ; en raison de l'état de guerre, ce contingent a été élevé à 140,000 hommes par la loi du 28 avril 1859.

Le nombre des jeunes gens qui ont été rayés des tableaux de recensement ou des listes de tirage comme étant étrangers a été de	1,043
Il avait été, pour la classe de 1857, de..............	1,004
Différence en plus pour la classe de 1858.........	39
Le nombre de ceux qui ont été maintenus sur les listes comme étant devenus Français, conformément à l'article 9 du Code Napoléon, a été de.................	546
La classe de 1857 en comprenait...................	539
Différence en plus pour la classe de 1858........	7

DES APPELS.

Le contingent de la classe de 1858 a été réparti entre les départements et sous-réparti entre les cantons suivant la mode depuis longtemps en vigueur, c'est-à-dire proportionnellement au nombre des jeunes gens inscrits et maintenus sur les listes de tirage.

Le nombre des omis des classes antérieures qui ont été inscrits sur les listes de la classe de 1858, en conformité de l'article 9 de la loi, a été de..................................	2,372
Il avait été, pour la classe de 1857, de................	2,132
Différence en plus pour la classe de 1858.........	240

Quant aux omis ayant atteint l'âge de 30 ans révolus, et qui, par ce seul fait, ne peuvent plus, aux termes du même article 9 de la loi, être repris pour le service militaire, le chiffre en est toujours peu élevé. Il a été de 7 pour la classe de 1858. Il avait été de 6 pour la classe de 1857.

Exemptions. — Le chiffre total des exemptions accordées aux jeunes gens de la classe de 1858 a été de......... 130,236
Il avait été, pour la classe de 1857, de.............. 110,313

C'est donc, pour la classe de 1858, une différence en plus de.. 19,923

Cette différence est la conséquence naturelle de l'augmentation du contingent de la classe de 1858, qui a été porté de 100,000 hommes à 140,000.

Les chiffres de ces exemptions, classées par ordre de catégorie se trouvent indiqués avec détails dans l'état qui suit :

Force totale de la classe après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage : 305,339.

Sur ce nombre, les conseils de révision ont examiné 267,333 jeunes gens, savoir :

1° JEUNES GENS EXEMPTÉS.

	NOMBRES des jeunes gens par catégorie.	PROPORTION SUR CENT [illegible]: [illegible] jeunes gens composant la force de la classe.	PROPORTION SUR CENT [illegible]: aux 267,343 jeunes gens examinés par les c. de ré.
1. Pour défaut de taille............	16,491	5.40	6.17
2. Pour infirmités.................	63,829	20.90	23.88
3. Comme aînés d'orphelins........	2,794	0.91	1.05
4. Comme fils ou petit-fils de veuves.	17,951	5.88	6.71
5. — — de septuagénaires ou d'aveugles...........	1,011	0.33	0.38
6. Comme puînés de frères aveugles ou impotents....................	71	0.02	0.03
7. Comme aînés de deux frères appelés à faire partie du même tirage, et désignés tous deux par le sort..	124	0.04	0.05
8. Comme frères de militaires sous les drapeaux à tout autre titre que pour remplacement..............	23,085	7.56	8.64
9. Comme frères de militaires morts en activité de service, ou réformés, ou admis à la retraite pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer......................	4,880	1.60	1.83
10. TOTAL des exemptés.............	130,236	42.65	48.72

2° JEUNES GENS COMPRIS DANS LE CONTINGENT.

	NOMBRE des jeunes gens par catégorie.
11. Déduits en vertu de l'article 14 de la loi. (Voir plus loin.)	15,256
12. Déclarés bons pour le service en vertu de décisions définitives	121,534
13. Jeunes gens inscrits conditionnellement, aux termes des articles 26 et 27 de la loi	108
14. TOTAL des jeunes gens compris dans le contingent (défalcation faite de 3,102 jeunes gens que les cantons n'ont pu fournir)	136,898
15. Jeunes gens désignés pour remplacer, au besoin, dans le contingent ceux qui ont été inscrits conditionnellement, aux termes des articles 26 et 27 de la loi	199
16. TOTAL des jeunes gens exemptés et de ceux compris dans le contingent, soit définitivement, soit conditionnellement, et dont le nombre est égal à celui des jeunes gens examinés devant les conseils de révision; lignes numérotées 10, 14 et 15	267,333
17. Jeunes gens non examinés	38,066
18. TOTAL GÉNÉRAL égal à la force de la classe	305,339(1)
19. Absents ne s'étant ni fait visiter ni fait représenter, et qui ont été considérés comme présents, en vertu de l'article 16 de la loi	3,704

DÉTAILS SUR LES JEUNES SOLDATS, DÉDUITS EN VERTU DE L'ARTICLE 14 DE LA LOI DU 21 MARS 1832.

	NOMBRE déduits.	RAPP. SUR CENT jeunes gens inscrits.	RAPP. SUR CENT jeunes gens examinés.
Déjà liés au service dans les armées de tere ou de mer :			
En vertu d'un engagement volontaire.	8,479	2.78	3.17
En vertu d'un brevet ou d'une commis-			

(1) La différence entre ce chiffre et celui de 305,943, qui a servi à la répartition générale du contingent, provient des radiations effectuées sur les listes de tirage par les conseils de révision, au moment des opérations, et concernant des *jeunes gens décédés*, reconnus étrangers, ou inscrits *dans deux cantons, etc.*

sion	117	0.04	0.04
Inscrits maritimes et charpentiers de navires, perceurs, voiliers et calfats immatriculés	3,775	1.24	1.41
Élèves de l'École polytechnique	71	0.02	0.03
Membres de l'instruction publique ou instituteurs adjoints : maîtres d'études, régents et professeurs des collèges et lycées; membres ou novices des associations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues par la loi comme établissements d'utilité publique	1,472	0.48	0.55
Elèves de l'École normale de Paris et de celle des jeunes de langues et professeurs des institutions impériales de sourds-muets	»	»	»
Élèves des grands séminaires	1,311	0.43	0.49
Étant autorisés à continuer leurs études pour se vouer au ministère dans les autre cultes salariés par l'État	28	0.01	0.01
Ayant obtenu des grands prix de l'Institut ou de l'Université	2	0.00	0.00
TOTAL ÉGAL au nombre portés à la ligne 11 de l'état ci-dessus	15,256	5.00	5.71

Réformes. — L'instruction ministérielle du 3 mai 1844 a établi deux espèces de congés de réforme : les congés de réforme n° 1 et les congés de réforme n° 2.

Les congés de réforme n° 1 sont délivrés pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer. Ils donnent droit à l'exemption prévue par le paragraphe 7° de l'article 13 de la loi. Le nombre des militaires qui ont obtenu des congés de réforme n° 1 s'est élevé, en 1859, à 2,052. Il avait été, en 1858, de 1,505. Différence en plus, 547.

Cette augmentation a également pour cause l'élévation du chiffre du contingent.

Les congés de réforme n° 2 sont délivrés aux hommes incorporés ou non incorporés que les Commissions spéciales créées par l'instruction précitée du 3 mai 1844 reconnaissent impropre au service militaire pour des causes antérieures, soit à leur admission dans le contingent, soit à

leur mise en activité. Ils ne donnent pas droit à l'exemption. Le nombre de ces réformes a été, en 1859, de 3,469. Il est supérieur de 931 à celui de l'année 1858, qui avait été de 2,538.

Voici les 10 départements dans lesquels, par suite de l'incorporation, de 1859, de 81,392 hommes de la classe de 1858, il y a eu le moins de réformes, eu égard à la force numérique du contingent de ces départements.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE des inscrits sur les listes de tirage.	NOMBRE proportionnel des jeunes gens sur lesquel le conseil de rev. a statué [comparé à celui des inscrits.]	NOMBRE des jeunes soldats incorporés en 1859.	Nombre des réformes prononcées [déduction faite de celles qui concernent les engagés volontaires.]	PROPORTION sur cent du nombre des réformes, comparé à celui des jeunes soldats incorporés en 1859.
Tarn-et-Garonne....	1,779	88.30	459	1	0.21
Pyrénées-Orientales.	1,745	85.62	547	2	0.37
Saône-et-Loire......	5,289	86.29	1,624	6	0.37
Lot................	2,606	88.22	785	3	0.38
Landes.............	2,666	89,08	972	4	0.41
Drôme..............	2,845	95.50	883	4	0.45
Côte-d'Or..........	3,172	84.55	808	4	0.50
Eure-et-Loir........	2,381	87.44	540	3	0.56
Eure................	2,825	94.56	523	3	0.57
Pyrénées (Basses-)..	4,335	80.39	1,577	9	0.57

Le tableau ci-après indique les 10 départements qui ont présenté le plus de réformes :

Rhône..............	4,503	74.86	1,091	33	3.02
Lot-et-Garonne......	2,381	76.86	558	15	2.69
Vienne (Haute-).....	2,864	96.54	859	22	2.56
Sèvres (Deux-).....	2,879	80.44	749	19	2.54
Cantal..............	2,281	92.28	593	14	2.36
Alpes (Basses-).....	1,304	80.90	351	8	2.28
Yonne..............	3,183	87.37	727	16	2.20
Seine..............	10,303	78.66	2,514	54	2.15
Vaucluse...........	2,279	79.16	606	13	2.15
Garonne (Haute-)...	3,873	78.56	1,252	25	2.00

Dispenses.— Le nombre des jeunes gens qui ont obtenu la dispense du service militaire, conformément à l'article 14 de la loi, a été, pour la classe de 1858, de.............. 15,256

Il s'était élevé, pour la classe de 1857, à............. 11,089

Différence en plus pour la classe de 1858........ 4,167

Examen des jeunes gens. — Après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage de la classe de 1858, le chiffre total des inscrits a été de 305,339 ; il est supérieur à celui de la classe de 1857, qui était seulement de 294,761.

Sur les 305,339 inscrits, les conseils de révision en ont examiné 267,333 pour arriver à la formation du contingent; 38,006 n'ont pas été visités, et ont été mis hors du contingent par l'élévation de leurs numéros de tirage.

Le contingent de 140,000 hommes n'a pu cependant être formé en totalité ; il y a eu un déficit de 3,102 hommes, par suite de l'impossibilité où se sont trouvés certains cantons de fournir le nombre de jeunes soldats qui leur était assigné par la répartition proportionnelle.

Parmi les jeunes gens appelés à faire partie du contingent, 3,704 ne se sont ni présentés ni fait représenter. Il a été procédé à leur égard comme s'ils avaient été présents, en conformité de l'article 16 de la loi.

Ce nombre est supérieur de 737 à celui des absents de la classe de 1857, qui était de 2,967; en tenant compte de la force respective du contingent des deux classes, on voit qu'il y a peu de différence entre ces chiffres.

Substitutions et remplacements.— Le nombre des remplaçants admis en 1859 pour les conseils de révision est de 598; en 1858, il avait été de 487.

Quant au nombre des substituants, il continue à diminuer. Il avait été de 44 en 1858; il n'est plus, en 1859, que de 11. La loi du 17 mars 1858, en restreignant les substitions de numéros dans les mêmes limites que la faculté de remplacement, a mis un terme aux abus qui s'étaient commis au moyen de ces substitutions.

Au 1er janvier 1860, l'armée active, dont l'effectif soldé était de 559,902 sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats; comptait 4,674 substituants et 46,664 remplaçants.

Répartition du contingent. — Il a été procédé de la manière suivante à la répartition entre les différents corps des armées de terre et de mer, des 140,000 hommes formant le contingent de la classe :

ARMÉE DE MER.

Infanterie de la marine..................	2,900	
Équipages de la flotte. Compagnies de mécaniciens.......	200	
— Apprentis marins.	1,000	
— Compagnie d'ouvriers marins..	100	
Artillerie de marine......................	500	
Ouvriers d'artillerie de la marine.........	220	5,520

ARMÉE DE TERRE.

Infanterie..................................	109,844	
Cavalerie	9,000	
Artillerie	8,500	
Génie......................................	900	
Équipages militaires.......................	6,236	134,480
TOTAL ÉGAL.........		140,000

Les 5,520 hommes affectés à l'armée de mer et les 134,480 hommes destinés à l'armée de terre ont été appelés à l'activité en vertu du décret du 30 avril 1859.

Instruction. — On remarque une amélioration constante dans l'instruction des jeunes gens. Sous ce rapport, la classe de 1858 est en progrès, non-seulement sur la classe de 1857, mais encore sur celles qui l'ont précédée.

Sur 295,761 jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement et sur les listes de tirage, il y en avait (classe de 1858), savoir :

	NOMBRES absolus.	PROPORTION sur cent.
Ne sachant ni lire ni écrire.........	92,579	30.32
Sachant lire seulement.............	9,761	3.20
Sachant lire et écrire..............	194,743	63.78
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.	8,256	2.70
TOTAUX.........	305,339	100.00

Quant aux jeunes gens compris dans le contingent, il y en avait, savoir :

	NOMBRES absolus.	PROPORTION sur cent.
Ne sachant ni lire ni *écrire*.........	37,291	27.24
Sachant *lire seulement*.............	4,232	3.60

Sachant lire et écrire...............	91,284	66.68
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.	4,091	2.99
TOTAUX.........	(1) 136,898	100.00

Les hommes qui ont profité de l'enseignement régimentaire, en 1859, sont au nombre de 89,886, savoir :

Hommes ayant suivi les cours du 1er degré..........	64,619
Hommes ayant suivi les cours du 2e degré...........	25,267
TOTAL.........	89,886
Le nombre des hommes qui avaient suivi les cours du 1er et du 2e degré, en 1858, avait été de..............	89,850
Différence en plus pour l'année 1859............	36

Taille. — La moyenne de la taille, pour la classe de 1858, a été, à une minime fraction près, la même que pour la classe de 1857 (1 mètre 652.84).

En voici le classement par département.

	JEUNES GENS dont on n'a pu connaître la taille.	JEUNES GENS portés sur la liste du contingent.	TAILLE moyenne.
Ain....................	85	1,502	1m668
Aisne....................	54	2,135	1.662
Allier....................	45	1,412	1.641
Alpes (Basses-)..........	35	593	1.640
Alpes (Hautes-)..........	62	418	1.639
Ardèche................	178	1,743	1.647
Ardennes..............	130	1,195	1.663
Ariége..................	95	1,117	1.650
Aube....................	22	841	1.650
Aude....................	164	1,111	1.647
Aveyron................	180	1,736	1.675
Bouches-du-Rhône.......	351	1,556	1.656
Calvados................	235	1,585	1.652
Cantal..................	101	997	1.645
Charente................	96	1,388	1.642
Charente-Inférieure......	271	1,625	1.649
Cher....................	40	1,101	1.645
Corrèze................	109	1,288	1.634

(1) La différence entre ce chiffre et celui du contingent (140,000) provient de l'impossibilité où se sont trouvés certains cantons de fournir le nombre d'hommes qui leur avait été assigné par la répartition.

Corse	465	998	1.660
Côte-d'Or	169	1,450	1.668
Côtes-du-Nord	611	2,522	1.630
Creuse	57	1,185	1.650
Dordogne	140	2,084	1.630
Doubs	126	1,205	1.668
Drôme	135	1,246	1.669
Eure	65	1,249	1.652
Eure-et-Loir	54	1,069	1.665
Finistère	1,047	2,512	1.638
Gard	166	1,500	1.646
Garonne (Haute-)	248	1,777	1.650
Gers	79	1,083	1.646
Gironde	422	2,235	1.650
Hérault	165	1,418	1.664
Ille-et-Vilaine	376	2,279	1.643
Indre	12	937	1.648
Indre-et-Loire	47	1,064	1.652
Isère	208	2,549	1.665
Jura	136	1,229	1.668
Landes	57	1,195	1.647
Loir-et-Cher	66	921	1.644
Loire	110	1,930	1.664
Loire (Haute-)	159	1,268	1.637
Loire-Inférieure	369	2,274	1.651
Loiret	83	1,233	1.651
Lot	87	1,177	1.644
Lot-et-Garonne	»	1,092	1.643
Lozère	47	535	1.641
Maine-et-Loire	68	1,993	1.657
Manche	479	1,940	1.658
Marne	74	1,231	1.660
Marne (Haute-)	12	978	1.668
Mayenne	»	1,471	1.645
Meurthe	400	1,798	1.656
Meuse	208	1,222	1.660
Morbihan	516	1,876	1.646
Moselle	527	1,836	1.664
Nièvre	70	1,406	1.650
Nord	635	4,483	1.666
Oise	19	1,401	1.660
Orne	73	1,493	1.657
Pas-de-Calais	339	2,827	1.655
Puy-de-Dôme	175	2,370	1.664
Pyrénées (Basses-)	605	1,980	1.654
Pyrénées (Hautes-)	251	1,029	1.658

Pyrénées-Orientales......	199	798	1.650
Rhin (Bas-)..............	654	2,611	1.664
Rhin (Haut-)	354	2,239	1.658
Rhône..................	287	2,062	1.656
Saône (Haute-)	147	1,382	1.675
Saône-et-Loire...........	107	2,388	1.665
Sarthe..................	60	1,831	1.631
Seine....................	291	4,728	1.654
Seine-Inférieure	435	2,735	1.649
Seine-et-Marne..........	84	1,283	1.658
Seine-et-Oise............	35	1,678	1.658
Sèvres (Deux-)	51	1,312	1.659
Somme.................	143	2,094	1.663
Tarn....................	152	1,486	1.639
Tarn-et-Garonne	71	795	1.651
Var.....................	314	1,211	1.661
Vaucluse................	35	1,045	1.651
Vendée.................	124	1,662	1.646
Vienne	79	1,231	1.650
Vienne (Haute-)	72	1,203	1.634
Vosges..................	130	1,7,4	1.668
Yonne..................	63	1,457	1.676
TOTAUX ET MOYENNE.	16,297	136,898	1.652.84
Classe de 1857..........	12,421	99,585	1.652.46
Différence pour la classe de 1858...............	3,876	37,313	0.000.38

Voici la composition du contingent de la classe de 1858, sous le rapport des professions.

	NOMBRE des jeunes sold. dans chaq. profes.	PROPORTION sur cent du contingent effectif.
Ouvriers en bois....................	8,937	6.53
Ouvriers en fer et autres métaux.....	6,375	4.66
Ouvriers en cuir....................	3,317	2.42
Ouvriers en pierre et mineurs.......	6,143	4.49
Employés aux travaux de la campagne.	69,628	50.86
Écrivains ou commis de bureau......	5,059	3.70
Tailleurs d'habits..................	1,115	0.81
Bateliers ou mariniers..............	3,259	2.38
Professions autres que celles spécifiées ci-dessus........................	23,996	17.53
Sans profession et vivant de leur revenu.	9,069	6.62
TOTAUX...........	136,898	100.00

A ajouter :

Nombre d'hommes que des cantons n'ont pas pu fournir, attendu l'épuisement de la classe..............	3,102	»
TOTAL ÉGAL au contingent.....	140,000	

Libération. — Le nombre des hommes qui ont été libérés dans le cours et à la fin de l'année de 1859, a été de 46,771, savoir :

1° Sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps stationnés à l'intérieur......................... dont 6,729 étaient au corps, et 29,860 avaient été renvoyés par anticipation dans leurs foyers.	36,589	
2° Jeunes soldats de la classe de 1852, qui avaient été maintenus à divers titres dans leurs foyers......................................	2,203	
3° Militaires appartenant aux corps stationnés en Algérie....................................	3,956	
4° Militaires appartenant à l'armée d'Italie et à la division d'occupation à Rome.................	4,023	(1)
TOTAL des libérations........	46,771	

ENGAGEMENTS ET RENGAGEMENTS.

Le nombre de engagements volontaires contractés pendant l'année 1859 a été 16,491.

A l'intérieur	16,025	
En Algérie...............................	166	16,491
Il avait été, pour 1858, de 11,845, savoir :		
A l'intérieur............................	11,703	
En Algérie...............................	142	11,845
Différence en plus pour 1859........		4,346

Cette augmentation témoigne de l'ardeur des jeunes gens à prendre part à la guerre d'Italie.

Dans le nombre de ces 11.845 engagements volontaires, on en compte 1,907 souscrits après libération pour

(1) Ces libérations comprennent, non-seulement les hommes de la classe de 1852, mais encore les militaires qui, servant au titre de rengagés ou d'engagés volontaires, avaient atteint le terme de leur service dans le cours et à la fin de de l'année 1859.

l'armée de terre, d'après la loi du 26 avril 1855 sur la dotation de l'armée, c'est-à-dire avec prime.

Il y a eu aussi augmentation dans le nombre des rengagements souscrits en 1859.

Ils ont été de..................................	15,272
En 1858, ils avaient été de......................	12,008
Différence en plus pour 1859.............	3,264 (1)

Ces 15,272 rengagements ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers......................	3,356	
Par des caporaux ou brigadiers et soldats....	11,216	15,272
Pour le même corps.......................	15,213	
Pour d'autres corps......................	59	15,272
Pour trois ans...........................	3,792	
Pour quatre et cinq ans..................	1,746	
Pour six et sept ans.....................	9,734	15,272

DISPOSITIONS PÉNALES.

Un seul individu a été déféré aux tribunaux comme prévenu de s'être fait omettre dans les tableaux de recensement à l'aide de fraude ; il a été acquitté.

Les dispositions répressives de cet article demeurent presque toujours sans application, par suite de la difficulté qu'on recontre à constater le délit.

Le nombre de jeunes soldats signalés comme insoumis sur les classes de 1841 à 1858 s'élevait, au 1er janvier 1860, à 21,303. Sur ce nombre, 5,274 avaient été arrêtés ou s'étaient présentés volontairement, et les conseils de guerre avaient prononcé 2,750 condamnations. Sur le même nombre de 21,303 insoumis, 1,604 avaient été rayés des contrôles de l'insoumission pour diverses causes (décès, erreur d'inscription, etc.) sans avoir été mis en jugement. Quant aux insoumis restant à rechercher à la même époque (1er janvier 1860), ils étaient au nombre de 14,425.

La classe de 1858 comprend 1,310 insoumis dont 1,208 restaient à rechercher au 1er janvier 1860.

52 jeunes soldats, appartenant tous à la classe de 1858,

---

(1) Sur ces 15,272 rengagements, 13,249, c'est-à-dire presque la totalité, ont été contractés avec prime pour l'armée de terre.

ont été déférés aux tribunaux comme prévenus de s'être rendus impropres au service ; 32 ont été condamnés.

Au 1er janvier 1860, 10,231 militaires en activité avaient une prolongation de service à faire, par suite de condamnations judiciaires. Dans ce nombre figurent 3,884 hommes appartenant, savoir :

244 aux compagnies de discipline ;
3,640 aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, qui reçoivent tous les hommes ayant subi des condamnations correctionnelles excédant trois mois de prison.

3,884 TOTAL ÉGAL.

7 individus ont été poursuivis pour des délits autres que ceux spécifiés ci-dessus ; il ont tous été condamnés.

En résumé, 63 affaires judiciaires ont été déférées aux tribunaux en 1859 : 40 ont donné lieu à des condamnations ; 21 ont été suivies d'acquittement ; 2 restaient à juger au 1er janvier 1860.

En 1858 il y avait eu 53 affaires soumises aux tribunaux.

CAISSE DE LA DOTATION DE L'ARMÉE

OPÉRATIONS DE 1860.

(Extrait du rapport officiel.)

L'expérience des cinq dernières années a démontré la nécessité d'introduire, dans la loi du 26 avril 1855, des modifications ayant surtout pour objet de rendre plus faciles et plus larges les conditions imposés aux militaires qui demandent à contracter des rengagements et des engagements volontaires après libération. Ces modifications se rapportent aux articles 11, 13, 17 et 18 de la loi de 1855; elles ont été consacrées par la loi du 24 juillet 1860.

Aux termes de la loi du 26 avril 1855, article 11, et du décret réglementaire du 9 janvier 1856, les rengagements, dont la durée avait été fixée de 3 à 7 ans, ne pouvaient être contractés que par les militaires qui accomplissaient leur septième et dernière année de service, ou par les engagés volontaires entrés dans leur quatrième année.

La loi du 24 *juillet 1860 autorise* les rengagements

d'une durée de 2 à 7 ans. Elle permet d'étendre, en vertu d'un décret impérial, la faculté de se rengager dès la quatrième année de service, à tous les militaires indistinctement de l'armée active ou de la réserve, à quelque titre qu'ils servent (appelés, substituants, remplaçants, engagés volontaires et rengagés), et quelle que soit la date de leur libération. Un décret impérial du 6 octobre 1860 a rendu cette disposition immédiatement exécutoire.

L'armée a de la sorte l'avantage de retenir dans ses rangs les militaires qui ont passé sous les drapeaux assez de temps pour donner une juste idée de leur moralité et de leur vocation. Les hommes ainsi liés à l'avance acquièrent des qualités militaires plus solides et deviennent par cela même plus propres à faire d'excellents soldats.

La durée des engagements volontaires après libération, dont le minimum était de trois ans (décret du 3 mai 1859), est, comme celle des rengagements, fixée de 2 à 7 ans par la loi du 24 juillet 1860, et ces actes peuvent désormais, en vertu de cette loi (article 13 modifié de la loi du 26 avril 1855), être contractés par les anciens militaires, non plus seulement dans l'année, mais bien dans les deux années qui suivent leur libération.

Le temps de service qui, aux termes de l'article 11 de la loi de 1855, était exigé des militaires pour qu'ils fussent aptes à contracter des rengagements, ayant été réduit par la loi du 24 juillet 1860, la même réduction est rendue applicable au temps de service que doivent avoir accompli les anciens militaires, lorsqu'ils demandent à s'engager après libération. Par suite, les anciens militaires, libérés après quatre années de service au moins, sont admissibles à souscrire des engagements volontaires après libération, donnant droit, suivant leur durée, aux avantages spécifiés par l'article 12 de la loi du 26 avril 1855 et par les arrêtés ministériels en vigueur.

Ces diverses mesures ont sur-le-champ produit les heureux effets qu'on s'en était promis (1).

---

(1) Les autres modifications principales apportées à la loi du 26 avril 1855 par celle du 24 juillet 1860, sont les suivantes :

Les militaires dont la réforme ou la retraite aurait été prononcée par

Le chiffre des rengagements reçus, en 1860, dans les conditions des lois du 26 avril 1855 et du 24 juillet 1860, s'est élevé, y compris 348 hommes de l'armée de mer, à. 29,501

Ils ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers...............	5,640
Par des caporaux ou brigadiers......	3,403
Par des soldats....................	20,458
	29,501
Pour 2 ans.......................	469
Pour 3 ans.......................	2,853
Pour 4 ans.......................	398
Pour 5 ans.......................	1,003
Pour 6 ans.......................	179
Pour 7 ans.......................	24,599
	29,501

Le nombre des engagements volontaires après libération contractés en 1860, dans les mêmes conditions, y compris 53 hommes engagés pour l'armée de mer, a été de.. 2,192

TOTAL des rengagements et des engagements.... 31,693

En 1859, les rengagements avaient été au nombre de 16,372, et les engagements volontaires après libération au nombre de 2,244. En 1860, la différence est, pour les premiers, en plus, de 13,129, et pour les seconds en moins de 52, soit sur l'ensemble des rengagements et des engagements, une différence en plus de 13,077

Des deux tableaux ci-après, l'un fait ressortir la proportion des rengagements entre les sous-officiers, les caporaux ou brigadiers et les soldats, en 1859 et 1860, l'autre présente la comparaison de la durée de ces rengagements :

suite de blessures reçues ou d'infirmités contractées dans un service commandé, reçoivent la totalité des sommes qui leur reviennent en vertu des actes qui les lient au service (article 17).

Si la mort des militaires a eu lieu à la suite de blessures reçues ou d'infirmités contractées dans un service commandé, la totalité des allocations qui leur auraient été attribuées appartiendra à leurs héritiers ou ayants cause (article 18).

	Rengagés en 1859	Rengagés en 1860.	Proportion sur 100. 1859.	Proportion sur 100. 1860.
Sous-officiers..............	3,649	5,640	22	19
Caporaux ou brigadiers.....	2,084	3,403	13	12
Soldats....................	10,639	20,458	65	69
Totaux...........	16,372	29,501	100	100

	Rengagés en 1859.	Rengagés en 1860.	Proportion sur 100. 1859.	Proportion sur 100. 1860.
Pour 2 ans................	»	469	»	2
Pour 3 ans................	3,939	2,853	24	10
Pour 4 ans................	598	398	4	1
Pour 5 ans................	1,225	1,003	7	3
Pour 6 ans................	321	179	2	1
Pour 7 ans................	10,289	24,599	63	83
Totaux...........	16,372	29,501	100	100

Les remplacements par voie administrative ont continué à être ouverts, en 1860 comme en 1859, aux termes de l'article 15 de la loi du 26 avril 1855. La prime de 2,000 francs pour un remplacement de 7 ans, et celle de 280 francs par chaque année de remplacement contracté pour moins de 7 ans, payables l'une et l'autre, moitié comptant et moitié à la libération du service, ont été, sur la proposition conforme de la Commission supérieure de la Dotation, fixées par un arrêté du ministre de la guerre, en date du 11 juin 1860.

Les remplacements administratifs, contractés en 1860, s'élevaient au 31 décembre à 9,639. Ils ont été souscrits, savoir :

Pour 3 ans........................	169
Pour 4 ans........................	16
Pour 5 ans........................	17
Pour 6 ans........................	1
Pour 7 ans........................	9,436
	9,639

Contractés presque tous pour sept ans, ces 9,639 remplacements administratifs compensent 9,531 exonérations *de 7 ans.*

Les rengagements, les engagements volontaires après libération et les remplacements administratifs reçus en 1860, et destinés à compenser les exonérations de la classe de 1859, ont été au nombre de 41,332. Ajoutés aux 99,255 contractés en 1855, 1856, 1857, 1858 et 1859, il donnent un total de 140,587, représentant 124,254 exonérations de 7 ans. Mais les exonérations prononcées en 1860 par les conseils de révision ont été de 23 275 qui, avec les 94,481 des années 1856, 1857, 1858 et 1859, forment un total de 117,756 auxquelles viennent s'ajouter 16,074 exonérations prononcées de 1855 à 1860 par les conseils d'administration des corps, soit ensemble 133,830, en sorte qu'au 18 décembre 1860 il existait un déficit de 9,576 exonérations à compenser.

L'élévation progressive du nombre des exonérations, en attestant que les populations ont compris, comme les militaires, tous les avantages de la loi de 1855, prouve aussi la nécessité de faire suivre annuellement au prix de l'exonération la progression de la richesse publique, qui met tant de familles en état d'exonérer leurs enfants. Par ce motif, et sur la proposition conforme de la Commission supérieure, un arrêté de M. le ministre de la guerre, en date du 1er mai 1860, a fixé à 2,300 francs le taux de la prestation individuelle que les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1859 auraient à payer pour obtenir l'exonération du service militaire.

L'article 37 du décret réglementaire du 9 janvier 1856 prescrivait que l'arrêté ministériel portant cette fixation serait publié et affiché dans chaque commune avant le tirage de la classe appelée. Cette limitation était trop hâtive, et les faits accomplis pendant l'année 1859 en ont démontré les graves inconvénients. Afin d'en prévenir le retour, il a été reconnu nécessaire de rapprocher le plus possible de la formation du contingent l'époque à laquelle serait fixé le taux de la prestation individuelle. En conséquence, un décret réglementaire du 18 février 1860, modifiant l'article 37 de celui du 9 janvier 1856, dispose que l'arrêté du ministre de la guerre sera publié et affiché dix jours au *moins avant le* commencement des opérati*ons des conseils de révision* pour la classe appelée.

Cette disposition a reçu sa première application en 1860.

Une augmentation proportionnelle a paru devoir être en même temps appliquée au prix de l'exonération des militaires sous les drapeaux. Sur l'avis conforme de la Commission supérieure, un arrêté de M. le ministre de la guerre, en date du 1er mai 1860, l'a fixé à 500 francs, par chaque année ou fraction d'année de service restant à accomplir.

Malgré la fixation à 2,300 francs du taux de la prestation individuelle, 23,275 jeunes gens de la classe de 1859 ont profité, en 1860, du bénéfice de la loi et se sont fait exonérer par les conseils de révision. Sans parler de 1859, où, en raison de la modicité du prix de 2,000 francs en temps de guerre, elles se sont élevées à 38,325 (27.37 p. °/₀ du contingent), les exonérations ont constamment suivi une marche ascendente.

En 1856 et 1857, la proportion sur cent entre le nombre des exonérés et le chiffre du contingent a été de 16 p. °/₀; en 1858, de 18 p. °/₀; enfin, en 1860, de 22,76 p. °/₀.

Le nombre d'hommes enlevés ainsi au recrutement de l'armée tend à s'accroître d'année en année, et l'équilibre, rompu en 1859, entre les exonérations et les rengagements, n'était pas encore rétabli au 31 décembre 1860, même avec l'aide des remplacements administratifs (1).

La proportion sur cent entre le nombre des exonérations admises dans chaque département et celui du contingent départemental, est au maximum de 45 p. °/₀ (Eure), au minimum de 2 p. °/₀ (Corse), et en moyenne, pour tous les départements, de 22,76 p. °/₀; c'est 6,76 p. °/₀ de plus qu'en 1856 et 1857, 4,76 p. °/₀ de plus qu'en 1858, et 4.61 p. °/₀ de moins qu'en 1859.

Les exonérations prononcées par les conseils d'administration des corps, se sont élevées, pour toute l'année 1860, y compris 297 exonérations pour l'armée de mer, à 6,085, qui, déduction faite de 17 annulations, se sont trouvées réduites à 6,068, représentant 2,720 exonérations de sept ans; celles-ci avaient été, en 1859, au nombre de 3,893; différence en moins, 1,173

(1) L'équilibre a été rétabli dans les premiers mois de 1861.

Ces sortes d'exonérations étant purement facultatives, l'intérêt de l'organisation et de la discipline de l'armée commande qu'elles soient renfermées dans d'étroites limites. Cependant le chiffre des demandes accueillies par les corps a dépassé, dans le premier trimestre 1860, de justes proportions, et pour les y faire rentrer, une circulaire du ministre de la guerre, en date du 19 mai 1860, a, conformément au vœu exprimé par la Commission supérieure, prescrit qu'à partir du 1er juin il ne pourrait plus être donné dans les corps aucune suite aux demandes d'exonération formées par des militaires sous les drapeaux, qu'en vertu d'une autorisation ministérielle spéciale. Les bons effets de cette mesure ont été immédiats : de 4,407 qu'elles avaient été pendant le premier trimestre 1860, les exonérations sont tombées à 1,678 pour les trois derniers trimestres de la même année.

Situation financière. — Les recettes et les dépenses effectuées en 1860 sont divisées en trois comptes distincts, sous les titres : *Dotation de l'armée*, *Versements volontaires*, *Versements avant l'appel.*

Recettes. — 23,290 jeunes gens, compris dans le contingent de la classe de 1859, ont versé, en 1860, les 2,300 fr. fixés pour le prix de leur exonération, et en totalité 53,567,000 fr. Mais quinze de ces jeunes gens n'ayant pas profité du bénéfice de la loi pour diverses causes (admissions conditionnelles non comprises dans le contingent, renonciation volontaire à l'exonération, versements faits à tort, etc.), la recette définitive, applicable aux 23,275 exonérations prononcées, est de 53,532,500 fr. Sur les 15 remboursements à faire, 3 n'avaient pas encore été effectués au 31 décembre 1860.

6,085 militaires, autorisés à se faire exonérer du service, ont versé		7,818,700 fr.
47, sur ces 6,085 militaires avaient versé 44,000 fr. et n'ont pas été exonérés, ci	44,000	49,000
6 autres ayant versé des sommes trop fortes, eu égard au temps de service à faire, ont été remboursés de	5,000	
RESTE		7,799,700 fr.

Le chiffre des restitutions à la Caisse de la Dotation pour primes et hautes payes indûment payées, est de 46,169 fr. 34 c.; pour abonnements payés à des corps non autorisés à les toucher, et pour frais de remplacement administratif, remboursés par erreur, il est de 252 fr. 50 c., et de 1,263 fr. 45 c. pour restitution de primes payées à des remplaçants par voie administrative; ensemble, 47,685 fr. 29 c.

Les capitaux appartenant à la Dotation de l'armée avaient produit, en 1859, un revenu de 7,045,740 fr. 82 c. provenant à la fois des arrérages de rentes 3 p. °/₀ inscrites en son nom, et des intérêts bonifiés en compte courant à 3 p. °/₀ par la Caisse des dépôts et consignations.

En 1860, le placement en rentes 3 p. °/₀ d'une partie du capital disponible et l'augmentation de ce capital provenant des opérations de l'année, ont élevé le revenu de la Dotation à 8,812,788 fr. 07 c. dont 8,119,459 fr. montant des arrérages de rentes 3 p. °/₀, et 693,329 f. 07 c. pour intérêts bonifiés par la Caisse des dépôts et consignations.

Ces divers produits ont porté les recettes de 1860, propres à la Dotation, à 70,246,173 fr. 36 c.

La Caisse de la Dotation a cependant fait encore d'autres encaissements, dont elle est seulement dépositaire.

Ainsi elle a reçu :

316,888 fr. provenant des versements volontaires faits, à titre de dépôt, par des officiers ou des militaires sous les drapeaux, en vertu des dispositions du 4e paragraphe de l'article 1er de la loi du 26 avril 1855, de la décision impériale du 13 novembre 1359 et du décret du 18 juillet 1860 (1) : les versements volontaires n'avaient été en 1859 que de 195,603 fr. 50 c.; la différence en plus de 121,284 fr.

(1) La décision impériale du 13 novembre 1859 autorise les officiers, d'une part, à opérer directement, sans l'intervention des conseils d'administration des corps, le retrait des sommes versées par eux; de l'autre, à faire acheter des rentes sans frais, par les soins de la Caisse de la Dotation : le décret du 18 juillet 1860 étend à tous les militaires en activité de service, sans distinction de grade, cette dernière faculté accordée par la décision précitée, et limite le maximum des versements et du compte ouvert à chaque déposants.

50 c. fait prévoir une notable augmentation dans les dépôts volontaires.

Et 478,486 fr. 50 c. provenant des versements faits par des militaires, au moment de leur rengagement et du congé qui leur est accordé, à cette occasion, pour aller dans leurs familles (décision ministérielle du 16 juillet 1856 et circulaire du 14 mai 1858), à l'effet de toucher, au lieu de leur résidence, la portion de prime immédiatement payable : ces versements n'avaient été, en 1859, que de 181,675 fr. La différence en plus de 296,811 fr. 50 c. est due, en partie, à l'instruction ministérielle du 31 juillet 1859, autorisant, au moment même du rengagement, la délivrance aux rengagés qui en font la demande, de permissions d'une durée de six mois pour les rengagements au-dessous de sept ans, et de neuf mois pour les rengagements de sept ans. La mise à exécution du décret ci-dessus rappelé du 6 octobre 1860, qui permet les rengagements dans la quatrième année de service, a augmenté sensiblement les versements de cette catégorie.

Enfin, 300 fr. seulement ont été versés avant l'appel Les résultats insignifiants des versements de cette origine s'expliquent par les facilités qu'offrent pour l'exonération les compagnies d'assurance.

Le total général des recettes effectuées en 1860 par la Caisse de la Dotation s'élève à la somme de 71,045,249 fr. 86 c.

Dépenses au 31 *décembre* 1860. — La Caisse de la dotation a payé :

Première portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés pendant l'année 1860	24,324,190 00	
Deuxième portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1860	539,984 63	
Compléments de primés et d'annuités payés à des militaires rengagés ou engagés	553,014 41	25,417,189 04
Hautes payes de 10 et de 20 centimes aux militaires rengagés ou engagés *dans* les années 1855 à 1860		3,309,146 57

Première portion de la prime et des annuités aux remplaçants par voie administrative admis en 1860	9,529,540 00
ENSEMBLE	36,255,875 64

Les portions de primes et d'annuités payées à des militaires engagés ou rengagés se sont élevées en 1860, à	25,417,189 04
Le même article ne figurait, au compte de 1859, que pour	9,399,082 28
DIFFÉRENCE en plus	16,018,106 76
La dépense des hautes payes de 10 et de 20 centimes s'est élevée, en 1860, à	3,309,146 57
Elle ne figurait, au compte de 1859, que pour une somme de	2,631,417 80
DIFFÉRENCE en plus	677,728 77
Les portions de primes et d'annuités payées aux remplaçants administratifs se sont élevées en 1860, à	9,529,540 00
Elles n'étaient comprises dans le compte de 1859 que pour	7,490,820 00
DIFFÉRENCE en plus	2,038,720 00

Ces différences proviennent de l'accroissement du nombre des ayants droit.

Les frais d'administration, les taxations allouées aux préposés de la Caisse des dépôts et consignations, etc., figurent au compte des payements faits en 1860, pour 429,019 fr. 01 c., savoir :

Frais administratifs	197,860 69
Taxations aux préposés	231,158 31
SOMME ÉGALE	429,019 01

Le remboursement au Trésor public et à la Caisse des invalides de la marine du supplément des pensions de retraite mis à la charge de la Dotation par les articles 19 et 20 de la loi du 26 avril 1855, figure, en 1860, pour la somme de 1,722,916 fr. 74 c., savoir :

1,652,929 fr. 95 c. pensions du ministère de la guerre, *troisième et* quatrième trimestres de 1858 et année 1859;

69,986 fr. 79 c. pensions du ministère de la marine, année 1859.

Dépenses propres à la Dotation. — Les dépenses de 1860, propres à la Dotation, y compris quelques remboursements pour ordre, s'élèvent à........................ 40,457,430 06

Les recettes étant de........................ 70,246,173 36

L'excédant de recette est de................ 29,788,743 30

Le solde en faveur de la Dotation, au 31 décembre 1859, était de........................ 30,555,793 43

Ce solde, au 31 décembre 1860, s'élève à... 60,344,536 73

Il a été employé en rente sur l'État........ 54,999,989 81

RESTE en compte courant, au crédit de la Dotation, au 31 décembre 1860.................. 5,344,546 92

Il reste, en outre, dans la Caisse de la dotation, pour solde des versements volontaires et des versements avant l'appel à rembourser... 391,341 50

ENSEMBLE.......... 5,735,888 42

D'après l'avis de la commission supérieure, le ministre de la guerre a rendu, en 1860, deux arrêtés pour l'emploi en rentes des excédants disponibles, savoir :

Arrêté du 5 avril 1860........................ 25,000,000

— du 24 juillet 1860........................ 30,000,000

ENSEMBLE......... 55,000,000

54,999,989 fr. 81 cent. ont été employés à cette destination, et sont représentés par 2,394,300 francs de rentes 3 p. °/° inscrites au nom de la Dotation de l'armée ; ce qui fait ressortir la valeur de ces rentes au cours moyen de 68 fr. 91 cent. et le revenu du capital à 4 fr. 35 cent. p. °/°. Ces 2,394,300 francs de rentes, réunis aux 6,922,309 francs de rentes appartenant déjà à la Dotation, forment un total de 9,316,609 francs de rentes 3 p. °/°.

Le total général des dépenses effectuées, en 1680, par la Caisse de la Dotation, y compris des dépenses d'ordre pour remboursement de versements volontaires à titre de dépôts, et de versements faits avant l'appel, ainsi que pour payement d'intérêts, *montant* ensemble à 531,208 fr. 60 cent., *s'élève à la somme de* 40,988,638 fr. 66.

Situation générale de la dotation. — Au 31 décembre 1860, l'actif de la Dotation se composait ainsi :

Solde en compte courant à son crédit......	5,344,546 92	
Solde des versements volontaires à titre de dépôt et des versements faits avant l'appel......	391,341 50	
	5,735,888 42	
9,316,609 francs de rente 3 p. °/o, représentant	212,999,908 69	
TOTAL de l'actif.....	218,735,797 11 ci :	218,735,797 11

A la même époque, le passif de la Dotation s'établissait de la manière suivante :

Supplément de pensions (1860-1896).......	31,000,000 00	
Complément des primes de rengagement, d'engagement, etc., de 1860 à 1871...........	118,002,308 98	
Solde et intérêts des versements volontaires.	391,341 50	
Somme nécessaire pour les rengagements ou les remplacements destinés à compenser l'excédant des exonérations prononcées en 1859....................	21,067,200 00	
TOTAL du passif...	170,460,850 48	170,460,850 48
Déduction faite de cette dernière somme l'avoir de la Dotation était donc, au 31 décembre 1860, de		48,274,946 63

Cet avoir sera suffisant pour parer aux charges et aux éventualités de l'avenir.

CAISSES D'ÉPARGNE DE FRANCE.

Opérations pendant l'année 1860.

Il résulte du rapport présenté à l'Empereur par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sur les opérations des caisses d'épargne pendant l'année 1860, que ces établissements continuent de prendre un développement de plus en plus remarquable.

I. Renseignements généraux.

1° État général des Caisses et de leur fortune.

Nombre des caisses autorisées au 1er janvier 1861......	444
— — au 1er janvier 1860......	433
— Augmentation pendant l'annnée 1860......	11
Nombre des caisses en activité au 1er janvier 1861.......	433
— — au 1er janvier 1860......	415
— Augmentation pendant l'année 1860.......	18
Nombre de succursales au 1er janvier 1861.............	205
— — au 1er janvier 1860.............	194
— Augmentation pendant l'année 1860.......	11

Fortune particulière des Caisses en 1560.

Capital de dotation au 1er janvier.............	5,818,093 85
— de réserve...........................	3,539,277 17
Souscriptions, dons et legs....................	12,342 78
Subventions des conseils généraux...........	19,223 20
— des conseils municipaux.........	53,842 60
Intérêts des capitaux de dotation et de réserve.	327,521 37
Bonifications perçues :	
1° Par l'effet de la retenue..................	1,603,890 14
2° Par l'effet de la déchéance trentenaire.....	3,949 09
TOTAL des ressources...........	11,378,110 20
Dépenses d'admiuistration....................	1,376,865 71
Reste au 31 décembre...........	10,001,244 49

Le *total des ressources disponibles* a dépassé, en 1860,

de 807,421 fr. 78 c. la somme à laquelle il s'était élevé en 1859.

Mais ce résultat considérable a nécessité une augmentation de 93,016 fr. 54 c. dans le montant des dépenses.

L'accroissement de capital réalisé à leur profit particulier par les caisses pendant l'année 1860 est resté supérieur à celui qu'elles avaient obtenu pendant l'année précédente.

2° *Mouvement général des livrets et des crédits.*

Livrets existant au 1er janvier 1860...........	1,125,593 »
— ouverts pendant l'année..............	220,204 »
— reçus par transferts..................	8,748 »
ENSEMBLE............	1,354,545 »
Livrets existants au 31 décembre 1860........	1,218,122 »

C'est-à-dire, d'après le chiffre légal de la population, 1 livret pour 30 habitants (au lieu de 1 livret pour 32 habitants, comme en 1859), et 2,813 déposants par caisse (au lieu de 2,702, comme en 1859).

Crédits des déposants au 1er janvier 1860......		338,584,720 16
Versements reçus pendant l'année............		161,764,423 74
Intérêts alloués aux déposants		12,560,416 15
Arrérages de rentes touchés pour eux.......		291,605 23
ENSEMBLE............		513,201,165 28
Remboursements en rentes..	11,598,734 16	
Versements à la Caisse des retraites.................	22,936 »	
Espèces....................	124,308,502 71	
ENSEMBLE........	135,930,172 87	135,930,172 87
Crédits des déposants au 31 décembre........		377,270,992 41

Soit en moyenne, d'après le nombre des livrets, un crédit de 309 fr. 71 c. pour chaque déposant (au lieu de 300 fr. 02 c., comme en 1859).

On voit qu'à la fin de l'année 1860 le nombre des déposants était de 10,82 p. % environ, et le montant de leurs crédits de 12,12 p. % environ plus élevé qu'au commencement de l'année. Cette double augmentation mérite d'être remarquée.

3° *Division des livrets et des crédits par classe de quotité.*

CLASSES de quotité.	LIVRETS.	PROPORTION p. 100.	CRÉDITS.	PROPORTION p. 100.	MOYENNE.
De 500 fr. et au-dessous..	904,051	74.23	123,933,099.66	32.85	135.79
De 501 à 800..	153,498	12.60	95,716,264.39	25.37	625.59
De 801 à 1,000	95,867	7.87	88,400,729.11	23.43	920.85
De 1,001 et au-dessus, passibles de réduction dans le délai de 3 mois........	62,897	5.16	65,100,940.05	17.26	1,033.35
De 1,001 et au-dessus exemptés par la loi de la réduct.	1,809	0.14	4,119,959.20	1.09	2,277.47
TOTAUX et moy. générale	1,218,122	100.00	377,270,992.41	100.00	309.74

4° *Division des comptes nouveaux suivant la profession des déposants.*

PROFESSIONS des déposants.	LIVRETS	PROPORTION p. 100.	MONTANT du 1er versement.	PROPORTION p. 100.	MOYENNE.
Ouvriers.......	77,097	35.01	15,185,024.11	35.59	195.66
Domestiques ...	37,441	17.00	6,081,222.67	14.25	162.42
Employés......	10,679	4.85	1,997,565.74	4.68	187.05
Milit. et marins.	9,782	4.44	2,587,856.95	6.07	264.55
Professions. div.	49,710	22.58	12,198,696,16	28.59	245.39
Mineurs........	35,226	16.00	4,487,117.33	10.52	127.38
Sociétés de secours mutuels	269	0.12	130,383.35	0.30	484.69
TOTAUX et moy. générale.....	220,204	100.00	42,667,866.31	100.00	193.76

5° Mouvement général des inscriptions de rentes.

INSCRIPTIONS DE RENTES.	NOMBRE des titulaires.	NOMBRE des inscript.	MONTANT des inscriptions.
En dépôt au 1er janvier 1860...	11,039	11,104	282,313.90
Achetées d'office pendant l'année	1,889	1,897	19,430.35
— sur demande.........	11,984	11,556	523,656.15
Reçues par transfert..........	94	92	1,820 »
Retirées par les déposants.....	12,882	12,448	510,986.50
Remises à la caisses des dépôts.	48	60	661 »
En dépôt au 31 décembre 1860.	12,076	12,141	315,572.90

II. Renseignements départementaux.

1° État comparatif du développement de la prévoyance dans les différents départements.

On a vu plus haut que la population totale de la France fournit en moyenne 1 déposant par 30 habitants.

Comme en 1859, cette moyenne a été, en 1860, dépassée dans 25 départements. La moyenne entre ces 25 départements s'est sensiblement maintenue. Le progrès le plus notable a été réalisé par le département de la Sarthe, qui accuse, en 1850, une moyenne de 1 déposant sur 28, au lieu de 1 déposant pour 32 habitants, comme en 1859, tandis que le département du Var, qui, en 1859, donnait 1 déposant sur 30 habitants, est descendu aujourd'hui à 1 déposant sur 32, ce qui le range dans les 64 départements qui sont au-dessous de la moyenne pour 1860.

Les 25 départements qui présentent une proportion plus élevée que la moyenne sont les suivants :

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE d'habitans pour 1 déposant	DÉPARTEMENTS.	NOMBRE d'habitans pour 1 déposant
Seine	7.1	Bouches-du-Rhône .	23
Seine-et-Marne	10	Hérault	23
Seine-et-Oise	11	Aisne	23
Oise	12	Aube..............	23
Rhône..............	12	Doubs.............	24

....	14	Nord..............	24
....	16	Somme............	24
oir........	18	Yonne............	25
·rieure	18	Gironde...........	26
....	19	Maine-et-Loire.....	27
....	21	Haute-Marne.......	27
....	21	Sarthe............	28
....	21		

partements qui, au contraire, sont restés au-des-a moyenne, se trouvent indiqués par ordre dé-dans le tableau ci-dessous :

EMENTS.	NOMBRE d'habitans pour 1 déposant	DÉPARTEMENTS.	NOMBRE d'habitans pour 1 déposant
....	31	Ain	75
....	31	Morbihan..........	75
,oire	31	Haute-Garonne.....	76
....	31	Hautes-Alpes	78
....	32	Côtes-du-Nord	79
....	32	Deux-Sèvres.......	81
....	34	Haute-Saône.......	84
lais	36	Tarn	86
rénées	38	Charente-Inférieure.	89
....	39	Ardèche...........	90
....	41	Haute-Vienne......	91
....	42	Pyrénées-Orientales	92
....	43	Allier.............	97
ıer........	45	Loire.............	98
....	46	Landes...........	102
....	47	Lot-et-Garonne	104
aine	49	Savoie	108
....	50	Cher.............	124
,oire......	50	Hautes-Pyrénées...	141
....	50	Lozère...........	157
ıme'.	51	Basses-Alpes	158
....	52	Creuse	159
rieure.....	53	Gers	170
....	54	Aveyron..........	177
oie	55	Drôme	179
....	57	Dordogne.........	188
....	60	Corrèze...........	228
ıronne	64	Lot...............	259
....	68	Vendée	284
....	69	Corse	301
....	*70*	*Ariége*	408
....	*70*	*Alpes*-Maritimes....	411

2° *État comparatif de l'aisance des déposants dans les différents départements.*

Le montant du compte de chaque déposant est en moyenne, pour 1860, de 309 fr. 71 c., tandis qu'au 31 décembre 1859 ce montant n'excédait pas pour chaque livret 300 fr. 02 c.

Bien que cette moyenne dépasse de 9 fr. 69 c. celle qui a été obtenue en 1859, elle a été excédée dans 62 départements, tandis que celle de 300 fr. 02 c. n'avait été atteinte que dans 60 départements seulement. Un fait digne de remarque, c'est que les 3 départements nouvellement annexés figurent tous trois dans les départements qui sont au-dessous de la moyenne, savoir : le département de la Haute-Savoie au premier rang, indiquant une moyenne de 573 fr. par livret, le département de la Savoie au second rang, avec une moyenne de 551 fr. 04 c., et le département des Alpes-Maritimes au neuvième rang, avec une moyenne de 412 fr. 17 c. — Le progrès le plus rapide a été réalisé par la Haute-Loire, qui, d'une moyenne de 314 fr. 84 c. en 1859, a atteint 388 fr. 43 c. en 1860, ce qui constitue une différence en plus de 73 fr. 59 c. par livret; vient ensuite la Corse, qui offre une augmentation de 43 fr. 15 c. sur 1859. Quoique les résultats donnés par les départements du Lot et du Lot-et-Garonne n'atteignent pas ces chiffres, il est bon de les constater, car, au-dessous de la moyenne en 1859, ils l'ont dépassée en 1860; mais il faut noter d'un autre côté que les départements de la Nièvre, de l'Yonne et de Seine-et-Marne n'ont pu tenir en 1860 le rang qu'ils occupaient en 1859, et qu'ils sont tombés au-dessous de la moyenne : la Nièvre à 305 fr. 23 c., l'Yonne à 304 fr. 94 c., la Seine-et-Marne à 304 fr. 14 c., et pourtant, pour les deux premiers du moins, leur moyenne particulière est supérieure à celle qu'ils avaient donnée en 1859, mais inférieure à la moyenne générale de 309 fr. 71 c., atteinte en 1860.

III. Renseignements particuliers.

1° Mouvement d'ouverture des livrets dans les caisses les plus importantes.

VILLES.	LIVRETS OUVERTS pendant l'année		DIFFÉRENCE pour 1860	
	1860.	1859.	en plus.	en moins.
Paris	34,838	32,933	1,905	»
Lyon	5,153	4,881	272	»
Marseille	4,630	3,935	695	»
Bordeaux	3,713	3,394	319	»
Lille	2,549	2,360	189	»
Nancy	2,358	2,633	»	275
Strasbourg	2,333	1,706	627	»
Rouen	2,013	1,957	56	»
Orléans	1,959	1,701	258	»
Reims	1,758	1,824	»	66
Metz	1,757	1,718	39	»
Nantes	1,668	1,818	»	150
Brest	1,643	1,516	127	»
Meaux	1,612	1,663	»	51
Grenoble	1,597	1,411	»	186
Versailles	1,468	1,406	62	»
Dijon	1,331	1,168	163	»
Beauvais	1,204	1,230	34	»
Corbeil	1,241	1,280	»	39
Amiens	1,239	1,319	»	80
Le Mans	1,217	1,163	54	»

2° Classification des caisses les plus importantes d'après le nombre de leurs livrets au 31 décembre.

VILLES.	LIVRETS EXISTANTS au 31 décembre		DIFFÉRENCE pour 1860	
	1860.	1859.	en plus.	en moins.
Paris	242,881	236,719	6,162	»
Lyon	40,542	37,520	3,022	»
Marseille	20,770	19,278	1,492	»
Bordeaux	20,685	19,363	1,322	»
Metz	18,796	18,089	707	»
Rouen	14,856	14,007	849	»
Lille	14,196	13,411	785	»
Orléans	12,920	11,930	990	»
Strasbourg	12,043	10,976	1,067	»
Nancy	11,918	11,664	254	»

Beauvais..	1,377	10,698	679	»
Meaux	10,441	9,776	665	»
Corbeil	10,002	9,443	559	»
Amiens	9,803	9,449	354	»
Dijon	9,705	9,006	699	»
Brest.	9,697	9,117	580	»
Reims	9,552	8,836	716	»
Grenoble	9,287	8,419	868	»
Versailles.........	9,246	8,910	336	»
Le Mans	9,227	9,019	208	»
Nantes............	9,167	8,970	197	»

Il est utile de mentionner le nombre des livrets ouverts pendant 1860 par les 4 caisses établies dans les départements annexés et celui des livrets restant au 31 décembre 1860 dans les dites caisses.

Nom des caisses.	Livrets ouverts pendant l année.	Livrets restant au 31 décembre 1860.
Nice	318	473
Aix-les-Bains......	144	220
Chambéry.........	520	2,339
Annecy	229	1,481

3° *État des versements reçus pendant l'année par les caisses les plus importantes.*

VILLES.	VERSEMENTS en 1860.	VERSEMENTS en 1859.	DIFFÉRENCE pour 1860 en plus.	DIFFÉRENCE pour 1860 en moins.
Paris.	25,665,195 26	24,785,076 24	800,119 02	» »
Lyon	3,678,952 30	3,375,450 61	303,501 69	» »
Marseille ..	3,454,084 06	3,095,091 50	358,992 44	» »
Bordeaux ..	2,928,564 27	2,721,720 05	206,844 22	» »
Nancy	1,958,467 38	1,787,273 75	171,193 53	» »
Metz.......	1,779,543 79	1,660,751 09	118,792 70	» »
Orléans....	1,761,082 55	1,607,062 98	154,019 57	» »
Lille.......	1,652,398 12	1,594,399 33	57,998 79	» »
Commercy .	1,639,311 46	1,515,998 23	123,313 23	» »
Strasbourg.	1,636,402 43	1,293,164 03	343,238 40	» »
Rouen	1,623,918 70	1,635,163 29	» »	11,244 59
Grenoble ..	1,567,700 06	1,283,857 86	283,842 20	» »
Châlons....	1,426,567 88	1,340,915 12	85,652 76	» »
Reims	1,392,537 33	1,426,257 20	» »	33,719 87
Brest......	1,307,596 84	1,240,574 90	67,021 86	» »
Meaux	1,300,417 02	1,386,604 78	» »	86,187 76
Toulon	1,243,652 70	1,169,700 23	73,952 47	» »
Beauvais. ..	1,206,834 71	1,198,275 24	8,559 54	» »
Amiens. ...	1,058,417 67	1,156,701 54	» »	98,283 87
Nantes.....	1,023,115 30	1,071,124 85	» »	48,009 55

4° Classification des caisses les plus importantes d'après le montant du solde dû par elles au 31 décembre.

VILLES.	SOLDE dû au 31 décembre		DIFFÉRENCE pour 1860.	
	1860.	1859.	en plus.	en moins
Paris	50,947,846 12	48,668,246 48	2,279,599 64	» »
Lyon.........	9,122,163 25	8,021,794 04	1,100,369 21	» »
Bordeaux	8,857,805 76	8,197,670 98	660,134 78	» »
Marseille	8,347,992 33	7,953,619 99	394,372 34	» »
Rouen	4,835,979 67	4,564,798 38	271,181 29	» »
Lille	4,593,961 45	4,323,667 14	268,294 31	» »
Orléans......	4,283,928 66	3,743,307 84	540,620 82	» »
Metz..........	4,182,746 62	3,838,947 85	343,798 77	» »
Brest.	4,010,293 82	3,656,489 02	352,804 80	» »
Nantes.......	3,883,360 16	3,722,109 43	161,250 73	» »
Reims	3,720,850 11	3,435,499 26	285,350 85	» »
Strasbourg. ..	3,645,409 27	3,144,589 44	500,819 83	» »
Nancy........	3,569,473 80	3,206,925 32	362,548 48	» »
Toulon	3,302,332 47	3,038,791 01	263,541 46	» »
Meaux	3,287,854 71	3,065,699 78	222,154 93	» »
Commercy ...	3,255,173 09	2,798,717 21	456,455 88	» »
Grenoble	3,232,535 96	2,797,738 40	434,797 58	» »
Amiens.	3,167,648 05	3,078,144 05	99,504 »	» »
Beauvais.	3,135,165 34	2,918,698 70	216,467 64	» »
Châlons.	3,080,057 70	2,742,405 43	337,652 27	» »

Il convient de terminer l'étude d'ensemble des opérations des caisses en constatant le montant des versements effectués pendant l'année et du solde dû aux déposants au 31 décembre 1860 par les caisses des provinces annexées.

Noms des caisses.	Versements effectués pendant l'année.	Solde dû aux déposants au 31 décembre 1860.
Nice................	130,918 »	146,940 66
Aix-les-Bains........	59,462 20	92,262 81
Chambéry...........	346,140 »	1,314,965 05
Annecy.............	199,274 »	848,943 97

A. Vannacque.

STATISTIQUE

DES PRISONS, MAISONS CENTRALES, COLONIES DE JEUNES DÉTENUS,

POUR L'ANNÉE 1859.

MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION.

Les vingt-cinq maisons centrales contenaient, au 31 décembre 1859, 22,419 condamnés adultes : 17,735 hommes, 4,684 femmes.

Voici la division de la population des maisons centrales par catégorie et suivant la durée de la peine :

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Condamnés aux travaux forcés..	376	1,449	1,825
— à la réclusion......	4,829	542	5,371
— à l'emprisonnement.	12,262	2,693	14,955
— aux fers...........	268	»	268
	17,735	4,684	22,419
Condamnés aux travaux forcés :			
— de 5 à 10 ans.......	58	467	525
— de 10 à 20 ans......	145	663	808
— à perpétuité........	173	319	492
	376	1,449	1,825
Condamnés à la réclusion :			
— de 5 à 7 ans........	3,037	305	3,342
— de 7 à 10 ans.......	1,792	237	2,029
	4,829	542	5,371
Condamnés à l'emprisonnement			
— correctionnel :			
— de 1 à 2 ans........	3,956	914	4,870
— de 2 à 3 ans........	2,363	633	2,996
— de 3 à 4 ans........	1,820	377	2,197
— de 4 à 5 ans........	1,444	241	1,685
— de 5 ans et au-dessus.	2,679	528	3,207
	12,262	2,693	14,955

Il convient de remarquer que la catégorie des condamnés aux travaux forcés ne comprend que des femmes qui, *d'après* la loi, doivent subir cette peine dans les maisons *centrales, et* les hommes qui, ayant atteint l'âge de soixante

ans, sont, aux termes de la loi de 1854, retirés des bagnes ou des colonies, et ramenés dans les maisons de force et de correction.

1,785	dont	297	femmes, avaient	de 16 à 20 ans.
7,666	—	1,508	—	de 20 à 30 ans.
5,777	—	1,296	—	de 30 à 40 ans.
3,896	—	955	—	de 40 à 50 ans.
2,015	—	473	—	de 50 à 60 ans.
1,280	—	155	—	de 60 et au-dessus.

Le nombre élevé des jeunes gens de seize à vingt ans a déterminé l'administration à prendre à l'égard de ces mineurs, auxquels la loi pénale est cependant appliquée comme s'ils avaient atteint la majorité, des mesures de précaution qui les protégent contre le contact d'hommes souvent endurcis dans la perversité. Des quartiers spéciaux vont incessamment leur être affectés dans les maisons centrales ; leur éducation morale, leur instruction élémentaire et professionnelle y seront l'objet de soins particuliers.

La répartition suivant l'état civil et le culte présente :

13,563	dont	2,429	femmes,	célibataires et veufs sans enfants ;
5,640	—	1,126	—	mariés avec enfants ;
1,851	—	414	—	mariés sans enfants ;
1,365	—	715	—	veufs ayant des enfants ;

8,080 appartenant à la population des villes ;
14,339 — à celle des campagnes.

C'est une différence en moins de 293 provenant des villes et de 604 des campagnes, en faveur de 1859.

21,634 sont catholiques ;
642 — protestants ;
136 — israélites ;
7 — mahométans.

Antérieurement à leur condamnation, ces individus exerçaient des professions ou métiers classés par ordre et par groupes d'industries analogues. Ceux qui ont fourni le plus grand nombre de condamnés sont les suivants :

	Hommes.	Femmes.	Totaux.	Réclus.
Journaliers, manœuvres, terrassiers	2,954	880	3,034	dont 682
Cultivateurs	2,025	354	2,379	— 541

Vagabonds, mendiants, filles publiques	1,297	660	1,957 — 192
Militaires, marins..........	1,252	»	1,252 — 672
Charpentiers, couvreurs, maçons, marbriers, paveurs, tailleurs de pierre........	870	»	870 — 242
Ouvriers tisseurs, fileurs apprêteurs, imprimeurs sur étoffes, ouvriers en soie, veloutiers, etc., papetiers, savonniers...............	849	308	1,157 — 168
Cordonniers, corroyeurs, tanneurs, bourreliers, brossiers, selliers, relieurs, brocheurs, estampeurs ...	760	20	780 — 171
Marchands ambulants, brocanteurs, saltimbanques, rémouleurs, étameurs et autres professions nomades	716	134	750 — 170
Serruriers, armuriers, couteliers, ferblantiers, maréchaux ferrants, mécaniciens, fondeurs, etc	690	3	693 — 168
Domestiques des campagnes.	680	580	1,260 — 197
Ébénistes, menuisiers, carrossiers, charrons, machinistes, tourneurs, tonneliers, sabotiers	641	1	642 — 177
Commerçants, courtiers, fabricants.................	457	92	550 — 153
Tailleurs, chapeliers, casquetiers, boutonniers, couturières, lingères, fleuristes, passementiers, gantiers, dégraisseurs, blanchisseuses, repasseuses, dentellières..................	435	928	1,363 — 88
Décrotteurs, commissionnaires, chiffonniers, hommes de peine, portiers, portefaix.	420	27	447 — 108
Charretiers, chargeurs, cochers, conducteurs de diligences, écuyers, maquignons..................	412	»	412 — 111
Boulangers, meuniers, pâtis-			

siers, vermicelliers.......	374	12	386 —	100
Domestiques des villes.....	348	534	882 —	130
Carriers, mineurs, briquetiers, cantonniers, casseurs de pierre...............	296	2	298 —	85
Employés chez des particuliers....................	289	7	296 —	87
Bateliers, matelots, mariniers, pêcheurs..........	233	1	234 —	60
Aubergistes, cabaretiers, restaurateurs, logeurs.......	185	74	259 —	48
Bûcherons, bergers, charbonniers, résiniers..........	167	12	179 —	45
Agents d'affaires, d'assurances, de remplacements, interprètes, hommes de loi, écrivains publics.........	116	»	116 —	32
Avocats, avoués, notaires, huissiers, clercs	90	»	90 —	38
	16,546	4,560	21,106 —	4,465

Les causes des condamnations, groupées suivant certaines analogies et relevées par ordre de nombre, donnent les chiffres ci-dessous :

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Vols simples..................	5,134	1,261	6,395
Vols qualifiés.................	3,363	648	4,011
Attentats aux mœurs, à la pudeur	1,527	144	1,671
Rupture de ban...............	1,128	128	1,249
Escroquerie..................	844	154	998
Coups et blessures............	836	95	931
Infanticide, tentative et complicité d'infanticide...........	18	705	723
Faux en écriture privée.......	646	48	694
Abus de confiance	536	117	653
Vagabondage.................	503	108	611
Vol, attentat à la pudeur avec violence	525	12	537
Faux en écriture publique.....	301	31	332
	15,361	3,444	18,805

Les faits qui concernent la santé et la mortalité dans les établissements *pénitentiaires* sont recueillis cette année *avec plus de détails que* dans les précédentes statisti-

ques, et le tableau spécial qui enregistre ces résultats présente, pour la première fois, par catégorie pénale, le nombre des malades, des décédés, la nature des maladies.

Les journées d'infirmerie ont été de 464,239 :

362,983 pour les hommes,
101,256 pour les femmes.

La totalité des malades a été de 19,418, répartis ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Condamnés aux travaux forcés.	191	977	1,168
— à la réclusion.......	4,811	477	5,288
— à l'emprisonnement correctionnel....	10,081	2,403	12,484
— aux fers..........	478	»	478
	15,561	3,857	19,418

La moyenne générale des malades s'est élevée à 55 par 1,000 individus : 54 parmi les hommes et 58 parmi les femmes. C'est la même situation qu'en 1858.

Le nombre total des décédés a été de 1,267, non compris 5 suicides et 7 morts par accident.

Voici la répartition des décès par catégorie et par sexe :

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Travaux forcés...............	23	112	135
Réclusionnaires...............	256	40	296
Correctionnels................	675	154	829
Fers.........................	7	»	7
	961	306	1,267

Le nombre des décès, l'année antérieure, s'était élevé à 1,437. C'est une diminution de 170 en faveur de 1859.

Le tableau suivant fait connaître la population moyenne et la proportion p. 100 de la mortalité par catégorie de détenus :

	POPULATION MOYENNE.		MORTALITÉ.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Condamnés aux travaux forcés..............	397	1,436	5.79 °/ₒ	7.79 °/ₒ
Réclusionnaires.........	4,952	543	5.16 —	7.36 —
Correctionnels..........	12,635	2,775	5.34 —	5.55 —
Condamnés aux fers....	306	»	2.28 —	» —

D'après ces données, les réclusionnaires hommes qui sont condamnés aux plus longues peines, n'entrent dans l'élément de la mortalité que pour 5.16 °/₀, tandis que les correctionnels condamnés à des peines de plus courte durée y entrent pour 5.34 °/₀.

La moyenne générale de la mortalité, qui était en 1858 de 6.17 °/₀, est descendue à 5.50 °/₀.

5.25 pour les hommes,
6.43 pour les femmes.

L'agrandissement des localités, la création des dortoirs et l'amélioration du régime des infirmeries, ont contribué à ce résultat satisfaisant.

On a constaté 72 cas d'aliénation mentale : 27 avaient une origine antérieure à l'entrée, 20 pour les hommes et 7 pour les femmes ; 45 s'étaient déclarés pendant la détention : 24 pour les hommes et 21 pour les femmes. En 1858 il y avait eu 101 cas d'aliénation mentale.

Le produit du travail des détenus dans les maisons centrales est divisé en dixièmes, dont cinq sont attribués aux condamnés correctionnels, quatre aux réclusionnaires, trois aux condamnés aux travaux forcés. Le salaire des récidivistes est réduit d'un dixième pour chaque condamnation antérieure jusqu'à la limite du dernier dixième, qui est le minimum légal.

Un arrêté du 25 mars 1854, a permis d'accorder des dixièmes supplémentaires à ceux des condamnés qui en sont jugés dignes par leur bonne conduite et leur assiduité au travail. Dans aucun cas le condamné ne peut obtenir plus de six dixièmes sur le produit de son travail.

Cette mesure, en attribuant une plus forte part disponible à des détenus que leur situation pénale réduirait à des salaires minimes qui ne leur produiraient aucune ressource pour se procurer des vivres supplémentaires, a puissamment combattu l'inertie de certaines catégories de condamnés, et contribué efficacement au développement du travail et à l'amélioration de l'état sanitaire.

Le relevé suivant fait connaître la division de l'effectif d'après les parts qui sont attribuées aux travailleurs de chaque sexe sur le produit de leur gain.

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
1 dixième..............	737	150	887
2 —	892	184	1,076
3 —	1,878	1,451	3,329
4 —	6,025	1,013	7,038
5 —	8,046	1,870	9,916
6 —	157	16	173
	17,735	4,684	22,419

Le nombre des condamnés occupés dans les ateliers des maisons centrales a été de 19,325, ainsi divisés :

13,451 ouvriers hommes, 4,101 ouvrières femmes,
1,633 apprentis — 140 apprenties —

Les industries exercées dans ces établissements sont au nombre de quarante-huit. Envisagés selon les catégories pénales, ces chiffres se décomposent de la manière suivante :

	Ouvriers.	Apprentis.		Ouvrières.	Apprent.
Travaux forcés.	1,265	32	Travaux forcés.	49	»
Réclusionnaires.	452	18	Réclusionnaires.	3,710	481
Correctionnels .	2,384	90	Correctionnels..	9,499	1,141
Fers...........	»	»	Fers...........	202	11
TOTAL	4,101	140	TOTAUX...	13,451	1,633

En somme, 15,084 travailleurs hommes, et 4,241 femmes.

La réorganisation du travail étant complète, les inoccupés, qui, précédemment, étaient dans la proportion de plus du tiers de la population, se composent exclusivement aujourd'hui de vieillards infirmes, de punis et de malades.

Les journées de travail se sont élevées à 4,740,051 pour les hommes et à 1,312,950 pour les femmes. C'est un total de 6,053,001 journées, supérieur de 106,601 à celui de 1858.

L'accroissement du nombre des journées de travail, tandis que les journées de détention ont baissé de 118,039 sur l'année précédente, donne la mesure des progrès qui se sont accomplis dans cette branche de service.

La somme nette des salaires, d'après l'application des tarifs réglementaires, s'est élevée à 2,986,158 fr. 55 c., dont

2,413,931 fr. 98 c. pour les ateliers des hommes, 572,226 fr. 57 c. pour les ateliers des femmes.

Ce qui donne une moyenne générale de produit par journée de travail de 49 c. 33; soit, pour les hommes, une moyenne, par journée de travail, de 50 c. 89, et, pour les femmes, de 43 c. 58.

La répartition du produit s'est effectuée entre l'État, les entrepreneurs et les détenus.

La part de ces derniers a été de 1,259,579 fr. 01 c., en plus sur l'année antérieure, 100,414 fr. 98 c.

Le salaire des hommes a été de 1,031,544 fr. 17 c.; celui des femmes, de 228,034 fr. 84 c.; soit, sur l'année 1858, une augmentation de 86,983 fr. 62 c. pour les premiers, et de 13,431 fr. 36 c. pour les femmes.

L'année dernière, ces mêmes salaires avaient été en progression, sur 1857, de 46,233 fr. 94 c. pour les hommes, et de 11,466 fr. 76 c. pour les femmes.

Les gratifications et bonis qui ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus, ajoutent aux salaires des premiers 175,575 fr. 45 c., et à celui de l'autre sexe, 11,362 fr. 99 c.; soit avec le prix de main-d'œuvre, un total de 1,446,517 fr. 45 c.

Cette somme, déduction faite des dégâts, malfaçons et punitions, constitue le pécule *réserve* et le pécule *disponible* des condamnés. Ce dernier est employé par le détenu à certains usages autorisés dans les établissements, comme nous le verrons tout à l'heure par un tableau qui en constate la destination. L'autre ne lui est payé qu'à sa sortie, s'il ne dépasse pas 20 fr., ou à sa résidence, après la libération, quand il dépasse ce taux.

Dans le cas d'insuffisance de son pécule, le condamné, au moment de son départ, reçoit de l'administration des secours de route et des vêtements.

En 1859, 61 sur 1,000 libérés des maisons centrales ont reçu ces secours; 679 sur 1,000 n'ont pas eu de reliquat à toucher au lieu de leur résidence, mais ont pu subvenir à leurs frais de route et d'habillement avec leur pécule; 70 sur 1,000 ont touché à leur résidence plus de 100 fr.; 31 de 80 à 100 fr.; 34 de 60 à 80 fr.; 44 de 40 à 60 fr.; 63 de 20 à 40 fr.; 18 ont touché 20 fr.

Dans les établissements en régie, où l'État pourvoit directement à tous les services, la part qui lui est dévolue a été de 558,331 fr. 67 c., sur lesquels 347,189 fr. 47 c. ont été versés au Trésor. Les 211,142 fr. 20 c. restants représentant la portion retenue sur les salaires des condamnés travaillant au compte de l'administration dans les maisons en régie.

La totalité des produits et recettes diverses versés au Trésor s'est élevée à 3,421,770 fr. 31 c., dont 2,961,954 fr. 79 c. provenant des travaux des condamnés, et 459,815 fr. 52 c. de l'abonnement payé par les fabricants dans quelques maisons en régie; des indemnités de chômage, de la vente des tissus et des produits agricoles de ces derniers établissements.

L'augmentation des recettes effectives est de.. sur l'année antérieure.	170,468 56
Le pécule disponible s'est élevé à.............	802,032 83
En 1858, il était de..........................	730,570 12
L'augmentation est de.............	71,462 71

Les détenus ont acheté pour 636,839 fr. 15 c. de suppléments de vivres et d'objets de vestiaire. Le pain figure dans cette dépense pour 98,656 fr. 86 c.; les autres aliments pour 489,691 fr. 89 c.; les vêtements achetés à leur sortie pour 48,490 fr. 40 c.

Dans l'année, ils ont envoyé à leurs familles des secours pour 51,007 fr. 04 c. Les restitutions aux parties lesées n'ont été que de 260 fr. 63 c.

Calculées sur la totalité des journées de détention, ces dépenses donnent une moyenne de 07 c. 84 par journée de détention. C'est à peu près la même proportion que dans l'année 1858.

Les condamnés dont le salaire est trop faible pour se procurer le supplément de vivres nécessaire à leur santé ou au genre d'industrie qu'ils exercent ont reçu gratuitement des vivres supplémentaires pour 47,471 fr. 40 c., dont 35,684 fr. 32 c. pour du pain et 11,787 fr. 08 c. pour d'autres aliments et boissons; soit par journée de détention, *0 c. 565.*

I. — Établissements d'éducation correctionnelle.

Le nombre des établissements d'éducation correctionnelle pour les deux sexes était, au 31 décembre 1859, de 58, dont 12 établissements publics, colonies agricoles annexées aux maisons centrales, quartiers correctionnels ou établissements départementaux, et 46 établissements privés, dont 22 colonies agricoles et 24 maisons du Bon-Pasteur, refuges, instituts, etc.

Le nombre de ces enfants, qui s'était successivement accru dans les cinq années écoulées de 1851 à 1855, de 5,600 à 9,900, s'est non-seulement arrêté dans cette marche progressive, mais a suivi une tendance décroissante : la diminution est depuis cette époque, d'environ 1,000 détenus.

Au 31 décembre 1859, la population des jeunes détenus était de 8,921, dont 7,162 garçons et 1,759 filles ; en 1858, elle était de 9,336, dont 7,478 garçons et 1,858 filles : soit une diminution totale de 415, dont 316 pour les garçons et 99 pour les filles.

Dans le mouvement d'entrée et de sortie, on constate les résultats suivants : 2,474 enfants venaient des prisons des départements où ils avaient été jugés, 878 avaient été transférés d'un autre établissement d'éducation correctionnelle; 2,437 ont été libérés par l'expiration du temps de leur détention; 16 ont été graciés; 70 placés en apprentissage au dehors; 223 confiés provisoirement à leurs familles. Ces deux derniers chiffres comparés à ceux de 1858, présentent une augmentation de 34 pour les premiers et de 20 pour les seconds. On remarquait déjà une augmentation de l'année 1858 sur celle de 1857, dans ce nombre des enfants placés en apprentissage et celui des enfants confiés à leurs familles. L'administration favorise, quand elles sont compatibles avec l'intérêt de la répression, ces mesures qui replacent les enfants dans les conditions du travail et de l'éducation domestique, et qui sont un motif d'émulation et d'encouragement à la bonne conduite.

Le nombre des *évadés, qui en 1858* s'était élevé à 107, a *été de 71; la diminution en* faveur de 1859 est de

36. Les évadés réintégrés dans l'établissement ont été de 101.

Les départements où ont été jugés le plus grand nombre d'enfants, sur l'effectif du 31 décembre 1859, sont les suivants :

	1858.	1859.		1858.	1859.
Seine	1,369	1,367	Loire-Inférieure..	206	217
Rhône	378	329	Côtes-du-Nord....	222	204
Nord............	263	274	Rhin (Haut.)......	253	194
Finistère........	294	261	Ille-et-Vilaine	183	185
Seine-Inférieure.	238	239	Gironde..........	193	184
Aisne...........	240	239	Bouches-du-Rhône	195	173
Pas-de-Calais....	226	224	Meurthe	187	165
Rhin (Bas-)......	269	220			

Les départements où le plus petit nombre d'enfants aient été jugés, sur l'effectif du 31 décembre 1859, se classent ainsi qu'il suit :

	1858.	1859.		1858.	1859.
Pyrénées (Hautes-).	8	7	Vendée..........	18	16
Cantal.............	12	7	Landes	19	17
Alpes (Hautes-)....	9	7	Pyrénées-Oriental.	15	21
Loire (Haute-).....	10	8	Ariége...........	15	21
Corse.............	10	11	Sèvres (Deux-)...	26	24
Alpes (Basses-)....	13	13	Creuse...........	18	25
Aude	21	14	Tarn-et-Garonne..	9	26
Lozère............	13	15			

Les établissements publics comprenaient au 31 décembre 1859, 2,473 jeunes détenus, dont 1,927 dans les colonies et quartiers annexés aux maisons centrales et dans la colonie horticole de Saint-Antoine (Corse), et 556 dans les quartiers correctionnels dépendant des maisons d'arrêt, de justice et de correction. Le nombre des jeunes détenus reçus dans les établissements privés s'élevait à 6,437, dont 4,767 dans les colonies pénitentiaires, 713 dans les établissements de Bon-Pasteur, 375 dans les refuges et 473 dans les instituts, sociétés de patronage, etc En 1857, les établissements publics en contenaient 2,535, et les établissements privés 6,704. Afin de rentrer de plus en plus dans l'esprit de la loi du 5 août 1850, qui donne la préférence aux établissements privés pour le placement des enfants, l'administration a, dans le cours de l'année qui

vient de s'écouler, supprimé le quartier correctionnel de la maison centrale de Clairvaux, ainsi qu'elle l'avait fait précédemment pour Fontevrault et pour Loos. Aujourd'hui, il n'existe plus de quartier de ce genre annexé aux maisons centrales d'hommes que l'établissement de Gaillon, où la partie réservée aux jeunes détenus a été construite dans les conditions d'une séparation absolue. D'ailleurs ce quartier est principalement destiné aux enfants de la capitale, qui n'offrent pas d'aptitude pour les travaux agricoles.

Sur l'effectif total, le nombre des jeunes détenus appartenant à la population des villes est de 4,164, dont 3,339 garçons et 825 filles; pour ceux qui sont originaires des campagnes, il est de 4,757, dont 3,823 garçons et 934 filles.

Sous le rapport de l'état civil, la population se répartit comme suit :

7,414 enfants légitimes, dont 6,044 garçons et 1,370 filles; 1,507 enfants naturels, dont 1,118 garçons et 389 filles; 3,008 orphelins d'un de leurs parents, dont 2,284 garçons et 724 filles; 787 orphelins de père et de mère, dont 615 garçons et 172 filles; 282 élèves des hospices, dont 229 garçons et 53 filles.

Les renseignements recueillis sur la situation des familles ont permis de constater les résultats suivants :

172 enfants appartenaient à des parents aisés; 4,576 à des parents vivant de leur travail; 2,103 à des gens sans profession, mendiants, vagabonds, prostituées, etc.; 1,005 à des parents inconnus, disparus ou décédés; et 1,065 à des repris de justice.

L'effectif, réparti d'après l'âge, offre les catégories suivantes :

99 de 7 à 9 ans; 436 de 9 à 11; 1,124 de 11 à 13; 2,232 de 13 à 15; 2,674 de 15 à 17; 1,779 de 17 à 19; 577 de 19 à 21.

On divisait la population, d'après les religions, ainsi qu'il suit : 8,773 catholiques, 117 protestants, 30 israélites, 1 mahométan.

Avant leur *entrée dans* les établissements, 1,987 enfants *exerçaient* des professions industrielles, 886 des

professions agricoles, 6,048 étaient sans profession. Depuis leur entrée, 4,119 ont été occupés à l'agriculture; 3,859 à des travaux industriels; 477 aux services intérieurs; 466 n'avaient pas encore été classés pour la profession.

Des mesures sont prises pour restreindre, autant que possible, l'application des enfants à des travaux d'indusdustrie, et développer partout les travaux agricoles.

L'effectif, réparti suivant la nature des crimes, délits et contraventions, présente les divisions suivantes :

	Garçons.	Filles.	Total.
Assassinat, empoisonnement............	6	3	9
Meurtre, incendie......................	166	26	192
Attentats à la pudeur, aux mœurs.......	181	71	252
Coups et blessures.....................	103	24	127
Vol simple, soustraction frauduleuse, escroquerie...........................	4,150	892	5,042
Vol qualifié, faux, fausse monnaie......	410	23	433
Mendicité..............................	749	215	994
Vagabondage...........	1,334	349	1,683
Désobéissance à l'autorité paternelle....	63	126	189

D'après cette nomenclature, les attentats contre les personnes ont été de 580, et les attentats contre les propriétés de 5,475.

Pendant l'année 1859, 1,347 enfants ont fait leur première communion, 4,714 l'ont renouvelée. Le nombre de ceux qui ont obtenu des récompenses est de 15,218, dont 334, la mise en liberté provisoire, 534, des livrets de la Caisse d'épargne, 1,613, des livres, instruments d'honneur, 3,523, des récompenses pécunières, 2,144, des promotions honorifiques, 7,070, d'autres récompenses.

Sous le rapport des condamnations et des punitions encourues pendant la détention, on compte 14 condamnés par les tribunaux, 50 transférés dans d'autres établissements pour cause disciplinaire, 3,624 punis du cachot ou de la cellule, 6,793 mis au pain et à l'eau : 15,418 ont subi d'autres punitions. En tout, 25,835 punitions ont été *infligées*, ce qui donne, sur une population moyenne de *9,160*, *une* proportion de 281 punitions dans le cours de *l'année* pour 100 enfants.

Les infractions se classent comme il suit : vols, 1,465; immoralité, 479; voies de fait, 779; paresse, 6,865; insubordination 2,203; autres infractions, 14,044.

Avant d'entrer dans les établissements, 64 avaient une instruction supérieure à l'enseignement primaire, 1,456 savaient lire et écrire, 1,427 savaient lire seulement, 5,974 étaient complétement illettrés. Sur ce dernier chiffre, 2,045, depuis leur entrée, ont appris à lire, 1,350 à lire et à écrire, 1,222 à lire, écrire et compter. Parmi ceux qui savaient lire, 605 ont appris à écrire, 595 à écrire et compter, 772 ont reçu le complément de l'instruction primaire, 1,357 sont demeurés illettrés. Le résultat remarquable à signaler, c'est que, sur 5,974 illettrés, 4,617 ont acquis des notions d'enseignement primaire.

Le nombre des malades a été de 5,156, dont 4,549 pour les garçons et 607 pour les filles; celui des décès de 249, dont 191 pour les garçons et 58 pour les filles. Les journées d'infirmerie ont été de 928,73, dont 76,626 pour les garçons et 16,247 pour les filles. La proportion pour 100 des décès, sur une population moyenne de 7,459, a été, pour les garçons, de 2.56 p. °/₀; elle a été de 3.40 p. °/₀ pour les filles sur une population de 1,701. Sur les décès réunis des garçons et des filles, c'est une proportion générale de 2.71 p. °/₀. En 1856, elle était de 4.57, en 1857 de 3.15, et en 1858 de 2.75.

Le nombre des libérés du 31 décembre 1858 au 31 décembre 1859, y compris ceux qui ont été graciés, placés en apprentissage ou rendus à leurs familles, s'est élevé à 2,057, dont 1,687 garçons et 370 filles. Sur la population moyenne, c'est une proportion de 22.45 p. °/₀; en 1858, cette proportion était de 22.38; en 1855, elle n'était que de 16.47.

On remarque, sur le total des libérés seulement, 109 enfants qui étaient récidivistes à leur entrée dans les établissements. A leur sortie, 1,900 avaient une bonne santé, 157 l'avaient faible, 103 seulement avaient été gravement malades. Eu égard à l'instruction primaire, 361 savaient lire quand ils ont quitté l'établissement, 597 savaient lire et écrire, 859 savaient lire, écrire et calculer,

240 étaient complétement illettrés. Sur le nombre total de 2,057 libérés, 1,938 avaient fait leur première communion dans l'établissement, 119 ne l'avaient pas faite; 1,265 avaient tenu une bonne conduite dans l'établissement, 574 une conduite médiocre, 218 une mauvaise. A leur sortie, 988 avaient appris un métier agricole, 1,069 un métier industriel. Par suite de leur instruction professionnelle, 1,708 étaient en état de gagner leur vie; 102 seulement n'étaient pas en état de travailller, à cause de leurs infirmités ou de leur mauvaise santé; 183, par défaut d'instruction; 64, par manque d'intelligence.

Les renseignements recueillis sur le placement des enfants permettent de constater que 104 sont restés dans l'établissement, 1,545 se sont retirés dans leurs familles, 90 ont été confiés à des sociétés de patronage, 25 ont été, par les soins des directeurs, engagés dans les armées de terre ou de mer, 293 ont été placés comme ouvriers, domestiques, agriculteurs. A leur sortie, 1,690 ont reçu des habillements évalués à 54,573 fr.; c'est une augmentation sur 1858 de 2,047 fr. De plus, 1,593 enfants ont reçu des secours de route pour une somme de 24,138 fr.

III. — MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION.

§ 1er. *Prisons de la Seine.* — Les prisons de la Seine, au nombre de huit, se composent d'une maison d'arrêt cellulaire (Mazas), une maison de justice (la Conciergerie), de trois maisons d'arrêt et de correction (Saint-Lazare, les Madelonnettes et Sainte-Pélagie), d'une maison de répression (Saint-Denis) et d'une prison pour dettes (Clichy).

Pendant l'année 1859, le total des entrées s'est élevé à 30,208, dont 21,393 hommes et 8,825 femmes, savoir : venant de l'état de liberté, 22,900, dont 14,646 hommes et 8,254 femmes; venant d'autres prisons, 7,307, dont 6,736 hommes et 571 femmes; 1 homme avait été réintégré après transfèrement dans un hospice.

Les sorties pendant l'année 1859 ont été de 30,455, dont 21,542 hommes et 8,913 femmes. — Au 31 décembre 1859, la population était de 4,647, dont 3,270 hommes et 1,377 femmes.

Les journées de détention ont été de 1,716,951, dont

1,201,761 pour les hommes et 515,190 pour les femmes; en 1858, elles s'étaient élevées à 1,716,080 : ce n'est qu'une augmentation de 871 pour 1859.

Réparti suivant les catégories légales, l'effectif se classait, au 31 décembre 1859, de la manière suivante :

	En 1858.	En 1859
Prévenus	1,036	1,291
Accusés	32	32
Condamnés en appel ou en pourvoi..	214	218
— attendant leur transfèrement	194	219
— à un emprisonnement d'un an et au-dessous, autorisés exceptionnellement à y subir leur peine	25	22
Détenus pour dettes envers l'État...	2	12
— pour dettes envers les particuliers	162	168
par mesure administrative..	1,203	1,241
Jeunes filles prévenues, accusées et détenues par correction paternelle....	35	29
Jeunes filles à juger	10	8

Le nombre des punitions s'est élevé, en 1859, à 2,781, qui se répartissent de la manière suivante :

Mise au cachot, de un jour à un mois et au-dessus.	1,758
Au pain et à l'eau	393
Autres punitions	630

84 ont été punis trois fois et 105 plus de trois fois.

En 1858, le nombre des punitions était de 3,397 : c'est une différence en faveur de 1859 de 616.

Les entrées à l'infirmerie se sont élevées à 6,712, et aux hospices à 21. — En 1858, les premières étaient de 5,885 : soit une diminution, en 1859, de 827. — Les journées d'infirmerie figurent pour un total de 183,557, dont 75,465 pour les hommes, et 109,092 pour les femmes; la différence avec 1858 est insignifiante.

Les décès ont été de 451 sur une population moyenne de 4,704 : c'est une proportion de 8.16 p. %; en 1858, cette proportion était de 9.21 ; soit une amélioration, en 1859, de 1.05 p. %. — L'année 1858 était également en *progrès sur 1857*. — Avant l'entrée dans les prisons, 22

avaient donné des signes d'aliénation mentale; après l'entrée, 5 en ont été atteints.

Les industries exploitées dans les prisons de la Seine, y compris le service intérieur, sont au nombre de 42. Elles ont produit 384,621 fr. 08 c.; en 1858, 337,711 fr. 90 c., soit une augmentation de 46,909 fr. 18 c. Les journées de travail, qui, en 1858, étaient de 724,067, ont atteint le chiffre de 824,814, soit une augmentation, en 1859, de 100,767. — La progression du produit du travail est constante depuis 1855.

§ 2. *Prisons départementales.* — Les maisons d'arrêt, de justice et de correction des 85 départements de l'Empire, non compris celles de la Seine, contenaient, au 31 décembre 1859, 12,624 hommes et 3,287 femmes, ensemble une population de 15,911.

Le mouvement d'entrée et de sortie a roulé, pendant l'année 1859, sur une population de 185,008 : 150,973 hommes : 34,035 femmes.

La population restant au 31 décembre 1858 était de 18,268, savoir, 14,956 hommes et 3,312 femmes.

Les entrées ont été de 166,749 : 136,027 hommes, 30,722 femmes.

Sur le total des entrées, 90,511 hommes et 21,178 femmes de l'état de liberté;

44,874 hommes et 9,203 femmes d'autres prisons;

21 hommes et 1 femme ont été réintégrés après évasion;

621 hommes et 340 femmes réintégrés après leur séjour dans un hospice.

Les sorties ont été de 169,097 : 138,349 hommes, 30,748 femmes.

Les 385 prisons ont réuni pendant l'année un maximum de 23,521 individus des deux sexes, dans lesquels sont compris 6,719 jeunes détenus, attendant leur transfèrement aux établissements d'éducation correctionnelle.

Les journées de détention sont au nombre de 5,818,579 : 4,650,997 pour les hommes et 1.167.582 pour les femmes; 594.755 de moins qu'au 31 décembre 1858.

La décroissance progressive des journées de détention *est le résultat* des mesures prises par le ministère de la

justice pour exempter dans certains cas de la détention préventive, et par l'administration de l'intérieur pour effectuer promptement le transfèrement des condamnés destinés aux maisons centrales et des forçats aux ports d'embarquement.

Sur le total de cette population, on a constaté 7,075 malades, parmi lesquels 2,077 femmes, tant dans les infirmeries que dans les hospices.

Le nombre des décès a été de 333, dont 48 femmes. C'est, sur une population moyenne de 15,926, 2,09 p. °/₀. La moyenne de la mortalité, en 1858, était de 2.29 p. °/₀.

Le dénombrement de cet effectif, suivant les catégories légales, donne les chiffres suivants :

	Pour 1859.			Différence en moins sur 1858.
	Hommes.	Femmes.	Total.	
Prévenus	2,567	625	3,192	744
Accusés	264	71	335	86
Condamnés en appel ou en pourvoi	237	59	296	13
Condamnés attendant leur transfèrement	661	190	851	159
Condamnés à un emprisonnement d'un an et au-dessous	7,524	2,092	9,617	1,039
Condamnés à plus d'un an, autorisés exceptionnellement à y subir leur peine	208	59	267	»
Détenus pour dettes envers l'État	439	93	532	124
Détenus pour dettes envers les particuliers	145	4	149	35
Détenus par mesure administrative	90	18	108	25
Passagers civils	141	28	169	10
Passagers militaires ou marins	82	»	82	66
Jeunes détenus, prévenus, accusés et jugés	264	44	308	16
Jeunes détenus par correction paternelle	3	3	6	1

Le *travail s'est organisé* et développé dans les prisons

de 76 départements, où 67 industries ont été exploitées dans le cours de l'année 1859. Elles ont occupé un nombre moyen de 5,895 individus. Les journées de travail ont atteint le chiffre de 1,820,832, en augmentation de 89,015 sur l'année dernière.

Le produit a été de 631,890 fr. 45 c., excédant de 96,440 fr. 26 c.

La moyenne générale de la journée de travail ressort à 34 centimes. Elle n'était que de 31 centimes l'année antérieure.

La marche ascendante des journées de travail et de leur produit, tandis que la population générale a diminué sensiblement, prouve une amélioration notable dans le régime intérieur, naguère si défectueux, de ces établissements.

L'organisation du travail ne s'étendait, en 1858, qu'aux prisons de 64 départements.

Aujourd'hui, les départements de l'Aude, de la Corse, du Doubs, de la Haute-Loire, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Saône, du Var et de la Vendée, sont les seuls où les détenus restent inoccupés.

DÉPENSES.

Les dépenses ordinaires des maisons centrales, des quartiers et colonies de jeunes détenus annexés aux maisons centrales de Clairvaux, Gaillon, Loos et Fontevrault, et des pénitenciers agricoles de la Corse, se sont élevées en 1859 à	5,303,961 45 »
Le nombre des journées de ces mêmes établissements ayant été de	9,161,581 » »
La journée pour tous les services d'entretien, d'administration, de garde et des bâtiments, s'élève à	0 57 89
En 1858, la dépense des mêmes services s'était élevée à	5,399,814 51 »
Et la dépense par journée de détention à.	0 58 17
Soit une réduction de dépense pour 1859 de	95,853 06 »
Et une économie, par journée de détention, de	0 00 28
En outre, une somme de	435,577 48 »
a été employée à des travaux de reconstruction, d'appropriation ou d'amélioration des bâtiments de ces divers établissements.	
Il n'avait été affecté à cette distination, *en 1858, que*	425,512 05 »

Dans les colonies privées, la dépense des enfants détenus a été, en 1859, de.........	1,551,385 19 »
Le nombre des journées de détention étant de...............................	2,113,240 » »
La journée ressort à...................	0 64 28
En 1858, les dépenses de ces établissements privés d'éducation correctionnelle étaient de.	1,660,787 77 »
Soit une diminution de dépense, en 1859, de....................................	109,402 58 »
Et une économie par journée de.........	0 » 76
Enfin, les dépenses des maisons d'arrêt, de justice et de correction et des dépôts de sûreté des départements, y compris celui de la Seine, ont été de...................	6,356,047 86 »
Les journées de détention s'étant élevées à.................................	7,901,317 » »
La dépense, par journée, ressort à......	0 80 44
En 1858, les mêmes dépenses ont été de.	6,749,849 82 »
Les journées de détention de...........	8,413,421 »» »»
Et la dépense, par journée de...........	0 80 22
Soit une différence en moins pour 1859, de.	393,801 96 »»
Et par journée une augmentation de.....	0 00 22
Avant que l'État prît possession des services des prisons départementales, la dépense par journée, qui s'élevait à.........	1 13 24
S'est abaissée, depuis le 12 janvier 1856 jusqu'au 31 décembre 1859, à.............	0 80 44
Soit une différence de..................	0 32 80

DE LA MORTALITÉ DANS LES GRANDES PRISONS.

Le ministère de l'intérieur a récemment publié une statistique médicale des maisons centrales de force et de correction qui embrasse la période 1850 à 1855, et continue, quoique sous une autre forme, la statistique des mêmes établissements de 1836 à 1849, par M. le docteur Chassinat. Nous allons signaler les faits les plus saillants de ce remarquable travail dû à M. le docteur Parchappe.

Les variations annuelles de la proportion de la mortalité pour l'ensemble des prisons, ne sont pas très-considérables. De 1836 à 1849, la mortalité, sur 100 individus, a oscillé entre un minimum et un maximum représentés : pour les deux sexes, par 5,24 (1849) et 9,95 (1847) ; pour les hommes, par 5,13 (1849) et 9,94 (1847) ; pour les femmes, par 3,67 (1837) et 9,95 (1847). L'écart de ces limites extrêmes *se trouve* sensiblement réduit, si l'on

rapporte la mortalité de ces années exceptionnelles et surtout celles de chaque année à la moyenne générale qui a été : pour les deux sexes, 7,44; pour les hommes, 7,79; pour les femmes, 6,15. Ces variations ont été encore moins considérables dans la période de 1850 à 1855, où la mortalité moyenne a été, pour les deux sexes, de 6,28. On n'a pas compris dans ce chiffre, comme cela avait eu lieu pour la première période, la mortalité des jeunes détenus, beaucoup plus faible que celles des adultes; elle a été pour la seconde l'objet d'un travail séparé.

Il résulte de la comparaison de la mortalité moyenne pendant les deux périodes, que l'état sanitaire des maisons centrales s'est notablement amélioré de 1850 à 1855, principalement en ce qui concerne les hommes, dont la mortalité s'est abaissée de 7,79 à 6,23. Si l'on néglige la mortalité tout exceptionnelle de 41,99 due au choléra qui a sévi avec une violence inouïe dans la maison centrale d'Aniane en 1854, le maximum de la mortalité ne dépasse pas, de 1850 à 1855, pour les hommes, la proportion de 13,72, et pour les femmes, la proportion de 18,33, atteinte une seule fois dans la maison centrale de Limoges. On avait remarqué antérieurement que la mortalité des femmes, primitivement très-inférieure à celle des hommes, tendait à lui devenir égale. De 1850 à 1855, elle s'est encore accrue pour devenir un peu supérieure à celle des hommes, augmentation qui porte d'ailleurs presque exclusivement sur les deux maisons centrales de Haguenau et de Limoges. Les différences considérables de mortalité entre les diverses maisons centrales, bien que le régime disciplinaire et hygiénique de ces établissements soit partout le même et qu'ils contiennent une population identiquement semblable, méritent une attention particulière. Ces différences paraissent tenir à des influences matérielles locales, tout à fait indépendantes de l'état physique ou moral des détenus. L'exactitude de cette conclusion (formulée par M. le docteur Chassinat) s'est trouvée confirmée, dit M. Parchappe, par la reproduction du même fait pendant les périodes 1836 à 1849 et 1850 à 1855, et surtout par sa persévérance presque constante dans les mêmes *établissements*. Pendant ces deux périodes, ce sont tou-

jours les maisons centrales d'Eysses, de Limoges, de Riom et d'Haguenau, qui présentent le chiffre de mortalité le plus élevé, et celles de Poissy et de Melun, où les décès sont le moins nombreux. La statistique médicale aura peut-être pour résultat de faire découvrir un jour la nature de ces influences matérielles spéciales dont nous avons parlé, et dont l'action, favorable ou nuisible, s'exerce presque toujours dans les mêmes maisons. Du reste, dans la période 1850 à 1855, les différences dans la mortalité sont devenues moins tranchées, en même temps que la mortalité diminuait dans l'ensemble des maisons centrales. On peut attribuer ce double progrès aux nombreuses améliorations qui ont été introduites dans ces établissements, et notamment à la suppression graduelle des quartiers de femmes dans ceux qui renfermaient les deux sexes. La mortalité moyenne est descendue, pour Beaulieu, de 8,49 (hommes) et 8,13 (femmes) à 6,85 ; pour Fontevrault, de 9,05 (hommes) et 8,19 (femmes) à 8,21 ; pour Loos, de 6,36 (hommes) et 6,06 (femmes) à 4,62.

La moyenne générale pendant la période 1856 à 1859 (non comprise dans le travail de M. Parchappe) présente une amélioration sur la moyenne de la période 1850 à 1855. Dans cette dernière, la moyenne pour les deux sexes avait été de 6,28. De 1856 à 1859 inclusivement, elle a été de 6,13 : 6,34 pour les hommes, 5,48 pour les femmes, dont la mortalité est redevenue inférieure à celle du sexe masculin.

La viciation de l'air respirable est une des causes les plus puissantes parmi celles qui concourent à déterminer d'une manière absolue l'augmentation, et par conséquent l'inégalité de la mortalité entre les divers établissements. Cette influence, à peu près inévitable dans toutes les maisons centrales, peut se trouver exagérée, pour quelques-unes, par une notable insuffisance de l'espace affecté aux habitations communes, et de leur ventilation. Les prochaines statistiques ne manqueront pas probablement de déterminer l'importance de ce fait, par rapport à l'état sanitaire de nos grandes prisons. Dès à présent, grâce à un précédent travail de M. Parchappe sur la contenance cubique des habitations dans les maisons centrales en 1853,

on peut comparer la proportion d'air fournie la nuit à chaque détenu et la mortalité dans chaque établissement. On voit par ce rapprochement qu'une capacité d'une certaine étendue et une ventilation convenable assurent des conditions hygiéniques favorables dans les maisons centrales de Poissy, de Clairvaux et de Nîmes, dont la mortalité est relativement faible; qu'une capacité d'une moindre étendue et une ventilation insuffisante déterminent des conditions contraires dans la maison centrale de Riom, dont la mortalité est sensiblement élevée, et que l'insuffisance de la ventilation neutralise les avantages de la grande capacité dans les maisons centrales d'Eysses et de Fontevrault.

Les réformes opérées par suite de l'arrêté du 10 mai 1839, qui a prohibé l'usage du vin et du tabac et prescrit la règle du silence, semblent avoir déterminé, de 1840 jusqu'à 1848, une augmentation assez sensible de la mortalité. Elle a néanmoins diminué de 1850 à 1859, bien que le régime disciplinaire, considérablement relâché en 1848 et 1849, ait peu à peu repris, dès l'année suivante, tous les caractères que lui avait donnés l'arrêté de 1839.

Le rapport de M. Parchappe se termine par un résumé des faits relatifs à l'état sanitaire pendant l'année 1853, et dont il a exposé les nombreux détails dans 14 tableaux synoptiques. Entr'autres renseignements, on y voit que les causes de la mort les plus fréquentes pendant cette même année ont fourni les nombres suivants :

	Adultes			Jeunes
	Deux sexes.	Hommes.	Femmes.	détenus
Phthysie pulmonaire.......	422	344	78	32
Gastrites, entérites, diarrhées, dyssenteries.....	208	165	43	7
Pneumonies, pleurésies...	193	133	60	5
Fièvre typhoïde...........	77	42	35	3
Maladies du cerveau et de la moelle épinière.......	72	57	15	3
Maladies des bronches et du larynx................	56	53	3	»
Hydropisies..............	48	44	4	2
Scrofules	46	36	10	2
Maladies du cœur et du péricarde	36	28	8	1
Péritonite...............	35	23	12	»

Il serait à désirer que les années postérieures à 1853 fussent l'objet d'un semblable travail, et que les maisons d'arrêt, de justice et de correction, ainsi que les colonies privées de jeunes détenus, fussent comprises dans les mêmes études. On pourrait alors grouper et comparer entre eux des faits en nombre suffisant pour rechercher utilement la solution des questions les plus essentielles de l'hygiène des prisons.

Jules DE LAMARQUE.

STATISTIQUE MINÉRALE DE LA FRANCE

ANNÉES 1853 A 1859 INCLUSIVEMENT.

HOUILLE. — L'administration a pris l'habitude d'inscrire, dans toutes ses publications statistiques, le nombre et l'étendue superficielle totale des concessions de mines ; mais ces deux chiffres ne sont, à proprement parler, d'aucune utilité, attendu que la concession ne peut représenter rien de fixe, ni en superficie, ni en richesse minérale, une partie en étant le plus souvent stérile et l'importance du reste ne pouvant, en somme, être réellement appréciée qu'après l'entière exploitation, c'est-à-dire quand toutes les conditions de gisement de la substance minérale sont reconnues. Cette réserve faite, on dira que 490 concessions de mines de houille, occupant ensemble une superficie de 5,226 kilom. carrés et 88 hectares se répartissent actuellement entre 46 départements ; et en ajoutant que, sur ce nombre, 47 ont été instituées depuis le 1er janvier 1854, on sera en droit de conclure, même en tenant compte des quatre renonciations qui ont eu lieu durant la même période, que les plaintes incessantes du comité des houillères françaises sont en désaccord avec l'apparence d'ardeur qu'offre cette branche de notre industrie minérale. En outre, ainsi que le remarque le ministre dans son rapport à l'Empereur, la production du charbon de terre s'est accrue, de 1852 à 1859, dans la proportion de 10 à 15 ; mais la consommation, qui est bien supérieure, a progressé *dans la* proportion de 10 à 18, comme le *prouve le tableau qui suit :*

TABLEAU de la production et de la consommation de la houille.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.
mbre de concessions exploitées	277	281	290	303	306	292	»
mbre d'ouvriers empl.	40,958	46,766	54,322	58,821	59,467	56,035	»
mbre des journées. total	11,213,904	13,866,552	15,241,836	16,156,998	16,796,104	15,348,178	»
mbre des journées. moyen	602	686	660	689	700	697	»
Salaire moyen . . . . f.	274	296	280	275	282	273	»
Machines :							
A molettes . . . . . . nombre	111	113	108	97	82	43	»
A vapeur . . . . nombre	476	534	561	627	676	700	»
Force . . . . chevaux	13,159	15,914	18,482	21,025	23,400	24,480	»
Extraction. poids . . . . . q. m.	59,379,852	68,270,074	74,530,479	70,257,005	79,017,567	73,525,674	74,825,718
Extraction. valeur . . . . f.	59,654,903	74,827,992	90,687,989	101,973,431	99,587,800	94,568,874	94,979,165
Prix de vente du q. m. sur le lieu de prod. . f.	1,005	1,096	1,217	1,187	1,260	1,246	1,269
Consommation :							
poids . . . . q. m.	94,224,052	108,567,774	122,936,868	128,962,034	131,494,665	128,930,344	130,636,618
A. Valeur au lieu de production . . . . f.	91,470,200	118,861,000	155,891,800	165,657,350	170,747,800	160,373,600	»
a. Prix de vente du q. m. . f.	0,971	1,093	1,187	1,286	1,252	1,222	»
B. Valeur au lieu de consommation . . . . f.	201,677,900	257,180,900	307,495,600	325,077,150	333,872,400	342,637,200	»
b. Prix de vente du q. m. . f.	2,146	2,384	2,403	2,538	2,536	2,425	»
Houille consommée par l'indust. des fers q. m.	20,715,753	24,238,196	27,048,247	36,332,470	29,434,599	25,349,543	»
Houille consommée par l'indust. des fers fr. .	28,528,248	35,741,857	42,733,861	38,560,720	49,842,099	44,337,465	»

Relativement aux prix sur le carreau de la mine, il est curieux de citer les écarts considérables que peuvent déterminer des conditions exceptionnelles de gisement, d'exploitation, de circulation, etc. En 1858, le prix sur place du quintal métrique de combustible minéral s'est élevé, dans la Corrèze, à 2 fr. 68 c., et s'est abaissé, dans le Vaucluse, à 0 fr. 40 c.! « En ce qui concerne spécialement l'année 1859, on voit que, sur 41 départements producteurs, le prix moyen de vente du quintal métrique de houille n'a dépassé 2 fr. que dans le seul département de la Sarthe; qu'il est compris entre 1 fr. 50 et 2 fr. dans les départements de la Corrèze, de la Loire-Inférieure, du Lot, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, du Pas-de-Calais et de la Haute-Saône; qu'il varie entre 1 fr. 50 et 1 fr. dans 20 départements, et qu'il est inférieur à 1 fr. dans 13 autres. » (Rapport ministériel, p. 26) — « En moyenne, le transport double le prix de la houille pour le consommateur » (*Ibid.*, p. 27), et souvent il le triple, quadruple, quintuple.

Tous les départements de la France consomment maintenant de la houille (1). Les principaux à ce point de vue sont, en mettant en regard la consommation *maximum* obtenue jusqu'en 1860 :

Nord......	1858	22,245,400	q. m.,	1/6e de la consommation française environ.
Seine......	1856	11,093,900	—	
Loire......	1856	11,876,700	—	en baisse notable et cont.
Pas-de-Cal.	1858	6,972,400	—	en hausse de moit. pr 5 ans.
Moselle....	1858	7,345,400	—	triplée durant la même pér.
Gard.......	1858	5,054,600	—	presque doublée.
Rhône.....	1858	5,000,000	—	stationnaire.
		69,588,400	q. m.,	soit, pour 7 départements, plus de la moitié de la consommation.

Départements.	Consommation.	Départements.	Consommation.
6	2,500,000 q. m. à 5,000,000	20	100,000 q. m. à 250,000
13	1,000,000 — 2,500,000	19	50,000 — 100,000
17	500,000 — 1,000,000		moins de 50,000
8	250,000 — 500,000		

Parmi les métaux, c'est au fer que revient de droit le premier rang. Nous en avons résumé la statistique au tableau suivant.

(1) On sait qu'avant 1848, le Gers *et les Hautes-Pyrénées* n'en consommaient pas. En 1858, *ils figurent pour 3,800* fr. et 4,000 quintaux métriques.

Poids et valeur des fers et aciers produits.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.
Nombre de... mines exploitées	99	106	126	143	151	158	»
Nombre de... minières..—...	999	1,158	1,249	1,227	1,260	1,297	»
Nombre d'ouvriers occupés à l'extraction du minerai..............	15,684	18,603	17,728	20,534	19,977	17,934	»
Salaires..............f.	5,657,478	7,014,360	7,214,789	9,084,150	8,793,984	7,902,493	»
Quantité..........q. m.	33,189,042	38,466,501	38,763,082	47,084,313	44,947,553	39,331,906	35,342,731
Valeur du miner. brut sur le lieu de production :							
Totale ....f.	10,807,892	13,602,271	14,054,446	16,455,387	16,472,294	14,199,499	12,446,342
Moyenne ....f.	0.325	0.353	0.362	0.362	0.366	0.360	0.354
Fonte au combustible végétal :							
Poids.......q. m.	2,924,279	3,438,736	3,608,180	3,749,834	3,732,795	3,263,141	3,360,180
Valeur.........f.	54,581,714	66,547,039	72,048,844	76,282,249	71,052,559	55,098,040	53,442,988
Fonte au comb. minéral :							
Poids.......q. m.	3,685,060	4,271,958	4,884,782	5,481,641	6,190,530	5,452,419	5,201,343
Valeur. ....f.	50,185,154	62,226,206	77,424,272	83,479,870	87,547,682	69,651,716	63,215,096
Totaux poids...q. m.	6,609,339	7,710,694	8,492,962	9,231,475	9,923,325	8,715,560	8,561,523
Totaux valeur .....f.	104,766,868	128,773,245	149,473,466	159,762,110	158,570,241	124,749,756	116,658,084
Fonte [illegible] fusion poids..q.m.	1,134,600	1,241,317	1,552,470	1,535,953	1,538,334	1,322,038	1,422,927
Fonte [illegible] fusion valeur....f.	38,028,653	43,054,386	55,910,118	54,307,850	51,527,266	42,465,171	43,487,053

Fer au combust. végét. :							
Poids.......q. m.	768,502	729,902	799,339	851,459	837,555	874,534	906,544
Valeur.........f.	33,404,328	32,258,883	37,212,501	39,651,881	37,773,085	37,827,838	38,444,407
— par l'emploi simultané des deux combustibles :							
Poids.......q. m.	241,098	209,181	203,542	198,242	195,658	150,142	169,334
Valeur.........f.	9,721,024	9,094,356	9,250,808	9,156,744	8,581,637	5,950,032	6,947,751
— au combustible minér. :							
Poids.......q. m.	3,500,294	4,172,268	4,569,295	4,636,993	4,566,380	4,276,342	4,125,114
Valeur.........f.	105,754,194	134,756,651	158,836,245	155,911,490	147,465,407	123,290,970	112,265,475
Totaux { poids....q. m.	4,509,894	5,111,351	5,572,176	5,686,694	5,599,593	5,301,018	5,200,992
Totaux { valeur......f.	148,873,546	176,106,890	204,949,254	204,720,015	193,820,129	167,068,840	157,657,633
Acier de forge. { poids....q. m.	42,201	41,702	50,169	68,628	113,675	123,471	132,436
Acier de forge. { valeur.......f.	2,970,636	2,894,503	3,638,995	4,919,590	7,254,365	7,603,445	8,310,542
Acier de cémentation { poids..q. m.	116,831	124,890	111,779	74,365	86,028	59,491	58,105
Acier de cémentation { valeur....f.	8,439,382	8,986,973	8,109,253	4,996,808	5,627,239	3,835,843	4,009,487
Totaux { poids....q. m.	159,032	166,592	161,948	142,993	199,703	182,962	190,541
Totaux { valeur......f.	11,410,010	11,881,476	11,748,248	9,916,398	12,881,604	11,439,288	12,320,029
Acier fondu { poids..q. m.	66,493	73,009	57,804	47,213	56,577	49,832	39,155
Acier fondu { valeur....f.	9,217,069	9,214,060	9,206,448	5,901,063	5,885,399	6,113,041	4,128,965
Fonte. Poids du combustible. { cru......q.m.	72,428	80,947	87,449	100,120	95,225	79,577	»
Fonte. Poids du combustible. { carbonisé.q.m.	4,189,497	4,729,059	5,270,412	5,532,118	5,639,184	5,127,371	»
Valeur totale .....f.	28,565,146	33,395,158	40,195,798	44,012,992	43,862,480	39,859,513	»
Fer et Acier. Poids du combustible. { cru......q.m.	29,606	6,305	15,446	22,921	33,302	4,488	»
Fer et Acier. Poids du combustible. { carbonisé.q.m.	1,577,734	1,755,559	1,872,554	1,694,710	1,719,093	1,555,656	»
Valeur totale .....f.	10,206,312	11,657,480	12,630,314	11,800,294	11,952,746	10,406,623	»
Les deux valeurs réunies	38,771,458	45,022,638	52,826,112	55,813,286	55,815,226	50,266,136	»

Le Cher, la Haute-Marne, la Haute-Saône, la Moselle, la Meuse, le Pas-de-Calais, la Côte-d'Or, les Ardennes, l'Ardèche, le Nord, le Gard, l'Aveyron, le Jura, la Nièvre sont, dans l'ordre d'importance que leur assigne l'année 1858, les 14 départements qui produisent principalement le minerai de fer. Tandis qu'ils représentent les 5/6 de notre production totale, les 7 premiers en fournissent les 2/3. Les 7 autres produisent de 500,000 quintaux métriques à 2,000,000, 1 département peut correspondre au chiffre de 500,000, 5 départements varient de 250,000 à 500,000, 11 de 100,000 à 250,000, 21 restent au-dessous de 100,000; enfin 34, sur les 86 de la France continentale de 1859, ne figurent point sur le tableau de l'extraction du fer.

La redevance tréfoncière payée par les concessionnaires de mines et les exploitants de minières, pour l'année 1856, où le chiffre de l'extraction a été le plus considérable, a atteint une valeur de 2,563,342 fr.

En ce qui concerne les usines à fer, si l'on considère les deux années extrêmes d'une période décennale terminée à cette année la plus satisfaisante, on peut prendre quelques termes de comparaison propres à faire apprécier convenablement les tendances de cette importante fabrication.

Hauts-fourneaux actifs.

Années.	Au charbon de bois.	Au charbon de terre.	Mixtes.	Totaux.
1856	385	120	86	594
1846	364	55	51	470
Différence...	21	65	35	124

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, trop s'arrêter aux chiffres bruts, la capacité d'un haut-fourneau au bois étant bien inférieure à celle d'un haut-fourneau à la houille, et un grand compte devant être tenu des chômages auxquels sont exposées les usines situées sur des cours d'eau. Cette réserve introduite, on peut dire que le nombre de hauts-fourneaux au bois, naturellement groupés dans le voisinage des forêts, n'a pas sensiblement augmenté en dix ans, la production n'ayant crû que de 1/10, tandis que le nombre des hauts-fourneaux au coke, nécessairement situés près des bassins houillers, a plus que doublé, la production s'étant élevée

dans la proportion de 2 à 3. Nos renseignements, — parmi lesquels ne figurent pas explicitement ceux relatifs à l'emploi simultané du coke et du charbon de bois, qui ont, suivant l'usage, été réunis à ceux concernant le combustible minéral, — se rapportent à la période décennale de 1847 à 1857, soit de la plus productive des dernières années du gouvernement de Juillet à la plus prospère des années récemment écoulées. Si on considère les 40 dernières années, il faut dire que la production de la fonte a crû dans le rapport de 1 à 3 pour celle au bois, de 1 à 250 pour celle au coke, de 1 à 8 au total; on devine quelle prépondérance a prise, surtout depuis 1852, l'emploi du combustible minéral dans cette fabrication. — De 1853 à 1859, 28 départements n'ont point contribué à la production de la fonte. Dans 47, en 1859, on a fabriqué de la fonte au charbon de bois (10 de 100,000 quintaux métriques à 450,000, 6 de 50,000 à 100,000, 14 de 25,000 à 50,000, 17 moins de 25,000). Dans 19 seulement (11 de 100,000 quintaux métriques à 750,000, 7 de 50,000 à 100,000, 1 moins de 50,000), il a été produit de la fonte au combustible minéral, seul ou mélangé de combustible végétal. — Les prix maximum et minimum du quintal métrique de fonte ont été 27 fr. (Isère) et 12 fr. (Meurthe) pour celle au bois, 23 fr. (Aube) et 8 fr. (Aveyron) pour celle au coke.

Durant la même période, 22 départements n'ont pas produit de fer. En 1859, 48 ont fourni du fer au bois (5 de 50,000 quintaux métriques à 150,000, 4 de 40,000 à 50,000, 4 de 30,000 à 40,000, 2 de 20,000 à 30,000, 9 de 10,000 à 20,000, 8 de 5,000 à 10,000, 18 moins de 5,000). 13 départements (3 de 20,000 quintaux métriques à 50,000, 8 de 10,000 à 20,000, 7 moins de 10,000) appliquaient encore le procédé, en décadence constante, de la fabrication aux deux combustibles. 41 ont produit du fer à la houille (9 de 150,000 quintaux métriques à 700,000, 3 de 100,000 à 150,000, 2 de 75,000 à 100,000, 5 de 50,000 à 75,000, 22 moins de 50,000). — Les prix maximum et minimum de chacune des sortes de fer qui viennent d'être énumérées ont été respectivement *59 fr. 48 c.* (Aisne) et 29 fr. 79 c. *(Ardennes), 55 fr. 92 c. (Oise)* et 33 fr. 91 c. (Haute-

Marne), 62 fr. (Somme), 23 fr. 5 c. (Saône-et-Loire).

Bien que, de 1853 à 1858, la valeur des produits des usines de métaux autres que le fer ait presque triplé, il est permis de dire, en jetant les yeux sur le tableau suivant, qu'il n'y a guère à ce moment en France que de la houille et du fer; le plomb argentifère joue le principal rôle dans cette production spéciale, puisque, durant toute la période, il en formait plus des trois quarts. On considère seulement ici les métaux proprement dits, qui ont de commun avec les autres d'avoir des gîtes nombreux, mais non exploités; en effet, de 1853 à 1859, les minerais de plomb (plus ou moins argentifère), de zinc, de cuivre, d'étain ne s'extrayaient respectivement que dans 14, 4, 3 et 1 départements. Toutefois, il est incessamment institué de nouvelles concessions, et il existait en France, au 1er janvier 1860, 110 concessions de mines de métaux proprement dits sur 247 de substances minérales autres que la houille et le fer.

Métaux autres que le fer (MINES).

ANNÉES.	NOMBRE de départements	NOMBRE de mines	NOMBRE d'ouvriers.	TOTAUX des salaires.	VALEUR DU PRODUIT DES MINES de plomb argentifère.	VALEUR DU PRODUIT DES MINES d'autres métaux propr. dits.	VALEUR DU PRODUIT DES MINES TOTALE.
1853	9	16	1,465	447,755	711,969	162,892	874,861
1854	12	30	2,170	774,501	1,041,420	145,445	1,186,865
1855	11	25	2,497	1,005,778	1,576,171	379,227	1,955,898
1856	12	24	2,376	1,214,555	1,222,514	528,864	1,751,378
1857	12	30	2,250	1,073,351	1,502,079	490,017	1,992,096
1858	12	23	3,072	1,086,834	1,545,365	601,623	2,146,988

La production du cuivre (fonte de minerais, raffinage du métal brut), du plomb (fonte de la galène), de l'argent (extrait de galènes et plombs argentifères, ainsi que des cendres d'orfévre), de l'or (extrait de plombs aurifères et de cendres d'orfèvre, et aussi des sables du Rhin), du zinc (fonte de la calamine et de la blende), est résumée dans le tableau ci-après, qui contient les renseignements propres à *faire apprécier* l'importance de l'ensemble des usines françaises servant à la fabrication des métaux autres que le fer.

Métaux autres que le fer (USINES).

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.
Nombre de foyers..............	190	281	306	327	325	326	310
Machines hydrauliques. . nombre	32	32	40	34	35	35	27
— — force. . chevaux	558	555	615	639	636	636	352
— à vapeur...... nombre	9	16	19	22	22	21	37
— — force. chevaux	115	344	412	335	335	281	786
Force totale........... chevaux	673	899	1,027	1,019	974	917	1,338
Ouvriers............... nombre	880	1,183	1,514	1,779	1,827	1,972	1,963
— salaires annuels...... f.	550,773	984,902	1,168,185	1,338,200	1,728,882	1,874,219	1,958,050
Cuivre, poids............. q. m.	49,188	66,327	71,904	72,741	71,109	82,547	88,289
— valeur................ f.	15,903,069	20,087,264	21,796,955	21,869,838	19,848,780	23,633,230	23,832,250
Plomb marchand, poids... q. m.	30,334	54,116	50,702	178,331	361,714	382,320	405,127
— valeur..... f.	1,548,300	3,005,836	2,751,094	11,454,809	21,845,854	22,791,565	25,149,727
Litharge, poids........... q.m.	5,903	3,928	4,277	6,318	5,385	4,744	5,031
— valeur............. f.	286,584	183,728	199,074	341,295	295,352	261,341	273,845
Or fin, poids .... q.m.	1,202	1,569	2,403	0,727	0,757	0,957	0,766
— valeur................ f.	411,944	538,000	823,045	247,010	259,696	326,608	262,640
Argent fin, poids.......... q. m.	89,20	162,58	90,61	264,77	452,24	475,08	485,91
— valeur............ f.	1,935,879	3,544,817	1,981,522	7,012,876	10,496,820	11,716,036	10,959,013
Zinc, poids............... q. m.	»	»	2,400	4,445	3,530	2,380	1,689
— valeur .... f.	»	»	168,000	146,700	194,150	119,000	84,450
Valeur totale .... f.	20,085,776	27,359,645	28,719,690	41,072,568	52,640,652	58,847,280	60,601,925

(Extrait de la Statisque officielle et d'un article de M. Lamé-Fleury, inséré dans le *Journal des Économistes* (janv. et févr. 1862)

SITUATION DES CHEMINS VICINAUX EN 1860.

(Extrait du Rapport du ministre de l'intérieur).

Le budget de la vicinalité n'était que de 44 millions en 1837 : il s'est élevé, en 1859, à 88,859,960 fr. Ce chiffre comprend 55,964,112 fr. de contributions en argent, et 32,895,848 fr. de prestations en nature, acquittées volontairement par les populations qui travaillent avec empressement à l'ouverture des chemins dont la création est le plus sûr élément de leur prospérité.

Les ressources sont considérables, mais l'entreprise est immense. Il ne s'agit de rien moins que de mettre et d'entretenir en état de viabilité 76,725 kilomètres de chemins de grande communication, 62,298 kilomètres de chemins d'intérêt commun et 425,820 kilomètres de chemins vicinaux ordinaires, c'est-à-dire un développement total de 564,843 kilomètres de voies publiques.

Voici un court exposé des travaux effectués en 1859 :

Chemins de grande communication.

Ont été amenés à l'état d'entretien.........	1,487 k.	879 m.
— — de 1er empierrement.	292	554
— — de terrassement....	545	267
On été construits : Aqueducs et ponceaux....	2,361	
— Ponts....................	168	

Chemins vicinaux d'intérêt commun.

Ont été amenés à l'état d'entretien.........	1,724 k.	885 m.
— — de 1er empierrement.	377	994
— — de terrassement....	795	782
Ont été construits : Aqueducs et ponceaux..	1,954	
— Ponts.................	115	

Chemins vicinaux ordinaires.

Ont été amenés à l'état d'entretien..........	4,459 k.	050 m.
— — de 1er empierrement.	847	122
— — de terrassement.....	2,112	160
Ont été construits : Aqueducs et ponceaux...	3,524	
— — Ponts.................	168	

Il a donc été exécuté, en 1850, sur les chemins vicinaux des trois catégories :

7,671 k.	808 m.	de travaux neufs;
1,487	670	d'empierrement;
3,453	209	de terrassement;
7,839	»	aqueducs et ponceaux;
451	»	ponts.

Au 1er janvier 1860, la situation des chemins vicinaux était établie ainsi qu'il suit :

Chemins de grande communication.

Nombre : 3,621.—Étendue. 76,725 k. 940 m.

A l'état d'entretien	62,729 k.	164
A l'état de premier empierrement	2,180	335
A l'état de terrassement	3,304	004
A l'état de sol naturel	8,512	407
TOTAL ÉGAL	76,725 k.	940 m.

Chemins d'intérêt commun.

Nombre : 5,550.—Étendue. 62,298 k. 974 m.

A l'état d'entretien	32,908 k.	595
A l'état de premier empierrement	3,753	217
A l'état de terrassement	5,058	208
A l'état de sol naturel	20,578	954
TOTAL ÉGAL	62,298 k.	974 m.

Chemins vicinaux ordinaires.

Nombre : 257,352. — Étendue : 425,820 k.

A l'état d'entretien	163,456
A l'état de premier empierrement	15,931
A l'état de terrassement	31,871
A l'état de sol naturel	214,562
TOTAL ÉGAL	425,820 k.

STATISTIQUE DE LA TÉLÉGRAPHIE.

France. — Le réseau télégraphique français a continué de s'étendre en 1860, et on jugera par les chiffres que nous donnons ci-après des nouveaux développements qu'a pris ce service depuis 1859, par la comparaison des résultats de *ces deux années.*

	1859.	1860.	Différence en plus	Différence en moins.
Nomb. de kilomètres de lignes. (1)	16,049	21,079	5,030	»
Nomb. de stations	240	364	124	»

Nous ajouterons que les lignes nouvelles construites en 1861 ont été de 3,035 kilomètres, comprenant 5,000 kilomètres de fils et desservant 60 nouveaux bureaux. Au 1er janvier 1862, l'administration compte avoir sur toute la surface de la France 24,665 kilomètres de lignes et 454 bureaux; dans ce nombre ne sont pas comprises 600 stations de chemins de fer ouvertes par les compagnies à la télégraphie privée.

Voici le mouvement de la correspondance pour les années 1859 et 1860 :

	1859.	1860.	Différences en plus.	Différences en moins.
Nombre de dépêches :				
Françaises...........	453,998	562,531	108,533	»
Internationales	144,703	149,121	4,418	»
TOTAL......	598,701	711,652	112,951	»
Produits des taxes :				
Françaises...........	2,072,314	2,338,696	266,382	»
Internationales	1,950,485	1,805,386	»	145,099
TOTAL	4,022,799	4,144,082	121,283	»
Produit moyen :				
Par kilomètre........	250.65	196.68	»	53.97
Par dépêche :				
Française	4.56	4.15	»	» 41
Internationale	13.47	12.10	»	1,37

Si l'on décompose les résultats généraux fournis par l'année 1860, on trouve que Paris est entré, dans la somme des dépêches transmises pour le chiffre de 184,134 et dans la somme des produits pour 1,659,015 fr., soit un quart environ. De toutes les stations de Paris, c'est celle de la Bourse qui est la plus importante; elle a transmis 83,900 dépêches ayant produit 731,273 fr.

(1) Les lignes télégraphiques des provinces sardes annexées à la *France, ne sont* pas comprises dans ce résumé. Ces lignes ont actuellement *518 kilom. et* 14 stations.

Après Paris viennent :

Marseille...................	49,550	470,897
Lyon	37,219	232,580
Bordeaux	26,035	176,925
Le Havre....................	25,686	150,722
Nantes......................	20,290	120,158
Lille.......................	16,091	69,041
Rouen	14,017	51,298

En classant les dépêches d'après le nombre des mots dont elles se composent, on trouve :

SERVICE INTÉRIEUR (France pour France).

Dépêches	de 1 à 15	mots	361,025	64.19	p. %
—	de 16 à 20	—	93,635	16.64	—
—	de 21 à 25	—	47,920	8.52	—
—	de 26 à 50	—	51,338	9.12	—
—	de 51 à 100	—	7,435	1.32	—
—	au dessus de 100	—	1,178	8,82	—
			562,531	100	—

SERVICE INTERNATIONAL.

Dépêches	de 1 à 20	mots	108,442	72.71	—
—	de 21 à 30	—	23,033	15.50	—
—	de 31 à 40	—	7,491	5.02	—
—	de 41 à 50	—	3,181	2.12	—
—	de 51 à 100	—	3,874	2.58	—
—	au-dessus de 100	—	1,275	» 86	—
—	tarifs divers	—	1,825	1.21	—
			149,121	100	—

Le classement des dépêches, suivant leur nature, donne les proportions suivantes :

	Dépêches intérieures.		Depêc. internat.	
	Nombre.	p. %.	Nomb.	p. %.
Affaires de famille et d'intérêt privé. .	210,784	37.46	35,614	23.87
Publicité et journaux.............	10,309	1.83	10,647	7.15
Commerce des céréales	42,601	7.49	8,167	5.47
Commerce général et industrie. . . .	251,545	44.71	60,653	40.67
Affaires de Bourse.............	44,131	7.94	28,599	19.18
Affaires diverses..............	3,211	» 57	354	» 24
Affaires admin. et diplomatiques.... (Dépêches taxées à l'étranger).......	»	»	5,087	3.42
	562,531	100	149,121	100

Les pays qui reçoivent de la France le plus grand nombre de dépêches, sont :

La Grande-Bretagne	34,142
L'Italie............................	23,057
L'Espagne..........................	19,327
La Belgique........................	13,746
La Suisse	13,345

La valeur totale du matériel employé pour le service de la télégraphie s'élevait, en 1860, à 9,185,564 fr. Cette valeur n'était que de 7,384,655 en 1859.

La longueur des fils qui était de 38,522 kilom. en 1858, s'est accrue d'une étendue de 4,005 kilom. en 1859, ce qui a porté la longueur totale des fils télégraphiques existant au 1er janvier 1860, à 42,527 kilom.

Nous croyons devoir rappeler ici qu'un crédit extraordinaire de 300,000 fr. a été ouvert, par décret, au ministre de l'intérieur, pour faire construire un certain nombre d'appareils d'après le système inventé par un professeur américain, M. Hughes. Cet appareil peut donner une vitesse de transmission plus grande que l'appareil Morse, et en outre, il imprime les dépêches en caractères ordinaires, ce qui rend la lecture plus facile, et pourra peut-être un jour permettre de livrer aux destinataires la dépêche telle qu'elle sort de l'appareil.

Mais le fait le plus important que nous ayons à signaler pour l'avenir de la télégraphie française, c'est la loi du 3 juillet 1861 qui modifie profondément les conditions actuelles de la télégraphie électrique pour les correspondances à l'intérieur de l'empire. En effet, en appliquant au tarif des dépêches le principe d'une taxe uniforme, cette loi doit puissamment contribuer au développement des communications télégraphiques. Nous en reproduisons l'article 2, qui constitue, à proprement parler, toute la loi :

« Les dépêches télégraphiques privées de un à vingt mots, adresse et signature comprises, sont soumises aux taxes suivantes perçues au départ, savoir :

« Les dépêches échangées entre deux bureaux d'un *même département*, à une taxe fixe de 1 franc ;

» Les dépêches échangées entre deux bureaux quelcon-

ques du territoire continental de l'empire, hors le cas précédent, à une taxe fixe de 2 francs;

» Au-dessus de vingt mots, ces taxes sont augmentées de moitié pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante.

» L'indication de la date, de l'heure du dépôt et du lieu de départ est transmise d'office. Sauf ces indications, tous les mots inscrits par l'expéditeur sur la minute de sa dépêche sont comptés et taxés. »

L'article 2 dispose en outre que la même taxe sera appliquée à la Corse, lorsque des communications télégraphiques directes entre la France continentale et ce département auront été établies, et que des décrets de l'Empereur détermineront la taxe à percevoir entre la France et l'Algérie, lorsque cette colonie sera également reliée au territoire français par une communication directe.

Les autres articles de la loi ont pour but d'introduire quelques modifications dans le service de la télégraphie.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que, dans plusieurs États de l'Europe, la transmission des dépêches se fait déjà à prix fixe pour toute l'étendue du pays. Ainsi le prix de la dépêche de vingt mots est fixé à

» 70	cent.	Wurtemberg.
» 80	»	Saxe.
» 94	»	Mecklembourg.
1.»»	»	Suisse, Hollande.
1.07	»	Duché de Bade.
1.25	»	Hanovre.
1.68	»	Danemark.
2.82	»	Suède et Norwége.
5.»»	»	États de l'Église.

Les communications électriques de la France se sont augmentées de deux nouvelles lignes importantes dans le courant de l'année 1861; nous voulons parler des câbles sous-marins établis, l'un entre la France et la Corse, de Toulon à Ajaccio, l'autre entre la France et l'Algérie. Le premier a été posé avec succès, le 17 juin, par le navire *le Berwick*, escorté par *le Brandon*, de la marine impériale. La longueur du câble immergé est de 326 kilom., et le 20 *juin, on échangeait* des dépêches avec Toulon.

Indépendamment de la taxe de 2 fr., applicable à la Corse, en vertu de la loi du 3 juillet dernier, par exception, les dépêches à destination de la Corse restent provisoirement soumises à une surtaxe de 1 fr. 50 c.

La communication entre la France et l'Algérie a été établie au mois de septembre dernier par la pose, entre Mahon et Port-Vendres, d'un câble sous-marin de la même dimension que celui qui existait entre Alger et Mahon. C'est le 19 que cette difficile opération a été terminée, et, le même jour, une dépêche de quatre-vingts mots du gouverneur général de l'Algérie à l'Empereur était transmise, dans l'espace de dix minutes, d'Alger à Port-Vendres. Quelques jours plus tard, la ligne était ouverte au public. En exécution de la loi du 3 juillet 1861, que nous avons citée plus haut, le tarif des dépêches entre la France et l'Algérie a été fixé, par un décret impérial en date du 5 octobre dernier, comme suit :

« Les dépêches télégraphiques privées de un à vingt mots, adresse et signature comprises, échangées entre un bureau quelconque du territoire continental de l'empire et un bureau quelconque de l'Algérie, par le câble direct d'Alger à Port-Vendres, sont soumises à une taxe de 8 francs ;

» Au-dessus de vingt mots, cette taxe est augmentée de moitié pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante ;

» Toutes les dispositions des lois et décrets qui régissent la correspondance télégraphique privée circulant à l'intérieur de l'empire sont applicables à la correspondance entre la France et l'Algérie.

» La part afférente au parcours français des dépêches internationales transmises par la ligne sous-marine demeure réglée d'après les bases des traités internationaux ;

» Entre la France et la Tunisie, la dépêche de un à vingt mots est soumise à la taxe de 10 francs et à la moitié en sus pour chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante. »

Notons enfin qu'une nouvelle ligne télégraphique a été ouverte entre la France et l'Angleterre par l'immersion d'un câble entre Dieppe et Newhaven, sur une étendue de

111 kilom. Cette opération a été heureusement effectuée, le 25 juin 1861, par les soins de la compagnie anglaise du télégraphe sous-marin entre la France et l'Angleterre.

Mais en même temps que nous annonçons la pose heureuse de nouveaux câbles, nous devons constater la rupture de quelques anciens. Le câble des îles de la Manche, celui de Douvres à Calais et celui d'Ostende ne fonctionnent plus depuis longtemps.

Ce n'est pas seulement en France que la télégraphie accomplit d'importants progrès. Quelques renseignements sur la situation actuelle des communications électriques, dans différents pays, montreront avec quelle ardeur on s'efforce, sur tous les points du globe, de développer ce puissant moyen de civilisation.

Suisse. — Au 1er janvier 1861, la longueur totale des lignes télégraphiques construites en Suisse était de 2,885 kilom. avec 145 bureaux. Ces 2,885 kilom. se divisaient comme suit :

2,034 kil. à 1 fil.
566 — à 2 —
225 — à 3 —
60 — à 4 et plus.

Cette étendue de lignes représentait un développement total de 5,184 kilom. de fils.

Outre les lignes terrestres, la Suisse compte un câble établissant une communication avec le Wurtemberg par Romanshorn (Friederichshafen), et d'autres câbles dans le lac Majeur et le lac des quatre cantons, nécessités par les difficultés presque insurmontables que rencontrent en certains endroits la pose et l'entretien de lignes sur poteaux.

Voici quel a été le mouvement de la correspondance télégraphique en Suisse pendant l'année 1860.

Dépêches			
intérieures	internationales	de transit.	Total.
208,311	68,652	26,967	303,930
	Produits internat. et de transit.		
224,484	183,945		408,429

Nous rappellerons qu'en Suisse, dès l'origine de l'établis-

sement télégraphique, la taxe intérieure a toujours été uniformément fixée à 1 fr. pour la dépêche simple de vingt mots. 25 centimes sont ajoutés en sus pour chaque dizaine ou fraction de dizaine de mots excédants.

Italie. — Le royaume d'Italie est constitué depuis trop peu de temps pour qu'on puisse exposer la situation de l'ensemble de ses lignes télégraphiques, mais les chiffres partiels que nous donnons ne sont pas sans intérêt.

Au commencement de l'année 1861, le réseau italien, par l'annexion successive au Piémont de la Lombardie, du Modenais, du Parmesan, des Légations, de la Toscane, des Marches et de l'Ombrie, comprenait 5,397 kilom. de lignes auxquels il faut ajouter 983 kilom. en construction et 516 kilom. appartenant aux compagnies des chemins de fer, en tout 6,896 kilom. desservant 270 stations. Dans ce nombre, ne sont pas comprises les lignes de l'Italie méridionale, qui ne sont pas encore réunies à l'administration centrale, mais qu'on peut évaluer à 4,500 kilom.

Dans les anciennes provinces formant le royaume du Piémont, et dans la Lombardie, le nombre des dépêches transmises pendant l'année 1860, a été de 214,603, et le chiffre des recettes, de 785,600 fr. Quant aux dépenses du personnel et du matériel, elles montent à 713,000 fr.

Les trois villes qui ont eu la plus forte part dans le mouvement de la correspondance télégraphique, sont :

	Dépêches.	Recettes.
Turin...............	59,231	223,176
Gênes..............	41,346	198,860
Milan...............	37,840	58,070

Pour la Toscane, la recette télégraphique annuelle peut être évaluée à 200,000 fr.; pour les provinces de l'Émilie (Modène, Parme et les Légations), à 120,000 fr.; pour les Marches et l'Ombrie, à 180,000 fr.

Prusse. — Au mois de janvier 1861, la longueur des lignes télégraphiques était de 7,677 kilom., et la longueur des fils de 22,111 kilom. Le mouvement de la correspondance, pendant l'année 1860, ressort des chiffres suivants indiquant le nombre des dépêches classées d'après leur contenu :

	Dépêches expéd.	Prop. p. °/°.
Dépêches officielles prussiennes.	13,315	3.47
Dépêches officielles étrangères..	2,377	» 62
Service des chemins de fer.....	1,618	» 42
Service de la télégraphie.......	16,178	4.21
Nouvelles de bourse...........	51,171	13.32
Affaires de commerce..........	217,741	56.66
Nouvelles de journaux..........	14,013	3.65
Dépêches privées..............	67,850	17.66
	384,263	100

La recette produite par ces dépêches s'est élevée à plus de 3,000,000 francs. La dépêche de un à vingt mots entre dans ce total pour le chiffre de 320,210 fr., c'est-à-dire pour plus de 83 p. 100.

Les dépêches reçues de l'étranger ont été de 394,568, et celles de transit de 113,960, partagées comme suit entre les différents États.

	Entrée.	Sortie.
Allemagne............	65,822	68,871
Russie................	23,899	21,125
Belgique..............	15,085	9,825
France................	6,130	9,674
Hambourg.............	3,024	4,465
	113,960	113,960

Au 1er janvier 1861, le nombre des stations était, en Prusse, de 120, et celui des employés de 595.

Dans le but de mettre plus largement le télégraphe au service du public, le gouvernement prussien vient de réduire le tarif des dépêches. On paiera désormais pour les dépêches de vingt mots et au-dessous, 8 sgr. (1 fr.) dans un rayon de 10 milles (74 kilom.); 16 sgr. (2 fr.) dans un rayon de 25 milles (185 kilom.); 24 sgr. (3 fr.); dans un rayon plus étendu, et pour chaque fois dix lignes en plus, la moitié de ce tarif. Ainsi, le maximum, pour une dépêche simple à l'intérieur, sera de 24 sgr. (3 fr.)

Autriche. — Voici la situation du réseau télégraphique autrichien pour les années 1859 et 1860 :

	Longueur des lignes.	Nomb. de dépêches. Officielles.	Privées.
1859..........	*11,144* kil.	192,231	402,355
1860..........	*12,784* —	115,249	471,216

Ce réseau dessert 192 stations.

Les villes qui ont expédié le plus grand nombre de dépêches sont :

Vienne..................	108,568	dépêches.
Trieste..................	33,778	—
Pesth..................	23,745	—
Venise..................	19,414	—
Prague..................	14,027	—
Vérone..................	10,218	—

Nous donnons, par État, l'étendue des lignes de l'association allemande au 1er janvier 1861 :

	Lignes.		Fils.	
Autriche............	12,784	kilom.	20,098	kilom.
Prusse..............	7,677	—	22,111	—
Bavière............	2,035	—	4,854	—
Pays-Bas...........	1,504	—	3,522	—
Hanovre............	1,179	—	2,338	—
Bade...............	1,132	—	2,087	—
Saxe...............	1,021	—	1,540	—
Wurtemberg.......	866	—	1,265	—
Mecklembourg......	377	—	444	—
	28,595	—	58,229	—

Le nombre des stations était de 545.

Angleterre. — La télégraphie, en Angleterre, est entre les mains de quatre compagnies, dont voici les noms : 1. Electric and international ; 2. British and Irish magnetic ; 3. South Eastern Railway ; 4. London, Brighton and south coast Railway.

Nous donnons leur situation pour les années 1858, 1859 et 1860 :

	1858	1859.	1860.
Longueur des lignes. kilom.	16,389	16,771	17,345
Longueur des fils, id.......	78,825	80,025	82,480
Nombre des stations.......	953	926	980
Nomb. des dépêches privées.	1,321,086	1,629,780	1,789,257

Les dépêches venant du continent ou expédiées à cette destination, ainsi que celles qui ont pour objet le service *des compagnies* de chemins de fer, des journaux et des *news rooms* ne sont pas comprises dans le total des dépê-

ches privées, mais on peut les estimer à 250,000 fr. par an.

On voit par ces chiffres combien l'usage de la télégraphie est général en Angleterre. Pendant l'année 1860, avec une longueur de lignes moins étendue que celle de la France et une population inférieure en nombre, l'Angleterre a atteint un total de dépêches privées dépassant le double du nôtre. Il faut dire aussi que la longueur de ses fils électriques est double de celle du réseau français.

Russie. — Le gouvernement russe s'occupe avec ardeur des projets gigantesques qu'il a conçus pour le développement de ses communications télégraphiques. Il s'agit de relier le vieux continent au nouveau dans la partie septentrionale de l'Océan Pacifique. On a déjà construit une ligne télégraphique à travers les monts Ourals; en 1862, les communications doivent être établies jusqu'à Omsk, ville située dans le sud de la Sibérie. La ligne s'étendra, en 1862, jusqu'à Irkoutsk, qui est à peu près à distance égale de la Russie et de l'Océan Pacifique, et l'année suivante, elle franchira la vallée de l'Amour jusqu'à l'embouchure de ce fleuve. De là, on propose de jeter un câble sous-marin depuis l'extrémité méridionale du Kamstchatka jusqu'à Atiaska, promontoire de la côte de l'Amérique du Nord, en touchant à une douzaine des îles Aléoutiennes; d'Atiaska, un autre câble sous-marin se dirigerait vers l'île de Vancouver, en touchant à deux points : à Sitka, petite colonie russe et à l'île de la Reine-Charlotte. La longueur de câble nécessaire pour joindre l'Amour à l'île de Vancouver, s'élève à 12,000 kilomètres. Mais la ligne de Sibérie ne doit point, dans les nouveaux projets, être reliée seulement à l'Amérique du Nord ; elle doit aussi s'embrancher vers l'Inde anglaise, à travers tout l'empire chinois. C'est Irkoutsk qu'on espère relier, à travers le désert de Gobi, avec la capitale de la Chine et ensuite avec Sanghaï; de là un télégraphe sous-marin compléterait les communications avec l'Inde (1)

Malgré la guerre désastreuse dans laquelle se trouve engagé le gouvernement des États-Unis, la grande ligne télégraphique entre l'Atlantique et le Pacifique a été

(1) M. Laugel. — *Journal Le Temps*, n° du 15 octobre 1861.

achevée au mois d'octobre 1861. Les deux points extrêmes de cette ligne sont San-Francisco et New-York, séparés par une distance de 4,830 kilomètres. La transmission des dépêches s'effectue en cinq heures environ. Cette ligne passe au milieu de tribus indiennes qui semblent animées des sentiments les plus pacifiques, et le chef des Peaux-Rouges lui-même correspond avec les blancs au moyen du télégraphe.

De Terre-Neuve au Pacifique, le réseau américain s'étend aujourd'hui sur une longueur de 8,000 kilom. Bientôt on prolongera la ligne jusqu'au détroit de Behring, et de là à l'embouchure du fleuve Amour, où l'on rencontrera la ligne russe dont nous avons parlé plus haut.

D'un autre côté, le projet d'unir l'Angleterre et l'Amérique par une ligne électrique est loin d'être abandonné. Des expéditions ont été envoyées dans les mers polaires par les soins de l'amirauté anglaise pour examiner s'il était possible d'établir par cette voie une communication télégraphique entre les deux mondes, et l'on a reconnu que l'entreprise ne présentait pas des difficultés insurmontables. Voici la route proposée : la ligne partirait du nord de l'Écosse, passerait par les îles Féroë, l'Islande et le Groënland, et aboutirait au Labrador, en parcourant environ 2,890 kilomètres; elle serait donc plus courte que l'ancienne ligne entre Valentia et Terre-Neuve, à laquelle on a définitivement renoncé, et qui avait 3,300 kilom.

Nous terminerons cette revue en annonçant que la ligne électrique d'Alexandrie à Malte a été ouverte au public le 1er septembre 1861. Cette ligne qui constitue une partie essentielle de la grande ligne destinée à relier l'Europe aux Indes anglaises, comprend trois câbles sous marins qui ont été immergés successivement d'Alexandrie à Bengazy, de Bengazy à Tripoli et de Tripoli à Malte.

Les tarifs sont fixés, pour la dépêche simple de Malte à Tripoli, à 12 fr. 50 c.; de Malte à Bengazy, à 25 fr.; de Malte à Alexandrie, à 37 fr. 80 c. Il en résulte qu'une dépêche simple de Paris pour Alexandrie est soumise à une taxe de 57 fr.

Edmond Bouquet.

ÉTENDUE ET RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS EN 1861 (1).

Les sections ouvertes du 1er janvier au 31 décembre 1861 ont une étendue de 668 kilomètres, savoir :

1° *Ancien réseau.*

			k.
Est	Strasbourg au Rhin (frontière), le 11 mai.		8
Orléans	Raccordement à Bordeaux des lignes d'Orléans et du Midi (pour 1/2), le 3 août	1	3
	Le Guetin à Saincaize (reprise sur la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée), le 21 septembre (*a*)...	2	
Paris à Lyon et à la Méditerranée...	Raccordement de Villers-les-Pots, le 13 mai ...		1
Midi	Raccordement à Bordeaux des lignes du Midi et d'Orléans (pour 1/2), le 3 août.		1
	TOTAL pour l'ancien réseau		13

2° *Nouveau réseau.*

Nord	Sevran à Villers-Coterets, le 31 at.	60		112
	Béthune à Hazebrouck, le 5 sept.	33		
	Lens à Bethune, le 15 octobre	19		
Est	Gretz à Mortcerf, 2 février	16		18
	Traversée de Mortcerf, le 9 déc.	2		
Ardennes	Sedan à Carignan, le 23 septembre...			23
Orléans	Limoges à Périgueux, le 26 août.	98		222
	Arzant à Massiac, le 25 octobre...	24		
	Bourges à Montluçon et raccordement, le 9 décembre	100		
Paris à Lyon et à la Méditerranée...	Ougney à Rans (prise de possession le 1er juin)	10	191	
	Chagny à Montceau-les-Mines, le 21 septembre	45		
	Montargis à Nevers, le 21 sept...	135		
	Raccordement de Saincaize, le 21 septembre	1		

(1) *Moniteur* du 22 février 1861.

(*a*) Antérieurement à l'ouverture de la courbe de raccordement de Saincaize, la section du Guétin à Saincaize appartenant à la Compagnie d'Orléans était *exploitée par la* Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée.

	Le Guétin à Saincaize (abandon à la Compagnie d'Orléans le 21 sept. (a), moins 2 k.		2
	Reste		189.
Dauphiné	Rives (Izeaux) au Grand-Temps, le 2 janvier	7	29
	Bourgoin à Saint-André-du-Gaz, le 22 août	22	
Midi	Toulouse à Pamiers, le 19 octobre.		62
	Total pour le nouveau réseau		655
	Ensemble		668
	Longueur totale exploitée au 31 déc. 1860.		9,413
	Longueur totale exploitée au 1er janv. 1862.		10,081

Voici maintenant le détail par ligne des recettes effectuées en 1861 :

Ancien réseau.

Noms des chemins	Longueur totale exploitée au 31 décemb.	Longueur moyenne exploitée pendant l'année entière.	Recettes totales	Recettes kilométriques.
	k.	k.	fr.	fr.
Nord (1)	956	956	63,687,676	66,649
Est (2)	963	960	49,411,414	51,470
Ouest	900	900	50,730,578	56,367
Orléans	1,477	1,475	69,968,739	47,436
Paris à Lyon et à la Méditerranée	1,412	1,412	121,584,977	86,108
Lyon à Genève. (3)	237	237	7,237,927	30,540
Midi	797	796	29,140,444	36,609
Victor-Emmanuel (sect. du Rhône).	103	103	1,431,202	13,895
Ceinture	17	17	2,168,114	127,536

(a) Les produits de cette section qui a été ouverte le 1er août 1860 ne figurent dans les comptes d'exploitation de la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée qu'à partir du 1er juin 1861.

(1) Non compris la ligne d'Hautmont à la frontière belge (11 kilomèt.), dont les produits ne figurent pas dans les comptes d'exploitation de la Compagnie du Nord.

(2) Y compris 4 kil. sur le territoire suisse (à Bâle), exploités par la Compagnie de l'Est.

(3) *Y compris* 16 kil. sur le territoire suisse, exploités par la Compa*gnie de* Lyon à Genève.

Graissessac à Béziers...........	51	51	558,297	10,947
Bességes à Alais..	32	32	1,388,954	43,405
Antin à Somain...	19	19	471,373	24,809
Carmaux à Albi...	15	15	273,196	18,213
TOTAUX et moyenn.	6,979	6,973	398,052,591	57,085
Nouveau réseau.				
Nord.......... (1)	143	66	512,086	7,759
Est..............	745	742	20,423,190	27,525
Ardennes........	187	170	4,129,473	24,291
Ouest......... (2)	312	312	4,482,977	14,369
Orléans..........	682	504	6,200,197	12,302
Paris à Lyon et à la Méditerranée (3)	715	581	22,626,358	38,944
Dauphiné.........	157	143	3,056,769	21,376
Midi.............	161	112	917,414	8,191
TOTAUX et moyenn.	3,102	2,630	62,348,464	23,707
Récapitulation.				
Ancien réseau....	6,979	6,973	398,052,591	57,085
Nouveau réseau	3,102	2,630	62,348,464	23,507
ENSEMBLE. (4)	10,081	9,603	(5) 460,401,055	47,943

(1) Non compris la ligne de Villers-Cotterets au Port-aux-Perches (9 k.) dont les produits ne figurent pas dans les comptes d'exploitation de la Compagnie du Nord.

(2) Y compris 294 kilomètres pour la section de Caen à Cherbourg, et les embranchements du Mans à Mézidon, de Coulibœuf à Falaise et de Lison à Saint-Lô, qui feront partie de l'ancien réseau à partir du 1er janvier 1865.

(3) Les produits de la ligne d'Ougney à Rans (10 kilom.) ne figurent dans les comptes d'exploitation de la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée qu'à partir du 1er juin 1861.

(4) Y compris 29 kilomètres sur le territoire suisse, exploités par les Compagnies françaises : non compris 19 kilomètres (lignes d'Hautmont à la frontière et de Villers-Cotorets au Port-aux-Perches), dont les produits ne figurent pas dans les comptes d'exploitation.

(5) Déduction faite des détaxes et non compris l'impôt du 10e qui s'élève :

Pour l'année 1861, à.................. 22,095,242 »
Pour l'année 1860, à.................. 20,952,390 »

NOTA. Les comptes du dernier trimestre de 1861 n'étant pas encore définitivement *arrêtés, les chiffres* qui se rapportent à cette période peu*vent être susceptibles de quelques* modifications.

En 1860, le produit total a été, pour l'ancien réseau de 354,573,629 (augmentation, 43,478,962 fr.), pour le nouveau de 52,924,460 fr. (augmentation, 9,423,998 fr.), et l'ensemble de 407,498,095 fr. L'augmentation totale a donc été de près de 53 millions de francs.

L'accroissement du revenu s'est reparti, inégalement il est vrai, sur toutes les lignes; mais il y a eu accroissement. Le progrès le plus fort a été réalisé, parmi les grandes lignes, par le chemin de fer de Paris à Lyon (23 p. °/₀), et ensuite par le chemin de fer du Midi. C'est l'Orléans qui a le moins augmenté (3 à 4 p. °/₀). Pour les nouveaux réseaux, ce sont ceux du Nord et de l'Est qui paraissent le plus promettre.

CONSOMMATION DU SUCRE EN FRANCE.

La consommation du sucre a suivi en France une progression presque constante, interrompue seulement, depuis 1841, par une crise politique en 1848 et une crise économique en 1859. Voici les chiffres pour cette periode de 21 ans :

Consommation totale du sucre.

1841.......	100,964,047 kil.	1852.......	136,617,925 kil.
1842.......	111,119,980	1853.......	143,816,944
1843.......	107,208,326	1854.......	148,310,065
1844.......	118,920,293	1855.......	162,570,888
1845.......	114,593,809	1856.......	164,967,049
1846.......	124,328,809	1857.......	172,139,863
1847.......	129,812,594	1858.......	205,069,876
1848.......	96,361,965	1859.......	194,683,712
1849.......	119,624,678	1860.......	201,472,864
1850.......	116,010,746	1861.......	247,998,100
1851.......	117,664,055		

Voici la part pour laquelle le sucre indigène est entré dans cette consommation :

1841........	25,987,900 kil.	1852.......	64,702,100 kil.
1842........	33,538,800	1853.......	73,078,900
1843........	27,778,800	1854.......	63,608,300
1844........	30,891,800	1855.......	58,247,600
1845........	32,431,100	1856.......	88,309,200

1846........	43,140,500	1857.......	81,140,800
1847........	50,761,000	1858.......	123,918,700
1848........	46,709,300	1859.......	111,666,000
1849........	48,286,000	1860.......	106,078,100
1850........	61,544,000	1861.......	109,200,000
1851........	66,214,400		

Le sucre des colonies françaises a, pendant beaucoup d'années, fourni à lui seul presque toute la différence entre ces derniers chiffres et les précédents. Mais, depuis quelques années, le sucre étranger arrive en quantités de plus en plus fortes sur le marché national. Voici les chiffres relatifs aux cinq dernières années :

	SUCRE des colonies fr.	SUCRE étranger.
1857..................	84,961,781 kil.	51,279,036 kil.
1858..................	116,245,177	39,526,111
1859..................	93,289,671	59,648,994
1860..................	115,186,242	46,679,500
1861..................	113,205,800	85,229,300

Les résultats que nous avons donnés ci-dessus sont relatifs à l'année ordinaire, de janvier en janvier. Voici maintenant la production et la consommation du sucre indigène (de betterave) pour la campagne commençant en septembre 1860 et finissant au 31 août 1861 :

NOMS des DÉPARTEMENTS	NOMBRE de fabriques — En activité — Abonnées.	NOMBRE de fabriques — En activité — Non abon.	NOMBRE de fabriques — Inactives.	PRODUCTION.	CONSOMMATION.	RESTES EN FABRIQUE. — Sucres achevés.	RESTES EN FABRIQUE. — Matières en cours de fabrication, etc.
				kil.	kil.	kil.	kil.
Aisne.	1	65	»	21,333,065	20,155,901	856,281	320,883
Nord.	»	136	6	50,428,625	46.372,851	2,928.566	1,112,239
Oise.	»	21	»	5,962,470	5,770'476	94,413	97,551
Pas-de-Calais. . .	2	57	1	19,694,331	18,210,781	1,044,530	381 188
Somme.	»	31	1	8,070,182	7,678,396	331,947	66,870
Autres départem.	2	19	7	8,281,759	7'623,151	201,449	386,686
Totaux en 1861.	334		16	113,710,432	105,811,556	6,357,216	2.365,397
1860.	334		21	152,012,616	142,729.646	2,339,578	6.943,392
Augmentation. .	»		»	»	»	4,017,638	»
Diminution. . . .	»		6	38,242,184	36,918,090	»	4,577,995

La *production renferme, outre* les quantités fabriquées,

100,876,288 kil. en 1861, et 126,479,962 kil. en 1860 les reprises au commencement de la campagne, et la consommation comprend la distillerie (3,485,000 en 1861 et 5,879,000 en 1860) et les envois à l'étranger (1,568,000 k. en 1861 et 13,039,000 k. en 1860).

Le mouvement des entrepôts est représenté par les chiffres ci-après :

NOMS des entrepôts.	ENTRÉES (y compris les reprises). Kil.	SORTIES à divers titres. Kil.	RESTES en entrepôts. Kil.
Paris	52,132,056	46,246,388	5,885,668
Lille	10,675,091	9,476,813	1,198,778
Douai	8,916,080	8,025,633	890,447
Valenciennes	7,748,701	7,380,021	368,680
Le Havre	2,608,817	2,540,612	96,705
Honfleur	1,240,528	1,240,528	»
Saint-Quentin	1,845,613	1,561,423	381,220
Rouen	66,298	66,298	»
TOTAL fin août 1861.	85,233,214	76,407,216	8,825,998
Résultats de l'époque correspond. de 1860	114,156,403	105,042,838	9,113,565
Diminution	28,923,189	28,635,622	287,567

TABAC.

Produit de la fabrication et de la vente en 1859.

L'administration possédait, à la fin de 1858, 59,357,372 k. 516 de tabac, et elle en a acheté en 1859 43,039,183 k. 719, ce qui forme un total de 102,396,556 k. 235.

Sur les quantités achetées en 1859, 26,336,697 proviennent de la production intérieure et 75,039 k. représentent 18,759,918 cigares de la Havane. Le reste était principalement du tabac en feuilles, venant en majeure partie de l'Amérique.

Les quantités vendues aux débitants ont été :

En 1857	de 27,219,191 kil.	valant	172,801,500 fr.
1858	27,884,225	—	176,818,741
1859	28,279,017	—	178,183,016

Les quantités vendues pour l'exportation se sont élevées à 322,772 kil. en 1859, et leur valeur n'a pas dépassé 89,486 fr. Ce chiffre est un peu au-dessous de ceux de 1857 et 1858 quant à la quantité, mais il est supérieur quant à la valeur.

En comptant quelques recettes diverses, le total des recettes s'est élevé, en 1859, à........................fr. 179,748,002
Le total des dépenses, à 65,632,099

Bénéfice net.................. 114,115,903

En 1859, la vente s'est effectuée encore au prix de 8 fr. par kil. pour le consommateur; ce n'est qu'à partir du mois d'octobre 1860 que les prix ont été portés à 10 fr. le kil.

POUDRES.

Vente et produit en 1859.

Les quantités de poudres vendues ont été :

En 1857....	3,788,960 kil.	ayant produit	11,254,114 fr.
1858....	3,037,562	—	10,017,032
1859....	2,692,596	—	9,416,491

En 1859, les dépenses de toute nature applicables aux poudres ont été de 4,299,088 fr. Ce chiffre défalqué du produit brut, il reste 5,117,403 fr., représentant le produit net.

RELEVÉ NUMÉRIQUE

PAR CLASSE DES COMMISSARIATS DE POLICE EXISTANT AU 15 MARS 1860 (1).

Les commissariats de police forment cinq catégories principales :

1° Ceux établis dans les départements en vertu de la loi du 28 pluviôse an VIII et du décret du 28 mars 1852, dont la dépense est supportée par les communes;

2° Ceux de l'agglomération lyonnaise, rétribués au

(1) Extrait du *Journal des commissaires de police* de 1860, nos 3 et 4.

moyen d'un crédit qui forme un chapitre spécial au ministère de l'intérieur;

3° Les commissariats spéciaux de police institués soit aux frontières, soit sur certains points de l'intérieur de l'empire, dont la dépense est supportée par l'Etat;

Les commissariats de ces trois catégories sont divisés en cinq classes, en vertu des décrets des 22 février 1855 et 26 octobre 1859; les traitements afférant a ces cinq classes sont 4,000, 3,000, 2,000, 1,500 et 1,200 fr. non compris les frais de bureaux;

4° Les commissariats spéciaux de police des chemins de fer, institués par le décret impérial du 22 février 1855, ceux, au nombre de 7, dont le siége est à Paris forment une classe exceptionnelle; les autres, au nombre de 26, sont assimilés aux commissariats de 1re, de 2e et de 3e classe;

5° Les commissariats de police établis dans le ressort de la préfecture de police. Les décrets des 27 novembre et 17 décembre 1859 ont déterminé le personnel de la police municipale de Paris et des commissaires de police des communes du département de la Seine.

Voici l'état numérique par *classe*, des commissariats existant au 1er mars 1860 :

CLASSE EXCEPTIONNELLE.

Service des chemins de fer.

1 commissariat central de police à 8,500...........	8,500
6 commissariats de police à 7,50..................	45,000
TOTAL en entier à la charge de l'État............	53,000

Service ordinaire.

4 commissariats centraux de police établis dans les villes de Marseille, Bordeaux, Lille, Rouen, à 6,000 fr.

Dépense totale................................		24,000
Payés, savoir :		
Par les communes	19,200	24,000
Par l'Etat..........................	4,800	

1re CLASSE.

102 commissariats à 4,800 fr........	489,600

Payés, savoir :

Par les communes	339,600	
Par l'État :		
Sur le chapitre XVI du budget de l'intérieur ... 58,800 fr. / Sur le budget de l'agglomération lyonnaise ... 91,200	150,000	
TOTAL ÉGAL	489,600	489,600

2e CLASSE.

153 commissariats à 3,600 fr.		550,800
Payés, savoir :		
Par les communes	506,400	
Par l'État :		
Sur le chapitre XVI du budget de l'intérieur ... 33,600 fr. / Sur le budget de l'agglomération lyonnaise ... 10,800	44,400	
TOTAL ÉGAL	550,800	550,800

3e CLASSE.

205 commissariats à 2,400 fr.		492,000
Payés, savoir :		
Par les communes	436,790	
Par l'État	51,510	
Par deux compagnies industrielles (Trélazé et les mines de Bességes)	3,700	
TOTAL ÉGAL	492,000	492,000

4e CLASSE.

280 commissariats à 1,800 fr.		504,000
Payés, savoir :		
Par les communes	453,415	
Par l'État	49,085	
Par une compagnie industrielle (houillère de la Grand'Combe)	1,500	
TOTAL ÉGAL	504,990	504,990

5e CLASSE.

1,132 commissariats à 1,440 fr.		1,630,080
Payés, savoir :		
Par les communes	1,297,298 94	
Par l'État :		
Budget du ministère de l'intérieur ... 331,641 fr. 06 / Budget du ministère de la marine (forges impériales de la Chaussade, Nièvre) ... 740	332,381 06	

Par la compagnie des usines de Fourchambault (Nièvre)............ 400 »

TOTAL ÉGAL.............. 1,630,080 1,630,080

COMMISSARIATS HORS CLASSE.

3 commissariats :

A Mont-Dore (Puy-de-Dôme; le traitement est payé par le département......................... 500 fr.

Aux Eaux-Bonnes (Hautes-Pyrénées); le traitement est payé par l'établissement thermal......... 450

Aux Eaux-Chaudes (Hautes-Pyrénées); le traitement est payé par l'établissement thermal......... 400

TOTAL.............. 1,350 fr.

Résumé général.

CLASSE.	NOMBRES.	CONTRIBUTION PAYÉE PAR les communes.		les départements, l'agglomération lyonnaise et les compagnies industrielles.	l'État.		DÉPENSE totale.
Exceptionnelle.. .	11	4,800	»	»	72,700	»	77,500
1re ...	102	339,600	»	91,200	58,800	»	489,600
2e....	153	506,400	»	10,800	33,600	»	550,800
3e....	205	436,790	»	3,700	51,510	»	492,000
4e....	280	453,415	»	1,300	49,085	»	504,000
5e....	1,132	1,297,298	94	400	332,381	06	1,630,080
Hors clas	3	»	»	1,350	»	»	1,350
TOTAUX	1,886	3,038,303	94	108,950	598,076	06	3,745,330

Les chiffre des commissaires de police en exercice dans les départements, non compris 7 commissaires spéciaux de police du service des chemins de fer, dont la résidence est à Paris est de.. 1,879

Commissariats vacants 60

Le personnel du ressort de la préfecture de police comprend 153 fonctionnaires, savoir :

Commissaires de police.................. 116
Inspecteurs spéciaux de police............ 4 } 153
Officiers de paix......................... 33

Les inspecteurs spéciaux de police des chemins de fer sont au nombre de........................... 47

Un inspecteur spécial de police est attaché à chacun des deux commissariats spéciaux de police de Saint-Laurent du Var et du Pont-du-Rhin.......... 2

Le personnel des commissaires de police, des officiers de paix et des inspecteurs spéciaux de police de toutes les catégories en exercice dans toute l'étendue de l'empire au 15 mars 1860, s'élève ainsi au chiffre total de.............................. 2,150

STATISTIQUE POSTALE.

Nous extrayons les renseignements suivants de l'*Annuaire des postes* pour l'année 1862 :

Nombre et produit des lettres.

ANNÉES.	NOMBRE total des lettres.	PROPORTION des lettres — Taxées.	PROPORTION des lettres — Affranchies.	PRODUITS réalisés.	OBSERVATIONS.
1847	126,480,000	90 °/°	10 °/°	45,048,120	
1848	122,140,400	90	10	43,941,055	
1849	158,268,000	85	15	32,186,156	Taxe à 20 c., 1[er] janvier 1849.
[illegible]	159,500,000	80	20	35,622,732	Taxe à 25 c., 1[er] juillet 1850.
1851	165,000,000	80	20	38,588,515	
1852	181,000,000	78	22	40,633,199	
1853	185,542,000	78	22	42,899,745	
1854	212,385,000	51	49	46,543,604	Taxe à 20 et 30 c., 1[er] juill. 1854.
1855	233,517,000	15	85	45,835,279	
1856	252,014,800	12	88	47,882,826	
1857	252,453,800	11 3/4	88 1/4	48,041,958	
1858	253,234,000	11 1/2	88 1/2	48,874,182	
1859	258,900,000	11 1/3	88 2/3	52,017,762	
1860	263,500,000	11	89	53,479,291	
1861	*274,000,000*	*10*	*90*	55,600,000	

Tableau indiquant le produit de la vente des timbres-poste.

ANNÉES	PRODUIT BRUT de la vente des timbres-poste(1).	NOMBRE des timbres vendus.	OBSERVATIONS.
1849	4,446,766 36	21,232,665	(1) Ces chiffres représentent le produit brut des timbres-poste vendus. On doit en défalquer le montant de la remise de 2 p. °/₀ allouée aux débitants, en exécution de la décision du 3 mai 1854, soit 974,682 fr. 52 c. en 1861.
1850	5,021,060 74	21,523,175	
1852	6,602,765 64	28,589,540	
1853	7,213,599 37	31,254,226	
1854	17,098,535 43	83,359,350	
1855	28,533,595 »	148,433,000	Loi du 20 mai 1854, prime accordée à l'affranchissement.
1856	32,700,065 »	169,508,750	
1857	35,601,835 »	185,944,050	
1858	38,094,755 »	199,913,700	Les timbres-poste à 1 cent. mis en circulation, à partir du 1er novembre 1860, figurent pour 19,062,600 dans le nombre des timbres-poste vendus.
1859	41,238,160 »	217,555,450	
1860	44,574,562 »	253,293,400	
1861	48,734,126 »	328,803,150	

Nombre et produit des journaux et imprimés de toute nature, des échantillons et des papiers d'affaires.

ANNÉES	NOMBRE d'objets.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
1847	90,275,466	2,708,264	
1848	129,493,500	3,875,805	
1849	146,528,433	4,395,853	
1850	94,622,300	2,838,669 (1)	(1) Affranchissement par le timbre, 1er août 1850.
1851	33,967,500	1,019,025	
1852	94,863,666	2,845,911 (2)	(2) Suppression de l'affranchissement par le timbre, 1er mars 1852.
1853	99,536,933	2,987,247	
1854	115,774,433	3,476,197	
1855	123,647,266	3,709,418	
1856	127,321,445	3,682,520 (3)	(3) Exécution, à partir du 1er août 1856, de la loi du 25 juin précédent, qui a abaissé le droit sur les imprimés, et a substitué la taxe au poids à la taxe à la dimension.
1857	144,295,200	3,968,119	
1858	151,298,000	4,160,700	
1859	165,300,000	4,670,597	
1860	179,138,000	5,177,247	
1861	189,000,000	5,600,000	

Nombre et produit des lettres chargées.

ANNÉES	NOMBRE.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
1847	176,000	»	
1848	303,000	»	
1850	303,943	241,000	Les lettres chargées dont la
1851	334,991	264,700	taxe était double de celle des
1852	437,075	322,900	lettres ordinaires ne supportent
1853	488,594	360,000	plus qu'une surtaxe fixe de 20 c.;
1854	542,103	356,000	1er juillet 1854.
1855	654,642	385,749	L'augmentation considérable,
1856	752,686	512,912	dans le nombre des lettres char-
1857	885,177	646,000	gées en 1859 et 1860, est le ré-
1858	986,400	697,100	sultat de la loi du 4 juin 1859,
1859	1,272,600	837,900	qui autorise la circulation par la
1860	1,729,036	1,060,884	poste des valeurs au porteur, et
les 9 1ers mois de 1861	1,461,627	813,092	qui élève de 7 1/2 à 10 grammes le poids de la lettre chargée simple.

Tableau du nombre de lettres renfermant des valeurs déclarées pendant les années **1859, 1860 et 1861.**

ANNÉES	NOMBRE de lettres contenant des valeurs déclarées	SOMMES déclarées.	DROIT perçu.	NOMBRE de lettres disparues	SOMMES remboursées aux ayants-droit par l'administrat.	SOMMES restituées à l'administration — en exécution de décis. judiciaires	SOMMES restituées à l'administration — en exécution de décis. du conseil
1859 (2e sem.)	224,724	115,161,857	117,082	2	2,100	»	»
1860	693,684	127,338,800	130,125	11	24,150	5,500	2,150
1861	815,408	521,860,670	524,649	30	9,853	»	3,700

État indiquant le nombre des lettres tombées en rebut.

ANNÉES	NOMBRE des lettres tombées en rebut.	PROPORTION des lettres en rebut.	NOMBRE des lettres en rebut remises en distribution et placées après un travail de vérification.	PROPORTION du nombre des rebuts remis en distribution et placés avec le nombre total des rebuts.
1847	3,706,000	2.93 °/o	»	»
1848	3,987,000	3.26	»	»
1849	4,351,005	2.75	»	»
1851	4,059,000	2.46	307,512	7.57 °/o
1852	3,836,000	2.12	301,534	7.86
1853	3,106,785	1.67	315,209	10.14
1854	3,261,930	1.53	294,631	9.03
1855	3,349,498	1.43	400,000	11.94
1856	2,867,904	1.13	389,254	13.57
1857	2,542,821	1.00	529,462	20.82
1858	2,370,477	0.93	510,790	21.54
1859	2,308,437	0.89	522,549	22.63
1860	2,179,201	0.82	560,256	25.70
1861	2,149,498	0.78	635,287	29.50

Tableau indiquant le nombre des poursuites en matière de transports frauduleux.

ANNÉES	NOMBRE de poursuites	NOMBRE de transactions.	NOMBRE d'acquittements.	NOMBRE de condamnations.	OBSERVATIONS.
1853	478	171	72	235	
1854	880	315	63	502	
1855	1,750	1,180	158	412	
1856	1,694	1,534	9	151	
1857	3,410	3,113	236	61	(1) Dans ce
1838	3,529	3,075	397	57	nombre sont
1859	4,431	3,925	443	63	comprises 525
1860	4,966	3,624	498	45	affaires en ins-
1861	4,983 (1)	4,138	255	65	tance.

État des recettes et des dépenses de l'administration des postes en 1860.

Taxe des lettres	53,479,291
Taxe des journaux et imprimés	5,177,247
Droit sur les articles d'argent	1,708,061
Droit perçu sur les valeurs déclarées	456,026

Offices étrangers	2,802,327
Recettes diverses	338,423
TOTAL des recettes	63,961,375
Les dépenses se sont élevées à	40,463,423
Excédant des recettes sur les dépenses	23,497,952

OPÉRATIONS

DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES

PENDANT L'ANNÉE 1861.

(Extrait du *Compte rendu.*)

§ 1. *Masse des opérations.* — En 1860, le chiffre total s'était élevé à six milliards trois cent quarante millions cinq cent soixante-sept mille cent francs........ci fr.	6,340,567,100
en 1861, il s'élève à six milliards cinq cent cinquante-six millions six cent quatre-vingt-seize mille francs	6,556,696,000
La comparaison des deux exercices donne pour 1861 une augmentation de	216,128,900

§ 2. — *Du taux de l'escompte.* — Il a subi de fréquentes variations.

De 4 1/2 °/₀ auquel il avait été fixé, le 12 novembre 1860, il a été élevé à 5 1/2 °/₀ le 2 janvier 1861, puis à 7 °/₀ le 8 du même mois pour descendre à 6 °/₀ le 14 mars, et à 5 °/₀ le 21 suivant. Le 26 septembre, il a été élevé à 5 1/2 °/₀, puis à 6 °/₀ le 1er octobre. Enfin, le 22 novembre, il a été abaissé à 5 °/₀. Il est à 4 1/2 depuis le 22 de ce mois.

« Cette mobilité ne cesse de protéger nos encaisses ; son efficacité est démontrée par ses résultats. »

§ 3. — *De l'escompte des effets de commerce et du portefeuille.* — Comparé à celui de 1860, l'escompte des effets de commerce présente une augmentation notable.

En 1860, il s'élevait à cinq milliards quatre-vingt-trois millions trois cent cinquante-six mille cinq cents francs	5,083,356,500
En 1861, il a atteint le chiffre de cinq milliards trois cent vingt-neuf millions quatre-vingt-sept mille quatre cents francs	5,329,087,400
Différence en plus, en faveur de 1861	245,730,900

Le nombre des effets escomptés est pour Paris de 2,068,528 effets pour une somme de deux milliards cent quarante millions trois cent huit mille huit cents francs, soit en moyenne pour chaque effet 1,034 fr. 70 c.

Celui des effets escomptés dans les succursales est de 2,140,624 effets pour trois milliards cent quatre-vingt-huit millions sept cent soixante dix-huit mille cinq cents francs, soit en moyenne 1,489 fr. 65 c. par effet.

Il a été escompté des bons de monnaie pour une somme de 2,411,613 francs, soit en moyenne, pour chaque bon, 80,400 fr.

Au 21 mars 1861, la Banque centrale et les succursales avaient en portefeuille	430,176,500
C'est le minimum de l'année.	
Le maximum, au 31 octobre, était de	698,649,400
Le chiffre des deux portefeuilles réunis de Paris et des succursales, après avoir été dans le courant de ce mois de	675,308,000
Est aujourd'hui de	683,000,000

§ 4. — *Des avances sur effets publics, chemins de fer*, etc. — Les opérations de cette nature présentent pour cette année un chiffre inférieur à celui de 1860.

Indépendamment du crédit de 50,000,000 ouvert aux compagnies de chemin de fer, il a été avancé, savoir :

Sur effets publics	161,912,900
Sur actions ou obligations de chemins de fer	306,752,600
Sur obligations du crédit foncier	3,862,700
Total des avances	472,528,300
En 1860, les avances sur ces diverses natures de valeurs s'étaient élevées à	651,551,800
Diminution pour 1861	179,023,500

§ 5. *Des réserves métalliques.* — Les encaisses réunis de la Banque et des succursales étaient au 26 décembre 1860, jour où a commencé l'exercice de 1861, de	336,563,400
Ils se sont élevés au 6 juin 1861 à	431,131,500
C'est le maximum de l'année.	
Ils sont descendus le 14 novembre à	285,300,000
Ils sont aujourd'hui, 30 janvier, de	318,396,000

Savoir :

Banque centrale...........	85,686,000
Succursales.....................	232,740,000
Somme égale..........	318,396,000

§ 6. *De la circulation des billets.* — La circulation des billets émis par la Banque centrale et ses succursales s'élevait au 26 décembre 1861, à 723,062,400

Le maximum au 30 septembre était de......... 802,129,500

Le minimum au 27 juin était de 702,204,100

Le chiffre des billets en circulation, aujourd'hui jeudi, 30 janvier, s'élève à.................... 785,454,90

Divisés comme suit :

12	billets	de 5,000.........	60,000
461,047	—	de 1,000.........	461,047,000
183,283	—	de 500.........	91,644,500
193,913	—	de 200.........	38,782,000
1,919,126	—	de 100.........	191,912,600
2,974	—	des anciens types de diverses coupures	4,741,200
2,760,322		Somme égale.......	785,454,900

§ 7. — *Des mouvements généraux des espèces, des billets et des virements dans la Banque centrale.* — L'ensemble de ces mouvements est légèrement inférieur à celui de l'année 1860.

Il s'élevait pour cette année à vingt-quatre milliards cent vingt-un millions neuf cent-un mille six cents francs		24,121,901,600
Il ne s'élève pour 1861 qu'à vingt-trois milliards quatre cents millions neuf cent quarante-un mille francs....................		23,400,941,000
Différence en moins.......................		720,960,600
La diminution porte sur les espèces; elle est de.		898,877,100
Et se compense :		
1° Par une augmentation sur les billets de...............	633,400	
2° Par une augmentation sur les virements de...............	177,283,100	
	177,916,500	177,916,500
Somme égale...........		720,960,600

12.

§ 8. — *Des effets au comptant.* — Le service d'encaissement des effets au comptant prend chaque année plus d'importance.

Nous avons encaissé au comptant en 1861, 1,200,648 effets pour 1,776,943,300 fr.

En 1860, 1,164,600 effets pour 1,584,300,000 fr.

En plus pour 1861, 36,048 effets pour 192,643,300 fr.

§ 9. *Des comptes courants de Paris* — En 1860, le maximum des comptes courants avait été pour Paris de	220,205,700
Le minimum de........................	124,490,800
En 1861, le maximum au 7 janvier était de.....	176,498,300
Le minimum au 17 septembre.................	96,163,600

Les comptes courants réunis de la banque et des succursales ont donné en 1861 :

Un maximum au 10 janvier de	296,160,800
Un minimum au 10 septembre de..............	181,271,400

§ 10. — *Des billets à ordre tirés de la Banque sur les succursales, et vice versâ.* — Le chiffre de cette nature d'opérations est encore supérieur à celui de l'année précédente.

En 1860, les billets à ordre délivrés par la Banque centrale et ses succursales s'élevaient à.		512,056,000
En 1861, les billets délivrés par la Banque centrale s'élèvent à...............	196,308,600	
Ceux délivrés par les succursales à.	367,802,800	
	564,111,400	564,111,400
Augmentation pour 1861...............		52,055,400

§ 11. — *Du service des recettes en ville* (*effets au comptant compris.*) — Ce service a une importance exceptionnelle ; il s'accroît chaque jour :

En 1860, le nombre des effets encaissés était de	2,684,000	pour	3,933,000,000
En 1861, il est de...........	2,954,000	—	4,215,492,000
Augmentat. pour 1861, effets.	270,000	—	282,492,000

La recette du 30 novembre est la plus forte de toutes celles qu'ait faites la Banque depuis son origine. Elle s'est élevée à 94,898, effets pour 97,001,600 fr. Elle a été con-

fiée à 120 garçons de recette qui ont dû, dans cette journée, se présenter à 38,444 domiciles.

Du 1er janvier au 31 décembre 1861, il a été encaissé :

	3,035,503	effets pour	4,262,406,100 fr.
En 1860..	2,750,449	—	3,970,969,300
Augmentation	285,054	—	291,436,808 fr.

Ce service a exigé, en 1861, le concours de 27,237 hommes; en 1860, 26,807, en plus pour 1861, 430 hom.

§ 12. *Des effets en souffrance.* — Au 1er janvier 1861, le solde débiteur de ce compte s'élevait à...............................		163,224.39
Les effets en souffrance depuis cette époque jusqu'au 31 décembre de la même année se sont élevés à............................		455,545.14
Ensemble.............		618,769.53

Il a été recouvré dans le courant de l'année, savoir :

1° Sur les effets en souffrance pendant son cours........................	200,179.51	
2° Sur créances anciennes........	127,568.97	
Ensemble............	327,748.48	327,748.48
Solde débiteur au 24 décembre 1861..........		291,021.05

Cette situation des effets en souffrance serait d'un intérêt secondaire, n'était notre devoir d'y réunir le fait de la suspension des maisons grecques de Marseille; elle date des premiers mois de l'exercice dont nous avons l'honneur de vous rendre compte.

En octobre 1860, la Banque avait remarqué que le papier d'un certain nombre de ces maisons affluait plus que de raison dans le portefeuille de la succursale de Marseille. Le directeur assurait qu'il n'y avait aucun danger; il alléguait la bonne position des maisons engagées, le crédit dont elles jouissaient, leur réputation d'honorabilité, et il appuyait son opinion de celle de plusieurs membres de son conseil d'Administration.

Cependant, au commencement de l'année 1861, le chiffre des escomptes de cette origine s'était encore accru. On savait *que les effets dont il* s'agit avaient été créés pour la

plupart à l'occasion d'emprunts faits par le gouvernement ottoman à des banquiers de Constantinople, que le remboursement de ces emprunts, appuyés d'ailleurs sur des garanties effectives, était à échéance et exigible.

Le chiffre des engagements qui, au 1er octobre 1860 était à Marseille de 12,300,000 fr. environ, s'élevait au 1er mars 1861 à 24,137,000.

La Banque donna l'ordre de diminuer graduellement les engagements des principaux présentateurs grecs; rien ne fut négligé pour la conservation de nos droits; mais les maisons grecques étaient dans un grand embarras; aucun secours ne leur venait de Constantinople, où la plus importante proportion de ce qu'elles devaient leur était dû.

Les effets impayés, constituant notre créance, s'élevaient, au commencement de juillet dernier, époque des derniers protêts à	27,446,889.71
On nous a remboursé	4,374,254.51
La créance n'est plus aujourd'hui que de	23,072,635.20

Le remboursement en est garanti:

1° Par des immeubles transférés à la Banque dans les formes usitées dans le Levant;

2° Par des obligations sur le gouvernement ottoman;

3° Par des créances hypothécaires déléguées sur des particuliers.

Le montant des garanties s'élève à 22,824,720 fr.

La Banque est, par ses mandataires, en possession effective de toutes ces garanties, sauf pour une somme de 930,000 fr. environ qui restent à régulariser.— Nos traités accordent des délais aux débiteurs. Ceux qui avaient personnellement des payements à faire, aux termes de ces traités, se sont jusqu'à présent ponctuellement exécutés. N'était la situation financière actuelle du gouvernement, les remboursements se feraient moins attendre; c'est une question de temps; tous ceux qui s'occupent de nos créances n'ont pas de doute sur leur règlement, et notre confiance est la même. Cependant, en présence d'un tel événement, la plus ordinaire prudence commandait de ne pas distribuer l'intégralité du dividende de l'année: vous apprécierez et approuverez, nous en sommes convaincus, cette

réserve éventuelle, dont la distribution aura lieu dès que les rentrées que nous sommes fondés à prévoir s'effectueront.

C'est la confiance excessive de la succursale de Marseille qui nous a créé cette difficulté, dont nous devrons la solution à la bonne foi du gouvernement turc, à celle de nos débiteurs, à la vigilance de nos honorables correspondants et représentants à Constantinople.

§ 13. *Du service de la Caisse des dépôts des titres.* — Le nombre des titres déposés en Caisse au 24 décembre 1861

s'élevait à............	1,636,323	représent.	884,000,000
En 1860, on comptait...	1,427,700	—	801,000,000
Augmentation..........	208,623	tit. représ.	83,000,000

Les succursales ont transmis à la Banque centrale pour en opérer le recouvrement dans les compagnies :

En 1861	836,779	coup., val.	8,788,100
En 1860	952.732	— pour.	10,905,000
Diminution.............	115,953	— pour.	2,116,900

§ 14. *Des succursales.* — Les opérations des succursales s'élevaient en 1860 à trois milliards neuf cent trente-un millions huit cent cinquante-six mille trois cents francs.

ci....................................	3,931,856,300
En 1861 elles s'élèvent à trois milliards huit cent onze millions neuf cent onze mille cinq cents francs............................	3,811,911,500
Diminution..........................	119,944,800

Parmi les succursales qui depuis longtemps tiennent le premier rang en ordre d'importance d'opérations, est venue se placer cette année celle du Havre dont les produits ont été exceptionnels. Les quatres autres, sauf Lille, présentent une diminution dans leur chiffre, comparé à celui de l'année 1860. Ainsi, en 1860, les opérations de la succursale de Marseille s'élevaient, non compris les billets à ordre,

Au chiffre de..................	535,387,000	
Ajoutant les billets à ordre de..	28,949,000	
TOTAL	564,336,000	564,336,000

Elles s'élèvent cette année à.............	468,675,000
Diminution pour 1861.............	95,661,000
Le Havre. Ses opérations se sont élevées à....	220,205,000
Billets à ordre.....................	41,392,000
	261,597,000
Elles s'élèvent en 1861 à...........	361,526,600
Augmentation pour 1861...........	99,929,600
Dont 10,000,000 sur Warants.	
Lyon.... Ses opérations se sont élevées en 1860 à..........................	282,243,000
Billets à ordre......................	19,034,000
	301,277,000
En 1861 elle s'élèvent à.............	287,133,100
Diminution pour 1861..............	14,143,900
Bordeaux. Ses opérations se sont élevées en 1860 à..........................	290,452,000
Billet à ordre.....................	32,106,000
	322,558,000
En 1861 elles s'élèvent à...........	282,361,600
Diminution pour 1861..............	40,196,400
Lille.... Ses opérations se sont élevées en 1860 à..........................	232,519,000
Billets à ordre....................	8,808,000
	241,327,000
En 1861 elles s'élèvent à...........	252,971,000
Augmentation pour 1861............	11,644,700

Une seule succursale, celle de *Nice*, dont les opérations n'ont commencé que le 1er mars dernier a donné une perte de 29,973 fr. 08 c., somme inférieure au chiffre des frais de premier établissement. La succursale d'*Annonay* va fonctionner dans peu de semaines.

§ 15. *Des dépenses de la Banque centrale et de ses succursales.* — Les dépenses ordinaires de la Banque centrale se sont élevées à..........................

Les dépenses ordinaires de la Banque centrale se sont élevées à..........................	3,061,019.91
Celles des succursales à....................	2,992,475.07
	6,053,494.98
Les frais de transport d'espèces et de billets s'élèvent à..............................	425,184.17
Les frais de la souscription aux obligations à..	400,008 »
TOTAL...............	6,878,679 15

§ 16. *Des dividendes.* — Le dividende du premier semestre 1861 a été de..............	72 francs.
Celui du deuxième semestre de................	75 —
Soit pour l'année.............	147 francs.

Par action, répartis entre 14,007 actionnaires représentant 182,500 actions.

Aujourd'hui, sur les 182,500 actions de la Banque, 114,600 appartiennent à des propriétaires ayant la libre disposition de leurs biens; 67,900 sont réparties entre des mineurs, interdits, femmes mariées et établissements publics. Elles sont plus ou moins immobilisées pour des causes diverses.

TABLEAU GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS FAITES PAR LA BANQUE ET SES SUCCURSALES PENDANT LES ANNÉES 1860 ET 1861.

OPÉRATIONS.	1860. Paris.	1860. Succursales.	1860. TOTAL.	1861. Paris.	1861. Succursales.	1861. TOTAL.
Escompte du papier de comm..	1,636,315,766	3,323,397,187	4,959,712,953	2,122,191,605	3,188,778,573	5,310,970,178
Bons du trésor, de la caisse de la boulangerie et des travaux publics, escomptés à divers..	7,610,552	»	7,640,552	11,212,104	»	11,212,104
Bons de la Monnaie...........	113,433,220	281,497	113,714,717	2,411,613	»	2,411,613
Traites de coupes de bois.....	2,318,317	»	2,318,317	4,493,542	»	4,493,542
Avances sur bons du Trésor, actions de canaux et autres val.	16,230,600	»	16,230,600	20,863,200	»	20,863,200
Avances sur rentes...........	103,176,200	95,121,200	198,297,400	67,183,300	73,866,400	141,049,700
— sur act. et oblig. de ch. de fer	235,520,700	195,934,630	431,455,330	165,371,400	141,381,200	306,752,600
— sur oblig. du Crédit foncier.	3,357,400	2,211,150	5,568,550	2,571,000	1,291,800	3,862,800
— au Syndicat des compagnies de chemin de fer........	67,513,125	»	67,513,125	19,500,000	»	19,500,000
— sur lingots................	11,523,960	4,060,600	15,584,560	52,023,162	24,493,500	76,516,662
Billets à ordre et virements de Paris sur succ., *et vice versâ*.	211,711,000	300,345,000	512,056,000	196,308,600	367,802,800	564,111,400
Primes sur matières d'or......	»	»	»	»	5,509,049	5,509,049
Arrérages en recouvrement pour les succursales............	»	10,505,047	10,505,047	»	8,788,183	8,788,183
	2,408,710,840	3,931,856,311	6,340,567,151	2,664,129,528	3,811,911,505	6,476,041,033
Opérations avec le trésor......	»	»	»	80,654,997	»	80,654,997
	2,408,710,840	3,931,856,311	6,340,567,151	2,744,784,528	3,811,911,505	6,556,696,028

Classement des succursales selon l'importance de leurs opérations pendant l'année 861.

DÉSIGNATION des SUCCURSALES.	MONTANT DES OPÉRATIONS		TOTAUX.	PRODUITS bruts.
	Effets escomptés.	Av. sur effets pub. ch. de fer et ling. B^ts à °/₀ et V^ts, Opérations sur mat. d'or et d'arg.		
1 Marseille	403,598,100	70,587,000	474,185,100	2,056,437
2 Havre (le)	284,929,200	66,597,200	351,526,400	2,160,184
3 Lyon	231,185,700	55,947,800	287,133,500	886,518
4 Bordeaux	241,335,600	45,480,100	286,815,700	1,228,167
5 Lille	203,115,200	49,856,600	252,971,800	1,036,424
6 Rouen	124,699,800	21,463,400	146,163,200	468,428
7 Saint Quentin	120,710,300	7 029,900	127,740,200	956,887
8 Nantes	94,293,900	27,444,100	121,738,000	429,166
9 Valenciennes	91,293,500	9,529,900	101,395,400	589,836
10 Strasbourg	75,282,900	25,073,900	100,902,800	478,445
11 Montpellier	84,564,000	9,643,000	94,207,000	405,153
12 Besançon	83,426,900	8,258,700	91,685,600	638,781
13 Mulhouse	80,523,500	6,666,600	87,190,100	364,014
14 Nîmes	79,461,500	3,686,300	83,147,800	362,182
15 Saint-Etienne	74,648,100	5,802,000	80,450,100	337,031
16 Caen	74,679,900	5,293 400	79,973,300	620,977
17 Avignon	65 330,300	3,070,200	68,400,500	448,235
18 Reims	57,312,800	10,348,300	67,661,100	272,287
19 Angoulême	50,093,400	5,660,200	55,753,600	320,462
20 Toulouse	36,317,700	16,803,400	53,121,100	177,822
21 Amiens	37,582,500	5,788,000	43,370,500	275 940
22 Clermont-Ferr.	32,239,700	10,887,200	43,126,900	182,934
23 Toulon	37,5.3,200	3,021,000	40,564,200	184,614
24 Orléans	26,975,200	13,203,300	40,178,500	221,448
25 Mans (le)	33,524,700	5,700,800	39,225,500	242,142
26 Nancy	33,402,400	5,386,800	38,789,200	188,884
27 Grenoble	30,633,100	7,224,400	37,857,500	208 410
28 Dunkerque	28,508,700	8,847,400	37,356,100	190,768
29 Bar-le-Duc	30,579,600	5,231,100	35,810,700	174,835
30 Angers	27,730,300	6,639,500	34,369,800	209,983
31 Dijon	29,338,900	4,625,500	33,964,400	165,509
32 Troyes	29,024,900	3,506,900	32,531,800	182,865
33 Metz	22,765,100	7,503 500	30,268,600	160,392
34 Limoges	21,111,300	7,685,200	28,796,500	125,198
35 Sedan	22,872,200	5,414,000	28,286,200	146,428
36 Saint-Lô	22,152,400	4,398,800	26,551,200	233,602
37 Rennes	19,458,900	6,101,400	25,560,300	120,079
38 Rochelle (la)	21,253,800	4,259,100	25,513,000	128,461
39 Tours	20,134,200	5,337,600	25,471,800	144,129
40 Agen	17,185,200	2,647,000	19,832,200	108,734
41 Bayonne	12,290,300	5,942,200	18,232,500	84,295
42 Poitiers	13,987,300	3,293,300	17,280,600	129,066
43 Carcassonne	12,111,400	2,155,200	14,266,600	48,523
44 Brest	9,748,300	4,320,600	14,068,900	82,955
45 Nevers	10,521,900	2,502,100	13,024,000	60,706
46 Arras	6,993,500	5,322,000	12,315,500	59,924
47 Nice	8,610,400	1,601,300	10,211,700	36,707
48 Laval	6,106,000	2,829,000	8,935,000	37,953
49 Châteauroux	2,349,100	5,335,200	7,684,300	39,864
50 Bastia	3,923,800	3,393,300	7,317,100	33,582
	3,188,778,600	614,344,700	3,803,123,400	18,446,388

EXTRAIT DU RAPPORT DES CENSEURS.

Au 24 décembre dernier, il existait dans la caisse : 1,636,323 titres remis par 17,212 déposants, et représentant une valeur de 844,473,500 fr.

C'est une augmentation pendant l'année de 208,621 titres, de 1,852 déposants, et de 43,071,700 fr.

Les produits de ce service ont été de................	415,555
Les frais y applicables de...........................	165,925
Le produit net est de................................	249,630
Ce qui constitue une augmentation de,................ sur l'exercice 1860.	27,964

Les censeurs ont assisté, comme leur devoir les y appelait, à tous les comités convoqués pour la création, l'émission, l'annulation et le brûlement des billets.

Il a été émis pendant l'exercice :

225,000	billets de	1,000......................	225,000,000
125,000	—	500......................	62,500,000
675,000	—	100......................	67,500,000
1,025,000	—	pour......................	355,000,000

Présentant une augmentation sur 1860 de 29,500,000 francs pour 122,000 billets.

Ces émissions, justifiées par les besoins du service, en indiquent bien la progression constante.

Les annulations ont été les suivantes :

13	billets de	5,000......................	65,000
207,866	—	1,000......................	207,866,000
95,454	—	500......................	47,727,000
8,490	—	200......................	1,698,000
247,393	—	100......................	24,739,300
15,996	—	1,000 des succursales.......	15,996,000
5,165	—	200 —	1,033,000
2	—	1,000 des comptoirs	2,000
4	—	250 —	1,000
580,383	billets pour	....	299,127,300

ce qui établit une diminution sur 1860 de 421,016 billets pour 54,817,000 fr.

Nous avons quelques raisons de croire que cette diminu-

tion provient surtout des mesures sévères prises par le gouvernement pour empêcher l'envoi par la poste des billets coupés, non déclarés comme valeurs.

Brûlement. — Il a été détruit en 1861 :

1,119	billets de	5,000	5,595,000
152,840	—	1,000	152,840,000
127,012	—	500	63,506,000
133,061	—	200	26,612,200
205,939	—	100	20,593,900
43,984	—	1,000 des succursales	43,984,000
69,201	—	200 —	13,840,200
733,156	billets pour		326,971,300

La nouvelle organisation du service de l'imprimerie des billets et de leur comptabilité, que les censeurs ont signalée dans leur dernier rapport, a réalisé les améliorations que l'on espérait. Cette branche importante de l'Administration fonctionne très-régulièrement.

Le solde du compte particulier ouvert pour les billets à retirer de la circulation, émis depuis l'origine de la banque jusqu'en 1828, restait, au 24 décembre 1861, pour 1,139,000 francs, se composant de 620 billets de 1,000, et 1,038 de 500.

Il n'est rentré en 1861 que 62 billets de 1,000 et 5 billets de 500 fr. pour 64,500 fr. Les billets provisoires de 100 fr., émis en 1848 pour 80 millions, ne restent plus dans la circulation qu'au nombre de 1,020 pour 102,000 fr. Il en est rentré, en 1861, 14, représentant 1,400 fr.

Caisse de réserve des employés de la Banque centrale et des succursales. — Elle possède 5,696 fr. de rente 4 1/2 %, et 1,963 actions de la banque, ayant coûté 3,641,344 fr. 90 c.

Bénéfices réservés en exécution de la loi du 9 juin 1857. — L'article 8 de cette loi dispose que l'excédant du produit des escomptes sur le taux de 6 % sera ajouté au fonds social. Le total, au 24 décembre dernier, était de 2,316,503 fr. 57 c , donnant ainsi, en 1861, une augmentation de 805,975 fr. 92 c.

Immeubles de la Banque. — L'hôtel à Paris, comprenant, indépendamment des constructions anciennes et nou-

velles, un mobilier considérable, n'est porté au bilan que :

Pour.......................................fr. 4,000,000

Sur les 50 succursales qui ont fonctionné en 1861, 45 sont établies dans des immeubles appartenant à la Banque, acquis au prix de......... 13,526,400

L'amortissement à divers titres a été de............................ 7,700,700

Ces 45 immeubles restent donc pour........... 5,825,700

Ce qui forme un total de.......... 9,825,700

Opérations générales. — 50 succursales ont fonctionné en 1861.

Leurs opérations se sont élevées à..... fr. 3,844,944,505
ce qui constitue une diminution sur 1860 de.. 149,944,806

Les frais ordinaires, non compris les ports d'espèces, ont été de 2,992,475

En diminution pour 1861 de............... 3,007

Les bénéfices nets ont atteint.............. 14,599,253

En augmentation sur 1860 de............. 4,588,515

Les opérations de la Banque centrale se sont élevées en 1861, à..................... 2,744,784,523

Constituant une augmentation pour 1861 de 336,073,683

Les frais ordinaires, non compris les ports d'espèces, ont été de...................... 3,064,019

Soit une augmentation pour 1861 de....... 309,265

Les bénéfices nets, déduction faite de 7,166,643 pour arrérages de rentes appartenant à la Banque, lesquels ne peuvent être compris dans le produit des opérations, se sont élevés à............................ 12,060,445

Soit une augmentation pour 1860 de....... 4,090,424

La proportion sur 100 des produits se trouve être ainsi :

54.76 °/₀ pour les succursales, au lieu de 55.67 °/₀ en 1860.
45.24 °/₀ pour Paris, au lieu de......... 44.33 °/₀ —

La diminution, pour les succursales, a donc été de 0,91 °/₀; la conséquence est une augmentation correspondante pour la Banque centrale.

Les censeurs terminent ce rapport, en rappelant le nouveau service rendu par la Banque aux compagnies de *chemins de fer*, c'est-à-dire l'ouverture d'une souscription

de 786,000 obligations (1), représentant un capital de 230 millions que ces compagnies ont été autorisées à émettre en 1861.

Ces opérations, rendues si compliquées par la quantité des titres souscrits dans toutes les parties de la France, par le nombre des souscripteurs et par la division des versements, se font avec une régularité et une exactitude qui témoignent de la bonne organisation des services, du contrôle actif, incessant, et la surveillance éclairée, qui s'étendent sur toutes les parties de l'Administration.

LISTE DES LOIS ET DÉCRETS

relatifs aux finances, au commerce et aux matières économiques en général, insérée dans le Bulletin des Lois de 1861 (2).

FINANCES. — *Actes généraux.*

Budget de 1862. Loi de finances du 28 juin et D. du 7 novembre.

Règlement du budget de 1858. L. 3 juillet.

Répartition par article du budget du ministère de la justice pour 1861, 5 janvier. — *Id.* du ministère de la guerre, 5 janvier. — *Id.* marine, 16 janvier. — *Id.* pour 1862, justice, 22 novembre. — Finances, 5 décembre. — Marine, 22 novembre.

Transport de crédit du budget d'un ministère à celui d'un autre, 16 janvier.

Obligations trentenaires. L. 29 juin. D. 4 juillet.

Crédit de 40 millions ouvert pour grands travaux d'utilité publique. L. 2 juillet. D. 25 août.

Répartition du fonds de 7 centimes. D. 3 août.

Impôt de consommation sur les spiritueux à la Guadeloupe, 10 août.

Sénatus-consulte du 31 décembre, qui modifie les art. 4 et

---

(1) Le public a demandé 2,972,449 obligations. La Banque s'est chargée de cette opération moyennant une somme à forfait de 700,000 fr.; la dépense a été de 400,000 fr.

(2) L. *signifie loi, et D. décret. Lorsqu'il n'y a qu'une date sans autre désignation, il s'agit toujours d'un décret.*

12 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852. (Vote du budget par section.)

Budget de la Caisse des dépôts, 28 décembre.

Crédits extraordinaires et supplémentaires.

Ministère d'État, 9 janvier (2 D.), — 16 janvier (Sénat), — *Id.* (Corps législatif), — *Id.* (Corresp de l'Empereur), — *Id.* (Haras), — 30 janvier (Adm. centr.), — L. 8 mai et 25 août (Exposition), — L. 15 mai (Haras), — L. 2 juillet (Musée Campana), — *Id.* L. 2 juillet (Expos. de Londres), — 16 juillet (2 D.), — 22 juillet (Corps législatif), — 2 août, — 13 août, — 19 août, — 25 août, — 23 septembre, — 21 septembre, — 23 octobre, — 18 décembre, — 13 décembre (3 D.).

Ministère de la marine, 16 janvier, — 23 janvier, — 22 juillet, — 5 août (3 D.), — 18 décembre.

Ministère des affaires étrangères, 30 janvier (3 D.). — L. 5 juin (Menton), — 26 juillet, — 14 août, — 28 août.

Ministère des finances, 30 janvier, — 22 juillet (rachat des 4 canaux), — 31 août, — 5 août, — 3 octobre, — 15 octobre, 31 octobre, — 18 décembre (2 D.).

Ministère de la guerre, 31 janvier, — 1er février, — 12 août (4 D.), — 24 septembre, — 14 octobre.

Ministère de l'intérieur, 1er février. — L. 12 juin. — D. 4 juillet (2 D), — 31 juillet, — 29 août, — 4 octobre (chemins vicinaux), — 2 décembre, — 14 décembre (2 D.).

Ministère de l'agriculture, 1er février (7 D.). — L. 3 juillet, — (2 lois), — 25 août, — 9 novembre (4 D.).

Ministère de l'instruction publique et des cultes, 2 février (2 D), — 22 juillet (4 D.), — 24 août, — 8 novembre.

Ministère de la justice, 7 novembre, — 18 décembre.

Loi sur les crédits supplémentaires et extraordinaires des exercices 1859, 1860, 1861, du 3 juillet, etc.

Virement de crédit.

Ministère de l'intérieur, 1er février.

Ministère de l'Algérie, 16 février.

Ministère des finances, 20 février, — 13 août, — 14 décembre.

Ministère de la justice, 22 mai.
Ministère de la marine, 22 juillet.
Ministère de l'agriculture, 26 juillet.

Report de crédit.

Ministère de l'agriculture, 1er février.
Algérie, 27 février.
Ministère d'État, 23 mars, — 10 avril, — 16 juillet.
Ministère de la guerre, 30 mars.
Ministère de la marine, 5 août.
Ministère de l'intérieur, 5 octobre.
Fonds départementaux, 5 décembre.

DOUANES.

Modification de droits à certaines marchandises et suppression des primes accordées à l'exportation du soufre, des cuirs, du plomb, du cuivre, du laiton, 5 janvier.
Droits d'importation :
Sur le cuivre doré ou argenté filé sur fil ou soie, 12 janvier.
Sur les tissus purs ou mélangés, etc., 29 mai.
Sur certaines marchandises (sucre, café, etc.), 24 juin.
Sur les tabacs, dans les colonies, 27 juillet.
Sur certains fils, etc., 9 septembre.
D. relatif à l'importation de diverses marchandises d'origine anglaise et belge, 1er octobre.
D. qui abaisse le chiffre maximum fixé par l'art. 7 de la loi du 27 mars 1817 et au delà duquel les marchandises importées en France acquittent les droits de douane au poids net, 16 janvier.
Suppression de la surtaxe de 3 fr. par 100 kil. de sucre importé par navire étranger, 16 janvier.
Importation temporaire des tissus de coton écru, 13 février.
Exécution du tarif établi à l'importation de Belgique, 29 mai (4 décrets).
Suppression de l'échelle mobile; droits sur les grains et farineux, 15 juin.
Régime des *douanes aux colonies*. L. 3 juillet.
Application aux navires américains des dispositions rela-

tives à la francisation insérée dans le traité de commerce avec l'Angleterre, 25 août.

Importation temporaire du blé, 25 août.

Composition du tonneau d'affrétement, 25 août.

Sucre admis à acquitter les droits sans entrer en entrepôts, 3 octobre.

D. qui affranchit de tout droit de navigation les bateaux portant des grains, etc., 9 octobre.

Droits de chancellerie, 31 octobre, — 3 octobre.

Chapeaux de paille, extension du D. du 5 décembre 1848. D. 7 novembre.

TRAITÉS ET CONVENTIONS.

Avec	la Chine,	promulgué le	12 janvier.
—	le Monaco,	—	13 février.
—	la Hesse,	—	16 —
—	le Brésil,	—	16 mars.
—	la Suisse,	—	27 —
—	la Sardaigne,	—	31 —
—	la Belgique,	—	10 mai.
—	—	(5 D.)	27 —
—	le Chili,	—	15 —
—	la Russie,	—	22 —
—	la Prusse,	—	19 juillet.
—	la Turquie,	—	14 —
—	la Grande-Bretagne,		10 août et 7 novembre.
—	la Belgique,	—	25 —
—	le Hanovre,	—	31 —
—	la Prusse,	—	14 et 15 octobre.
—	—	—	11 novembre.

TARIF POSTAL.

Correspondance avec le Sénégal, 12 janvier.
— la Turquie, 5 octobre.
— la Prusse, 14 et 15 octob., 11 nov.
— la Grande-Bretagne, 7 novembre.

CHEMINS DE FER (Concessions).

Croix-Rousse au Camp de Sathonay, 12 janvier.

Aigues-Mortes à la ligne de Nîmes à Montpellier. L. 5 juin.

L. relative à divers chemins de fer, du 2 juillet.
Chemins de fer algériens. L. 2 juillet.

DIVERS.

Mise en culture des marais et terres incultes appartenant aux communes, 6 février.
Société anonyme portugaise autorisée à exercer ses droits en France, 27 février.— *Id.* du Luxembourg, 27 février. — *Id.* de Suisse, 11 mai. — *Id.* d'Espagne, 5 août.
Conditions de l'entreprise de transports d'émigrants, 9 mars.
Banque d'Algérie, 30 mars.
Reboisement des montagnes, 27 avril, — 10 août (routes forestières).
Contrainte par corps. L. 2 mai.
Ventes de marchandises en gros, 8 mai. (2 D.) L. 3 juillet. D. 29 juin.
Sels destinés à la salaison des harengs en mer, 11 mai.
Dépôt des dessins et modèles de fabrique, 5 juin.
Caisse de retraites. L. 12 juin. D. 27 juillet.
Télégraphie privée. L. 3 juillet.
Service postal transatlantique. L. 3 juillet. D. 22 juillet.
— — Indo-Chine. L. 3 juillet.
— — Suez et Chine, 22 juillet.
Télégraphie sous-marine entre la France et l'Angleterre, 22 mai.
Télégraphie, 19 août, — 21 septembre, — 5 octobre.
Le droit d'entrée à la Bourse de Paris, supprimé par D. du 22 nov.

DEUXIÈME PARTIE.

VILLE DE PARIS.

Superficie depuis le 1er janvier 1860, 7,802 hectares, (dont le lit de la Seine couvre 714 hect.). Superficie antérieurement à l'annexion de la banlieue, 3,438 h. (dont 149 couverts par le lit de la Seine).

Superficie du département de la Seine, 47,550 hect.

Population de la ville de Paris (recensement de 1861), 1,696,141 (1).

Population du département de la Seine, 1,953,660 (2).

Mouvement de la population de la ville de Paris pendant l'année 1860.

Naissances.

A domicile	en mariage	Garçons	18,299	35,747
		Filles	17,448	
	hors mariage	Garçons	4,386	8,896
		Filles	4,510	
Aux hôpitaux	en mariage	Garçons	618	1,217
		Filles	599	
	hors mariage	Garçons	2,626	5,196
		Filles	2,570	
Total général				51,056
Savoir		Garçons	25,929	51,056
		Filles	25,127	
Parmi les enfants naturels ont été	reconnus	Garçons	1,715	3,483
		Filles	1,768	
	non reconnus	Garçons	5,297	10,609
		Filles	5,312	
Total				14,092

(1) Population d'après le recensement de 1856, y compris les communes annexées, 1,500,129.

(2) Population en 1856, 1,727,419.

Reconnaissances et légitimations d'enfants naturels, postérieurement à leur naissance, et compris dans les naissances ci-dessus.

Par actes de célébration de mariage	Garçons	1,254	2,604
	Filles	1,350	
Par actes postérieurs à la naissance	Garçons	1,605	3,202
	Filles	1,597	
TOTAL			5,806

Enfants mort-nés.

Masculins	2,183	3,953
Féminins	1,770	

Décès.

A domicile	Masculins	13,896	28,558
	Féminins	14,662	
Aux hôpitaux civils	Masculins	5,575	11,396
	Féminins	5,821	
Aux hôpitaux militaires	Masculins	816	824
	Féminins	8	
Dans les prisons	Masculins	84	120
	Féminins	36	
Déposés à la Morgue, reconnus	Masculins	198	228
	Féminins	30	
— — non reconnus	Masculins	107	134
	Féminins	27	
Exécution	Masculins		1
TOTALITÉ des décès			41,261

Différence entre les naissances et les décès.

Total des naissances	51,05
Total des décès	41,261
Excès des naissances sur les décès	9,795

Mariages.

Garçons et filles	12,604	15,648
Garçons et veuves	762	
Veufs et filles	1,515	
Veufs et veuves	567	

TABLEAU DES DÉCÈS

Avec distinction d'âge, de

AGES.	HOMMES.			
	Non mariés.	Mariés.	Veufs	TOTAL.
De la naissance à 3 mois..	2,934	»	»	2,934
De 3 à 6 mois...........	620	»	»	620
De 6 à 12 mois	1,022	»	»	1,022
De 0 jour à 1 an.........	4,576	»	»	4,576
De 1 à 2 ans...........	1,610	»	»	1,610
De 2 à 3 ans...........	762	»	»	762
De 3 à 4 ans...........	440	»	»	440
De 4 à 5 ans...........	286	»	»	286
De 5 à 6 ans...........	203	»	»	203
De 6 à 7 ans...........	132	»	»	132
De 7 à 8 ans...........	73	»	»	73
De 8 à 9 ans...........	52	»	»	52
De 9 à 10 ans...........	63	»	»	63
De 10 à 15 ans...........	254	»	»	254
De 15 à 20 ans...........	610	2	»	612
De 20 à 25 ans...........	984	49	4	1,037
De 25 à 30 ans...........	504	247	12	763
De 30 à 35 ans...........	370	407	24	801
De 35 à 40 ans...........	335	566	61	961
De 40 à 45 ans...........	272	601	84	957
De 45 à 50 ans...........	215	683	109	1,007
De 50 à 55 ans...........	180	684	134	998
De 55 à 60 ans...........	217	730	220	1,167
De 60 à 65 ans...........	151	751	249	1,151
De 65 à 70 ans...........	124	476	661	861
De 70 à 75 ans...........	104	369	292	765
De 75 à 80 ans...........	54	229	259	542
De 80 à 85 ans...........	42	92	177	311
De 85 à 90 ans...........	19	35	49	103
De 90 à 95 ans...........	»	6	15	21
De 95 à 100 ans...........	»	1	6	7
De 100 à 101 ans.........	»	»	»	»
De 101 à 102 ans.........	»	»	»	»
Sans désignation d'âge ...	31	16	7	54
TOTAUX.........	12,663	5,944	1,963	20,570

Résumé des décès.

Hommes...	non mariés	12,663	20,570	41,127
	mariés	4,944		
	veufs...........	5,963		
Femmes ...	non mariées	11,520	20,557	
	mariées	5,210		
	veuves	3,827		

DANS LA VILLE DE PARIS,
sexe et d'état de mariage en 1860.

FEMMES				TOTAL des deux sexes.		TOTAL
Non mariées.	Mariées.	Veuves	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	général
2,447	»	»	2,447	2,934	2,447	5,381
473	»	»	473	620	473	1,093
886	»	»	886	1,022	886	1,908
3,806	»	»	3,806	4,576	3,806	8,382
1,582	»	»	1,582	1,610	1,582	3,192
736	»	»	736	762	736	1,498
530	»	»	530	440	530	970
273	»	»	273	286	273	559
177	»	»	177	203	177	380
116	»	»	116	132	116	248
91	»	»	91	73	91	164
71	»	»	71	52	71	123
54	»	»	54	63	54	117
287	»	»	287	254	287	541
635	66	1	702	612	702	1,314
782	384	11	1,177	1,037	1,177	2,214
527	512	49	1,088	763	1,088	1,851
299	623	54	976	801	976	1,777
206	641	74	921	962	921	1,883
163	565	103	831	957	831	1,788
157	473	155	785	1,007	785	1,792
134	478	194	806	998	806	1,804
135	405	309	849	1,167	849	2,016
150	434	409	993	1,151	991	2,144
180	286	567	1,033	861	1,033	1,894
170	182	629	981	765	981	1,746
132	103	598	833	542	833	1,375
76	36	422	534	311	534	845
31	9	174	214	103	214	317
12	1	58	71	21	71	92
»	»	7	7	7	7	14
»	»	2	2	»	2	2
»	»	1	1	»	1	1
8	12	10	30	54	30	84
11,520	5,210	3,827	20,557	20,570	20,557	41,127

Report.............. 41,127

Déposés à la Morgue non reconnus..... { Masculins .... 407 / Féminins .... 27 } 134

TOTALITÉ des décès............ 41,261

CONSOMMATION DE LA VILLE DE PARIS EN 1860.

Boissons et Liquides.

	Quantités.	
Vins en cercle	2,067,920	hect.
— en bouteilles	41,994	—
Alcools purs et liqueurs	444,608	—
Cidre, poiré et fruits réduits	27,243	—
Acools dénaturés	1,304	—
Huiles d'olive	8,120	—
de toute autre espèce	148,355	—
Vinaigres de toute espèce	26,264	—
Bière à l'entrée	461,820	—
— à la fabrication	168,174	—
Essence de térébenthine	47,918	—
Raisins	2,480,412	kilog.
Vernis gras, blanc de céruse	9,961	hect.

Comestibles

Sorties des abattoirs.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre	87,308,305	kilog.
Abats et issus de veaux	2,189,012	—
Viande et graisse de porcs	11,657,155	—
Abats et issues de porcs	1,849,814	—
Suifs bruts ou fondus	4,061,461	—
Huile animale	289	hect.

Provenances de l'extérieur.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre	14,020,426	kilog.
Abats et issues de veaux	337,394	—
Viande fraîche et graisse de porcs, sangliers, cochons de lait, marcassins	4,952,920	—
Abats et issues de porcs	587,919	—
Charcuterie de toute espèce	1,723,862	—
Pâtés, terrines, écrevisses, truffes, etc.	84,355	—
Fromages secs	2,561,570	—
Marée (montant de la vente sur les marchés)	10,947,125	fr.
Huîtres	2,223,341	—
Poissons d'eau douce	1,277,395	—
Volailles et gibiers	21,434,958	—
Beurre	22,322,366	—
Œufs	11,913,679	—

Combustibles.

Bois dur neuf ou flotté	553,311	stères
— blanc —	220,923	—
Menuise et fagots de toute espèce	132,677	—
Charbon de bois	4,705,371	hect.
Poussier de charbon	184,425	—
Charbon de terre et tourbe carbonisée	519,936,639	kilog.

Fourrages.

Orge	6,212,127	—
Avoine	125,777,538	—
Foin	15,543,046	bottes
Paille	25,879,298	—

Matériaux.

Chaux grasse, chaux hydraulique et ciment	432,069	hect.
Ciment contenant de la chaux	28,121,020	kilog.
Plâtre	6,268,923	hect.
Moellons bruts et piqués	517,044	m. c.
Pierre de taille de toute espèce	212,172	—
Marbre et granit	4,913	—
Fers employés dans les constructions	18,153,657	kilog.
Fontes — —	12,289,729	—
Ardoises de toutes dimensions	10,873,498	unités
Briques	24,271,549	—
Tuiles	1,744,699	—
Carreaux de terre cuite	2,537,275	—
Mottes de terre glaise et sable gras	105,266	m. c.
Poteries, pots creux, etc	12,504,920	kilog.

Bois de construction.

Chêne et autres bois durs		197,950	stères
Sapins et autres bois blancs		222,284	—
Lattes		389,864	bottes
Bateaux	En chêne	89	unités
	En sapin	544	—
Bois de déchirage	En chêne	13,087	m. q.
	En sapin	33,310	—

Objets divers.

Sel gris et blanc	10,037,124	kilog.
Glace à rafraîchir	6,098,401	—
Cire blanche et spermacéti raffiné	67,659	—
Cire *jaune et spermacéti brut*	122,787	—
Acide et bougie stéarique	1,652,475	—

Suifs de toute espèce et graisses non employées comme comestibles.............	2,422,996 kilog.
Éther et chloroforme	153 hect.

BUDGET DE L'EXERCICE 1862.

La ville de Paris, dont la population officielle est de 1,696,141 habitants, et en comptant seulement la population sédentaire de 1,667,841 hab. (recensement de 1861), paye à l'État les chiffres de contributions directes (en principal) qui suivent :

Contribution foncière...........................	9,395,748
— personnelle-mobilière...............	4,896,173
— des portes et fenêtres..............	3,519,384
— des patentes	12,401,934
TOTAL...............	30,213,239

Les centimes additionnels généraux, c'est-à-dire ceux qui sont perçus au profit de l'État, sont au nombre de 17 sur la contribution personnelle-mobilière, de 15 8/10 sur les portes et fenêtres et de 10 8/10 sur les patentes. Les centimes départementaux, pour dépenses ordinaires, sont de 10 5/10 sur les contributions foncières et des portes et fenêtres, et ceux destinés au fond commun de 7 sur les mêmes contributions, non compris les centimes pour secours et non-valeurs, savoir : contribution foncière et personnelle-mobilière, 2 sur chacune ; portes et fenêtres, 3 ; patentes, 5. Il y a en outre 5 centimes communaux sur les contributions foncières et personnelles-mobilières, 8 sur les patentes, 3 sur les quatre contributions directes, en faveur de l'instruction publique. Le produit de ces centimes figure parmi les recettes de la ville de Paris.

Recettes.

R. ordin. Centimes communaux	2,688,500	»
— Octroi	77,366,000	»
— Halles et marchés.................	7,051,361	»
— Poids public et mesurage.........	732,000	»
— Droit de voirie	503,500	»
— *Établissements hydrauliques*......	3,870,000	»
— *Abattoirs*	2,150,000	»

R. ordin.	Entrepôts	420,000 »
—	Location d'emplacements sur la voie publique	2,674,584 50
—	Loyers de propriétés communales.	581,352 08
—	Expéditions d'actes	122,500 »
—	Taxe des inhumations	300,000 »
—	Concession de terrains dans les cimetières	1,150,300 »
—	Exploitation des voiries	545,000 »
—	Contributions, legs et dons pour travaux divers	10,050,322 63
—	Recettes diverses annuelles	2,577,342 65
	TOTAL	112,776,751 86
Recettes extraordinaires		12,250,906 »
	TOTAL des recettes ordinaires et extraordinaires	125,027,657 86
Recettes supplémentaires		17,173,512 »
Recettes spéciales		55,403,700 »
	TOTAL général	197,604,869 86

Ces prévisions se trouvent naturellement plus ou moins contredites par les faits. Ainsi le droit d'entrée à la bourse, prévu dans le budget, a été supprimé. Mais tout compensé, il est probable que les recettes effectuées dépasseront les évaluations.

Dépenses.

D. ordin.	Dette municip. (charges annuelles).	14,224,581 02
—	Charges de la ville envers l'État	2,050,000 »
—	Préfecture, mairie centrale	1,617,350 »
—	Octroi et autres services de perception	6,982,113 »
—	Mairies d'arrondissement	1,015,680 »
—	Garde nationale, garde de Paris, recrutement, etc.	2,938,735 »
—	Cultes	150,386 »
—	Inhumations	667,883 »
—	Établissements de bienfaisance	10,155,042 »
—	Lycées, collèges et institutions spéciales	140,322 50
—	Instruction primaire	2,487,724 50
—	Entretien des édifices et établissements communaux	1,379,650 »
—	Voirie de Paris	1,508,000 »

D. ordin.	Voie publique et carrières........	14,257,500 »
—	Eaux et égouts...................	2,180,400 »
—	Promenades et plantations.......	2,385,760 »
—	Pensions et secours..............	158,954 95
—	Fêtes et cérémonies publiques....	771,000 »
—	Dépenses diverses...............	479,500 »
—	Préfecture de police.............	12,264,240 33
	TOTAL des dépenses ordinaires..	77,814,822 30
Dépenses extraordinaires	....	47,212,835 56
	TOTAL............	125,027,657 8
Dépenses supplémentaires	....	47,178,512 »
Dépenses faites sur fonds spéciaux	....	55,408,700 »
	TOTAL général.........	197,604,869 86

COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES
DE LA VILLE DE PARIS (Exercice 1860).

Le compte général de l'exercice 1860 emprunte un intérêt spécial à la circonstance qu'il est applicable à la première année de l'annexion de la banlieue dans les limites de l'enceinte continue des fortifications. Nous ne pouvons donner ici que les totaux par chapitres.

Recettes (recettes effectuées).

R. ordin.	Centimes communaux............	2,612,236 31
—	Octroi et décime additionnel......	71,385,147 31
—	Halles et marchés	6,859,609 54
—	Poids public et mesurage.........	699,805 94
—	Droits de grande et petite voirie ..	396,904 30
—	Établissements hydrauliques......	2,003,739 34
—	Abattoirs	2,147,335 72
—	Entrepôts.......................	396,779 56
—	Location d'emplacement sur la voie publique	2,294,980 51
—	Loyer de propriétés communales..	524,331.36
—	Expédition d'actes..............	123,084 15
—	Taxe des inhumations............	278,547 71
—	Concession de terrains dans les cimetières......................	1,122,585 50
—	Exploitation des voiries..........	482,110 06
—	Contribution, legs et dons, pour divers travaux	7,555,767 39

R. ordin.	Recettes diverses annuelles	2,129,057 68
	TOTAL des recettes ordinaires..	104,312,022 38
Recettes extraordinaires		6,165,068 84
	TOTAL des recettes ordinaires et extraord.	110,477,091 22
Recettes supplémentaires propres à 1860		1,416,418 14
Recettes provenant des exercices 1859 et antérieurs (Reliquat et restes à recouvrer) ...		17,092,699 96
	TOTAL............	128,986,209 32
Recettes sur fonds spéciaux		29,303,154 02
	TOTAL général.........	158,289,363 34

Nous avons donné ici les recettes effectuées. Elles ont dans quelques cas dépassé les prévisions du budget, et dans d'autres, elles sont restées au-dessous. Ainsi les recettes ordinaires avaient été évaluées à 96,701,830, c'est-à-dire à environ 10 millions au-dessous du produit réel. Si l'on compte les 1,888,386,61 de restes à recouvrer. Les recettes extraordinaires avait été portées trop haut, à 6,901,232 fr., de même que les recettes supplémentaires qui devaient être de 17,785,547, et les recettes opérées sur fonds spéciaux évaluées à 42,052,545 fr. au lieu de 29 millions un tiers.

Voici maintenant les dépenses :

Dépenses (dépenses constatées).

D. ordin.	Dette municipale	8,077,462 89
—	Charges de la ville envers l'État ..	2,030,536 09
—	Préfecture, mairie centrale	1,335,565 34
—	Octroi, poids public, etc..........	5,991,584 07
—	Mairies d'arrondissement.........	970,796 61
—	Garde nationale et service militaire	2,887,979 84
—	Cultes	139,940 77
—	Inhumations et cimetières	628,436 35
—	Hospices et établissements de bienfaisance......................	8,719,335 57
—	Lycées, colléges et établissements d'instruction publique..........	133,440 »
—	Instruction primaire	2,219,132 03
—	Entretien des édifices et établissements communaux............	1,223,077 83
—	*Alignement et plan de Paris*	1,612,069 31

D. ordin. Entretien du pavé de Paris, des carrières	11,7[illegible]
— Entretien des établissements hydrauliques (Eaux et égouts)	1,739,[illegible]
— Promenades et plantations	1,953,012 95
— Pensions et secours	180,056 12
— Fêtes et cérémonies publiques	820,690 85
— Dépenses diverses	451,505 61
— Dépenses imprévues	9,061 16
— Préfecture de police et services rattachés	12,181,985 20
TOTAL des dépenses ordinaires	65,011,764 79
Dépenses extraordinaires	43,086,251 78
TOTAL des dépenses propres à l'exercice 1860	108,098,016 57
Dépenses supplémentaires	5,290,621 55
TOTAL	113,388,638 12
Dépenses sur fonds spéciaux	25,156,343 05
TOTAL général	138,544,981 17

Nous croyons devoir faire remarquer que le compte distingue entre les dépenses payées et les dépenses constatées. Nous avons donné les dépenses constatées, parce qu'elles doivent nécessairement être payées. Nous dirons seulement que les payements effectués s'élèvent, sur les dépenses ordinaires et extraordinaires, à 104,402,067,77, et sur l'ensemble du compte à 134,297,618,77.

Parmi les dépenses extraordinaires, nous ferons ressortir les suivantes : Dette municipale, 8,769,712 fr.; grands travaux, 3,483,610; travaux de ponts-et-chaussées, 4,652,248 fr.; grande voirie (service extraordinaire, 17,642,425). Reste une subvention d'un million et demi à l'assistance publique et des dépenses diverses.

ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS.

ANNÉE 1860.

Nous extrayons du *Compte moral* administratif les renseignements suivants, en rappelant qu'ils sont relatifs au nouveau Paris.

Population.

	Hôpitaux.	Hospices.
Existant au 1er janvier 1860......	6,315	9,410
Entrés pendant l'année..........	83,817	3,155
TOTAL.........	90,132	12,565
Sortis guéris ou autrement......	74,510	1,655
Morts........................	9,307	1,812
TOTAL.........	83,817	3,467
Restant au 31 décembre.........	6,315	9,098
Journées de malades...........	2,317,619	—
— d'administrés.........	—	3,312,001

Sur ces nombres, les aliénés figurent à l'entrée pour 1,914, à la sortie pour 1,404, et parmi les décédés pour 614. Les existences au 1er janvier ayant été de 2,369, il reste au 31 décembre 2,265 aliénés.

Ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus, les enfants trouvés ou assistés, entretenus à la campagne, dont le nombre s'élevait, au 31 décembre 1860 à 13,822 (6,978 garçons et 6,844 filles). Il y avait en outre 360 enfants en dépôt à l'hospice des enfants assistés.

Le nombre des enfants reçus en 1860, a été de 3,799, dont 693 sont supposés légitimes et les autres naturels.

Population indigente au 31 *décembre* 1860 (d'après les indications des bureaux de bienfaisance).

Arrond.	Ménages.	Individus.	Arrond.	Ménages.	Individus.
1er	1,564	3,230	11e	3,751	9,206
2e	1,043	1,992	12e	2,030	5,013
3e	1,987	4,113	13e	2,825	8,107
4e	3,531	7,741	14e	1,382	3,730
5e	5,156	12,441	15e	1,467	3,996
6e	2,253	4,575	16e	864	2,206
7e	1,915	3,960	17e	1,368	3,552
8e	1,139	2,617	18e	1,826	4,518
9e	1,395	2,784	19e	1,104	3,718
10e	3,108	7,736	20e	1,821	5,253
				41,525	100,488

Il est bien entendu que ces ménages comptent le nombre d'individus placé en regard.

La mortalité *moyenne a été* dans les hôpitaux, de 9 °/o,

et le nombre des journées de présence de 25.17. Dans les hospices, la mortalité a été 6.20 %.

Recettes et dépenses* (réelles) *de l'assistance publique de Paris en 1860.

Recettes.

Revenus immobiliers.........................	1,022,509 38
Intérêts des capitaux.........................	752,945 23
Rentes sur l'État	1,331,062 64
Bonis des établissements de services généraux.	7,584 20
Produits divers des hôpitaux et hospices	92,449 76
Produit d'exploitations diverses	77,334 39
Recettes diverses............................	29,217 18
Concession de terrains dans les cimetières....	159,199 50
Profit sur les spectacles......................	1,614,340 48
Remboursements divers.......................	3,719,671 86
TOTAL.............	8,806,254 62
Subvention municipale	7,537,647 »
Revenu des fondations	560,598 07
TOTAL général..........	16,904,499 69

Dépenses.

Services des rentes et fondations	90,194 99
Dépenses d'administration générale	756,984 32
— du domaine, etc	226,229 66
— des hôpitaux	5,239,797 24
— des hospices et des maisons de retr.	4,495,765 13
— des hospices fondés................	274,652 62
— des enfants placés à la campagne ...	2,524,717 62
— des secours à domicile	3,702,387 30
TOTAL.............	17,310,728 90

DOUANE DE PARIS.

Mouvement de la Douane de Paris pour 1860-1861 comparées.

ANNÉES.	EXPORTATION.			IMPORTATION.		
	Colis.	Poids.	Valeur.	Colis	Poids.	Valeur.
1861	51,321	8,946,083	45,833,858	5,109	1,133,602	7,259,276
1860	150,973	23,369,247	185,086,332	»	»	»
En plus pour 1861	»	»	»	5,109	1,133,602	7,259,276
En moins pour 1861	99,652	14,423,164	139,252,474	»	»	»

OMNIBUS DE PARIS.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DE L'EXPLOITATION EN 1860.

Nous rappellerons, avant de donner les renseignements que nous extrayons du rapport du conseil d'administration, qu'en 1860 une partie de la banlieue a été annexée à la ville de Paris, et que plusieurs lignes nouvelles ont été crées.

Voitures en service. — Dans le cours de l'exercice, la Compagnie a augmenté ses services de 28 voitures. Le nombre des voitures mises en mouvement pendant l'année sur les lignes de Paris a été, par jour, en moyenne, de de 432, soit 20 de plus qu'en 1859 ; le nombre en service était de 448 au 31 décembre 1860. Le nombre de ces mêmes voitures, pour les services de banlieue, a été de 67, soit 18 de moins qu'en 1859, plusieurs de ces services dont l'exploitation était devenue onéreuse depuis l'ouverture du chemin de fer de Vincennes ayant été successivement supprimés. Le total pour les deux services a été de 499 voitures par jour, soit 2 de plus qu'en 1859.

Travail des voitures. — Chaque voiture omnibus de Paris a parcouru par jour, terme moyen, 93 kilomètres 23 mètres ; les 432 voitures ont donc parcouru 40,150 kilomètres par jour, et 14,694,984 kilomètres pendant l'année entière.

Dans la banlieue chaque voiture a parcouru par jour, terme moyen, 81 kilomètres 522 mètres ; les 67 voitures de la banlieue ont donc parcouru 5,471 kilomètres par jour, et 2,002,278 kilomètres pendant l'année entière.

Chaque voiture des deux services réunis a fourni en moyenne 15 courses 3/10 par jour et parcouru 91 kilomètres 476 mètres. Les 499 voitures en circulation journalière pour l'exploitation totale ont parcouru 45,621 kilomètres par jour, et pour toute l'année 16,697,262 kilom. C'est, par rapport à 1859, une augmentation de 625 mètres par voiture, de 456 kilomètres par jour et de 212,054 kilomètres par an pour l'ensemble des voitures.

Effectif des chevaux. — L'effectif moyen des chevaux présents dans les écuries a été, pour les omnibus de Paris,

de 5,175 par jour, et pour les services de banlieue, de 676. L'effectif total des deux services a été de 5,851 chevaux, terme moyen, soit 226 de plus qu'en 1859. Enfin l'effectif moyen total, en y comprenant les chevaux au labour, a été de 6,162, soit 274 chevaux de plus qu'en 1859. L'effectif au 31 décembre 1860 était de 6,580, soit de 627 de plus qu'au 31 décembre 1859.

Travail des chevaux. — Les chevaux employés à la traction des omnibus de Paris ont parcouru dans l'année 29,389,969 kilomètres, et le travail moyen de chaque cheval a été par jour de 16 kilomètres 457 mètres. Les chevaux employés à la traction des voitures de banlieue ont parcouru dans l'année 3,629,273 kilomètres, et le travail moyen de chaque cheval a été par jour de 15 kilomètres 373 mètres. Enfin, les chevaux employés à la traction de toutes les voitures roulantes ont parcouru dans l'année 33,019,242 kilomètres, et le travail moyen de chaque cheval a été par jour 16 kilomètres 330 mètres.

Voyageurs. — Les omnibus de Paris ont transporté, en 1860, 67,766,935 voyageurs; par jour, 185,156; par voiture 438; et, enfin, par course, 28.

Sur les 67,766,935 voyageurs transportés dans les omnibus de Paris, 42,016,081 ont pris l'intérieur de la voiture, et 25,750,854 sont montés sur l'impériale. En 1859 on comptait 40,445,982 voyageurs d'intérieur et 25,801,175 voyageurs d'impériale. Il en résulte qu'en 1860 le nombre des voyageurs d'intérieur a augmenté de 1,570,099, et que par suite du mauvais temps, celui des voyageurs d'impériale, au contraire, a diminué de 50,321 voyageurs par rapport à 1859.

Les services de banlieue ont transporté, en 1860, 3,817,418 voyageurs; par jour, 10,430, par voiture, 155; et, enfin, 9 par course.

Il en résulte qu'en 1860, le nombre des voyageurs transportés par les voitures d'omnibus et de banlieue a dépassé de 583,904 celui de 1859, et s'est élevé à 71,584,353, soit 195,586 voyageurs par jour, ou 1,065 de plus qu'en 1859.

L'Entreprise a transporté, en outre, sur la voie ferrée, de la place de la Concorde au Rond-Point de Boulogne et

à Sèvres, 2,475,699 voyageurs, ce qui porte le nombre total des voyageurs transportés en 1860, à 74,060,052, soit 202,349 en moyenne par jour, ou 1,356 de plus qu'en 1859.

Sur le nombre total des 67,766,935 voyageurs transportés dans les omnibus de Paris, 56,842,253 ont payé place entière, soit 30 cent. dans l'intérieur et 15 cent. sur l'impériale; les autres, c'est-à-dire 10,924,682 voyageurs ont profité des correspondances.

Produit moyen par voyageur.

Omnibus de Paris	0 fr.	19 c.	2/10ᵉ	en 1860.
Voitures de Banlieue.....	0	30	6/10ᵉ	—
Services réunis..........	0	19	7/10ᵉ	—

Produit moyen par kilomètre.

Omnibus de Paris...	0 fr.	88 c.	par kilomètre parcouru.
Voitures de banlieue.	0	58	— —
Services réunis......	0	84	— —

Accroissement progressif de la circulation des omnibus.

Le nombre de voyageurs transportés, qui n'était que de 34 millions dans l'année qui a précédé la fusion, s'est élevé :

En 1855, à 40,000,000 de voyageurs environ.
En 1856, à 49,590,421 —
En 1857, à 60,067,147 —
En 1858, à 66,054,432 — y comp. voies fer. à 67,642,349;
En 1859, à 71,000,449 — — — à 73,362,801;
Et en 1860, à 71,584,353 — — — à 74,060,052.

Recettes des voitures par mois en 1860.

Mois.	Omnibus dans Paris.	Service de Banlieue.	Ensemble.
Janvier	1,073,502 95	104,610 95	1,178,113 90
Février	879,868 30	81,317 35	961,185 65
Mars	1,000,196 45	88,317 85	1,088,514 30
Avril..........	1,087,464 35	101,074 20	1,188,538 55
Mai...........	1,202,632 90	117,313 20	1,319,946 10
Juin	1,145,298 70	117,384 15	1,262,682 85
Juillet........	1,173,198 50	124,699 95	1,297,898 45
Août..........	1,181,085 75	102,687 55	1,283,773 30

e....	1,094,045 40	97,815 30	1,191,860 70
....	1,141,708 75	94,198 70	1,235,907 45
....	1,013,149 15	73,801 90	1,086,951 05
....	990,861 15	67,425 80	1,058,286 95
Tc année	12,983,012 35	1,170,646 90	14,153,659 25
En 1860..	302,498 95	» »	» »
En moins en 1860	» »	478,907 05	176,408 10

Ensemble des recettes et des dépenses en 1860.

Recettes.	Paris.	Banlieue.	Total.
Recettes des voitures.........	12,183,012 35	1,170,646 90	14,153,659 25
Fumier..........	283,147 55	36,985 59	320,133 14
Autres recettes...	350,860 84	69,631 20	420,492 04
	13,617,020 74	1,277,263 69	14,894,284 43
Dépenses.			
Dépenses de l'exploitation.....	10,380,635 34	1,280,166 19	11,660,801 53
Charges diverses.	1,040,917 12	44,092 49	1,085,009 61
	11,421,552 46	1,324,258 68	12,745,811 14
Bénéfice........................			2,148,473 29

En 1859, les bénéfices ont été de 2,637,922 fr. 34. On trouvera l'exposé des causes de cette différence et d'autres détails très-instructifs sur la circulation dans Paris, dans le rapport vraiment remarquable du conseil d'administration.

Recettes et parcours par ligne et par journée de voiture en service en 1860.

	LIGNES.	PARCOURS moyen par voiture et par jour.	NOMBRE de journ. de voitures.	RECETTE TOTALE par ligne.	RECETTES par journée de voitures.	RECETTE kilométrique.
A	Du Palais-Royal à Passy	93k 829m	4,392	297,851 25	67 81	» 72
B	De Chaillot au chemin de fer de l'Est	92 325	6,222	528,141 75	84 88	» 91
C	Du Louvre à Courbevoie	86 086	7,316	573,705 95	78 41	» 91
D	Du boulevard des Filles-du-Calvaire aux Ternes	92 457	7.319	632,711 10	86 44	» 93
E	De la Bastille à la Madeleine	84 322	13,166	1,487,609 35	112 98	1 33
F	De la Bastille à Monceaux (1)	94 311	6,222	502,117 20	80 70	» 85
G	Du Jardin-des-Plantes à Batignolles-Clichy (1)	92 931	5,856	485,977 30	82 98	» 89
H	De l'Odéon à la barrière Blanche (1)	89 329	7,260	626.085 05	86 23	» 96
I	De la barrière des Martyrs au Panthéon	97 055	5,855	416,666 45	71 16	» 73
J	De la barrière Saint-Jacques à la barrière Rochechouart	92 573	5,853	487,931 55	83 36	» 89
K	De la barrière d'Enfer à La Chapelle (1)	96 841	6,185	545,434 10	88 18	» 91
L	De Saint-Sulpice à La Villette	96 886	6,219	559,837 35	90 02	» 92
M	Des Ternes à Belleville	100 978	5,487	411,069 20	74 91	» 74
N	De la place des Victoires à Belleville	82 263	4,758	426,679 10	89 67	1 08
O	De la barrière Montparnasse à la barrière Ménilmontant	99 039	6,952	632,434 90	90 97	» 91
P	De la Bastille au Père-Lachaise (1)	61 972	1,774	83,766 35	47 21	» 76
Q	Du Palais-Royal à la barrière du Trône	89 766	5,121	339,208 15	66 23	» 73
R	De la barrière de Charenton au faubourg Saint-Honoré	96 786	6,587	589,060 25	89 42	» 92
S	Du Louvre à Bercy	91 144	4,757	337,281 30	70 90	» 77
T	De la place Cadet à la gare d'Ivry	98 757	5,856	454,285 65	77 57	» 78
U	De la barrière Fontainebleau à Notre-Dame-de-Lorette	98 409	6,222	452,091 10	72 66	» 73
V	Du Chemin de fer du Nord à la barrière du Maine	98 757	5,490	426,117 55	77 61	» 78
X	De la place du Havre à Vaugirard (1)	89 051	6,588	489,257 »	74 26	» 83
Y	De la porte Saint-Martin à Grenelle	99 054	5,856	439,240 95	75 »	» 75
Z	De la Bastille à Grenelle	95 168	6,222	444,875 55	71 50	» 75
AE	De Vincennes aux Arts-et-Métiers (2)	94 022	2,142	137,300 65	64 09	» 68
AG	De Montrouge au Chemin de fer de l'Est (2)	100 621	2,293	176,296 25	76 88	» 76
	TOTAUX	93 023	157,970	12,983,012 35	82 18	» 88

(1) Les six lignes F, G, H, K, P et X ont été modifiées en 1860, par suite de l'annexion.

(2) Les deux lignes nouvelles AE et AG ont été créées en août 1860.

VOITURE DE PLACE DE PARIS.

Recettes des voitures de la Compagnie impériale.

Le nombre des voitures en circulation, multiplié par le nombre des journées, a été de 681,294 en 1859 et de 720,979 en 1860. Les recettes se sont élevées à 10,020,709 f. dans la première et à 10,671,573 fr. dans la seconde de ces deux années. Il en résulte que le produit moyen par voiture et par journée a été de 14 fr. 69 c. en 1859 et de 14 fr. 80 c. en 1860.

TRAVAUX

DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

Compte rendu des jugements.

Du 1er juillet 1860 au 30 juin 1861, il a été appelé au tribunal : 67,693 causes nouvelles; 865 restaient à juger. Total, 68,568 sur lesquelles, 41,422 ont été jugées par défaut, 20,134 ont été jugées contradictoirement, 3,713 ont été retirées, 2,349 ont été conciliées, 940 restent à juger, inscrites aux rôles des différentes sections.

De ces causes jugées : 10,654 l'ont été en premier ressort, 50,922 l'ont été en dernier ressort.

Le nombre des causes de l'exercice 1859-1860 avait été de 65,418, la différence en plus pour cette année est donc de 3,140. Cette différence, par son peu d'importance, échappe à toute appréciation utile. Nous nous bornerons à constater que, dans les nombreuses instances qui nous sont déférées, les justiciables et leurs conseils mettent trop souvent en oubli les libérales dispositions de la nouvelle loi de l'enregistrement commercial, qui permet, avant toute poursuite, d'enregistrer l'acte de commerce moyennant un droit fixe de 2 fr

Il a été déposé au greffe, cette année, 3,275 rapports d'arbitres; 2,992 ont été ouverts. — Dans l'exercice précédent, 2,950 avaient été déposés, et 2,636 ouverts.—Nous ferons remarquer qu'une grande partie de ces rapports émanent des chambres syndicales.

Le rôle général de la Cour impériale a reçu pendant l'année 1860 : 824 appels, — 653 restaient à juger des exercices précédents. Total, 1,477 appels; sur ce nombre, il y a eu 417 confirmations, 207 radiations par suite d'arrangements, 186 infirmations.

La Cour restait saisie de 667 affaires à la fin de l'exercice dernier. — 71 appels de sentences de prud'hommes ont été déférés au tribunal.

Sur ce nombre : 31 ont été confirmées, 18 ont été infirmées, 17 ont été conciliées, 5 restent à juger.

Le petit nombre d'appels de sentences de prud'hommes portés devant notre tribunal, les confirmations dont ces décisions sont en général l'objet, témoignent des heureux résultats dus à cette juridiction, qui, assurant la paix et l'ordre dans les rapports du travail, maintient, par son autorité respectée, l'harmonie si nécessaire dans la famille des travailleurs.

Compte rendu des faillites.

Du 1er juillet 1860 au 30 juin 1861 : 1,296 faillites ont été prononcées par le tribunal, savoir : 926 sur dépôt de bilan, 268 sur assignation, 93 sur avis du ministère public, 9 sur requête.

En faisant compte des faillites réouvertes après clôture pour insuffisance d'actif, des résolutions de concordats, des faillites restant à terminer sur l'exercice précédent, et de celles enfin qui, considérées comme abandonnées, ont été reprises, nous trouvons un total de 2,549 faillites sur lesquelles a porté la surveillance du tribunal pendant l'exercice 1860-1861.

Sur ce nombre : 512 ont pris fin par concordat homologué, 444 par union liquidée, 118 par concordat, par abandon d'actif liquidé, 292 par rapport de jugement déclaratif. — Ensemble, 1,378 terminées en regard de 1,296 déclarées dans l'année.

Le nombre des faillites terminées pendant le cours de l'année dépasse donc de 72 celui des faillites déclarées. Ces chiffres, mis en présence, attestent la marche satisfaisante des opérations syndicales.

Les dividendes promis ont été :

Dans	12	concordats	de 5 à 10 °/o.
	65	—	de 10 à 20 °/o.
	151	—	de 20 à 30 °/o.
	75	—	de 30 à 40 °/o.
	57	—	de 40 à 50 °/o.
	23	—	de 50 à 60 °/o.
	13	—	de 60 à 80 °/o.

Dans 28 concordats, les faillis se sont engagés au remboursement intégral du capital; dans 97 concordats, ils ont fait abandon d'actif.

La répartition des dividendes a donné :

Dans	128	unions liquidées,	de 5 à 10 °/o.
	91	—	de 10 à 20 °/o.
	50	—	de 20 à 30 °/o.
	18	—	de 30 à 40 °/o.
	8	—	de 40 à 50 °/o.
	6	—	de 50 à 60 °/o.
	10	—	de 60 à 80 °/o.

1 liquidation a produit le capital.
136 — n'ont rien produit.
213 sauf-conduits ont été accordés aux faillis.
550 faillis ont été déclarés excusables.
83 — — non excusables.
7 réhabilitations ont été demandées.

Le crédit des faillites en cours s'élève à...fr.	8,937,365 40
sur lesquels sont déposés à la Caisse des consignations..................................	8,899,925 33
Il reste entre les mains des syndics.........	37,440 07

soit une moyenne de 32 fr. 03 c. par faillite.

567 répartitions ont été ordonnancées, s'élevant ensemble à 8,503,843 fr. 94 c., sur lesquels 196,065 fr. 68 c. n'ont pas été retirés par les ayants-droit dans le délai prescrit, et ont été versés à la Caisse des consignations pour le compte individuel de chaque créancier retardataire.

L'état général des faillites, dont nous venons de retracer le tableau toujours affligeant, accuse pour cette année de nombreux sinistres. Nous devons constater toutefois que ces sinistres sont dus en partie à des causes *accidentelles et extérieures;* l'on n'a pas, en effet, oublié le fâcheux *retentissement* qu'ont eu sur notre place les importantes fail-

lites déclarées à Londres dans le commerce des cuirs, et nous avons encore présent sous les yeux le trouble que jettent momentanément dans nos affaires les divisions intérieures de l'Amérique. Le temps fera raison de cette fâcheuse situation, et la prudence de nos commerçants saura victorieusement lutter contre ces circonstances difficiles, mais heureusement passagères.

Le règlement des intérêts engagés dans les faillites appelle toute la sollicitude du tribunal et est l'objet de la surveillance assidue des juges-commissaires; dans ces malheureuses affaires, d'une conduite si difficile, tout semble concourir à retarder une prompte solution. Le désordre, souvent les manœuvres coupables des faillis, le peu de vigilance des créanciers, la complication de fréquents litiges, les prescriptions même de la loi, se présentent successivement comme autant d'obstacles à une liquidation définitive; il suffit de jeter les yeux sur les causes qui paralysent la marche des faillites en cours, pour demeurer convaincu du zèle persévérant qu'apportent les syndics à leur direction.

Au 30 juin dernier, 1,171 faillites étaient en cours.

81	étaient arrêtées	par insuffisance de fonds;
55	—	par difficultés de vérification de créances;
231	—	par procès ou instances judiciaires;
51	—	par instructions criminelles ou correctionnelles;
197	—	par liquidation d'actif, créances à terme et recouvrements;
114	—	par vente d'immeubles, ordres et contributions;
35	—	par liquidations de successions;
27	—	par difficultés résultant des prétentions des propriétaires;
380	ont été déclarées dans les trois derniers mois.	
1,171	Total égal.	

Parmi ces causes si diverses, il en est une que nous signalons comme essentiellement dommageable aux intérêts commerce.

Depuis quelque temps, des prétentions nouvelles et exor-

bitantes ont été formulées de la part des propriétaires, au préjudice des faillites. Se fondant sur les dispositions combinées des art. 2,102 du Code Napoléon et 444 du Code de commerce, les propriétaires réclament des syndics le payement immédiat et intégral des loyers à échoir jusqu'à la fin des baux; et, soit qu'il s'agisse de vendre le fonds de commerce ou de céder le droit au bail, cette vente ou cette cession devient pour eux l'occasion d'exiger la totalité de ces loyers sur la généralité de l'actif, et le prélèvement à leur profit de deniers que n'atteignait pas leur privilége.

Ces prétentions ont été consacrées par jugements et arrêts. Sans nous appesantir sur les conséquences de ces décisions qui, entre autres résultats regrettables, mettent aux mains des propriétaires avec le capital de la créance non échue les intérêts de ce capital, nous ferons remarquer que si la législation, telle qu'elle est interprétée, était maintenue, l'actif des faillites serait menacé de disparaître en entier, et la ruine de la généralité des masses de créanciers serait fatalement consommée.

Statistique des sociétés.

Le greffe a reçu : 1,027 actes de sociétés en nom collectif; 291 en commandite et par actions; 12 de sociétés anonymes. Total, 1,330.

1,320 actes de société de toute nature avaient été déposés en 1859-1860, différence en plus : 10.

942 dissolutions de société ont été affichées.

Au 30 juin, les sociétés en commandite représentaient, comme capital	81,770,000
Le capital déclaré des sociétés en nom collectif était de	17,576,000
TOTAL	99,346,000

L'année dernière, ces mêmes éléments accusaient :

Pour les commandites	117,000,000
Pour les sociétés en nom collectif	21,900,000
TOTAL	138,900,000

Les contestations entre associés dont le tribunal a été

saisi se sont élevées au nombre de 217, sur lesquelles 9 ont été conciliées; la nullité et la dissolution ont été prononcées dans 196 sociétés, et le nombre des liquidations confiées aux soins des agents choisis par le tribunal a été de 180.

La statistique des sociétés témoigne de la diminution toujours progressive des sociétés en commandite; le chiffre de ce capital qui avait été, pour l'exercice de 1859-1860, de 117,000,000 francs, est tombé cette année à 81,770,000 fr.

Cet état de choses paraît justifier l'unanimité des critiques et les ardentes attaques dirigées aujourd'hui contre la loi du 17 juillet 1856.

OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

PENDANT L'ANNÉE 1860.

(Extrait du *Rapport de M. François Delessert, président.*

Pendant l'année 1860, la caisse d'épargne de Paris a reçu :

1° En 261,447 versements faits par les déposants, dont 34,834 nouveaux, la somme de	25,132,630 62
2° En 1326 transferts-recettes provenant des caisses d'épargne départementales	532,564 64
3° En 13,058 parties d'arrérages des rentes appartenant aux déposants	222,436 50
4° Elle a en outre capitalisé pour le compte des déposants les intérêts montant à	1,580,398 88
TOTAL des recettes	27,468,030 64

La caisse d'épargne a remboursé, par contre, à ses déposants :

1° En 89,689 retraits, dont 28,433 pour solde, la somme de	21,184,834 14
2° En 1,372 transferts-payements envoyés aux caisses d'épargne départementales	452,282 36
3° En achat de 160,050 fr. de rentes sur l'État pour le compte de 5,138 déposants, la somme de	3,536,165 75
4° En placements à la caisse de retraite *pour la vieillesse* pour	

le compte de 28 déposants, la somme de....................	11,497 »	
5° Les annulations par suite de la prescription trentenaire des reliquats de 151 comptes abandonnés se sont élevées à..	3,654 75	
Montant des remboursements..	25,188,431 »	25,188,431 »
Excédant des recettes sur les payements....		2,279,599 64
Lequel excédant, ajouté au solde dû au commencement de l'année, de..................		48,668,246 48
Porte le montant des sommes dues aux déposants, à la fin de 1860, à....................		50,947,846 12

La comparaison des opérations de 1859 avec celle de 1860 est toute à l'avantage de cette dernière année sous le rapport des progrès de la caisse d'épargne.

En effet, les versements qui avaient été, en 1859, de 24,338,729 fr., ont monté, en 1860, à 25,132,630 fr., ce qui présente une différence en plus de 793,901 fr., dans les versements.

D'un autre côté, les remboursements qui s'étaient élevés en 1859 à 22,127,220 fr., sont descendus, en 1860, à 21,184,834 fr., d'où résulte une différence en moins de 942,386 fr. dans les remboursements.

Le mouvement des opérations de 1860 a eu pour résultat final d'augmenter de 2,279,599 fr., le solde dû à nos déposants, puisque leur avoir, qui était, à l'expiration de 1859, de 48,668,246 francs, s'élevait, à la fin de l'année 1860 à 50,947,846 fr.

Le nombre des nouveaux déposants s'est élevé, en 1860, à 34,834 déposants, et il n'avait été en 1859 que de 32,933 déposants. Ainsi, l'année 1860 a compté 1,901 déposants nouveaux de plus que la précédente. Le nombre total des déposants, s'élevait, à la fin de 1860, à 242,882, et présentait 6,163 déposants de plus que l'année précédente.

Les sommes consacrées par les déposants en achats de rentes pendant l'année 1860 se sont élevées à 3,536,167 fr., ce qui présente, il est vrai, sur ceux de 1859, une différence en moins de 555,137 fr., mais il ne faut pas perdre de vue que des achats de rentes plus considérables qu'à l'ordinaire avaient alors été provoqués par le dernier emprunt de 500 millions.

Les livrets se sont élevés en 1860 à 242,882, et leurs comptes courants, qui sont établis à double pour chaque déposants à 485,764. La majeure partie de ces comptes est exposée à de continuels mouvements par les recettes et les remboursements, et doivent être tenus constamment à jour.

La somme totale due aux déposants s'élevait à 50,947,846 fr., 12 c. Quant aux intérêts, la somme s'élevait, pour 1860, à 1,580,398 fr., 88 c.

Nous allons maintenant reproduire quelques-uns des tableaux annexés au rapport.

CAISSE CENTRALE ET SUCCURSALES.

Tableau des versements par bureau de recettes depuis l'annexion (1er janvier 1860).

SUCCURSALES.	SOMMES versées.		NOUVEAUX livrets.
Du Temple, mairie du 3e arrondiss.	1,165,335	»	1,460
De l'Hôtel-de-Ville, Hôtel-de-Ville..	1,571,878	»	2,418
Du Panthéon, mairie du 5e arrond..	944,564	»	1,344
Du Luxembourg, — 6e — ..	1,023,248	»	1,345
Du Palais-Bourbon, — 7e — ..	922,236	»	1,042
De l'Élysée, — 8e — ..	1,012,013	»	1,247
De l'Opéra, — 9e — ..	1,030,633	»	1,532
Enclos St-Laurent, — 10e — ..	918,874	»	1,296
De Popincourt, — 11e — ..	1,109,347	»	1,456
De Reuilly, — 12e — ..	228,748	»	476
Des Gobelins, — 13e — ..	278,420	»	546
De l'Observatoire, — 14e — ..	206,004	»	405
De Vaugirard, — 15e — ..	324,017	»	555
De Passy, — 16e — ..	222,111	»	387
Des Batignolles, — 17e — ..	443,502	»	716
Buttes-Montmartre, — 18e — ..	276,393	»	572
La Chapelle, justice de paix du 18e.	195,272	»	330
Des Buttes-Chaumont, mairie du 19e	258,605	»	417
De Ménilmontant, — 20e	364,546	»	565
De Saint-Denis, hôtel de la mairie..	347,282	»	441
De Neuilly, — ..	270,346	»	411
De Boulogne, — ..	124,715	»	240
De Sceaux, — ..	68,961	»	117
De Choisy-le-Roi, — ..	94,058	»	127
	13,401,108	»	19,445
Caisse centrale, rue Coq-Héron, 9..	11,731,522	62	15,389
	25,132,630	62	34,834
Versements du 15 novembre 1818 au 31 décembre 1859...........	792,451,170	14	914,485
TOTAL......	817,583,800	76	949,319

Tableau synoptique des Opérations de la Caisse d'Épargne de Paris depuis l'ouverture (15 *novembre* 1818).

ANNÉES.	SOLDES DUS AUX DÉPOSANS le 1er janvier de chaque année.		VERSEMENTS.			NOMBRE DES LIVRETS restant au 31 déc. de chaque année.
			Sommes.		Nouveaux livrets.	
	fr.	c	fr.	c.		
1818	»	»	54,867	»	352	351
1819	54,831	»	980,515	»	2,859	2,871
1820	593,578	05	2,585,368	70	4,592	6,636
1821	1,928,540	60	5,864,717	»	9,371	14,209
1822	5,206,033	85	5,289,910	75	8,985	14,842
1823	4,380,926	»	2,185,053	»	4,326	14,795
1824	1,276,455	06	2,482,496	»	6,099	16,375
1825	1,443,352	88	3,407,251	»	6,184	18,145
1826	1,383,525	17	3,625,985	»	6,815	20,211
1827	1,680,683	93	4,621,807	»	9,471	24,664
1828	2,263,265	09	6,131,219	»	12,711	31,254
1829	3,134,168	74	6,278,134	»	11,248	34,663
1830	3,354,837	53	5,195,951	»	7,868	27,065
1831	5,329,192	»	2,403,563	»	4,911	20,986
1832	4,733,369	07	3,643,221	»	8,132	23,536
1833	6,540,103	28	8,733,340	»	16,901	33,966
1834	12,581,367	47	17,239,215	»	24,451	49,526
1835	24,039,258	69	23,585,494	»	27,365	65,220
1836	38,065,420	19	27,059,331	»	29,600	80,798
1837	50,209,047	66	24,363,536	»	27,534	84,878
1838	50,686,611	12	29,713,814	»	32,071	102,190
1839	63,250,113	51	29,149,433	»	29,749	112,158
1840	69,357,276	29	31,437,439	»	30,008	118,990
1841	70,355,337	78	36,355,817	»	34,303	134,843
1842	83,485,428	55	39,321,913	»	35,653	149,059
1843	95,370,234	02	40,437,223	»	35,743	161,843
1844	104,786,243	39	41,946,472	»	35,750	173,515
1845	112,061,915	58	36,429,871	»	33,922	178,259
1846	100,037,370	38	36,415,542	»	33,478	184,908
1847	91,864,574	36	31,690,951	»	28,953	183,449
1848	80,146,428	22	8,071,794	50	10,452	168,643
1849	10,151,440	56	15,445,396	»	18,409	173,029
1850	23,093,628	04	25,678,692	»	26,002	171,723
1851	37,746,794	94	25,305,434	»	26,516	175,995
1852	39,798,480	33	33,703,578	19	40,599	194,950
1853	51,816,037	87	30,749,289	»	39,167	211,449
1854	54,413,164	97	23,723,311	»	29,018	212,308
1855	48,182,475	48	24,539,874	»	31,096	216,052
1856	46,944,324	42	24,581,258	»	34,774	221,379
1857	45,771,986	95	23,538,053	»	33,227	226,224
1858	44,607,254	56	24,449,310	»	32,887	231,647
1859	48,783,360	52	24,338,729	»	32,933	236,719
1860	48,668,246	48	25,132,630	62	34,838	242,881
1861	**50,947,846**	**12**	»	»	»	»
			817,583,800	76	949,323	

Résumé du tableau synoptique des opérations depuis l'ouverture.

Versements	817,583,800 76	834,756,408 25
Transferts-recettes	17,172,607 49	
Arrérages de rentes		5,003,206 40
Intérêts capitalisés		59,320,801 79
Compensation (loi du 4 novembre 1848)		7,067,934 72
Liquidation de rentes 5 p. 100 converties (non inscriptibles) en 4 1/2 p. 100		79,106 88
		906,227,458 04
Remboursements	677,020,176 59	693,029,915 71
Placements à la caisse des retraites	28,467 »	
Transferts-payements	15,981,272 12	
Rentes achetées (anciens transferts avant 1830) 32,393,121 15; Achat de rentes (lois des 22 juin 1845 et 30 juin 1851). 61,210,841 85	93,603,963 »	161,177,422 11
Conversion en rentes au pair (décret du 9 mars 1848)	67,168,759 11	
Consolidation en rentes à 80 f. (décret du 7 juillet 1848)	404,700 »	
Reliquats de comptes abandonnés (prescription trentenaire)		24,649 68
Bons du trésor (décret du 9 mars 1848)		882,561 61
Suppressions d'intérêts (conformément aux statuts)		18,323 15
Annulations d'intérêts (lois des 22 juin 1845 et 30 juin 1851)		146,739 76
Solde au 31 décembre 1860		50,947,846 12
		906,227,458 04

Nombre des livrets ouverts :		
Par versements	949,323	1,169,946
Par transferts-recettes	25,533	
Par reports	86,527	
Par compensation	108,563	
Nombre des livrets soldés :		
Par remboursements	804,069	927,065
Par transferts-payements	26,202	
Par prescription trentenaire	1,097	
Par reports et réunions	95,697	
Nombre des *livrets existants* au 31 déc. 1860		242,881

15

Tableau synoptique de la Statistique des 34,838 comptes ouverts pendant l'année 1860, avec le montant de leur premier versement.

1re SECTION. Hommes.		2e SECTION. Mineurs.		3e SECTION. Femmes.			4e SECTION Mineures.	
Nombres.	Sommes.	Nombres.	Sommes.	Nombres.	Sommes.		Nombres.	Sommes.
				1° Ouvriers.				
12,376	1,788,852	1,003	57,565	4,832	675,935	»	924	56,442
				2° Artisans patentés.				
854	175,829	530	35,901	301	62,760	»	434	32,239
				3° Domestiques.				
1,019	178,114	86	5,378	3,352	752,460	»	112	9,459
				4° Employés.				
2,054	257,990	236	13,269	434	56,598	»	213	12,539
				5° Militaires et marins.				
1,703	308,721	83	3,606	20	4,520	»	38	3,828
				6° Professions libérales.				
427	76,595	92	7,793	207	34,537	»	83	6,410
				7° Rentiers.				
271	56,230	201	14,291	705	144,337	57	234	15,763
				8° Sociétés de secours mutuels.				
9	2,400	»	»	»	»	»	»	»
18,713	2,844,731	2,236	137,803	11,851	1,731,153	57	2,038	136,680

TOTAL général des comptes nouveaux..	34,838	»
Montant des premiers versements......	4,850,367	57

Division par classe de quotités des soldes existant au 29 décembre 1860.

SÉRIES.	DE 1 à 500 fr.		DE 500,01 à 800 fr.		DE 800,01 à 1,000 fr.		De 1,000,01 fr. et au-dessus.		SOCIÉTÉS de SECOURS MUTUELS ayant plus de 1,000 fr.	
	Nombres.	Sommes.	Nombres.	Sommes.	Nombres.	Sommes.	Nombre	Sommes.	Nombre	Sommes.
		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.
5e	3,325	84,034 80	»	» »	»	» »	»	» »	»	» »
6e	3,045	74,640 66	»	» »	»	» »	»	» »	»	» »
7e	4,376	143,043 82	31	49,721 61	21	18,544 98	5	5,137 62	»	» »
8e	16,371	1,378,650 39	1,186	749,929 30	769	692,001 40	136	139,068 05	20	49,727 56
9e	31,272	3,058,246 97	1,824	1,158,356 86	1,208	1,091,530 24	287	294,373 72	15	46,704 86
10e	30,899	2,726,935 77	2,539	1,624,184 40	1,708	1,520,364 10	398	406,536 47	38	75,641 56
11e	31,976	3,735,861 18	4,111	2,604,241 88	2,393	2,152,653 47	626	640,055 81	19	46,059 66
12e	45,972	6,705,024 89	6,514	4,029,175 58	3,410	2,822,256 50	860	878,100 86	10	33,821 91
13e	23,031	3,562,289 98	3,645	2,258,763 22	1,783	1,600,433 15	508	520,485 37	47	59,571 16
A	16,682	2,209,772 09	1,286	853,124 54	469	446,607 92	364	377,380 13	»	» »
Totaux....	206,949	23,677,500 55	21,136	13,294,497 39	11,461	10,344,991 82	3,184	3,261,147 73	149	311,526 71
Moyennes..	....	114 41	......	628 99	......	902 62	.....	1,024 22	.....	2,617 87

OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PENDANT L'EXERCICE 1860-61.

(Extrait du Compte-rendu).

Opérations du Comptoir. — Le total des opérations a monté, cette année, au chiffre de 1,034,736,753 fr. 64 c. Il n'avait été, l'année dernière, que de 732,488,820 fr. 47 c. C'est une différence de 302,247,933 fr. 17 c., en faveur du présent exercice.

L'escompte du papier, qui est toujours le principal élément des affaires du comptoir, a surtout contribué à ce résultat. Les divers escomptes réunis, c'est-à-dire l'escompte du papier reçu des correspondants de province ou de l'étranger, se sont élevés à la somme de 843,057,573 fr. 01 c., représentée par 941,360 effets. L'augmentation est de 230,353,514 fr. 18 c., sur les escomptes de l'année dernière.

Les escomptes provenant des avances faites par les sous-comptoirs, qui avaient été l'année dernière de 76,152, 674 f. 18 c., sur les escomptes de l'année dernière.

Les escomptes provenant des avances faites par les sous-comptoirs, qui avaient été l'année dernière de 76,152,674 f. 80 c., n'ont été cette année que de 41,440,609 fr. Cette différence provient d'une diminution dans les opérations du sous-comptoir des chemins de fer et de la cessation des rapports des sous-comptoirs des entrepreneurs et des métaux avec l'établissement dont nous analysons le compte-rendu.

Les encaissements se sont élevés à 256,976 effets pour 72,478,782 fr. 06 c. Ils n'avaient été l'ann'e dernière que de 243,184 effets, représentant 67,471,681 fr. 09 c.

Les crédits sur nantissements ont monté de 12,646,347 f. 10 cent. à 89,647,786 francs 22 c. L'augmentation est de 77,001,439 fr. 10 c.

Les avances sur fonds publics ont, par contre, éprouvé une diminution; elles sont descendues de 39,666,734, fr. 10 c. à 29,552,612 fr. 35 c. C'est la conséquence de l'état des affaires de cette nature pendant le dernier exercice.

Caisse. — Le mouvement des espèces, en additionnant l'entrée et la sortie, a été de 1,901,999,113 fr. 68 c. Il n'avait été l'année dernière que de 1,465,659,598 fr. 89 c. La différence est de 436,339,514 fr. 79 c.

La moyenne des payements par mois, qui avait été l'année dernière de 60,978,499 fr. 96 c., a été cette année-ci de 79,351,705 fr. 62 c.

Portefeuille. — A la fin du précédent exercice, le portefeuille contenait...... 47,901 effets, pour 63,763,374 fr. 66 c.

Du 1er juillet 1860 au 30 juin 1861 il y est entré...	1,199,336	—	915,536,355	07
Ensemble.....	1,247,237	—	979,299,729	73 c.
Il en est sorti....	1,202,402	—	920,587,353	55 c.
Il restait en portefeuille.......	44,835	—	58,712,376 fr.	18 c.

Les valeurs réescomptées par le comptoir ou envoyées à l'encaissement, et non échues, s'élevaient à la même date, à 35,638,658 fr. 72 c.

Le nombre des effets entrés au comptoir, dans le cours de cet exercice, a été supérieur de 100,272 au total de l'année dernière.

Comptes d'espèces. — Le total des sommes qui ont été déposées en comptes courants d'espèces, du 1er juillet 1860 au 30 juin 1861, a été de 286,378,227 fr. 94 c. Il n'avait été précédemment que de 200,869,041 fr. 40 c.

La moyenne des versements par mois avait été, l'année dernière, de 14,349,147 fr. 91 c.; elle a été cette année de 23,868,834 fr. 09 c.

Contentieux. — Il s'est ressenti de l'état de gêne qui a pesé depuis un an sur les affaires. Il faut aussi tenir compte, pour l'appréciation du chiffre auquel il s'est élevé, de l'accroissement des opérations du comptoir.

Le solde des effets restés en souffrance du 1er juillet 1860 au 30 juin dernier s'est élevé à.............	236,960 fr.	87 c.
Mais il faut en déduire les recettes opérées pendant le cours de l'année, sur le contentieux ancien, qui sont de................	44,079	17
Le reliquat, qui est de....................	192,881 fr.	70 c.

a été passé entièrement par profits et pertes, quoiqu'on soit certain d'en recouvrer une partie importante.

Frais généraux.—Ils ont naturellement augmenté avec les affaires. Ils se sont élevés à 851,800 fr. 06 c.

En voici le détail :

Honoraires et appointements................	576,661	46
Droits de présence.........................	20,120	»
Ports de lettres et papier timbré...........	77,376	65
Loyer......................................	28,500	»
Frais divers : timbre, annonces, impressions, fournitures des bureaux, etc., etc.........	149,147	95
Somme égale...........	851,806 fr.	06 c.

La différence de 156,703 fr. 40 c., qui existe entre les frais généraux de l'année dernière et ceux de cette année, est motivée par l'organisation de nouveaux services, rendus nécessaires par l'extension des attributions du comptoir.

Comptes de profits et pertes.— Les bénéfices de l'année présentent un total de 3,306,585 fr. 07 c. Ainsi partagés :

Aux actionnaires, à titre d'intérêt et à titre de dividende.........................	2.640,000 fr.	» c.
A la réserve statutaire..................	485,336	59
A la réserve spéciale.....................	100,000	»
Aux employés, pour gratifications........	60,000	»
A la caisse de prévoyance...............	20,000	»
Solde non réparti........................	1,248	48
Somme égale...........	3,306,585 fr.	07 c.

Dividende. — Ils ont été de 22 fr. par semestre et par action, soit en tout de 44 fr.

L'année dernière, 1859-1860, le dividende n'avait été que de 36 francs; celui de 1858-59 ne s'était élevé qu'à 33 francs.

La réserve statutaire, à laquelle on attribue cette année une somme de 485,336 fr. 59 c., se trouve portée aujourd'hui à 7,843,655 fr. 93 c., ce qui représente, par chacune des 80,000 actions, une plus-value de 97 fr. 50 cent.

OPÉRATIONS

DE LA CAISSE DE SERVICE DE LA BOULANGERIE

PENDANT LES ANNÉES 1859 ET 1860.

(Extrait au *Compte-rendu officiel.*)

Déclarations d'achat. — Les déclarations d'achat de farines faites à la caisse de la boulangerie, en exécution de l'article 4 du décret du 27 décembre 1853, pendant les deux années 1859 et 1860, ont présenté, dans leur ensemble, les résultats suivants, groupés d'après la nature des marchés.

Marchés en disponible :

	1859.	1860.
Farines de gruau	13,502.43	14,819.81
— blanches	707,903.97	815,225.29
— bises	12,122.58	14,558.66
— de seigle	12,276.10	12,862.50
	745,805.08	857,466.26
Marchés à livrer :		
Farines de gruau	7,474.77	2,629.75
— blanches	459,736.76	311,542.04
— bises	967.93	747.32
— de seigle	282.60	169.49
	468,462.06	315,088.60
Marchés à cuisson :		
Farines de gruau	17,082.54	22,210.99
— blanches	1,077,006.64	1,043,153.18
— bises	8,606.33	7,989.09
— de seigle	» »	» »
	1,102,695.51	1,073,353.26
TOTAL général	2,316,962.65	2,245,908.12
Marchés résiliés ou reventes faites a des négociants	90,893.85	86,980.89
	2,226,068.80	2,158,927.23

Ces derniers chiffres qui représentent les achats opérés dans tout le département de la Seine, pendant les deux an-

nées 1859 et 1860, se rapprochent beaucoup de ceux des années 1856 et 1857; 1858 avait présenté des résultats supérieurs, à cause de la reconstitution faite, pendant cette année, de l'approvisionnement de réserve.

Les marchés à cuisson sont exclus des mercuriales qui servent à déterminer le prix de revient du grain pour l'établissement de la taxe. Le nombre et l'importance de ces marchés a diminué en 1859 et 1860, comparativement aux années antérieures : les quantités de farines ainsi achetées, évaluées précédemment aux trois cinquièmes des achats de la boulangerie du département, se sont abaissées au-dessous de la moitié pendant ces années.

D'après les relevés de la caisse, le nombre des meuniers ayant vendu sur la place de Paris a été d'environ 440 pour l'année 1859 et de 450 pour 1860. Ce dernier chiffre est sensiblement le même qu'en 1858.

Parmi ces meuniers, 12 ont fourni à eux seuls le quart de la consommation totale, 70 la moitié, et 160 les trois quarts. Il reste près de 300 meuniers dont les ventes réunies n'excèdent pas le quart des farines consommées dans le département.

4 départements : Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Seine-et-Marne et Seine, ont donné plus des trois quarts de l'approvisionnement, c'est-à-dire près de 1,700,000 quintaux. 10 autres : l'Aube, l'Oise, l'Yonne, le Loiret, l'Eure, l'Aisne, la Sarthe, la Marne, la Meuse et l'Allier, y ont contribué pour des quantités variables de 10,000 à 90,000 quintaux. L'ensemble des farines envoyées par ces 14 départements dépasse 2,050,000 quintaux. L'apport des autres départements est donc sans importance (1).

Taxe du pain. — Depuis le décret du 10 octobre 1859, c'est au préfet de la Seine, et non plus au préfet de police, qu'il appartient d'établir la taxe périodique du pain, qui continue d'ailleurs à être déterminée, comme par le passé, d'après les mercuriales arrêtées tous les 15 jours; les mercuriales ont pour base les déclarations reçues à la caisse,

(1) Les départements ci-dessus indiqués sont classés suivant l'importance des quantités de farines qu'ils ont fournies à la boulangerie d[u] département de la Seine.

et vérifiées tous les 15 jours par une commission spéciale, présidée par un membre du conseil municipal.

En 1859 et 1860, la compensation active s'est exercée sans interruption, en conformité de l'article 5 du décret du 27 décembre 1853.

Pendant les 19 premières quinzaines de 1859, c'est-à-dire 9 mois et demi, le prix du kilogr. de pain a été taxé à 32 c., tandis que le prix de revient réel a varié de 26 à 29 c. La taxe des dernières quinzaines a été de 35 à 37 c. et le prix réel de 32 à 33 c.

Pendant l'année 1860, le prix réel résultant de la mercuriale a varié de 32 à 39 c.; la taxe l'a porté de 37 à 40 c. Il a été maintenu à ce dernier chiffre durant les 13 dernières quinzaines (6 mois et demi). La différence de la surtaxe au profit de la compensation a été en moyenne :

Pour 1859 de..................... 4 c. 33
Pour 1860 de..................... 4 12

Nombre des boulangers. — Le nombre des boulangers de Paris, qui était resté fixé à 601 jusqu'en 1859, a été porté à 920, par suite de l'extension des limites de la capitale. La proportion de ce nombre à la population, qui était de 1 boulanger pour 1,900 habitants avant l'annexion, a été réduite, par le fait de cette mesure, à un boulanger pour 1,650 habitants; mais des extinctions survenues en 1860 et 1861 ont réduit le nombre des fonds de boulangerie de Paris de 920 à 912.

Le tableau suivant indique, en 1859 et 1860, le nombre comparatif des boulangers de Paris et des arrondissements ruraux du département, classés d'après l'importance de leur fabrication :

	1859.			1860.		
	Paris.	Banl.	Total.	Paris.	Banl.	Total.
1re classe : Cuisson journalière de 5 sacs (1) et au-dessus....	58	30	88	69	7	76
2e classe cuisson de 4 à 5 sacs.	130	60	190	156	11	167
3e — — de 3 à 4 sacs.	268	168	436	396	38	434
4e — — de 2 à 3 sacs.	130	176	306	253	70	323
5e — — de m. de 2 sa.	15	56	71	46	47	83
	601	490	1,091	920	163	1,083

(1) *Le sac de farine pèse 157 kilog. net.*

En 1861, le nombre des boulangers des deux premières classes s'est notablement accru, et celui des deux dernières a diminué dans la même proportion.

Ce résultat, qui a fait augmenter l'importance de la cuisson journalière, est favorable à la boulangerie, dont les bénéfices s'élèvent à proportion de la fabrication.

Quantités de pains fabriqués. — Ces quantités, calculées par la caisse, à raison d'un rendement de 130 kilog. de pain par quintal de farine panifiée, se sont élevées, savoir :

	1859. Kil.	1860. Kil.
Paris : Pain de 1re qualité.......	161,938,989	253,360,793
— — 2e qualité.........	2,095,713	3,658,771
	163,944,702	257,019,564
Banlieue : Pain de 1re qualité.....	112,645,277	35,920,284
— — 2e qualité	2,366,504	1,163,788
	115,011,781	37,084,072
TOTAL pour le département....	278,956,483	294,103,636

Ces quantités de pains représentent l'emploi en farines de 2,144,374 quintaux pour 1859, ou 5,875 quintaux par jour, et de 2,262,835 quintaux 66 kil. pour 1860, ou 6,181 quintaux 25 kil. par jour.

Le pain de gruau ne figure pas dans ces quantités. L'emploi de cette farine, calculé sur le même rendement que la farine ordinaire, a donné pour 1859 : 4,644,484 kil. de pain, et pour 1860 : 4,799,134 kilog.

La moyenne des quantités de farine, y compris celles de gruau, élaborées journellement par chaque boulanger en 1860, a été, savoir :

	Kil.	Gr.		Sacs.	Kil.
A Paris de............................	593	688	ou	3	122
Dans l'arrondissement de Saint-Denis de.	565	308		3	34
Dans l'arrondissement de Sceaux........	457	151		2	143
Dans le département..................	576	797		3	105

Les quantités de pains vendus sur les marchés de Paris, *à 2 c. p. %* par kilog. au-dessous de la taxe, se sont élevées :

	1859.	1860. Paris agrandi.
Pour les boulangers de Paris...	861,757 kil.	4,033,389
— de la banlieue.	4,163,951	277,248
Ensemble.........	5,025,708	4,310,637

Indépendamment de ces apports de la boulangerie sur les marchés, la manutention de l'assistance publique a vendu à 5 c. par kilog. au-dessous de la taxe les quantités de pains ci-après :

Fournitures de pain aux troupes. Colléges municipaux et établissements particuliers..........	794,573.80	1,029,424.42
Par ventes sur les marchés.......	2,520,681 »	3,212,573 »
Total général.........	3,315,254.80	4,241,997.42

Consommation du pain. — En prenant pour base de calcul : 1° le rendement officiel de 130 kilog. de pain par quintal de farine, 2° le recensement de la population de 1856, on trouve que la consommation journalière du pain par habitant a été, savoir :

	1859. Consommation		1860. Consommation	
	en pain ordin.	y compris le gruau.	en pain ordin.	y compris le gruau.
Paris......................	399	410	468	477
Arrrondissement de St-Denis.	553	554	547	548
Arrondissement de Sceaux....	602	602	543	543
Département	453	460	478	484

Différences recouvrées. — La surtaxe perçue par la caisse, en compensation des avances précédemment faites, a donné 104 centimes en 1859, soit 4.33 en moyenne par quinzaine, et 99 centimes en 1860, soit 4.12 par quinzaine.

Elle a produit, savoir :

	1859.	1860.
Pour le pain de 1re qualité...	11,908,117.45	11,928,151.87
— 2e qualité...	177,894.14	204,558.82
Ensemble..........	12,086,011.59	12,132,710.69

Ces sommes représentent par chaque centime de surtaxe 116,211 fr. 64 c. par quinzaine de 1859, et 122,552 fr. 63 c. pour 1860.

Au 31 décembre 1858, le reste à recouvrer sur les avances précédemment faites par la caisse de service de la boulangerie s'élevait à 40,277,388 fr. 63 c. — Au 31 décembre 1860, il se trouvait réduit à 19,155,001 fr. 22 c., comme l'indique le bilan ci-après :

PASSIF.	
Avances de 435 centimes pendant 66 quinzaimes de 1853 à 1856	53,557,947.15
Intérêts des bons de la Caisse	11,534,179.41
Frais de négociation des billets des boulangers.	55,271.61
Frais de timbre des bons et insertion aux journaux	274,932.50
Intérêts des comptes courants	417,378.73
Frais d'administration	1,045,170.22
TOTAL	66,884,879.61
ACTIF.	
Recouvrement de 396 centimes pendant 108 quinzaines	47,729,878.40
Reste à recouvrer	19,155,001.22

Bons de la Caisse. — Le capital des bons émis par la Caisse s'est élevé aux sommes suivantes, en 1859 et 1860 :

	1859.	1860.
Bons à échéances de 3 à 5 mois	17,498,000	15,045,300
— 6 à 11 mois	13,939,300	14,663,100
— à 12 mois	17,758,300	10,614,800
Ensemble	49,195,600	40,323,200

Les intérêts se sont élevés en 1859 à 1,129,741 fr. 31 c., soit au taux moyen de 3 fr. 80 c. p. °/o, et en 1860 à 743,294 fr. 78 c., donnant un taux moyen de 3 fr. 38 c. p. °/o. — Le nombre des souscripteurs a été pour les deux années de 11,771 et celui des bons échus de 15,671.

Pendant la même période, la caisse a remboursé, en principal et intérêts, 169,682,588 fr. 53 c., et abaissé son émission de 39,619,700 fr. 97 c. à 21,328,948 fr. 51 c., savoir : 20,785,700 fr. en principal et 543,248 fr. 51 c. en intérêts.

Les bons émis par la caisse, depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1860, s'élèvent à 474,579,400 fr., déduction faite du montant de l'escompte prélevé par la banque de

France sur les bons qui lui ont été négociés en 1854, 1855, 1856 et 1857; les intérêts sont de 12,077,427 fr. 92 c.

Dotation et fonds d'avance. — Au 31 décembre 1860, la dotation de la caisse s'élevait à 20,007,554 fr. 18 c. en valeurs produisant un revenu annuel de 929,000 fr.

En affectant à la garantie des opérations de la caisse de la boulangerie une somme de 40 millions, la loi du 17 juillet 1856 a soumis celle-ci à l'obligation de rembourser au département de la Seine la moitié de cette allocation.

La caisse ayant remboursé, en exécution de la loi du 28 juillet 1860, une somme de	7,011,284.08
Ne restait plus devoir au département, au 31 décembre 1860 que	12,988,715.92
TOTAL égal	20,000,000.00

Situation de la Caisse au 31 décembre 1860.

PASSIF.

Dotation en vertu de la loi du 17 juillet 1856.	20,000,000 »
Avances en vertu de la loi du 17 juillet 1856...	12,988,715.92
Capital des bons en circulation	20,785,700 »
Intérêts souscrits en addition au capital des bons	Mémoire
Solde créditeur des comptes courants des meuniers	1,042,944.26
Solde créditeur des comptes courants des boulangers	1,486,110.38
Remboursement à faire à la Banque	510,800 »
TOTAL au passif	56,814,270.56

ACTIF.

Espèces en Caisse	805,384.40
Solde débiteur des comptes courants des boulangers	492,288.31
Dotation	20,007,554.28
Disponible : Rentes 3 p. °/₀	3,050,321.42
— — 4 1/2 p. °/₀	4,291,307.07
— Obligations de la ville	2,309,022.60
Placements en comptes courants	3,219,557.41
Portefeuille : Billets souscrits par les boulangers	7,266,400 »
Avances par cartes de différence	1,048,443.41
Mobilier de la Caisse	17,206 »
TOTAL de l'actif	42,507,484.90
Excédant du passif sur l'actif	14,306,785.66

ROBERT DE MASSY.

TROISIÈME PARTIE.

PAYS ÉTRANGERS.

AMÉRIQUE CENTRALE.

V. Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador.

ANHALT-BERNBOURG.

Superficie : 845 kil. c. — Population en décembre 1858, 56,031 hab., dont 26,768 dans les villes. — Cap., Bernbourg, 7,000 habitants.

Budget de 1860-1861. — Revenu : 1,235,800 thalers. — Dette : 1,790,000 thal.; actif de la Caisse d'amortissement : 878,536 thal. (valeur nominale). — Papier-monnaie : 500,000 thal.

ANHALT-DESSAU-CŒTHEN.

Superficie : 1,549 kil. c. — Popul. en décembre 1858, 119,515 hab. — Cap., Dessau, 15,000 hab.

Budget de 1861. — Revenu : 1,847,278 thalers (dont 730,175 provenant des domaines, 131,237 des contribut. directes et 862,180 des contributions indirectes.

Dette publique : 2,318,000 thal., causant une dépense annuelle de 169,000 thal.

AUTRICHE.

Superficie : 645,152 kil. c. — Popul., 35,019,058 hab. — Capitale, Vienne, 476,222 hab. (en 1857).

Voy. dans l'Annuaire précédent la population des principales villes et la division des habitants par nationalités.

Les provinces autrichiennes faisant partie de la Confédération germanique sont : l'archiduché d'Autriche, les duchés de Salzbourg, Styrie, Carinthie, Carniole, Silésie, le comté du Tyrol, le roy. de Bohême, la Moravie, le littoral (Trieste, etc.), et quelques territoires peu étendus, ensemble d'une superficie de 197,140 kil. c., avec une population de 12,813,263 hab.

FINANCES. — *Compte définitif de l'exercice 1860.*

Recettes ordinaires.

1° Impôts directs.................... flor. autr.	99,729,059
2° Impôts indirects..........................	178,036,875
3° Domaines, mines et monnaies..............	8,863,894
4° Recettes diverses..........................	11,265,918
5° Produit de la vente de propriétés............	3,693,709
TOTAL...............	301,589,455

Dépenses ordinaires.

A. 1° Maison de l'empereur, direction centrale et administration civile..................	104,467,172
2° Armée et marine..........................	134,621,680
3° Subventions et garanties d'intérêt à des entreprises industrielles	4,003,379
4° Dette publique	101,462,085
TOTAL...............	344,554,316
B. 1° Amortissement	10,504,892
2° Emploi de capital	6,593,057
TOTAL des dépenses.......	366,652,265
Déficit...............	65,062,810

Recettes extraordinaires.

1° Indemnités pour rachat de dîmes............	900,451
2° Liquidation du fonds d'amortissement	70,140,000
3° Vente de chemins de fer.................	6,727,207
4° Indemnité payée par la Sardaigne...........	21,718,950
5° Augmentation de la dette consolidée.........	67,846,004
6° — — flottante	87,233,638
TOTAL...............	176,215,395

Dépenses extraordinaires.

1° Avances faites au Lloyd....................	3,000,000
2° Avances *faites au fond* du rachat des dîmes ..	703,493
3° Indemnités diverses........................	968,434

4° Diminution de la dette consolidée	11,162,969
5° — — flottante	87,233,638
TOTAL	103,038,533
Excédant des recettes extraordinaires	73,176,862
dont il faut déduire l'excédant des dépenses ordinaires	65,062,810
Il reste ainsi	8,114,052

comme augmentation de l'encaisse métallique.

DETTE PUBLIQUE À LA FIN DE 1860.

(La rente ayant été capitalisée au taux de 5 °/ₒ en florins autrich. 1 flor. autr. = 2 fr. 50 c.)

Dette ancienne consolidée	87,317,368
— nouvelle —	1,839,767,107
— flottante —	362,285,895
— Lombard-Vénitienne	70,866,486
TOTAL général	2,360,246,856
Ajouter :	
Emprunt foncier de l'année 1861	30,000,000

D'après une publication officielle récente (mars 1862), la dette atteint actullement 2,888,000,000 florins.

Armée active : sur le pied de paix, 248,680 h.; sur le pied de guerre, 587,695 h. en plus.

Marine : 58 vapeurs de 8,846 chevaux et 456 canons; 79 voiles avec 439 canons.

Valeur des marchandises importées et exportées du port libre de Trieste pendant l'année 1860 (en fl. de 2 fr. 50).

Pays de destination ou d'origine.	Exportation.	Importation.
Turquie	11,041,541	12,282,857
Principautés danubiennes	78,800	2,080,773
Grèce	3,152,678	3,905,260
Égypte	2,418,249	3,961,731
Russie (mer Noire)	218,004	1,673,213
États de l'Église	9,948,138	2,414,965
Deux-Siciles	3,232,625	7,197,585
Iles Ioniennes	1,911,831	734,731
Malte et Gibraltar	686,728	126,146
Toscane	202,856	202,101
Sardaigne	294,513	1,174,613
France (mer Méditer.) Alger.	1,189,826	3,282,126

Espagne	63,378	188,187
Tripoli	9,110	—
Tunis	123,342	—
Maroc	4,365	—
Portugal	—	78,050
France (Océan atlantique	85,346	1,734,994
Grande-Bretagne et Irlande	4,829,223	17,369,863
Pays-Bas	1,353,556	4,466,609
Belgique	171,761	1,435,109
Villes anséatiques	414,181	459,957
Prusse	30,906	23,445
Danemark	136,771	—
Suède et Norwége	89,284	98,707
Russie (mer Baltique)	276,168	—
États-Unis	1,190,357	5,496,526
Mexique	—	49,301
Amérique espagnole	36,489	502,231
Saint-Domingue	—	887,298
Venezuela	22,276	294,551
Pérou	—	93,466
Brésil	492,471	4,190,146
Indes-Orientales	—	539,377
Sumatra	—	207,278
Intercourse avec les ports étrangers	34,710,773	77,150,896
Avec les ports autrichiens	41,877,020	19,946,271
TOTAL 1860	85,587,793	97,097,167
TOTAL 1859	81,864,740	87,320,320
Exportat. et importat. par terre	38,009,242	50,050,667
Commerce général de Trieste 1860	123,597,035	147,147,837
Commerce général de Trieste 1859	115,289,694	135,373,537

Mouvement du port de Trieste en 1860.

	Entrées.		Tonn.	Sorties.		Tonn.
Bâtim. à voiles	9,280	jaug.	465,084	9,363	jaug.	484,348
Vapeurs	963	—	252,212	959	—	251,730
TOTAL	10,243	—	717,296	10,322	—	736,078
dont sur lest à voiles	1,976	—	56,229	2,310	—	93,860
dont sur lest à vapeur	36	—	6,916	25	—	5,836
Sous pavillon autrichien à voiles	7,553	—	274,329	7,570	—	275,861
Sous pavillon autrichien à vapeur	918	—	221,646	913	—	219,539

Mouvement général des ports pendant l'année 1859.

Les entrées dans tous les ports de l'Autriche se sont élevées à............. 62,285 navires jaugeant 2,157,312 tonnes.
Les sorties à .... 65,597 — 2,155,021 —

Effectif de la marine marchande au commencement de l'année 1860.

	Bâtim.	Tonnes.	Équip.
Bâtiments à voiles, long cours.....	606	228,800	6,742 h.
— cabotage.......	2,669	76,389	9,651
Barques de pêcheurs, alléges, etc..	6,369	22,630	16,570
Vapeurs (11,570 chevaux).........	59	21,388	1,701
TOTAL.......	9,703	349,207	34,664

Ce nombre se répartit entre les différents pays de l'Autriche de la manière suivante :

	Navires.	Tonnes.	Équip.
Goertz, Trieste, Istrie	2,529	277,842	14,847 h.
Royaume Lombard Vénitien	1,329	34,408	5,608
Croatie	307	3,359	773
Frontières militaires	157	2,437	539
Dalmatie.........................	508	31,129	12,897

Nous extrayons du Statistisches Handbuchlein für die œsterreichische Monarchie (1) les renseignements suivants :

Productions agricoles.

Froment. ...	18,584,000 m. (2)	Pomme de terre	119,502,000 m. (2)
Méteil......	15,000,000	Betteraves ..	18,500,700 q. (3)
Seigle......	64,518,000	Chanvre et lin........	2,688,000
Orge........	49,948,000	Huile d'olive	101,000
Avoine	99,544,000	Tabac.......	1,120,000
Maïs........	43,076,000	Vin	33,268,000 e. (4)
Millet, sarrazin	9,731,000	Bois	29,502,000 k. (5)
Riz.........	516,000 q. (3)	Laine.......	672,000 q.

(1) Manuel statistique de l'empire d'Autriche, publié sous la direction de M. le baron de Czœrnig, directeur de la Statistique administrative, en Autriche. Ce petit ouvrage renferme un résumé très-précieux des diverses statistiques recueillies jusqu'à ce jour dans le grand empire de l'Est.

(2) Le metzen = 61 litres 50.

(3) Le quintal = 50 kil.

(4) *L'eimer* = 58 litres 02.

(5) *Le klafter* = 3 stères 41.

Animaux domestiques.

Chevaux.....	3,460,399 têt.	Bêtes à laine.	16,964,236 t. (1)
Anes et mulets	112,063	Chèvres.....	1,517,825
Bêtes à cornes	14,257,116	Porcs........	8,151,608

BADE.

Superficie : 15,284 kil. — Population, 1,335,952 hab. — Capitale, Carlsruhe, 25,562 h. — Manheim, 26,916 h.

FINANCES.

Budget de 1860 et 1861.

	Pour chaque année.	Pour les deux années.
Recettes ordinaires...............fl.	16,884,941	33,869,882
Frais d'administration...............	5,703,544	11,407,088
Recettes nettes.....	11,181,397	22,362,794
Dépenses ordinaires..........................		21,194,988
Excédant des recettes.....		1,167,806
Versement de la caisse d'amortissement.........		371,872
Dépenses extraordinaires.......................		1,539,678

Dans ces chiffres ne sont pas compris ceux des budgets spéciaux des administrations suivantes (budgets biennaux).

	Recettes. pour les deux années.	Dépenses pour les deux années.
Administration des postes........fl.	2,798,622	2,081,036
Direction des chemins de fer	10,859,338	6,608,928
Administration de la construction des chemins de fer	—	18,873,241

Dette publique au 1er janvier 1861.

Dette générale :		
Le passif s'élève à...........................fl.		40,504,169
Dont ne portant pas d'intérêts :		
Fonds des domaines	12,000,000	15,878,761
Papier monnaie....................	3,000,000	
Autres sommes ne portant pas d'intérets	878,761	
Reste, dette portant intérêt.........		24,625,408

(1) Non compris les agneaux.

L'actif s'élève à		9,841,971
Dette des chemins de fer :		
Le total du passif s'élève à		55,780,202
Dont ne portant pas d'intérêts ..	3,262,559	
L'actif s'élève à		4,355,156
Montant net de la dette des chemins de fer		54,425,146

Le budget de 1862 présenté à la seconde chambre du grand-duché de Bade, en décembre 1861, s'élève à la somme totale de 10,846,339 florins. Les recettes pour 1862 et 1863 sont évaluées à 11,575,459 florins; les dépenses pour 1862 à 10,846,339 florins, et pour 1863 à 10,812,142 florins seulement, de manière à produire deux excédants successifs sur les recettes, l'un de 729,120 florins, et l'autre de 763,317 florins.

BAVIÈRE.

Superficie : 76,175 kil. c. — Population, 4,615,748 hab. — Cap., Munich, 137,095 hab.

FINANCES.

PROJET DE BUDGET ANNUEL POUR LA 8e PÉRIODE FINANCIÈRE (1861—1867).

Recettes.

Contributions directes :		
Impôt foncier	4,806,725	florins.
Impôt sur les maisons	697,412	—
Impôt sur l'industrie	1,141,110	—
Impôt sur le capital	506,307	—
Impôt sur les revenus	225,916	—
Impôts supplément. (Droits addit.)	1,814,497	—
Contributions indirectes :		
Taxes	3,995,785	—
Timbre	1,200,000	—
Malt	6,200,000	—
Douanes	6,108,451	—
Régies et établissements de l'État :		
Salines	2,730,000	—
Mines	200,000	—

Chemins de fer	5,003,256	florins.
Postes	524,490	—
Bateaux à vapeur sur le Danube	25,149	—
Canal de Louis	26,133	—
Journal officiel	11,597	—
Loterie	2,150,000	—
Télégraphes	15,224	—
Banque de Nuremberg	120,000	—
Autres	24,562	—
Domaines :		
Forêts, etc	4,500,000	—
Culture et établissements industr.	263,157	—
Intérêts des capitaux de l'État	1,000	—
Contributions particulières	27,545	—
Autres recettes	271,193	—
TOTAL des recettes de l'État	46,658,523	florins.
De plus les reliquats des années précéd.	200,000	—
	46,858,523	florins.

Dépenses.

Dette publique	12,988,956	florins.
Liste civile	2,995,604	—
Conseil d'Etat	73,705	—
Diète	59,000	—
Ministère des affaires étrangères	488,000	—
— de la justice	1,899,000	—
— de l'intérieur	1,019,000	—
— des cultes	94,133	—
Cours de justice	1,749,734	—
Ministère du commerce et travaux publics	238,733	—
Min. des finances	840,000	—
Instruction publique	1,112,549	—
Culte catholique	1,240,522	—
Culte protestant	430,773	—
Santé	276,000	—
Sûreté publique	1,440,000	—
Arts et industrie	374,000	—
Ponts et chaussées	3,000,000	—
Subventions pour les communes	95,481	—
Cadastre	290,000	—
Monnaie	11,328	—
Subventions accordées aux arrondissements (instruction primaire)	337,612	—

Armée active (1)	10,073,000	—
Gendarmerie	962,800	—
Bureau topographique	50,000	—
Fonds des invalides, etc.	920,000	—
Pensions	700,000	—
Forteresses	122,200	—
Agriculture	860,000	—
Pensions pour les veuves et les orphelins	630,000	—
Fonds de réserve	1,130,207	—
Intérêts garantis aux chemins de fer.	350,000	—
Augmentations de traitements	200,000	—
TOTAL des dépenses de l'état	46,658,525	

Dette au 30 juin 1859.

Ancienne dette	100,729,703	florins.
Nouvelle dette (y compris l'emprunt militaire de 1855)	22,550,977	—
Dette des chemins de fer	90,913,134	—
Rachat des rentes foncières	102,299,550	—
TOTAL	316,493,364	florins.

Armée. — Infanterie, 77,000 h., et avec la réserve 142,000 h.—Cavalerie, 10,000; avec la réserve, 21,860 h. — Artillerie, 14,000 h.; avec la réserve, 25,500 h. — Génie, 2,600 h. — La landwehr compte en outre 56,000 h.

Les renseignements suivants sont extraits des Beitraege zur Statistik des Kœnigreichs Baiern :

Mouvement de la population de 1852 *à* 1857.

	Total des naissances	Enfants naturels.	Mariages.	Décès.
1851....	155,477	32,930	28,324	131,907
1853....	149,990	30,661	27,370	143,963
1854....	154,476	32,734	26,939	136,509
1855....	142,560	28,252	27,649	128,687
1856....	154,197	32,599	27,937	126,349
1857....	160,298	36,292	28,820	133,707

(1) Les dépenses annuelles ordinaires pour l'organisation militaire s'élèvent à 12 millions de florins. Le crédit demandé le 1er juin 1861, par le *ministre de la guerre*, pour des besoins extraordinaires pendant les années *1861—1863 est de 13,565,700* florins.

Nombre des sourds-muets (1858), 2,644 (dont 1,426 masc.) appartenant à 2,361 familles. Sur ce nombre, les époux n'avaient pas été parents dans 2,223 familles; dans 12, ils étaient parents au 2e degré (cousins germains); dans 33, au 3e degré; dans 15, au 4e degré, et dans les autres à des degrés plus éloignés.

Nombre des aveugles, 2,362 (dont 1,207 masc.) dont 28 issus de mariages consanguins, 2,036 de pères et mères non apparentés et 298 sur lesquels on n'a pu obtenir de renseignements authentiques.

Nombre des aliénés, 3,537 (dont 1,832 masc.)

Nombre des suicides dans les cinq années suivantes :

1852.........	Nombre.	340 (1 sur 13,296).
1853.........	—	333 (1 sur 13,692).
1854.........	—	421 (1 sur 10,830).
1855.........	—	418 (1 sur 10,177).
1856.........	—	428 (1 sur 10,611).

BELGIQUE.

Superficie, 29,456 kil. c. — Population au au 1er janvier 1861, 4,731,957 hab. — Cap, Bruxelles, 174,829 hab. Les huit communes suburbaines comptaient 99,119 hab.

Population de Gand, 114,901 hab., d'Anvers, 108,975, de Liége, 94,657 h.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1860.

Enfants.		Enfants nés vivants.	Morts-nés.
Légitimes.	Garçons.....................	69,407	3,631
	Filles.......................	65,089	2,682
Naturels ..	Garçons.....................	5,261	364
	Filles.......................	5,211	301
	Totaux............	144,668	6,978

Enfants.		Enfants morts avant l'accouchem.	pendant l'accouchem.	après l'accouche.
Légitimes.	Sexe masculin .	2,152	635	844
	Sexes féminin..	1,604	443	635
Naturels ..	Sexe masculin..	240	58	66
	Sexe féminin...	195	56	50
	Totaux.......	4,191	1,192	1,595

Les jumeaux compris dans les naissances ont été, en 1860, de 3,091, savoir : 2,854 légitimes, 1,438 garçons et 115 filles. Les naissances triples ont été de 18, 23 garçons et 31 filles; il y a eu dans la province de Hainaut une naissance quintuple (2 masculins et 3 féminins mort-nés).

Décès. En voici les chiffres, les décédés étant classés d'après leur état civil :

Enfants et adultes non mariés, sexe masculin.	27,983
Id., sexe féminin	25,262
Mariés	12,742
Mariées	11,249
Veufs	6,255
Veuves	9,380
TOTAL	92,871

Et sous le rapport des âges :

De 21 ans et au-dessous	1,436	5,313
» 21 à 25 ans accomplis	7,382	9,690
» 26 à 30 —	10,736	9,073
» 31 à 35 —	6,827	5,216
» 36 à 40 —	3,955	2,815
» 41 à 45 —	2,072	1,574
» 46 à 50 —	1,236	815
» 51 à 55 —	682	351
» 56 à 60 —	461	165
» 61 à 65 —	215	73
» 66 à 70 —	76	21
» 71 à 75 —	27	6
» 76 à 80 —	8	»
» 81 ans et au delà	1	»

Mariages. Entre garçons et filles	28,968
Id. garçons et veuves	1,675
Id. veufs et filles	3,422
Id. veufs et veuves	1,047
TOTAL	35,112

Divorces.—Le nombre des divorces, en 1860, a été de 55, savoir :

Province de Brabant, 27; de Liége, 14; de Flandre orientale, 4; de Hainaut, 4; de Flandre occidentale, 2; de *Namur, 2;* d'Anvers, 1; et de Luxembourg, 1.

Résumé. — Voici les rapports que présentent les principaux éléments de la population du royaume pendant l'année 1860 : 32.7 habitants pour une naissance ; 50.9 pour un décès ; 135 habitants pour un mariage ; 20.7 naissances pour un mort-né ; 1.06 naissance masculine pour une naissance féminine ; 1 décès pour 1.56 naissance ; 1 naissance illégitime sur 8.2 naissances dans les villes et sur 18.4 dans les campagnes, 3.8 naissances légitimes pour 1 mariage. (*Moniteur belge.*)

Population de Bruxelles. — Au 31 décembre 1860, la population de la capitale du royaume s'élevait à 174,829 habitants ; en 1859, elle n'était que de 169,640.

Le nombre des naissances masculines a été, en 1860, de 2,905 et celui des naissances féminines de 2,758 ; ensemble 5,663 naissances. Le nombre de décès masculins, de 2,164 et de décès féminins de 2,104, ensemble 4,268. Excédant des naissances sur les décès, 1,395. Il y a eu 1,602 mariages, et 11 divorces.

La population des huit communes limitrophes s'élevait, au 31 décembre 1860, à 99,119 habitants. L'agglomération bruxelloise était donc alors de 273,948 habitants, présentant une différence en plus de 10,467 sur l'année antérieure.

FINANCES. — BUDGET DE L'ÉTAT.

Recettes.

	1861.	1862.
Contribution foncière (principal et additionnel)	18,886,290	18,886,290
Contribution personnelle (principal et additionnel)	10,340,000	10,505,000
Droits de patentes (principal et additionnel)	3,960,000	4,015,000
Redevances sur les mines	354,400	514,700
Droit de débit des boissons alcooliques	1,150,000	1,200,000
Droit de débit des tabacs	185,000	200,000
— de douanes	14,705,000	14,375,000
— d'accises	24,790,000	25,355,000
— de marque des matières d'or et d'argent	225,000	240,000
Recettes diverses	195,000	205,000

Droits d'enregistrement..........	13,300,000	13,300,000
— de greffe..................	250,000	250,000
— d'hypothèque..............	2,400,000	2,425,000
— de successions............	8,825,000	8,700,000
— de mutation en ligne directe.	1,650,000	1,550,000
— dus par les époux survivants.	150,000	150,000
— de timbre.................	3,650,000	3,650,000
— de naturalisation............	5,000	5,000
Produit des amendes.............	290,000	290,000
Droits de péages sur les rivières et canaux........................	2,800,000	2,850,000
Droits de barrières sur les routes de l'État......................	1,600,000	1,630,000
Postes..........................	2,840,000	2,960,000
Marine (bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres)..............	110,000	110,000
Chemins de fer..................	27,500,000	29,000,000
Télégraphes électriques..........	500,000	550,000
Autres revenus..................	6,042,500	8,587,500
Produit des ventes des biens domaniaux........................	400,000	400,000
Remboursements................	1,726,000	1,711,000
TOTAUX...........	149,029,190	153,614,490

Dépenses (non-compris les crédits supplémentaires).

	1861.	1862.
Dette publique...............	40,616,724.47	40,422,010 »
Dotations....................	4,088,342.75	4,201,390.25
Ministère de la justice........	13,195,347 »	13,280,117 »
— des affaires étrangères et de la marine.	2,602,931.18	2,815,902.67
— de l'intérieur.......	8,932,568.31	9,424,880.31
— des travaux publics.	25,346,912 »	25,754,609 »
— de la guerre........	32,252,630 »	33,292,131.25
— des finances........	11,691,175 »	12,775,050 »
Remboursements et non-valeurs.....................	2,678,000 »	2,606,200 »

DETTE. — *Situation au 1er mai 1861.*

ANNÉES.	TAUX d'émission	ORIGINE.	CAPITAL primitif.	INTÉRÊTS.	RESTE à amortir.
		Part de la dette des Pays-Bas........	16,931,200 220,405,632	5 % 2 1/2	16,931,200 220,405,632
1836	92	Canaux, chemins de fer et routes..	30,000,000	4	16,016,000
1838	73 1/2	Chemins de fer... Indemnités pour événements de guerre..........	50,850,800 7,624,000	3	30,775,333
1842	pair..	Rente de 300,000 à la ville de Bruxelles...........	6,000,000	5	6,000,000
1844	pair..	Conversion du 5 % 1832 et de bons du trésor.......	95,442,832	4 1/2	71,767,682
		Remboursement à la Hollande d'un capital nominal de 169,312,000 fr. à 2 1/2 %......	84,656,000	4 1/2	74,575,500
1852	pair..	Conversion des emprunts à 5 % de 1840, 1842 et 1848 et de bons du trésor.............	157,615,300	4 1/2	150,433,700
1857	pair.	Conversion de l'emprunt à 5 % de 1852 et émission d'un emprunt de 45 millions de fr. pour travaux publics...........	69,382,000	4 1/3	68,879,000
			738,607,764		655,486,047

Amortissement effectué du 1er mai 1860 au 30 avril 1861 : 6,804,100 francs.

Armée (Budget de 1862). 40,115 hommes et 8,760 chevaux.

COMMERCE EN 1860.

Importations en Belgique pendant l'année 1860 (commerce spécial).

Bestiaux. Bêtes bovines, veaux exceptés...têtes.		46,948
—	Moutons et Agneaux..............—..	86,174

Beurre frais et salé....................kilogr.	892,096
Bois de construction de chêne et de noyer. m. c..	25,004
— autres, non sciés................—..	74,624
— sciés.............................—..	72,436
Café.................................kilogr.	18,868,402
Charbons de terre...................tonneaux.	97,009
Coton en laine.........................kilogr.	15,418,286
Fer, fontes brutes et vieux fer.............—..	748,957
Fer battu étiré ou laminé..................—..	42,536
— fil de fer...........................—..	456,546
— rails...............................—..	3,115
— tôles...............................—..	7,072
— autre, (fer en barres, verges, carillons, fer à cercles, etc.)..............—..	899,910
— réunion des cinq articles précédents.—..	1,409,179
Filaments végétaux, lin brut et peigné......—..	9,757,630
Fils de laine...............................—..	575,052
Graines oléagineuses.......................—..	68,371,084
— de lin à semer.......................—..	2,363,485
Grains, froment, épeautre, méteil. ......kilogr.	109,012,306
— seigle..............................—..	58,007,701
— avoine.............................—..	11,122,028
— sarrasin...........................—..	1,359,128
— maïs...............................—..	92,986
— orge, escourgeon et drèche..........—..	53,605,275
— pois, lentilles, fèves, et vesces.....—..	3,319,398
— farines............................—..	16,409,189
Habillements neufs et modes............francs.	1,442,578
Laines en masse......................kilogr.	13,930,515
Livres brochés en feuilles et reliés.........—..	351,913
Mercerie..................................francs.	5,154,183
OEufs de volaille.......................pièces.	1,512,892
Peaux brutes...........................kilogr.	19,830,995
Poissons, harangs de toute espèce..........—..	2,706,190
— morue en saumure.............tonnes.	424
— plies séchées..................kilogr.	1,119,794
— Stockfisch.........................—..	1,116,888
— de mer frais.....................—..	596,397
Pommes de terre......................hectol.	84,751
Riz pelé et en paille....................kilogr.	27,364,140
Sel brut ....—..	40,478,482
Sucres bruts, par pays de production.......—..	20,520,271
Tabacs non fabr. en feuilles ou en rouleaux.—..	6,971,295
— fabriqués, cigares...............—..	26,120
Tissus de coton, toiles et étoffes (autres qu'à *pantalons*, coutils et nankins).........kil..	333,453

Tissus de laine, draps, casimirs et tissus simil. —.	71,396
— de laine, coatings, calmouks, alpagas, duffels, frises, serges, couvertures..... kil.	71,396
— de laine, mousseline-laine, mérinos, napolitaine et autres tissus légers........ kil.	411,375
— de soie (non compris les rubans)...... —.	56,655
— tulles et dentelles de coton .... fr.	553,870
— Tulles et dentelles de soie et de lin ... —.	713,566
Verreries, glaces à miroirs étam. et non étam. —.	62,760
Viandes de toute espèce .... kil.	376,855
Vins .... —.	146,679

Exportations de Belgique pendant l'année 1860 (Commerce spécial).

Armes portatives .... fr.	12,091,793
Bestiaux. Bêtes bovines, veaux exceptés... têtes.	25,274
— Cochons .... —.	141,197
Beurre frais et salé .... kil.	4,984,132
Boissons distill. avec déch. de l'accise. hect. 100°.	13,993
Charbons de terre.................... tonneaux	3,453,737
Chevaux et poulains .... têtes	12,909
Écorces à tan .... kil.	11,577,533
Fer. Fontes brutes et vieux fers .... —.	22,080,068
— Fonte ouvrée.......................... —.	4,526,679
Fer battu étiré ou laminé, clous............ —.	13,539,437
— Fil de fer .... —.	810,562
— Rails................................ —.	40,250,665
— Tôles .... —.	4,716,618
— autre (fer en barres, verges, carillons, fer à cercles, etc.).................. kil.	17,089,284
— Réunion des cinq articles précédents.. —.	76,406,566
— Ouvrages de fer battu................ —.	1,983,264
Filaments végétaux. Étoupes brutes et peign. —.	807,100
— Lin brut et peigné.................. —.	16,919,415
Fils de laine .... —.	1,655,692
— de lin simples et retors .... —.	3,196,420
Graines oléagineuses..................... —.	1,528,448
Grains. Froment, épeautre, méteil.......... kil.	2,293,837
— Seigle .... —.	1,800,725
— Avoine .... —.	1,472,066
— Sarrasin .... —.	385,066
— Orge, Escourgeon et drèche .... —.	1,267,918
— Pois, lentilles, fèves, féverolles et vesces —.	2,521,441
— Farines .... —.	1,566,865
Laines en masse, d'origine belge seulement . —.	2,740,643
Livres brochés, en *feuilles* ou reliés .... —.	295,034

Machines et mécaniques	—	10,425,656
Œufs de volaille	pièces	16,558,898
Peaux brutes	kilog.	13,831,095
Pommes de terre	hectol.	162,615
Sel raffiné avec décharge de l'accise	kilog.	161,502
Sirops de raffinage avec décharge de l'accise	—	1,495,280
Sucres raffinés avec décharge de l'accise	—	20,597,544
Tabacs fabriqués, cigares	—	168,507
Tissus de coton non compris les nankins	—	3,005,559
— de laine, draps, casimirs et étoffes simil.	—	1,770,474
— autres que les draps	—	193,744
— de lin et de chanv., toile et linge de table	—	4,100,384
— tulles et dentelles de [illegible]	fr.	1,353,301
— tulles et dentelles [illegible] e lin	—	2,419,293
Verreries. Glaces à mir[illegible] ion étam.	—	1,599,778
— cristallerie unie o[illegible]	kilog.	509,613
— cristallerie taillée[illegible]	—	1,528,275
— Verres à vitres	—	29,784,492
Viandes de toute espèce	—	1,894,660
Zinc brut	—	16,778,421
— laminé	—	9,024,691

Effectif maritime. — Au 31 décembre 1860, la marine marchande belge se composait de 120 bâtiments jaugeant ensemble 36,522 tonneaux, et de 250 bateaux de pêche, ou embarcations de petite dimension, dont la capacité collective n'est pas indiquée.

La flotte des navires de haute mer se partageait ainsi :

43 trois-mâts	jaugeant	17,725	tonneaux,	soit en moyenne	436
35 bricks	—	7,149	—	—	204
28 goëlettes	—	4,208	—	—	150
10 vapeurs	—	7,522	—	—	152
4 cutters, etc.	—	307	—	—	77

Sur les 43 trois-mâts, 26 étaient d'au moins 500 tonneaux. La plupart des autres navires étaient de 100 et 200 tonneaux ; 45 étaient de construction étrangère, principalement américaine, danoise ou russe ; 73 appartenaient au port d'Anvers, 28 à celui d'Ostende.

Port d'Anvers.

Navigation en 1860.

Entrées	2,554	navires	jaugeant	531,534 tonneaux.
Sorties	2,708	—	—	552,839
	5,262	—	—	1,084,373 tonneaux.

Intercourse par pays.

Grande-Bretagne	1,946 navires.	120,727 tonneaux.
Russie	390	89,858
Prusse	480	84,313
États-Unis	107	76,533
Suède et Norwége....	362	58,874
Espagne.............	410	40,904
Pérou...............	32	39,934
Villes Anséatiques ...	179	35,029
La Plata.............	125	27,529
Danemark	223	21,199
France	189	20,090

Ostende.

Mouvement commercial en 1860.

Commerce. — La valeur des marchandises importées à Ostende s'est élevée en 1860, à la somme de 10,496,202 fr. Elle était, en 1859, de 11,060,992 fr., soit en moins pour 1860 une somme de 565,790 fr. Cette diminution porte surtout sur les graines oléagineuses et les harengs. Il y a, au contraire, augmentation sur les charbons de terre, sel brut, vins, etc.

Navigation. — En 1860, 827 navires, jaugeant ensemble 82,032 tonneaux, sont entrés dans le port d'Ostende. Sur ce nombre, 289 étaient belges, 460 anglais, 6 français, 17 norwégiens, 1 russe, 6 prussiens, et 2 appartenaient aux villes anséatiques.

En 1860, 884 navires jaugeant 88,507 tonneaux sont sortis d'Ostende; sur ce nombre, 365 étaient belges, 498 anglais, 17 norwégiens, 2 russes, 1 portugais, 1 sarde.

L'entrée et la sortie réunies pour 1860 forment un total de 1,722 navires et de 170,539 tonneaux de jauge; en 1859, ces chiffres étaient de 1,851 navires jaugeant 159,621 tonneaux. La différence en plus pour 1860 est donc de 60 navires et de 10,908 tonneaux.

BOLIVIE.

Superficie, 801,540 kil. carrés. — Popul. en 1858, 1,742,352, *non compris* 245,000 Indiens. — Capitale, Chu-

quisaca, 19,200 h. Autres villes : La Paz, 76,000 h., Cochabamba, 40.000 hab.. Potosi, 22,000 hab. (Pétermann).

Finances. — Recettes, environ 2,000,000 de piastres. Dette, 100,000 piastres.

Importation. — 7,000,000 de francs.

Armée. — 1,500 h.

BRÊME.

Superficie, 251 kil. c. — Popul. en 1855, 88,856 hab., dont 60,087 dans la ville de Brême.

Finances.— Budget de 1861. — Recette, 1,397,372 fr.; dépenses ; 1,616,081 thalers d'or.

Commerce de Brême.

Dans la dernière période décennale, l'importance commerciale de Brême a doublé, ainsi que le constate le rapprochement suivant :

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
	quintaux.	fr.	quintaux.	fr.
1850	7,050,369	151,885,426	3,515,994	134,528,780
1859	11,783,651	282,347,561	6,707,942	267,678,563

Dans l'ensemble des valeurs de 1859, le commerce maritime de Brême a figuré pour 41,944,235 thalers ou 171,971,000 fr. à l'importation et pour 30,544,226 thalers ou 125,231,000 fr. à l'exportation ; ce qui fait un total de 297,202,000 fr. Les opérations par terre comptent donc pour environ 249 millions : c'est-à-dire que Brême reçoit ou expédie à l'intérieur près de la moitié des marchandises qui constituent son mouvement général.

Voici les pays qui figurent pour les plus fortes parts dans la réparation de ces chiffres :

	A l'importation.	A l'exportation.
États-Unis.........	15,965,632 thalers.	15,474,061 thalers.
Brésil.............	2,470,217	173,633
Cuba...............	2,019,514	459,569
Nouvelle-Grenade...	1,732,852	132,356
Inde anglaise......	2,543,765	3,465
Indes hollandaises..	669,012	7,832
Grande-Bretagne...	8,966,582	1,462,986
Russie............	899,681	1,618,134

Prusse		622,903	1,067,817
France		594,263	54,915
Oldenbourg		547,566	1,781,049
Hambourg		474,631	947,721
Hanovre		418,524	974,885
Suède		494,554	760,192
Hollande		277,713	500,128
Provenances et destinations	d'Europe	40,769,684	46,262,859
	d'Asie	3,253,490	15,607
	d'Afrique	125,402	129,787
	d'Amérique	24,414,976	17,753,489
	d'Australie	304,707	150,403

L'ensemble du commerce de Brême avec le Zollverein, y compris le mouvement par terre et par le Weser, accuse en 1859, 25,323,508 thalers à l'importation et 31,594,986 thalers à l'exportation. Il résulte de ces chiffres que malgré la diminution constatée en 1859 dans les recettes du Zollverein, il y a eu accroissement dans son commerce avec Brême, tant à l'importation qu'à l'exportation.

Le commerce de Brême avec les États-Unis s'est ainsi réparti entre les principaux ports américains :

	A l'importation.	A l'exportation.
New-York	3,622,497 thalers.	12,699,548 thalers.
Nouvelle-Orléans	7,258,498	460,305
Baltimore	1,268,471	1,200,587
Charleston	986,960	»
Philadelphie	»	826,124
Savannah	720,420	»

Les trois principaux articles du commerce brémois avec l'Union américaine sont le *tabac*, le *coton* et le *riz*. L'importation s'en est élevée, dans les années 1858 et 1859, de 40 à 60 millions de livres pour le coton; de 43 à 62 pour le tabac, et de 53 à 58 pour le riz. En 1850, Brême n'importait encore que 4,969,200 livres de coton.

La valeur du coton importé atteignait en 1859 45 millions de francs; celle du tabac, 41 millions de francs.

Navigation.— Le mouvement général de Brême, en 1859, s'est ainsi composé :

	A l'entrée.	Tonneaux.
Navires chargés	2,297 jaugeant	525,162
— sur lest	501	40,086
Totaux	2,798	565,248

	À la sortie.		Tonneaux.
Navires chargés.........	2,264	jaugeant	379,586
— sur lest.........	836		209,506
Totaux......	3,100		579,092
Ensemble........	5,898		1,144,340

BRÉSIL.

Superficie, 7,137,000 kil. c.— Popul. 7,677,000 hab.— Capitale, Rio-Janeiro, 296, 136 hab.

Finances.—Budget de 1861-62.—Dépenses: 51,313,939 milreis; recettes; 49,659,651; déficit, 1,654,280

Dette extérieure au 31 décembre 1859, 5.005,600 l. st. et dette intérieure fondée en décembre 1859, 57,75,7000 milreis.

La dette intérieure se divise ainsi d'après les propriétaires :

Brésiliens................	35,344,000 milreis.
Sujets anglais............	6,819,400
Sujets d'autres pays.....	3,281,800
Établissements intérieurs.	11,648,000
Propriétaires divers......	663,800
	57,757,000

Armée. — 22,500 h.

Navigation en 1858—1859.

Pavillons.	Entrée.		Sortie.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Brésiliens.........	416	27,958	217	32,763
Étrangers.........	2,720	928,581	2,562	924,396
Total.....	3,136	956,339	2,779	957,059
Cabotage.........	3,121	493,297	3,060	477,567

Commerce 1858-59.

Pays de destination.	
Russie................Milreis.	254,874
Suède et Norwége............	896,649
Danemark et possessions......	688,022
Pays-Bas.....................	79-614
Villes anséatiques.............	3,320,314
Grande-Bretagne et possessions.	38,955,309

France et possessions.........	9,972,051
Espagne et possessions........	889,425
Portugal et possessions........	4,400,097
Belgique.....................	284,948
Autriche.....................	469,598
Sardaigne....................	994,948
Turquie......................	447,964
Ports de la Méditerranée.......	300,114
Ports de la Baltique...........	51,493
Ports de l'Afrique............	567,333
États-Unis....................	37,489,415
Chili.........................	1,015,449
État de la Plata..............	5,516,810
Pour approvisionnements......	186,788
TOTAL.........	106,782,223

BRUNSWICK.

Superficie, 3,618 kil. c.— Popul., 274,069 hab.— Cap. Brunswick, 38,397 hab.

Finances.— Exercice 1859-1860.— Revenus, 4,693,000 thalers; Dette (1860), 11,251,219 thal., dont 7,059,400 pour la construction de chemins de fer.

Armée. — Pied de paix, 2,476 h.; pied de guerre, 4,857 h.

CHILI.

Superficie, 362,340 kil. c.— Popul. (1857), 1,558,319 habitants. — Capitale, Santiago, 80,000 hab.

FINANCES EN 1858 ET 1859. (Piastres.)

	1858	1859
Douanes..............	3,484,618	3,950,563
Espèces monopolisées..	983,826	932,485
Contribution territoriale.	526,914	526,898
Cadastre..............	99,830	99,884
Droits de ventes.......	247,413	236,730
Impositions sur capitaux.	16,326	5,586
Patentes..............	75,694	68,622
Papier timbré.........	97,011	80,285
Hôtel des monnaies....	33,382	16,970
Courriers............	99,083	103,192

Péage	74,927	62,326
Revenus éventuels	222,771	125,624
Chemins de fer	»	25,000
TOTAUX	5,961,774	6,264,165
Soit, en francs	32,194,000	31,827,000

Dépenses ... piastres.	8,162,557
Déficit ... —...	1,898,392

Armée, 3,250 h.; garde nationale, 35,600.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1859.

	piastres.	fr.
Importation pour la consommation du pays	18,396,000	99,338,000
Exportation des produits indigènes et nationalisés	19,559,000	105,618,000
TOTAUX	37,955,000	204,956,000

Les marchandises que les valeurs de l'importation de 1859 représentent se divisent, dans les tableaux du gouvernement du Chili, en trois catégories, savoir :

Articles entrés en franchise.	4,836,000 piast.	26,115,000 fr.
— monopolisés par le gouvernement...	451,000	2,435,000
— soumis aux droits de douane......	13,109,000	70,788,000
TOTAUX	18,396,000	99,338,000

Quant à l'exportation, elle se décompose ainsi :

Produits indigènes	18,394,000 piast.	99,327,000 fr.
— nationalisés	1,165,000	6,291,000
TOTAUX	19,559,000	105,618,000

RÉSULTATS COMPARÉS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU CHILI PENDANT LA PÉRIODE 1852 A 1859

I. — IMPORTATIONS DU CHILI.

Répartition des valeurs.

Années.	Importation.		Exportation.
1852	15,347,332	piast.	14,087,556
1853	11,553,696	—	12,138,779
1854	17,428,299	—	14,627,156
1855	18,433,287	—	19,180,589

1856........	19,804,041	—	18,159,522
1857........	20,196,292	—	19,778,150
1858........	18,186,292	—	18,335,442
1859........	18,395,654	—	19,559,254

II. — COMMERCE DE TRANSIT DE 1850 A 1859. (Valeurs en piast.)

Années.	Par mer.	Par les Cord.	Totaux.
1850......	13,038,656	»	13,038,656
1851......	8,729,788	227,502	8,957,290
1852......	9,246,421	521,746	9,768,167
1853......	5,753,839	526,890	6,280,729
1854......	4,746,538	713,401	5,459,939
1855......	5,837,912	1,122,582	6,960,494
1856......	3,842,174	958,369	4,800,543
1857......	4,850,133	1,039,987	5,890,120
1858......	4,768,921	1,049,968	5,818,889
1859......	3,433,568	1,104,545	4,538,113

Les tissus de toute sorte entrent pour un cinquième environ dans le total de 1859.

NAVIGATION.

Effectif de la marine marchande du Chili, de 1848 à 1860.

En 1848.......	105	Navires.	12,628	Tonneaux
— 1849.......	119	—	20,083	—
— 1850.......	157	—	27,603	—
— 1851.......	182	—	34,519	—
— 1852.......	215	—	41,507	—
— 1853.......	217	—	47,732	—
— 1854.......	222	—	49,553	—
— 1855.......	257	—	59,000	—
— 1856.......	265	—	62,006	—
— 1857.......	267	—	62,659	—
— 1858.......	267	—	62,210	—
— 1859.......	268	—	58,877	—
— 1860.......	266	—	60,434	—

La navigation de cabotage seulement présente la répartition suivante :

Pendant les années	1853.....	109	Navires.	20,247	Tonneaux.
—	1854.....	115	—	21,116	—
—	1855.....	153	—	29,694	—
—	1856.....	116	—	35,078	—
—	1857.....	180	—	67,986	—

Pendant les années	1858.....	196	—	40,402	—
—	1859.....	195	—	40,268	—
—	1860.....	187	—	38,137	—

Mouvement maritime de 1844 à 1859.

ENTRÉE ET SORTIE RÉUNIES.

Années.	NAVIRES étrangers.	NAVIRES nationaux.	TOTAL.
1844.............	1,557	1,407	2,964
1845.............	1,447	1,435	2,882
1846.............	1,543	1,509	3,052
1847.............	1,340	1,505	2,845
1848.............	1,230	1,525	2,764
1849.............	2,166	1,313	4,479
1850.............	3,363	1,733	5,096
1851.............	2,791	1,765	4,556
1852.............	2,361	2,615	4,976
1853.............	2,317	2,487	4,804
1854.............	2,247	2,740	4,987
1855.............	2,623	2,815	5,438
1856.............	2,185	2,985	5,170
1857.............	2,370	2,838	5,208
1858.............	2,360	2,561	4,921
1859.............	1,924	2,579	4,503

Chemins de fer. — Banque et monnayage. — On écrit de Santiago, le 31 janvier 1860 :

La paix dont le pays jouit de nouveau depuis plusieurs mois a permis de reprendre avec quelque activité les travaux des chemins de fer. La ligne du Sud est déjà ouverte jusqu'à Raucagua sur un parcours de 72 kilomètres. Quant à celle du Nord, on y emploie tous les ouvriers qu'on peut trouver, mais les difficultés d'exécution sont grandes. On s'occupe de former à Santiago, sous le nom de *Banque du Chili*, un grand établissement financier. La Monnaie de cette ville a fabriqué, dans le cours de l'année 1859, 3,840,648 piastres, dont 3,299,651 en or et 540,977 en argent.

CHINE.

La superficie de la Chine, ainsi que le chiffre de sa *population, sont* différemment évalués par les divers géo-

graphes, 3,500,000 k. c. pour la superficie, et 350 millions pour la population nous paraissent des chiffres fort raisonnables, bien que les évaluations habituelles dépassent celle à laquelle nous croyons devoir nous arrêter.

MOUVEMENT COMMERCIAL DE SHANG-HAI EN 1858 ET 1859.

D'après les relevés publiés par le surintendant des Douanes de ce port, l'ensemble des échanges de Shang-Haï avec l'étranger et le littoral s'est ainsi réparti en 1858 et en 1859 (marchandises et numéraires réunis) :

	1858.	1859.
Importations........	301,546,000 fr.	378,423,000 fr.
Exportations........	314,075,000	333,001,000
TOTAL.........	615,631,000	711,424,000

Si l'on rapproche ce chiffre total de 711 millions de francs de ceux qu'avaient donnés (numéraire compris) 1856 et 1857, à savoir : 401 et 538 millions de francs, on a la mesure des progrès considérables qu'a réalisés dans ces dernières années le commerce extérieur de Shang-Haï.

Dans le total précité de l'exercice 1859, l'opium figurait à l'entrée pour 5,004,139 livres sterling (125 millions de francs), et le numéraire pour 3,407,154 (85 millions de francs). Sur cette dernière somme, il a été réexpédié en espèces ou métaux précieux 1,379,972 livres sterling (35 millions). Mais il convient de faire remarquer que ces chiffres ne comprennent pas d'importants envois de numéraire dirigés sur le Japon, et dont il n'a pas été tenu compte par la douane locale.

Les deux principaux articles exportés de Shang-Haï pour tous pays sont, comme on le sait, le *thé* et la *soie*. Les expéditions de l'un et de l'autre article ont été plus considérables en 1859 qu'en 1858 : elles se sont composées, pour le premier (le thé), de 55,329,000 livres (25,064,000 kilogr.) au lieu de 45,466,000 (19,596,000 kilogrammes), et pour le second (la soie), de 75,652 balles au lieu de 71,279 (1). Les destinations étaient, savoir :

(1) La balle de soie de Chine pèse, en moyenne, 50 kilogrammes, ce qui donne, pour 1859, un total approximatif de 3,782,600 kilogrammes.

	Thé. Livres.	Soie. Balles.
Grande-Bretagne	30,989,000	24,770
États-Unis	19,952,000	2,059
Hong-Kong, pour Angleterre, Bombay et le continent d'Europe	1,261,000	48,383
Autres pays	3,127,000	440
TOTAUX..........	55,329,000	75,652

Le contingent de la soie grége, dans ce total, était de 61,422 balles, et celui de la soie moulinée de 11,965. Il a de plus été chargé, principalement pour l'Angleterre, 575 balles de bourre de sòie et 317 de cocons.

A l'importation, les marchandises qui ont figuré pour la plus forte valeur sont les toiles de coton (805,600 pièces), le sucre (287,000 piculs (1) et les étoffes en général.

On a compté, en 1859, à l'entrée, 926 bâtiments d'un jaugeage collectif de 287,1[illegible] tonneaux, et à la sortie 939 bâtiments représentant 289,709 tonneaux. Ces chiffres s'appliquent à la navigation tant sur lest que chargée. Quant à cette dernière, en voici le résumé :

PAVILLONS.	ENTRÉE. Navires.	ENTRÉE. Tonneaux.	SORTIE. Navires.	SORTIE. Tonneaux.
Anglais	331	133,824	284	111,678
Américain........... .	163	65,893	130	50,210
Divers (non dénommés).	363	68,171	314	41,572
TOTAUX......	857	267,888	728	203,460

Indépendamment des navires étrangers, qui forment la majeure partie de l'effectif de cette navigation, un assez grand nombre de bâtiments de construction chinoise (*jonques*) y concourent sous le pavillon de la nation qui les affrète pour faire le trajet entre Shang-Haï et Ningpo.

En 1858, le mouvement des arrivages comprenait 754 navires et 242,624 tonneaux. Celui des sorties, 378 navires seulement et 154,795 tonneaux.

---

(1) *Le picul* = 60 kilogr. 1/2. C'est à tort qu'on l'a évalué précédemment *à 61 kilogr. 1/2*.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Superficie, 2,491,000 kil. c.—Popul., 1,450,000 hab.—Ville de Buenos-Ayres, 122,000 hab.

Finances. — Revenus en 1860 (sans Buenos-Ayres), 3,100,000 piastres.— Dette intérieure : 4,254,827 piastres ; dette extérieure, 1,286,418 piastres.

Armée. — 5,000 h.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

V. l'*Annuaire* de 1858, p. 291.

COSTA-RICA (AMÉRIQUE CENTRALE).

Superficie, 58,743 kil. c. — Popul. (d'après un doc. off. récent, 1860), 126,756 hab. — Cap., San José 18,000 hab.

Finances. — Revenus, environ un million de piastres.

COMMERCE.

Bien que le Costa-Rica soit baigné par les deux Océans, et qu'il ait des ports sur l'un et sur l'autre, presque tout son commerce se fait par Punta Arenas, qui a une véritable importance. Il y est entré :

En 1855	85	Navires.	10,951	Tonneaux.
— 1856	93	—	12,718	—
— 1857	60	—	9,502	—
— 1858	54	—	11,540	—
— 1859	19	—	10,345	—

non compris le vapeur américain qui, depuis janvier 1857, touche deux fois par mois à Punta Arenas. Les sorties sont à peu près égales aux entrées (1).

Importation. — 1 million de piastres.

Exportation. — 1,200,000 p.

---

(1) Voir l'article *Punta Arenas* dans le Dictionnaire universel du *Commerce et de la Navigation.*

DANEMARK.

Superficie : 56,843 kil. c.—Popul. (1860), 2,605,024 h., dont 409,907 dans le Schleswig, 544,419 dans le Holstein et 50,147 dans le Lauenbourg. — Capitale, Copenhague, 155,143 h.

Finances, budget de 1860-1861 (1er avril au 31 mars), en rixdalers.

Recettes et dépenses spéciales des diverses parties de la Monarchie.

	Royaume.	Schleswig.	Holstein.
Recettes..... rixdaler (1).	6,348,400	1,440,106	1,875,635
Dépenses spéciales	3,423,611	743,793	943,975
Dépenses communes......	2,604,000	687,120	908,880
Excédant......	320,789	9,193	22,780

Recettes et dépenses communes.

Recettes.

Excédant des domaines	1,784,424	Postes, télégraph.	203,740
— de Lauenbourg	252,873	Loterie	100,000
— îles des Indes occidentales.	42,850	Divers...........	366,116
Intérêts de l'actif.	784,684	Quote part des div. parties de la monarchie, aux dépenses commun.	4,200,000
Intérêts du fonds du Sund	1,200,000	Quote part du roy. et du Schleswig pour les frais du conseil d'empire	35,000
Timbre, et droits de navigation et autr. droits ind..	7,755,479		
		Somme des recettes	16,689,466

Dépenses.

Liste civile.......	800,000	Min. de la guerre.	4,270,206
Apanages	368,860	— de la marine ..	1,949,162
Conseil privé.....	66,400	— des finances...	438,991
Conseil d'empire..	35,000	Dépenses diverses et extraordinaires............	1,354,922
Dette de l'État ...	5,736,400	Dép. imprévues ..	65,000
Pensions.........	1,367,500		
Min. de l'extérieur	236,725		
		Somme des dépenses........	16,689,166

(1) *Le rixdaler* = 6 marcs ou 96 schellings, soit 2 fr. 80 c.

Dette publique.

Au 1er avril 1859 :	Dette intérieure......	68,784,200	rixd.
	Dette extérieure......	42,115,800	
	TOTAL........	111,900,000	
Au 1er avril 1860 :	Dette intérieure......	68,710,000	
	Dette extérieure......	34,449,000	
	TOTAL........	103,159,000	
Somme amortie en 1859-60	....	8,741,000	

Marine : 1,094 canons.

Passage du Sund en 1861. — Il résulte d'un rapport officiel du gouvernement danois que plus de 25,000 navires de toutes les nations ont passé le Sund en cette année. Le nombre des capitaines ayant pris terre à Elseneur, nombre qui va toujours en augmentant, s'est élevé de 5,728 en 1858, à 5,810 en 1859, à 6,398 en 1860, et à 6,635 (dont 1,628 norwégiens, 1,608 anglais, 212 français, etc.) en 1861.

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1859.

Le mouvement des échanges commerciaux du Danemark et de ses annexes (les duchés de Schleswig et de Holstein, y compris partie du territoire de la principauté de Lubeck), tant à l'importation qu'à l'exportation, s'est élevé, en 1859, à une valeur officielle de 99,716,895 rixdalers, ou à peu près 300 millions de francs. Sur ce chiffre, l'importation compte 59,751,937 rixdalers, et l'exportation 39,964,958.

Le commerce général des marchandises, en 1859, est supérieur à celui de 1858, savoir :

En quantités de........	420,341,912 livres (poids) (1).
Et en valeurs de.......	14,962,396 rixdalers.

Se répartissant ainsi :

A l'importation....	278,015,868	livres valant	9,035,249	rixd.
Et à l'exportation..	142,326,844	— évaluées	5,927,147	

Voici l'énumération des principaux articles exportés :

(1) La livre danoise = 1/2 kilogramme.

	Quantité.	Valeur.
Os..................livres	6,540,665	65,487 rixdal.
Eau-de-vie de blé ou de pommes de terre..veltes	309,288	412,384
Pain...................livres	1,525,066	91,504
Haricots............tonnes	42,510	212,550
Moutons, agneaux, chèvres, boucs, chevreaux et brebis.............nombre	40,445	121,335
Lard................livres	5,258,930	631,074
Chevaux...........nombre	17,632	1,322,400
Bêtes à cornes.......—...	50,170	3,010,200
Veaux..............—	0,983	175,728
Graines de lin ......to	0,845	70,493
Chaux cuite...........-	7,160	28,314
Pommes de terre ...	5,636	135,636
Viande..............	8,872	291,238
Chiffons.........	1,606	144,696
Céréales.........	5,454	17,900,968
Briques...........	3,736	71,622
Huile..................	6,658	223,485
Tourteaux...........—..	7,594	405,352
Fromages............—..	..78,126	57,813
Colza..............tonnes	221,893	1,775,144
Peaux et cuirs.......livres	5,972,492	1,543,105
Beurre.............tonnes	56,412	2,820,600
Porcs.............nombre	55,769	555,647
Laines.............livres	3,646,104	594,948
TOTAL..........		32,661,663

En considérant uniquement les valeurs officielles, on ne saurait guère apprécier l'importance de l'exportation, les prix du marché, selon l'usage habituel, étant généralement plus élevés que les prix officiels.

On va mettre en regard des valeurs officielles les prix moyens de 1858 et 1859 :

	PRIX MOYENS. 1858. rixd.	sk. (1).	1859. rixd.	sk.	Valeur officielle en rixdalers.
Froment....... par tonne	7	95	8	83	7
Seigle..............—..	5	31	5	48	4

(1) Le sk ... partie du rixdale.

Orge... à 2 rangs	—	5 5	5 22	3
Orge... à 6 rangs	—	4 32	4 59	
Avoine	—	4 2	3 77	3
Pois	—	7 34	7 19	6
Colza	—	13 16	9 93	8

L'exportation de ces mêmes céréales a été, en 1859, de 4,138,418 tonnes, dont la valeur officielle répond à 18,368,648 rixdalers. D'après les prix moyens ayant eu cours en 1859, cette quantité de céréales donnerait une valeur de 24,573,340 rixdalers, c'est-à-dire 6,204,692 rixdalers de plus.

Principales marchandises importées dans le royaume de Danemark, compris les duchés, en 1859.

		Importé.	Droits payés sur
Cotons filés	livres	4,556,109	4,233,689
Tissus de coton	—	2,502,955	2,561,707
— de lin	—	1,969,109	1,768,327
Soies et soieries	—	107,559	108,222
Tissus de laine	—	1,557,288	1,591,081
Café	—	17,506,218	14,788,465
Sucre et mélasse	—	55,133,126	49,803,958
Thé	—	587,705	702,309
Riz mondé ou non et far. de riz	—	9,741,555	7,617,958
Sel gemme	—	19,306,282	18,406,907
— autres	tonnes	106,681	102,860
— autres	livres	1,133,222	1,043,402
Vins en barils	veltes	461,108	372,697
— en bouteilles	—	162,884	162,267
Eau-de-vie en barils	—	350,348	327,991
— en bouteilles	—	8,420	8,606
Verrerie (verre pour glaces et miroirs encadrés)	livres	155,476	164,347
Bouteilles	nombre	58,851	67,571
Fers et ferronnerie	livres	63,365,088	59,323,436
Charbon	tonnes	2,685,254	2,404,358
Bois de charpente de chêne et de sapin	pieds cubes	46,717,687	6,716,691
Chargements de bois de construction	lasts de comm.	78,856	78,856

Les importations et exportations de 1859 se décomposent de la manière suivante entre les différentes parties de la *monarchie :*

		Quantités. Livres.	Valeurs officielles. Rixdalers.
Royaume.	Importation.......	1,142,817,457	35,115,319
	Exportation	651,292,924	19,007,071
	TOTAUX........	1,794,110,381	54,122,390
Copenhague.	Importation....	600,588,279	23,400,640
	Exportation....	151,476,257	6,889,970
	TOTAUX.......	752,064,536	30,290,610
Schleswig.	Importation......	228,941,918	8,934,124
	Exportation	110,412,929	4,910,125
	TOTAUX.......	339,354,897	13,844,249
Holstein.	Importation	372,579,130	15,286,631
	Exportation	474,898,809	15,809,446
	TOTAUX.......	847,477,939	31,096,077
Lubeck.	Importation	4,413,448	415,863
	Exportation	7,127,527	238,316
	TOTAUX.......	11,541,375	654,179
TOTAUX génér.	Importation ..	1,748,752,353	59,751,937
	Exportation ..	1,243,732,239	39,964,958
	TOTAL...........	2,992,484,592	99,716,895

Copenhague.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1859.

Importations.

Céréales. — Elles constituent l'une des principales richesses du Danemark, et le marché en a été très-animé en 1859. L'importation tant de l'intérieur que de l'étranger se composait des quantités suivantes :

Froment.............	131,558 tonnes (1).
Seigle	191,663
Orge.................	230,970
Avoine...............	127,801
Pois	15,626
TOTAL.........	697,618

Riz. — La consommation du Danemark en absorbe

(1) La tonne de mer danoise c[illegible] à 2 tonneaux 1/2 métriques.

chaque année environ 3 millions de livres. Il en a été importé, en 1859, 2,300,000 livres de riz en balle, c'est-à-dire non mondé, plus 3 millions de livres de riz mondé.

Sucre. — A l'exception de l'Angleterre, aucun pays ne consomme autant de sucre que le Danemark, eu égard à sa population. L'importation de 1859 a dépassé 25 millions de livres, dont plus de 19 ont acquitté les droits. 8,600,000 livres provenaient de la colonie de Sainte-Croix. Il est venu, en outre, du Holstein 2,435,000 livres de sucre raffiné. La réexportation, tant en brut qu'en raffiné, n'a été que d'environ 2 millions de livres.

Café. — Les ventes ont excédé 12 millions de livres, dont près de 10 millions d'apports récents, le stock au commencement de l'exercice étant déjà de 4 millions de livres. Toutefois on n'évalue pas la consommation danoise à plus de 6 millions; mais Copenhague fournit à la Suède et aux pays du Nord d'importantes parties de café.

Tabac. — La vente en est libre dans le pays. L'importation ne s'est composée que de 1,900,000 livres en feuilles et de 72,000 de tabac fabriqué, tirées principalement de Brême.

Houille.— Il en a été importé, en 1859, 980,000 tonnes, soit 200,000 de plus que durant les trois exercices antérieurs. La vente pour les bateaux à vapeur de passage a été de 175,000 tonnes.

Pour les articles ci après, qui ne jouent dans le commerce de Copenhague qu'un rôle secondaire, on se bornera à mentionner les quantités importées en 1859 :

Bois de charpente	pieds cubes	1,550,000
Fer en barres	skippunds (1)	27,000
Fonte brute	—	23,000
Goudron	tonnes	18,500
Harengs	—	27,600
Sel gemme	—	5,400,000
— marin	—	17,000
Vins	barriques	5,000
Eau-de-vie et genièvre	viertels (2)	9,500

(1) Le skippund = 160 kilogrammes.
(2) Le viertel = 24 litres 777.

EXPORTATIONS.

Céréales. — De même qu'en 1858, la sortie des grains s'est élevée à environ 240,000 tonnes, dont la moitié pour l'Angleterre. Après ce pays, le principal débouché du marché de Copenhague est en Norvége, aux Antilles, en Australie, aux îles Fœroé, en Islande et au Groënland. Il a, en outre, expédié 750,000 livres de pain, en grande partie à ces dernières contrées du Nord.

Laine.—L'exportation a atteint en 1859, 750,000 livres, et dépassé de 250,000 celle de l'année précédente. Le Jutland est le principal centre de production, et l'Angleterre l'acheteur le plus habituel de la laine dainoise, qui a valu, durant cet exercice, jusqu'à 50 skillings la livre, soit 1 fr. 56 c. le kilogramme.

Produits divers. – Copenhague a encore formé les chargements suivants :

Viandes salées. ton.	328,000	Graines pour semences. .... livres	210,000
Eau-de-vie de gr. pots	900,000	Edredons........ —..	220,000
Peaux brutes. livres	2,100,000	Cordages........ —..	430,000
Cuirs......... —..	1,150,000	Huile .... —..	400,000
Os............ —..	700,000		

Effectif maritime.

Copenhague et les deux petits ports de Hastrup et Drager, dont l'inscription se confond d'ordinaire avec la sienne, possédaient, en 1859, 416 bâtiments de tout tonnage, jaugeant ensemble 25,159 lasts de commerce (environ 62,000 tonneaux), dont 20 bateaux à vapeur.

Elseneur.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1859.

Il y est entré en 1859, savoir :

Venant de l'extérieur...........	177 bât.	portant 1,125 lasts.
— ports danois, y compris les duchés et possessions danoises d'Europe...............	641	2,487
TOTAL.................	818 bât.	portant 2,610 lasts.

L'Angleterre figure dans ces chiffres pour 47 bâtiments *et 3,419* lasts de marchandises (chargement effectif).

Il a, en outre, été déposé environ 1,000 lasts par les bateaux à vapeur et navires à voiles faisant escale.

Il est sorti d'Elseneur durant le même exercice :

130 bât.	pour l'étranger, ne portant que	198 lasts.
400 —	pour les ports danois, ne portant que....	4,164
620		4,362

Effectif maritime. — A la fin de 1859, on comptait, dans l'arrondissement maritime d'Elseneur, 119 bâtiments de tout tonnage, jaugeant ensemble 2,147 lasts de commerce (environ 5,367 tonneaux).

Navigation du Sund en 1860.

Depuis l'abolition des droits du Sund, il est impossible de connaître exactement le nombre des navires qui franchissent ce détroit, aucune statistique n'en rendant plus compte. On suppose qu'il n'y en a pas eu moins de 25,000 à 30,000 en 1860. Le premier de ces deux chiffres paraît se rapprocher le plus de la vérité, bien qu'il y ait eu un accroissement notable de la navigation dans la Baltique depuis 1857.

Sur ces 25,000 navires, 6,398 ont relâché devant Elseneur, à savoir : 3,648 venant de la mer du Nord et 2,750 de la Baltique. Les nationalités se répartissaient ainsi :

Norvégiens..........	1,711	Hanovriens	426
Anglais..............	1,458	Russes..............	220
Suédois..............	734	Français.............	213
Hollandais...........	585	Divers...............	614
Prussiens............	437		

Ne sont pas compris dans ces chiffres les navires qui ont relâché sur rade.

ÉQUATEUR.

Superficie : 644,006 kil. c. — Popul. 1,040,000 hab. Capitale, Quito, 70,000 hab.

Finances.	Revenus de l'État en 1858	991,750 piastres.
	Dépenses	1,000,000 —
Dette de l'État.	Dette extérieure en 1855	1,824,000 liv. sterl.
	De plus : Dette reconnue......	996,446 —
	Dette intérieure (non compris celle de la prov. Esmeralda.	738,591 piastres.

Navigation. — Mouvement du port de Guayaquil pendant l'année 1859 : Entrées, 102 bâtiments, jaugeant 12,396 tonnes (dont 65 péruviens, 14 espagnols, 6 indigènes, etc.); sorties, 85 bâtiments, jaugeant 11,012 tonnes (dont 46 péruviens, 14 espagnols, 8 indigènes, etc.); 35 paquebots à vapeur anglais en outre sont entrés et sortis.

ESPAGNE.

Superficie : 494,555 kil. c.; avec les îles, 506,648 kil. c. — Population en 18[illegible] 6. — Capitale, Madrid, 281,170 h. (1).

Criminalité comparée par ressort le cours d'appel d'Espagne relevé sur la carte [illegible] minalité dressée par le ministère de la justice (2).

1	Cour de Madrid	35.49	par 10,000 habitants.
2	— de Saragosse	34.24	—
3	— de Caceres	31.57	—
4	— de Séville	30.57	—
5	— d'Albacete	27.95	—
6	— de Pampelune	25.35	—
7	— de Valence	25.00	—
8	— de Grenade	24.72	—
9	— de Valladolid	19.83	—
10	— de Burgos	19.61	—
11	— de Barcelonne	19.54	—
12	— des Canaries	15.03	—
13	— de la Corogne	10.91	—
14	— d'Oviedo	10.02	—
15	— des Mallorques	9.43	—

Nous extrayons du 2e vol. de la Statistique criminelle les faits ci-après :

Il y a eu 3,165 morts accidentelles, 235 suicides, 282 incendies accidentels et 52 tentatives de suicide. On a

---

(1) Nous devons la plupart des renseignements qui suivent à l'obligeance de M. le comte de Ripalda, membre de la commission supérieure de statistique.

(2) *Ces chiffres [illegible] être comparés qu'entre eux, mais pas avec les nombres similai[illegible] tres pays, à cause de la différence des législations.*

constaté 12,857 vols, dont 6,506 d'une somme moindre de 25 fr.—9,358 homicides, dont causés avec armes à feu 698, avec armes blanches 3,127, avec des objets divers 3,636, avec des ustensiles de travail 347, avec du poison 39. — Les 49,157 accusés se divisent en 43,411 hommes et 5,746 femmes, en 48,239 présents, 918 absents. Sur ce nombre, 1,129 ont été déclarés irresponsables, 12,830 accusés ont été laissés sans poursuites, 11,589 ont été absous, et 23,609 ont été condamnés, dont 20,629 hommes et 2,980 femmes (environ 15 p. °/₀).

Les condamnations ont été de 27,257, dont 35 à mort, 106 à la réclusion perpétuelle, 16,941 à des peines correctionnelles. Il y a eu 45,323 accusés devant la police correctionnelle, dont 4,409 seulement pour des délits graves. Les mois d'août, juillet, septembre et octobre sont ceux pendant lesquels il y a eu le plus de crimes.

FINANCES. — BUDGET PROPOSÉ POUR 1862.

Recettes ordinaires en réaux.

Impôts directs .... réaux	522,870,000
Impôts indirects	503,308,000
Régie, papier timbré, sel, tabac, poudre à feu.	795,004,000
Domaines et droits réguliers..................	91,387,000
Excédant des colonies	119,000,000
TOTAL.............	2,031,569,000

Dépenses.

Liste civile............................ réaux	49,350,000
Sénat	814,800
Cortès...................................	1,242,415
Dette publique............................	385,981,445
Obligations envers des particuliers............	15,450,113
Pensions de retraite	147,696,880
Présid. du conseil des ministres et statistique..	9,891,937
Ministère des affaires étrangères	16,188,266
— de la justice	208,721,119
— de la guerre	381,232,293
— de la marine........................	125,037,617
— de l'intérieur	102,451,631
— de l'agricult., de l'indust. et du com.	94,781,354
— des finances	482,295,310
TOTAL..............	2,021,135,28[illegible]

Dette publique.

Capital...........	15,698,577,881 réaux.
Intérêts..........	385,981,445

Armée en 1862.

Infanterie.........	70,000 h.	Douaniers.........	12,000 h.
Cavalerie.........	13,000	Gendarmerie......	12,000
Génie.............	3,000	Milice des Iles Canaries...........	3,000
Artillerie..........	14,000		
Réserve d'infanterie	40,000		

On propose dans le budget de 1862 des sommes pour l'augmentation du m[illegible] guerre et de la marine. On demande notam[illegible] aux chiffres suivants : 300,000 fusils, 1[illegible] artillerie de bataille et 5,000 de position, [illegible]es de ligne et 100,000 hommes de réserve. [illegible]nt augmenté la gendarmerie.

Marine de l'État. — 2 vaisseaux, 19 frégates à hélice avec 830 canons et 6,800 chevaux, 5 corvettes à voiles et 5 à hélice avec 133 canons et 800 chevaux, 8 bricks avec 116 canons, 18 goëlettes à hélice et 12 à voiles avec 60 canons et 1,870 chevaux, 18 canonnières, 27 vapeurs à roues, 17 transporteurs à vapeur, 34 faluchos, 204 petits bâtiments, 1,291 canons, 18,900 chevaux de force.

Chemins de fer.

En 1852	l'exploitation	s'étendait sur	103 kilomètres.
1855	—	—	577
1858	—	—	854
1860	—	—	1,960
1861	—	—	2,352

Télégraphes. — En 1861, il y a des stations dans tous les chefs-lieux, et la longueur des lignes est de 6,547 kil. desservis.

Le système métrique décimal est obligatoire, tant pour les documents publics que pour les transports par chemins de fer.

COMMERCE EXTÉRIEUR.

Voici comment s'est composé en 1859 le chiffre total du commerce extérieur de l'Espagne d'après la statistique pu-

bliée par la direction générale du commerce au ministère des finances :

Valeur des importations.

Sous pavillon espagnol..	909,805,284 réaux.	239,278,787 fr.
Sous pavillon étranger..	313,520,486	82,192,884
Par terre..............	39,366,931	10,353,507
Importation totale...	1,261,692,721 réaux.	331,825,178 fr.

Valeur des exportations.

Sous pavillon espagnol..	469,413,875 réaux.	123,455,847 fr.
Sous pavillon étranger..	493,397,936	129,763,654
Par terre..............	63,221,177	16,627,167
Exportation totale...	1,026,032,988 réaux.	269,846,668 fr.

Importations.....	1,261,692,721 réaux.	331,825,178 fr.
Exportations.....	1,026,032,988	269,846,668
TOTAL général.	2,287,725,709 réaux.	601,671,846 fr.

Comparaison des résultats de 1858 et de 1859.

	VALEUR DE L'IMPORTATION.		VALEUR DE L'EXPORTATION.	
	Augmentation sur 1858. réaux.	Diminution sur 1858. réaux.	Augmentation sur 1858. réaux.	Diminution sur 1858. réaux.
Belgique...	41,198,211	»	1,424,479	»
Sardaigne..	»	12,419,402	»	160,168
France	»	110,892,500	»	42,857,905
Hambourg..	»	8,532,123	»	262,343
Angleterre.	»	43,958,041	60,929,467	»
Gibraltar ..	»	8,292,601	302,243	»
Malte......	»	16,800,619	»	104,494
Russie.....	»	9,351,838	2,640,175	»
Suède......	8,395,954	»	1,692,173	»
Algérie....	»	31,475,949	»	2,403,448

Les différences entre les valeurs échangées en 1858 et 1859 s'appliquent aux marchandises suivantes importées d'Europe et d'Afrique :

Importation.

	Augmentation en 1859.	Diminution en 1859.
Eaux-de-vie......... réaux	»	4,822,340
Coton....................	»	298,000

Sucre	192,700	»
Morue sèche	5,448,440	»
Cacao	3,866,800	»
Café	»	26,720
Canelle	»	188,812
Charbon minéral	2,170,916	»
Voitures	»	562,445
Guano	»	13,053,960
Fer brut	423,552	»
Machines	1,384,509	»
Meubles	578,467	»
Tissus de chanvre et de lin	3,546,988	»

Exportation pour l'Europe et l'Afrique.

Huile d'olive	»	15,050,262
Eaux-de-vie	581,666	»
Amandes	2,297,050	»
Noisettes	2,075,210	»
Safran	3,456,480	»
Mercure	5,919,100	»
Cacao	4,466,660	»
Liége brut	1,574,920	»
— en bouchons	3,628,620	»
Laines	7,490,850	»
Minerais	15,684,115	»
Oranges	2,303,440	»
Cuivre ouvré	»	4,605,080
Graines et légumes	»	6,764,993

MOUVEMENT DES MARCHANDISES

Voici le tableau des principales marchandises en Espagne en 1859.

	Valeurs.	Droits.
Sucre	130,439,600 réaux.	48,498,706 réaux.
Morue	53,597,360	22,617,956
Fer forgé	28,630,660	18,128,355
Tissus de laine	56,520,121	17,192,893
Cacao	40,406,000	14,449,100
Tissus de coton	36,073,241	14,144,835
Huile	33,752,000	13,163,711
Tissus de soie	34,801,705	8,721,426
Coton	132,752,750	8,488,080
Tissus de chanvre	17,098,298	4,737,443
Matériel de chemins de fer et autres travaux	97,506,738	48,498,706

Lin filé, blanchi..... / Chanvre filé, blanchi.	20,785,900 réaux.	2,700,540 réaux.
Eaux-de-vie.........	11,932,490	2,211,746
Machines...........	41,837,450	2,102,555
Cuirs...............	23,514,335	1,911,221
Fil écru............	14,142,400	1,770,220
Bois de construction.	16,696,390	1,291,709
Soie................	18,216,109	1,162,723
Mulets..............	11,549,200	935,990
Douves..............	11,905,000	477,585
Or et argent en lingots	29,628,327	411,039

Tableau des principales marchandises exportées.

	Valeurs.		Valeurs.
Vin.... réaux	295,178,241	Monnaie.....	38,334,014
Plomb.......	102,648,420	Bouchons de liége......	29,095,916
Raisin sec...	77,483,440	Laines.......	27,794,110
Farine.......	77,866,876	Graines......	23,838,422
Huile d'olive.	51,566,326		

La tendance générale des esprits est favorable à l'allégement des entraves du commerce et à la diminution des droits de douane.

COMMERCE DE L'ESPAGNE EN 1860.

Importation.

Sous pavillon national......	933,588,611 réaux.
Sous pavillon étranger......	476,850,562
Par voie de terre..........	50,874,325
TOTAL........	1,483,313,498 réaux.
Soit............	288,827,504 francs.

Exportation.

Sous pavillon national......	473,496,628 réaux.
Sous pavillon étranger.....	542,968,383
Par voie de terre..........	81,738,434
TOTAL........	1,098,203,445 réaux.
Soit............	390,111,447 francs.

Voici les principaux articles qui ont concouru à former les chiffres ci-dessus :

Importation.	Valeur.	Exportation.	Valeur.
Sucre.....réaux	112,819,160	Vin.......réaux	232,216,627
Morue..........	50,324,920	Métaux.........	149,233,837
Tissus de laine..	64,432,903	Fruits secs.....	105,527,908
Fers...........	35,610,532	Grains et légum.	49,929,624
Huile..........	32,714,042	Farines.........	87,675,830

Il y a eu diminution sur les articles importés et augmentation sur les articles exportés.

Cabotage. — D'après la statistique officielle publiée par le ministère des finances, la navigation côtière a occupé en 1859 50,218 navires chargés (16,470 de moins qu'en 1858), de 2,094,068 tonneaux de jaugeage. Il faut remarquer que ces chiffres représentent deux fois le véritable mouvement, car l'entrée et la sortie d'un navire ne représentent qu'une seule opération de commerce. Les ports de la Méditerranée ont fourni, comme en 1858, 80 p. °/₀ de la navigation côtière, et ceux de l'Océan 20 p. °/₀ seulement. Le poids total des marchandises [illegible] rties est de 30,782,692 quintaux, représe[illegible] e 3,122,760,543 réaux, et en dédoublant [illegible] oids de 15 millions de quintaux (690,000 ton[illegible] ques) et une valeur de 15,600,000 réaux, tra[illegible] 5,000 navires (8,000 de moins qu'en 1858, an[illegible] t déjà offert une diminution sur 1857).

Cabotage e[illegible] 60.

Entrées....	16,376,930	quintaux valant	1,865,434,377 réaux.
Sorties.....	16,942,890	— —	1,719,470,370

De ces marchandises, 12,304,377 quintaux, valant 1,552,809,105 r., sont espagnoles, et 5,329,330 quintaux, valant 4,241,433,020 r., proviennent de l'étranger et des colonies.

Environ 48,900 navires jaugeant 1,880,000 tonneaux et montés par 330,000 hommes s'occupent du cabotage.

Nous extrayons du *Memoria*, etc., *por la Direccion gen. de agricultura, industria* (1) (octobre 1861) le renseignement qui suit :

(1) Nous croyons devoir appeler l'attention du public sur ce document vraiment remarquable, qui renferme plusieurs excellents mémoires et un grand nombre de renseignements agricoles, industriels et commerciaux. Nous saisissons cette occasion de signaler deux autres publications officielles que l'espace ne nous permet pas d'analyser ici. Nous voulons parler du *Memoria redactada por la Asesocia gen. del Min. de Hacienda* qui renferme le compte de la justice fiscale et un rapport du *Tribunal de Cuentas del Reyno* donnant le mouvement des affaires traitées devant la *Cour des comptes.*

La valeur totale de la production minérale, en 1860, des 1,988 mines s'élève à 356,240,233 réaux.

Les quantités ont été (en quintaux métriques) :

Fer..........	1,755,029	Manganèse...	288,628
Plomb.......	3,168,189	Sel commun..	638
Argent.......	42,300	Soude........	175,575
Cuivre.......	1,460,034	Soufre.......	230,450
Étain........	68	Houille.......	3,217,731
Zinc.........	1,088,022	Lignite	175,309
Mercure......	80,112	Asphalte.....	628

DOUANE.

La somme totale perçue par les douane s'est élevée en 1859 à 286,084,712 réaux (soit 75,240,278 fr.), soit 3,843,278 fr. de plus qu'en 1858. Les droits de sortie sont presque insignifiants.

Mouvement général de la navigation de l'Espagne avec l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie en **1859.**

	Bâtiments.	Jaugeage.	Charge.	Équipages
Entrés et sortis sous pav. nat.	9,119	888,586 ton.	415,223 ton.	99,879 h.
Entrés et sortis sous pav. étr.	9,447	1,677,195	1,119,366	92,273
TOTAUX..	18,566	2,565,781 ton.	1,534,589 ton.	192,152 h.

D'où il résulte qu'il est entré et sorti 1,263 navires de moins qu'en 1858, et que la charge a été aussi moindre de 57,283 tonnes. Il y a eu 4,421 navires tant entrés que sortis sur lest, jaugeant 540,135 tonneaux, dont le fret doit avoir été double.

Dans le mouvement avec l'Europe, le nombre des navires a décru de 977 le chiffre de 1858. De 2,689 navires espagnols qui sont entrés chargés des différents ports de l'Europe, 1,356 navires sont venus de France, 534 d'Angleterre, 514 de Portugal, 113 de Suède et les 172 du reste des autres pays. Les articles qui ont produit la recette la plus élevée à l'entrée sont les sucres la morue, le fer, le coton, les tissus, la houille et le cacao.

Voies de communication (Extrait de la statistique.des travaux publics).

Longueur des routes et chemins en 1857..	7,120 kilomètres.
Voies achevées de 1858 à 1860...........	1,659

En construction en 1861	1,718
En projet ou à l'étude en 1862	2,497
	13,294 kilomètres.

Cuba.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1857 ET 1858.

Les états de commerce de cette colonie présentent, pour les années 1857 et 1858, les résultats suivants :

	1857.	1858.
Importation...	34,853,330 piastres.	49,063,026 piastres.
Exportation...	33,668,188	33,831,829
TOTAUX....	68,521,526 piastres.	72,895,655 piastres.
Soit....	27,002,000 francs.	39,364.000 francs.

Voici le relevé des principaux articles ayant composé les opérations :

1° *Importations.*

	1857.	1858.
Grains.........	6,174,812 piastres (1).	6,721,855 piastres.
Tissus de lin...	3,172,325	3,397,120
— de coton.	2,703,467	2,850,015
— de soie..	897,227	891,680
— de laine.	371,772	444,354
Boissons.......	2,889,346	3,606,216
Bois...........	2,581,834	2,538,391
Viandes	2,428,605	2,345,653

2° *Exportations.*

Produits du pays.	31,780,552 piastres.	32,988,489 piastres.
— étrangers..	887,636	843,350

Le mouvement des plus importants produits de la colonie exportés pendant les deux exercices s'établit ainsi :

	1857.	1858.
Sucre..............	25,211,424 piastres.	26,094,694 paistres
Cigares et cigarettes.	774,049	1,588,769
Tabac en feuilles....	1,393,596	1,244,330
Mélasse	1,684,058	1,385,318
Rhum..............	595,742	624,021

Sur les 26,094,694 piastres (plus de 140 millions de

(1) La piastre = 5 fr. 40 c.

francs) qu'ont atteints les envois de sucres de Cuba en 1858, les États-Unis ont pris pour 12,104,831 piastres, l'Espagne pour 3,065,286, l'Angleterre pour 7,006,365, et la France pour 1,039,163. L'ensemble des expéditions a été de 367,132,000 kilogrammes.

Les principaux pays se partageaient ainsi les échanges en 1858 :

Provenance et destination.	Importation.	Exportation.	TOTAUX.
Espagne..... piastres	10,850,000	4,643,000	15,493,000
États-Unis	10,028,000	14,674,000	24,702,000
Angleterre..........	8,358,000	8,995,000	17,535,000
France..............	3,337,000	1,391,000	4,728,000
États allemands	1,998,000	1,827,000	3,825,000
Autres pays.........	4,493,000	2,302,000	6,795,000
TOTAUX.....	39,064,000	33,832,000	72,896,000

Navigation. — Elle s'est répartie comme suit en 1857 et 1858 (entrée et sortie réunies) :

	PAVILLON ESPAGNOL.		PAVILLON ÉTRANGER.		TOTAL.	
	navires.	tonneaux.	navires.	tonneaux.	navires.	tonneaux.
1857..	1,078	187,380	3,273	636,979	4,351	824,359
1858..	1,099	216,145	3,097	716,779	4,196	932,924

Parmi les pavillons étrangers, on citera comme les principaux en suivant l'ordre de leur importance, ceux des États-Unis, de l'Angleterre, des ports allemands, de la Hollande, de la France, etc.

En ce qui touche les valeurs transportées, le pavillon espagnol a eu, en 1857 et en 1858, à peu près la même part que les années précédentes : il a couvert les 2/3 environ des marchandises importées, et seulement un peu plus de 1/4 des marchandises exportées. Cette faible proportion de son contingent à la sortie s'explique par la préférence donnée aux pavillons américain et anglais pour le transport des grands achats de sucre que font à Cuba les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Recettes des douanes. — Elles se sont élevées, pour les années 1857 et 1858, aux sommes ci-après :

	1857.	1858.
Droits d'importation ....piastres	8,605,000	9,089,000
— d'exportation............	1,943,000	2,045,000
TOTAUX.......	10,548,000	11,134,000
Soit, en francs.....	56,959,000	60,124,000

Voici dans quelles proportions les différents ports de l'île ont contribué aux recettes en 1858 :

La Havane.. piastres	7,341,000	Cienfuegos. piastres	404,000
Matanzas...........	1,103,000	Trinidad...........	300,000
Santiago de Cuba..	880,000	Huit autres.........	480,000
Cardenas..........	626,000		
		TOTAL..........	11,134,000

Navigation du port de la Havane en 1859. — Le mouvement général s'en est élevé (entrée et sortie réunies) à 3,958 navires, jaugeant 1,343,217 tonneaux, chiffre à peu près égal à celui de l'année antérieure.

Sur les navires entr[illegible]mbre de 1,998, jaugeant 688,738 tonneaux, 902, [illegible],343 tonneaux, appartenaient au pavillon des [illegible], et 71 seulement, d'une capacité collective de [illegible]nneaux, à celui de la France.

Po[illegible].

COMMERCE ET NAVIGA[illegible] EN 1857 ET 1858.

	1857.	1858.
Importation.......	43,194,000 fr.	40,264,000 fr.
Exportation.......	23,919,000	28,929,000
TOTAUX.....	67,113,000 fr.	69,193,000 fr.

Voici comment se sont composés les échanges de la colonie (valeur en piastres) :

A l'importation.

	1857.	1858.
Tissus de coton......	1,081,000 piastres.	840,000 piastres.
— de lin........	285,000	230,000
— de laine......	76,000	124,000
— de soie.......	85,000	116,000
Métaux..............	1,290,000	1,169,000
Grains...............	1,048,000	1,212,000
Poissons frais et salés.	588,000	545,000
Boissons (*Caldos*)....	472,000	462,000
Bois de construction..	317,000	349,000
Viande...............	108,000	121,000

A l'exportation (quantités).

	1857.	1858.
Sucre........livres	86,392,000	123,542,000
Mélasse...boucauts	27,000	36,000

Café .... livres	11,140,000	9,229,000
Tabac .... —	4,029,000	4,115,000
Coton .... —	283,000	192,000
Gros bétail ... têtes	8,071	6,328

Sous le rapport de la valeur, le sucre exporté représentait 2,592,000 piastres en 1858; la mélasse, 275,000 piastres et 354,000; le café, 668,000 et 554,000.

Les relevés suivants font connaître la part des principaux pays dans ces échanges :

1° *Importations.*

	1857.	1858.
Espagne et possessions...	1,569,000 piast.	1,389,000 piast.
Antilles étrangères.......	2,603,000	1,835,000
États-Unis...............	1,838,000	2,236,000
Canada et Terre-Neuve...	479,000	455,000
Angleterre..............	562,000	830,000
Brême et Hambourg	337,000	211,000
France..................	141,000	262,000
Cuba....................	204,000	173,000

2° *Exportations.*

	1857.	1858.
Espagne	443,000 piast.	300,000 piast.
États-Unis	2,027,000	2,677,000
Angleterre	710,000	1,298,000
Antilles étrangères	473,000	339,000
Canada et Terre-Neuve ...	135,000	191,000
Brême et Hambourg......	198,000	236,000
France..................	166,000	78,000

Navigation. — Elle s'est ainsi répartie durant les deux exercices :

	1857.		1858.	
	navires.	tonneaux	navires.	tonneaux.
Entrée	1,454	176,921	1,494	214,496
Sortie	1,307	170,561	1,376	197,998
TOTAUX...	2,761	347,482	2,870	412,494

Voici les principaux pavillons entre lesquels s'est divisé le total de 1858 :

Pavillon *espagnol*	889 navires.	92,002 tonneaux.
— *américain* ...	1,010	181,621

Pavillons anglais......	555 navires.	82,435 tonneaux.
— français.....	162	14,230
— brémois.....	49	11,517

ÉTATS-ROMAINS.

Superficie (défalcation faite des territoires annexés au royaume d'Italie) : 27,512 kil. c. — Population (les populations de ces territoires défalquées), 1,730,464 h. — Cap., Rome, 184,049 hab. [illegible]

FINANCES. — [illegible]*dget pour* 1860.

Ordinaires et extra[illegible]	Recettes.	Dépenses.
Impôts directs (*Dazi*) [illegible] de la chambre doma[illegible]	3,678,814	556,760
Douanes............ [illegible]	7,680,820	2,389,591
Timbre et enregistrem[illegible]	1,048,104	116,483
Postes.............. [illegible] ...	374,866	268,623
Loteries	1,116,957	737,853
Monnaies, etc	33,813	44,692
Dette publique	322,598	4,877,478
Ministère de l'intérieur	44,659	1,508,249
— du commerce..............	139,444	741,266
— de la guerre..............	12,940	2,345,485
Recettes retenues d'avance..........	310	»
Recensement	»	88,541
Obligations sur des fonds pour dépenses spéciales et générales du ministère des finances..........	»	1,344,325
TOTAL de la recette et de la dépense.	14,453,324	15,019,346

Excédant........ 566,021 }
Fonds de reserve.. 100,000 } Déficit total .... 666,021 scudi.

En 1855 les recettes s'élevaient. à	14,752,365
— les dépenses s'élevaient à............	14,568,858

Après déduction du fonds de réserve (100,000) excédant 83,507

Dette de l'État au 1er *janvier* 1858.

Emprunts étrangers, à 5 °/₀..	28,375,000 scudi
Dette permanente intérieure, à 5 °/₀	34,012,240

Dette flottante au 1er *janvier* 1858.

Capital des cautions, à 4 °/₀	1,316,054 scudi.
Crédits déposés et reconnus, à 3 °/₀	2,000,000

Billets de change et de crédit, à 5 °/ₒ	437,980 scudi.
Dû à la Banque de Rome, 2 1/2 °/ₒ	330,000
Ensemble.............	66,471,274 scudi.

La dette a considérablement augmenté depuis cette époque.

Armée. — Elle a été évaluée en 1861 à 9,400 hommes.

Mouvement commercial.

	VALEUR EN SCUDI.		
	Importation.	Exportation.	Total.
1856....	9,797,822	9,685,283	19,483,105
1857....	72,627,432	11,625,355	24,252,787
1858....	13,540,143	11,600,258	25,200,401

Mouvement de la navigation pendant l'année 1859.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	navires.	tonnes.	navires.	tonnes.
Ports de la mer Adriatique.	2,194	169,658	2,165	169,665
Mer Méditerranée........	3,295	358,189	3,315	357,785
TOTAL en 1859...	5,489	527,847	5,480	527,450
TOTAL en 1858...	7,976	672,967	7,906	672,184
TOTAL en 1857...	8,363	683,900	8,437	694,290

Effectif de la marine marchande le 31 *décembre* 1859. — Dans les ports de l'Adriatique : 1,671 bâtiments, jaugeant 32,467 tonnes et montés par 9,789 h.; dans les ports de la Méditerranée : 298 navires, jaugeant 4,658 tonnes et montés par 877 h. Total : 1,969 navires d'une capacité de 37,125 tonnes avec 10,666 h. d'équipage.

ÉTATS-UNIS.

Superficie : 8,306,865 kil. car.

Population. La population totale des États formant la Confédération américaine s'élevait, en 1860, à 31,648,496 habitants, et avait augmenté de 8,456,926 âmes, soit de plus du tiers, en dix ans. En 1850, en effet, elle ne comptait que 23,191,570 âmes. La population libre a vu dans cet intervalle son chiffre passer de 19,987,571 à 27,648,643 : accroissement, 38 °/ₒ. Le nombre des esclaves

de tout âge ne s'est accru que de 3,203,999 à 3,999,853, soit de 25 °/₀ seulement. La proportion générale de l'augmentation a été de 41 °/₀ dans les États libres et de 29 °/₀ dans ceux qui comptent des esclaves.

Le relevé ci-après met en regard les résultats de 1850 et ceux de 1860 pour chacun des États et territoires de l'Union. Il en ressort, comme il est naturel de s'y attendre, que les contrées vers lesquelles l'immigration afflue de préférence, comme les États de l'Ouest, ceux de New-York, de Pensylvanie et de Californie, sont aussi ceux qui offrent le développement [illegible]arquable :

[illegible]

(États [illegible]bres.)

	[illegible]	1860.	Augmentation.
Maine.........hab.	[illegible]	619,958	36,789
New-Hampshire ...	[illegible]	326,072	8,096
Vermont..........	[illegible]	315,827	1,707
Massachusetts	[illegible]	[illegible],231,494	236,980
Rhode-Island......	[illegible]	174,621	27,076
Connecticut	[illegible]	460,670	89,878
New-York.........	3,097,304	[illegible],851,563	754,169
New-Jersey	489,333	676,084	187,751
Pensylvanie	2,311,786	2,916,013	604,232
Ohio..............	1,980,427	2,377,917	397,490
Michigan..........	397,654	754,291	356,637
Indiana...........	988,416	1,350,802	362,386
Illinois............	851,470	1,691,238	839,768
Wisconsin.........	305,391	768,485	463,094
Iowa..............	192,214	682,003	489,789
Californie	92,597	384,770	292,173
Oregon	13,294	52,586	39,272
Minnesota.........	6,077	172,793	166,610
Kansas............	»	143,645	143,645
Nebraska	»	28,893	28,893
Utah	11,354	50,000	38,646
Dakotah..........	»	4,830	4,830
Washington.......	»	11,624	11,624
TOTAUX.......	13,465,523	19,046,173	5,580,650

(*États à esclaves.*)

	1850.	1860.	Augmentation.
Dalaware .....hab.	89,242	110,548	21,306
Maryland	492,666	646,183	153,517

Virginie	949,133	1,097,373	148,240
Caroline du Nord ..	580,491	679,965	99,871
Caroline du Sud...	283,523	308,186	24,663
Georgie	524,503	615,386	90,833
Floride	48,135	81,885	33,750
Alabama..........	428,779	520,444	91,665
Mississipi	296,648	407,051	110,403
Louisiane	272,953	354,245	81,292
Texas	154,431	415,799	261,368
Arkansas..........	162,797	331,710	168,913
Tennessee	763,154	859,528	96,374
Kentucky	771,424	920,077	148,653
Missouri	594,622	1,085,595	490,973
District de Colombie	48,000	75,321	27,321
New-Mexico.......	61,547	93,024	31,477
TOTAUX.....	6,522,048	8,602,470	2,080,422
TOTAUX généraux de la population libre.....	19,987,571	27,648,643	7,661,072

POPULATION ESCLAVE.

(*Etats à Esclaves.*)

	1850.	1860.	Dimin.	Augment.
Delaware	2,290	1,505	785	»
Maryland	60,368	35,382	24,986	»
Virginie	472,528	495,826	»	23,298
Caroline du Nord....	288,548	328,377	»	39,829
Caroline du Sud	384,984	407,185	»	22,201
Georgie	381,682	467,471	»	85,779
Floride	39,309	64,809	»	24,500
Alabama	342,892	435,463	»	92,581
Mississipi.	309,878	479,607	»	169,729
Louisiane.	244,809	312,186	»	67,377
Texas	58,161	184,956	»	126,795
Arkansas	47,100	109,065	»	61,965
Tennessee...........	239,460	287,112	»	47,652
Kentucky	210,981	225,400	»	14,419
Missouri	87,422	115,619	»	28,197
District de Colombie.	3,687	(non encore connu).		»
Totaux de la population esclave.......	3,203,999	3,999,853	25,771	795,854
Totaux des deux populations	23,191,570	31,648,496	»	8,456,926

Population depuis 1790.

Année.	Habitants.	Augment.	Augment. en proc.
1790...	3,929,827	»	»
1800...	5,305,925	1,376,098	35,02
1810...	7,239,814	1,933,889	36,45
1820...	9,638,131	2,398,317	33,13
1830...	12,866,020	3,227,889	33,49
1840...	17,069,453	4,203,433	32,67
1850...	23,191,876	6,122,423	35,87
1860...	31,429,891	8,238,015	35,52

D'où il résulte une augmentation annuelle pour les années 1790-1860 de 3,45, et pour les 10 dernières années de 3,55 proc.

Les 3 nouveaux terr[illegible] été organisés peu avant la clôture (3 mars 1861, [illegible]ier congrès. — 1). *Colorado* comprend des parties [illegible]ansas, de la Nebraska et de l'Utah; ses frontières sont les 37° et 41° de latitude N. et le 102° et 109° de longitu[illegible]; ce territoire qui est séparé en deux parties par l[illegible]gnes rocheuses, contient environ 10,000 milles carrés [illegible]. — 2). *Nevada* est formée de la partie occidentale de l'Utah et de quelques parties du territoire de la Californie, l'annexion de celles-ci dépend encore de l'approbation de la Californie. La frontière s'étend au nord le long du 42° de latitude nord et au sud le long du 37° latitude nord, à l'ouest jusqu'à la limite de séparation des eaux, entre la vallée de Carson et le grand Océan, à l'est le long du 116° de longitude ouest, et à l'ouest sur cette limite de séparation jusqu'au 41° et delà directement au nord jusqu'au 42° latitude nord. — 3). *Dakota* formait auparavant une partie du territoire Minnesota et comprend actuellement en outre au delà du Missouri une partie de la Nebraska. Ses frontières sont au nord le 49° de latitude nord (limite de l'Amérique brit.), à l'est les États de Minnesota et Jowa, au sud le 42° 30' de latitude nord (Nebraska), à l'ouest le 103° de longitude ouest de Gr. (également Nebraska). (*Alm. de Gotha.*)

Population des principales villes de l'Union en 1850 et 1860.

	1850.	1860.	Augmentation total.	%
New-York..........	515,647	814,277	298,730	50
Philadelphie........	408,866	568,034	159,272	34

Brooklyn...........	96,838	273,425	176,587	182
Baltimore..........	169,054	214,037	44,983	27
Boston.............	136,881	177,902	41,021.	30
Nouv.-Orléans......	115,375	170,766	54,391	47
Saint-Louis.........	77,860	162,179	84,310	108
Cincinnati..........	116,435	160,060	44,625	99
Chicago............	29,963	109,420	79,457	265
Buffalo.............	42,251	84,000	41,739	99
Louisville..........	43,194	75,196	32,002	74
New-York (N.-J.)...	38,894	72,055	33,161	85
San Francisco......	34,860	66,000	31,130	89
Washington........	40,001	61,400	21,399	53
Providence.........	41,513	50,689	9,156	22
Rochester..........	36,403	48,096	11,693	32
Détroit.............	21,019	46,834	25,815	123
Milwaukie..........	20,061	45,323	25,262	126
Cleveland..........	17,034	43,550	26,516	156
Charleston (S.-C.)...	42,985	40,192	—2,791	— 2
Troy...............	20,785	39,653	18,868	36
Newhaven..........	20,345	38,277	18,392	90
Richmond..........	27,570	37,958	10,388	37
Lowell.............	33,383	37,069	3,686	11
Jersey City.........	6,856	29,256	22,400	327
Hartford...........	17,966	29,168	11,202	62
Cambridge.........	15,215	26,074	10,859	71
Roxburg...........	18,364	25,137	6,773	37
Charleston (Mass.)..	17,216	25,120	7,904	46
Worcester..........	17,049	24,963	7,914	46
Nashville (Tenn.)...	10,195	23,717	13,550	133
Reading (Penns.)...	15,743	23,171	7,428	47
Salem..............	20,265	22,486	2,222	11
New Bedford.......	16,443	22,309	5,866	36
Dayton (Ohio).......	10,977	20,132	9,155	83

Recettes et dépenses de l'année financière du 1er juillet 1859 au 30 juin 1860.

Recettes.

Douanes.................................	53,187,511	87
Ventes de terres.........................	1,778,557	71
Produits divers..........................	1,010,764	31
Billets de trésor.........................	19,395,200	»
Emprunt du 14 juin 1858..................	1,380,000	»
TOTAL	76,752,033	89
BALANCE...............................	4,339,275	54
TOTAL GÉNÉRAL........................	81,091,309	43

Dépenses.

Pouvoir exécutif, législature, justice, etc., doll.	6,148,655	41
Département des affaires étrangères........	1,163,207	51
Divers....................................	20,658,007	92
Département de l'intérieur. (Pensions aux Indiens.)................................	3,955,686	59
Département de la guerre.................	16,409,767	40
Département de la marine.................	11,513,150	19
Dette publique............................	17,613,628	»
Total des dépenses.....................	77,462,102	72
» » recettes........................	81,091,309	43
Excédant au 1er juillet	3,629,206	71

Montant de la ... 30 juin 1859.

Emprunt de 1842 à 6 pour ... dollars	2,883,364	11
» » 1846 à 6 »	3,100	»
» » 1847 à 6 »	9,413,650	»
» » 1848 à 6 »	8,908,341	80
» » 1858 à 6 »	18,620,000	»
Indemnité pour le Texas..................	3,461,000	»
Dette du Texas............................	197,463	24
Dette ancienne fondée et non fondée........	114,118	44
Billets du trésor émis avant le 23 déc. 1857..	106,861	64
Billets du trésor depuis le 23 déc. 1857......	15,046,800	»
Total.....	58,754,699	23
Montant de la dette au 1er juillet 1858.......	44,910,777	66

Le montant total de la dette publique au 4 mars 1861 est évalué à 74,985,299 doll.

Tableau comparatif des dettes des États au 1er janvier 1860 (en dollars).

États.	I. Dette fondée.	II. Emprunts spéciaux.	Dette totale.	Intérêts annuels I.
Alabama....	5,098,000	—	5,098,000	257,000
Arkansas....	3,092,622	—	0,092,622	185,557
Californie...	3,885,000	—	3,885,000	271,950
Carol. du N.	9,129,505	4,849,000	13,978,505	547,770
Caroline du S	3,192,743	3,000,000	6,192,743	209,388
Connecticut.	néant.	—	néant.	—
Delaware...	néant.	—	néant.	—
Floride.....	158,000	—	158,000	11,060
Géorgie.....	2,670,750	500,000	3,170,750	164,775

Illinois......	11,138,454	—	11,138,454	668,000
Indiana	10,286,856	—	10,286,856	550,000
Iowa........	322,295	—	322,295	21,000
Kansas......	—	—	—	—
Kentucky....	5,574,244	—	5,574,244	335,000
Louisiane ...	4,427,130	5,596,773	10,023,903	300,000
Maine.......	699,000	338,387	1,037,387	41,940
Maryland....	10,754,204	4,100,000	14,854,204	600,000
Massachus...	1,314,000	5,049,184	6,363,184	700,000
Michigan....	2,337,630	—	2,337,630	140,258
Minnesota...	288,653	2,275,000	2,563,653	23,992
Mississipi...	2,271,707	5,000,000	7,271,707	136,000
Missouri	602,000	18,436,000	19,038,000	35,805
N.-Hampsh..	néant.	—	néant.	—
New-Jersey .	95,000	—	95,000	5,700
New-York...	31,671,944	770,000	32,441,944	1,900,000
Ohio........	17,223,153	—	17,223,153	1,023,139
Oregon......	—	—	—	—
Pensylvanie .	38,638,961	—	38,638,961	1,926,750
Rhode-Island	—	386,311	386,311	—
Tennessee..	3,844,607	12,799,000	16,643,607	248,571
Texas......	néant.	—	néant.	—
Vermont....	néant.	—	néant.	—
Virginie	29,106,659	3,898,500	33,005,159	1,705,000
Wisconsin...	100,000	—	100,000	7,000
TOTAL.	197,923,117	66,998,155	264,921,272	11,385,655
Janvier 1859	193,139,503	60,940,580	254,080,083	11,027,110

Tableau comparatif des finances des Etats au 1er janv. 1860.
Propriété et dépenses des Etats (en dollars).

États.	Fonds de l'instr. publ.	Autres fonds productifs d'intérêts.	Fonds ne portant pas d'intérêts.	Dépenses annuelle ord. sans les int. et les besoins de l'inst pub.
Alabama....	1,425,933	132,000	»	100,000
Arkansas....	»	»	»	75,000
Californie ...	739,487	»	»	600,000
Carol. du N..	2,181,850	4,600,000	»	85,000
Carol. du S..	»	5,654,622	»	115,000
Connecticut..	2,044,672	406,000	»	130,000
Delaware....	440,506	109,250	»	25,000
Floride......	»	»	»	25,000
Georgie.....	440,900	4,461,532	250,000	140,000
Illinois......	4,109,476	»	»	230,000
Indiana.....	4,912,012	»	»	125,000

Iowa........	1,000,000	58,571	»	25,000
Kansas......	»	»	»	»
Kentucky....	1,455,332	»	»	250,000
Louisiane....	1,106,113	218,500	»	500,000
Maine.......	149,085	»	»	150,000
Maryland....	181,167	13,647,276	14,000,000	170,000
Massachus...	1,523,319	7,879,869	3,116,180	800,000
Michigan....	1,384,288	»	»	125,000
Minnesota...	»	»	»	»
Mississi. pi...	»	»	2,000,000	130,000
Missouri.....	678,968	»	»	110,000
N.-Hampsh...	néant.	néant.	»	80,000
N.-Jersey....	437,754	975,528	764,671	130,000
New-York...	6,775,889	[illegible]	»	750,000
Ohio........	2,500,000	[illegible]	»	200,000
Oregon......	»	[illegible]	»	»
Pensylvanie.	»	[illegible]	»	435,000
Rh.-Island ..	299,436	[illegible]	»	60,000
Tennessee...	584,060	[illegible]	»	165,000
Texas.......	2,192,000	[illegible]	»	100,000
Vermont....	néant.	[illegible]	»	100,000
Virginie.....	1,677,652	[illegible]	25,313,514	600,000
Wisconsin...	2,358,791	»	»	285,000
TOTAL.	40,598,690	117,156,250	45,444,365	6,835,000
Janvier 1859	40,445,356	118,226,110	45,408,863	6,790,000

Les fonds nécessaires pour subvenir à l'entretien des écoles proviennent de la retenue que les divers États font sur le produit de la vente de leur territoire. La seizième partie de ce produit est destinée à l'instruction publique. Les tableaux qui précèdent sont empruntés à l'Almanach américain pour 1861.

Le budget soumis au congrès en juillet dernier portait la recette présumée des douanes, pour l'exercice courant, à 57 millions. Ce chiffre doit être aujourd'hui ramené à 32 millions seulement. Le premier trimestre a donné 7 millions à peine, et si commerce reprend quelque assiette, le produit des trois trimestres restants ne peut guère être évalué à plus de 25 millions. Il y a également à rabattre du chiffre supputé que devait fournir la vente des terres publiques, en sorte que le revenu régulier de l'exercice (y compris l'impôt foncier de 20 millions), qui avait été évalué *à 80 millions*, ne dépassera guère 55 millions en réalité.

A cette diminution des ressources, est venue se joindre une augmentation dans les dépenses. Par suite de l'accroissement de l'armée, il faudra ajouter aux évaluations de juillet, qui s'élevaient à 318 millions 519,581 dollars, un ensemble de crédits supplémentaires montant à 213 millions 904,437 dollars au moins.

Le budget total des dépenses pour l'exercice finissant au 30 juin 1862 se trouve ainsi porté à 532 millions en chiffres ronds. L'intérêt graduellement croissant de la dette le fera même monter à 543 millions.

Le budget de l'année 1861-62 accuse en recettes 329,501,994 dollars 38 cents, et en dépenses, 543,406,422 dollars 6 cents.

Le rapprochement des recettes avec les dépenses montre une différence à combler de 214 millions à peu près. M. Chase considère toute fois que cette différence peut être réduite à 206 millions net, lesquels devront être demandés à de nouveaux emprunts.

Dans les espérances du secrétaire du Trésor, la situation anormale des finances fédérales devra cesser avant l'ouverture de l'exercice 1862-1863, attendu que la guerre sera terminée pour le milieu de l'été prochain. Par prévoyance néanmoins, il établit le budget de l'année à venir d'après les bases de la situation actuelle, ce qui le conduit aux chiffres suivants :

Recettes (1862-63).

Douanes, terres publiques, etc........dollars	45,800,000	»
Impôt foncier............................	20,000,000	»
Impôt sur le revenu et autres..............	30,000,000	»
Total....	95,800,000	»

Dépenses (1862-63).

Relations extérieures et frais généraux.....	23,086,971	23
Intérieur (Indiens et pensions)............	4,102,962	96
Marine..................................	45,164,994	18
Guerre..................................	360,159,986	61
Intérêt de la dette antérieure au 1er juillet 1862..............................	29,932,696	42
Rachat de dettes........................	2,833,364	11
Intérêt de la dette à contracter après le 1er juillet 1862.........................	10,000,000	»
Total...	475,331,245	51

L'écart à combler entre la recette et la dépense sera donc de 179 millions 531,245 dollars 31 cents.

En d'autres termes, il faut demander à l'emprunt 20 millions pour finir l'exercice courant, et 280 autres millions pour équilibrer l'exercice suivant. En ajoutant à ces deux chiffres les 75 millions qui restent à négocier sur les emprunts déjà autorisés, on arrive à un total de 650 millions à obtenir du crédit public dans le cours des dix-huit mois prochains.

Commerce général du 1er juillet 1859 au 30 juin 1860.

Provenance [illegible]	Exportation.	Importation.
Russie	2,833,325	1,537,868
Suède, Norvége	1,546,245	532,984
Danemark et colonies	1,228,348	216,925
Hambourg	7,065,828	9,827,793
Brême	11,312,882	8,670,814
Autres ports allemands	49,230	36,464
Pays-Bas	3,972,331	2,869,959
— colonies	895,407	1,631,317
Belgique	4,559,748	9,558,873
Grande-Bretagne et poss. en Europe	203,436,259	138,698,148
— poss. en Amérique	22,706,328	23,851,381
Indes occidentales et Afrique	7,384,383	4,602,614
Possessions en Australie	4,119,287	128,800
— dans les Indes orientales	1,240,630	10,692,342
France	62,206,278	43,219,549
— colonies	843,919	190,078
Espagne	6,479,300	3,042,051
Cuba	12,382,869	34,032,276
Autres colonies	2,333,625	7,417,987
Portugal et colonies	402,303	266,440
Italie	5,073,375	4,734,518
Autriche	1,038,904	732,645
Grèce et îles ioniennes	»	134,651
Turquie et Égypte	886,188	1,041,959
Autres ports d'Afrique	2,376,343	1,755,916
Haïti	2,672,682	2,002,723
Saint-Domingue	169,300	283,098
Mexique	5,354,073	6,935,872
Amérique centrale	149,698	331,258
Nouvelle-Grenade	1,795,499	3,843,568
Vénézuéla	1,147,900	2,883,464
Brésil	6,280,255	21,214,803

Uruguay ou république Cisplatine..	789,358	908,750
Buénos-Ayres et républ. Argentine.	999,708	1,020,848
Chili	3,268,673	2,072,912
Pérou	987,672	308,452
Équateur	19,545	»
Iles Sandwich	747,462	367,859
Autres îles dans l'océan Pacifique..	65,274	112,401
Japon	138,774	55,091
Chine	8,906,118	13,566,587
Autres ports en Asie	108,969	49,634
Pêche de la baleine	112,263	595,922
Divers	»	168,330
TOTAUX (1859—1860)...	400,122,296	362,166,254

Dans l'exportation sont compris aussi bien les produits indigènes que les produits étrangers réexportés des États-Unis; les premiers avaient une valeur de 373,189,274, les derniers de 26,933,022 doll.

Navigation pendant l'année finissant au 30 juin 1860.

	Navires américains.		Navires étrangers.	
	Entrés.	Sortis.	Entrés.	Sortis.
Tonnage....	5,921,285	6,165,924	2,353,911	2,624,005

Le tonnage de la marine de commerce se montait en 1860 à 5,451,928 t.; sur lesquels pour 264 vapeurs 867,737 t. Le commerce de l'intérieur et des côtes a été de 2,644,876 t., la pêche de 162,763 t. Navires en construction en 1860 : 1,071 jaugeant 212,892 t.

STATISTIQUE DES SINISTRES COMMERCIAUX.

L'*Economist* des États-Unis a donné le relevé des faillites constatées dans toute la fédération américaine depuis 1857. D'après cette publication, voici leur nombre et leur importance :

En 1857.	4,937	faillites pour une somme de	291,750,000 dollars.
1858.	4,225	—	95,746,662
1859.	3,913	—	64,294,000
1860.	3,676	—	79,807,845

L'énorme chiffre de 1857 s'explique par la crise qui, en cette année et pendant une partie de la suivante, causa la ruine d'un grand nombre de maisons. On peut remarquer

qu'après s'être considérablement réduite en 1859, l'étendue des sinistres a de nouveau augmenté en 1860. Les principaux États de l'Union figurent pour les chiffres suivants dans le bilan de cette dernière année :

New-York	822 faillites pour		27,913,797 dollars.
Pensylvanie	339	—	8,304,884
Massachussetts	329	—	7,390,460
Louisiane	279	—	4,175,650
Illinois	254	—	4,028,000
Maryland	114	—	3,064,500
Missouri	133	—	3,011,000
Autres États	1,406	—	21,919,554
TOTAUX	3,676	—	79,807,845
Soit, en francs			427 millions.

CHEMINS DE FER DES ÉTATS-UNIS.

Sur le vaste continent américain, les chemins de fer n'ont pas, comme en France, été construits avec tout l'art et le luxe d'architecture que peut déployer le génie civil soutenu par le concours et les ressources de l'État. L'immense réseau des voies ferrées américaines a été édifié, depuis 30 ans, par l'industrie privée, dans des conditions très-modestes généralement, mais qui n'ont rendu que plus prompte et plus remarquable l'exécution de ces travaux de viabilité. Les renseignements suivants, empruntés à diverses sources dignes de foi (1), fournissent un aperçu du développement successif et de l'étendue actuelle des chemins de fer dans la Confédération.

La longueur des voies *en activité* n'était en 1832 que de 131 milles (2). Dès l'année suivante, elle s'élevait à 576, puis à 918 en 1835, à 2,197 en 1840, à 4,522 en 1845, à 7,475 en 1850. Depuis 1851, elle s'est développée plus rapidement encore, comme le montre le relevé ci-après :

1851	8,836 milles.	1857	24,290 milles.
1852	10,878	1858	26,210
1853	13,315	1859	27,857
1854	15,511	1860	29,401
1855	18,153	1861	31,179
1856	21,440		(ou 50,179 kilom.)

(1) Notamment au *Rail-Road Journal* des États-Unis.
(2) *Le mille* = 1 kilomètre 609.

La longueur totale du réseau américain, dont une partie n'est pas achevée, devant être de 48,100 milles (77,000 kil.) d'après les plus récentes informations, les deux tiers seulement en seraient déjà exploités. L'énumération qu'on va donner fait connaître la situation respective de chaque État et de chaque zone de la Fédération au point de vue de ces moyens de transport et de leur prix d'établissement :

États du nord-est.	Longueur des lignes.	Longueur exploitée.	Dépenses d'établissements.
Maine	639	476 milles.	16,233,000 doll.(1)
New-Hampsire	684	658	22,676,000
Vermont	575	575	23,240,000
Massachussetts	1,387	1,314	59,778,000
Rhode-Island	137	104	4,138,000
Connecticut	763	608	20,948,000
TOTAUX	4,185	3,735	147,013,000
États du bassin de l'Atlantique.			
(Région du milieu.)			
New-York	3,455	2,809	145,260,000
New-Jersey	845	627	30,395,000
Pensylvanie	3,972	2,943	151,529,000
Delaware	171	137	4,371,000
Maryland et district de Colombie	702	406	19,979,000
TOTAUX	9,145	6,922	351,534,000
(Région du Sud.)			
Virginie	2,484	1,805	69,580,000
Caroline du Nord	1,212	887	17,085,000
— du Sud	1,074	978	22,045,000
Géorgie	1,724	1,401	27,633,000
Floride	736	327	6,561,000
TOTAUX	7,230	5,398	142,904,000
États riverains du golfe du Mexique.			
Alabama	1,439	643	17,261,000
Mississipi	871	698	22,986,000

(1) Le dollar = 5 fr. 33 c. en moyenne.

Louisiane.........	831	328 milles.	12,193,000 doll.
Texas............	2,667	394	9,200,000
TOTAUX.....	5,808	2,063	61,640,000
États intérieurs.			
(Région du Nord.)			
Ohio.............	4,133	3,057	117,353,000
Michigan.........	1,412	807	33,616,000
Indiana..........	2,522	2,058	71,974,000
Illinois...........	3,552	2,925	106,975,000
Wisconsin...	2,272	937	37,581,000
Iowa.............	2,022	539	17,258,000
Minnesota........	1,167	»	2,000,000
TOTAUX.....	17,080	10,333	386,757,000
(Région du Sud.)			
Arkansas.........	701	39	1,800,000
Missouri..........	1,431	813	35,398,000
Tennessee........	1,412	1,283	30,793,000
Kentucky	764	531	16,551,000
TOTAUX.....	4,308	2,666	84,542,000
Région du Pacifique.			
Californie........	343	70	3,600,000
TOTAUX généraux pour l'Union...	48,100	31,179	1,177,994,000
			(ou 6,302 millions de francs.)

TRANSIT DE L'OUEST PAR VOIES FERRÉES ET PAR CANAUX.

On sait que les États de l'Ouest de la Fédération américaine sont ceux où la production agricole, et notamment celle des céréales et du bétail, c'est-à-dire en grande partie des moyens de subsistance, a pris le plus de développement. On n'ignore pas non plus que ces États, éloignés de la mer, n'ont de communication avec l'Europe que par les ports de l'Union riverains de l'Atlantique ou du golfe du Mexique. Cette double considération et les graves événements qui se préparent, ou peuvent survenir, au sein de l'Amérique du Nord, rendent intéressant d'étudier comment s'effectuent les transports et les échanges entre les *États*-Unis de l'Ouest et ceux de l'Est.

Cinq voies principales sont ouvertes à ce mouvement,

savoir : les chemins de fer et les canaux de l'État de New-York, le chemin de fer de Baltimore à l'Ohio, et celui dit *Central*, de la Pensylvanie. Voici les résultats de leurs opérations pendant chacune des années de la période quinquennale 1855-1859.

CHEMINS DE FER ET CANAUX DE L'ÉTAT DE NEW-YORK.

Le *New-York Central rail-road* a effectué les transports et les recettes ci-après :

	TONNAGE transporté (1). tonneaux.	RECETTES sur les marchandises. dollars (2).	sur les voyageurs. dollars.	TOTAUX (3). dollars.
1855...	670,073	3,188,000	3,242,000	6,564,000
1856...	776,112	4,[illegible]71,000	3,230,000	7,773,000
1857...	838,741	4,559,000	3,148,000	8,027,000
1858...	765,407	3,700,000	2,533,000	6,528,000
1859...	834,319	3,339,000	2,566,000	6,204,000
TOTAUX..	3,884,702	19,157,000	14,759,000	35,093,000
Moyenne quinquen.	776,940	3,832,000	2,952,000	7,015,000

Le *New-York Central rail-road*, construit dans la prévision d'un grand avenir commercial, a, y compris ses embranchements, une longueur totale de 555 milles. Il est considéré, à la Bourse de New-York, comme une valeur de premier ordre, étant le seul chemin de fer du pays qui donne des dividendes. L'État prélève sur ceux-ci une somme annuelle pour l'entretien de ses canaux. On verra ci-après comment le trafic se partage entre ces voies rivales.

Sur *le New-York and Erié rail-road* les transports ont eu le développement suivant :

	TONNAGE transporté. tonneaux.	RECETTES. Marchandises dollars.	Voyageurs. dollars.	TOTAUX (4). dollars.
1855....	842,054	3,572,000	1,699,000	5,489,000
1856....	816,964	4,546,000	1,657,000	6,319,000

(1) Il s'agit de la tonne anglaise de 1,015 kilogrammes.

(2) Le dollar, communément évalué 5 fr. 35 c., représente près de 6 fr. au change actuel des États-Unis (1861).

(3) Y compris divers contingents dont le document original ne fait pas mention *spéciale*.

(4) *Voir la note de la page 327.*

1857....	978,069	4,098,000	1,495,000	5,743,000
1858....	816,964	3,843,000	1,182,000	5,152,000
1859....	869,702	3,108,000	1,154,000	4,395,000
TOTAUX...	4,328,123	19,167,000	7,165,000	27,128,000
Moyenne quinquen..	864,624	3,833,000	1,433,000	5,423,000

Ce chemin, ainsi que son nom l'indique, met New-York en communication avec le lac Érié. La diminution de ses recettes est due à la concurrence victorieuse que lui fait, au moyen d'une économie sur les frais de transport, le chemin grand central de la Pensylvanie. La distance de New-York à Dunkirk est, en effet, de 108 milles de plus que de Philadelphie à Pittsburg. De New-York à Cleveland par Philadelphie, on compte seulement 501 milles, au lieu de 603 par la première voie, ce qui permet de réduire de 2 dollars par tonne (à raison de 3 cents le mille) le prix d'expédition.

Le trafic des canaux de l'État de New-York se résume comme il suit :

	Tonnage transporté.	Recettes totales.
1855............	4,222,617 tonneaux.	2,805,000 dollars.
1856............	4,111,082	2,748,000
1857............	3,444,061	2,046,000
1858............	3,605,192	2,111,000
1859............	3,781,684	1,724,000
TOTAUX....	19,224,636	11,434,000
Moyenne quenq.	3,844,929	2,287,000

Dans les résultats de 1859, les bois comptent pour 1,542,036 tonneaux, et les produits agricoles pour 816,784, soit ensemble 2,358,820 tonneaux. Une très-notable décroissance s'accuse, comme on le voit, dans le mouvement du fret depuis 1856. Voici dans quelle mesure le trafic s'est partagé, pendant les 5 années dont il s'agit, entre les canaux et les chemins de fer de l'État de New-York :

	PROPORTION POUR 100.	
	par canal.	par chemin de fer.
Animaux vivants...........	»	22
Produits agricoles.........	38	[illegible]

Bois......................	40	3
Produits manufacturés	7	6
Autres marchandises	7	18

Pendant qu'en moyenne annuelle le chemin de fer central de l'État de New-York transportait 776,940 tonneaux de marchandises, les canaux de l'Érié et du Champlain à l'Hudson en faisaient circuler 3,844,929, soit cinq fois plus.

Les droits perçus par l'État de New-York sur les chemins de fer se sont élevés, pendant ces cinq années, à plus de 10 millions de dollars. Bien que, pour lui, les canaux soient une lourde charge, il a refusé jusqu'à présent de les livrer à l'exploitation privée, contrairement à la récente concession à laquelle s'est, à cet égard, décidé l'État de Pensylvanie.

CHEMIN DE FER DE BALTIMORE A L'OHIO.

Le mouvement sur cette voie s'est traduit par les chiffres suivants :

	Tonnage transporté. tonneaux.	Recettes. Marchandises. dollars.	Voyageurs. dollars.	Totaux. dollars.
1855....	626,589	3,103,000	608,000	3,711,000
1856....	833,938	3,713,000	673,000	4,386,000
1857....	895,401	3,885,000	732,000	4,617,000
1858....	800,589	3,175,000	682,000	3,857,000
1859....	897,496	2,928,000	690,000	3,618,000
Totaux...	4,054,013	16,804,000	3,385,000	20,189,000
Moyenne quinquen..	810,802	3,361,000	677,000	4,038,000

CHEMIN DE FER CENTRAL DE PENSYLVANIE.

Ses transports sont le plus en progrès de tous ceux des voies qu'on passe ici en revue. On en constate ainsi les résultats :

	Tonnage transporté. tonneaux.	Recettes. Marchandises. dollars.	Voyageurs. dollars.	Totaux dollars.
1855....	465,006	2,750,000	1,240,000	4,270,000
1856....	*454,042*	*3,176,000*	1,199,000	4,720,000
1857....	*826,518*	3,196,000	1,245,000	4,856,000

1858....	1,045,889	3,262,000	1,346,000	5,155,000
1859....	1,170,240	3,419,000	1,420,000	5,362,000
Totaux...	3,862,745	15,803,000	6,450,000	22,393,000
Moyenne quinquen..	772,544	3,160,000	1,250,000	4,478,000

RÉSUMÉ DU TRANSIT DE L'OUEST PAR CHEMINS DE FER ET CANAUX DE L'UNION.

On va préciser synoptiquement la part que chacune des voies dont il vient d'être parlé a prise dans le mouvement des transports *en tran*[illegible]'Ouest à l'Est et réciproquement, en moyenne annu[illegible] [illegible]ndant la période quinquennale 1855-59.

Voies de transport.	TRA[illegible] moyenne de 1855-59) de [illegible] à [illegible]	de l'Est à l'Ouest.	Totaux.	Proport. pour 100.
	[illegible] de 1,016 kilogr.)			
Canaux de l'État de New-York	1,926,616	404,625	2,331,341	71
New-York central rail-road	196,372	113,224	309,596	9
New-York et Érié — .	171,629	64,422	236,051	7
Pensylvania central — .	112,210	80,544	192,754	6 1/2
Baltimore et Ohio — .	134,880	57,705	192,585	6 1/2
Totaux........	2,541,707	720,520	3,262,227	100

On voit que les quatre lignes ferrées, réunies, n'ont opéré que 29 °/₀ du transit, tandis que les canaux en ont eu 71. Ces proportions ne seraient pas sensiblement modifiées si l'on portait l'examen comparatif sur les résultats de 1859 en particulier.

INDUSTRIE SUCRIÈRE EN LOUISIANE.

D'après une statistique locale, il existe dans la Louisiane 1,308 sucreries, dont 992 ont la vapeur pour moteur. Depuis 1849, et sauf l'année exceptionnellement funeste de 1856, où les inondations ravagèrent le pays, la récolte a toujours dépassé 200,000 boucauts (1), représentant en moyenne une valeur de 18 millions de dollars (plus de 100 millions de francs). La plus forte a été celle de 1853,

(1) *Le boucaut pèse de 500 à 600 kilogrammes.*

qui a donné 449,224 boucauts, formant, au prix de 35 dollars par boucaut, un total de près de 16 millions de dollars; mais le rendement le plus considérable, sous le rapport de la valeur, a été celui de 1858, où 362,296 boucauts n'ont pas, à raison de 69 dollars par boucaut, été vendus moins de 25 millions de dollars (environ 134 millions de francs). En 1859, la production n'a pas dépassé 221,840 boucauts, d'un poids collectif de 255 millions de livres, ce qui, au taux de 82 dollars pour chacun, représente un peu plus de 18 millions de dollars, auxquels il en faut ajouter 6 1/4 pour le débit de la mélasse (1). On obtient ainsi un chiffre rond de 24 millions 1/2 de dollars (131 millions de francs) pour revenu de l'industrie sucrière de la Louisiane.

Or, la consommation du sucre aux États-Unis, pendant la même année, paraît s'être établie ainsi (2) :

	Tonneaux de 1,015 kilog.
Sucre de canne tant étranger qu'indigène......	439,684
Extrait des mélasses........................	12,000
Indigène d'érable...........................	27,000
Total.....	478,684

Cette quantité correspond à 1,072 millions de livres, dans lesquels le sucre de la Louisiane figurerait (en évaluant le boucaut à 1,200 livres) pour 255 millions, ou environ 1/4.

La population des États-Unis, étant de 30 millions d'habitants, dont 4 millions d'esclaves ne font presque pas usage du sucre, la consommation totale ci-dessus répartie entre 26 millions d'habitants seulement ressort à 41 livres (18 kilogr. 1/2) par tête. Mais les États du Nord, qu'une séparation politique pourrait conduire à ne consommer que du sucre de canne étranger, comptant à eux seuls 18 millions d'habitants, la Louisiane, même avec l'aide de tarifs protecteurs favorisant cette branche de sa production, en verrait alors le débouché devenir très-précaire.

(1) La récolte de 1859 a fourni 313,000 barils de mélasse, d'une contenance collective de 17,858,100 gallons d'un prix moyen de 35 cents par gallon.

(2) D'après le *New-York Shipping and commercial list*.

PRODUCTION ET COMMERCE DU SEL.

La production annuelle du sel aux États-Unis est évaluée à environ 14 millions de boisseaux (1) (493,360,000 kil.). L'État de New-York produit la moitié de cette quantité, la Virginie et l'Ohio l'autre moitié environ. Ce total est loin de suffire à la consommation américaine; aussi l'importation étrangère du sel aux États-Unis, pendant l'année fiscale finissant au 30 juin 1859, a-t-elle été de plus de 12 millions de boisseaux (422,880,000 kilogr.), lesquels provenaient, pour les deux tiers, d'Angleterre, et pour un sixième des Indes occidentales. La France n'en avait envoyé que pour 2,600 dollars (13,000 fr.).

SITUATION DE L'INDUSTRIE DES CHAUSSURES.

On écrivait de Boston, au commencement de 1861 :

Des diverses branches de travail que la crise actuelle éprouve avec rigueur, celle de la cordonnerie, la plus importante du Massachussetts, où elle n'occupe pas moins de 74,000 ouvriers, paraît être la plus atteinte. Les fabriques ont essuyé des pertes si considérables qu'un grand nombre se sont mises en faillite, laissant privés d'ouvrage une foule d'artisans. Cet état de choses a commencé dès le mois de décembre.

COMMERCE DES GRANDES PRAIRIES DE L'OUEST.

On n'avait eu jusqu'ici que peu de renseignements sur l'importance de ce commerce, dont le Missouri et Saint-Louis en particulier sont les grands facteurs. Le tableau ci-dessous fait connaître le nombre d'hommes, de wagons et d'animaux employés au transport des marchandises et les quantités expédiées des différents centres d'importation.

1860.	Hommes.	Chev.	Mul.	Bœufs.	Wagons.	Quant. exp. Livres (2).
Kansas City.....	7,084	464	6,149	27,920	3,033	16,439,134
Leavenworth City	1,216	»	206	10,952	1,003	5,656,082
Atchison........	1,591	»	472	13,640	1,280	6,007,943

(1) *Le bussel ou boisseau* = 35 litres 1/4.

(2) *La livre* = 0 kilog. 453.

Saint-Joseph....	490	»	520	3,980	418	1,672,000
Nebraska City...	896	»	113	11,118	916	5,496,000
Omaha City.....	324	377	114	340	472	713,000
TOTAUX.....	11,601	844	7,574	67,950	6,922	26,074,149

Un *schooner* des Prairies, complétement équipé et traîné habituellement par six paires de bœufs, a une longueur de 70 pieds. Si l'on attelait ensemble les 6,900 wagons qui effectuent les charrois, la longueur du chemin qu'ils couvriraient ne serait pas moindre de 200 kilomètres.

Les importations actuelles des Prairies consistent en calicot, cotonnades et bonneterie, chaussures de dimension moyenne, quelques articles de fantaisie; les vêtements confectionnés commencent à être d'un bon placement. Les provisions, telles que farine et viande de porc, sont assez recherchées. Dans le principe, les New-Mexicains donnaient en échange aux négociants américains des métaux précieux et des mules; actuellement, ils vendent de la laine. Ainsi, en 1859, les livraisons faites sur les bords du Missouri ont atteint près de 900,000 livres valant 14 cents (1) la livre. Des peaux de chèvre et de mouton au nombre de 30,000, à 25 cents pièce, ont été livrées en 1860, ainsi que des suifs et des fourrures. Le total est évalué à 400,000 dollars.

On échange avec les Indiens, contre des fourrures et des peaux, des armes et des munitions, du tabac, du sucre, du café, des bougies, des couvertures, de la sellerie, des rubans, des cotonnades, des provisions et quelques autres menus objets. C'est un système de troque très-profitable, assure-t-on.

Le commerce de l'Utah se fait plus au nord-ouest de la rivière Missouri. L'approvisionnement de ce marché a lieu au moyen de bateaux qui remontent la rivière à Omaha et à Florence, où les marchandises sont chargées sur des trains. A cette dernière ville s'embarquent les Mormons et les émigrants. Les postes militaires des États-Unis reçoivent leurs envois de Fort Leavenworth et d'Atchison.

Salt lake City, la ville des Mormons, est la plus impor-

(1) Le cent ou 100e partie du dollar = 0 fr. 05,3.

tante de cette région. Ses négociants viennent faire leurs achats à Saint-Louis, à Philadelphie, à New-York et à Boston. Le nombre des maisons de ces places qui sont en relations avec les Mormons est très-limité, et le commerce n'est pas aussi profitable qu'avec le Nouveau-Mexique, par suite de l'élévation des frais de transport. Les Mormons sont d'ailleurs pauvres; aussi on ne leur expédie que des vêtements, de l'épicerie et de la quincaillerie à bon marché. Ils produisent assez de provisions pour leur subsistance et s'occupent même d'établir des fabriques. On suppose que leurs importations en 1860 n'ont pas dépassé 500,000 dollars.

Le commerce le moins concentré est celui de Pike's Peak. Quant à Leavenworth, elle fait plus d'affaires que toutes les villes, depuis Florence jusqu'à Kansas City. Ses habitants ont des succursales de leurs magasins à Denver City, point de départ des chercheurs d'or. Un chemin de fer facilite les transports. Nebraska City, Plattsmouth, Omaha City et Council-Bluffs font des échanges profitables avec les mines d'or, dont elles sont les plus voisines de toutes les villes du Missouri. Leavenworth City, Atchison et Saint-Joseph sont les trois extrémités de la ligne exploitée par la *Central Overland California and Pike's Peak express Company*. Omaha est le point de départ de la malle de la *Western stage Company*. Kansas City n'a pas de communication directe avec Denver City.

Les importations de farine à Pike's Peak sont, ainsi que celles d'épiceries, très-considérables. On y envoie aussi des vêtements, outils, sellerie, tabac, liqueurs et étoffes. Le prix de ces articles est fort élevé par suite des distances à parcourir (environ 700 milles). La farine a valu, en 1860, 12 dollars le sac.

Les exportations de la région des terrains aurifères se composent de 3,000,000 de dollars d'or et de 50,000 dollars de peaux et fourrures.

En résumé, on évalue ainsi le commerce des Prairies pour l'année 1860 :

Nouveau-Mexique.......................	3,000,000 dollars.
Contrées aurifères de Pike's Peak.......	6,000,000

Utah	500,000	dollars.
Commerce avec les Indiens	1,000,000	
TOTAL	10,500,000	

Voici le relevé des dépenses de transport occasionnées par le commerce avec les habitants des Prairies :

Gages de 11,000 conducteurs à 75 dollars par mois	825,000	dollars.
844 chevaux à 125 dollars chacun	105,400	
7,574 mules à 125 — —	948,750	
67,950 bœufs à 35 — —	1,378,580	
6,922 wagons à 150 — —	1,038,300	
Provisions pour les hommes	250,000	
TOTAL	5,545,900	

IMMIGRATIONS.

Le rapport annuel des Commissaires de l'émigration constate que le nombre des passagers débarqués à New-York, en 1860, s'est élevé à 155,371 individus, soit une augmentation de 25,840 comparativement à 1859, et 26,573 sur 1858. La diminution sur 1857 a été de 78,611; 47,330 individus étaient Irlandais, 37,899 d'origine allemande; 11,361 étaient Anglais et 8,572 venaient d'autres contrées. Les Français ne figuraient que pour 1,549 dans ce mouvement.

Le nombre des émigrants qui ont reçu des secours de l'Administration n'a pas augmenté, et a même diminué de 6,000 sur 1858; il n'en reste pas moins considérable. Le rapport fait connaître en détail la nature des secours donnés et les établissements charitables où les émigrants ont été soignés.

Au *Castle Garden*, qui est le centre de l'Administration du service des émigrants à New-York, ont débarqué 108,682 émigrants, arrivés sur 482 navires. Les steamers, du nombre de 22 en 1856, se sont élevés à celui de 109 en 1860, et leurs passagers de 5,111 à 34,247. Sur l'ensemble des arrivages, d'après les déclarations reçues, 56,131 individus se proposaient d'habiter l'État de New-York, *12,926 ceux* de New-Jersey et de Pensylvanie, *10,776 avaient pour* destination la Nouvelle-Angleterre,

4,938 seulement les 15 États du Sud, 16,828 les États Ouest et Nord-Ouest, y compris la Californie, enfin 7,083 le Canada et l'extrême Ouest de l'Union. Ce sont les États libres qui sont le plus généralement préférés comme lieu de résidence.

Les émigrants peuvent obtenir, sur garanties, des avances pour se rendre à leur destination, et le rapport des commissaires constate qu'il a été prêté à 173 familles une somme de 1,756 dollars, sur lesquels 1,658 ont été restitués pendant l'année par 168 de ces familles. Sur le total des prêts effectués depuis l'adoption de cette mesure en 1856, il ne reste dû que 1,541 dollars par 131 familles.

Les recettes de l'Administration se sont élevées en 1860 à 289,468 dollars. Les armateurs et consignataires de navires d'émigrants ont dû payer, pour frais de transport, une somme de 206,067 dollars.

Les ports étrangers d'embarquement sont, par ordre d'importance :

	Individus.		Individus.
Liverpool, d'où sont partis	58,954	Le Havre	11,983
Brême	15,428	Galway	4,528
Hambourg	12,499	Londres	3,654

Depuis 1856, aucun navire portant pavillon français n'a amené d'émigrants à New-York. Les lignes à vapeur de Galway et de Hambourg sont spécialement préférées et font une sérieuse concurrence à la navigation à voiles. Sur les 109 steamers précités, 72 étaient anglais et 21 hambourgeois.

Un des plus grands steamers américains, l'*Adriatic*, qui faisait un service régulier entre le Havre et New-York, vient d'être vendu à la ligne de Galway pour être employé au transport des émigrants irlandais.

Le nombre total des émigrants aux États-Unis, depuis le 30 septembre 1843 jusqu'au 31 décembre 1860, a été de 4,386,441 individus.

Des meetings ont été tenus à New-York pour encourager l'émigration de la population de couleur à Haïti. Quelques individus ont accepté les offres qui leur avaient été faites, mais ce mouvement a été jusqu'ici sans aucune impor-

tance. Il s'est également produit sans plus de succès à la Nouvelle-Orléans en 1860.

FRANCFORT.

Superficie : 106 kil. c. — Population (1861), 83,390 h., dont 71,452 dans la ville. La garnison fédérale de 3,666 hommes n'est pas comprise dans ces chiffres.

Budget proposé pour 1861.

Recettes.

1. Service de la caisse :	
Propriétés foncières urbaines	150,500
Gouvernement, police, frais de justice, amendes, timbre, etc.	324,000
Accise et droits de consommation	423,600
Commerce, foires et télégraphes	586,050
Éclairage de la ville et péage	44,000
Impôts de la campagne	12,734
Divers	8,500
TOTAL	1,550,284
2. Service de la caisse d'amortissement :	
Recettes des chemins de fer	400,000
Impôts sur les revenus et les locations, loterie	460,000
Intérêts de capitaux actifs et ventes de terres	35,000
TOTAL général	895,000
3. Service de la caisse du mont-de-piété	8,900
TOTAL général des recettes	2,454,184

Dépenses.

1. Service de la caisse :	
Hauts fonctionnaires de l'État	142,345
Justice	135,776
Administration	420,165
Force armée et police	522,146
Cultes et instruction	113,927
Hospices et secours aux pauvres	61,277
Divers	25,892
Pensions, rente perpétuelle	122,414
TOTAL	1,543,942

2. Service de la caisse d'amortissement de la dette.	579,592
3. Service du mont-de-piété....................	8,739
TOTAL des dépenses..	2,132,273
Dette de l'État en 1860........................	9,508,853
Dette des chemins de fer......................	7,959,000

Aperçu du commerce de l'année 1857 (quintaux de 50 kil.).

	Entrée.	Sortie.	Transit.
Par terre (par roulage).......	170,530	188,325	106,908
» eau.....................	1,134,636	309,378	286,524
» chemins de fer..........	3,291,189	2,700,934	1,735 146
	4,596,355	3,198,637	2,128,578

Armée.—783 h.; 224 h. de réserve et 112 remplaçants; en tout 1,119 h., y compris 100 tirailleurs.

GRANDE-BRETAGNE (ROYAUME-UNI).

Superficie : 313,128 kil. c.

Population. Les résultats du dénombrement décennal de 1861 étant connus maintenant, nous allons en donner un résumé comparatif (1).

Comtés.	Population 1851.	1861.	1851—1861. Augment.	Diminut.
Bedford.......	124,478	135,265	10,787	»
Bercks........	170,065	176,103	6,050	»
Buckingham...	163,723	166,597	2,878	»
Cambridge....	185,405	175,950	»	9,455
Chester.......	455,725	505,153	49,428	»
Cornwall......	355,558	369,323	13,765	»
Cumberland...	195,492	205,293	9,801	»
Derby.........	296,084	339,377	43,293	»
Devon	567,098	584,531	17,433	»
Dorset........	184,207	188,651	4,444	»

(1) Les trois documents officiels anglais publiés sur le recensement sont :

Angleterre. Census of England, and Wales, 1861. Tables of the population and houses, etc.

Écosse. Census of Scotland, 1861. Tables of the number of the population, etc.

Irlande. Ce[illegible] [illegible]nd for the year 1861, Enumeration abstracts, etc.

Durham.......	390,997	509,018	118,021	»
Essex.........	369,318	404,644	35,346	»
Gloucester....	458,805	485,502	26,697	»
Hereford......	115,489	123,659	8,170	»
Hertford......	167,298	173,294	5,996	»
Huntingdon ...	64,183	64,297	114	»
Kent..........	615,766	733,675	117,909	»
Lancaster.....	2,031,236	2,428,744	397,508	»
Leicester	230,308	237,402	7,094	»
Lincoln	407,222	411,997	4,775	»
Middlesex.....	1,886,576	2,205,711	310,195	»
Monmouth	157,418	174,670	17,252	»
Norfolk	442,714	435,422	»	7,292
Northampton..	212,380	227,727	15,347	»
Northumberl ..	303,568	343,028	39,460	»
Nottingham ...	270,427	293,784	23,357	»
Oxford........	170,439	172,266	1,827	»
Rutland.......	27,983	21,851	»	6,132
Salop.........	229,341	240,876	11,535	»
Somerset......	443,916	444,725	809	»
Southampton..	405,370	481,495	76,125	»
Stafford.......	608,716	746,584	137,868	»
Suffolk........	337,215	336,271	»	964
Surrey........	683,082	830,685	147,603	»
Sussex........	336,844	363,648	26,804	»
Warwick......	475,013	561,728	96,715	»
Westmoreland.	58,287	60,809	2,522	»
Wilts.........	254,221	249,445	»	4,778
Worcester	276,926	307,601	30,675	»
York (East Riding).......	220,983	240,359	19,376	»
York (Ville)...	36,303	40,377	4,074	»
— (North Riding....	215,214	244,804	29,590	»
York (West Riding).......	1,325,495	1,507,511	182,016	»
Angleterre....	16,921,878	18,949,930	2,028,052	»
Anglesey......	57,327	54,546	»	2,781
Brecon	61,474	61,627	153	»
Cardigan......	70,796	72,255	1,459	»
Carmarthen ...	110,632	111,757	1,325	»
Carnavon......	87,870	95,868	7,798	»
Denbigh	92,583	100,862	8,279	»
Flint.........	68,156	69,870	1,714	»

Glamorgan....	231,849	317,751	85,902	»
Merioneth.....	38,843	38,888	45	»
Montgomery...	67,335	67,075	»	260
Pembrocke....	94,140	96,093	1,953	»
Radnor........	24,716	25,403	687	»
Galles........	1,005,731	1,111,795	106,064	»
L'Angleterre et la princ. de Galles ensemble.........	17,927,609	20,061,725	2.124,116	»
Ile de Man.....	52,387	52,339	»	48
— Jersey.....	57,020	56,078	»	942
— Guernesey, Herm. et Jethou.....	29,806	29,846	40	»
Ile d'Alderney.	3,333	4,933	1,600	»
— Sark.......	580	583	3	»
Iles adjacentes.	143,126	143,779	653	»
TOTAL gén. pour l'Angleterre.	18,070,735	20,205,504 (1)	2,134,769	»
Comtés du sud.	1,813,562	1,975,315	161,753	»
Comtés du nord	1,075,180	1,085,936	10,756	»
Écosse........	2,888,742	3,061,251	172,509	»
Pr. de Leinster.	1,672,738	1,439,596	»	233,142
— Munster ...	1,857,736	1,503,200	»	354,536
— Ulster.....	2,011,881	1,910,408	»	101,473
— Connaught.	1,010,031	911,339	»	98,692
Irlande.......	6,552,386	5,764,543	»	787,843
Grande-Bret. et Irlande.....	27,511,863	29,031,299	1,519,436	»
Soldats et matelots à l'étr.	162,490	275,900	»	»
TOTAL général.	27,674,353	29,307,199	1,632,846	»

Population des principales villes d'après les recensements de 1851 et de 1861.

ANGLETERRE.	1851.	1861.
Londres..................	2,362,236 habit.	2,803,034 habit.
Liverpool	375,955	443,874

(1) Augmentation réelle, les soldats et matelots absents y compris : 2,169

Manchester...............	303,382 habit.	338,346 habit.
Birmingham.............	232,841	295,955
Leeds....................	172,270	207,153
Bristol..................	137,328	154,093
Sheffield................	135,310	185,157
Newcastle-on-Tyne........	87,784	109,294
Bradford.................	103,778	106,218
Salford	85,108	102,414
Hull......................	84,690	98,994
Portsmouth	72,096	94,546
Preston	69,542	82,961
Sunderland...............	63,897	80,334
Nottingham	57,407	74,531
Norwich	68,195	74,414
Oldham..................	52,820	72,334
Bolton...................	61,171	70,396
Leicester	60,584	68,052
Blackburn................	46,536	63,125
Plymouth	52,221	62,823
Wolverhampton	49,985	60,858
Stockport	53,835	54,681
Devonport................	38,180	50,504
ÉCOSSE.		
Glasgow	329,097	394,857
Edimbourg...............	160,302	168,098
Dundee	78,829	90,425
Aberdeen	»	73,794
IRLANDE.		
Dublin..................	258,369	249,733
Belfast..................	100,301	119,242
Cork.....................	85,732	78,892
Limerik..................	53,448	44,626

Mouvement de la population (22e Annual report of the Registrar general et 8e Statistical abstract.

Angleterre et princ. de Galles.	Naissances.	Décès.	Mariages
1856............	657,704	391,369	159,262
1857............	663,971	419,815	159,097
1858............	655,481	449,656	156,070
1859............	689,881	441,790	167,723
1860............	683,430	422,500	169,600
Écosse.			
1856............	101,748	58,456	20,487
1857............	103,628	61,925	21,314
1858............	104,195	63,532	19,603
1859............	106,732	61,754	21,127
1860............	105,704	68,055	21,118

Il n'existe pas de registre de l'état civil en Irlande.

Nombre des pauvres au 1er janvier.

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.
1856............	843,806	79,973	56,094
1857............	908,186	79,217	50,582
1858............	860,470	79,199	44,866
1859............	851,020	78,501	44,929
1860............	890,423	77,306	50,683

Émigration.

Années.	Nombre total des émigrants.	DONT d'Angleterre	d'Écosse.	d'Irlande.
1851	335,966	79,127	24,927	176,280
1852	368,764	86,852	27,360	193,489
1853	329,937	62,915	22,605	192,609
1854	323,429	90,966	25,872	150,209
1855	176,807	57,132	14,037	78,854
1856	176,554	64,527	12,033	71,724
1857	212,875	78,560	16,253	86,238
1858	113,972	39,971	11,815	43,281
1859	120,432	33,930	10,182	52,981
1860	128,469	26,421	8,733	60,835
	2,287,205	620,401	173,817	1,106,500

Justice criminelle.

Le nombre des crimes diminue d'année en année depuis 1854, tant en Angleterre que dans les autres royaumes unis. Cette diminution ressort du rapprochement suivant :

Nombre des accusés.	Angleterre.	Écosse.	Irlande.
1854..........	29,359	3,994	11,788
1860..........	15,999	3,287	5,386
Nombre des condamnés.			
1854..........	23,047	2,989	7,051
1860..........	12,068	2,441	2,969

INSTRUCTION PUBLIQUE EN 1860. (*Écoles primaires inspectées.*)

Angleterre (y compris les écoles catholiques). Nombre des écoles, 6,012. Nombre des enfants qu'elles pourraient recevoir, 1,158,827; nombre des élèves qui les ont fréquentées, 751,325. *Écosse* (non compris les écoles catholiques). Nombre des écoles, 1,260. Nombre des enfants qu'elles pourraient recevoir, 161,421 ; nombre des enfants qui les ont fréquentées, 132,909.

Grande-Bretagne 7,272 écoles pouvant contenir 1,320,248 *enfa*n [illegible] tées par 884,234 élèves.

(Ce renseignement et quelques autres de l'article Grande-Bretagne sont extraits des *Miscellaneous statistics*, part III, publiées par le *Board of Trade*, *statistical department*, document renfermant des renseignements aussi utiles que variés).

FINANCES.

COMPTE FINANCIER DE L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1861.

Recettes.

Douanes	23,032,395
Excise (impôts de consommation)	19,069,000
Timbre	8,285,258
Taxes (foncières et autres)	3,126,000
Impôt sur le revenu	12,901,816
Postes	3,420,000
Terre de la couronne (revenu net)	289,588
Produit de la vente d'anciens approvisionnements	802,368
Revenus des Indes (versements opérés)	60,000
Remboursements, etc	420,825
Arrérages non réclamés	63,879
Payement effectué par l'Espagne pour des fournitures faites en 1834-1838	496,385
TOTAL	71,967,494
Excédant des dépenses	611,137
Somme égale aux dépenses	72,578,631

Dépenses.

Dette fondée. Service de la dette permanente	23,746,978
Arrérages anciens	142,114
Annuités à terme	2,541,198
Intérêts des bons de l'Échiquier (1855-1856)	100,000
Intérêts des bills de l'Échiquier (*Supply*)	300,880
— — (*deficiency*)	2,300
Charges des fonds consolidés. Liste civile	403,585
Annuités et pensions	387,538
Traitements et gratifications	156,264
Traitements et pensions diplomatiques	168,554
Cours de justice	701,530
Charges diverses	178,426
Drawback sur les vins (Act. 23, Vict. c. 22)	284,000
Crédits annuels. Armée et milice	14,168,621
Marine	12,991,668
Services civils divers	7,808,620
Traitements, etc. du département des finances	4,509,402
Subvention au service des paquebots	725,402
Guerre de Chine	3,501,953
TOTAL	72,578,632

Situation de la Banque d'Angleterre aux dates suivantes :

Département de l'émission.	15 nov. 1860.	7 févr. 1861.	9 mai.	25 juillet.	26 septemb.
Passif. Billets émis	26,997,655	25,488,315	26,490,700	25,517,480	28,081,495
Actif. Dettes du gouvernement	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100
Autres garanties	3,459,900	3,459,900	3,459,900	3,634,900	3,034,900
Monnaies d'or et d'argent	12,522,655	11,013,315	12,015,700	10,667,480	13,431,495
Département des opérations.	26,997,655	25,488,315	26,490,700	25,517,480	28,081,495
Passif. Capital des actionnaires	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000
Réserves	3,191,748	3,485,795	3,244,842	3,401,174	3,796,020
Dépôts publics	5,804,022	4,186,479	6,083,595	4,123,460	5,810,424
Autres dépôts	12,603,792	11,927,130	12,070,911	11,984,227	11,957,808
Effets à payer à 7 jours et autres	778,797	655,381	636,172	626,526	691,468
TOTAUX	35,931,329	34,807,785	36,588,520	34,688,387	36,808,720
Actif. Garanties venant du gouvernement	9,490,273	8,444,776	10,272,938	9,606,279	10,450,800
Autres garanties	20,310,515	19,934,408	19,141,648	18,854,783	17,439,259
Billets de banque en portefeuille	6,338,385	5,639,080	6,316,015	5,374,715	3,107,915
Monnaies d'or et d'argent	792,156	819,521	857,919	852,610	810,746
TOTAUX	35,931,329	34,807,785	36,588,520	34,688,387	36,808,720

Circulation des notes des Banques du Royaume-Uni aux dates suivantes :

	17 nov. 1860.	9 février 1861.	4 mai.	27 juillet.	26 septembre.
Banques d'Angleterre	21,203,959	20,074,511	20,191,961	20,202,800	19,935,400
Banques privées	3,501,808	3,350,959	3,358,126	3,030,202	3,035,809
Banques par actions	3,048,128	2,940,755	3,067,043	2,753,068	2,765,327
Banque d'Ecosse	4,574,077	4,094,767	3,987,945	4,077,331	4,052,388
Banques d'Irlande	7,148,779	6,918,944	6,524,185	5,617,044	5,590,370
TOTAUX	39,476,751	37,379,936	37,137,260	35,680,445	35,369,294

Monnaies frappées en 1860.

	Nombre.	Valeur.		
Or. Souverains......	2,555,958	2,555,958 l.	» s.	3 d.
Demi-souverains..	1,131,500	565,750	9	9
Argent. Florins.....	635,580	63,558	»	»
Shillings	1,671,120	83,556	»	»
Pièces de six pences	1,100,880	27,522	»	»
— de quatre penc.	4,158	69	6	»
— de trois pences.	3,410,088	42,626	2	»
— de deux pences.	4,752	39	12	»
— de un pence...	7,920	33	»	»
Cuivre. Pences.......	5,053,440	21,056	»	»
Demi-pences......	6,630,400	13,813	6	8
Farthings.........	2,867,200	2,986	13	4

Mouvement des métaux précieux.

Indes-Orientales. Ont été frappées dans les 10 ans, de 1849 à 1858 :

519,317	pièces	d'or valant	77,89,755 roupies.
608,315,656	—	d'argent	54,26,12,328
449,394,518	—	de cuivre	67,15,399

En évaluant la roupie à 2 sh., cela fait un total de 55,791,547 liv. st.

Or et argent monnayés.

De 1850 à 1859, c'est-à-dire pendant une période décennale, la valeur des monnaies frappées et mises en circulation par l'Angleterre a été, d'après un document officiel, savoir :

	liv. sterl.		fr.
Or..........	54,490,265	ou	1,362,256,625
Argent......	3,372,815		84,320,375
Total........			1,446,577,000

Soit près de 1 milliard 1/2, dont la monnaie d'or (*souverains* et *demi-souverains*) représente plus des 9/10. C'est en 1853 que le monnayage de l'or a eu le plus d'activité, ayant alors atteint 11,952,391 livres sterling (298,809,775 fr.). A partir de cette époque, il a décru dans les proportions suivantes :

1854..................	4,152,183 liv. sterl.
1855..................	9,008,663
1856..................	6,002,115
1857..................	4,889,860
1858..................	1,231,023
1859..................	2,649,510

Le monnayage de l'argent, qui de 189,597 livres sterling (4,739,425 fr.), en 1852, s'était subitement élevé à 701,545 (17,538,625 fr.) en 1853, est retombé à 140,480 livres sterling en 1854, et n'a jamais excédé depuis une somme annuelle de 5 à 11 millions de francs, excepté en 1859, où il est remonté à 16.

D'après un journal anglais, il y a présentement en circulation dans la Grande-Bretagne cent millions de pièces d'or, souverains et demi souverains. Quant aux pièces d'argent, il y a 2,320,027 couronnes; 37,516,343 demi-couronnes; 10,000,000 de florins; 112,554,100 shillings; 76,132,578 sixpence; 30,142,034 four pence, 7,572,437 threepence; — total : 266,237,525 pièces. Il y a en circulation cinq cents millions de pence, demi-pence et farthings, dont le poids est de six mille tonneaux.

Exportation des métaux précieux

	de la Grande-Bretagne.		des ports de la Méditerranée	
	Or.	Argent.	Or.	Argent.
1851.	102,180	1,716,100	»	»
1852.	921,739	2,630,238	»	»
1853.	880,202	4,710,665	93,528	848,362
1854.	1,174,299	3,132,003	48,456	1,451,014
1855.	948,272	6,409,889	243,239	1,524,240
1856.	404,748	12,110,985	74,039	1,989,916
1857.	269,275	16,795,232	259,986	3,350,689
1858.	168,305	4,781,923	165,230	911,043
1859.	788,269	14,828,521	142,144	1,521,970
1860.	1,669,746	8,038,276	765,138	2,764,054
1861.	781,043	6,586,717	644,934	2,021,060
TOTAUX.	8,108,179	81,748,579	2,436,694	16,382,348

Destination des envois d'or et d'argent en 1861. Expédié de Southampton pour :

Malte........or	625	argent	100
Alexandrie.....	170,686		»

Maurice........	25,000	4,000
Ceylan.........	4,130	100
Bombay........	384,763	3,776,747
Madras.........	116,643	183,042
Calcutta........	24,807	1,480,446
Penang	»	19,024
Singapore......	17,219	69,410
Hong-Kong.....	»	430,989
Joo-Chou.......	»	38,954
Shanghaï.......	»	580,965
TOTAL......	761,043	6,586,747

Expédié de Gibraltar..........or	8,462	»
— de Marseille..........	369,020	1,917,761
— de Malte.............	120,379	32,834
— de Suez.............	147,073	70,465
TOTAL.........	644,934	2,021,060

Mines.

Voici les quantités et valeurs de la production en 1859 :

Charbon de terre	71,979,765	tonnes valant	17,994,941 liv. st.
Cuivre..........	15,770	—	1,734,700
Fonte de fer.....	2,752,354	—	11,138,712
Plomb..........	63,233	—	1,405,925
Étain...........	6,497	—	850,452
Argent..........	532,866	onces	159,026

Cet argent est tiré du minerai de plomb. Les métaux ci-dessus proviennent tous de minerais trouvés dans le pays.

Le nombre des mines de charbon a été de 2,449 en 1859. En 1860, leur nombre a été de 2,654, dont 1,943 en Angleterre, 235 dans le pays de Galles, 405 en Écosse et 71 en Irlande. Le produit annuel de ces mines est de plus de 16,700,000 livres sterling, pris à la sortie de la mine, et vendus à domicile 20 millions de livres. Outre cette somme, on estime la valeur du fer extrait annuellement des charbons à 14 millions 500,000 livres sterling, pris à la sortie des fourneaux. Le capital engagé dans cette industrie monte à environ 14,500,000 liv. st. Il y a aujourd'hui près de 500,000 personnes employées à divers titres dans l'exploitation des houillères de la Grande-Bretagne. (*Mechanic's Magazine.*)

Industrie du fer. — Relevé des hauts fourneaux existant dans la Grande-Bretagne, au 1er janvier 1862.

Districts.	En activité.	Éteints.	Total.
Wolverhampton et Billston....	75	53	128
Dudley........................	33	29	62
Shropshire....................	22	10	32
Forêt de Dean.................	3	6	9
North Staffordshire...........	23	11	34
Stockton et Darlington........	47	40	87
Newcastle-on-Tyne.............	11	11	22
Lancashire et Cumberland......	14	16	30
Yorkshire.....................	25	11	36
Northamptonshire..............	3	1	4
Wiltshire.....................	2	4	6
Derbyshire....................	22	15	37
TOTAL.........	280	207	487
Pays de Galles................	120	96	225
Écosse........................	124	51	175
TOTAL général pour la Grande-Bretagne................	533	354	887

Le tableau comparatif qui suit indique, pour une période de six années, le nombre de hauts fournaux allumés au 1er janvier de chaque année.

Districts	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
South Staffordshire et Worcestershire..................	147	153	147	135	114	108
North Staffordshire..........	20	23	22	23	25	23
Shropshire..................	27	26	25	25	25	22
Forêt de Dean..............	5	5	4	5	4	3
Derbyshire......	26	25	28	27	17	22
Northumberland, Durham et Yorkshire.................	94	89	94	99	78	83
Lancashire et Cumberland....	5	8	7	14	70	14
Northamptonshire............	»	3	3	3	2	3
Wiltshire...................	»	1	2	3	4	2
TOTAL........	324	333	332	334	289	280
Pays de Galles...............	171	170	153	153	145	229
Écosse......................	127	124	125	132	131	124
TOTAL général pour la Grande-Bretagne.................	622	627	617	612	595	533

Production des hauts fourneaux de la Grande-Bretagne en 1861.

	Nombre de fourneaux.	Total de la production de chaque fourneau par semaine. Tonneaux.	Total de la production par années. Tonneaux.
Staffordshire	131	135	919,620
Shropshire	22	130	148,720
Forêt de Dean	3	150	23,400
Northumberland, Durham et Cleveland	58	175	527,800
West Riding du Yorkshire	25	80	104,000
Lancashire et Cumberland	14	230	167,440
Northamptonshire	3	175	27,300
Wiltshire	2	135	14,040
Derbyshire	22	100	114,400
TOTAL	280	»	2,046,720
Pays de Galles	129	235	958,360
Écosse	124	150	907,220
Total général pour la Grande-Bretagne	533	»	3,972,280

La consommation du charbon a été de 12 millions de tonneaux, et la fabrication a absorbé, en outre, 3 millions de tonnes de pierres à chaux. (*Annales du commerce extérieur.*)

Recettes des chemins de fer anglais. — En 1861, il y avait dans le Royaume-Uni 10,811 milles de chemins de fer en exploitation. La recette a été de 28,263,374 l. st. En 1860, il n'y avait que 10,273 milles ouverts à la circulation, c'est-à-dire 538 milles de moins; la recette n'avait été que de 27,576,783 l. st., c'est-à-dire 686,591 livres de moins. L'augmentation de la recette de 1860, comparée à celle de 1859, avait été de 2,000,666 l. st., et celle de 1859, comparée à celle de 1858, de 1,812,353. Si l'augmentation n'a pas eu lieu dans la même proportion en 1861, il faut l'attribuer au ralentissement d'affaires que la crise américaine a produit.

INDUSTRIE TEXTILE.

Le nombre des manufactures employant des matières textiles a été en 1860, dans le Royaume-Uni, de 6,378; le nombre des broches de 36,450,028; celui des métiers à filer, 490,866, et celui des métiers à tisser, 230,564.

Ces manufactures emploient 375,294 chevaux vapeur et 29,339 chevaux hydrauliques.

Le nombre des ouvriers est 775,534, dont 308,273 du sexe masculin (y compris les enfants dont 23,863 garçons et 30,548 filles au-dessous de 13 ans sont astreints à fréquenter les écoles à certaines heures).

(V. sur cette matière les rapports des inspecteurs des manufactures, et notamment les travaux remarquables de M. Alexandre Redgrave.

COMMERCE EN 1860.

PRINCIPALES IMPORTATIONS. COMMERCE SPÉCIAL (1).

Denrées de consommation.

Animaux vivants. Bœufs, taureaux et vaches	têt.	77,010
Veaux		27,559
Moutons et agneaux		320,219
Porcs		24,452
Cacao	livres.	3,481,463
Café		35,674,381
Céréales. Froment	quarter.	5,875,963
Autres céréales		7,044,361
Farines de froment	quintaux angl.	5,139,253
Fruits. Raisins de Corinthe		642,529
Oranges et citrons	boisseaux.	435,183
Raisins secs	quintaux angl.	284,077
Pommes de terre		568,762
Provisions. Lard et jambon		326,106
Bœuf salé		261,259
Porc salé		173,009
Beurre		840,112
Fromage		583,283
OEufs	nombre.	167,495,200
Saindoux	quintaux angl.	

(1) Pour les marchandises entrant franches de droit, on a dû prendre le co[illegible]al.

Riz		1,534,166
Épices. Cassia lignea	livres.	580,500
Canelle		742,486
Clous de girofle		984,308
Gingembre		24,704
Noix muscades	livres.	532,221
Poivre		3,749,923
Piment	quintaux.	21,127
Spiritueux. Rhum	gallons	3,729,419
Eaux-de-vie		1,463,636
Genièvre		261,208
Sucres. Non raffiné	quintaux.	11,697,597
Raffiné et candi		266,064
Mélasse		606,565
Thé	livres.	76,859,428
Tabac... non manufacturé		35,106,641
Tabac... manufacturé et à priser		306,205
Vins	gallons.	7,358,192

Matières nécessaires à l'industrie.

Cendres et potasse	quintaux.	141,087
Écorces à l'usage des tanneurs et teinturiers		418,069
Os brûlés ou non ou à l'état de charbon	tonn	62,321
Soufre	quintaux.	1,007,503
Poils de sanglier, etc	livres.	2,534,217
Caoutchouc	quintaux.	43,039
Coton brut		12,419,096
Crême de tartre		34,276
Cochenille		22,486
Indigo		77,321
Laque		7,634
Bois de Campêche	tonneaux.	26,918
Garance et racine de garance	quintaux.	283,295
Garancine		38,344
Sumac	tonneaux.	13,993
Terre du Japon		9,554
Cachou		2,161
Vallonée		18,856
Dents d'éléphant	quintaux.	10,523
Lin serancé et non serancé et filasse		1,464,810
Guano		141,435
Cheveux	livres.	2,821,480
Chanvre peigné et non peigné	quintaux.	787,283
Autres substances de la nature du chanvre		824,292
Cuirs et peaux non tannés. Secs		236,923
— frais		611,405

Peaux de moutons, de chèvres, etc,....nombre.	7,200,000
Cuirs et peaux tannés, corroyés ou ouvrés, à l'exception des cuirs de Russie.........livres.	4,707,272
Houblon............................quintaux.	4,298
Métaux. Minerai de cuivre et Régule.tonneaux.	97,317
Cuivre brut ou en partie travaillé.quint...	235,060
Fer brut en barres.............tonneaux.	54,061
Acier brut............................	3,788
Plomb en saumon et en feuilles...tonnes.	45,652
Étain ....quintaux.	58,220
Huile de baleine, spermacéti............tonnes.	17,029
— de palme.......................quintaux.	804,326
— de noix de coco........................	194,109
— d'olive.........................tonnes.	20,859
— de graines de toutes sortes............	12,995
— tourteaux............................	108,826
Vif-argent...........................livres.	2,966,588
Salpêtre..........................quintaux.	329,206
Nitres en cristaux cubiques..................	745,559
Graines de trèfle rouge......................	264,902
— de lin.........................quarter.	1,330,623
— de colza............................	269,403
Soies gréges.........................livres.	9,178,647
Bourre de soie, déchet, fleuret........quintaux.	17,435
Soie moulinée........................livres.	224,335
Suif............................quintaux.	1,430,108
Goudron .lasts (2 tonneaux).	13,609
Bois de construction. .....charges.	1,452,806
Douves..................................	76,341
Lattes, madriers, planches et autres bois sciés..	1,273,137
Térébenthine commune. ....quintaux.	185,474
Laines de mouton et d'agneau............livres.	145,504,651
d'alpaga et de lama....................	2,894,651
Levure ....quintaux.	84,652
Bois d'acajou ....tonnes.	44,711

Fabrications.

Pendules...........................nombre.	343,362
Montres.	154,024
Cuirs et peaux manufacturés. Bottes, souliers et galoches. ....paires.	393,072
Tiges de bottes..........................	476,093
Gants..................................	5,818,397
Soieries. Soies ou satin en pièces........livres.	454,588
Gaze. crêpe et velours..................	88,389
de toutes sortes................	830,796

Peluches pour chapeaux..................	90,730
Foulards de l'Inde................pièces.	233,910
Tissus de laine.....................livres sterl.	918,927
— id., au poids......................livres.	446,176
— de coton.........................carster.	760,470
Total de la valeur...........	240,648,643

Exportations (produits indigènes) (1).

	Quantités.	Valeurs décl. en liv. st.
Habits et hardes...............	»	2,156,348
Bière et ale.............barils.	534,618	1,863,998
Livres................quintaux.	35,067	494,915
Beurre	124,529	633,280
Chandelles..............livres.	4,943,769	238,309
Fromage .quintaux.	28,571	118,850
Charbon et coke. tonneaux.	7,348,328	3,321,539
Cordages et Cables....quintaux.	98,989	179,592
Coton, calicots, mousselines et étoffes mêlées. .yards.	3,775,450,905	40,342,819
— Dentelles et tulles.	»	344,156
— Bas..douzaines de paires.	1,056,791	313,135
— Couvre-pieds et art. divers.	»	397,423
— Fil à coudre.......livres.	6,266,729	740,876
— Fils	197,364,947	9,875,073
Poterie et porcelaine...........	»	1,440,998
Poissons. Harengs........barils.	341,475	476,959
— Espèces diverses.........	»	102,297
Meubles et tapisseries..........	»	221,883
Verrerie. Cristaux.....quintaux.	79,390	221,452
Verres à vitre...........	33,091	44,928
Bouteilles communes..........	630,742	324,550
Glaces ...	»	62,294
Mercerie et articles de modes.	»	4,011,277
Quincaillerie et Coutellerie.quint.	779,118	3,752,025
Peaux tannées, non ouvrées....	45,925	403,233
ouvrées (sellerie et harnais exceptés)........livres.	6,473,826	1,407,557
Sellerie et harnais.............	»	318,304
Lin. Toiles de tous genres.yards	147,557,449	4,432,823
— Dentelles.................	»	11,587
— Fil à coudre.......livres.	3,230,377	339,236

(1) Ils sont énumérés ici dans l'ordre adopté par les tableaux officiels anglais.

Lin. Rubans et articles divers.	»	18,757
— Fils..............livres.	31,152,026	1,800,927
Machines à vapeur............	»	1,220,678
Autres machines..............	»	2,594,733
Métaux. Fonte de fer en gueuses. tonn.	342,567	974,270
— Fer en barres ou en verges.	311,021	2,385,956
— Rails	453,477	3,414,335
— Fil de fer	13,916	249,737
— Fonte moulée...........	74,814	833,277
— Fer ouvré de toutes sortes.	213,119	3,314,459
— Acier brut..............	32,153	986,321
— Cuivre brut en briques ou saumons .....quintaux.	139,360	749,047
— Cuivre en feuilles et clous, y compris ceux en cuivre jaune pour le doublage des navires...........	344,432	1,803,592
— Cuivre ouvré de toutes sortes	38,551	237,787
— Laiton de toutes sortes...	56,642	211,566
— Plomb ....tonnes.	23,643	541,347
— Minium, céruse et litharge.	5,917	158,301
— Etain non ouvré....quint.	54,799	363,469
— Fer-blanc..............	»	1,498,881
Huile de graine de lin..gallons.	9,288,225	1,132,324
Couleurs à l'usage de la peinture.	»	475,840
Conserves au vinaigre et sauces.	»	240,345
Horlogerie, bijouterie et plaqué.	»	564,217
Sel....................tonnes.	696,714	358,090
Soieries. Tissus, mouchoirs et rubans de soie pure.liv.	576,830	727,867
— Autres articles de soie...	»	289,654
— Soies mélangées d'autres matières	»	537,480
— Soies moulinées....livres.	435,212	529,413
— Cordons et fils de soie...	456,661	529,878
Savon...............quintaux.	194,988	249,695
Soude........................	2,044,572	962,906
Spiritueux ....gallons.	2,058,157	286,651
Papeterie	»	750,271
Sucre raffiné.........quintaux.	86,009	239,762

Produits.	Quantités.	Valeurs. déclarées.
Appareils de télégraphie	»	250,635 fr.
Laine de mouton et d'agn....liv.	11,673,844	868,784

Tissus de laine		
à la pièce..........pièces	579,135	3,003,443
à la yard...........yards	93,079,584	4,405,603
à la valeur..............	»	493,526
Étoffes diverses..........pièces	2,616,756	4,097,622
Bas de laine.douzaines de paires	272,332	163,669
Fils de laine...........quintaux	245,839	3,843,396
Valeur totale des articles énumérés.........		126,766,762
— des articles non énumérés.....		9,076,055
Total général.....		135,842,817

NAVIGATION.

L'ensemble du mouvement maritime du Royaume-Uni en 1860 s'élève, non compris le cabotage, et en ne tenant compte que des bâtiments chargés, à 82,864 navires, jaugeant 20,838,000 tonneaux, soit 3,456 navires et 1,504,000 tonneaux de plus qu'en 1859.

Les entrées figurent dans ce total pour 38,374 navires et 10,055,000 tonneaux, soit une augmentation de 2,076 navires et 964,000 tonneaux comparativement à l'année précédente.

A la sortie, on compte 44,490 navires, d'une jauge collective de 10,783,000 tonneaux, chiffres qui présentent sur ceux de 1859 une différence en plus de 1,380 navires et 539,000 tonneaux.

Les pays avec lesquels cette intercourse a eu lieu sont dénommés par ordre d'importance dans le tableau suivant, qui indique la part revenant à chacun d'eux et les différences qu'elle accuse comparativement au chiffre de l'année précédente.

Navigation du Royaume-Uni en 1860 (Bâtiments chargés, entrée et sortie réunies.)

Pays étrangers.

Provenances et destinations.	Navires.	Tonneaux.
États-Unis..................	3,725	3,341,000
France......................	15,757	2,063,000
Russie......................	5,999	1,428,000
Villes anséatiques..........	4,045	1,030,000
Hollande....................	5,304	1,022,000
Prusse......................	5,744	1,017,000
Suède.....................	3,715	923,000

Espagne	3,174	592,000
Danemark	5,169	553,000
Belgique	2,726	460,000
Indes-Occidentales étrangères, Mexique, Amérique centrale	1,251	449,000
Norwége	2,755	426,000
Turquie, Provinces danubiennes	1,484	408,000
Égypte	731	345,000
Portugal	1,751	328,000
Brésil	836	310,000
Pérou, Chili	553	262,000
Sardaigne	711	214,000
Deux-Siciles	949	181,000
Autriche	498	162,000
Hanovre	1,384	139,000
Autres pays d'Europe	1,417	235,000
Autres pays d'Amérique, d'Afrique, d'Asie	1,821	641,000

Possessions britanniques.

Colonies de l'Amérique du Nord	3,121	1,519,900
Indes orientales, y compris Ceylan, Singapore et Maurice	2,007	1,519,000
Australie	528	431,000
Indes occidentales	1,062	305,000
Autres possessions	4,641	953,000

En recherchant comment le mouvement ci-dessus se répartit entre la marine nationale et les marines étrangères, on trouve que le pavillon anglais couvrait, tant à l'entrée qu'à la sortie, 43,817 navires, jaugeant 12,120,000 tonneaux, et que 39,047 navires, d'une jauge collective de 8,718,000 tonneaux, portaient pavillon étranger. La comparaison de ces résultats avec ceux de 1859 permet de constater que la part du pavillon anglais a augmenté de 200 navires et 500,000 tonneaux, et que celle du pavillon étranger s'est accrue de 3,252 navires et 999,000 tonneaux, sur lesquels 319 bâtiments et 31,000 tonneaux reviennent à la France. On va résumer par pays la part des principaux pavillons dans l'intercourse.

Part des pavillons des principaux pays dans la navigation chargée en 1860.

(Entrée et sortie réunies.)

Pavillons.	Navires.	Tonneaux.
États-Unis	2,873	2,729,000
Norwége	4,608	949,000
Prusse	3,390	775,524
Danemark	6,319	619,270
France	6,255	617,000
Villes anséatiques	1,447	502,794
Hollande	3,257	445,148
Suède	2,282	367,000
Autriche	908	315,149
Mecklembourg, Oldenbourg	1,627	304,310
Russie	831	242,600
Hanovre	2,636	216,115
Sardaigne	675	175,839
Espagne	465	128,431
Belgique	519	113,268
Deux-Siciles	371	82,376
Portugal	290	64,659
Grèce	113	30,556
Autres pays d'Europe	82	27,964
Autres pays d'Amérique, d'Afrique et d'Asie	40	2,436

Cabotage compris, et sans faire abstraction des voyages sur lest, l'ensemble du mouvement maritime effectué par le Royaume-Uni, en 1860, est représenté par 423,517 navires d'une jauge de 59,026,495 tonneaux, sur lesquels 367,086 navires et 48,211,128 tonneaux forment la part du pavillon anglais et 56,431 navires, jaugeant 11,015,367 tonneaux, reviennent à la marine étrangère. Le cabotage compte, dans ce total, 313,519 navires, ayant une capacité collective de 34,167,954 tonneaux, savoir :

Navigation à voile.

	NAVIRES ANGLAIS.		NAVIRES ÉTRANGERS.	
	Nombre.	Tonneaux.	Nombre.	Tonneaux.
Entrées	124,833	9,679,941	662	101,542
Sorties	128,121	9,797,179	640	99,415
TOTAUX	252,954	19,477,120	1,302	200,957

Navigation à vapeur.

	NAVIRES ANGLAIS		NAVIRES ÉTRANGERS.	
	Nombre.	Tonneaux.	Nombre.	Tonneaux.
Entrées...	29,734	7,308,183	4	678
Sorties....	29,521	7,180,375	4	641
TOTAUX..	59,255	14,488,558	8	1,319

Bien que la part prise par le pavillon étranger aux opérations de cabotage continue à être peu importante, elle présente néanmoins, comparativement à 1859, une augmentation de 468 bâtiments et 65,040 tonneaux.

12,838 navires, tant à voiles qu'à vapeur, jaugeant ensemble 5,083,811 tonneaux, ont été employés à la navigation coloniale. Ce nombre est supérieur à celui de 1859 de 468 bâtiments et 213,082 tonneaux. La part du pavillon étranger y est représentée par 128 bâtiments à voiles, jaugeant 48,613 tonneaux ; elle ne compte qu'un seul navire à vapeur.

Quant à l'intercourse du Royaume-Uni avec les pays étrangers, y compris les opérations sur lest, elle est indiquée par les chiffres suivants :

	Navires anglais.		Navires étrangers.		TOTAUX.	
	nombre.	tonneaux	nombre.	tonneaux.	nombre.	tonneaux.
Entrées. . .	26,489	6,889,009	24,674	5,283,776	51,163	12,172,785
Sorties . . .	26,154	7,025,914	25,829	5,490,593	51,983	12,516,502
TOTAUX. .	52,643	13,914,923	50,503	10,774,369	103,146	24,689,292

Sur cet ensemble de 103,146 navires et 24,689,292 tonneaux, les relations avec la France ont employé 22,984 bâtiments, jaugeant 3,018,289 tonneaux, savoir : 13,720 bâtiments, jaugeant 2,092,518 tonneaux, sous pavillon britannique, et 9,264 navires, jaugeant 925,771 tonneaux, sous pavillon étranger.

EFFECTIF MARITIME.

Il se composait, au 31 décembre 1860, de 25,663 navires à voiles, jaugeant 4,204,380 tonneaux, d'autre part, de 2,000 bâtiments à vapeur, jaugeant 454,327 tonneaux, soit *ensemble* 27,663 navires et 4,658,707 tonneaux. Le total

de 1859 était de 27,602 bâtiments d'une jauge collective de 4,653,091 tonneaux.

D'un autre côté, le nombre des bâtiments immatriculés, à la même date, dans les colonies britanniques, était de 9,428 d'un tonnage collectif de 836,784 tonneaux. Ces chiffres offrent, comparativement à ceux de 1859, une augmentation de 201 navires et 39,396 tonneaux.

Port de Londres.

Le mouvement de la navigation de ce grand port avec l'étranger a présenté cette année les résultats suivants, supérieurs de 1,005 navires et 351,535 tonneaux à ceux de 1859 :

	SOUS PAVILLON ANGLAIS.		SOUS TOUS PAVILLONS.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrées.....	4,510	1,110,873	9,136	2,167,208
Sorties......	3,043	780,606	4,603	1,219,555
TOTAUX...	7,553	1,891,479	13,739	3,386,763

La part du pavillon anglais s'est accrue de 292 navires et 166,945 tonneaux.

La France a participé au mouvement général pour 363,126 tonneaux, la Hollande pour 351,546, la Suède avec la Norwége pour 326,389, l'Union américaine pour 324,875, la Russie pour 321,961, l'Allemagne sans la Prusse pour 267,623, la Prusse en particulier pour 231,127, la Belgique pour 211,319, la Chine pour 177,587, l'Italie pour 111,842. Viennent ensuite, par ordre d'importance, l'Espagne et les Canaries, le Danemark, le Portugal et les Açores, les Indes occidentales et orientales (abstraction faite des possessions anglaises), le Brésil, la Grèce, le Pérou, l'Équateur et le Venezuela, l'Égypte, Buenos-Ayres, le Chili, etc.

MOUVEMENT DES DOCKS.

Voici le relevé du nombre et du tonnage des bâtiments entrés dans les différents docks de Londres, pendant les deux dernières années :

	1859.		1860.	
NOMS DES DOCKS.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
East and West-India	3,652	825,708	3,955	874,232
Sainte-Catherine.........	891	217,719	905	223,387

Commercial	»	»	1,321	365,026
Victoria	2,522	716,438	2,682	330,337
	et pendant le second semestre des mêmes années seulement			
London-Dock	394	221,509	484	196,138

Le ralentissement constaté dans les opérations de ce dernier dock provient de ce que l'on avait répandu le bruit, démenti depuis par l'analyse, que ses eaux altéraient le doublage des bâtiments.

Les résultats financiers, par suite de la concurrence des diverses compagnies, ont été peu satisfaisants. En voici le résumé pour 1860 :

	Recettes. fr.	Dépenses. fr.	Dividende.
East and West-India	10,317,425	8,888,725	6 %
Sainte-Catherine	6,529,873	4,735,950	3 3/4 —
	et pour le second semestre seulement		
London	5,134,150	4,070,975	1 1/8 %
Commercial	»	»	2 1/2 —

Port de Newcastle.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1859.

L'ensemble des échanges de ce port s'est élevé (converti en unités françaises) à 78 millions 1/2 de francs, dont 35 1/2 à l'importation, et 43 à l'exportation. La première s'est composée de 8 millions environ de céréales, 5 de plomb et litharge, 4 1/2 de bois de construction, 2 1/2 de soufre, 2 de chanvre et lin, et 15 1/2 d'articles dont on n'a pas la nomenclature.

Les exportations de Newcastle se sont composées des produits ci-après :

	Tonnes de 1,015 kil.	
Houille	1,900,565	16,049,000 fr.
Produits chimiques	»	9,745,000
Fer et acier	»	8,995,000
Plomb	3,980	2,186,000
Coke	115,000	1,725,000
Poterie et faïence	»	1,104,000

Navigation française dans les ports à charbon du Nord-Est.

Cette navigation a, dans son ensemble, pris un essor re-

marquable en 1860. Entrée et sortie réunies, elle a occupé 3,057 bâtiments d'une jauge totale de 279,901 tonneaux, contre 2,384 bâtiments et 223,699 tonneaux en 1859. A Newcastle, pourtant, notre intercourse a fléchi de 10,000 tonneaux; mais elle a été beaucoup plus active dans les autres ports du littoral, où les frais sont moindres, et notamment à Sunderland et à Hartlepool. Voici comment se résume le mouvement pour chaque localité; il se partage à peu près également entre les arrivages et les départs :

PORTS.	Navires entrés et sortis sous pavillon français.	Tonneaux.
Sunderland...........	1,200	110,353
Newcastle............	504	61,602
Blyth................	516	41,694
Hartlepool...........	424	30,906
Seaham...............	204	16,338
Hull.................	137	13,184
Stockton.............	72	5,824
TOTAUX......	3,057	279,901

MOUVEMENT DES HOUILLES.

Les quantités de houille transportées par le cabotage en 1860 s'élèvent à 10,522,000 tonnes, soit 608,000 tonnes de plus qu'en 1859. Le tableau suivant range, d'ailleurs, par ordre d'importance, les principaux ports expéditeurs et fait ressortir les augmentations ou les diminutions constatées dans les envois de chacun d'eux, pendant l'année dernière.

	Tonneaux.	Augmentation.	Diminution.
Sunderland.......	2,444,000	218,000	»
Newcastle........	2,200,000	135,000	»
Hartlepool.......	1,319,000	»	261,000
Cardiff...........	767,000	107,000	»
Newport..........	627,000	116,000	»
Irvine............	367,000	133,000	»
Maryport.........	385,000	»	»
Llanelly..........	271,000	»	10,000
Liverpool.........	284,000	39,000	»

Les exportations de l'espèce présentent, en 1860, une

ion de 276,000 tonnes, et forment un total de tonnes dont 1,335,000 étaient destinées à la ıelque élevé que soit ce chiffre, il accuse cependant, comparativement à l'année précédente, une diminu-)0 tonnes, résultat assez singulier à constater, ... du dégrèvement dont les charbons anglais ont ... au commencement de l'année dernière. Les plus importants des autres pays de destination se classent de la manière suivante :

	Tonn.	Augment.	Dimin.
Hambourg	477,000	4,000	»
Italie	442,000	95,000	»
Danemark	409,000	»	41,000
Prusse	384,000	5,000	»
Espagne / Canaries	374,000	7,000	»
Russie	342,000	6,000	»
États-Unis	309,000	105,000	»
Pays-Bas	308,000	16,000	»
Inde anglaise / Singapore / Ceylan	269,000	115,000	»
Suède	199,000	32,000	»
Indes occidentales étrangères	175,000	16,000	»
Brésil	162,000	21,000	»
Colonies anglaises de l'Amérique du Nord	149,000	37,000	»
Chine / Hong-Kong	139,000	46,000	»
Turquie	195,000	»	23,000
Norwége	136,000	15,000	»

Voici maintenant la part qui revient dans ces envois aux principaux ports d'expédition et les différences qui se remarquent, pour chacun d'eux, comparativement aux résultats de 1859.

	Tonneaux.	Augment.	Diminution.
Newcastle	1,902,000	»	4,000
Cardiff	1,125,000	166,000	»
Sunderland	1,000,000	92,000	»
Liverpool	580,000	11,000	»
Hartlepool	543,000	22,000	»
Swansea	291,000	»	14,000
Shields	236,000	»	12,000

Le document dont il s'agit permet de constater que la ville de Londres a reçu, en 1860, tant par mer que par les voies de communications intérieures, 5,073,000 tonnes de charbon, soit 564,000 tonnes de plus qu'en 1859.

CONSOMMATION DES BOISSONS.

Angleterre.

Drèche consommée en Angleterre.

4,443,293 quarters au droit actuel de 27 fr. 13 c. par ....fr.		120,546,653	
Soit, pour chaque habitant..............			6 25
Esprits de toute sorte consommés en Angleterre.			
Wiskey................hectol.	463,616		
Rhum......................	138,155		
Eau-de-vie et Genièvre........	53,440		
TOTAL.......	655,211		
Ce qui, au droit de 275 fr. par hect. donne		180,183,025	
Soit, pour chaque habitant			9 34
TOTAUX...............		300,729,678	15 59

Drèche consommée en Ecosse.

Écosse.

104,065 quarters au droit actuel de 27 fr. 13 c. par quarter..................fr.		2,823,283	
Soit, pour chaque habitant..............		»	0 93
Esprits de toute sorte consommés en Écosse.			
Wiskey................hectol.	252,735		
Rhum.......................	6,927		
Eau-de-vie et Genièvre........	3,824		
TOTAL.......	263,486		
Ce qui, au droit de 275 fr. par hect. donne		72,458,650	
Soit, pour chaque habitant		»	23 97
TOTAUX...............		75,281,933	24 90

CONSOMMATION DU THÉ.

De 1801 à 1860, la quantité de thé consommée dans le *Royaume-Uni (non compris ses colonies)* s'est élevée de 11

ns de kilogrammes, et la somme des droits per- article de 35 1/2 à 136 millions de francs, bien ‑ 10 ans la quotité du droit ait été abaissée de kilogramme Il est vrai que, durant cet inter- valle, années, la population de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a presque doublé : de 15,828,000 habitants, elle s'est accrue à 29,150,000 habitants, et le goût du thé a lui-même augmenté, car la consommation moyenne par tête, qui n'était que de 700 grammes en 1801, se monte, en 1859 et 1860, à un kilogr. 188. Le taux actuel du droit d'entrée sur le thé est de 1 shilling 5 deniers par livre (3 fr. 86 c. par kilogr), et le prix moyen de cette denrée, à l'acquitté, de 3 shillings la livre (8 fr. 28 c. par kilog.). Au commencement du siècle, le thé avait ce prix en entrepôt et valait près de 12 fr. dans le commerce. On sait que c'est, avec le sucre et le tabac, l'article qui contribue le plus aux recettes des douanes du Royaume-Uni.

Consommation du thé dans le Royaume-Uni de 1801 à 1860.

ANNÉES.	QUANTITÉS consommées.	DROITS perçus.	TAUX du droit par livre.	PRIX MOYEN par livre en entrepôt.	CONSOMMATION moyenne par tête.
	liv. (1).	liv.st.(2)	s. d.	s. d.	liv. onc.
1801	23,730,150	1,423,660	1 2 1/2	3 »	1 8
1802	25,400,294	1,632,467	1 3 1/2	3 1 1/2	1 9
1803	24,877,450	1,929,614	1 6 1/2	2 10 3/4	1 9
1804	22,057,046	2,599,739	2 4 1/4	3 »	1 6
1805	24,266,083	3,336,524	2 9	3 1	1 7
1806	22,249,485	3,446,671	3 1 1/4	3 3	1 5
1807	23.819,420	3,520,174	2 11 1/2	3 4	1 6
1808	25,226.642	3,905,295	3 1 1/4	3 3 1/2	1 7
1809	21,065,843	3,592,705	3 5	3 5	1 3
1810	24,486,408	3,647,738	2 11 3/4	3 4	1 6
1811	22,454,532	3,752,111	3 4	3 4	1 4
1812	24,584,402	3,825,980	3 1 1/4	3 3 3/4	1 5
1813	25,409,855	3,776,030	2 11 1/2	3 4 1/2	1 6
1814	24,389,501	3,958,055	3 3	3 5 3/4	1 5
1815	25 917,853	4,058,092	3 1 1/2	3 2	1 6
1816	22,693,992	3,362,497	2 11 1/2	2 11 3/4	1 3
1817	24,605,794	3,431,364	2 9 1/2	3 » 1/4	1 4
1818	26,527,531	3,872,694	2 11	3 1	1 5

(1) La livre poids = 0 kil. 453. Se subdivise en 16 onces.

(2) La livre sterling = 25 fr. en moyenne. Se subdivise en 20 shillings de 12 deniers chacun.

1819	25,241,693	3,689,805	2	11	2	9 3/4	1	4
1820	25,712,939	3,526,912	2	[illegible]	2	9 1/4	1	4
1821	26,754,587	3,738,428	2	[illegible] 1/2	2	10 1/4	1	4
1822	27,574,025	3,945,590	2	10 1/4	2	10	1	5
1823	27,693,015	3,848,122	2	10	2	10	1	4
1824	27,648,295	3,865,477	2	9 1/2	2	10	1	4
1825	29,232,174	4,081,019	2	9	2	9 1/2	1	5
1826	29,045,852	3,738,048	2	7	2	6 1/4	1	5
1827	29,931,178	3,705,590	2	5 3/4	2	5	1	5
1828	29,305,757	3,448,843	2	4 1/4	2	4 1/4	1	4
1829	29,495,205	3,321,723	2	3	2	2 3/4	1	4
1830	30,046,935	3,387,097	2	3	2	3 1/4	1	4
1831	29,997,055	3,344,919	2	2 3/4	2	3	1	4
1832	31,548,381	3,509,839	2	2 3/4	2	2 1/2	1	5
1833	31,829,620	3,444,102	2	2	2	2	1	5
1834	34,969,651	3,589,361	2	» 3/4	2	1 1/4	1	7
1835	36,574,004	3,832,427	2	1 1/4	1	11	1	7
1836	49,142,236	4,674,535	1	10 3/4	1	7	1	15
1837	30,625,206	3,223,840	2	1	1	5 3/4	1	3
1838	32,351,593	3,362,035	2	1	1	7 1/2	1	4
1839	35,127,287	3,658,803	2	1	1	8 1/2	1	5
1840	32,252,628	3,472,864	2	1 3/4	2	7 1/4	1	3
1841	36,675,667	3,973,668	2	2 1/4	2	1 1/2	1	6
1842	37,355,911	4,088,957	2	2 1/2	2	» 1/4	1	6
1843	40,293,393	4,407,642	2	2 1/4	1	4 1/4	1	8
1844	41,363,770	4,524,193	2	2 1/4	1	2 3/4	1	8
1845	44,193,433	4,833,353	2	2 1/4	1	1 3/4	1	9
1846	46,740,344	5,112,005	2	2 1/4	1	1	1	11
1847	46,314,821	5,066.494	2	2 1/4	1	1	1	10
1848	48,734,789	5,329,992	2	2 1/4	1	» 1/4	1	12
1849	50,021,576	5,471,422	2	2 1/4	1	1	1	13
1850	51,172,302	5,596,961	2	2 1/4	1	3 1/2	1	14
1851	33,949,059	5,900,625	2	2 1/4	1	2 1/2	1	15
1852	54,713,034	5,984,172	2	1 1/4	1	» 1/4	2	0
1853	58,834,087	5,683,791	1	11 1/4	1	3 1/4	2	2
1854	61,958,041	4,780,149	1	6 1/2	1	3 1/2	2	4
1855	63.429,286	5,310,275	1	8	1	3	2	4
1856	63,278,212	5,536,626	1	9	1	2 3/4	2	4
1857	69,182,101	5,057,960	1	5 6/10	1	5 4/10	2	7
1858	73,195,685	5,184,607	1	5	1	4 5/8	2	9
1859	76,303,661	5,404,376	1	5	1	6 5/8	2	10
1860	76,816,394	5,441,151	1	5	1	6 3/4	2	10

SUCRES IMPORTÉS

de toutes provenances dans le Royaume-Uni depuis 1851
(en quintaux anglais de 51 kilogrammes).

	des Pays étrangers.	des Colonies angl.	Tot. gén.
1851	2,261,281	5,671,253	7,932,534
1852	1,058,961	5,837,800	6,896.761
1853	1.942,321	5,341,969	7,284,290
1854	3,198,102	5,914,262	9,112,364
1855	2,301,275	5,022,85[illegible]	7,32[illegible],133
1856	2,069,453	5,691,787	7,761,240
1857	3,065,182	5,325,514	8,390,696
1858	3,630,915	5,3[illegible],[illegible]4	9,0[illegible]0,798
1859	3,868,319	5,230,225	9,0[illegible],544

COTON.

D'après des renseignements recueillis par le commerce et auxquels les événements survenus en Amérique prêtent en ce moment un intérêt particulier, la situation comparée des envois de coton des États-Unis à la Grande-Bretagne et à la France se serait ainsi présentée au 24 avril de chacune des cinq dernières années. On fera remarquer que cette date du 24 avril n'est point choisie ici arbitrairement, mais comme celle à laquelle la campagne des cotons, qui s'ouvre le 1re septembre, est terminée ou à peu près :

	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.
	(Quantités en balles de 200 kil. en moyenne.)				
Arrivages dans les ports de l'Union	2,734,000	2,655,000	3,220,000	4,171,000	3,311,000
Exporté :					
Pour l'Angleterre	1,149,000	1,236,000	1,459,000	2,183,000	1,879,000
— la France	347,000	309,000	356,000	518,000	535,000
— d'autres pays	334,000	454,000	454,000	387,000	311,000
Total de l'exportation.	1,830,000	1,794,000	2,269,000	3,088,000	2,725,000
Stock restant au 24 avril	398,000	664,000	636,000	715,000	323,000

L'écart existant entre le stock et l'exportation représente nécessairement les quantités livrées à la consommation des États-Uuis, laquelle s'établirait ainsi pour les 5 années :

506,080 197,000 315,000 368,000 263,000

Conformément à ces données, de 1859-60 à 1860-61, l'exportation du coton américain a diminué de 304,000 balles pour l'Angleterre, et augmenté, au contraire, de 17,000 pour la France. En résumé, les envois à tous pays ont fléchi de 363,000 balles.

En prévision des variations que pourra éprouver le cours des cotons, on va reproduire ici, à titre de points de comparaison, les prix, à Liverpool, au 6 mai 1861, des qualités *types* des diverses provenances, convertis en poids et valeurs françaises :

New-Orléans middling ou bas......fr. 90 42 les 50 kilogr.
Mobile — 88 24

Géorgie	—	87	55
Fernambouc	fair ou ordinaire........	103	31
Maragnan	—	106	21
Maceio	—	99	03
Égyptien	—	95	68
Surate	—	64	58

Voici, d'après des documents officiels, les quantités de coton brut importées dans le Royaume-Uni pendant les 18 dernières années :

	kilogr.		kilogr.
1843............	302,956,903	1852............	418,402,102
1844............	290,750,087	1853............	398,384,437
1845............	324,890,979	1854............	399,299,917
1846............	210,535,324	1855............	401,288,379
1847............	213,618,427	1856............	460,748,837
1848............	320,859,072	1857............	436,103,504
1849............	339,961,056	1858............	465,453,980
1850............	297,609,587	1859............	551,695,083
1851............	340,820,887	1860............	625,922,439

Part proportionnelle des différents pays producteurs dans les importations de coton brut à destination du Royaume-Uni de 1843 à 1860.

Années.	Amérique.	Indes.	Autres pays.
1843........................	85 p. °/o	9 p. °/o	6 p. °/o
1844........................	80 —	11 —	6 —
1845........................	86 —	8 —	6 —
1846........................	85 —	7 —	8 —
1847........................	76 —	17 —	7 —
1848........................	84 —	12 —	4 —
1849........................	83 —	9 —	8 —
1850........................	76 —	18 —	6 —
1851........................	78 —	16 —	6 —
1852........................	82 —	9 —	9 —
1853........................	23 —	20 —	7 —
1854........................	71 —	13 —	6 —
1855........................	76 —	16 —	8 —
1856........................	76 —	19 —	5 —
1857........................	67 —	26 —	7 —
1858........................	84 —	12 —	4 —
1859........................	78 —	16 —	6 —
1860........................	80 —	15 —	5 —

21.

Quantités de coton expédiées des États-Unis à destination du Royaume-Uni de 1843 à 1860.

	kilogr.		kilogr.
1843............	258,632,334	1852............	344,533,745
1844............	228,248,380	1853............	296,303,309
1845............	281,992,686	1854............	324,968,106
1846............	180,877,227	1855............	306,733,241
1847............	164,069,681	1856............	351,018,008
1848............	270,111,370	1857............	284,642,124
1849............	285,526,823	1858............	374,957,000
1850............	221,888,901	1859............	432,768,269
1851............	268,487,533	1860............	502,150,774

Fabrication du papier. — Un document officiel énumère les fabriques de papier existant dans le Royaume-Uni et constate qu'en 1860 on n'en compte plus que 384, tandis qu'en 1838 il y en avait 525. A cette dernière époque, l'Angleterre en avait 416, l'Écosse 49 et l'Irlande 60. Ces chiffres respectifs sont aujourd'hui de 306 pour le premier pays, de 52 pour le second, et de 26 pour le troisième. Ce n'est donc qu'en Écosse que la fabrication du papier se serait bien soutenue quant au nombre des établissements, qui n'a pas cessé de diminuer en Angleterre et en Irlande, durant cette période de 23 années. On n'a d'ailleurs pas de renseignements sur l'importance des établissements eux-mêmes; mais elle a dû beaucoup s'accroître, la quantité de papier fabriqué ayant plus que doublé, malgré la réduction du nombre des fabriques. Au lieu de 93 millions 1/2 de livres (42 millions de kilogr.) soumis au droit d'accise en 1838, il y en a eu près de 218 millions (près de 99 millions de kilogr.) en 1859. L'exportation, durant le même intervalle, a passé de 3 ou 4 millions de livres à 20 millions (9 millions de kilog.), c'est-à-dire qu'elle a plus que quadruplé. La consommation intérieure n'a guère que doublé, étant, en 1859, de 198 millions de livres (90 millions de kilog.) contre 90 (41 millions de kilogr.) en 1838. Alors la fabrication demandait à l'étranger, en moyenne, environ 10,000 tonnes de chiffons. Elle a importé en 1859 14,000 tonnes, représentant une valeur de plus de 8 millions de francs.

Commerce des armes. — En 1860, le nombre de fusils

exportés s'est élevé à 260,921, dont la moitié était à destination de la côte d'Afrique et environ 52,000 pour l'Italie. En même temps on exportait 184 millions de capsules à percussion, dont 78 pour les États-Unis, 30 pour la Turquie, 25 pour la Russie, 13 pour les Indes, 10 pour l'Italie, et le restant pour l'Australie et l'Afrique du Sud. Il a été, en outre, exporté à destination de l'Australie, des Indes, de l'Égypte et du Brésil, des canons de cuivre, pistolets, sabres, épées, fusils à pierre et munitions de guerre pour une valeur de 2 à 3 millions de francs; plus, 1,243 tonnes de canons en fer pour les Indes et Hong-Kong.

ÉMIGRATIONS.

Il résulte du rapport des commissaires de l'émigration pour l'année 1860, que 128,469 individus ont émigré du Royaume-Uni pendant la périole dont il s'agit; ce nombre excède de 8,037 le total de 1859, mais il est inférieur de 31,659 à la moyenne des cinq années précédentes.

De ces 128,469 émigrants, 21,421 sont anglais; 8,733 écossais, 60,835 irlandais; 27,944 des sujets britanniques dont le lieu de naissance n'a pas été constaté et 4,536 étrangers, 71,507 appartiennent au sexe masculin, 55,929 au sexe féminin; le sexe de 1,033 personnes n'est pas indiqué.

21,596 individus se sont embarqués aux ports de l'Irlande; soit 11,768 de plus qu'en 1859.

On compte, d'ailleurs, parmi les émigrants : 28,022 laboureurs, 4,788 fermiers, 1,530 mineurs, 710 commis, 878 particuliers et négociants, 49 dames et gouvernantes et 8,201 domestiques du sexe féminin.

Voici, d'autre part, comment le chiffre de l'émigration se répartit entre les différents pays :

87,500 émigrants se sont rendus aux États-Unis, 8,848 au Canada, 938 aux autres colonies du Nord de l'Amérique, 24,302 aux colonies de l'Australie et 6,881 en d'autres pays.

Le nombre des émigrants qui sont revenus dans le Royaume-Uni pendant l'année qui nous occupe est de 24,434, dont 17,798 proviennent des États-Unis, 1,098 des possessions britanniques de l'Amérique du Nord et 5,360 de l'Australie.

Les colons de l'Amérique du Nord ont envoyé à leurs familles, dans le Royaume-Uni, plus de 14 millions de francs, ceux de l'Australie près de 2 millions.

Le total de l'émigration du Royaume-Uni de 1815 à 1860 est de 5,047,067 individus, dont 3,048,206, soit 3 sur 5, se sont rendus aux États-Unis; 1,196,521 aux colonies de l'Amérique du Nord; 708,225 aux colonies britanniques d'Australie et de la Nouvelle-Zélande et 93,115 en d'autres pays.

Ile de Jersey.

COMMERCE AVEC LA FRANCE.

La navigation entre Jersey et les ports du littoral français a occupé, à l'entrée, en 1859, 915 navires jaugeant 40,108 tonneaux, ce qui implique une augmentation, pour l'année dernière, de 109 navires et de 18,579 tonneaux.

Quant à la valeur des importations de France à Jersey, on n'en a pas le relevé exact. Voici seulement ce qu'on sait pour les principaux articles :

			fr.	c.	fr.
Bœufs........	3,902	têtes à.....	500	»	1,951,000
Moutons......	23,203	têtes.......	25	»	580,075
Veaux........	1,729	têtes.......	50	»	86,450
Porcs.........	4,437	têtes.......	150	»	665,550
Beurres......	2,288,900	kilogr......	1	80	4,120,020
Froment......	43,511	hectolitres..	22	»	957,242
Farines.......	42,855	quintaux...	60	»	2,571,300
Pommes de t..	1,861	tonneaux...	600	»	1,110,600
Soit, pour ces huit articles seulement provenant de France...................................					12,042,237

Si l'on ajoute à ces chiffres la valeur des vins, spiritueux, tissus divers et des nombreux produits du sol et de l'industrie française, consommés par une population aisée de 65,000 âmes, on peut se faire une idée de l'importance du commerce de Jersey avec la France.

Canada.

Mouvement commercial et maritime en 1859.

Provenance et destination.	Importation au Canada.	Exportation du Canada.	Total.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.
États-Unis d'Amérique.....	17,592,916	13,922,314	31,515,230
Grande-Bretagne..........	14,786,084	7,976,758	22,762,842

Colonies angl. d'Amérique..	382,288	847,500	1,229,788
Pays étrang. non dénommés	793,873	355,806	1,149,679
Totaux.....	33,555,161	23,102,378	56,657,539

Le relevé suivant fera connaître la nature et l'importance relative des principaux articles du commerce canadien.

1° *Importations.*

Marchandises.		Quantités.	Valeurs. Dollars.
Thé................	livres	6,840,000	2,330,200
Sucre brut..........	»	21,384,000	1,765,000
Cotonnades.........	»	»	4,863,400
Fer et objets en fer.	»	»	1,347,200
Lainages...........	»	»	3,433,000
Soieries...........	»	»	901,900
Farine.............	barils	405,100	2,184,300
Maïs...............	boisseaux	1,074,000	1,092,200
Viandes fraîches, salées et fumées....	quintaux.	67,500	608,100
Peaux brut. et Cornes	»	»	710,900
Suif...............	livres.	2,976,200	309,000
Effets d'émigrans...	»	»	315,000
Café...............	livres.	2,103,500	256,500
Mélasse............	gallons	1,148,800	237,100
Tabac manufacturé.	livres.	3,493,500	574,900
Vins...............	gallons.	260,800	193,600
Modes..............	»	»	318,100
Chapeaux et casq...	»	»	256,900
Cuir...............	»	»	323,900
Toiles.............	»	»	203,700
Huiles.............	»	»	287,900
Librairie..........	»	»	320,000
Houille............	»	»	428,400

2° *Exportations.*

		Quantités.	Valeurs.
Bois. Pièces et planches...	mille pieds.	314,000	2,690,100
— Pin blanc...........	tonneaux.	395,700	2,249,000
— Madriers............	cent.	42,900	1,477,400
— Douves..............	mille.	8,700	531,900
— Chêne...............	tonneaux.	34,300	359,700
— Orme................	»	26,300	200,800
— Pin rouge...........	»	43,600	363,600
— Autres de toute sorte	»	»	1,791,500
Total..............			9,664,000

Viandes et produits animaux de toute sorte		»	3,789,500
Farine	barils	415,600	2,262,100
Blé	boisseaux	1,954,600	2,078,200
Orge et seigle	—	1,766,200	1,130,100
Avoine	—	2,635,400	1,092,000
Bêtes à cornes	têtes	34,900	925,500
Chevaux	—	9,200	778,800
Poisson sec	quintaux	143,000	438,500
— mariné	barils	126,000	298,800
Minerai de cuivre	tonneaux	3,400	235,100
Potasse et perlasse	barils	37,800	1,107,300
Caoutchouc		»	261,800

NAVIGATION GÉNÉRALE.

Son mouvement dans les ports du Canada, cabotage compris, se résume par un total de 8,318,563 tonneaux, dont 4,273,284 à l'entrée, et 4,045,279 à la sortie. La part du pavillon britannique a été, dans l'ensemble. de 3,464,129 tonneaux, et celle du pavillon étranger, de 4,854,434. La supériorité de ce dernier s'explique par l'intervention de la marine américaine, la majeure partie du commerce du Canada s'effectuant avec les États-Unis et dans leurs propres navires.

Abstraction faite du cabotage, la navigation maritime du Canada se traduit ainsi pour 1859 :

Entrée...	1,715 navires.	641,662 tonneaux.
Sortie....	1,618	640,571
TOTAL..	3,333	1,282,233

L'intercourse avec la Grande-Bretagne figure dans ce chiffre collectif pour 1,727 navires et 1,028,812 tonneaux; les relations avec les États-Unis s'entretenant surtout par les eaux intérieures, elle n'intervient ici que pour 251 navires et 77,999 tonneaux. Les possessions britanniques comptent (entrée et sortie réunies) 1,117 navires et 91,486 tonneaux.

NAVIGATION DU CANAL SAINT-LAURENT.

Le fleuve Saint-Laurent, auquel se relient de nombreux canaux, notamment ceux de Welland et de Chambly, et qui est canalisé lui-même, est l'artère principale de la na-

vigation canadienne. Il a transporté en 1858 et en 1859 pour plus de 20 millions de dollars (plus de 107 millions de francs) de marchandises, dont 11 1/2 à la remonte et 8 1/2 à la descente.

Le relevé ci-après fait connaître les résultats de cette navigation tant à la remonte qu'à la descente pendant les deux années 1859 et 1860 :

	Remonte.		Descente.	
	1859.	1860.	1859.	1860.
Bâtiments à voiles.....	3,435	3,491	3,154	3,223
— à vapeur....	987	1,042	983	1,030
Tonneaux transportés :				
Navigation à voiles	262,432	284,291	261,491	286,463
— à vapeur ...	106,391	117,660	103,819	127,653
Passagers adultes	6,461	5,445	16,414	16,528

Le montant des droits de canal (*tolls*) perçus sur l'ensemble de la navigation ci-dessus (y compris les marchandises non dénommées) s'est élevé de 17,678 à 20,506 dollars à la remonte et de 31,458 à 56,061 dollars à la descente, d'une année à l'autre. Ces recettes supposent des droits fort modérés.

Immigrations au Canada en 1860. — Ces immigrations, à peu près exclusivement composées de sujets de la Grande-Bretagne, ont amené, en 1860, dans le port de Québec, 10,163 personnes. Il n'en avait reçu que 8,781 en 1859. Les bâtiments à vapeur en ont apporté, sur le premier chiffre, 6,933, et les navires à voiles, 3,230. La Norwége et le Nord de l'Allemagne avaient fourni leur contingent à cette émigration ; mais on n'y comptait aucun habitant de la France, de la Belgique, ni de la Suisse.

Nouvelle-Écosse.

En 1859-60, la valeur des importations s'y est élevée à 8,511,549 dollars, dont 2,975,597 venant du Royaume-Uni : — 139,706 des Indes occidentales anglaises ; — 1,312,768 des colonies britanniques de l'Amérique du Nord ; — 3,258,952 des États-Unis ; — et 824,526 des autres pays.

Le port d'Halifax a reçu pour 6,431,681 dollars de marchandises, ce qui représente plus des trois quarts des importations totales de la province.

Navigation. — Le nombre des navires entrés dans les ports de la Nouvelle-Écosse du 1er octobre 1859 au 30 septembre 1860 a été de 6,022, jaugeant 718,102 tonneaux et portant 42,160 hommes d'équipage.

Il est venu des ports :

Du Royaume-Uni	141 navires.
Des Indes occidentales anglaises	218
Des colonies britann. de l'Amérique du Nord	2,534
Des États-Unis	2,866
Des autres pays étrangers	263

Sur les 6,022 bâtiments mentionnés plus haut, 5,681 portaient le pavillon britannique et 341 étaient étrangers; les derniers sont arrivés pour la plupart sur lest.

Le nombre des navires expédiés des ports de la Nouvelle-Écosse s'est élevé à 6,207, jaugeant 731,767 tonneaux et portant 43,747 hommes d'équipage : 98 étaient à destination du Royaume-Uni; 439, des Indes occidentales; — 2,684, des colonies britanniques de l'Amérique du Nord; — et 241, des autres pays étrangers.

Sur les 6,207 bâtiments expédiés, 5,900 étaient anglais et 307 étrangers. 512 navires anglais et 13 étrangers sont partis sur lest. Le port d'Halifax a compté 1,471 bâtiments à l'entrée et 1,435 à la sortie.

Indes-Orientales.

APERÇU DU COMMERCE DU BENGALE.

ANNÉES.	IMPORTATION.		EXPORTATION		TOTAUX.		
	Marchandises	Numéraire.	Marchandises	Numéraire.	Marchandises	Numéraire.	Marchandises et numéraire réunis.
	(Valeur en millions de francs.)						
1855—56	201.5	145.5	315.2	28.6	516.7	174.1	690.8
1856—57	200.6	167.1	344.1	22.5	544.7	189.6	734.3
1857—58	185.2	195.2	334.5	21.5	519.7	216.7	736.4
1858—59	[illegible]	126.8	365.7	14.7	625.1	141.5	766.6
1859—[illegible]	[illegible]	32.5	329.9	25.5	656.8	158.0	844.8

L'Angleterre, qui intervient pour la plus forte part dans ces opérations, y figure, en 1859-60, pour 353 millions de francs à l'importation et 108 à l'exportation, soit, en total, pour 461 millions de francs. La Chine, qui vient en deuxième ligne, a donné 24 millions à la première et 101 à la seconde. La France a vu son faible contingent diminuer depuis 1856-57, et n'effectuer, durant le dernier exercice, que pour 26 millions d'affaires avec le Bengale, dont 15 de ventes et 10 d'achats.

Après l'Angleterre, la Chine et la France, les contrées qui entretiennent les relations les plus suivies avec le Bengale sont les côtes de Pégu et de Coromandel, l'Australie et l'Amérique du Nord.

MOUVEMENT COMMERCIAL DE CALCUTTA EN 1859-60.

Navigation. — Elle a employé 2,625 bâtiments, jaugeant ensemble 1,897,278 tonneaux, savoir : 1,149 navires et 838,613 tonneaux à l'entrée dans les ports anglais, et 1,476 navires d'une jauge de 1,058,665 tonneaux à la sortie des mêmes ports.

C'est, comparativement à la période annuelle précédente, une augmentation de 33 bâtiments et de 104,149 tonneaux pour l'entrée et de 76 bâtiments jaugeant 33,783 tonneaux à la sortie.

Si l'on recherche la part qui revient dans l'intercourse au pavillon britannique, on constate, pour les deux années comparées, les résultats ci-après, en ce qui concerne le tonnage des bâtiments (entrée et sortie réunies) :

	1858—59.	1859—60.	
Calcutta	433,332	409,363	tonneaux.
Madras	65,075	66,923	
Bombay	292,690	351,596	
Chine	95,103	110,075	
Ceylan	42,046	39,549	
Singapour et Penang	44,810	56,025	
Iles Philippines	16,678	27,032	
Java et Sumatra	6,943	8,260	
Arabie	15,772	13,231	
Australie	398,289	451,588	
Maurice	55,023	66,324	

Cap de Bonne-Espérance	71,474	76,940	tonneaux.
Mers du Sud...........	104	70	
Totaux.......	1,537,339	1,676,976	
Différence en plus.............			139,637

Voici maintenant les chiffres de la marine étrangère :

	1858—59.	1859—60.	
Calcutta...............	79,004	62,998	tonneaux.
Madras................	4,014	2,211	
Bombay...............	32,688	55,775	
Chine................	11,328	17,081	
Ceylan................	928	571	
Singapour et Penang....	5,348	2,371	
Iles Philippines........	6,931	5,106	
Java et Sumatra........	2,468	2,179	
Arabie.................	74,810	64,920	
Maurice................	1,945	270	
Cap de Bonne-Espérance	2,814	1,785	
Totaux.........	223,327	221,297	
Différence en moins............			2,030

Si l'on considère les chiffres relatifs aux divers ports de la Grande-Bretagne, qui ont servi de point de départ ou d'arrivée à l'intercourse dont il s'agit, on trouve que Londres présente une augmentation de 75,568 tonneaux à l'entrée et 7,306 tonneaux à la sortie, et Liverpool de 25,569 tonneaux à l'entrée et 15,738 à la sortie. Les arrivages reçus à Bristol se sont accrus de 1,615 tonneaux, mais les expéditions de ce port ont diminué de 5,001 tonneaux. Enfin les entrées dans le bassin de la Clyde offrent une différence en plus de 1,397 tonneaux et les sorties celle de 15,840 tonneaux.

Voici maintenant quelques détails spéciaux au port de Calcutta :

Le nombre total des navires a été, à l'entrée, de 894 jaugeant 646,665 tonneaux, et, à la sortie, de 908 avec 659,858 tonneaux; total 1,752 navires et 1,306,523 tonneaux de jauge. Ces chiffres surpassent de 6 navires et de 20,822 tonneaux à l'entrée et de 83 navires et 33,188 tonneaux à la sortie les chiffres de 1858-59.

L'intercourse indirecte sous pavillion tiers a subi une *diminution* de 103 navires et de 87,315 tonneaux sur l'an-

née précédente. Quant au mouvement de la navigation française, il s'est augmenté, grâce à l'exportation toujours croissante du riz pour l'île de la Réunion, de 22 navires et de 13,083 tonneaux.

Commerce. — Dans l'importation de 1859-60, le *numéraire* a compté pour 32,631,000 roupies ; à l'exportation, il figure pour 10,226,000. Total en francs, 157 millions, lesquels, déduits du chiffre général de 814 millions, laissent 657 millions comme valeur représentative des *marchandises* tant importées qu'exportées.

Voici les principaux articles ayant composé les échanges :

1° *A l'importation à Calcutta.*

				roupies.
Fils de coton		livres (1).	20,394,957	10,659,945
Cotonnades	écrues et blanches	pièces	18,035,299	55,025,444
		y. (2).	5,329,936	
		douz..	34,690	
	teintes et imprim.	pièces	21,033,721	65,862,531
		yards.	6,173,664	
		douz..	116,177	

Soit, en francs, pour les fils et tissus de coton (3). 326,870,000

Vins	Porto	roupies	875,121	3,051,510 roupies ou 7,628,775 francs.
	Sherry	—	933,286	
	Madère et Marsala	—	33,546	
	Bordeaux et Bourgogne	—	358,482	
	Champagne	—	522,455	
	Tous autres	—	328,620	
Spiritueux	Brandy	—	1,405,525	1,842,412 roupies ou 4,606,030 francs.
	Rhum	—	11,336	
	Whiskey	—	57,645	
	Gin	—	342,216	
	Liqueurs	—	25,890	

Livres ....roupies	441,089	Médicaments.roupies	299,720
Papeterie	1,021,734	Parfumerie et savons	316,157
Poteries	226,898	Joaillerie et montres	711,201

(1) La livre = 0 kil. 453.
(2) 1 yard = 0 mètre 914.
(3) Sur une importation totale de 459 millions de francs. On peut juger par là de l'importance qu'a pour l'Angleterre le débouché de ses cotonnades au Bengale.

Cristaux	295,225	Perles et pierr. fines	378,912
Tabletterie	1,997,763	Sellerie	283,153
Bonneterie, gants	228,491		

2° *A l'exportation de Calcutta.*

Indigo	maunds (1)	97,844 1/4	15,840,792 roupies.
Opium	caisses	26,115	43,242,746
Salpêtre	maunds	679,877 1/2	4,175,635
Sucre		983,438	9,529,144
Coton brut		52,842	673,913
Soie brute		16,270 3/4	8,719,120
Riz		4,371,310	12,323,344
Gunny (sacs de)		10,268,222	1,652,775
Jute		1,213,192	3,032,840
Graine de lin		2,883,058	5,854,294
Soieries du Bengale. pièces		500,674	2,997,186

Voici maintenant, tant à l'importation qu'à l'exportation, la part qu'ont prise les principaux pays à ce mouvement d'échanges (marchandises).

	A l'importation (2).	A l'exportation (3).
Angleterre	110,999,831 roupies.	43,123,016 roupies.
Chine	2,995,520	39,379,129
Pégu	2,048,054	5,897,113
Amérique du Nord	1,268,433	9,253,843
Singapore	1,284,803	5,176,212
Malabar	2,908,816	6,852,115
France	2,354,170	4,353,788
Nouvelle-Hollande	1,191,474	2,527,767

Nombre des coolis embarqués à Calcutta du 1er mai 1859 au 30 avril 1860.

Pour Maurice	15,245	Pour Sainte-Lucie	375
— la Trinité	1,590	— la Jamaïque	659
— Démérara	4,583		
		Total	22,452

Bombay.

Importation.	Marchandises	121,702,719 roupies.
	Chevaux	1,653,000
	Argent en ling. ou monn.	75,394,187
	Total	198,749,906

(1) 1 maund = 33 kil. 9.

(2-3) La part proportionnelle de l'Angleterre dans le commerce total de Calcutta est de 77 pour 100 à l'importation, et de 30 pour 100 à l'exportation.

Exportation.	Opium.................	47,397,700 roupies.
	Autres marchandises....	94,530,558
	Chevaux	38,500
	Argent en ling. ou monn.	13,187,678
	TOTAL.......	155,154,436

Madras.

L'ensemble du commerce de cette présidence, qui avait été de 96,285,000 roupies en 1857-58, ne s'est élevé en 1858-59 qu'à 84,849,000 roupies, dont 43,605,000 à l'importation et 41,244,000 à l'exportation. C'est une diminution de 11,436,000 roupies, qui a exclusivement affecté la sortie des produits indigènes.

Les échanges avec l'Angleterre, d'une part, et avec les présidences de Bombay et de Calcutta, d'autre part, forment plus de la moitié de l'intercourse de Madras, dont les opérations directes avec la France n'ont pas, durant le même exercice, excédé 3,229,000 roupies, savoir : 728,000 pour nos envois à ce port, et 2,501,000 pour ceux qu'il nous a faits. Les premiers consistaient principalement en eaux-de-vie, librairie, papeterie, parfumerie, vins et numéraire. Les seconds se composaient de coton, indigo, café, riz, salpêtre, graines oléagineuses, peaux, etc.

Le numéraire joue un grand rôle, comme on le sait, dans le commerce de l'Inde A Madras seulement il en avait été importé pour près de 19 millions de roupies (contre 22 millions de marchandises) en 1857-58. Ces arrivages d'espèces se sont réduits à 14 millions en 1858-59, et il en est ressorti près de 6.

Des transports maritimes auxquels le mouvement, tant des marchandises que du numéraire, a donné lieu, se traduisent par les chiffres suivants (cabotage compris) :

Entrée......	6,549 navires.	664,532 tonneaux.
Sortie.......	7,330	752,896
TOTAUX...	13,849	1,414,428

Le pavillon anglais a couvert 10,331 navires à voiles et 214 à vapeur; le pavillon français, en tout, 353, dont 152 à l'entrée.

On constate pour 1859-60, comparativement à l'exer-

cice antérieur, des augmentations de 3,742,102 roupies à l'importation (marchandise et métaux précieux), et de 3,802,004 à l'exportation. La réexportation aurait au contraire diminué de 459,882 roupies.

Commerce du Sinde pendant les seize dernières années, de 1843—44 à 1858—59.

La province du Sinde, conquise par les Anglais en 1843, est cette vaste et riche contrée qui, à l'ouest, confine à la Péninsule indienne, et est limitée, au nord, par le Penjab et l'Afghanistan, au sud, par la presqu'île de Cutch, à l'est, par le Rajputana (ancien pays des Marattes), et à l'ouest par la mer et le Béloutchistan. Traversée du nord au sud par le fleuve Indus ou Sinde, qui lui donne son nom, cette province paraît appelée à un grand avenir commercial.

La valeur totale du commerce de ce pays, pour l'année finissant au 30 avril 1860, a été de 25,848,784 roupies (1), dont 15,406,158 roupies à l'importation et 10,442,726 à l'exportation.

Pour l'année 1857-58, la valeur totale du commerce du Sinde n'avait été que de 21,592,298 roupies, dont 10,811,012 roupies à l'importation et 10,781,286 à l'exportation, ce qui donne pour 1858-59 une augmentation de 4,256,486 roupies (plus de 19 p. °/₀) sur l'année précédente, augmentation due presque entièrement aux importations directes d'Angleterre et de Bombay. Pour bien apprécier au reste l'importance de ce résultat, il suffit de jeter les yeux sur le tableau suivant, qui indique la progression croissante qu'a suivie le commerce du Sinde depuis l'époque de la conquête :

	Importation.	Exportation.	Totaux.
1843—44..	1,211,500	10,100	1,221,600 roupies.
1844—45..	2,177,000	93,000	2,270,000
1845—46..	3,129,000	405,000	3,534,000
1846—47..	2,934,000	493,000	3,427,000
1847—48..	2,878,720	1,547,300	4,426,060
1848—49..	3,447,150	1,071,330	4,518,490
1849—50..	4,193,520	1,142,780	5,337,310

(1) La roupie de l'Inde = 2 fr. 50 c.

1850—51..	4,258,310	1,964,610	6,222,930 roupies.
1851—52..	4,892,200	2,241,220	7,333,430
1852—53..	5,356,900	3,763,370	8,000,270
1853—54..	5,087,930	3,763,100	8,851,030
1854—55..	5,751,960	3,468,930	9,220,890
1855—56..	6,298,130	6,044,400	12,342,530
1856—57..	6,856,650	7,345,220	14,201,870
1857—58..	10,811,000	10,781,000	21,592,000
1858—59..	15,406,000	10,442,000	25,848,000

Colonie du Cap.

Mouvement commercial en 1859. — La valeur totale du commerce extérieur du Cap présente, pour 1859, une somme de 109,874,000 francs, soit 6,235,000 francs de plus qu'en 1858. Ce total s'est ainsi composé, comparativement à celui de 1858 :

	1858.	1859.
Importation.....	62,347,000	64,422,000 fr.
Exportation.....	41,292,000	45,452,000
TOTAUX.....	103,639,000	109,874,000

Sur l'ensemble des valeurs de 1859 (109,874,000 fr.), le commerce anglais d'Europe a compté :

A l'importation au Cap pour.....	45,535,000 fr.
A l'exportation du Cap pour.....	31,451,000
TOTAL...........	76,986,000
Soit........	70 p. 100.

Dans les 33 millions restants, les États-Unis comptent pour un peu plus de 10 millions. La majeure partie du reste (22 à 23 millions) est à porter au compte des autres colonies britanniques, spécialement de l'Inde anglaise et de Maurice.

Le mouvement général d'échange dont on vient de résumer les valeurs a donné lieu à une circulation maritime représentée par 1,117 entrées de navires et par 1,094 sorties. Le total du tonnage s'est élevé à 737,406 tonneaux, savoir : 372,054 à l'entrée et 364,352 à la sortie, dont 130,000 environ appartiennent au cabotage, c'est-à-dire au mouvement avec les autres colonies britanniques (Maurice spécialement). Le pavillon anglais a compté dans l'en-

semble 900 bâtiments et 244,718 tonneaux pour le long cours, et 747 bâtiments avec 107,822 tonneaux pour le cabotage.

La valeur des importations et des exportations se divise ainsi entre les différents ports de la colonie du Cap, en 1859.

Ville du Cap.....	34,748,550	17,686,650 fr.
Port-Beaufort....	314,650	1,710,325
Mossel-Bay.......	265,400	200,100
Simonstown......	283,850	4,075
Port-Élizabeth....	28,809,225	25,647,850
Totaux.....	64,4[illegible]75	45,452,000

Les recettes de la douane [illegible]niale se sont élevées, en 1859, à la somme de 6,540,1[illegible]r.

Ile Maurice.

On écrivait de cette colonie, le 7 mai 1860 :

« L'étendue des terres mises en culture n'augmente ici que dans une proportion égale, ou à peu près, à celle des émigrations, et les planteurs sucriers continuent de se plaindre de l'insuffisance du nombre de bras. Pourtant, de toutes les colonies du Royaume-Uni, et peut-être du monde entier, Maurice est relativement la plus favorisée sous ce rapport. L'Inde lui fournit chaque année toute une population de coolis : le nombre de ces immigrants, qui ne s'élevait, en 1852, qu'à 86,404 (femmes et enfants compris), atteignait 201,979 au 31 décembre 1859. On en avait introduit près de 38,000 durant ce seul exercice. Mais beaucoup de propriétés n'ont pas encore l'effectif de travailleurs qu'elles réclament, et peuvent être forcées de laisser une partie de leur récolte sur pied.

» Quels qu'aient été d'ailleurs les progrès de l'industrie sucrière à Maurice depuis dix ans, les usines n'y sauraient lutter, pour la perfection de l'outillage, avec celles d'Europe, ni surtout avec celles de la Louisiane, et la plupart ne possèdent pas le matériel qu'exigerait la quantité de cannes qu'elles ont à rouler.

» Depuis le commencement de la récolte jusqu'au 1er mai 1860, il a été exporté les parties de sucres ci-après :

Pour	1857–58.	1858–59.	1859–60.	
la Grande-Bretagne.	52,245,000	63,069,000	47,727,000	kil.
la France	11,178,000	21,222,000	29,953,000	
l'Australie..........	21,122,000	20,120,000	19,718,000	
les autres pays	8,042,000	6,373,000	5,600,000	
TOTAUX......	92,587,000	110,784,000	102,998,000	

Australie, Nouvelles-Galles du Sud.

Mouvement commercial en 1859. — L'ensemble des échanges, tant avec les autres parties de l'Australie qu'avec la métropole et l'étranger, s'est élevé à 11,365,102 livres sterling ou à 284,127,000 francs.

Quoique les importations aient diminué de 537,587 livres sterling en 1859, comparativement à 1858, elles ont encore atteint 6,597,053 livres sterling (164,926,000 fr.), chiffre bien supérieur à celui de la consommation.

Voici la liste des principaux articles importés; on les laisse dans l'ordre où les énumère le document officiel :

	liv. sterl.		liv. sterl.
Objets d'habillem. .	161,425	Tissus de laine et de coton	1,041,669
Bière.............	203,078	Soieries..........	55,324
Bougie...........	63,234	Spiritueux	258,292
Café..............	32,151	Papier............	71,996
Farine	77,350	Sucre.............	765,168
Fruits secs........	74,105	Thé	501,330
Poudre d'or	259,326	Bois de construction	63,375
Blé...............	111,149	Tabac en livres....	79,063
Riz...............	56,116	Cigares...........	55,313
Quincaillerie.......	250,201	Vin...............	141,009
Fer en barres	95,316	Laines............	146,819
Chaussures........	283,693		
Conserves.........	122,960		

La colonie a exporté en 1859 pour une somme de 4,768,049 livres sterling ou 119,201,000 francs. L'excédant sur l'exportation de 1858 se monte à 681,772 livres sterling et porte principalement sur la laine et sur l'or monnayé. Les articles suivants représentent plus des trois quarts de l'exportation totale :

Or en souverains et en poudre.....	1,698,078	livres sterling.
Laine (16,898,316 livres)	1,482,343	
Suif............................	37,690	
Minerai de cuivre.................	13,000	

Farine		46,385
Fruits verts		46,642
Maïs et autres grains		76,071
Draperies et cotonnades		145,391
Chevaux		53,021
Peaux de bœuf	85,021	88,848
— de mouton	2,627	
— de kangourou	1,200	
Sucre brut	46,385	68,767
— raffiné	22,382	
Houille		132,984

Le produit aurifère de la Nouvelle-Galles en 1859 est (287,797 onces représentant, à raison de 3 liv. sterl. 7 shi 6 p. l'once, une valeur d'environ 30 millions de francs. I chiffre élevé de l'exportation en numéraire s'explique p: ce fait que Sydney étant la seule ville qui possède un h tel des monnaies, une certaine quantité d'or en poudre e envoyée de Melbourne pour y être échangée contre d souverains. La monnaie frappée est évaluée en moyenne 2,000 pièces par semaine.

La fabrication du suif diminue chaque année parce qu est avantageux de vendre le bétail sur pied. Un établiss ment s'est formé depuis deux ans environ, sur la rivièı Clarence, où l'on se sert d'un nouveau procédé de sala son qui parait excellent.

La cavalerie de l'Inde se remonte habituellement av(les chevaux de la Nouvelle-Galles, dont la race s'amélioı chaque année par l'introduction d'étalons pur sang, acqu à de très-hauts prix.

Navigation. — Le nombre de navires entrés dans port Jackson (Sydney) s'est élevé, en 1859, à 1,25(portant 363,121 tonneaux. Il n'était arrivé en 1858 qu 1,141 navires jaugeant 348,984 tonneaux. Les navir(sortis sont au nombre de 1,299 jaugeant 387,015 tonneaux parmi eux figurent 60 bâtiments de construction austr: lienne, portant ensemble 7,200 tonneaux, dont la plupaı sont employés au cabotage ; quelques-uns se livrent ave succès à la pêche de la baleine.

Colonie de Victoria.

Les renseignements ci-après ont été puisés dans le comp

rendu officiel de la situation de cette colonie en 1859, publié à Melbourne en 1860.

Population. — Au 31 décembre 1859, elle s'élevait à 530,262 habitants, dont 335,708 du sexe masculin et 194,554 seulement de l'autre sexe. L'immigration, durant le même exercice, avait amené 30,583 personnes, dont 19,809 hommes et 10,774 femmes, sur lesquels 3,151 étaient venus aux frais du gouvernement colonial ou avec son assistance.

Des 530,262 individus formant la population de la colonie, il ne s'en trouvait pas moins de 201,422 (dont 26,044 Chinois) ainsi répartis dans les districts aurifères :

Ballaarat	57,900	Ararat	13,390
Castlemaine	50,523	Sandhurst	21,930
Maryborough	49,645	Beechworth	28,134

La majeure partie de cet effectif se composait de chercheurs d'or ou de trafiquants que l'exploitation des mines faisait vivre; mais on y comptait 27,000 femmes et 35,000 enfants.

Agriculture. — Sur 358,728 acres (1) mis en culture, les céréales, principalement le froment et l'avoine, occupaient 202,644 acres, le foin, 98,570, et les pommes de terre, 27,622. L'étendue des jardins était de 5,211 acres. On avait récolté en 1859, savoir :

Froment, 2,296,000 boisseaux (2); avoine, 2,554,000 id.; orge, 98,000 id.; foin, 136,000 tonnes; pommes de terre, 49,000 id.

1,897,000 pieds de vigne avaient donné 4,473 quintaux (3) de raisin vendu en grappes et 14,000 gallons (4) de vin. On récoltait de moindres quantités de maïs, de pois, haricots, seigle, légumes, etc. Le nombre des moulins à grain était de 97, dont 81 mus par la vapeur.

Mines d'or. — On a dit plus haut qu'elles comptaient une population de plus de 200,000 âmes.

D'après des renseignements reproduits comme officiels

---

(1) L'acre = 0 hectare 40 1/2.
(2) Le boisseau = 36 litres 1/3.
(3) Le quintal = 50 kil. 8.
(4) Le gallon = 4 litres 54.

par divers journaux, l'industrie des chercheurs d'or a appelé à son secours toutes les ressources de la mécanique, et fonctionne en Australie avec l'assistance d'un matériel déjà considérable. On y comptait, en 1860, dans les gisements aurifères :

Machines à vapeur..	282	Moulins à eau........	200
[illegible]dler........	4,256	Manéges..............	66
[illegible]ser le quartz.	135	Écluses et barrages artificiels.............	906
[illegible] à percer la terre..	13	Manivelles diverses...	508

L'introduction des machines a non-seulement simplifié le travail du mineur, mais e[illegible] augmenté le rendement du minerai. L'idée qu'on [illegible]lement que l'or se rencontre à fleur de terre n[illegible]t exacte : dans un seul *placer*, celui de Bendigo. [illegible] sont dus au quartz extrait à de grandes profon[illegible]

Voici le relevé des qu[illegible] valeurs de l'or tiré des gisements de la colonie de [illegible] depuis 1851 :

	Onces (1).	Liv. ster.		Onces.	Liv. ster.
1851..	145,137	438,777	1856..	2,985,991	11,943,458
1852..	1,998,526	6,135,728	1857..	2,762,460	10,987,591
1853..	2,497,723	8,644,529	1858..	2,528,479	10,107,836
1854..	2,144,699	8,255,550	1859..	2,202,012	8,808,048
1855..	2,751,535	10,904,150			
			TOTAUX..........	20,016,562	76,225,667

Commerce extérieur en 1859. — L'ensemble de ce commerce s'est ainsi composé :

Importations...........	15,622,891	livres sterling.
Exportation............	13,867,859	
TOTAUX.......	29,490,758	
Soit, en francs.....	737,268,000	

Sur les 15,622,891 livres sterling (390,572,000 fr.) de l'importation, le Royaume-Uni proprement dit a fourni 10,263,468 livres sterling, les possessions anglaises 3,242,325, et les États étrangers 2,117,098.

Quant à l'exportation de la province de Victoria, elle se divise comme suit :

(1) L'once poids de Troy = 31 grammes.

Produits indigènes........	11,282,319 liv. st.	282,058,000 fr.
— de la métropole ou d'ailleurs	2,585,540	64,638,000
TOTAUX..........	13,867,859	346,696,000

Les principales exportations de la colonie de Victoria en produits indigènes, en 1859, ont été, savoir :

Or............onces	2,280,950	9,122,037	livres sterling.
Laine.........livres	21,610,000	1,753,627	
Peaux brutes.nombre	167,000	135,620	

Y compris quelques lots de laine réexportés, il est sorti de la colonie 21,660,000 livres de cette matière, dont 20,405,000 à destination du Royaume-Uni, 744,000 pour le Havre et 309,000 pour Dieppe.

Navigation. — Elle se résume ainsi, abstraction faite des voyages sur lest.

Entrée	2,006	navires chargés.	627,999	tonneaux.
Sortie	1,026		351,876	
TOTAUX......	3,032		979,875	

La moitié à peu près des navires arrivés sous charge est obligée de repartir à vide.

GRÈCE.

Superficie : 49,167 kil. carrés.— Popul. : 1,067,216 h. — Cap. Athènes, 45,000 hab., avec le Pirée et les étrangers, 60,000 h.

Finances : Dépenses en 1861, 24,967,467 drachmes; recettes, environ 25 millions.

Dette publique : 110 millions et demi.

Armée : 11,000 h.

Marine : 1,200 hommes et 154 canons.

Commerce extérieur en 1859. — L'ensemble des échanges du royaume avait, d'après les documents officiels, été évalué, pour 1858, à un peu plus de 58 millions 1/2 de francs. Il s'est élevé à près de 63 millions en 1859 et se partage ainsi :

Importations................................	41,158,000 fr.
Exportations................................	21,745,000
Total.................	62,903,000

L'exportation, un peu moins forte que celle de 1858, aurait laissé tout l'avantage de ce progrès des valeurs à l'importation des marchandises, et principalement des céréales.

Les opérations se sont ainsi divisées par pays :

	Importations.	Exportations.	TOTAL.
Angleterre.........	9,128,000	10,135,000	19,263,000 fr.
Turquie...........	9,548,000	3,576,000	13,124,000
France............	6,617,000	2,522,000	9,139,000
Autriche..........	6,687,000	2,392,000	9,079,000
Russie............	1,570,000	396,000	1,966,000
Iles Ioniennes.....	930,000	1,133,000	2,063,000
Deux-Siciles.......	973,000	161,000	1,134,000
Autres pays.......	5,705,000	1,430,000	7,135,000
TOTAUX...	41,158,000	21,745,000	62,903,000

Les principaux objets d'échange ont été les suivants :

1° *Importations.*

Céréales.	Grains...............	6,317,000	6,432,000 fr.
	Farines..............	115,000	
Tissus de coton..............................			3,946,000
Peaux brutes..............................			3,509,000
Sucre..............................			2,684,000
Bois de toute sorte..............................			2,046,000
Fils de coton..............................			1,796,000
Bestiaux..............................			1,243,000
Fer brut et ouvré (non compris la quincaillerie).			1,186,000
Tissus de laine (non compris les draps et la bonneterie)..............................			1,093,000
Salaisons..............................			1,093,000
Café..............................			949,000
Draps..............................			899,000
Soufre..............................			857,000
Riz..............................			761,000
Bonneterie en général..............................			728,000
Soieries..............................			588,000

2° *Exportations.*

Raisins de corinthe..............................	11,258,000 fr.
Cocons..............................	1,666,000
Figues et autres fruits frais..............................	1,347,000
Boissons (non autrement dénommées)..............................	949,000
Peaux apprêtées..............................	807,000

Soie	632,000
Tabac	599,000
Vallonée	573,000
Bétail	569,000

Les recettes des douanes du royaume ont été, durant cette année, de 4,557,823 drachmes, dont 3,713,455 pour l'importation seulement. Au change de 90 centimes par drachme, cette somme équivaut à 3,342,000 fr. et ne représente guère que 8 °/₀ des valeurs importées.

Navigation. — Non compris le cabotage, elle a donné lieu à un mouvement général de 20,181 navires, jaugeant ensemble 1,825,990 tonneaux, savoir :

Entrée	10,410	Navires.	913,174	Tonneaux.
Sortie	9,671	—	912,816	—

La Turquie compte dans le tonnage total (entrée et sortie réunies) pour 958,120 tonneaux, les îles Ioniennes pour 228,356, la France pour 198,905, l'Angleterre pour 179,238, l'Autriche pour 111,730, les Deux-Siciles pour 49,720 et l'Égypte pour 27,931.

Sur les 10,410 navires entrés dans les ports grecs, 778 étaient des bâtiments à vapeur, d'une capacité collective de 355,887 tonneaux.

Effectif maritime. — La marine marchande grecque se composait, au 31 décembre 1859, de 3,984 bâtiments d'un jaugeage total de 274,280 tonneaux et montés par 23,918 hommes d'équipage. Tous ces bâtiments sont à voiles. Les bateaux à vapeur de la Société hellénique de navigation, jouissant des priviléges des bâtiments de guerre, ne sont pas compris dans l'effectif commercial.

Ce dernier se divisait ainsi :

			Tonneaux.
Bâtiments au-dessus de 60 tonneaux.	1,480	jaugeant	244,605
— de 60 tonn. et au-dessous.	2,504	—	29,875

Syra.

Mouvement commercial en 1859. — De 20,224,000 fr. qu'il avait atteint en 1858, l'ensemble des échanges de Syra avec l'étranger s'est réduit, en 1859, à 18,622,000 fr., dont 16,611,000 à l'importation, et 2,011,000 seulement à

l'exportation. La diminution a affecté l'une et l'autre, mais principalement celle-ci, et s'explique d'ailleurs par l'état de stagnation où les affaires sont tombées depuis 1856 sur cette place.

Navigation. — Elle s'est traduite, en 1859, par un chiffre total de 3,098 bâtiments à voiles et de 264,958 tonneaux, inférieur de 1,716 bâtiments et de 135,585 tonneaux à celui de l'année précédente. L'entrée a eu 1,711 navires et 148,770 tonneaux; la sortie 1,387 des premiers et 116,188 des seconds.

Patras.

Mouvement commercial en 1859. — Les échanges de Patras avec l'étranger, en 1859, ont offert les résultats ci-après :

Importation....................................	7,549,000 fr.
Exportation....................................	7,814,000
TOTAL................	15,363,000

La base de ces échanges est l'exportation du raisin dit de Corinthe, qui, bien que l'année ne lui ait pas été favorable, s'est montée à une valeur de 7,419,000 fr., absorbée presque exclusivement par l'Angleterre.

Au lieu de 80 millions de livres (1) de ce raisin qu'on récolte, en moyenne dans la Morée, 1859 n'en a fourni que de 45 à 50 millions, sur lesquels 13 à 14 ont été avariés par les pluies. Celui de Vortizza, qui est le meilleur, a été vendu de 56 à 65 talari (2) les 1,000 livres; la *passoline* de Patras s'est écoulée à 40 talari, et des sortes inférieures n'ont trouvé acheteur qu'à 15 talari au plus bas.

Navigation. — L'intercourse de Patras avec l'étranger, en 1859, a occupé 1,810 bâtiments d'un jaugeage total de 152,772 tonneaux (entrée et sortie réunies). Le pavillon anglais y est intervenu pour 65,004 tonneaux, le grec pour 39,411, l'autrichien pour 12,247, et l'ionien pour à peu près autant.

(1) Il s'agit ici de la livre de Venise, qui correspond à 0 kilogr. 477.

(2) *Le talaro* = 5 fr. 20 c. Il passe généralement pour 20 piastres dans *le Levant.*

PRODUCTION ET COMMERCE DES RAISINS DE CORINTHE.

Le tableau officiel du commerce de la Grèce, en 1859, porte ce qui suit :

L'étendue des vignobles de raisin de Corinthe, qui, sous la domination turque, ne dépassait pas 20,000 stremmes (1), et qui, l'an dernier, a été évaluée à 200,000, vient d'être encore augmentée dans le courant de cette année ; car dans toutes les provinces du royaume, et surtout dans l'Ægialée, dont les habitants ont été encouragés par la hausse des prix de vente, on a fait de nouvelles plantations évaluées à peu près à 10,000 stremmes. La production des raisins de Corinthe qui, dans les premières années de la royauté, atteignait à peine le chiffre de 6 à 10 millions de livres de Venise, s'était élevée en 1851 à celui de 70 millions, et l'on peut assurer qu'après la disparition de la maladie, en supposant l'absence de toute influence nuisible de l'atmosphère, elle pourra aller jusqu'à 120 millions, et que ce chiffre pourra tripler même, pourvu qu'il y ait des consommateurs : car dans le Péloponèse, dont les habitants paraissent avoir de la prédilection pour ce genre d'industrie, il y a encore bien des terres propres à la culture de ce produit.

CONSOMMATION ET RÉGIME DU SUCRE.

Il y a en Grèce une consommation très-considérable de sucre : elle s'élève par an jusqu'à 5 millions de kilogrammes.

Voici quel a été, d'après le dernier tableau officiel du gouvernement hellénique, l'importation du sucre raffiné en Grèce, en 1858.

En total 1,913,900 ocques, soit 2,449,000 kilogram. savoir :

Des Pays-Bas. ocques	860,000	De Belgique........	86,000
De France..........	645,000	D'Autriche..........	65,000
D'Angleterre ou des Iles Ioniennes....	255,000	D'ailleurs..........	2,000
		Total............	1,913,000

(1) Le stremo ou stremme = 65 mètres carrés 95.

PRODUCTION DES VINS DANS LES ILES GRECQUES.

L'ensemble des îles du royaume de Grèce, d'après u[n] état officiel, a produit et exporté, dans les trois dernière[s] années, les quantités de vins suivants :

	Production.	export
1857	49,309	23,34
1858	54,332	27,65
1859	76,076 (1)	39,57

GUATEMALA.

TERRITOIRE ET POPULA' — La superficie de l'État d[e] Guatemala, d'après un ... ouvrage de géographie qu[i] vient d'y publier M. Gava[r] été, serait de 4,500 lieue[s] carrées géographiques (de 2. au degré) et sa populatio[n] de 900,000 habitants (2), dont les deux tiers appartien-draient à la race indienne. nombre des blancs se born[e] à quelques milliers. Ils sont ›ur la plupart réunis à Gua-temala ou dans les villes env...onnantes de la Antigua, Ama-titlan, etc. Parmi les étrangers dominent les Espagnols puis viennent les Français, dont beaucoup arrivent de Ca-lifornie. Ce sont surtout des ouvriers et, s'ils ont un mé-tier, ils trouvent facilement à s'employer. Le travail es[t] moins rétribué, mais la vie moins chère et la concurrenc[e] moins à redouter pour eux qu'à San-Francisco.

Les blancs, auxquels se rattache un certain nombre d[e] familles de sang mêlé, forment au Guatemala l'aristocrati[e] du pouvoir et de la fortune. Ils se partagent en deux classe[s] en quelque sorte rivales, comprenant, l'une, les descen-dants des anciens créoles, puissamment riches autrefois mais qui ne possèdent plus que des *haciendas* considéra-bles, d'un rapport insignifiant faute d'argent pour les met-tre en valeur ; l'autre, les descendants des Espagnols plu[s] récemment venus dans l'Amérique centrale, qui s'y son[t] enrichis dans le commerce et entre les mains desquels s[e] trouve la majeure partie des capitaux.

---

(1) La production, avant l'invasion de l'oïdium, a été beaucoup plu[s] considérable : il était en moyenne annuelle, de 113,770 hectolitres.

(2) D'après d'autres sources 194,456 kil. carrés et 850,000 habitants.

Après la Nouvelle-Guatemala, qui est la capitale actuelle et renferme une population de près de 40,000 âmes, il faut mentionner la Antigua-Guatemala, ou simplement la Antigua, l'ancienne capitale du Centre-Amérique, aujourd'hui chef-lieu du département de Sacatépéquez; elle est bâtie au milieu d'une belle vallée, plantée de nopaliers, au pied de trois volcans, dont l'un est encore en activité.

La distance de la Antigua à Guatemala est d'une dizaine de lieues espagnoles; son élévation au-dessus du niveau de la mer, d'environ 1,580 mètres. Détruite par un tremblement de terre en 1773, elle commence, depuis un petit nombre d'années, à sortir de ses ruines; sa population peut être évaluée aujourd'hui à 15,000 habitants blancs, métis et indiens. La production de la cochenille de la Antigua est, chaque année, en moyenne, de 7,000 surons (1), qui, au prix moyen de 100 piastres le suron, donnent 700,000 piastres. Indépendamment de cette récolte, on y obtient, sur les feuilles de cactus conservées en magasin, de la cochenille destinée à l'ensemencement des nopals d'Amatitlan, et qui s'y vend de 20 à 30, et quelquefois même 40 piastres l'arrobe. Le climat de la Antigua est très-égal et l'un des plus sains du Guatemala.

Amatitlan est, comme la Antigua, construite dans une vallée plantée de nopals sur les bords d'un lac auquel elle a emprunté son nom. Sa population est d'environ 12,000 âmes. On y fait deux récoltes de cochenille par an. La première, qui a lieu en janvier, est envoyée vivante à la Antigua où elle sert à ensemencer les nopals. Elle se vend au prix moyen de 12 à 13 piastres l'arrobe et peut représenter une valeur totale de 200,000 à 220,000 piastres. La seconde récolte se fait en août et mai; c'est celle qui est séchée et livrée au commerce. Elle donne de 4,000 à 5,000 surons, soit 400,000 à 500,000 piastres. En général, on calcule que la première récolte couvre les frais d'exploitation, et que la seconde représente par conséquent le bénéfice net. Le climat d'Amatitlan est chaud et humide;

(1) Le suron de cochenille est de 150 livres espagnoles. La livre espagnole = *460 grammes.*

on y contracte facilement des fièvres intermittentes. Pour cette raison, les étrangers doivent éviter d'y aller pendant les premiers mois de leur arrivée au Guatemala.

Escuintla, chef-lieu du département du même nom, située à mi-chemin de Guatemala au port de San-José, à 14 lieues environ de l'un et de l'autre, n'a guère que 5,000 habitants, en majeure partie Indiens. Le climat y est très-chaud et les fièvres assez fréquentes. C'est dans les environs de cette ville qu'ont été faites les premières plantations de café et de maïs. On préfère aujourd'hui, pour ces plantations, un climat plus tempéré. Le département fournit, en outre, du cacao, du sucre, de la cannelle et des bois d'ébénisterie, etc.

Mazaténango est une ville presque entièrement indienne; sa population peut être de 8,000 habitants. Le département de Suchiltépéque, dont Mazaténango est le chef-lieu, est un des plus beaux du Guatemala; il produit le meilleur cacao de l'Amérique.

Dans les départements dits des Altos ou des Hauteurs, on trouve Quézaltémango, chef-lieu du département de ce nom, ville de 20,000 habitants, Indiens et métis. En février 1838, les départements des Altos s'étant séparés du Guatemala pour former un État à part, Quézaltémango en fut la capitale. Mais cette séparation ne dura que jusqu'au 26 février 1840, époque où le général Carrera, après avoir battu les troupes du nouvel État, le réunit de nouveau au Guatemala. Le département du Quézaltémango produit en abondance du froment, de l'orge, du lin, etc.; on y fabrique des tissus de laine et de coton d'un usage général parmi les Indiens. Le climat y est très-sain. On cite encore parmi les villes les plus importantes du Guatemala, Totonicapan, ville indienne de 18,000 habitants; Huéhuétenango, de 9,000; Solola, de 10,000, les unes et les autres chefs-lieux de départements auxquels elles ont donné leurs noms; Zacapa, Guastatoya et d'autres villes encore méritent d'être mentionnées comme bordant la route de Guatemala à Izabal. (*Annales du Com. ext.*)

Finances : Compte de 1859, recettes, 1,283,594 doll.; dépenses, 1,272,280 doll.

intérieure, 700,000. — Extérieure, 500,000 dol.

NAVIGATION ET COMMERCE EN 1859.

Navigation. — L'ensemble des opérations a donné 143 navires jaugeant 21,962 tonneaux se répartissant comme il suit :

1° ATLANTIQUE. — Il est entré dans les ports de Saint-Thomas et d'Izabal 114 navires, jaugeant 5,554 tonneaux ; mais, de ces 114 navires, 101 portant pavillon anglais venaient du comptoir britannique de Balize.

Les 13 bâtiments restants comprenaient : 1 espagnol venant de Barcelone, qui fait le voyage tous les ans avec un chargement de vins ; 4 autres espagnols venant de la Havane ; 2 hollandais venant également de la Havane ; 5 anglais venant de Liverpool ; enfin, une goëlette anglaise de 25 tonneaux venant d'Omoa.

2° PACIFIQUE. — A San-José, il y a eu 28 entrées de navires, accusant une jauge de 21,662 tonneaux, y compris le bateau à vapeur *Nord-Américain* qui fait le service mensuel de la côte de Panama à San-José. Parmi les autres bâtiments figurent : 1 danois, 2 français (*la Bolivie*, de 303 tonneaux, et *le Télégraphe*, de 448), 1 équatorien, 8 anglais, 1 espagnol, 2 sardes et 1 chilien. Un de ces navires anglais, de 300 tonneaux, est allé de San-José à San-Luis. C'est le seul bâtiment qui ait visité ce port.

Commerce. — L'importation au Guatemala se répartit entre Izabal et San-José. Par le premier port elle a atteint le chiffre de 639,119 dollars (1) ; par le second, celui de 880,881 ; soit, en tout, 1,520,000 dollars. En 1858, il avait été importé pour 1,223,770 dollars de marchandises. Il y a donc eu, en 1859, une augmentation de 296,230 dollars.

C'est le port de San-José qui a profité de cette augmentation. De 536 541 dollars, chiffre de 1858, les importations, en 1859, se sont élevées à 880.881 dollars, pendant qu'Izabal a vu tomber les siennes de 687,229 dollars, chiffre de 1858, à 639,119 dollars.

Non-seulement l'Angleterre est le pays qui envoie le

(1) Le dollar = 5 fr. 35 c. Ce taux varie suivant le change.

plus de marchandises au Guatemala, mais son commerce y est plus considérable que celui de tous les autres réunis. Il a été en 1859 de 346,453 dollars par Izabal et de 545,709 dollars par San-José, soit, en tout, de 892,172 dollars, ou de plus de moitié des importations totales. Balize, qui, bien qu'établissement anglais, envoie au Guatemala des produits de tous les pays, en a importé pour 136,000 dollars.

Après l'Angleterre, c'est la France qui occupe le premier rang. Notre commerce, au reste, augmente très-rapidement dans toute l'Amérique centrale. En 1858, nos importations au Guatemala avaient été de 246,050 dollars, elles ont été en 1859 de 331,410 dollars, soit une augmentation de 85,360 dollars, et l'année 1858 elle-même présentait une augmentation de 105,051 dollars sur l'année 1857. Il faut y ajouter la contrebande qu'on dit être considérable sur nos articles. Les importations des autres pays présentent des chiffres beaucoup moins importants; celles de l'Allemagne donnent 62,994 dollars; l'Espagne, 44,945 dollars; les États-Unis, 21,139; la Belgique, 12,000 dollars, etc., etc.

Sur la composition des chargements dont l'ensemble forme l'importation étrangère au Guatemala, on manque de renseignements officiels; mais, d'après les déclarations du commerce, les envois de chaque pays comprendraient les marchandises dont on va donner ici la nomenclature.

Dans les 892,172 piastres représentant la valeur de l'importation anglaise *directe*, les tissus de coton figureraient pour 660,000 piastres, ceux de laine pour 45,000, ceux de lin pour 40,000, les soieries pour 20,000; enfin, le fer, l'acier, la quincaillerie pour 50,000 piastres. Parmi les tissus de coton de cette provenance, on distingue principalement les calicots écrus (*manta cruda*) en pièces de 24 yards, de 23 à 24, 25 à 26, 28 à 29, 31 à 32 pouces anglais de largeur; du madapolam de 27 pouces le largeur en pièces ayant également 24 yards; des indiennes de 7/8 de large, des mousselines blanches et imprimées, des jaconas (*gasa lisa*), toujours en pièces de la dimension ci-dessus; des coutils, platilles, mouchoirs de cou et divers articles de bonneterie. Ceux de laine consistent en draps,

casimir, mousselines, mérinos, châles, etc. Les soieries sont des foulards, des rubans, et aussi quelques châles.

Les produits tirés de Balize sont aussi généralement de fabrication anglaise et de la même nature que ceux dont on vient de parler.

Au nombre des objets divers que l'Angleterre est, en outre, en possession de vendre à l'Amérique centrale, on peut encore citer les instruments de travail, pelles, houes, haches, couteaux, canifs, etc.; puis la faïence, les médicaments préparés, le papier, la parfumerie, la chaussure, la verrerie, la chapellerie et les machines nécessaires aux plantations soit de sucre, soit de café.

Le Guatemala reçoit de l'Allemagne des tissus de coton, des coutils et dentelles de bas prix, des bas et chaussettes, et des lainages, surtout des casimirs légers, dont le bon marché convient à ce pays. La Belgique fournit, encore en assez faibles quantités, des articles qui se rapprochent des nôtres, des draps minces, des orléans, des armes de Liége, et des caisses de genièvre, dont la consommation nuit à celle de nos eaux-de-vie de Cognac.

L'Espagne expédie principalement des liquides, de la soie floche et à coudre, quelques tissus de laine et de soie, un peu de parfumerie, du papier, des raisins secs, des olives, de la cire blanche, des sangsues, etc.

Les exportations de 1859 sont inférieures à celles de 1858. En cette année, elles avaient été de 2,024,520 dollars; en 1859, elles ont compté 1,766,960 dollars, il faut de ce chiffre déduire celui de 233,600, valeur des indigos du d'ailleurs Salvador, que l'administration guatemalienne continue à faire figurer parmi ses propres produits, alors que ces indigos ne font qu'emprunter son territoire pour s'embarquer à Izabal. La valeur de ces mêmes indigos en 1858 avait été de 228,247 dollars. Le véritable chiffre des exportations du Guatemala se trouve ainsi réduit à 1,533,360 dollars. On n'en sait pas la destination; mais la majeure partie va en Angleterre. La cochenille, dont il va être spécialement parlé plus loin, en est naturellement l'article le plus important : elle y a figuré dans les proportions suivantes :

	dollars.
Cochenille *cascarilla* ou cochenille mère, pour....	87,500
Cochenille *grana*..............................	1,151,020
Cochenille *granilla* ou petite cochenille.........	4,160
TOTAL....................	1,222,680

Viennent ensuite les minerais pour 78,050 dollars; les sucres pour 63,832 dollars; les cuirs de bœuf pour 52,724 dollars; les tissus manufacturés des Indiens pour 48,240; les bois pour 20,954, etc., etc.

HAÏTI.

Superficie, 76,036 kil. c. — Popul., 560,000 hab. — Capit., Port-au-Prince.

Finances. — Recettes, 1,762,000 dollars; dépenses, 972,000 d. Dette envers la France, 60 millions.

Commerce en 1859. — La valeur totale des échanges de la république haïtienne avec l'étranger a été, en 1859, de 48 millions de francs, dont 23 à l'importation et 25 à l'exportation. C'est, pour la première de ces deux branches de commerce, comparativement à 1858, une augmentation de plus de 3 millions, et pour la seconde une diminution de plus de 7.

Les opérations commerciales d'Haïti pendant 1859 se sont ainsi réparties :

Provenance et destination.	Importation.	Exportation.	Total.
États-Unis d'Amérique....	12,720,000	9,450,000	22,170,000
France....................	3,391,000	7,196,000	10,587,000
Angleterre et ses colonies.	4,922,000	5,315,000	10,237,000
Villes anséatiques........	1,123,000	2,088,000	3,211,000
Danemark et ses possessions..................	383,000	121,000	504,000
Belgique..................	94,000	382,000	476,000
Autres pays...............	395,000	535,000	930,000
TOTAUX.......	23,028,000	25,087,000	48,115,000

Les exportations d'Haïti se sont ainsi divisées par ports *d'expédi*

Port-au-Prince.	9,904,000 fr.	Les Gonaïves..	2,732,000 fr.
Les Cayes.....	4,188,000	Le Cap Haïtien.	2,624,000
Jacmel........	4,019,000	Jérémie.......	1,620,000
		TOTAL......	25,087,000

Navigation. — L'intercourse des sept ports d'Haïti sous tous pavillons, en 1859, a donné lieu à un mouvement total de 943 navires et de 166,829 tonneaux de jauge, lequel, comparé à celui de 1858, offre une diminution de 60 navires et de 4,467 tonneaux.

L'*entrée* s'est composée de 478 navires et 83,963 tonneaux, et la *sortie* de 465 navires et 82,866 tonneaux. Ces chiffres comprennent les bâtiments tant chargés que sur lest.

Voici le contingent des principaux pays dans les *entrées* et les *sorties* réunies :

États-Unis d'Amérique......	460	navires.	75,661	tonneaux.
France et ses colonies......	142	—	35,695	—
Angleterre et ses colonies...	151	—	21,561	—
Danemark et ses colonies....	82	—	16,484	—
Villes anséatiques..........	44	—	8,146	—
Autres pays................	64	—	9,282	—
TOTAUX...	943		166,829	—

Le pavillon des États-Unis a figuré dans la navigation directe pour 70,023 tonneaux, celui de la France pour 30,214, et celui de la Grande-Bretagne pour 10,275. La part du pavillon haïtien est presque nulle (5 bâtiments et 501 tonneaux). Celle du pavillon tiers, qui couvre la majeure partie des expéditions des Antilles danoises, s'est élevée à 44,469 tonneaux. Il intervient aussi pour un chiffre important dans les transports effectés entre Haïti et l'Europe.

La navigation générale dont on vient de résumer l'ensemble a donné les résultats suivants dans chacun des ports haïtiens, *entrée* et *sortie* réunies.

Port-au-Prince.......	308	navires.	56,457	tonneaux.
Cap Haïtien..........	168	—	32,730	—
Les Gonaïves.........	127	—	26,314	—
Jacmel...............	135	—	19,064	—
Les Cayes............	112	—	18,528	—

Jérémie.............	65	— navires.	7,720	tonneaux.
Saint-Marc...........	28	—	5,968	—
TOTAUX......	943	—	166,829	—

HAMBOURG.

Superficie, 341 kil. c. — Popul. en 1860, 229,941 hab., dont 134,022 dans la ville de Hambourg.

FINANCES.

Projet de budget pour l'exercice 1861.
(En marcs de banque.)

Recettes.

Domaines, etc............................	1,482,600
Taxes et impôts...........................	6,037,000
Émoluments et amendes....................	604,000
Recettes extraordinaires....................	20,000
— transitoires........................	2,108,787
TOTAL des recettes.........	10,250,287

Dépenses.

Honoraires du sénat et du cons. de la bourgeoisie................................	479,760
Affaires étrangères........................	72,000
Finances..................................	2,319,180
Justice...................................	277,280
Enseignement.............................	115,760
État militaire.............................	918,980
Travaux publics...........................	1,029,200
Commerce et navigation...................	957,540
Police....................................	737,010
Établissements de bienfaisance..............	695,900
Faubourgs et campagnes...................	157,610
Dépenses extraordinaires...................	382,280
Dépenses transitoires......................	2,108,787
Total des dépenses........	10,250,287

Dette au 1er janvier 1859.

Dette ancienne............................	24,995,925	15
Emprunt de la caisse d'assurance contre l'inc.	28,999,000	—
Emprunt à primes (80,700 obligations à 100 marcs de banque)......................	8,070,000	—
TOTAL.............	62,064,925	15

Importation maritime de Hambourg en 1860.

Pays d'origine et de destination.	En marcs de banque.
Asie. Chine	1,721,710
Indes néerlandaises	1,475,170
Siam et Birma	175,730
Indes britanniques, Singapour	1,738,040
Afrique, côte orientale	83,790
Cap de Bonne-Espérance	21,250
Côte occidentale	707,820
Amérique. Côte occidentale et Californie.. / Autre partie de la côte occidentale	7,155,070
États de la Plata	1,219,650
Brésil	10,183,750
Vénézuela	3,454,930
Nouvelle-Grenade	19,900
Haïti	5,446,820
Cuba	8,758,590
Les autres îles des Indes occidentales	829,330
Mexique (côte orientale)	661,980
États-Unis de l'Amérique	14,455,040
Amérique du Nord, Britannique	165,390
Groënland	38,930
Ports transatlantiques	58,312,890
Russie	3,618,440
Suède et Norwége	713,100
Prusse	1,980
Danemark et duchés	285,400
Elbe inférieure, Helgoland	169,510
Brême et rives du Wéser	2,813,550
Oldenbourg, etc. Frise orient	192,360
Pays-Bas	6,901,840
Belgique	4,762,230
Grande-Bretagne et Irlande	164,402,060
France	10,565,140
Portugal (Açores)	1,464,570
Espagne (Gibraltar)	1,550,030
Italie	2,816,390
Ports autrichiens (Venise)	449,720
Iles ioniennes	97,700
Grèce	53,960
Turquie, Asie mineure, Égypte, Tunis	135,450
	259,306,320

Importation par Altona, etc............	65,606,350
Importation par mer....	326,912,470
Importation par terre et par l'Elbe......	284,993,040
Valeur totale de l'importation (1).......	609,905,710

Mouvement du port de Hambourg pendant l'année 1860. — Navigation maritime.

	Bâtim.	Équip.	Lasts. de 6,000 liv.
Navires dans le port au 1er janvier..	191	1,741	14,620
Entrés dans l'année................	5,029	49,791	420,513
Total.....	5,220	51,532	435,133
Sortis dans l'année................	5,045	50,213	423,487
Reste au 31 décembre.............	175	1,319	11,646

Effectif de la marine marchande à la fin de l'année 1860.

			Lasts de 6,000 liv.
Bâtiments à voile.....	469	d'une capacité de	58,770
Vapeurs.............	47		4,526
1860........	486 (2)		63,296
1859........	483		62,287

Navigation fluviale en 1860.

	ARRIVAGES de l'Elbe supérieure.				DÉPARTS vers l'Elbe supérieure.			
	Navires		Radeaux.	Chargem.	Navires		Radeaux.	Chargem.
	charg.	s. lest.		Quintaux de 50 kil.	charg.	s. lest.		Quintaux de 50 kil.
Prusse	1,776	668	185	3,952,263	2,220	243	2,463	5,359,400
Pologne ...	»	»	»	»				
Anhalt	185	»	»	367,690	89	2	91	191,800
Saxe et Bohême ...	452	14	»	959,275	354	362	8	762,780
Hanovre ..	207	112	»	139,407	113	457	344	63,980
Mecklemb.	542	58	»	399,146	285	208	494	153,870
Lauenbourg	193	26	»	117,931	74	121	195	35,200
Lubeck ...	17	»	»	8,766	13	35	48	2,610
Autres	»	»	»	»	»	45	45	»
TOTAUX..	3,372	878	185	5,944,378	3,148	1,006	4,154	6,569,640

(1) Depuis la suppression, en 1857, des droits de sortie et de toutes déclarations de sortie, on ne connaît plus le chiffre de l'exportation du port de Hambourg.

(2) 212 navires jaugeant 100 lasts de commerce (de 6,000 liv.) ou en dessous, les autres avaient plus de 100 lasts, 5 vapeurs jaugeant 2,613 lasts et ayant une force de 1,725 chevaux entretiennent le service postal transatlantique entre Hambourg et New-York.

Le mouvement général de l'importation des principaux produits, tant des colonies que de l'Europe, a présenté, pendant les années 1858 et 1859, les variations suivantes :

		1858.	1859.
Café	kilogrammes	33,450,000	39,250,000
Sucre	—	25,500,000	28,500,000
Thé	quarts de caisse	17,674	12,540
Tabac de Cuba	surons	7,950	20,662
Riz	sacs	141,000	160,000
	tonnes	4,200	1,900
Coton	balles	54,963	60,962
Zinc	kilogrammes	13,250,000	19,150,000
Soufre brut	—	»	2,600,000
Salpêtre du Chili	sacs	»	135,000
— des Indes	—	»	12,400
Girofle	kilogrammes	60,000	60,000
Indigo	caisses	»	3,223
	surons	»	353

Produit des douanes de 1815 *à* 1859. — Le bureau de statistique de Hambourg vient de publier un tableau récapitulatif : 1° du mouvement des recettes de douane de Hambourg en droits perçus tant sur les marchandises que sur le tonnage de 1815 à 1859 ; 2° des arrivages de navires constatés dans son port durant la même période ; 3° enfin de la valeur totale des importations de toute nature, effectuées par mer à Hambourg, par les fleuves et par terre, de 1845 à 1858.

Voici les résultats généraux que présente ce document :

	Recettes brutes.	Arrivages par mer.	
1815. marcs de banq. (1)	1,337,841	2,003 nav.	54,396 lasts.
1816	1,289,624	2,230	75,998
1817	1,423,564	2,243	75,909
1818	1,523,568	2,276	77,270
1819	1,226,940	2,008	71,427
1820	1,380,202	1,878	78,891
1821	1,316,425	1,995	71[illegible]
1822	1,126,267	2,144	71[illegible]
1823	1,258,762	2,432	78[illegible]
1824	1,024,637	2,369	8[illegible]

(1) Un marc de banque = 1 fr. 87.

23.

1825 marcs de banq....	1,179,589	2,327 nav.	89,489 la
1826..................	981,140	2,517	88,365
1827..................	1,138,456	2,393	86,401
1828..................	1,109,585	2,777	88,642
1829..................	933,298	2,347	92,103
1830..................	630,863	2,763	111,899
1831..................	607,499	2,347	99,308
1832..................	685,056	2,763	108,765
1833..................	651,475	2,734	103,053
1834..................	686,583	2,520	101,228
1835..................	688,299	2,530	104,786
1836..................	754,142	2,497	110,438
1837..................	716,252	2,601	116,502
1838..................	767,634	2,700	126,124
1839..................	.782,375	2,939	137,766
1840..................	843,916	2,937	149,621
1841..................	845,702	3,194	165,246
1842..................	872,671	3,330	173,588
1843..................	985,696	3,538	177,983
1844..................	963,649	3,260	161,434
1845..................	1,063,832	3,990	194,808
1846..................	1,040,838	3,779	186,021
1847..................	1,087,437	4,178	210,630
1848..................	848,978	3,304	197,878
1849..................	940,945	3,459	188,094
1850..................	1,105,602	4,094	243,532
1851..................	1,174,599	4,169	248,179
1852..................	1,064,372	4,440	280,565
1853..................	1,115,880	4,174	247,831
1854..................	1,224,249	4,896	301,368
1855..................	1,314,118	4,593	309,002
1856..................	1,470,493	5,201	390,809
1857..................	1,375,432	5,067	416,833
1858..................	930,185	4,364	368,220
1859..................	1,115,892	4,554	377,023
Soit, en francs...	2,087,000		

Les fluctuations dans les chiffres des recettes n'indiquer pour la plupart, que des remaniements dans le tarif d droits. La sortie des marchandises est entièrement lib depuis 1857.

Importations de 1845 *à* 1859. — Voici finalement au: *le relevé de* la valeur totale des importations, à Hambour *par terre et* par mer, depuis 1845, en marcs de banque

1845...........	291,881,390	1852...........	302,028,820
1846...........	281,665,730	1853...........	443,879,530
1847...........	301,740,770	1854...........	530,668,030
1848...........	245,141,950	1855...........	528,558,190
1849...........	293,826,640	1856...........	654,872,080
1850...........	353,136,070	1857...........	688,849,300
1851...........	373,277,940	1858...........	502,206,800
		Soit, en francs........	939,127,000

HANOVRE.

Superficie, 38,456 kil. c. — Popul. (1858), 1,843,976 h. Cap., Hanovre (faubourgs compris), en 1858, 4,328 maisons et 61,852 hab.; en 1861, 4,470 maisons et 60,500 h., avec Linden 70,000 hab.

FINANCES. — *Exercice* 1861-1862.

Recettes.

	Thlr.	Sgr.	Pf.
Domaines et forêts..........	1,990,625	5	1
Impôts et douanes..........	7,448,000	—	—
Forêts et mines du Harz. sup.	2,282,099	—	—
Mines du Harz inférieur.....	262,909	21	8
Mines de houille...........	315,492	10	10
Salines....................	47,431	10	—
Carr. à chaux de Lunebourg.	40,192	8	2
Péages....................	392,800	—	—
Postes....................	1,029,500	—	—
Chem. de fer et télégraphes.	4,950,000	—	—
Péages et pontonnages de l'administr. des chaussées.	190,000	—	—
Excédant de la loterie......	68,000	—	—
Produit des droits casuels des autorités supérieures.....	63,000	—	—
Intérêts des capitaux actifs..	437,319	4	1
Autres recettes directes de la caisse générale...........	22,000	—	—
Versements d'autres caisses.	48,952	29	3
TOTAL des recettes......	19,588,322	28	5

Dépenses.

Ministère royal.............	225,496	20	—
Chambres..................	65,130	—	—
Ministère de affaires étrang.	121,700	—	—

Ministère de la guerre.....	2,626,500	—	—
» de la justice......	1,027,320	—	—
» des cultes et de l'instr. publique	255,186	1	6
» de l'intérieur....	5,252,661	2	2
» du commerce....	32,926	—	—
» des finances.....	5,756,158	7	4
Dette publique.............	2,693,744	21	6
Pensions....................	507,969	8	4
Dépenses transitoires.......	253,574	8	6
Dépenses extraordinaires....	925,575	15	6
Total des dépenses.	19,763,941	27	2

D'après le projet de budget pour l'exercice 1862-1863, les recettes seraient de 19,782,083 thal. et les dépenses de 19,957,808.

Dette au 1er janvier 1861.

Ancienne caisse générale des impôts..	13,892,418	7	—
» » » royale......	1,829,342	27	7
Dettes des chemins de fer............	30,623,075	11	—
Total....	46,344,836	15	7
Intérêts de la dette pour 1861-1862....	2,072,713	7	5

Marine marchande en 1859.

(Capacité en lasts de commerce de 4,000 livres.)

ARRONDISSEMENTS.	LONG COUR.		CABOTAGE.		VAPEURS.	
	vaiss.	capacité.	vaiss.	capacité.	vaiss.	capacité.
Lunebourg.........	23	3,541	166	661	6	930
Stade.............	165	11,347	1,013	11,898	7	251
Aurich............	471	21,604	831	6,471	3	183
Osnabruck (Papenbourg...........	165	11,305	51	324	»	»
Totaux en 1859..	824	47,797	2,061	19,354	16	1,364
Totaux en 1858..	827	46,906	2,078	21,239	22	1,669

HESSE ÉLECTORALE.

Superficie, 9,540 kil. c.—Popul., 728,739 hab.— Cap., Cassel, 37,000 h.

FINANCES. — *Budget proposé pour les années 1858-1860.*

Recettes.

Impôts directs.............Thalers 875,000

Impôts indirects....................	1,139,950
Ponts et chaussées..................	47,740
Domaines..........................	363,150
Eaux minérales.....................	55,500
Forêts, chasses et pêches...........	899,230
Mines et salines....................	422,190
Postes............................	43,500
Chemins de fer.....................	507,600
Produit des capitaux de l'État.......	555,760
Excédant de la caisse de crédit......	5,000
Haras.............................	8,500
Divers............................	177,160
Recettes annuelles..................	5,100,280
Total pour les trois années.........	15,300,840

Dépenses.

Liste civile........................	305,960
Apanage...........................	56,900
Ministère d'État....................	67,390
— de la justice.............	366,870
— de l'intérieur............	1,089,570
— des finances.............	1,688,530
— de la guerre.............	1,125,880
— des affaires étrangères...	56,690
Pensions, etc......................	310,750
Dépenses annuelles.................	5,068,540
Pour les 3 années..................	15,205,620
Recettes 1858-1860................	15,300,840
Excédant....	95,220

Dette, 3,700,000 th.
Armée active, 7,900; réserve, 5,000 h.

HESSE GRAND-DUCALE.

Superficie, 8,392 kil. c.— Popul., 845,571 hab.— Cap., armstadt, 31,800 hab. Mayence, 37,000 hab.

Finances. — Budget de la période financière 1860-862 : Recettes annuelles, 9,069,664 florins; dépenses, ,096,053 flor.

Dette publique, 6,470,000 flor., non compris la dette *ontractée pour* la construction des chemins de fer

(11,887,000 fl.) et les billets du crédit foncier (1,360,000 florins).

Armée, 10,600 hommes.

HESSE-HOMBOURG.

Superficie, 261 kil. c. — Popul. 25,546. — Cap., Hambourg.

Finances 1861 : Recettes, 419,054 florins; dépenses, 379,167 florins.

Dette publique, 1,020,000 fl.

HONDURAS.

Distribuée sur une superficie de 60,390 kil. car., la population entière du Honduras est calculée à 300,000 ou 350,000 habitants; c'est un mélange d'Indiens et de blancs, comme dans tous les pays de l'Amérique espagnole, mais où le sang indien domine naturellement. Une autre race, née des deux premières, y est désignée sous le nom de *ladina* ou métisse. Il faut y ajouter quelques milliers de Caraïbes et de noirs sur les côtes, avec les nouveaux métis qui en sont provenus également. La capitale, Comayagua, qui avait en 1827, 20,000 hab., est évaluée actuellement par les uns à 18,000, par les autres à 7 ou 8,000 hab.

De ces renseignements généraux sur le pays, il est facile de conclure combien le commerce doit être peu étendu. Une population de 300 à 350,000 habitants, la plupart Indiens, vivant sous un climat toujours chaud, où l'on a à peine besoin de se vêtir, dans un pays où toute espèce de luxe est encore à peu près inconnu, consomme nécessairement fort peu. Le Guatemala, qui a une civilisation beaucoup plus avancée et une population double de celle du Honduras, a importé en 1859 pour 1,500,000 dollars de marchandises étrangères. On ne croit pas pouvoir estimer les importations du Honduras à plus d'un tiers de celles du Guatemala; ce serait donc 500,000 dollars ou 2,500,000 *francs* environ. Les exportations présenteraient à peu près le même chiffre; elles comprennent surtout du bétail, très-

abondant au Honduras, et qui se vend aux autres États de l'Amérique centrale, au Salvador, au Guatemala notamment, et à la Havane ; un peu d'or et d'argent, des bois, des cuirs, etc. Le commerce du Honduras, par les ports de Truxillo et d'Omoa, se fait surtout avec Balize et Cuba. Quelques navires y touchent cependant venant des États-Unis et de Curaçao. Voici le nombre et le tonnage des bâtiments qui ont visité les deux ports, de 1854 à 1837 :

	TRUXILLO.		OMOA.	
	Navires.	Tonn.	Navires.	Tonn.
1854...........	82	7,927	120	7,926
1855...........	59	4,832	114	6,138
1856...........	54	4,311	88	4,115
1857...........	77	4,947	94	4,558

Cette navigation n'est, au reste, qu'une espèce de cabotage avez Balize, la Havane, Curaçao et les États-Unis, que des goëlettes de 50 à 100 ou 120 tonneaux font sous pavillons anglais, espagnols, hollandais et nord-américains. Quelques petites goëlettes honduriennes de 20 à 50 tonneaux y figurent également.

A défaut d'autres renseignements, la provenance de ces bâtiments peut servir à faire connaître la nature des marchandises qu'ils apportent au Honduras. La majeure partie vient de Balize, eutrepôt des marchandises de l'Europe, de marchandises anglaises surtout qui, il y a un petit nombre d'années seulement, fournissaient à la consommation de toute l'Amérique centrale. Les goëlettes qui font la navigation de Balize à Omoa ou Truxillo doivent donc porter dans ces derniers ports des tissus de coton, de draps légers, des liquides, de la quincaillerie, etc. Presque tous ces produits, à l'exception des vins et eaux-de-vie (il vient toutefois des rhums de la Jamaïque), sont des produits anglais. L'Amérique du Nord envoie des tissus de coton, de la farine, des instruments aratoires, et Cuba, des vins, des huiles d'Espagne, des marchandises d'Europe de différentes espèces, prises dans les entrepôts de la Havane, etc. On peut estimer le commerce de ces deux ports à un peu plus de la moitié des échanges de la république ; le surplus se fait par les frontières du Salvador et la baie de *Conchagua. Les bâtiments* qui touchent à la Union remet-

tent leurs marchandises en destination du Honduras à de petites goëlettes, qui les portent ensuite à San Lorenzo, au port de Pedregal ou à l'île du Tigre. Cette dernière, à cause de son port franc d'Amapala, sert surtout à la contrebande, dont une grande partie se fait avec le Salvador. (*Moniteur*).

Finances : Revenu, environ 300,000 dol.

ILES IONIENNES.

Superficie : 2,836 kil. car. — Popul., 246,483 hab. — Cap., Corfou, 15,383 hab.

Finances : Revenus : plus de 200,000 l. st. Dette, non compris près de 100,000 fr. en papier-monnaie 200,000 l.

Armée : 4,000 h.

MOUVEMENT MARITIME ET COMMERCIAL EN 1859.

La navigation du commerce extérieur dans les ports ioniens (1) a présenté, en 1859, les résultats suivants :

Entrée......	939 navires.	107,643 tonneaux.
Sortie.......	939	106,780
TOTAUX...	1,878	214,423
Rappel de 1858....	2,056	237,919

Voici l'ordre dans lequel se rangent les puissances qui ont concouru à l'intercourse (entrée et sortie réunies) :

Turquie	488 navires.	54,951 tonneaux.
Grèce	433	47,229
Autriche	276	33,827
Angleterre.....	156	23,163
Deux-Siciles ...	275	21,861
Malte.	87	11,594
États-Romains..	43	4,485
Toscane........	32	3,652
France	23	3,263
Autres.........	75	10,398

---

(1) On sait que la Confédération ionienne se compose, sous le patronage de l'Angleterre, de sept îles principales, situées, sauf Cérico, dans la mer d'Ionie. Ce sont, avec cette dernière île, Corfou, résidence du lord haut-commissaire et siége du gouvernement, Zante, Céphalonie, Paxos, Sainte-Maure et Ithaque.

Commerce. — Les opérations des îles Ioniennes avec la métropole et les pays étrangers ont représenté, en 1859, une valeur de 48,666,000 fr., dont 27,685,000 fr. à l'importation et 20,981,000 fr. à l'exportation.

Voici la valeur des principaux articles ayant fait l'objet des échanges :

1° Marchandises importées.

Céréale (blé et maïs)	8,998,000 fr.
Tissus de coton	2,858,000
Sucre	2,855,000
Bestiaux	1,622,000
Café	1,378,000

2° Marchandises exportées.

Tissus de toute sorte	6,100,000
Raisin de Corinthe	3,506,000
Sucre	2,922,000
Huile d'olive	2,615,000
Céréales	1,351,000
Café	827,000

Au point de vue des provenances et des destinations, les valeurs des échanges se sont ainsi divisées en francs :

Pays de provenance et de destination.	Importation.	Exportation.	TOTAUX.
Turquie. .....fr.	11,179,000	7,964,000	19,143,000
Angleterre	4,866,000	4,045,000	8,911,000
Autriche	2,611,000	3,184,000	5,795,000
Grèce	665,000	3,758,000	4,423,000
France	1,825,000	»	1,825,000
Pays-Bas	1,200,000	306,000	1,506,000
Deux-Siciles	776,000	150,000	926,000
Russie	410,000	344,000	754,000
Malte	450,000	202,000	652,000
Autres pays	3,703,000	1,028,000	4,731,000
TOTAUX	27,685,000	20,981,000	48,666,000

Mouvement des principales marchandises en 1859.

Désignation des marchandises.		Production.	Import. (1).	Consomm.
Blé	hectolitres	200,000	363,500	400,500
Maïs	—	250,000	142,100	250,100

(1) L'exportation et la réexportation non défalquées.

Orge et avoine ....—..	50,000	24,300	80,000
Bœufs.................têtes	»	9,229	9,000
Menu bétail.............—.	5,000	34,487	39,000
Chevaux et mulets.......—.	100	270	370
Fromage.......kilogrammes	150,000	240,500	300,000
Beurre ....—..	100,000	32,000	100,000
Laine brute ....—..	9,000	13,400	22,400
Lin et chanvre ....—..	12,000	31,700	43,700
Soie écrue ....—..	1,500	6,130	6,630
Coton brut.............—..	20,000	15,000	35,000
Coton filé..............—..	»	188,600	25,053
Toile de coton ....mètres	»	7,300,000	2,200,000
Café...........kilogrammes	»	1,070,000	360,000
Sucre ....—..	»	2,565,000	1,300,000
Bois de charpente.....stères	»	26,000	26,000
Huile d'olive......hectolitres	100,000	»	65,600
Raisin de Corinthe... kilogr.	12,500,000	»	700,000
Peaux de Buenos-Ayres et du pays ....pièces	15,757	15,000	15,757
Savon du pays..kilogrammes	900,000	»	500,000
Sel.............. hectolitres	30,000	»	12,350
Tabac..........kilogrammes	350,000	180,685	550,000
Vins.............hectolitres	150,000	1,267	150,087

ILES SANDWICH.

Navigation, 1857.— L'intercourse a compté (entrée et sortie réunies) 419 bâtiments et 147,721 tonneaux. Comparativement à l'année précédente, ces chiffres accusent une légére différence en moins de 12 navires et de 4,348 tonneaux, laquelle a porté exclusivement sur les chiffres correspondants de 1856. Les relâches qui ont été constatées en 1857 à l'entrée dans le port d'Honolulu ont compris 135 baleiniers, dont 124 américains, 6 français, 3 des Iles Sandwich mêmes, 1 de Brême et 1 du duché d'Oldenbourg.

1858. — Le mouvement de la navigation d'Honolulu, beaucoup plus actif que durant l'année précédente, se traduit par un chiffre total de 597 bâtiments entrés et sortis, jaugeant ensemble 234,380 tonneaux. Les baleiniers y figurent au nombre de 379, d'une capacité collective de 141,851 tonneaux, l'Angleterre et ses colonies pour 32 na-

vires et 14,154 tonneaux; enfin la France et ses possessions, pour 11 navires et 4,369 tonneaux.

Si du total des baleiniers entrés à Honolulu (200 jaugeant 75,438 tonneaux), l'on retranche les voyages répétés, il reste encore pour l'année 119 arrivages de ces navires représentant 46,802 tonneaux. Les États-Unis en ont expédié 97, la France 4, la Russie 3, les Villes anséatiques 1, et le pavillon hawaïen en a couvert 14. Les armements de pêche opérés sous ce pavillon prennent quelque importance; mais, en revanche, il n'intervient presque point dans l'intercourse.

1859. — Durant ce dernier exercice, la navigation d'Honolulu a, de nouveau, un peu fléchi.

Elle se résume comme il suit :

Entrée........	267 navires.	110,532 tonneaux.
Sortie.........	267	111,518
TOTAUX.....	534	222,050

Les baleiniers apparus en cours de pêche comptent dans ce total pour 289 et 107,706 tonneaux, soit près de moitié du tonnage. Il en est entré 159 et ressorti 130, dont 14, comme l'année précédente, sous pavillon hawaïen. Les États-Unis et les îles à guano fournissent au même total 176 bâtiments et 87,261 tonneaux, l'Angleterre et ses colonies 35 bâtiments et 15,896 tonneaux. La part de la France et des îles qu'elle protége s'est réduite à 7 navires et 2,634 tonneaux.

Sur 74 navires arrivés de la Confédération américaine, 36 venaient de San-Francisco, qui a une ligne de paquebots réguliers pour les Iles Sandwich. Les rapports de cet archipel avec les possessions anglaises augmentent aussi d'activité.

ITALIE.

Superficie 248,820 kil. carrés.— Population 21,728,529 hab. ainsi divisés :

Sardaigne, Piémont, Lombardie	79,270 kil. q.	7,106,696 hab.
Émilie.......................	22,174	2,127,105
Marche.......................	8,322	902,970

Ombrie……………………	5,461 kil. q.	429,829 hab.
Toscane……………………	22,121	1,815,243
Naples (ancien royaume de)…	84,206	7,061,952
Sicile……………………	27,266	2,221,724
Totaux égaux..	248,820	21,728,529

Capitale : Turin 179,635 hab. Voici la population des villes de 25,000 âmes et au-dessus :

Naples……………	417,436	Modène……………	31,868
Palerme……………	186,170	Cagliari……………	30,958
Milan…… 177,963 / Corpi Santi. 41,519	219,482	Plaisance……………	30,168
		Ancône……………	28,844
Gênes……………	119,610	Crémone……………	28,591
Florence……………	114,500	Asti……………	28,587
Messine……………	94,183	Modica……………	28,067
Livourne……………	80,000	Trapani……………	27,286
Bologne……………	75,000	Novare……………	26,963
Catane……………	61,748	Cava……………	26,000
Alexandrie (y compris		Marsala……………	25,706
les Corpi Santi)….	54,354	Ferrare……………	25,586
Parme……………	45,673	Casale……………	25,463
Bergame……………	35,197	Pavie……………	25,006
Brescia……………	34,932		

FINANCES. — *Budget de l'exercice 1861.*

Recettes ordinaires……fr.	456,568,213	490,870,036
— extraordinaires…	34,301,823	
Dépenses ordinaires……	612,961,121	805,141,893
— extraordinaires…	192,180,782	
Déficit……….		314,271,857

Dette publique au 1er janvier 1861.

	Rentes inscrites.		Capital nominal.	
Rentes 5,40 °/₀…	121,500 fr.	» c.	2,250,000 fr.	» c.
5 —…	97,844,625	73	1,956,892,514	60
4 —…	2,274,335	22	56,858,380	50
3 —…	7,489,870	63	249,662,354	33
	107,730,331	58	2,265,663,249	43

Effectif de l'armée active le 10 juin 1861, 327,290 h.

COMMERCE.

Le royaume d'Italie n'ayant pas encore publié de relevés sur l'ensemble de son commerce, nous rappelons quelques *chiffres* antérieurs relatifs à la Sardaigne.

D'après le Tableau officiel des États sardes, publié en 1860, pour l'exercice 1858, le commerce extérieur de ce pays a continué à progresser. C'est ce que montrent les résultats ci-après (en *valeurs réelles*) :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Importation	487,369,000	321,231,000 fr.
Exportation	393,155,000	236,676,000
TOTAUX......	880,514,000	557,907,000

Si l'on compare les chiffres du commerce général à ceux de 1857, on trouve, pour 1858, une augmentation de 9,293,000 francs à l'importation, et de 28,029,000 francs à l'exportation, soit de 37,322,000 francs pour l'ensemble.

Au commerce spécial, le progrès est plus marqué encore. Il ressort à 50,277,000 francs, dont 17,248,000 francs à l'importation et 33,029,000 à l'exportation. Cet accroissement considérable pourra surprendre si l'on se rappelle que l'oïdium et la maladie des vers à soie ont continué à sévir dans les provinces sardes en 1858, et que ce double fléau a privé le pays de deux produits très-importants.

Voici, du reste, quelles ont été, au commerce spécial, les valeurs *réelles* des principales marchandises échangée, en 1858 :

1° *Import.*	Soies et soieries	77,402,000 fr.
	Céréales et pâtes comestibl.	44,543,000
	Denrées coloniales.........	39,7900
	Cotons et cotonnades......	35,425,000
	Laines et lainages..........	19,265,000
	Vins, esprits et huiles......	15,534,000
	Métaux	13,077,000
	Mercerie et quincaillerie..	11,896,000
	Lin et chanvre bruts et manufacturés............	9,261,000
	Peaux	8,505,000
2° *Export.*	Soies et soieries...........	113,448,000 fr.
	Vins, esprits et huiles......	25,393,000
	Céréales et pâtes..........	24,925,000
	Bestiaux..................	11,243,000
	Fruits, semences, etc......	9,956,000
	Cotons et cotonnades......	8,826,000
	Denrées coloniales.........	5,046,000

Graisses..................	1,962,000 fr.
Métaux....................	1,774,000
Mercerie et quincaillerie...	1,472,000

Voici comment les diverses puissances ont pris part au mouvement des échanges propres du Royaume :

Commerce spécial sarde par pays en 1858.

Pays de provenance et de destination.	Importations.	Exportations.	TOTAL.
France...............fr.	88,876,000	122,730,000	211,606,000
Autriche et royaume Lombardo-Vénitien........	48,325,000	38,056,000	86,381,000
Suisse..................	21,543,000	30,754,000	52,297,000
Angleterre..............	35,650,000	4,758,000	40,408,000
Duchés de Parme, Modène et Toscane............	29,138,000	8,116,000	37,254,000
États-Unis..............	23,120,000	272,000	23,392,000
Russie..................	16,655,000	973,000	17,628,000
Amérique méridionale...	6,598,000	8,210,000	14,808,000
Deux-Siciles............	10,565,000	3,488,000	14,053,000
Turquie.................	7,072,000	5,838,000	12,910,000
Autres pays.............	33,689,000	13,481,000	47,170,000
TOTAUX.....	321,231,000	236,676,000	557,907,000

Droits de douane. — La perception s'est élevée, en 1858, à 15,065,000 francs, soit 841,000 francs de moins qu'en 1857. Elle porte, bien entendu, presque en totalité sur l'entrée. Le produit des droits de sortie a été seulement de 226,000 francs.

Effectif de la marine marchande. — La *Gazette officielle de Turin* a publié, sur la situation de la marine marchande sarde, en 1859, un tableau dont voici le résumé :

Gênes......	1,093 navires.	181,949 tonneaux.
Savone.....	316	15,474
Spezzia.....	304	5,648
Chiavari.....	384	5,540
Oneille......	174	3,515
Nice........	331	2,621
Cagliari.....	143	2,040
Alghero.....	13	727
TOTAUX...	2,880	222,524

Port de Gênes.

Commerce et navigation en 1857 et 1858.

Le mouvement général des échanges s'était élevé en 1857 à ....fr.	443,801,800
Il n'a atteint, en 1858, que	429,251,600
Différence en moins pour 1858.....	14,550,200
Les importations comptent, dans cette diminution, pour près de 12 millions; elles avaient été, en 1857, de....	278,807,500
Elles n'ont donné, en 1858, que....	266,992,500
Diminution....	11,815,000
Les exportations se sont mieux soutenues; toutefois, elles accusent aussi une diminution. Elles avaient été, en 1857, de....	164,994,300
Elles ne se sont élevées, en 1858, qu'à	162,259,100
Diminution en 1858.......	2,735,200

Les chiffres suivants feront connaître les principaux pays qui ont pris part à ce mouvement commercial :

1° Importations.

Angleterre. ....fr.	63,155,000	Espagne........fr.	9,301,000
France..........	48,595,000	Hollande..........	8,728,000
Suisse...........	28,567,000	Amérique centrale.	7,952,000
Les duchés (Toscane, Modène, etc.)	21,216,000	Amérique méridion.	7,818,000
Etats-Unis d'Amérique............	20,426,000	Turquie..........	6,534,000
Russie...........	14,221,000	Autriche..........	5,439,000
Deux-Siciles......	10,518,000	États Barbaresques	3,846,000
Brésil...........	9,857,000	États Romains	2,756,000
		Belgique..........	2,064,000
		Indes orientales....	1,734,000

2° Exportations.

Pour cette branche du mouvement, les pays se classent ainsi :

Autriche..........	31,717,000	Amérique méridion.	9,943,000
Duchés (Toscane, Modène, Parme).	30,951,000	Etats Romains.....	9,901,000
Suisse...........	20,982,000	Angleterre........	4,613,000
Naples et Sicile...	16,969,000	Espagne...........	3,159,000
France...........	14,076,000	Etats Barbaresques.	1,648,000
Turquie..........	11,344,000	Brésil............	1,541,000

Navigation du port de Gênes.

Le mouvement général a compté, en 1858, tant à l'entrée qu'à la sortie, 7,694 navires jaugeant ensemble.	1,189,719 tonn.
Il avait été, en 1857, de 7,388 navires jaugeant ensemble	1,134,583
C'est, pour 1858, une différence en plus de 306 navires jaugeant ensemble....	55,136

Le pavillon sarde a pris part au mouvement général :

	Navires		Tonneaux
A l'entrée, pour ...	1,465	navires jaugeant	199,441 tonneaux.
A la sortie, pour...	1,468		205,840
Soit, en total..	2,933		495,281

Les pavillons qui, après le pavillon sarde, figurent pour les parts les plus importantes se classent ainsi (entrée et sortie réunies) :

	1858.		1857.	
Pavillon.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Français.....	1,164	jaugeant 278,874	922	jaugeant 219,688
Anglais......	483	140,569	435	130,719
Napolitain ...	190	94,262	596	115,255
Toscan	1,572	83,116	1,664	84,719
Américain ...	80	36,864	62	38,530
Suédois	109	30,927	953	46,028
Hollandais ...	128	22,979	91	19,227
Autrichien ...	72	15,376	91	21,735
Espagnol	165	21,714	134	16,949

Ile de Sardaigne.

Mouvement commercial en 1858.

Le commerce de cette île avec tous pays, en 1858, se traduit par une valeur de 18,121,000 francs à l'importation et de 20,416,000 à l'exportation, soit, en total, de 98,537,000 francs.

L'importation s'est accrue de 4,430,000 francs et l'exportation de 7,399,000 francs, comparativement à 1857.

Dans ces échanges, les États sardes de terre ferme sont compris pour 11,422,000 francs en produits reçus, contre 7,598,000 en produits fournis par l'île. La France vient *ensuite*. Ses envois [illegible] francs en

1857, à 3,462,000 en 1858, et la somme des produits insulaires qu'elle a pris en retour, de 2,960,000 francs à 7,873,000.

Les relations avec tous les autres pays sont beaucoup moins importantes; on voit figurer parmi eux, à l'entrée, la Grande-Bretagne pour 1,211,000 francs, la Toscane pour 764,000, les Deux-Siciles pour 286,000 et la Suisse pour 229,000; et, à la sortie, l'Espagne pour 2,024,000, les Deux Siciles pour 1,163,000, la Toscane pour 845,000, la Grande-Bretagne et Malte aussi pour 537,000.

Les échanges avec les Amériques du Nord et du Sud, l'Autriche, la Russie, la Suède et la Norvége, la Turquie, Tunis et l'Algérie ne comptent encore que pour de très-faibles sommes.

Navigation. — Le mouvement général de la navigation de l'île a présenté en 1858 les résultats suivants :

Entrée..........	1,288 navires.	124,610 tonneaux.
Sortie...........	1,337	149,829
TOTAUX......	2,625	274,439

Les États de terre ferme figurent dans le tonnage général pour 90,848, la France pour 62,331, l'Espagne pour 28,188, la Toscane pour 16,226 et l'Algérie pour 10,295. La part de notre pavillon dans l'intercourse est assez faible : elle ne s'est élevée que de 7,579 tonneaux en 1857 à 8,556 en 1858.

Soies piémontaises. — La chambre royale de l'agriculture et du commerce de Turin a adressé son rapport annuel au Ministre des finances de Sardaigne.

Il résulte, de cet important document, que la condition des soies, en 1859, présente une sensible diminution sur celle de 1858, et une forte augmentation sur 1857, année qui, il est vrai, avait donné des résultats exceptionnellement faibles. Si, en outre, on forme une moyenne des huit années 1852 à 1859 inclus, on trouve que 1858 la dépasse sensiblement. Voici, du reste, les chiffres comparatifs de la condition :

Moyenne 1832—59....	6,926 colis.	465,672 kilogr.
En 1857..............	4,753	329,893

En 1858..............	7,506 colis.	500,108 kilogr.
En 1859..............	5,915	405,666
Différence en moins en 1859	1,591	94,442 ou

21 pour 100 sur les colis, et 18.82 pour 100 sur le poids.

On a joint au rapport, cette année, un travail sur l'état des filatures du royaume dans les quatre dernières années, soit :

En 1856 : 803 filatures, 18,107 bassines, 1,531,314 journées de travail, et 709,057 myriagrammes de cocons filés.

En 1857 : 741 filatures, 16,773 bassines, 1,051,443 journées, 451,771 myriagrammes de cocons filés.

En 1858 : 503 filatures, 11,549 bassines, 768,565 journées, 342,558 myriagrammes de cocons filés.

En 1859 : 392 filatures, 8,712 bassines, 481,416 journées, 230,338 myriagrammes de cocons filés.

Récolte de la soie. — La production de la soie dans le Piémont a été, en 1859, de 1,058,200 kilogrammes. En 1858, elle avait atteint 1,597,060 kilogrammes, ce qui fait ressortir, pour 1859, une diminution de plus du tiers par rapport à la récolte de 1858; celle-ci avait cependant été bien réduite déjà par la maladie des vers à soie, qui a continué de sévir en Piémont comme presque partout. L'occupation autrichienne, dans les districts orientaux où la sériciculture forme l'une des branches les plus importantes de l'économie rurale, a également contribué à la diminution signalée pour 1859. Cependant la perte s'est trouvée plus que compensée pour le producteur, la rareté du produit en ayant élevé les prix dans une très-forte mesure; c'est à ce point que la valeur de la dernière récolte, vendue 8,153,000 francs, a dépassé de 243,000 francs le résultat de 1858.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA PARTIE CONTINENTALE DU ROYAUME DES DEUX-SICILES.

Ce commerce a présenté, en 1859, les résultats suivants :

Importations..................	51,590,000 fr.
Exportations..................	70,783,000
TOTAL.......	122,373,000

Les principales marchandises ont donné lieu aux opérations ci-après :

1° Importations.

Sucre..........fr.	8,890,000	Poissons salés...fr.	3,300,000
Cuirs..............	6,200,000	Tissus de coton...	3,200,000
Cotons filés.......	7,500,000	— de laine...	2,625,000
Tabacs............	5,340,000	— de soie....	1,325,000
Café..............	4,525,000	Charbon de terre..	2,500,000

Voici la part des principales puissances dans le mouvement d'importation :

Angleterre....fr.	19,618,000	Amérique......fr.	5,450,000
France...........	15,695,000	États sardes.....	2,615,000
Pays-Bas.........	5,800,000	Autres...........	4,412,000
		TOTAL.........	51,590,000

2° Exportations.

Huiles ....fr.	32,900,000	Peaux.........fr.	2,868,000
Soies.............	19,700,000	Amandes.........	2,550,000
Garances.........	5,398,000	Laines...........	2,100,000

Les expéditions se sont ainsi partagées :

France........fr.	31,250,000	États sardes.. fr.	3,650,000
Angleterre.......	12,200,000	Belgique..........	2,180,000
Autriche.........	9,138,000	Pays-Bas.........	1,566,000
Russie et Prusse..	8,000,000	Autres...........	2,799,000
		TOTAL........	70,783,000

Navigation. — Le mouvement du port de Naples, cabotage compris, se résume ainsi pour 1859 :

Entrée..............	1,416	Navires.	362,016	Tonneaux.
Sortie..............	1,444	—	345,140	—
TOTAUX.....	2,860	—	707,156	—
Rap. du chiffre de 1858	2,328	—	587,645	—

Voici les chiffres de l'intercourse pour les quatre pays principaux (entrée et sortie réunies) :

Deux-Siciles...	Navires	à voiles...	782	Nav.	105,093	Tonn.
—	—	à vapeur..	331	—	117,656	—
France.....	—	à voiles....	96	—	17,983	—
—	—	à vapeur...	676	—	201,918	—

Angleterre....	Navires à voiles...	20 nav.	3,224 tonn.
—	— à vapeur..	456 —	147,553 —
États sardes...	— à voiles...	21 —	5,200 —
—	— à vapeur..	232 —	36,324 —

Ile de Sicile.

Commerce et navigation en 1859. — L'ensemble des échanges, en 1859, avec les pays étrangers, est évalué au chiffre de 53,270,000 francs, dont importations, 21,645,000 francs, et exportations, 34,625,000 francs.

EXPORTATIONS DE SICILE.

Soufre. Pendant les cinq dernières années, les exportations de soufre ont été, savoir :

En 1855.....................	1,209,626	quint. mét.
— 1856.....................	1,542,280	—
— 1857.....................	1,477,577	—
— 1858.....................	1,447,924	—
— 1859.....................	1,740,860	—

Les exportations de 1859 ayant été de 1,740,860 quintaux à raison de 15 fr. le quintal métrique, le produit a été de 26,112,900 francs.

Les spéculations en soufre, qui se font par des marchés à terme, donnent lieu à un jeu effréné ; on joue à la hausse et à la baissse sur ces valeurs, et les plus grandes maisons y prennent part.

Girgenti est le principal port où s'opèrent les embarquements de soufre ; en 1859, les exportations de ce seul port ont été évaluées à 10,542,452 fr. 90 c. Les principales destinations ont été la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Amérique, les Villes anséatiques.

Palerme, Messine, Catane, Trapani exportent également des soufres ; ainsi 225,290 quintaux ont été chargés à Palerme.

Sel. — La Sicile exporte aussi des sels ; les principales salines sont à Trapani, Marsala et Augusta. Des expéditions de sel se font pour les États-Unis d'Amérique, la Suède, la Norwége, les ports de la Baltique, le Levant, le royaume de Naples, les ports de l'Adriatique, et quelques chargements sont envoyés à Tunis pour la salaison du

thon. Les prix moyens de l'hectolitre de sel en Sicile varient de 1 fr. 75 c. à 2 fr.

En 1855, la production a été :

Trapani........................	441,213	hectolitres.
Marsala........................	228,045	—
Augusta........................	5,200	—

Les prix sont plus élevés à Augusta.

Il existe aujourd'hui dans l'intérieur de la Sicile des des mines de sel gemme, principalement dans les environs de Cammerata. Ce sel plus commun se consomme dans les villes et campagnes de l'intérieur de l'île où l'on manque de sel marin. La plus belle mine est près d'Alimena.

Sumac. — La culture du sumac, dont la Sicile a presque exclusivement le monopole, a pris un immense développement dans les dictricts de Termini, Militello, Val di Nato, et surtout dans les belles campagnes des environs de Palerme. Après la récolte, les feuilles de sumac sont transportées dans les fabriques, qui les préparent en balles du poids de 200 kilogrammes, lesquelles se vendent au prix moyen de 40 francs, prêtes à embarquer.

Vins. — Les vins de Sicile les plus connus à l'étranger sont ceux de Marsala et de Syracuse. A Marsala, les principaux établissements sont ceux de MM. Ingham et Cie, Florio, Woodhouse, qui exportent leurs vins blancs secs de Marsala au prix moyen de 500 francs la pipe (1). Les vins de Syracuse se vendent à un prix beaucoup plus élevé.

NAVIGATION.

Le mouvement maritime du port de Palerme, a été en 1859 (bateaux à vapeur et bâtiments à voiles réunis), de 5,129 navires jaugeant 560,101 tonneaux.

Les pavillons qui ont pris part à cette navigation sont les suivants :

	ENTRÉES.		SORTIES.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Pavillon anglais......	234	88,840	243	81,727
— français.....	21	2,872	20	2,688
— américain...	49	18,829	48	18,799

(1) La pipe de Marsala = 384 litres.

Pavillon russe.......	5	1,012	5	1,012
— prussien....	1	273	1	352
— hollandais...	29	8,657	22	5,547
— autrichien...	13	3,936	11	2,277
— ottoman.....	15	1,011	10	694
— norwégien...	5	853	2	417
— grec........	15	3,061	4	743
— anséate......	6	1,404	4	1,324
— danois.......	6	643	5	301
— belge........	2	732	2	732
— suédois......	3	567	2	357
— sarde.......	26	3,673	16	2,452
— toscan.......	5	873	4	482
— romain......	2	162	1	100

La navigation sous pavillon des Deux-Siciles, qui comprend également le cabotage, a été de 4,453 navires jaugeant 386,047 tonneaux.

LUBECK.

Superficie 363 kil. carrés. — Population (1857) 43,225, et avec Bergedorf 55,423, dont 26,672 à Lubeck même.

FINANCES. — *Budget de 1861.*

Recettes.

Domaines..................	302,650	marcs.
Droits et concessions......	26,300	—
Divers....................	256,800	—
Contributions indirectes...	495,100	—
Impôts directs............	212,000	—
Recettes extraordinaires...	850	—
TOTAL des recettes....	1,293,700	—

Dépenses.

Sénat et bourgeoisie.......	116,700	marcs.
Affaires étrangères........	23,000	—
Tribunaux et police........	134,500	—
Administration.............	61,000	—
Travaux publics...........	181,000	—
Culte et instruction........	45,500	—
Assistance publique.......	10,000	—
Militaires................	135,500	—

Pensions.................	20,500 marcs.
Dette publique............	566,000 —
Total des dépenses....	1,293,700

DETTE PUBLIQUE.

L'ancienne dette s'élevait à la fin de 1855 à environ 4,465,000 marcs, dont on amortit annuellement 30,000 marcs. Au commencement de 1850, la ville a contracté un nouvel emprunt de 8,000,000 de marcs. L'amortissement de cet emprunt et les intérêts de la partie amortie, s'élèvent annuellement à la somme de 40,000 marcs.

Contingent fédéral : 605 h.

NAVIGATION EN 1860.

Entrées : 1,134 bâtiments à voile et à vapeur jaugeant ensemble 83,458 lasts (en 1859 : 1,056 bâtiments jaugeant 79,090 lasts.).

Sorties : 1,151 navires à voile et à vapeur jaugeant 85,728 lasts (en 1859 : 1,067 navires jaugeant 79,867 lasts).

Importation totale en 1860. Valeur : 57,725,073 marcs (en 1859 : 55,699,691 marcs).

Marine marchande au commencement de 1861 : 56 navires (dont 13 vapeurs) d'une capacité de 6,373 lasts à 4,120 livres (au commencement de 1859 : 67 navires d'une contenance de 4,750 lasts).

MAROC.

Superficie 752,130 kil. carrés. — Population 8 à 9 millions d'hab. Nous renvoyons aux Annuaires de 1859 et 1860 pour ce qui concerne le commerce du Maroc, et à l'Annuaire de 1861 relativement à l'armée de ce pays.

L'empereur du Maroc reçoit à peu près tous les ans une somme de 2,500,000 piastres. — Une piastre vaut 5 fr. 25, et il dépense environ un million de piastres.

Budget des recettes.

El Ashara, contributions sur la terre et les troupeaux...................................P.	730,000
La Naïba, —	—

La Djazia et impôts sur les juifs................	30,000
El Ankes. — Les droits réunis..................	950,000
El Kesb-ed-Dérab, ou bénéfices de l'empereur sur la fabrication de la monnaie.....................	50,000
El Aniad, droits de douanes (14 ports)...........	400,000
El Tahhuit, vente de tabac......................	25,000
El Kera. — Location à bail du patrimoine impérial.	40,000
El Deiat, droit du fisc..........................	150,000
El Adaia, ou cadeaux des consuls et négociants chrétiens et de ceux qui demandent audience.....	225,000
TOTAL............P.	2,600,000

Budget des dépenses.

Entretien de la maison impériale, harem et écuries.P	110,000
— des palais et jardins publics.............	75,000
Cadeaux à la Mecque, aux chérifs de Taffilette, aux mosquées et sanctuaires.......................	65,000
Traitement des gouverneurs de Tanger, Suira, Tétouan, Larrache, Marmora, etc.................	50,000
Armée de terre................................	650,000
Marine militaire..............................	30,000
Traitements des consuls en Europe...............	15,000
Courriers.....................................	5,000
TOTAL.......P.	990,000

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Superficie, 13,123 kil. carrés.—Population, 542,148 hab. — Capitale, Schwérin, 21,741 hab.—Rostock, 24,999 hab. — Wismar, 12,875 hab.

Finances. Revenu 3,404,000 thalers. — Dette publique 9,047,000 thalers.

Armée, 5,400 hommes.

Navigation en 1860.

Rostock..........	Entrées.	605	Sorties.	624
Wismar.........	—	230	—	232

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

Superficie, 2,717 kil. carrés.—Population, 99,628 hab. — *Capitale*, New-Strélitz, 7,287 hab.

Finances. Revenu, environ 970,000 thalers, (dont, domaines, 750,000 thalers). Dette 1,750,000.

MEXIQUE.

Superficie, 1,613,127 kil. carrés.—Population 7,859,514 hab. — Capitale, Mexico, 180,000 à 205,000 hab.

Revenu, 8 à 9 millions de piastres.

Nous extrayons les passages suivants d'un article de M. L'Hermite, inséré dans la *Revue maritime et coloniale*.

La configuration du sol est telle au Mexique que, malgré sa latitude élevée, ses produits sont presque partout les similaires de ceux de l'Espagne et de l'Italie. En effet, le territoire consiste en plateaux élevés d'environ 2,000 mètres; il y règne une température douce et égale, l'atmosphère y est assez généralement brumeuse; on y rencontre des lacs d'une assez grande étendue, notamment autour de Mexico, ville de 180,000 âmes. Les villes les plus peuplées se trouvent également sur des plateaux de plus ou moins d'étendue où l'on cultive particulièrement les céréales; le bois y est rare ainsi que l'eau; les rivières, extrêmement encaissées, coulent quelquefois à des profondeurs de 1,500 mètres. D'un côté, ces plateaux, qu'agitent parfois les tremblements de terre, sont dominés par les sommets embrasés et neigeux des volcans de la Cordillère, et au-dessous d'eux s'étendent des plaines basses que baignent les eaux des deux océans, et qui sont couvertes de forêts magnifiques remplies de bois précieux. Cette région, que les habitants du pays appellent terre fraîche, produit toutes les richesses végétales des pays tropicaux.

Par un seul coup d'œil jeté sur la carte, on peut voir combien la position géographique du Mexique est favorable au commerce; non-seulement il peut exporter par ses deux rivages les produits de son sol dans toutes les directions et recevoir de même ceux de l'étranger, mais il peut encore, par l'isthme de Tehuantepec, offrir une voie de transit avantageuse. Malheureusement le peu de sécurité qu'offre le pays lui a fait préférer l'isthme de Panama. Si le calme renaît, si le chemin de fer de Tehuantepec déjà

commencé s'achève, peut-être le courant changera-t-il de direction, ou peut-être au moins se partagera-t-il.

Le mouvement commercial du Mexique s'élève annuellement à une valeur moyenne de 175 à 180 millions de francs. L'importation y figure pour deux cinquièmes, et l'exportation pour trois cinquièmes.

Parmi les produits d'exportation, le numéraire et les métaux précieux figurent pour neuf dixièmes, et les produits du sol et de l'industrie pour un dixième (1).

La plus grande partie de ce commerce d'échanges est faite par l'Angleterre, la France et les États-Unis de l'Amérique du Nord.

La moyenne annuelle du mouvement de la navigation des ports, en comptant les entrées et les sorties, est représentée par un chiffre de 900 navires.

Si nous faisons entre les différents ports du Mexique la répartition de ces navires, nous trouverons les chiffres suivants :

Vera-Cruz	220
Tampico	100
Matamoros	63
Tabasco	37
Les ports de Yucatan : Campêche, Sisal et Carmen, à eux trois.	81
Guaymas	37
Mazatlan	66
Manzanillo	10
Altata	5
Acapulco	205

Le grand nombre de bâtiments qui figurent au port d'Acapulco n'a pas été employé au commerce des marchandises, il s'explique par le transport des émigrants.

En raison de la double position des ports du Mexique situés sur deux mers, il y aurait au point de vue commercial à les envisager sous un double aspect; mais depuis que le Mexique est séparé de l'Espagne, le commerce du Pacifique a singulièrement périclité, et presque tout celui de l'Atlantique se fait par les ports de Vera-Cruz, de Tam-

(1) Sous la domination espagnole, le Mexique produisait jusqu'à 150 millions d'or et d'argent; ce chiffre a un peu diminué ; aujourd'hui la production annuelle des métaux précieux est d'environ 115 millions, malgré l'état d'abandon dans lequel se trouvent la plupart des mines. Si on évalue à 50 milliards la somme totale de numéraire circulant dans le monde, on peut fixer approximativement à 20 milliards la quantité produite par le Mexique seul.

pico, de Matamoros, de Tabasco, les ports de Yucatan ne pouvant recevoir que des bâtiments d'un faible tonnage; les neuf dixièmes de la population de cette dernière province se composent d'ailleurs de peaux-rouges qui n'ont que peu de besoins et vivent dans une complète indolence.

Nous allons, pour terminer, donner un aperçu du commerce particulier de Vera-Cruz avec l'étranger; comme son importance figure annuellement pour une somme d'environ 133 millions de francs, rien n'est plus propre à donner une idée exacte du commerce général du Mexique.

Le port de Vera-Cruz est situé au fond du golfe du Mexique et de la baie de Sacrificios; il est défendu par le fort de Saint-Jean-d'Ulloa qui a été pris en 1838 par l'amiral Baudin, et en 1847 par l'armée des États-Unis. Le mouillage est mauvais et peu sûr; la ville est située dans une plaine basse et marécageuse comme toute la côte du golfe de Mexique et extrêmement malsaine dans la saison de l'hivernage; le mois d'octobre est le commencement de la belle saison. La population de la Vera-Cruz, qui a été autrefois de 16,000 âmes d'après les évaluations de M. de Humboldt, est tombée à 8,000 âmes, sur lesquelles on compte 1,250 étrangers, dont 480 Espagnols et 190 Français.

Les 133,206,444 francs, représentant d'après les derniers relevés, le commerce général de la Vera-Cruz, se divisent ainsi :

Importations....................	88,627,467 fr.
Exportations....................	44,578,975

Les importations se sont partagées de la manière suivante entre les divers pays :

Angleterre....fr.	33,723,365	Havane.......fr.	3,249,215
France..........	24,864,085	Sardaigne.......	1,498,015
États-Unis.......	11,973,198	Belgique........	1,225,725
Villes anséatiques..........	8,009,320	Venezuela.......	237,170
Espagne.........	3,822,805	Antilles danoises.	24,665

Les exportations peuvent se diviser comme il suit :

Métaux précieux..............	40,905,545 fr.
Produits du pays..............	3,672,630

Cette dernière somme est ainsi répartie :

France.......fr.	1,150,815	Havane.......fr.	60,846
États-Unis......	1,051,440	Sardaigne.......	26,505
Angleterre......	359,178	Espagne.........	19,500
Hambourg.......	116,430	Belgique........	10,658

La faiblesse de ces chiffres révèle une profonde décadence, quand on les compare à ce qu'ils ont été autrefois, sous le régime de la domination espagnole et dans les premiers temps de la période d'indépendance.

Les principaux objets d'exportation de Vera-Cruz sont, indépendamment des métaux précieux :

La *cochenille*, que produit la province de Oajaca; la production a varié suivant les années entre 472,590 et 175,500 kilogrammes; le prix du kilogramme, qui était autrefois de 40 fr., est tombé au-dessous de 10 fr. Les autres produits principaux sont : le *café*, le *jalap*, la *salsepareille*, le *tabac*, les *peaux de bœufs* et la *vanille*, cultivée particulièrement à Jicatelpec par une colonie française.

Les *bois de teinture et d'ébénisterie* se chargent dans les ports du Yucatan; à Carmen surtout il s'en exporte annuellement plus de 600,000 quintaux.

Les objets d'importation se composent : de tissus, de vins et liqueurs, d'objets de parfumerie et produits chimiques, de papiers, livres, mercerie, porcelaines, cristaux, épicerie, savons, fer en barres et métaux, cotons, conserves et comestibles divers, articles de Paris, bijouterie, etc., etc.

Le commerce que, pour sa part, la France fait avec le Mexique peut être évalué annuellement pour les dernières années à un chiffre qui dépasse 21 millions de francs. Les importations du Mexique en France sont représentées par un quart de cette somme. Ce commerce se fait par les ports du Havre, de Marseille et de Bordeaux.

NASSAU.

Superficie, 4,752 hab. — Population (1860) : 449,050 *hab.* — Capitale Wiesbaden, 16,000 hab.

Finances. Dépenses en 1861, 5,017,025 florins. Parmi les recettes, nous ne signalons que le produit des domaines et des impôts indirects 3,564,000 florins, l'impôt foncier 201,345 florins, les patentes 84,131 florins, etc.

Dette publique en 1860, 13,015,000 florins.

NICARAGUA.

Superficie, 119,462 kil. carrés. — Population 350,000 hab. — Capitale Léon, 25,000 hab. — Siége du gouvernement Maragua.

Finances. Revenus, environ 150,000 piastres. — Dette, 4 millions de piastres.

NOUVELLE-GRENADE.

Superficie, 1,010,160 kil. carr. — Population 2,223,000 hab. — Capitale

Finances. Revenus 9 à 10 millions de francs.

Commerce. Importations et exportations réunies 55 millions de francs.

OLDENBOURG.

Superficie, 6,309 kil. carrés. — Population 294,359 hab. — Capitale Oldenbourg.

Finances. Budget de 1861. Recettes, 2,390,000 thalers; dépenses, 2,388,000 thalers. — Dette, 4,270,000 thalers.

Armée 4,007 h.

Navigation pendant l'année 1860.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Lasts.	Navires.	Lasts.
Navires de long cours.....	1,016	87,934	930	87,778
Navires de cabotage.......	7,212	133,788	8,257	161,265
Total en 1860....	8,228	221,662	9,187	249,043
Dont : Oldenbourgeois.....	5,221	100,985	6,034	117,176
» étrangers..........	3,007	120,677	3,153	131,867

Effectif de la marine marchande en 1861, 642 navires, jaugeant 34,458 lasts, montés par 2,878 hommes.

PARAGUAY.

Superficie, 107,640 kil. carrés. — Population, 1,337,000 hab. (*Alm. de Gotha*. doc. off.). — Capitale, Ascension, 16,000 hab.

Finances. Revenus, en 1859, 12,450,000 francs.

Armée. 15,000 h.

Commerce. V. l'Annuaire précédent.

PAYS-BAS.

Superficie : 32,589 kil. car. — Population selon le recensement du 31 décembre 1860, 3,534,135 habitants (et avec le Luxembourg, 4,321,416 h.). Les colonies comptent en outre 18,175,910 habitants, dont 12,324,095 à Java, 1,646,467 à Timor, 1,560,664 à Sumatra, et 872,993 à Bornéo. Le nombre des Européens, presque tous Hollandais, établis dans les îles de la Sonde soumise à la couronne, est de 27,330.

Capitale : La Haye, 78,650 h. Autres villes : Amsterdam, 243,755 hab.; Rotterdam, 105,984; Utrecht, 53,083.

FINANCES. — *Budget de* 1861.

Recettes.

Impôts directs ....florins	20,119,430	»
Accises	17,522,000	»
Impôts indirects........................	12,489,000	»
Droits d'entrée, de sortie et de navigation.	4,336,384	»
Garanties d'ouvrage d'or et d'argent......	245,000	»
Domaines................................	1,147,128	57
Postes..................................	1,800,000	57
Revenus des télégraphes.................	302,900	»
Loterie.................................	400,000	»
Droits de chasse et de pêche	95,000	»
Pilotage côtier	683,000	»
Droits des mines........................	1,380	»
Recettes diverses.......................	1,320,763	67
Rente belge.............................	400,000	»

Excédant du fonds de l'administration coloniale dans la mère patrie............	20,000,000	»
Quote part des colonies..................	[illegible]	»
TOTAL des recettes.......	91,2[illegible],006	24

Dépenses.

Maison du roi....................florins	900,000	»
Autorités supérieures de l'État et cabinet du roi..............................	553,225	»
Affaires étrangères......................	485,102	»
Justice..................................	2,942,004	60
Intérieur................................	17,228,480	40
Cultes non catholiques...................	1,765,119	43
Culte catholique.........................	660,973	80
Marine...................................	8,833,868	»
Dette publique...........................	30,985,257	61
Finances.................................	6,600,474	»
Guerre...................................	12,990,000	»
Colonies (administration centrale)........	140,640	50
Dépenses imprévues.......................	400,000	»
TOTAL des dépenses......	84,185,145	34

Dette publique en 1861.

	Capital nominal.	Intérêts.	
	fl.	fl.	c.
Dette nationale à 2 1/2 %...	694,616,570	17,365,414	25
— — à 2 %......	106,318,943	3,189,618	37
Bons du syndicat d'amortissement à 3 1/2 %........	17,408,000	604,030	»
Dette nationale à 4 %.......	204,244,200	8,170,277	67
Obligations des possessions d'outre-mer, à 4 %.......	13,023,500	52[illegible]0	»
Rentes viagères, cautionnements, emprunts, travaux publics, etc..............	»	68,977	32
TOTAUX (1).....	1,035,611,213	29,919,257	61

(1) D'après une loi du 26 avril 1852, la dette publique des Pays-Bas comprend en outre un capital de 10,000,0000 de florins ne portant pas intérêts, mais dont les titres sont émis en papier-monnaie garantis par des bons du trésor ou par un dépôt de numéraire en espèces appartenant au fonds de la dette inscrite.

FINANCES DES POSSESSIONS COLONIALES DES PAYS-BAS EN 1859

Indes orientales.

Recettes.

Montant probable de la recette	florins	47,549,226
Produit évalué de la vente de denrées coloniales.		44,106,200
TOTAL		91,655,426

Dépenses.

Administration coloniale des Indes	florins	68,800,261
Dépenses dans la mère patrie		17,392,601
Excédant probable		5,462,564
TOTAL		91,655,426

Indes occidentales et côte de Guinée.

	Recettes.	Dépenses.	Déficit.
Surinam ... florins	1,049,550	1,440,000	390,450
Iles des Indes occidentales ..	299,462	685,771	386,308
Côte de Guinée	4,500	134,500	130,000

Le déficit des Indes occidentales et de la Guinée est couvert par des subsides que fournissent les Indes orientales.

Armée : 60,000 hommes.

Marine : 1,866 canons (5 frégates, 11 corvettes, etc.)

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1859.

Voici quel a été le mouvement général des échanges du royaume, d'après les états officiels pour 1859 :

Importation générale...	399,670,200 florins.	847,300,000 fr.
Exportation générale...	356,049,104	754,824,000
TOTAUX généraux.	755,719,304	1,602,124,000

L'importation à l'acquitté s'est réduite à 288,699,170 florins ou 612,042,000 francs, tandis que le transit est monté à 113,487,508 florins ou 240,594,000 francs, contrairement aux résultats de ce double mouvement pendant l'année précédente.

Le transit en particulier s'est partagé comme il suit :

Envoi de la mer à la mer...	15,375,124 florins.
— de la mer à la terre...	56,281,826
— de la terre à la mer...	36,362,944
— de la terre à la terre..	5,467,624

Répartition entre les principaux pays du commerce de la Hollande en 1859 :

	Importation.	Exportation.	
Belgique	49,511,525	40,866,757	florins.
Brésil	1,417,761	112,357	
Brême	2,383,205	770,122	
Cuba	1,174,270	282,902	
Danemark	3,796,046	1,779,033	
France	20,277,072	17,136,113	
Grande-Bretagne	98,425,521	79,580,386	
Hambourg	4,391,017	6,300,662	
Hanovre et Oldenbourg	4,968,806	3,564,841	
Japon	282,989	92,005	
Java et dépendances	79,742,872	33,007,213	
Iles d'Afrique	3,309,009	1,685,435	
Côte de Guinée	533,523	414,676	
Deux-Siciles	2,379,609	4,046,755	
Etats-Unis de l'Amérique du Nord	11,853,935	11,444,486	
Norwége	5,163,713	1,247,500	
Autriche	923,224	3,242,644	
Prusse	85,805,588	124,360,966	
Russie septentrionale	13,108,7[illegible]	10,188,006	
— méridionale	1,168,5[illegible]	1,206	
Etats sardes	216,392	3,974,057	
Surinam	2,599,682	1,346,474	
Levant	1,125,627	2,700,188	
Suède	1,175,023	1,265,478	

MOUVEMENT DES PRINCIPALES MARCHANDISES.

1° *Importations.*

	Quantités.	Valeurs.	
Potasse et soude..kilogram.	12,202,889	3,172,752	florins.
Manganèse...........—...	23,535,563	3,530,385	
Huile de coco	»	960,154	
Machines	»	1,641,487	
Fils de lin, chanvre ou étoupe	»	2,498,913	
—de coton, non tors ni teints.k.	14,516,316	17,419,580	
tors ou teints...kilog.	2,378,094	5,415,211	
—de laine et de soie...—..	2,000,452	9,492,472	
Rhum, arack et liqueurs en futailles............litres	4,028,716	1,611,486	
Or et argent, en barres et lingots.	»	1,332,204	
Or et argent, monnayés	»	12,723,016	

Froment..........lasts (1).	16,806	5,041,800 florins.
Seigle..............—....	60,902	12,180,400
Orge...............—....	36,623	5,859,680
Sarrazin............—....	7,979	1,755,380
Avoine.............—....	11,396	1,253,560
Farines ..kilogrammes	19,335,067	5,800,520
Chanvre brut.. .—.	2,965,781	1,186,314
Bois de construction non sciés ....tonnes	217,990	4,795,780
Cuirs et peaux bruts non spécialement dénommés.....	»	4,496,354
Cuir verni. .kilogrammes	316,246	1,264,984
Fonte	»	2,383,646
Fers forgés en barres, rails.	»	6,372,865
Ustensiles en fonte.........	»	2,196,788
— en fer battu.....	»	1,043,432
Clouterie...................	»	1,422,400
Indigo........kilogrammes	915,696	5,493,816
Bijoux, perles et pierr. préc.	»	2,455,943
Coton.........kilogrammes	21,296,106	12,777,663
Effets d'habillement........	»	2,008,600
Café..........kilogrammes	64,104,979	28,206,188
Houille en morceaux.hectol.	9,722,745	7,778,196
Cuivre brut. kilogrammes	1,229,273	1,229,273
Raisins de Corinthe. .—.	3,472,691	1,041,808
Mercerie..................	»	5,576,310
Plomb brut ...kilogrammes	6,070,712	1,335,557
Soieries..................	»	4,897,399
Cotonnades...............	»	14,313,235
Toile écrue ou blanchie	»	2,007,518
Etoffes de laine.....	»	11,960,369
Passementerie.............	»	2,128,906
Guano ....kilogrammes	4,600,360	736,056
Modes....................	»	1,277,704
Huile d'olive ....litres	1,892,743	1,321,920
— de graines, à brûler—	4,593,461	1,378,040
— de palme .kilogramm.	4,763,033	2,381,518
Riz.................—...	22,432,492	6,729,749
Salpêtre brut ....—...	3,493,839	1,048,151
Zinc................—...	23,497,136	5,874,284
Sucre brut...........—...	104,168,828	35,409,590
Tabac en feuilles.....—...	17,356,916	8,678,462
Cigares.............—...	1,417,770	3,671,080

(1) Le last = 30 hectolitres.

Thé . . . . kil.	1,714,561	4,286,403	florins.
Étain . . . . —. . .	5,043,019	5,043,019	
Vins en futailles . . . . . . litres	14,240,205	5,696,082	
— en bouteilles. bouteilles	2,251,434	1,125,722	
Laine brute. . . . kilogrammes	5,628,171	6,753,805	
Graine de lin . . . . lasts	15,616	3,904,000	
Autres graines oléagin. . —.	17,440	5,580,800	
Soie brute . . . . . kilogrammes	297,684	3,572,208	
— moulinée	»	1,213,323	

2° *Exportations.*

	Quantités.	Valeurs.	
Beurre . . . . kilogrammes	13,367,687	10,694,150	florins.
Manganèse . . . . —. . . .	23,055,991	3,458,399	
Huile de coco . . . . —. . . .	1,096,254	1,096,254	
Machines	»	1,387,346	
Fils de coton { ni tors, ni teints. kil.	8,287,116	9,944,539	
Fils de coton { tors ou teints . . . —.	2,217,322	5,321,572	
Laines et soies filées, torses ou teintes. . . . kilogramm.	1,489,598	7,447,990	
Rhum, arack et autres spiritueux en futailles kilog.	24,534,333	5,698,032	
Levure . . . . . . —. .	5,466,124	2,733,063	
Or et argent { en barres et lingots.	»	7,139,711	
Or et argent { monnayés	»	7,975,601	
Froment . . . . lasts	15,679	4,703,700	
Seigle . . . . —.	8,944	1,788,800	
Orge . . . . —.	25,646	4,103,360	
Avoine . . . . —.	20,513	2,256,430	
Pâtes, vermicelle, macaroni, etc. . . . . . kilogrammes	4,769,153	2,861,492	
Cuirs et peaux non dénomm.	»	5,630,518	
Cuir verni. . . . . kilogrammes	270,064	1,080,256	
Fonte	»	2,221,894	
Fers forgés, en barres, rails	»	5,080,591	
Ustensiles en fonte	»	2,174,091	
Indigo . . . . kilogrammes	881,530	5,289,180	
Bougies . . . . —. . . .	985,306	2,364,736	
Fromage . . . . —. . . .	25,305,195	8,856,818	
Coton brut . . . . —. . . .	19,603,838	11,762,302	
Effets d'habillement	»	1,260,093	
Café . . . . kilogrammes	53,466,272	23,525,159	
Cuivre de première fusion —	1,094,743	1,094,743	
Mercerie	»	3,630,173	
Soieries	»	1,117,917	

Cotonnades	»	15,397,096 florins.
Toile écrue ou blanche	»	1,359,037
Lainages	»	4,269,281
Passementerie	»	1,658,860
Garance commune...kilogr.	4,288,068	2,572,841
Garancine	»	3,798,536
Guano.........kilogrammes	12,289,115	1,966,259
Huile d'olive..........litres	1,803,538	1,262,479
— de graines ....—.	8,969,127	2,690,739
— de palme...kilogram.	3,990,284	1,995,144
Papier	»	1,019,887
Riz...........kilogrammes	18,549,206	5,564,764
Taureaux, bœufs et vaches. têtes	69,075	5,526,000
Veaux................têtes	40,687	1,220,610
Pourceaux.............—.	87,913	1,758,260
Moutons ....—.	201,001	2,010,010
Zinc...........kilogrammes	19,812,919	4,953,231
Sucre brut..........—....	26,902,302	9,615,805
— raffiné ....—....	55,541,816	22,216,729
Tabac en feuilles ou carot.—	11,448,958	5,724,484
Cigares............—....	1,519,354	6,077,416
Thé ....—....	1,150,671	2,876,684
Étain ....—....	4,705,860	4,705,860
Huile de poisson ......litres	3,486,689	1,035,673
Lin brut et teillé..kilogram.	9,542,026	6,679,419
Vins en futailles......litres	6,303,764	2,521,508
— en bouteilles..bouteil.	2,550,894	1,275,435
Laine.........kilogrammes	8,256,170	9,907,405
Navette et colza ....lasts	5,683	1,819,200
Soie écrue ....kilogrammes	326.834	3,922,008

Mouvement de la navigation marchande de 1854 à 1859.

ANNÉES.	SOUS PAVILLON néerlandais.		SOUS PAVILLON étranger.		TOTAUX.	
	Navires	Tonneaux	Navires	Tonneaux	Navires	Tonneaux.
			1° Entrées avec chargement.			
1854	3,500	548,000	3,600	606,000	7,100	1,154,000
1855	3,600	571,000	4,100	731,000	7,700	1,302,000
1856	3,600	611,000	4,300	798,000	7,900	1,409,000
1857	3,700	646,000	4,300	899,000	8,200	1,545,000
1858	3,400	621,000	4,900	980,000	8,300	1,601,000
1859	3,200	580,000	4,300	876,000	7,500	1,456,000

2° Sorties avec chargement.

1854	2,200	370,000	2,200	452,000	4,400	822,000
1855	2,200	391,000	2,200	419,000	4,200	810,000
1856	2,500	473,000	2,200	478,000	4,700	951,000
1857	2,500	507,000	2,100	508,000	4,600	1,015,000
1858	2,200	478,000	2,100	519,000	4,300	997,000
1859	2,300	438,000	2,200	502,000	4,500	940,000

En y ajoutant les navires sur lest on trouve (entrées et sorties réunies) :

ANNÉES.	TOTAUX avec chargement.		TOTAUX sur lest.		TOTAUX GÉNÉRAUX avec chargement et sur lest.	
	Navires	Tonneaux.	Navires	Tonneaux	Navires	Tonneaux.
1854	11,500	1,976,000	3,800	550,000	15,300	2,526,000
1855	11,900	2,113,000	4,700	714,000	16,600	2,827,000
1856	12,700	2,361,000	3,900	682,000	16,600	3,043,000
1857	12,800	2,560,000	4,600	736,000	17,400	3,296,000
1858	12,600	2,598,000	4,900	784,000	17,500	3,382,000
1859	12,100	2,396,000	4,000	629,000	16,100	3,025,000

Effectif maritime. — Au 31 décembre 1859, la marine marchande néerlandaise ne comptait plus que 2,406 navires de mer jaugeant 305,675 lasts de deux tonneaux métriques. Cet effectif comprenait 409 barques, 156 trois-mâts, 140 bricks, 345 schooners, etc., enfin 380 navires d'une jauge au-dessous de 50 lasts. Les bateaux à vapeur y figurent au nombre de 42 avec un tonnage de 7,170 lasts. Le nombre des constructions de l'année s'est arrêté à [illegible] navires et 10,866 lasts.

Port d'Amsterdam.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1859.

Navigation. — Elle se résume dans les chiffres suivants :

Entrée.........	1,763	navires.	366,225	tonneaux.
Sortie........	1,879		361,957	
TOTAUX.....	3,642		728,182	

L'Angleterre, la Russie, la Suède et la Norwége, le Danemark et l'Allemagne du Nord sont, comme par le

passé, les pays avec lesquels l'intercourse a le plus d'activité.

La Société de commerce des Pays-Bas a frété, en retour sur Amsterdam, 97 navires jaugeant 31,505 tonneaux, soit 15 navires et 5,137 tonneaux de moins que l'année précédente.

Quant à la navigation du Rhin, elle tend à diminuer progressivement au profit des chemins de fer allemands. L'élévation des péages a contribué à cette décroissance, et l'on considère, en outre, l'établissement des ponts fixes sur le fleuve comme aggravant encore les difficultés de la batellerie, très-menacée, paraît-il [illegible] ans son avenir.

Le port d'Amsterdam a arm[illegible] our la pêche du hareng en 1859, 4 bâtiments seulemen[illegible] portant chacun 14 hommes d'équipage. Ces navires [illegible] en 8 voyages, rapporté 1,171 tonnes (environ 84 [illegible] hareng, qui s'est vendu, en moyenne, 320 florins [illegible]). La médiocrité du bénéfice avait fait prendre [illegible] de diminuer encore les armements en 1860 On attrib[illegible]it à la concurrence du hareng d'Écosse la dépréciation subie par celui de Hollande. Toutefois, la jonction du chemin de fer des Pays-Bas avec ceux d'Allemagne continuait d'exercer une influence favorable sur l'écoulement des produits des autres pêches nationales. Celle des anchois dans le Zuyderzée a fourni 30,000 ancres (2), soit moitié moins que l'année précédente.

Taille du diamant. — Cette industrie a langui pendant les deux dernières années. Beaucoup des ouvriers qu'elle emploie se sont même trouvés dans le dénûment. Le renchérissement des diamants aux principaux lieux de production, Bahia et Rio, par suite de l'élévation du prix des salaires et de toutes choses en général, n'a pas peu contribué à cette situation fâcheuse.

Le travail de la taille des diamants n'en est pas moins fortement établi à Amsterdam, où il occupe des usines considérables. Dans l'une, appartenant à un seul industriel, on a installé une machine à vapeur de la force de 40 che-

(1) Le last de hareng = 14 tonnes.

(2) L'ancre = [illegible] litres.

vaux, qui communique à 200 meules une vitesse de 2,000 tours par minute. Les ouvriers coupeurs, polisseurs et cliveurs y sont au nombre de 600, non compris les apprentis. Ils ont mis en œuvre, en 1859, 80,000 carats de diamant brut, pour lesquels ils ont reçu 400,000 florins (près de 1 million de francs) de salaires. On les paye à la pièce, et leur gain dépend de leur habileté. Dans d'autres usines, placées sous la direction d'une compagnie, les ouvriers travaillent pour leur propre compte, et sont ainsi assujettis à des chances plus aléatoires.

PÊCHERIES ET PÊCHE DU HARENG EN 1860.

La loi du 13 juin 1857, qui a rendu libre l'industrie de la pêche, fonctionne depuis trois ans, et les critiques qu'elle avait d'abord soulevées tombent chaque jour devant les résultats obtenus. La granche pêche, au lieu de s'amoindrir, a pris un nouvel essor. En ce qui concerne le hareng salé, le nombre des navires armés pour cette pêche a été sans cesse en augmentant pendant les cinq dernières années. En 1858, sous l'empire de la nouvelle loi, l'augmentation a été de 18 navires. En 1859, il y avait à la mer 97 navires dont 62 appartenaient au port de Naardingen. Chaque bateau porte 15 hommes d'équipage. Il est vrai que la pêche n'a pas toujours été abondante. Les conditions atmosphériques et la multitude de gros poissons qui pourchassent le hareng l'ont souvent rendue improductive. Mais l'élévation du prix de vente, qui a dépassé d'environ 130 °/₀ celui de 1858, a largement compensé pour les intéressés la perte provenant du manque de poisson.

L'exportation de la morue salée reste stationnaire; celle du stockfish, au contraire, est en voie de progrès. En prenant le relevé des quatre dernières années, on trouve les chiffres suivants :

	Morue salée.	Stockfish.
1856..................	422,850	749,353 kil.
1857..................	432,450	865,216
1858..................	491,100	1,211,331
1859..................	432,900	1,066,888

Ces produits s'expédient pour le Zollverein et la Belgique. Mais, pour ce dernier pays, l'exportation du stockfish

a diminué de moitié environ, et celle de la morue salée des deux tiers.

La pêche du hareng frais a été faite en 1859 par 178 bâtiments, soit 21 de plus qu'en 1857. Il était d'usage de fumer ce hareng qu'on livrait au commerce sous le nom de *bokings*; mais depuis que plus de liberté a été accordée pour l'encaquage, une bonne partie du poisson est mise en salaison.

En 1855, la pêche côtière a fourni 20,000 kilogrammes de hareng salé; en 1856, 16,900; en 1857, 33,600; en 1858, 87,680, et en 1859, 223,680.

La pêche des anchois, très-favorable en 1858, a été des plus médiocres en 1859. La vente s'en est fait à bas prix.

Les pêcheries de la Zélande (huîtres et moules) continuent à prospérer. Hull, Hambourg et la Prusse en consomment beaucoup.

Il a été armé, pour la pêche du hareng en 1860, 92 bâtiments qui ont rapporté ensemble 4,070,300 kilogrammes de poisson. En 1859, 97 bâtiments n'en avaient fourni que 3,563,400 kilogrammes. Le poisson de la dernière campagne ayant été de qualité supérieure, la vente s'en est faite à des prix assez avantageux. Le seul port de Vlardingen a contribué aux résultats de 1860 dans la proportion de 2,741,700 kilogram. de pêche, répartis entre 60 bâtiments.

INDUSTRIE ET COMMERCE DES FLEURS.

La culture des fleurs est, on le sait, une spécialité remarquable des Pays-Bas. C'est surtout dans les circonscriptions de Harlem et de Noordwyk qu'on est adonné, depuis des siècles, à la culture non-seulement des fleurs à oignons, telles que tulipes, jacinthes, lis, renoncules, anémones, crocus, etc., mais encore des roses et des soucis. La ville de Harlem est plus particulièrement le centre de ce commerce; mais quand on visite les champs de la commune de Noordwyk et de ses environs, on voit qu'ils ne le cèdent en rien, comme culture, à ceux de Harlem.

Le capital affecté annuellement, dans les Pays-Bas, au commerce des fleurs monte à plus de 3 millions de florins (6,360,000 francs). On cite des cultivateurs qui vendent

pour plus de 20,000 florins d'oignons. La commune de Noordwyk produit seule, annuellement, pour plus de 100,000 florins d'oignons de jacinthes et tulipes et de fleurs de soucis, dont moitié est vendue, soit en terre, soit à jour, aux enchères publiques.

Le prix des jacinthes varie de 5 cents des Pays-Bas à 200 florins la pièce; celui des tulipes, de 1/2 cent à 5 florins; celui des crocus, de 1/2 à 2 cents. Les lis sont moins nombreux, mais ils sont très-chers quand ils sont beaux; quant aux renoncules et aux anémones, la généralité s'en vend à vil prix.

Une autre espèce de fleurs, cultivée aussi sur une grande échelle dans les localités de Harlem et de Noordwyk, est la rose de Provence et la variété plus rouge, dite de Provins (*rosa rustica*, *rosa rubra*).

Noordwyk se recommande encore particulièrement par la culture de nombreuses plantes médicinales renommées dans les Pays-Bas, et dont la valeur annuelle peut être calculée à environ 100,000 florins.

Java et Madura.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1859.

Importations.[1]

La valeur des marchandises importées à Java et Madura pendant l'année 1859, pour le compte du commerce privé, s'est élevée à................................florins.	37,558,714
Il a été importé en espèces monnayées d'or et d'argent une valeur de........................	1,489,707
TOTAL.......	39,048,421

L'ensemble des importations pour l'année 1859, s'est élevé :

Pour le compte des particuliers........	39,048,421	florins.
— du gouvernement......	26,439,559	
TOTAL.......	65,487,980	

Non compris le montant des marchandises existant en entrepôt à la date du 31 décembre et qui ne peuvent figurer dans l'importation de l'année.

L'importation des articles de coton s'est élevée en 1859

à 16,130,693 florins, somme qui présente sur le montant de l'année précédente une augmentation de 1,482,889 florins. Sur cette somme, 480,996 florins appartiennent à l'importation anglaise. Cet important article se répartit, dans lé rapport suivant, entre les différents pays de provenance :

Pays-Bas.....flor.	7,843,667	Amérique....flor.	132,161
Angleterre.......	7,657,080	Archipel oriental.	481,880
Allemagne, par Brême et Hambourg..........	11,272	Provenances diverses..........	4,613
		Total égal..........	16,130,693

EXPORTATIONS.

L'ensemble des valeurs exportées de Java et Madura en 1859, pour le compte du commerce privé, s'élève :

En marchandises à..................	96,746,844	florins.
En espèces monnayées à.............	6,712,939	—
Total......	103,459,783	

Navigation. — Le mouvement de la navigation dans les ports de Java, en 1859, présente, à l'entrée, un total de 2,695 navires, mesurant en capacité 411,961 tonneaux, et, à la sortie, 3,093 navires jaugeant 548,635 tonneaux. En 1858, le nombre des navires entrés avait été de 2,882, jaugeant 445,800 tonneaux; il existe donc une différence en moins de 187 navires et de 38,838 tonneaux au désavantage de 1859. Dans ces relevés, le pavillon français ne compte (entrée et sortie réunies) que pour 33 navires représentant 12,515 tonneaux.

Port de Batavia.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1859.

Le commerce de ce port s'est élevé, à l'importation, de 22,093,000 florins en 1858, à 24,289,000 florins ou 51,493,000 francs en 1859, et réduit, par contre, à l'exportation, de 29,290,000 à 27,760,000 florins ou 58,852,000 francs. La somme totale de ces échanges se trouve ainsi *portée* à 110,345,000 francs.

RELEVÉ DES PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES ET EXPORTÉES.

Importations.

	1858.	1859.	
Produits de l'Europe et de l'Amér.	16,415,522	17,704,733	flor.
— de l'Australie..........	125,925	196,797	
— du Japon (1)...........	29,119	127,855	
— de l'Indė anglaise......	898,394	393,120	
— de Chine, de Manille et de Siam............	1,565,895	1,907,409	
— de l'Archipel indien....	3,502,103	3,734,147	
— du golfe Persique......	56,145	228,115	
TOTAUX......	22,093,103	24,289,476	

Exportations.

Produits de l'Archipel indien.		1858.	1859.	
Arack........hectol.	33,969	49,861	427,901	fl.
Bois de sapan. kilogr.	269,559	138,444	10,663	
Café...............	8,796,000	9,275,000	4,942,000	
Cannelle...........	61,594	61,007	56,417	
Caoutchouc.........	403,000	585,000	375,000	
Cire...............	2,440	14,694	33,585	
Cubèbe.............	1,514	10,583	11,283	
Clous de girofle.....	1,464	99,552	57,000	
Étain..............	3,800,000	4,149,000	6,211,006	
Gomme dammar.....	457,000	398,000	145,500	
Huile de coco.......	110,000	182,000	49,000	
Indigo.............	37,056	29,760	225,184	
Macis..............	5,734	38,076	42,422	
Noix muscades......	60,000	47,000	67,000	
Nids comestibles.....	5,490	4,007	84,000	
Peaux de buffle, Vachettes.....pièces.	65,249	75,535	242,000	
Poivre rond...kilogr.	552,000	492,500	176,000	
— long.........	5,343	23,234	19,800	
Riz en paille.......	»	877,000	44,400	
— en grains.......	54,089,000	50,253,000	4,037,000	
Rotins.............	6,577,000	4,350,000	645,000	
Rotins dits joncs de Malacca...milliers.	399	530	21,000	
Sucre.........kilog..	29,540,000	22,698,000	5,991,000	

(1) Sans compter l'importation pour compte du gouvernement.

Tissus de coton......	»	»	278,000
Tourteaux..........	»	»	31,338
Thé.................	810,000	1,265,000	691,000
Vanille.............	1,205	329	17,860
TOTAUX (en flor.)......	25,820.436	»	25,328,171
Produits			
du golfe Persique.	6,888	»	7,893
du Japon.........	624,361	»	182,302
du Bengale........	60,771	»	19,839
de Manille et de Siam	114,950	»	121,065
d'Europe et d'Amérique	2,897,328	»	2,097,966
TOTAUX généraux...	29,290,000	»	29,760,236

NAVIGATION.

	1858.		1859.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrée.................	995	359,148	927	312,638
Sortie..................	899	291,902	732	220,840
TOTAUX......	1,894	651,050	1,659	533,478

La part du pavillon néerlandais a été de 1,534 navires jaugeant 500,777 tonneaux dans le mouvement de 1858, et seulement de 1,293 navires jaugeant 378,385 tonneaux dans celui de 1859.

Production du riz dans l'île de Java. — La superficie des terres consacrées à cette culture est de 2 millions de bouros (le bouro vaut 70 ares 685) ou 1 million 1/2 d'hectares environ. Elles se divisent en deux classes : la première, dont le rapport annuel est assuré, grâce à un système d'irrigation auquel l'eau ne manque jamais; la seconde, qui, ne pouvant être suffisamment arrosée tous les ans, est d'un produit moins certain. On évalue l'ensemble des terres à riz qui peuvent être ensemencées en tout temps à 1,800,000 bouros; les autres forment 200,000 bouros.

La récolte varie, selon la qualité du terrain et le mode de culture, de 10 à 34 piculs (le picul vaut 62 kilogr. 1/2) *de riz brut qu'on* désigne sous le nom de padi. On compte

généralement une livre de riz mondé pour deux livres de *padi*.

La totalité de la récolte annuelle de Java peut donc être évaluée à 30 millions de piculs de riz brut, soit 1,875 millions de kilogrammes, et à environ 1 million de kilogrammes de riz blanc pouvant être livré à la consommation.

Le prix du riz varie dans l'intérieur, suivant le degré de fertilité des terres. Avec une récolte de 25 à 34 piculs de *padi* par bouro, le prix est souvent de 2 florins par picul, tandis qu'il se tient ordinairement à 4 et 5 florins là où la même récolte n'est que de 6 à 11 piculs. L'État perçoit annuellement sur la récolte du riz une redevance de 9 à 10 millions de florins (de 18,108,000 à 20,120,000 fr.), répartie d'après une taxation faite par un employé du gouvernement, de concert avec le planteur et les anciens du village.

Relevé des ventes de café Java de la Société de commerce des Pays-Bas, au printemps de chacune des 12 dernières années, à Amsterdam et à Rotterdam.

		Prix par 1/2 kilogramme.		
	balles.	flor. c.		flor. c.
1849.............	399,000	0.19 1/2	à	0.20 1/2
1850.............	308,222	0.32 1/2	à	0.33
1851.............	270,001	0.28	à	»
1852.............	389,471	0.24	à	0.24 1/2
1853.............	340,561	0.29 1/2	à	0.30
1854.............	299,739	0.28 1/2	à	0.29
1855.............	325,494	0.30	à	0.30 1/2
1856.............	393,325	0.31	à	0.31 1/2
1857.............	444,432	0.36	à	0.36 1/2
1858.............	502,809	0.27 1/2	à	0.28
1859.............	431,978	0.38 1/2	à	»
1860.............	325,431	0.38 1/2	à	»

PÉROU.

Superficie, 1,499,868 kil. carrés. — Population en 1859. 2,500,000 hab. — Capitale Lima.

Finances. Recettes en 1859, environ 21 millions de

piastres, dont 15,800,000 provenant de la vente du guano et 3,391,000 des douanes.

Dette publique en 1860. Dette extérieure, 24,205,000. — Dette intérieure, 9,629,000. — Dette consolidée, 7,849,000 piastres.

Armée, 3,200 h.

Marine, 1 frégate, 3 vapeurs et plusieurs navires plus petits. En tout 74 canons.

Commerce en 1859 (en piastres).

Ports.	Importation.	Exportation.
Iquique	2,255,994	3,271,618
Arica	975,029	463,046
Islay	1,454,358	944,919
Callao	9,697,804	2,509,323
Huanchaco	296,314	359,261
San José	91,385	389,237
Payta	521,842	215,089
Loreto	26,494	27,458
Iles de Chincha (Guano)	—	8,535,720
TOTAL	15,319,220	16,715,671

Marine marchande en 1861. 110 bâtiments jaugeant 24,234 tonnes.

Port de Callao.

Mouvement maritime de 1857 *à* 1859. En voici les principaux résultats :

	NAVIGATION chargée.		NAVIGATION sur lest.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
1857. Entrée	209	89,321	437	331,068
— Sortie	375	231,944	50	13,225
TOTAUX	584	321,265	487	344,293
1858. Entrée	258	98,447	225	192,028
— Sortie	427	303,781	113	49,175
TOTAUX	685	402,,228	338	241,203
1859. Entrée	189	74,118	138	105,221
— Sortie	280	165,400	36	12,688
TOTAUX	469	239,518	174	117,909

COMMERCE DU GUANO.

Guano embarqué aux îles de Chincha, du 1er janvier au 31 décembre 1860 (1).

181	Anglais....tonn.	144,160	5	Hambourgeois...	2,056
138	Nord américain..	138,612	3	Chilien..........	2,038
43	Français........	23,906	6	Belge......... .	3,921
3	Péruvien...	1,475	2	Norwégien......	1,084
11	Russe...........	6,480	17	Suédois.........	9,850
1	Autrichien.......	467	3	Sarde...........	1,492
9	Brémois........	8,612	4	Mecklembourg...	1,330
5	Danois..........	1,940	2	Prussien........	1,121
			433	TOTAUX....	348,544

PERSE (2).

Superficie, 1,427,400 kil. carrés. — Population, 10 millions d'hab. — Villes : Ispahan, 180,000 hab. ; Taebris, 160,000 hab.; Véhiran, 120,000 hab.; Mechhède, 100,000 hab.

Les recettes du Trésor spirituel (Beit-ul-Mâl) s'établissent comme suit :

Montant de la vente des biens.....	1,500,000	tomans.
Impôt des domaines des Rajahs...	500,000	
1/5 d'impôt sur tous les revenus..	220,000	
Ponts et chaussées..............	200,000	
Impôts des mines, etc...........	80,000	
TOTAL.........	2,500,000	

Soit 28,375,000 fr., laquelle somme sert à l'entretien des mosquées, au payement des juges, au soulagement des pauvres Moslims, à l'entretien des institutions d'utilité générale (bains, ponts, écoles), aux frais du pèlerinage aux lieux saints, aux rentes des descendants du prophète et d'autres dépenses pour le bien de l'Islam.

Domaines de la couronne.........	1,250,000	tomans.
Fiefs de la couronne.............	2,000,000	

(1) On n'a pas eu les mêmes renseignements pour l'année 1859.

(2) D'après les Commercielle Zustaende, etc., de M. O. Blau, citée par l Alm. de Gotha.

Impôt du revenu (Zekât).........	1,000,000	tomans.
Concessions, taxe des métiers.....	1,200,000	
Droits sur marchandises.........	650,000	
Contributions des populations nomades......................	600,000	
TOTAL.........	7,000,000	

Le toman vaut environ 11 fr. 75.

Commerce. — Importation, 78,560,000 fr.; exportation, 78,750,000 fr.

PO[illegible].

Superficie, 100,031 kil. car[illegible] — Population (recensement de 1861), 3,923,410 h[illegible] Capitale, Lisbonne.

Colonies, 1,400,000 kil. [illegible] avec 2,400,000 hab. (V. l'*Annuaire* de 1860).

FINANCES. — *Budget d*[illegible] 1861-1862.

Recettes. Impôts directes	...........reis.	3,998,310,344
— indirects	....	7,182,112,793
Biens nationaux et recettes diverses	.....	1,670,341,606
Réduction dans les dépenses	....	450,747,664
TOTAL des recettes	....	13,301,512,407
Dépenses. Comité du crédit public { pour la dette intérieure.		1,994,902,793
— — extérieure		2,087,612,487
Ministère des finances	....	3,125,657,448
— de l'intérieur	....	1,435,510,360
— de la justice et du culte	....	491,607,543
— de la guerre	....	2,974.155,871
— de la marine	....	978,260,018
— des affaires étrangères	....	184,036,028
— des travaux publics	....	1,050,851,269
Dépenses extraordinaires	....	74,108,839
TOTAL des dépenses	....	14,393,702,626

Budgets spéciaux.

Dotations du clergé (1856-1857)..	669,216,151	669,216,251
Bulle de la croisade (1859).......	27,920,000	27,920,000
Comités génér. des districts (1852)	257,218,943	237,218,943
Chambres municipales (1852)....	1,017,927,785	1,006,195,374
Couvents de religieu[illegible] (1859)...	230,870,846	233.232,681

Budget des possessions d'outre-mer (1860-61.)

	Recettes.	Dépenses.
Iles du Cap-Vert................	103,152,165	124,932,415
Iles de St-Thomas et des princes.	25,050,000	42,180,426
Angola........................	873,308,132	318,590,519
Mozambique....................	88,929,000	143,964,885
Indes.........................	320,341,600	308,690,360
Timor.........................	5,798,400	20,628,480
Macao.........................	162,958,600	107,170,700
TOTAL........	979,537,897	1,066,157,785

Dette au 30 juin 1860.

	Dette intér. Reïs.	Dette extér. Livr. st. (1)
Nouveaux fonds de 3 °/₀ au 30 juin 1859....................	57,033,950,000	11,815,197
Émis en 1859 et 1860..........	4,555,950,000	1,596,499
TOTAL....	61,589,900,000	13,411,697
Amortis ou convertis 1859 et 1860	2,086,700,000	94,799
Au 30 juin 1860.	59,503,200,000	13,316,897
Dette extérieure	65,750,016,000	15,100,269
TOTAL...	1,125,253,216,000	

Dette différée au 30 juin 1860.

Intérieure........................	3,062,006,524	Total : Reïs.
Extér. (L. st. 556,204 14 sh. 10 d.)	2,427,065,236	5,489,071,760

Dette aux juros (intérêts).

Intérieure........................	501,479,867	Total : Reïs.
Extér. (L. st. 256,896, 7 sh. 6 d.)	1,121,002,365	1,622,482,232

Armée. 25,000 h. et 2,000 chevaux, non compris environ 8,000 h. entretenus dans les colonies.

Marine. 389 canons.

Commerce du royaume en milreis.

	Importation.	Exportation.	TOTAL.
1842......	9,826,023	6,580,533	16,406,557
1843......	12,314,511	6,948,416	19,262,927
1848......	10,805,767	8,543,539	19,349,306
1851......	13,749,231	8,228,470	21,977,702

(1) 55 pence = 1,000 reïs = 5 fr. 50 c.

1854......	18,204,902	14,164,037	32,365,940
1855......	18,774,492	14,425,696	33,200,189
1856......	20,451,809	16,299,035	36,750,845

Navigation des ports du Portugal en 1860.

	entrés.	tonn.	equip.	sortis.	tonn.	équip.
Bâtim. portugais...	6,854	406,652	58,067	7,029	424,896	58,975
— étrangers..	2,708	382,945	33,004	2,950	554,042	37,203
	9,562	789,597	91,071	9,979	978,938	96,178

Commerce de Lisbonne en milreis.

1857—1858..	9,541,641	7,440,434	16.982,075
1858—1859..	9,031,910	5,288,715	14,320,626
1859—1860..	10,711,869	6,281,045	16,992,915

Les pays qui ont pris la plus grande part à ce commerce sont : l'Angleterre et ses colonies, le Brésil, la France et ses colonies, les colonies portugaises, les États-Unis, etc.

Mouvement du port de Lisbonne en 1859—1860

	Long cours.		Cabotage.	
Entrés..	1,433 nav. jaug.	382,765 t.	1,466 nav. jaug.	95,592 t.
Sortis..	1,401	401,373	1,097	103,836
TOTAUX.	2,834	784,138	2,263	199,428

dont 906 vapeurs d'une capacité de 444,594 tonneaux.—La part du pavillon portugais ne s'est élevée qu'à 702 bâtiments jaugeant 190,883 tonneaux.

PORTO. — *Prix des vins*. Les prix moyens de ces vins, sur récolte et par pipe de 5 hectol. 27, ont été :

	Qualité ordinaire.	Qualité supérieure.
1855....	320 fr.	465 fr.
1856....	407	529
1857....	436	639
1858....	203	349
1859....	233	436
1860....	262	465

Les frais de transport jusqu'en France sont calculés comme il suit :

1° 20 francs par pipe.

Plus 10 0/0 de prime, soit au capitaine, soit au propriétaire du navire de tranport.

Et la prime d'assurance de 1 1/2 0/0 l'hiver et 1 1/4 0/0 l'été, pour navires à voiles entre le Havre et Porto.

2° 5 francs pour chaque caisse contenant 36 bouteilles.

Production du sel et commerce de Sétuval en **1860.** — Il a été recueilli pendant l'année 1860, dans les salines du continent portugais, environ 209,000 tonneaux métriques de sel, dont une grande partie est allée à l'étranger. Grâce à de sages mesures administratives prises en 1852, l'exploitation du sel marin de Portugal, en voie de progrès depuis cette époque, a beaucoup ajouté à la prospérité des points sur lesquels elle s'opère. Ainsi, en 1860, le port de Sétuval a exporté à lui seul, par l'entremise de 265 navires, 53,000 tonneaux de sel pour le nord de l'Europe, les États-Unis, le Brésil et les Indes; plus 1,700 tonneaux par le cabotage portugais. Cette même place fait, en outre, un commerce important d'oranges et de liége. Cependant, l'exportation des oranges s'est réduite de 70,000 caisses (de 350 à 400 fruits chacune), en 1859, à 50,000 en 1860, à destination de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande, de Hambourg et de la France (2,081 caisses); celle du liége, de 13,957 quintaux, à 9,340 pour l'Angleterre, la France et la Norwége. Les prix du liége varient à Sétuval de 25 à 53 francs le quintal, selon les qualités.

PRUSSE.

Superficie, 280,194 kil. carrés. — Population en 1861, 18,497,458 hab. — Capitale, Berlin, en 1858, non compris les militaires, 468,912; en 1861 (par suite de l'annexion de la banlieue, 30,000 hab.), 507,969 hab.

Accroissement de la population depuis 1816 (d'après la Zeitschrift de M. le cons. intime E. Engel).

Dénombrement.	Population. des villes.	Population. des campagnes.	TOTAL.
1816....	2,888,533	7,438,460	10,319,993
1822....	3,167,933	8,496,200	11,664,133
1831....	3,599,635	9,439,335	13,038,970
1840....	4,066,266	10,862,237	14,928,503
1849....	4,582,198	11,714,285	16,296,483
1858....	5,235,999	12,436,610	17,672,609

Observation. — On trouve dans les numéros 1 et 2 de cette publication (année 1860-61), un article remarquable sur le rapport entre le nombre des maisons et la population. Nous appelons aussi l'attention sur les articles sur les Caisses d'épargne, sur les tables mortuaires et autres. Nous reproduisons à la fin du présent article quelques chiffres relatifs à l'agriculture de la Prusse tirés de la même source.

FINANCES. — *Budget de 1861.*

Recettes.

Effectuées par le ministère des finances..thalers		87,306,649
Domaines et forêts......thalers	9,896,863	
Impôts directs	27,665,457	
Impôts indirects..............	35,896,457	
Sel	8,741,650	
Loterie	1,340,400	
Etabliss. de commerce maritime	300,000	
Banque	1,146,000	
Monnaie	227,076	
Administration gén. de la caisse	2,196,046	
Ministère du comm., de l'ind. et des trav. publics.		35,246,054
Administration des postes, du recueil des lois et des journaux.	11,453,800	
Administration des télégraphes.	805,400	
Administration du commerce, de l'industrie et des trav. publics	320,630	
Administration des mines, forges et salines	11,822,487	
Administr. des chemins de fer.	10,843,737	
Ministère de la justice..........................		10,040,320
Ministère de l'intérieur.........................		694,604
Ministère de l'agriculture		1,342,292
Ministère du culte, de l'instruction publique et des affaires médicales		93,987
Ministère de la guerre		369,382
Ministère de la marine.........................		19,937
Ministère des affaires étrangères..............		12,190
TOTAL des recettes...		135,094,415
Hohenzollern (424,000 florins =)		242,286
Ensemble pour 1861..		135,341,701
En 1860..		130,645,255

Dépenses (ordinaires).

Frais d'administration, de perception et d'exploitation, dépenses des diverses branches de l'administration :

Ministère des finances .... thalers		12,858,191
Domaines et forêts...... thalers	4,026,750	
Impôts directs	1,138,368	
Impôts indirects..............	4,431,700	
Sel (Monopole du)	3,009,800	
Loterie	24,500	
Institut de comm. maritime (1).		
Monnaie	227,076	
Ministère du comm., de l'indust et des trav. publ.		28,080,156
Postes, etc .... thalers	9,803,800	
Télégraphes	600,910	
Manuf. de porcel., etc. (Berlin).	212,400	
Mines, forges et salines	9,087,497	
Chemins de fer...............	8,375,549	
TOTAL...............		40,938,350
Dotat. pour la rente du fidéicommis de la cour.		500,000
Dette publique, etc., etc.		15,547,700
Diète		241,674
TOTAL...............		16,289,374
Administration de l'État :		
Ministère d'État .... thalers		268,840
Ministère des affaires étrangères		887,220
Ministère des finances		6,762,920
Ministère du comm., de l'indust. et des trav. publ.		5,577,404
Ministère de la justice		11,283,781
Ministère de l'intérieur		5,481,787
Ministère de l'agriculture......................		1,983,675
Ministère de l'inst. publ., des cultes et des aff. méd.		3,925,283
Ministère de la guerre		34,930,337
Marine		968,928
Administration de l'État...		72,070,175
Dotations		16,289,874
Frais d'administration, dépenses des diverses branches, etc....		40,938,350
Hohenzollern (392,500 florins =).......		224,286
TOTAL des dépenses en 1861.		129,522,185
TOTAL des dépenses en 1860.		124,874,378

(1) Les frais d'administration se montent à 87,940 thalers et sont payés sur le fonds de l'établissement.

Dépenses extraordinaires.

Ministère des affaires extérieures........thalers	10,000
— des finances........................	557,331
— du comm., de l'indust. et des trav. publ.	1,679,750
— de la justice.........................	220,000
— de l'intérieur........................	125,097
— de l'agriculture......................	249,000
— des cultes, de l'inst. publ. et des aff. méd.	370,207
— de la guerre........................	5,430,767
Marine..	1,145,000
Hohenzollern (31,500 florins =)..............	18,000
TOTAL des dépenses extraordinaires pour 1861.	9,805,152
— — — pour 1860.	5,740,877
TOTAL de toutes les dépenses pour 1861.	139,327,337
— — — pour 1860.	130,615,255

Dette d'après le budget de 1861.

Dettes portant intérêts.

Dettes générales :

Dette consolidée du 2 mai 1842...	85,307,800	thalers.
Emprunt volontaire de 1848.....	5,482,670	
— de 1850..............	15,733,900	
— de 1852..............	14,244,800	
— de 1853..............	4,574,000	
— de 1854..............	13,961,200	
— à primes (1855)........	13,880,000	
— des chemins de fer (1855)	7,366,100	
— de 1856..............	16,044,100	
— de 1857..............	7,680,000	
— 5 °/₀ de 1859..........	30,000,000	
Deuxième emprunt de 1859......	18,400,000	
Cautionnements...............	7,600,000	
Caisse des veuves de militaires...	890,400	
TOTAL des dettes génér. portant intérêt..	241,164,970	
Dettes provinciales............	4,524,659	
Actions et oblig. des chemins de fer	19,506,600	
TOTAL en 1861......	265,195,229	
TOTAL en 1860......	263,530,508	

Dettes ne portant pas intérêts.

Papier-monnaie..............	15,842,347	thalers.

Armée. Voici comment elle se compose.

	Pied de paix.	Pied de guerre.
Armée de campagne........	193,259 h.	370,073 h.
Troupes de dépôt..........	»	104,414
Troupes de garnison........	7,317	135,182
TOTAL..........	200,576	609,669
Officiers..................	8,000	10,000
Gendarmerie..............	2,250	2,250
Deux divisions d'école de sous-officiers................	800	800
Compagnie de sous-officiers de la garde................	70	70
Corps de chasseurs à cheval..	77	77
Invalides................	1,000	»
TOTAUX......	212,649	622,866

Marine. 321 canons distribués sur un grand nombre de petits bâtiments à voiles et à vapeur.

Navigation de la marine marchande prussienne en 1856.

	Chargés.		sur lest.	
	navires.	lasts.	navires.	lasts.
D'un port étranger à l'autre...	947	169,012	760	136,475
Augmentation sur 1860...	17	10,520	150	29,175
De la Prusse vers les pays étrang.	[illegible]	[illegible]	25	3,264
Augmentation sur 1859....	300	54,624	79	12,726
Des pays étrang. vers la Prusse.	1,007	146,249	427	82,015
Augmentation sur 1859....	65	17,237	219	53,742

Aperçu général de la navigation dans les ports prussiens en 1860.

	Chargés.		Sur lest.		TOTAL.	
Entrée.	navires.	lasts.	navires.	lasts.	navires.	lasts.
Sous pav. étrang.	[illegible]	215,163	2,515	182,054	5,306	397,217
Proport. sur 100	[illegible]	46.25	60.23	53.02	»	»
Sous pav. pruss.	[illegible]	[illegible]	4,661	161,303	5,328	411,358
Proport. sur 100.	[illegible]	53.74	39.77	46.98	»	»
TOTAUX...	6,458	465,218	4,176	343,357	10,634	808,575
Augm. sur 1859..	10	»	1,508	116,934	1,518	72,814
Diminution.....	»	44,120	»	»	»	»

Dépenses extraordinaires.

Ministère	des affaires extérieures .... thalers	10,000
—	des finances	337,331
—	du comm., de l'indust. et des trav. publ.	1,679,750
—	de la justice.........................	220,000
—	de l'intérieur.........................	125,097
—	de l'agriculture	249,000
—	des cultes, de l'inst. publ. et des aff. méd.	370,207
—	de la guerre	5,430,767
Marine	....	1,145,000
Hohenzollern	(31,500 florins =)	18,000
Total	des dépenses extraordinaires pour 1861.	9,805,152
—	— — pour 1860.	5,740,877
	Total de toutes les dépenses pour 1861.	139,327,337
	— — — pour 1860.	130,645,255

Dette d'après le budget de 1861.

Dettes portant intérêts.

Dettes générales :

Dette consolidée du 2 mai 1842. ..	85,307,800	thalers.
Emprunt volontaire de 1848.....	5,482,670	
— de 1850..............	15,733,900	
— de 1852..............	14,244,800	
— de 1853..............	4,574,000	
— de 1854..............	13,961,200	
— à primes (1855)........	13,880,000	
— des chemins de fer (1855)	7,366,100	
— de 1856..............	16,044,100	
— de 1857..............	7,680,000	
— 5 °/ₒ de 1859..........	30,000,000	
Deuxième emprunt de 1859......	18,400,000	
Cautionnements................	7,600,000	
Caisse des veuves de militaires...	890,400	
Total des dettes génér. portant intérêt.	241,164,970	
Dettes provinciales............	4,524,659	
Actions et oblig. des chemins de fer	19,506,600	
Total en 1861......	265,195,229	
Total en 1860......	263,530,508	

Dettes ne portant pas intérêts.

Papier-monnaie .... 15,842,347 thalers.

Armée. Voici comment elle se compose.

	Pied de paix.	Pied de guerre.
Armée de campagne........	193,259 h.	370,073 h.
Troupes de dépôt..........	»	104,414
Troupes de garnison........	7,317	135,182
TOTAL........	200,576	609,669
Officiers..................	8,000	10,000
Gendarmerie..............	2,250	2,250
Deux divisions d'école de sous-officiers................	800	800
Compagnie de sous-officiers de la garde...............	70	70
Corps de chasseurs à cheval..	77	77
Invalides................	1,000	»
TOTAUX......	212,649	622,866

Marine. 321 canons distribués sur un grand nombre de petits bâtiments à voiles et à vapeur.

Navigation de la marine marchande prussienne en 1856.

	Chargés.		sur lest.	
	navires.	lasts.	navires.	lasts.
D'un port étranger à l'autre...	947	169,012	760	136,475
Augmentation sur 1860...	17	10,520	150	29,175
De la Prusse vers les pays étrang.	1,[illegible]	243,483	25	8,264
Augmentation sur 1859....	309	54,624	79	12,726
Des pays étrang. vers la Prusse.	1,007	146,249	427	82,015
Augmentation sur 1859....	65	17,237	219	53,742

Aperçu général de la navigation dans les ports prussiens en 1860.

	Chargés.		Sur lest.		TOTAL.	
Entrée.	navires.	lasts.	navires.	lasts.	navires.	lasts.
Sous pav. étrang.	2,791	215,163	2,515	182,054	5,306	397,217
Proport. sur 100..	[illegible]	46.25	60.23	53.02	»	»
Sous pav. pruss..	[illegible]	250,055	1,661	161,303	5,328	411,358
Proport. sur 100..	56.78	53.74	39.77	46.98	»	»
TOTAUX...	6.458	465,218	4,176	343,357	10,634	808,575
Augm. sur 1859..	10	»	1,508	116,934	1,518	72,814
Diminution.....	»	44,120	»	»	»	»

Sortie.						
Sous pav. étrang.	1,846	353,104	434	43,870	5,280	396,974
Proport. sur 100..	50.17	48.27	37.48	39.96	»	»
Sous pav. pruss..	1,813	378.452	724	65,911	5,537	444,363
Proport. sur 100..	49.83	51,73	62.52	60.04	»	»
TOTAUX...	9,659	731,556	1,158	109,781	10,817	841,337
Augm. sur 1859..	2,205	183,984	»	»	1,620	134,036
Diminution	»	»	585	49,948	»	»

Marine marchande à la fin de 1860.

Navires......	1,044 de	162,667 lasts et	10,026 h. d'équipᵉ
Bâtim. côtiers	651	8,457 1/2	1,579
TOTAUX...	1,695	171,124 1/2	11,605

dont 68 vapeurs (48 engagés pour les voyages de long cours, 20 occupés au cabotage).

AGRICULTURE.

I. Nombre des animaux domestiques.

On a compté en Prusse :

	en 1816.	en 1840.	en 1858.
Chevaux	1,243,261	1,512,429	1,617,100
Mulets	»	383	340
Anes	»	6,921	7,336
Bêtes à cornes	4,013,912	4,973,727	5,487,000
Bêtes à laine.	8,260,396	16,344,018	15,362,196
Chèvres......	143,433	359,820	664,255
Porcs........	1,494,369	2,238,749	2,577,956

Production des céréales d'après Dieterici
(en millions de Scheffel, de 55 litres.)

Froment.........	27	Avoine...........	50
Seigle...........	68	Pommes de terre.	165
Orge.............	10		

Prix du froment par Scheffel en Sgr. de 0 fr. 12.

Moyenne.	1816-20..	86,56	1850........	58,58
—	1820-30..	51,00	1851........	62,92
—	1831-40..	58,08	1852........	72,19
—	1841.....	65,75	1853........	86,08
—	1842.....	73,08	1854........	108,42
—	1843.....	62,42	1835........	119,42
—	1844.....	57,42	1836........	113,50
	1845.....	65,08	1837........	85,50

Moyenne.	1846.....	86,67	1858........	76,15
—	1847.....	110,25	1859........	75,00
—	1848.....	63,00	1860........	88,00
—	1849.....	61,58		

RUSSIE.

Superficie, 5,450,197 kil. carrés. — Population, 71 millions, dont 4,789,000 en Pologne, 1,688,000 en Finlande et 7 millions en Asie. — Capitale, Saint-Pétersbourg, 494,656 hab. — Autres villes : Moskou, 368,000 hab.; Varsovie, 156,000 hab.; Odessa, 108,000 h.; Riga, 70,000 hab.; Kiew, 43,000 hab.

Nous reproduisons d'après le *Nord*, le premier budget publié par le gouvernement russe.

BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES DU TRÉSOR DE L'ÉTAT POUR L'ANNÉE 1862.

RECETTES. — CONTRIBUTIONS ET REVENUS.

1. *Impôts directs.*

Capitation.

1,673,595 bourgeois, artisans inscrits dans les corps de métiers, et autres habitants des villes, à différents taux, depuis 22 c. jusqu'à 2 rbl. 50 cop....................	4,096,464 47
21,132,848 paysans établis sur les terres appartenant aux domaines de l'État, aux apanages, aux résidences et aux châteaux impériaux, à différentes administrations et aux particuliers; odnodvortsi, cultivateurs des provinces occidentales et des provinces baltiques, aux taux d'un rouble....................................	21,132,848 »
2,463,890 paysans établis sur les terres appartenant aux domaines de l'État en Sibérie; sur les terres des fabriques et usines; juifs agriculteurs; cosaques de la Petite-Russie; Tatares de différentes dénominations, au taux de 15 cp. à 2 r. 67 cp....................................	2,434,307 76
166,218 familles de colons étrangers, etc.. au taux de 2 r. 67 cp. jusqu'à 3 r..............	496,538 56
46,402 *odnodvortsi* et bourgeois de Sibérie *et des provinces occidentales, imposés par feu, de 1 à 3 r. 15 c*...........................	99,003 11
TOTAL...	28,258,861 90

Redevance territoriale (1) (obrok).

8,443,015 paysans établis sur les terres des domaines de l'État; colons étrangers; soldats agriculteurs et autres individus, qui payent une redevance de 58 c. à 3 r. 30 c.; et 18,249 familles d'agriculteurs, établis en Bessarabie et payant une redevance de 7 r. 5 c.............	25,256,733 26

Redevance et impôts divers.

30,300 artisans étrangers; *yamstchiks*, en remplacement de la prestation des chevaux de poste; individus payant double impôt pour s'être soustraits au recensement, individus ne payant que la moitié de l'impôt, au taux de 45 cp. à 29 r..........................	125,265 81
Redevance territoriale, payée par différentes catégories de paysans........................	110,232 »
Tribut des peuplades du Nord, et diverses autres recettes.............................	812,911 94
Redevance payée par les paysans des domaines pour le bois fourni par les forêts de l'État...	691,923 77
TOTAL....	55,255,928 68

2. *Revenus économiques de différentes catégories.*

Domaines affermés....................	2,655,702 40
Domaines et capitaux, ci-devant des jésuites	225,718 99
Forêts de l'État......................	1,694,808 »
Propriétés diverses de l'État...........	1,948,222 92
Mines de l'État : Produit de la fonte des métaux................................	2,408,844 30
Bénéfice sur la monnaie de cuivre et d'appoint..............................	2,037,500 »
Vente de métaux ouvrés...............	481,346 08
Bénéfices sur la refonte et l'affinage des métaux, pour compte des administrations et des particuliers......................	945,889 »
TOTAL...	11,798,031 69

3. *Droits et impôts indirects.*

Boissons : Fermes, accises en gros et en

(1) Prélevée en retour d'une concession de terrain. (*Note de la rédaction.*)

détail, etc., dans les provinces de la Grande-Russie et la province de Stavropol.	92,810,495 57 1/2
Idem de la Sibérie..................	6,248,510 »
Idem de l'Ouest, de la Petite-Russie, de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie...	24,016,563 93
Les provinces baltiques et la ville de Narva..............................	447,011 22 1/2
TOTAL...	123,022,580 73
Patentes pour le débit des boissons dans les provinces de l'Ouest................	1,272,000 »
Sel..................................	9,500,000 »
Droits sur les sables aurifères exploités par les particuliers.....................	2,500,000 »
Droits sur la fonte des métaux dans les usines des particuliers..................	835,512 30
Douanes.............................	31,800,000 »
Postes..............................	7,044,532 »
Feuilles de route....................	486,600 »
Chaussées...........................	850,000 »
Impôt du timbre.....................	5,784,800 »
Patentes pour commerçants...........	5,200,000 »
Passeports..........................	1,943,000 »
Enregistrement des actes de vente des propriétés immobilières et d'autres actes.	4,735,978 »
Tabac, banderoles et permis de débit...	2,853,000 »
Sucre de betterave..................	513,072 »
Compagnies d'assurances contre l'incendie..................................	140,000 »
TOTAL....	196,481,075 03

4. *Recettes diverses.*

Sur les revenus du chemin de fer Nicolas...................................	2,000,000 »
Ci-devant colonies militaires du Midi...	1,664,570 22 1/4
Revenus de biens-fonds de l'État, affectés au payement de créances en liquidation..	735,748 32 1/2
Royaume de Pologne : Excédant du budget et des droits perçus sur les chaussées et la navigation fluviale..........	3,174,862 54
Frais prélevés sur l'impôt local pour le transport des prisonniers................	143,513 »
Impôt spécial pour l'administration en Sibérie................................	88,000 »
Reliquats et recettes casuelles.........	1,828,000 »
TOTAL...	9,624,694 08 3/4

5. *Recouvrement de diverses créances.*	4,183,080	30	1/4
TOTAL des contributions et revenus....	279,352,809	79	

RECETTES D'ORDRE ET RECETTES AFFECTÉES A DES DÉPENSES SPÉCIALES.

Revenus de la Transcaucasie..........	3,101,724	•	
Recette pour l'eau-de-vie fournie aux fermiers par le gouvernement au prix de revient, en sus de la quantité obligatoire.	7,377,107	•	
Revenus des biens et des capitaux, ci-devant du clergé, dans les provinces de l'Ouest..............................	798,218	•	
Recette sur les capitaux économiques du clergé orthodoxe............................	29,269	•	
Droits de douane perçus dans le royaume de Pologne sur le sel de provenance étrangère et accise sur le sel de la saline de Cechocine..............................	1,133,600	•	
Droits de chaussée et de navigation fluviale perçus par les douanes dans le royaume de Pologne....................	225,137	•	
Produit de la vente de la poudre et du plomb dans la Sibérie orientale..........	37,089	•	
Somme prélevée sur le capital mis en réserve pour les dépenses résultant de l'émancipation des paysans (1)...........	60,000	•	
Somme prélevée sur l'impôt local......	14,261	•	
TOTAL...	12,798,405	•	
Projectiles et cuivre pour les ministères de la guerre et de la marine.......	3,710,624	48	1/4
TOTAL...	295,861,839	27	1/4
Recette extraordinaire sur le produit du premier emprunt 4 0/0.............	14,757,899	72	3/4
TOTAL général...	310,619,739	•	

DÉPENSES. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Service de la dette intérieure et extérieure de l'État.........................	54,296,187	94	

Ministère de la maison impériale : do-

(1) Ce capital, provenant du revenu des domaines de l'État, se monte à un e[illegible] 298,676 r.

tation de S. M. l'impératrice, de l'héritier du trône et des enfants de Leurs Majestés, en vertu du statut de la famille impériale, Code des lois, t. Ier, art. 122, 123, 124...	495,000 »
Entretien de la cour de S. M. l'Empereur.	4,574,145 69
Dépenses supplémentaires pour l'entretien des cours grand-ducales, en sus des sommes fournies par les apanages.....	134,002 75
Entretien et dépenses de différentes administrations et des établissements du ressort du ministère de la maison impériale : Chapitre des ordres, bibliothèque publique, académie des beaux-arts, jardin botanique, subventions aux établissements de bienfaisance, théâtres dans les deux capitales, encouragements aux beaux-arts, etc., etc.........................	2,754,756 98
TOTAL....	7,957,905 42
Institutions supérieures de l'État. — Conseil de l'empire, comité des ministres, comités de Sibérie et du Caucase, 1re, 2e et 3e sections de la chancellerie de l'Empereur, commission des requêtes..........	928,904 61
Clergé orthodoxe.....................	4,661,097 90
Ministères et directions générales : Instruction publique......................	4,156,824 5
Guerre..........................	106,575,892 39 1/2
Écoles militaires......................	3,535,959 7 1/4
Caisse de retraite de la guerre.........	1,527,730 19
Marine.............................	20,589,830 74 1/4
Affaires étrangères....................	2,106,015 45
Institutions de bienfaisance en Palestine	150,000 »
Intérieur............................	7,477,206 31 3/4
Finances, y compris les frais de perception à la charge du Trésor, et les avances pour les opérations de la ferme des eaux-de-vie et pour l'exploitation du sel et des mines.............................	26,732,217 33 3/4
Pensions de retraite viagères..........	18,180,069 12 3/4
Domaines de l'État....................	2,360,891 89 1/2
Colonisation de la Russie méridionale..	1,375,000 »
Pensions à terme....................	1,416,509 06
Ci-devant colonies militaires du midi *de la Russie*...........................	286,573 05
Justice.................................	5,502,896 02

Voies de communication et édifices publics, y compris les dépenses pour constructions.....................................	9,128,213 84
Édification du temple du Saint-Sauveur, à Moscou.....................................	435,507 30
Achèvement de la cathédrale de Saint-Isaac à Saint-Pétersbourg...............	60,000 »
Postes.....................................	3,524,859 89
Contrôle de l'empire..................	204,456 32
Subvention aux compagnies de navigation à vapeur de la mer Noire, de la mer Baltique, du *Mercure* et *Caucase* et entretien des bateaux-poste.. [illegible]	2,031,277 66
Garanties aux compagnie[illegible]emins de fer.................. [illegible]	5,728,385 »
Dépenses de différents r[illegible]ur les capitaux restitués au Tréso[illegible].....	200,000 »
Dépenses non prévues...... [illegible]	4,000,000 »
Non valeurs des recettes......... [illegible]	4,000,000 »
TOTAL des dépenses ordinaires...	294,110,709 51 3/4

DÉPENSES D'ORDRE ET COUVERTES PAR DES RECETTES SPÉCIALES.

Administration civile de la Transcaucasie et entretien du clergé orthodoxe en Géorgie.....................................	3,101,724 »
Achat de l'eau-de-vie fournie aux fermiers par le gouvernement aux prix de revient, en sus de la quantité obligatoire..	7,377,107 »
Entretien du clergé dans les provinces de l'Ouest : Orthodoxe..................	219,424 »
— — D'autres confessions.	578,794 »
Entretien des écoles ecclésiastiques dans les provinces de l'Ouest.................	29,269 »
Indemnité au Trésor du royaume de Pologne, en retour de la suppression de la ligne des douanes : Pour les revenus du sel.	1,135,600 »
Pour les droits de chaussée et de navigation fluviale.........................	225,137 »
Au ministère de la guerre, pour poudre et plomb fournis aux habitants de la Sibérie orientale.........................	57,089 »
Développement donné à la section pour les affaires des paysans, et diverses dépenses provinciales pour le même objet..	60,000 »
Comité de statistique..................	14,261 »
TOTAL...	12,798,405 »

Projectiles et cuivre pour les ministères de la guerre et de la marine.............	3,710,524 48 1/4
TOTAL général...	310,649,739 »

Le ministre des finances,

Certifié conforme, A. KNIAJÉVITCH.

Dette publique.

	Capital.	Intér. et amortiss.	
Ancienne dette consolidée (1er janv. 1859)..........	[illegible]16 mill.	33 2/4 mill.	roubles.
Nouvel emprunt de 12 mill. livre sterl................	75	2 1/4	
Nouvelle dette consolidée..	350	21	
Papier-monnaie............	644	—	
Dette polonaise et finlandaise....................	36	1 3/4	
	1,621 mill.	58 3/4 mill.	roubles.

Le budget spécial du grand-duché de Finlande s'élève en recettes à 2,729,994 roubles et en dépenses à 2,715,448 roubles. La dette publique est de 3,144,200 roubles argent.

Armée, 7 à 800,000 h.

Marine, 1,477 canons.

Industries dans le gouvernement de Saint-Pétresbourg.

Un tableau dressé par les soins du département des manufactures et du commerce intérieur de l'empire russe fait connaître, d'après les déclarations des industriels, le nombre et l'importance des fabriques existant en 1860 dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg. On y comptait 572 établissements, occupant 33,148 ouvriers, et produisant ensemble nne valeur de 193 millions de francs. Ce chiffre parait être plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité. Les industries les plus considérables étaient les suivantes :

	Nombre d'établissements.	Valeur de la production.
Raffineries de sucre................	9	[illegible],818,[illegible]
Filatures *de coton*..................	14	[illegible],711,[illegible]
Fabriques de machines..............	28	14,302,[illegible]
— *de tabac*....................	11	11,874,[illegible]

Fabriques de bougies	3	8,900,000
— de papiers peints	18	7,526,760
— de bière et hydromel	7	6,228,506
— de tissus de coton	67	5,127,188
Teintureries et impressions	13	4,440,000
Fabriques de tissus de laine	19	4,070,000
Fabriques de chandelles	8	3,499,420
— de soieries	23	3,169,048
— de bronze	65	3,011,000

Les industries qui produisent le plus après celles qu'on vient de nommer, sont les fabriques d'instruments de musique, d'instruments en fer, d'orfévrerie et de plaqué, de voitures, de produits chimiques, de savon, de caoutchouc et de gutta-percha, les scieries, les fonderies de suif, les huileries, etc., etc. (*Annales du commerce extérieur.*)

Commerce extérieur en 1858.

Il a été importé :

	roubles.		fr.
Par les frontières d'Europe	136,086,914	ou	544,747,656(1)
— d'Asie	21,304,286		85,617,144
Ensemble pour	157,391,200		630,364,800

Il a été exporté :

Par les frontières d'Europe, pour une valeur de	149,395,963	ou	597,583,852
— d'Asie pour	12,994,777		51,979,108
Ensemble pour	162,390,740		649,562,960

Dans ces chiffres, le mouvement du numéraire et des métaux précieux n'est pas compris. Celui de l'importation ne comprend pas non plus la valeur des objets importés en franchise de droits, tant par le gouvernement que par diverses associations, ces objets n'étant pas déclarés aux Douanes et n'étant signalés que par les bulletins des administrations et des compagnies, qui n'indiquent que les quantités, poids ou mesures, sans désignation de prix.

Le mouvement des exportations russes en Asie se compose approximativement des valeurs ci-après :

(1) Le rouble au taux conventionnel de 4 francs.

Tissus de laine...............	12,000,000 fr.
Tissus de coton..............	10,000,000
Fourrures....................	4,000,000
Blé, peaux préparées et tous autres articles.............	13,000,000
TOTAL...	39,000,000

Parmi les matières importées d'Asie en Russie, le thé figure en première ligne : la soie écrue et le coton viennent ensuite. Mais le chiffre des importations l'emporte considérablement sur celui des exportations, et c'est une des causes auxquelles il convient d'attribuer la disparition graduelle des métaux précieux dans l'intérieur de l'empire. Car c'est en numéraire, et à Kiakhta, sur les frontières de la Chine, que cette différence se solde chaque année.

Il a été importé, en outre, en lingots et monnaies d'or ou d'argent :

Matières d'or et d'argent.

	roubles.		fr.
Par les frontières d'Europe.....	2,797,182	ou	11,188,728
— d'Asie........	51,173		204,692
TOTAL..	2,848,355		11,393,420

Il a été exporté en monnaies d'or et d'argent :

Par les frontières d'Europe.....	23,765,484	ou	95,061,936
— d'Asie.......	4,893,009		19,572,036
TOTAL......	28,658,493		114,633,972
Excédant de l'exportation.	25,810,138		103,240,532

On va énumérer les principales marchandises qui, en 1859, ont acquitté les droits à l'entrée :

	pouds (1).	kilogr.
Sucres bruts...........	957,710	15,687,290
— raffinés.........	75,741	1,240,737
Huiles d'olive et autres..	727,260	11,912,519
Cafés..................	271,656	4,449,725
Cotons bruts...........	2,932,125	48,017,607
— filés blancs.....	148,825	2,437,753
Laines.................	145,943	2,390,546
Soies..................	15,670	256,674

(1) Le poud = 16 kilogr. 38.

	roubles.	f
Vine et boissons........	7,112,433	28,449,73
Matières tinctoriales....	8,900,196	35,600,784
Fruits..................	5,473,827	21,896,308
Machines et modèles....	11,316,533	45,266,132
Cotonnades............	8,541,242	34,164,968
Soieries................	6,420,414	25,681,656
Étoffes de laine........	4,416,670	17,666,680
— de lin..........	2,144,667	8,578,668

Sur les 957,710 pouds de sucre brut, qui ont payé les droits de douane en 1859, 675,922 étaient restés dans les entrepôts, de l'importation de 1858; en 1859, il en a été reçu 886,449 pouds, c'est-à-dire 235,985 du plus qu'en 1858 :

Voici le détail des principaux articles d'exportation en 1859 :

	roubles.	fr.
Grains.................	60,387,389	341,549,556
Bois....................	4,995,808	19,983,232
Cuirs crus.............	944,963	3,779,832
— ouvrés...........	1,264,644	3,058,076
	pouds.	kilogr.
Lin....................	3,322,883	54,428,823
Suif....................	2,818,000	46,158,440
Chanvre...............	3,489,428	57,266,830
Fer....................	555,349	9,096,616
Cuivre.................	85,160	1,394,921
Laines.................	918,375	15,045,082
Potasse................	463,768	7,596,520
Soies de porc..........	94,095	1,540,916
	tchetverts (1).	hectol.
Graines de lin et de chenevis................	1,433,229	3,005,481

COMMERCE DES PROVINCES TRANSCAUCASIENNES ET DES BORDS DE LA MER CASPIENNE.

La valeur des importations, en 1859, a été de 4,969,922 roubles ou 19,879,688 francs; comparativement à l'année 1858, il y a eu une différence en moins de 401,978 roubles ou 1,607,912 francs.

---

(1) Le tchetvert = 209 litres 7.

La valeur des exportations qui, en 1859, a été de 1,935,157 roubles ou 7,740,628 francs, présente au contraire, par rapport à l'année précédente, un excédant de 235,795 roubles ou 943,180 francs.

Les principaux articles d'importation peuvent être classés ainsi qu'il suit :

1° *Marchandises asiatiques* :

Étoffes de coton.....	1,541,200 roubles.	6,164,800 fr.
— de soie.......	422,609	1,690,436
Fruits...............	294,390	1,177,560
Tabac...............	201,897	807,588

2° *Marchandises européennes* :

Sucre en pain................	482,075	1,928,292
Étoffes de coton..............	524,785	2,099,144
— de laine...............	50,315	201,260
— de soie................	47,771	191,084

L'article le plus important de l'exportation des provinces transcaucasiennes est la soie, dont il a été expédié, en 1859, pour 634,812 roubles ou 2,539,248 francs; puis viennent :

Métaux bruts et ouvrés..	360,063 roubles.	1,440,253 fr.
Grains.................	182,116	728,464
Cuirs crus.............	136,848	547,392
Bois..................	119,527	478,108

La valeur totale de l'importation d'Astrakhan s'est élevée à 1,133,794 roubles ou 4,535,176 francs.

Dans ce chiffre, on voit figurer comme principaux articles :

Soies..................	345,084 roubles.	1,380,336 fr.
Fruits.................	252,857	1,011,428
Cotons filés et non filés.	128,130	512,520
Poisson................	90,359	361,436

Le total de l'exportation a été :

De....................	354,080 roubles	1,416,320 fr.
Dont..................	248,250	993,016

représentent la valeur du cuivre, du fer et des autres *métaux tant ouvrés* que non ouvrés.

COMMERCE DE KIAKHTA.

Les échanges des thés, dits de fleurs, ont surpassé non-seulement ceux de 1858, mais encore ceux de toutes les années précédentes. On a reçu des Chinois, en 1859, 165,630 caisses de thé en feuilles, soit 33,229 caisses de plus qu'en 1858, et 49,761 caisses de thés, dits en briques, soit 18,792 caisses de moins que l'année précédente. Sur cette quantité, ainsi que sur les thés de l'année 1858 qui restaient encore dans l'entrepôt de Kiakhta, 153,349 caisses de thés en feuilles et 46,541 caisses de thés en briques ont acquitté les droits de douane dans le cours de l'année 1859.

La totalité des exportations pour la Chine représentait une valeur de 5,760,648 roubles ou 23,042,592 francs.

Dans ces chiffres entrent :

Tissus de laine, pour..	2,989,806 roubles.	11,959,224 fr.
Pelleteries............	1,078,731	4,314,924
Cotonnades............	986,219	3,944,876
Cuirs..................	302,163	1,208,652
Marchandises diverses..	403,729	1,614,916

Il a été, de plus, exporté de la Chine, en 1859, en métaux précieux, monnayés, ouvrés ou non ouvrés, pour 1,687,171 roubles ou 6,748,684 francs.

Les droits de douane ont produit à Kiakhta 5,770,063 roubles ou 23,080,252 francs, soit, de plus qu'en 1858, 433,858 roubles ou 1,735,432 francs.

Recettes des douanes. — Les diverses perceptions effectuées par les douanes de Russie, durant l'année 1859, se répartissent ainsi :

	roubles.	fr.
Droits sur les marchandises importées et exportées, droits de tonnage et autres perceptions........	31,638,616	12,554,464
Perceptions établies au profit de différentes villes..................	176,687	706,748
Accise sur le sel de Crimée.........	680,574	2.722,296
Pour amortissement de l'emprunt relatif à la construction du pont Nicolas et du quai de Vassili-Ostrow	290,337	1,162,148
Pour dépôt de marchandises et loyer		

de magasins....................	288,769	1,155,076
Perception au profit du lycée d'Odessa	81,773	324,292
Produit des 5 °/₀ par rouble, perçus par la douane, pour différentes dépenses en faveur du commerce extérieur (à l'occasion de la construction des chemins de fer)......	1,081,931	4,327,724
TOTAUX.....	41,238,187	136,952,748

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION EN 1859.

	Arrivages.	Déparst.
Ports de la Baltique..........	4,988	4,942 nav.
— de la mer Blanche......	806	835
— du Sud................	4,919	4,907
Ensemble.......	10,713	10,684
Navires chargés..............	2,952	9,317
Sur lest.....................	4,761	1,367
	lasts.	lasts.
Ces navires jaugeant ensemble.	1,061,356	1,043,516

Les navires anglais et russes sont ceux qui ont pris la plus grande part à la navigation; parmi les arrivages, on compte 2,071 des premiers et 1,576 des seconds. Les autres pavillons ont été représentés comme suit :

Turcs..............	1,021	Danois.............	563
Hollandais..........	781	Sardes.............	528
Suédois............	707	Divers.............	2,863
Grecs..............	603		

Le mouvement de la navigation à vapeur, à l'*entrée*, se décompose ainsi qu'il suit, entre les trois grands ports de la Russie :

Cronstadt...........................	448
Riga................................	72
Odessa..............................	168

CABOTAGE.

Les bateaux à vapeur russes et finlandais, qui entretenaient des communications entre Saint-Pétersbourg et les ports de la Finlande et des gouvernements de la Baltique, ont fait à Saint-Pétersbourg 196 voyages.

Les bateaux à vapeur qui ont transporté des passagers

et des marchandises entre Odessa, Otschakoff, Nicolaïeff, Kherson, Eupatoria et autres ports de la Russie méridionale, ont fait 1,237 trajets.

En outre, des bateaux à vapeur ont entretenu une communication régulière entre les ports situés sur la mer d'Azof et la mer Caspienne.

Les mines d'or russes des monts Ourals et celles de Sibérie ont produit en 1860, environ 18,675 kilogrammes d'or. Cette production, comparée à celle de l'année précédente, donne pour les mines de l'Oural un léger accroissement, tandis qu'il y a décroissement dans la production sibérienne. Le décroissement tient à la diminution du nombre de bras et à l'appauvrissement du sol aurifère. Mais au delà du lac Baïkal, l'activité des chercheurs d'or s'est accrue et la production s'est élevée à 15,524 kilogrammes. Le nombre de licences d'exploitation accordées en 1860 a été de 39, dont 15 à des nobles et le reste à des commerçants. Dans la même année, 32 compagnies se sont formées pour l'exploitation des mines, et 167 nouveaux placers ont été déclarés. Le nombre total d'hommes occupés dans les mines est de 28,809; celui des femmes de 700, et celui des chevaux de 10,000.

INDUSTRIES DIVERSES.

L'industrie des céréales est prépondérante en Russie. Ses produits s'élèvent au-dessus de 500 millions d'hectolitres par an. Immédiatement après viennent les industries de la laine, du chanvre, du lin et du suif. Parmi celles dont les mines sont l'aliment, la fabrication du fer est la plus importante; elle produit en moyenne 65 millions de kilogrammes.

La fonte, sous toutes ses formes, coûte plus cher en Russie qu'à l'étranger. Le fer du pays se prête si peu à cette espèce de transformation qu'on va chercher en Écosse toute la fonte épurée ou *mazée* dont on a besoin. Les qualités du fer russe sont d'ailleurs si connues et si appréciées, qu'un prix élevé lui est toujours assuré, et le fabricant trouve son intérêt à convertir le minerai en barres et en tôle, en important la fonte.

D'après les relevés de la Direction des mines de la Fin-

lande, 20 haut fourneaux y étaient en activité en 1859. Ils ont fondu en cette année 249,600 quintaux métriques de minerai de fer terreux, extrait des lacs et marais, 47,700 de minerai de fer magnétique, et 26,900 de minerai magnétique importé de la Suède. La production totale de la fonte a été de 115,280 quintaux métriques. L'affinage a produit 61,817 quintaux métriques de fer. 45 établissements avec 41 feux, 28 martinets, 16 laminoirs, 10 fours à puddler et 9 fourneaux de chaufferie en constituent le matériel. Des méthodes usitées sont aujourd'hui le puddlage principalement, puis l'affinage à l'allemande, celui de la Franche-Comté, l'affinage Osemunde et finalement celui du Lancashire, nouvellement introduits.

En 1856, la production totale du fer de Finlande n'était que de 46,000 quintaux métriques; elle a donc augmenté d'un tiers depuis lors.

Le cuivre est exporté en plaques et en cubes. Son prix, à Moscou, varie de 1 fr. 75 c. à 2 fr. 10 c. par kilogram. Les autres métaux sont tous importés, excepté le zinc et un fer-blanc très-inférieur.

Les richesses forestières de la Russie peuvent être évaluées d'après l'étendue du pays encore couverte de forêts : elle est d'environ 170 millions d'hectares.

Par suite du manque de machines et de l'inexpérience de leurs ouvriers, les fabriques de coton sont contraintes de ne produire que de bas numéros. Une autre raison encore a déterminé cette fabrication spéciale. L'hiver, sous l'âpre climat de la Russie, dure six mois de l'année, et condamne les femmes du peuple à se tenir renfermées dans l'intérieur de leurs cabanes. Pour tromper les ennuis de cette sévère réclusion, elles ont imaginé de se procurer, à prix modiques, des provisions de fil et de s'adonner à l'exercice de la navette. Ces produits partiels des loisirs du ménage finissent, à la longue, par être assez considérables pour arrêter l'essor de la manufacture en grand. Durant les trente années qui viennent de s'écouler, tandis que l'importation du coton brut augmentait dans la proportion de 1 à 22, celle du fil est tombée de 100 à 37.

Ce que l'on vient de dire du coton peut s'appliquer, jusqu'à un *certain point*, à la soie et aux tissus de laine. Aussi

les étoffes qui se fabriquent en Russie avec ces matières sont d'une qualité très-inférieure, et l'on est obligé, pour des raisons d'économie, d'en faire imprimer la chaîne en Angleterre, tandis que la trame s'exécute dans le pays. C'est ainsi que sont fabriqués, dans l'intérieur de l'empire, les tapis dits de velours et de Bruxelles, les châles, les écharpes, et tous les objets en laine de Berlin.

Le commerce de céréales de tout l'empire russe se répartit de la manière suivante entre les principaux ports :

Mer Noire	Odessa	41 p. %
	Taganrog	7 —
Mer Baltique	Saint-Pétersbourg	12 —
	Riga	7 —
Mer Blanche (Arkhangel)		5 —
Tous autres ports et frontières [illegible] que		28 —

Il résulte de documents officiels que l'exportation d'Odessa, en 1858 et 1859, s'est composée comme suit :

Grains, graines exportés.	Quantités en hectolitres. 1858.	Quantités en hectolitres. 1859.	Valeur en francs. 1858.	Valeur en francs. 1859.
Blé	2.396.576	2.382.725	55.543.986	42.935.643
Maïs	915.039	483.732	12.082.004	8.067.724
Seigle	215.722	736.971	2.060.486	7.633.940
Avoine	1.402.953	1.491.818	11.822.806	10.344.430
Orge	1.317.239	1.049.926	13.246.584	10.449.496
Pois	48.900	79.184	710.792	1.255.728
Haricots	12.121	12.944	160.436	199.176
Millet	3.236	2.226	32.400	21.640
Sarrasin	546	256	4.168	3.920
Farine	70.494	36.036	1.796.556	1.171.704
Gr. de lin	235.144	378.265	5.382.384	7.948.356
— de nav.	404.985	24.290	1.665.084	270.616
— d'anis	»	1.077	»	12.052
Totaux	6.722.929	6.369.563	104.615.772	90.433.384

PRODUCTION ET COMMERCE DE LA POTASSE DANS LE GOUVERNEMENT D'ORENBOURG.

La vente de la potasse a été rendue libre en Russie dès 1780. L'exportation annuelle de ce produit s'élève actuellement à 600,000 pouds environ (1) ; en 1857, il en a été ex-

(1) Le poud = 16 kilogr 38.

porté 610,411 pouds; en 1858, 556,956. Le prix de cette marchandise est d'une invariabilité remarquable: depuis 1824, il se maintient à environ 2 roubles le poud.

Le gouvernement d'Orenbourg produit et livre annuellement au commerce 120,000 à 135,000 pouds de potasse. La plus grande partie de la marchandise est fabriquée au moyen des cendres de poêles, qui sont recueillies par des gens spéciaux. Ce sont particulièrement les Tartares qui se livrent à cette spéculation dans les villes et les villages; ils vont de maison en maison, achetant les cendres à vil prix.

Les fabriques de potasse se trouvent dans les districts de Birsk, Belebey, Oufa, Menzeline et Sterlitamak. Tout ce qu'elles produisent est ordinairement expédié par eau.

Il y a dans le commerce deux sortes de potasse : celle de Laran, fabriquée avec le bois, et celle de Potchinski, fabriquée avec des herbes. La potasse d'Orenbourg appartient à la première espèce.

Le principal marché pour le débit de la potasse et de la charrée est la foire de Nijni-Novogorod; quelquefois aussi on expédie la potasse directement à Saint-Pétersbourg.

Le commerce de la potasse et de la charrée, dans le gouvernement d'Orenbourg, au lieu de se développer, tombe évidemment en décadence. En 1843, on y comptait 99 fabriques, et, depuis, ce nombre a diminué chaque année; en 1850, il n'y en avait que 51; actuellement il y en a environ 60.

On explique cette diminution par l'accroissement de la production de la potasse d'herbes dans le gouvernement de Samara, par la hausse des prix du bois et par la fluctuation des prix de la potasse dans ces derniers temps. Par suite de la destruction sensible des bois, la production de la charrée a également diminué; on en expédiait jadis, d'Oufa seulement, près de 150,000 pouds, et maintenant tout le gouvernement n'en livre pas une plus grande quantité.

COMMERCE DU THÉ.

Le commerce du thé en Russie est d'une importance que chaque jour tend à développer. Le moins exigeant de

paysans russes s'estimerait très-malheureux s'il restait un seul jour sans prendre au moins ses quatre tasses, ou, pour être plus exact, ses quatre verres de thé. Le thé est de toutes les parties. Jamais un marché ne se ratifie, une réconciliation ne se scelle, sans qu'un verre de thé en soit le gage. Les gratifications pour un service rendu, les pourboires aux facteurs, aux cochers, les étrennes de Noël, tout s'accorde ou se demande sous cette dénomination *na tchaï* (pour le thé). La consommation du thé qui se fait en Russie est donc hors de toute mesure, et à l'exception de 8,000 caisses réservées, toute cette denrée vient par terre en passant par Kiakhta, sur la frontière chinoise. Le transport de ces 8,000 caisses a été pendant longtemps confié à une société russo-américaine qui les amenait par mer, en vertu d'un privilége exclusif dont la durée a expiré dans le courant de 1861.

La ville de Kiakhta est le grand marché du thé. Des provinces de la Chine qui le produisent, jusqu'à Moscou, les frais de transport s'élèvent à 105 francs par caisse de 25 kilogrammes, ou 4 fr. 20 c. par kilogramme. Les frais de douane se montent à 3 fr. 20 c. par kilogramme, qui revient, tout compris, à 7 fr. 40 c. sur la place de Moscou. Or, le fret de Canton ou d'un port quelconque de la Chine jusqu'à Hambourg, ou toute autre ville maritime d'Europe, pouvant s'élever de 125 à 150 francs les 50 pieds cubes, la caisse de 25 kilogrammes payera de 9 à 10 fr., ou 38 c. environ le kilogramme, qui, en ajoutant les frais de douane, ne reviendra pas à plus de 3 fr. 58 c. La différence, en faveur du transport par mer, sera donc de 3 fr 82 c. par kilogramme.

SAN-SALVADOR.

Superficie, 41,900 k. c. — Popul., 600.000 h. — C San Salvador.

Finances en 1859. Recettes, 745,959; dépenses, 649, — Dette, 168,900 piastres.

COMMERCE DU PORT DE LA UNION EN 1859-60.

Du 1er octobre 1859 au 30 septembre 1860, l'en

des opérations maritimes du port de la Union a représenté une valeur de 1,476,300 piastres (près de 8 millions de francs), dont 556,495 piastres à l'importation, et 919,805 piastres à l'exportation. Les provenances d'Europe donnaient à la première 374,323 piastres, et celles des diverses contrées d'Amérique 182,172. Parmi les produits composant les envois de la Union principalement dirigés sur Panama, Honduras, New-York, etc., l'indigo figurait pour 756,900 piastres, dont 297,829 expédiées en Europe ; l'argent brut pour 103,041 piastres, les peaux brutes pour 41,963. Il s'ajoutait à ces articles quelques lots de tabac en feuilles et manufacturé, d'écharpes et lainages du pays, d'or en barres, de bois, etc., le tout pour une centaine de mille francs environ.

Le mouvement de la navigation, y compris le cabotage avec les autres ports de l'Amérique centrale et du Salvador lui-même, a occupé (entrée et sortie réunies) 71 bâtiments jaugeant ensemble 13,074 tonneaux. L'Angleterre compte dans ce total pour 9 bâtiments et 2,374 tonneaux, les États du Centre-Amérique pour 57 bâtiments et 9,525 tonneaux, et la France seulement pour 1 navire et 448 tonneaux. La part du pavillon savaldorien dans l'intercourse n'a été que de 3 bâtiments et 187 tonneaux.

A Acajutla, en 1860, il est entré 21 bâtiments d'une capacité collective de 5,386 tonneaux, dont 8 anglais et 3 des Etats-Unis.

Navigation du port d'Acajutla en 1859.

Entrée............	43 navires jaugeant	9,134 tonneaux.
Sortie.............	43	9,150

Soit, entrée et sortie réunies, un mouvement de 86 navires et de 18,284 tonneaux, non compris le bateau à vapeur nord-américain qui a fait, pendant la même année, le service mensuel de Panama à San-José de Guatemala, et qui a touché deux fois, à l'aller et au retour, à Acajutla.

Le mouvement du même port, en 1858, avait été : à l'entrée, de 50 navires jaugeant 10,684 tonneaux, et, à la sortie, de 50 navires jaugeant 11.371 tonneaux. Soit en total, 100 navires et 22,055 tonneaux.

SAXE-ROYALE.

Superficie 14,988 k. c. — Popul. (1858) 2,122,14.8 — Capitale, Dresde, 117,630 h. — En 1861, 128,150; Leipzig, 73,209. — En 1861, 78,540; Chemnitz, 40,500. — En 1861, 45,582.

FINANCES. — *Budget annuel de la période* 1861-63.

Recettes.

	Thlrs.
Domaines	1,245,763
Droits régaliens et produits d'établiss. de l'État	2,789,333
Intérêts de capitaux, revenus de l'admistr., etc.	1,082,028
Impôts directs ordinaires	2,093,000
Impôts indirects ordinaires	2,685,000
Contributions extraordinaires (centimes additionnels à l'impôt du timbre)	96,700
	9,992,124
Sommes disponibles du capital flottant de l'État	9,992,124
TOTAL des recettes	12,356,352

Dépenses.

Dépenses génér. de l'État (dont 87,533 transit.)	3,891,788
Ministère général	29,800
Département de la justice	384,703
— de l'intérieur	850,495
— des finances	474,393
— militaire	2,115,096
— du culte et de l'instruction publique	390,833
— de l'extérieur	94,445
Contingent aux dépenses de la conféd. german.	35,000
Pensions	590,336
Travaux publics	3,339,461
Fonds de réserve	100,000
TOTAL des dépenses (dont 2,801,879 transit.)	12,356,352

Dette à la fin de 1860.

	Thlrs.
Obligations à 3 °/₀, créées en 1830	6,801,400
Bons du Trésor à 4 °/₀, créés en 1847	8,929,500
Bons du Trésor à 4 °/₀, créés en 1852, 1855, 1858 et 1859	32,230,000

Idem, à 3 %, créés en 1855	4,419,800
Actions du chemin de fer saxon-silésien	3,734,700
TOTAL	56,115,800
A ajouter, dette ancienne	16,533
Bons de la Caisse, ne portant pas intérêt	7,000,000
TOTAL général	63,132,333

Armée, 26,000 h.

SAXE-ALTENBOURG.

Superficie, 1,327 k. c.—Popul., 134,654 h. Cap., Altenbourg, 16,754.

FINANCES. — 1859 à 1861.

Recettes.

	Thlrs.
Impôts (directs 198,200, indirects 222,050)	427,250
Revenus des propriétés foncières, etc	376,560
TOTAL des recettes	803,810
Dépenses totales	801,910
Excédant	1,900

A la fin de 1859, les capitaux actifs s'élevaient à la somme de 1,024,662 thlrs., et les capitaux passifs à 1,228,469 thlrs., y compris 340,500 thlrs. de papier-monnaie en circulation. L'excédant des capitaux passifs était de 203,807 thlrs.

Contingent milit. fédéral : 1,473 h., y compris la réserve.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

Superficie, 2,003 k. c. — Popul., 153,879. — Capitale Cobourg. Popul. de Gotha en 1861, 16,737 hab.

FINANCES.

COBOURG. — *Période financière de* 1861 *à* 1865.

Caisse de l'État. Recettes annuelles	471,000 fl.
Dépenses annuelles (y compris 106,750 fl. intérêts et amortissement de la dette)	466,900
Excédant	4,100 fl.

Caisse du domaine pour 1861 à 1867.

Recettes...........	194,408 fl.	Excédant 65,600 fl.
Dépenses...........	128,808 »	

GOTHA. — *Période financière du 1er juillet 1861 à 1865.*

Caisse de l'État. Recettes annuelles....... thalers	606,500
Dépenses annuelles (y compris 92,022 thlrs. intérêts et amortissement de la dette).............	606,500

Dette de la Caisse de l'État : 1,085,687 thlrs., y compris 400,000 thlrs. de papier-monnaie.

Caisse du domaine. Recette annuelle......	559,500	thlrs.
Dépense annuelle (y compris 55,703 thlrs. intérêts et amortissement de la dette)...	385,669	—
Excédant.......	173,831	Thlrs.

Armée : Contingent principal.	1,302 h.	1,674 hommes.
Réserve............	372 »	
Remplaçants.................		186 —
TOTAL.........		1,860 hommes.

SAXE-MEININGEN.

Superficie, 2,512 k. c. — Popul., 168,816 h. Cap. Meiningen, 7,000 hab.

Compte des recettes et dépenses de l'année 1859-1860.

Recettes.

Domaines.................................	811,372 fl.
Impôts divers, etc.........................	1,064,519
TOTAL........	1,875,891 fl.

Dépenses.

De la Caisse des domaines....................	736,192 fl.
— du pays.........................	1,025,506
TOTAL........	1,761,688

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

Superficie, 3,630 k. c. —Popul., 267,112 hab. — Cap. *Weimar*, 13,914 hab.

FINANCES. — *Période financière* 1860-62.

Dépenses annuelles.

	thaler.	gr.
Domaines et biens de l'État.......	557,145	»
Droits régaliens..................	169,095	»
Produits des impôts..............	896,750	»
Autres recettes..................	2,200	»
TOTAL des recettes...	1,625,190	» »

Dépenses annuelles.

	thaler.	gr.
Liste civile......................	280,000	»
Diète et confédération germ......	16,050	»
Dette publique..................	273,062	21
Charges sur les domaines, etc.....	75,567	»
Frais d'administration............	611,875	»
Force armée.....................	144,259	»
Sûreté publique.................	40,267	15
Voies de communication..........	20,525	»
Établissements d'utilité publique...	34,941	19
Culte et instruction publique......	156,302	26
Fonds de réserve................	12,000	»
TOTAL..........	1,624,851	27

Dette publique au 15 mars 1859 : 5,105,797 thal.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Superficie, 737,332 k. c. — Population, Suède (1858), 3,734,240 hab., Norwége (1855), 1,433,734 hab. — Capitales, de Suède (1861), 116,972 hab., de Norwége, Christiania (1855), 38,958 h.

FINANCES DE SUÈDE.

Période triennale du 1er *janvier* 1861 *au* 31 *décembre* 1853.

Recettes annuelles.

		R:dr. R:mt.
Ordinaires....................................		8,171,100
Extraordinaires : Douanes......	11,100,000	
Accises..................	400	
Postes....................	1,400,000	
Timbre...................	1,800,000	
Eaux-de-vie..............	7,000,000	20,800,400
TOTAL.........		28,971,500

Dépenses annuelles.

Ordinaires :

Maison du roi.................	1,278,400	
Justice........................	2,198,570	
Affaires étrangères............	479,200	
Guerre.........................	8,727,720	
Marine.........................	3,305,100	
Intérieur......................	2,206,950	
Finances.......................	4,270,450	
Culte, instruction publique.....	3,276,400	
Pensions, etc..................	1,168,920	26,911,710
Excédant annuel.....	1,168,920	2,059,790
Extraordinaires (pour les trois années)........		26,911,710

(dont 3,500,000 pour desservir les rentes et l'amortissement de l'emprunt pour les chemins de fer contracté en 1858, et 5,375,333 pour l'emprunt contracté en 1861).

Ces dépenses extraordinaires doivent êtres couvertes par :

1° Excédant des années précédentes..........	6,511,160
2° Excédant annuel ci-dessus de 2,059,790 pour 1861 à 1863..............................	6,179,370
Rentes et amortissements...................	2,800,000
Excédants des revenus de la Banque nationale depuis 1857..............................	1,000,000
Timbre de cartes et journaux................	850,000
D'autres recettes...........................	298,427
Capitation de 1860..........................	2,340,000
Idem pour 1861 à 1863.......................	6,750,000
TOTAL....	26,228,957

Non seulement la plus grande partie des troupes de terre, mais encore un grand nombre de fonctionnaires civils, reçoivent leurs appointements de certaines terres domaniales dont le produit ne figure pas au budget. '

Armée de Suède. Engagés volontaires, 7,692 ; miliee de Gothland, 7,621 : Indelta, 33,405, troupes de conscription (réserve dans leurs foyers), 95,000 h.

Marine suédoise. 10 vaisseaux, 6 frégates et plusieurs centaines de petits navires.

Commerce de Suède en 1859 (Valeur en milliers de riksdales (1 fr. 41 c. 1/2).

	Importation.	Exportation.		Importation.	Exportation.
Etats de Dantz.	4,741	6,761	Cap de Bonne-		
Prusse........	1,042	2,810	Espérance ...	»	30

Mecklembourg.	11	553
Hanovre, Oldenbourg.......	14	158
Pays-Bas......	1,565	1,981
Belgique......	865	1,784
Gr.-Bretagne et Irlande.....	15,733	32,400
France	2,374	7,679
Portugal......	387	1,385
Espagne	586	1,658
Gibraltar, Malte	1	153
Autriche......	90	129
Turquie	»	40
Algérie	»	452
Autres côtes de l'Afrique sept.	»	187
Norwége......	5,349	3,642
Finlande......	1,746	1,241
Russie........	2,304	1,138
Lubeck.......	15,650	8,353
Hambourg	3,819	875
Brême........	2,529	442
Italie.........	470	359
Etats-Unis	5,518	2,878
Indes occident.	2,130	»
Brésil	5,443	763
Grandes Indes et Australie.	1,849	843
Valeur totale..	74,241	78,667

Mouvement de la navigation de la Suède pendant l'année 1859.

	Nav. chargés.		Sur lest.		Ensemble	
Nav. entrés.	nav.	lasts.	nav.	lasts.	nav.	lasts.
Suédois......	2,723	105,634	2,110	73,946	4,833	179,580
Norwégiens ..	828	53,144	760	113,619	1,588	166,763
Finlandais....	513	19,726	161	14,895	674	34,621
Aut. nav. étr.	1,255	60,707	875	64,330	2,130	125,037
Ensemble..	5,319	239,211	3,906	266,790	9,225	506,001
Nav. sortis.						
Suédois......	3,745	171,769	867	13,914	4,612	185,683
Norwégiens ..	1,433	158,399	219	17,545	1,652	175,944
Finlandais....	261	19,343	434	16,985	695	36,328
Aut. nav. étr.	1,477	115,597	698	14,697	2,175	130,294
Ensemble..	6,916	465,108	2,218	63,141	9,134	528,249
Tot. en 1859.	12,235	704,319	6,124	329,931	18,359	1,034,250
— 1858.	11,874	577,942	3,988	258,666	15,862	836,608

La marine marchande comptait à la fin de 1859, 3,364 bâtiments jaugeant 155,456 lasts de commerce; augmentation contre 1858 : 64 bâtiments jaugeant 6,625 lasts. — 926 navires jaugeant 97,679 lasts ont pris part au commerce d'outre-mer.

FINANCES DE LA NORWÉGE.

Exercice commençant le 1er *juillet* 1860 *et finissant le* 31 *mars* 1863.

Recettes.

Douanes.... spécies 2,750,000

Droits sur l'eau-de-

Fonds des rentes et de caisse........ 175,450

vie	600,000	Rentes non liquid.	213,600
Droits sur l'orge	250,000	Impôts	89,500
Postes	331,500	Mines	50,000
Papier timbré	75,000	Dépenses diverses	157,300
Télégraphes	63,000		
		TOTAL	4,753,350

Dépenses.

Liste civile	413,000	— de la justice	315,889
Storthing	41,792	— du culte	115,480
Conseil d'État, bureau ministériel	165,603	— de l'intérieur	1,146,005
		— des finances	689,859
Affaires étrangères	99,841	Dette publique	481,834
Minist. de la guerre	1,0[illegible]	[illegible]ns. imprévues	80,197
— de la marine	5[illegible]		
		[illegible]	4,753,320

Dette p[illegible] n 1859.

Reste de l'ancienne dette in[illegible]	1,996,000
Emprunt des chemins de fe[illegible] (4 1/2 mill. de spécies à 4 %)	1,132,000
Emprunt des chemins de [illegible] (3 3/5 mill. à 4 1/2 %)	3,541,000
Emprunt de 1851 (pour la [illegible] e la Banque)	982,800
TOTAL	7,651,800

Armée, 23,484 h.

Marine, 450 canons.

Commerce norwégien en 1856 (Valeur en spécies).

Importation	15,900,000	Exportation	26,000,000

Navigation en 1859.

Entrés	10,379 navires jaugeant	467,518 lasts.
Sortis	10,600	491,169

Dont navires norwégiens :

A l'entrée	6,364 navires jaugeant	331,568 lasts.
A la sortie	6,592	379,039

Effectif de la marine marchande de la Norwége :

5,278 navires jaugeant 263,041 lasts, montés par 32,406 hommes d'équipage.

SUISSE.

Superficie, 40,731 kil. car. — Population. Voici les résultats principaux du dénombrement de 1860. :

CANTONS.	MAISONS.	MÉNAGES	POPULATION PAR SEXES.		ETAT CIVIL.			
					Mariés.			
			Masculin.	Féminin.	hab. ensemb.	sép. de fait	Veufs et veuves.	Célibataires
Zurich	36,402	56,320	130,952	136,689	90,273	4,818	16,528	156,022
Berne	58,534	92,139	234,409	234,107	127,711	12,711	27,626	300,468
Lucerne	14,302	23,714	65,289	65,676	27,376	1,150	6,973	95,466
Uri	2,068	2,969	7,145	7,616	3,453	98	942	10,268
Schwyz	5,751	8,870	22,251	22,942	11,875	446	2,647	30,225
Oberwald	2,130	3,238	6,446	6,953	2,989	82	884	9,445
Unterwald	1,485	3,052	5,579	5,982	2,626	98	683	8,154
Glaris	5,402	7,853	16,420	17,038	11,868	362	2,041	19,488
Zug	2,411	3,634	9,940	9,727	4,750	195	1,029	13,693
Fribourg	16,123	20,922	52,927	53,043	26,876	1,850	6,374	70,870
Soleure	9,506	13,980	34,555	34,972	19,048	1,004	4,347	45,128
Bâle-Ville	2,924	12,633	20,389	20,862	9,971	441	2,076	28,763
Bâle-Campagne	6,272	9,455	25,770	26,003	15,360	834	2,825	32,754
Schaffouse	4,833	7,765	17,133	18,513	11,428	435	2,191	21,592
Appenzell extérieur	7,058	13,240	24,487	24,117	17,211	1,098	2,991	27,304
Appenzell intérieur	1,853	3,160	5,781	6,239	4,051	243	738	6,988
Saint-Galles	27,965	39,785	89,321	91,770	57,800	2,491	10,804	109,996
Grisons	16,837	20,925	43,257	47,920	26,469	1,826	7,018	55,859
Argovie	24,582	36,652	94,052	100,548	54,934	2,419	11,639	125,608
Thurgovie	16,291	19,404	44,766	45,581	30,445	1,038	5,667	53,227
Tessin	21,803	25,617	64,037	67,359	37,914	1,379	9,137	82,966
Vaud	33,047	46,476	109,592	104,014	69,701	3,830	15,192	122,228
Valais	14,336	18,855	45,785	45,095	26,664	644	5,258	58,314
Neuchâtel	8,905	18,593	43,522	44,325	26,016	1,424	5,340	55,067
Genève	6,922	18,552	40,805	42,540	28,154	1,062	5,466	49,663
	347,742	527,803	1,254,610	1,279,632	744,932	41,978	156,446	1,589,256

Cantons.	Religion Catholique.	Protestante.	Autres chrétiens.	Israélite.
Zurich	11,497	254,903	1,066	175
Berne	58,572	406,862	2,233	849
Lucerne	128,248	2,697	5	15
Uri	14,722	39	»	»
Schwyz	44,649	539	5	1
Oberwald	13,304	95	»	»
Unterwald	11,506	55	»	»
Glaris	5,866	27,563	28	2
Zug	19,035	622	10	»
Fribourg	90,362	15,578	23	7
Soleure	59,799	9,626	59	43
Bâle-Ville	9,996	30,826	243	186
Bâle-Campagne	9,824	41,721	222	6
Schaffouse	2,080	33,489	73	4
Appenzell extérieur	2,243	46,329	29	3
Appenzell intérieur	11,896	123	4	»
Saint-Galles	111,087	69,802	90	112
Grisons	39,003	52,166	8	»
Argovie	88,583	104,385	82	1,550
Thurgovie	22,152	67,861	319	15
Tessin	131,241	113	32	10
Vaud	12,931	199,465	543	397
Valais	90,169	697	8	8
Neuchâtel	9,349	77,476	474	548
Genève	42,355	40,266	339	383
	1,040,469	1,483,298	5,892	4,316

FINANCES. — *Recettes en 1860.*

Produit des immeubles et des capitaux :

Immeubles. . . . . .fr.	47,305 26	313,169 39
Capitaux	265,864 13	
Intérêts de capitaux d'exploit. et de subvent.		105,432 62

Monopoles et administrations :

Douanes	7,765,925 55	21,138,163 23
Postes	6,916,911 56	
Télégraphes	488,286 20	
Poudres	1,175,412 69	
Capsules	50,033 60	
Monnaies	4,584,607 98	
École polytechnique	25,198 81	
Ateliers de la télégrap.	131,786 84	

Recettes de chancellerie et remboursements :		
Chancellerie	8,484 50	128,801 03
Département militaire	115,441 53	
Justice	4,875 »	
Recettes imprévues		» »
TOTAL		21,685,566 27

Dépenses en 1860.

Intérêts : Passif	354,567 29	354,567 29
Divers	» »	
Frais généraux d'administration :		
Conseil national	126,276 »	383,185 62
Conseil des États	5,890 »	
Conseil fédéral	61,000 »	
Chancellerie fédérale	151,137 17	
Tribunal fédéral	10,159 84	
Pensions	28,722 61	
Départements :		
Politique	156,146 40	489,516 62
Intérieur	239,925 87	
Militaire	22,332 55	
Finances	41,924 86	
Douanes et commerce	» »	
Justice et police	29,186 94	
Administrations spéciales :		
Militaire	3,698,419 33	20,686,186 79
Douanes	3,482,755 97	
Postes	6,916,911 56	
Télégraphes	439,856 77	
Poudres	1,174,042 54	
Capsules	49,680 94	
Monnaies	4,584,607 98	
Ateliers de télégraphie	122,712 89	
École polytechnique	217,198 81	
Dépenses imprévues		310 »
TOTAL des dépenses (1860)		21,913,766 32
TOTAL des recettes (1860)		21,685,566 27
Déficit (1860)		228,200 05
Actif à la fin de 1860		8,315,693 64
Actif pour objets spéciaux		2,408,764 37
TOTAL		10,724,458 01

Budgets de	1861.	1862.
Recettes......	18,827,200 fr.	19,364,000 fr.
Dépenses.....	18,142,200	18,298,000
Excédant.	685,000	1,066,000

Actif probable (au 31 décembre 1862)......	14,147,793 64
Passif probable (au 31 décembre 1862).....	4,860,000 »
Excédant probable de l'actif....	9,287,793 64

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1859.

1° *Résultats généraux.*

	Importat.	Exportat.	Transit.
	têtes.	têtes.	têtes.
Bestiaux et autres animaux...............	213,721	88,498	82,305
	francs.	francs.	francs.
Articles à la valeur....	808,000	4,251,000	405,000
	quint. (1).	quintaux.	quintaux.
— au poids......	12,813,000	1,435,351	726,039

2° *Détail par articles.*

Bétail.	Import.	Bétail.	Import.
Bœufs, vaches. têtes.	65,845	Porcs.......... têtes.	57,053
Veaux.............	19,685	Chevaux............	1,447
Moutons et agneaux.	55,808	Poulains............	865
Chèvres...........	12,497		

Articles payant les droits à la valeur.

Voitures, traîneaux et bateaux de luxe........	58,000 fr.
Wagons de chemins de fer..................	608,000
Meules....................................	74,000

Articles comptés par colliers (2).

Bois à brûler, de constr. et de charronnage.	104,011 coll.
Charbon de terre et tourbe................	104,087

Marchandises taxées au quintal (En quintaux de 50 kil.)

Céréales et l. secs.	2,339,025	Savon d'huile....	33,848
Riz..............	87,117	Soude...........	45,982
Farines..........	279,928	Garance..........	25,153

(1) Le quintal suisse = 50 kilogrammes.

(2) *Le collier* ou attelage s'évalue généralement à 750 kilogrammes (*51 quintaux*).

Semences........	64,995	Bois pour teinture	54,285
Vins en futailles..	726,543	Coton brut.......	254,405
Eau-de-vie en fût.	78,039	— filé........	6,057
Huile pour l'éclair.	180,780	Tissus de coton...	44,392
Sucre et sirop....	249,255	Laine............	11,020
Café.............	141,859	Tissus de laine...	32,498
Chicorée.........	52,294	Soie, cocons......	33,883
Sel..............	263,600	Orfévrerie et bij..	377
Bière en fût......	21,500	Livres et musique	8,003
Cigares..........	7,050	Plomb en saumons	16,050

Fers: forgé, tiré ou laminé............	116,994	quintaux.
— en gueuse et acier brut.........	100,655	
— pour machines.................	29,612	
— tôle..........................	39,071	
— ouvrages en tôle..............	1,353	
— fil de fer et fer-blanc..........	10,472	
— fonte	50,171	
— ouvrages en fer et en acier......	28,734	

Les fournitures pour chemins de fer, du poids total de 416,720 quintaux, en 1859, et les produits du pays de Gex, non compris dans les chiffres ci-dessus, entrent en pleine franchise.

Exportations. — Bétail.

Bêtes à cornes.............	49,105	têtes.
Porcs.....................	17,725	
Chevaux...................	2,188	

Articles payant des droits à la valeur.

Bois et charbon de bois.... 4,251,000 fr.

Articles taxés au quintal.

Coton filé.........	21,618	Horlogerie........	2,183
Tissus de coton....	147,638	Fromage..........	140,892
Etoffes de soie....	32,138	Peaux vertes ou sèches............	38,148
Machines..........	58,967		

TRANSIT. — *Bétail.*

Bêtes à cornes..............	11,975	têtes.
Moutons....................	11,905	

Marchandises taxées au quintal.

Coton brut....................	73,300	quintaux.
Cotonnades....................	36,443	

Soie grége filée et déchets.....	30,149
Quincaillerie	11,669
Tissus de laine pure et mélangée	25,408
Sucre........................	36,604

TURQUIE (1).

Superficie, 2,085,596 kil. car.

Population. — Il est très-difficile d'évaluer exactement la population de l'empire ottoman. A l'absence de documents officiels authentiques s'ajoute l'incertitude qui résulte des habitudes nomades de certaines populations d'Asie. On peut admettre sans erreur sensible les chiffres suivants (1860) :

		habitants.
Empire ottoman proprement dit :		
Europe.....................	11,100,000	23,350,000
Asie........................	12,250,000	
États tributaires :		
Provinces danubiennes.......	4,400,000	8,200,000
Égypte, Tripoli et Tunis......	3,800,000	
	TOTAL......	31,550,000

Capitale : Constantinople, 715,000 hab.

Finances. Le journal *le Levant* a publié un budget des recettes et des dépenses de la Turquie dressé à Constantinople par les soins de lord Hobart et de M. Forster, délégués du gouvernement anglais près la Sublime-Porte. Ce document établit un revenu total de 286,100,605 francs, se décomposant de la façon suivante :

Impôts directs..............	76,678,650 fr.
Impôts indirects............	187,515,100
Établissements publics.......	2,431,700
Produits des domaines et droits légaux..................	5,215,863
Tributs.....................	10,690,775
Revenus spéciaux aux ministère de la marine et du com.	3,568,325

(1) Une partie de cet article est extrait de l'ouvrage de M. B.-C. Collas, ancien membre de l'Assemblée législative, chargé d'un voyage d'exploration dans l'empire ottoman.

Quant aux dépenses, elles s'élevaient sous le précédent règne à 335,150,800 fr.. savoir :

Dette étrangère..............	21,074,500
Dette intérieure.............	76,461,825
Pensions.....................	7,054,950
Services généraux...........	230,562,526

Le nouveau gouvernement ayant opéré sur la liste civile et les services généraux des réductions s'élevant à 41 millions 521,050 fr., le déficit qui était précédemment de 49 millions 250,195 fr., ne ressort plus dans les prévisions établies par les délégués anglais, qu'à 7 millions 529,145 francs.

Commerce. — Le commerce extérieur de la Turquie, malgré les conditions défavorables qui le régissent, est encore considérable. Ce commerce appartient aux étrangers ou aux Grecs et Arméniens sujets ottomans, et il est impossible d'en donner le chiffre exact, les documents officiels faisant défaut. Cette absence de renseignements tient à l'organisation administrative du pays en matière d'impôts. Ces impôts, tels que la dîme, les droits d'exportation, pouvant être payés en nature, le gouvernement a conservé, jusqu'à ce jour, le mode de mise en ferme de la perception. Les perceptions sont cédées à des traitants, moyennant un prix débattu de gré à gré ou par voie d'adjudication ; le prix du fermage est payable en argent. Le recouvrement s'opère pour compte des adjudicataires ; le gouvernement n'a dès lors plus autant d'intérêt à constater les mouvements de la population, et les fermiers de l'impôt se gardent bien de fournir des indications qui seraient de nature à élever le prix des fermages.

On estime que le commerce général de la Turquie avec les pays étrangers est de 1,200 millions de francs, et celui de province à province de 500 millions, ce qui donnerait un total annuel de 1,700 millions de francs, qui ne paraît pas exagéré. On reproduira d'ailleurs plus loin, en ce qui concerne plusieurs centres commerciaux, les chiffres que l'on a pu se procurer et dont l'exactitude paraît incontestable.

Les échanges de la Turquie avec les pays étrangers se

sont beaucoup accrus et continuent à grandir. Le commerce de la Turquie avec la France et l'Angleterre réunies représente environ 40 °/₀ du mouvement extérieur total; celui de l'Autriche, 15 °/₀, de l'Allemagne, 10 °/₀; de la Russie, 5 °/₀; de la Belgique, 2 °/₀; des autres pays réunis, 28 °/₀.

Commerce de la Turquie avec la France. (Valeurs officielles en francs.)

	Importations.	Exportat.	Total.
Moyenne de 1831 à 1836.	16,621,333	14,935,427	31,556,760
— de 1837 à 1846.	40,494,136	17,569,715	58,063,851
— de 1847 à 1856.	63,516,606	43,193,280	106,709,886

Si l'on s'attache aux années 1857 et 1858, celles qui représentent le mieux l'état actuel des échanges, on constate les résultats suivans :

		Importation.	Exportat.	Total.
France.....	1857...	110,422,893	85,131,141	195,554,034 fr.
—	1858...	84,901,942	69,923,746	154,825,689
Angleterre.	1857...	76,190,400	104,928,425	181,118,825
—	1858...	99,201,800	139,179,175	238,380,975

Les transports maritimes entre la France et la Turquie et l'Angleterre et la Turquie ont donné, en 1857 :

Angleterre et Turquie.

	Chargés. nav.	Chargés. tonn.	Sur lest. nav.	Sur lest. tonn.	nav.	tonn.
Entrées : Anglais...	462	123,405	»	»	966	226,336
— Étrangers.	503	102,785	1	196		
Sorties : Anglais...	345	97,158	12	1,918	762	205,402
— Étrangers.	368	96,449	37	9,877		
TOTAL........................					1,728	431,738

France et Turquie.

	Chargés. nav.	Chargés. tonn.	Sur lest. nav.	Sur lest. tonn.	nav.	tonn.
Entrées : Français...	286	92,841	2	150	835	211,042
— Étrangers.	547	118,051	»	»		
Sorties : Français..	210	74,243	55	10,287	785	221,571
— Étrangers.	215	55,577	305	81,464		
TOTAUX.....................					1,620	432,613

Égypte.

COMMERCE EXTÉRIEUR D'ALEXANDRIE EN 1859.

Le mouvement commercial de l'Égypte, ou plutôt du port dans lequel il se concentre presque tout entier (Alexandrie), a subi, en 1859, une décroissance très-marquée :

Il avait été en 1858 (importations et exportations réunies), de	143,874,674 fr.
En 1859, il n'a plus donné qu'une valeur de	126,196,894
D'où résulte, pour 1859, une diminution de.	17,677,780

Or, comme en 1857 et 1858 déjà, la valeur des échanges avait faibli, par rapport à 1856, de 23 millions (en nombre rond) pour la première année et de 17 pour la seconde, il suit de là que 1859 présente, par rapport à 1856, une diminution de près de 58 millions de francs.

La décroissance du commerce trouve son explication dans les trois causes générales ci-après :

1° La cherté des marchandises, qui a entravé les opérations avec l'étranger ;

2° L'interruption du commerce avec l'Autriche et l'Italie, par suite de la guerre entre le premier de ces pays et les États italiens ;

3° L'état critique qui est résulté de cette situation pour la plupart des maisons de commerce de la place d'Alexandrie.

Il est à remarquer, du reste, que la cherté signalée plus haut tient à une cause dont les producteurs égyptiens ont à se féliciter : les cultivateurs qui, autrefois, trouvaient avec difficulté le placement de leurs produits, voient aujourd'hui s'étendre leurs débouchés ; leurs blés, par exemple, sont souvent achetés longtemps à l'avance, par contrats, et ils exploitent naturellement la vive concurrence dont les denrées d'Égypte sont de plus en plus l'objet.

Voici la décomposition du chiffre commercial de 1859 :

Importations	60,220,811 fr.
Exportations	65,976,083
TOTAL...	126,196,894

La différence en moins signalée plus haut de 17,677,780 francs, par rapport à 1858, s'est divisée par portions à peu près égales entre l'importation et l'exportation.

Commerce et navigation d'Alexandrie en 1860 (1).

Principaux pays. — Import.	Piastres.	*Principaux pays.* — Export.	Piastres.
Angleterre.....	109,889,736	Angleterre....	172,826,735
Turquie.......	39,468,441	France.........	30,567,233
Syrie..........	23,348,188	Turquie.......	20,097,798
France.........	20,121,219	Autriche.......	16,572,601
Autriche.......	19,196,489	Syrie..........	13,772,975
États barbar...	12,469,851	Italie..........	9,147,785
Italie..........	9,655,859	États barbar...	1.958,719
Hollande......	5,265,470	Grèce..........	1,482,326
Grèce..........	3,796,098	Belgique......	1,113,187
Belgique......	3,321,144		
TOTAL..	248,212,795	TOTAL..	268,893,302

Bâteau à vapeur : arrivés 480..... partis 474.
Bâteau à voile : — 1,562..... — 1,497.

URUGUAY.

Superficie, 290,000 kil. car. — Popul. environ 301,000 habitants. — Capitale : Montevideo, 45,000 hab.

Finances : Revenu annuel, environ 10 millions de francs.

Armée : 3,000 hommes.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1859 (2).

Cet État ne publiant point de documents statistiques sur ses échanges, on est réduit à les évaluer d'une manière approximative d'après les registres de la douane de Montevideo. En prenant pour base de cette évaluation la moyenne générale des prix de vente des marchandises en 1859, les opérations de cette année, tant pour le port principal qu'on vient de nommer que pour celui de Salto,

(1) *Gazette de Trieste,* 28 mars 1861.

(2) Extrait abrégé des Annales du commerce *extérieure*.

ouvert au commerce étranger durant le même exercice, peuvent se résumer comme il suit (1) :

Importations	29,316,000 fr.
Exportations	82,784,000
TOTAL	112,100,000

Dans l'importation, la France et l'Angleterre figurent chacune pour 7 millions 1/2 de francs, le Brésil pour 5, l'Espagne pour un peu plus de 2 1/2. Le surplus se partage entre les ports d'Italie, la Belgique, Hambourg et les États-Unis.

A l'exportation, le Brésil occupe le premier rang avec un chiffre de 41 millions; la France vient ensuite pour 11, les États-Unis et l'Angleterre pour 10, la Confédération argentine pour 5 1/3, l'Espagne pour près de 3, l'Italie et la Belgique pour la même somme.

Voici, eu égard aux principales marchandises, comment se sont divisées les deux branches du mouvement commercial :

1° *Importations.*

	francs.		francs.
Objets manufacturés, non autrement dénommés	6,729,000	Cuir ouvré	803,000
Café, thé et maté	2,509,000	Bois	781,000
Sucre	2,118,000	Tissus de soie	571,000
Tissus de coton	2,198,000	Chapeaux	384,000
Tissus de laine	1,422,000	Riz et lég. secs	370,000
Eau-de-vie	1,116,000	Conserves alim	226,000
Tabac et cigares	1,106,000	Farine	182,000
Quincaillerie	1,083,000	Meubles	165,000
		Tissus de lin	157,000

2° *Exportations.*

Cuirs	nombre.	1,006,988	31,040,000 fr.
Bœufs vivants		166,563	13,571,000
Viande salée sèche	quint. (2).	253,959	7,416,000

(1) La piastre a été évaluée à 4 fr. 50 c., taux moyen du change en 1859.

(2) Le quintal = 46 kilogrammes.

Mules.................nombre.	66,505	5,754,000
Graisse..............arrob (1).	320,207	5,043,000
Laine........................	176,702	3,578,000
Crin.........................	118,462	2,911,000
Suif.........................	115,827	1,824,000
Cendres.............tonneaux.	12,998	1,124,000
Chevaux, juments, ânes.nombr.	19,682	1,062,000
Os d'animaux........tonneaux.	8,756	754,000

A ces produits, les plus importants du pays, s'ajoutaient encore, à la sortie, des cornes et abats de bétail, de l'huile de poisson, des peaux de mouton et d'animaux marins, etc.

Navigation. — L'intercourse de l'État oriental de l'Uruguay avec tous pays, y compris le cabotage entre ses ports et celui de Buenos Ayres, a mis en mouvement, pendant l'année 1859, 3,793 bâtiments (voyages), représentant ensemble 534,357 tonneaux. L'entrée a compté 1,921 bâtiments et 275,553 tonneaux ; la sortie, 1,876 des uns et 258,805 des autres. Voici la part des principales provenances et destinations dans le résultat collectif :

Angleterre....	315	91,298	États-Sardes..	178	33,762
Espagne......	391	76,822	Confédération argentine....	778	30,114
Brésil........	186	74,943	Autres pays...	240	48,848
États-Unis....	202	71,775			
France........	200	58,126			
			TOTAL..................	2,490	485,687
			Port de l'État oriental.............	1,303	48,670
			TOTAL général.........	3,793	534,357

VENEZUELA.

Superficie, 1,114,184 kil. car. — Population, 1,564,000 habitants. — Capitale, Caracas, 50,000 hab.

Finances en 1852-1853.

Dépenses....................	8,248,031
Recettes.....................	2,705,055
Déficit.................	5,542,976 piastres.

(1) *L'arrobe* = 10 kilogrammes 1/2.

A ce déficit il faut ajouter la somme de 3,548,749 piastres, dont les caisses, au 1er juillet 1853, étaient à découvert.

Dette (juillet 1849).

Intérieure.....	1,903,407 dollars.	304,545 livr. sterl.
Extérieure....	20,962,213	3,353,945
TOTAL...	52,865,620	3,658,490

Commerce. — Voy. *l'Annuaire* précédent.

WURTEMBERG.

Superficie, 19,450 kil. c. — Popul. (1859), 1,785,000 habitants. — Capitale : Stuttgart (1858), 51,665 hab.

FINANCES.

Projet de budget pour la période financière 1861-1864.

Dépenses.

1861-62.....	15,202,844 fl.	40 kr.	46,168,105 fl. 57 kr.
1862-63.....	15,426,728	33	
1863-64.....	15,538,532	44	

Moyenne annuelle 15,389,368 fl. 39 kr.

Ces dépenses seront couvertes par le produit :

Des domaines........................	20,348,594 fl. 24 kr.
Des impôts directs..................	10,995,000
Des impôts indirects.................	13,431,575
Et par des sommes disponibles.......	1,492,588
TOTAL........	46,168,757 fl. 24 kr.
Excédant des recettes..	651 fl. 27 kr.

Dette au 30 juin 1858 : 55,261,492 fl.
— 30 juin 1859 : 54,792,892
— 30 juin 1860 : 63,426,292
— 4 mai 1861 : 67,594,192

Armée : Pied de paix, 10,500 h. — Pied de guerre, 26,800 h.

ZANZIBAR.

Ressources de la côte et mouvement commercial en 1859. — La côte Soumal, qui forme, avec les îles de Zanzibar, Pemba et Monfia, les possessions du sultan Seïd-Medjid sur la côte de Zanguebar, s'étend du cap Delgado au cap Gardafui; mais l'autorité de ce prince n'est, dit-on, reconnue réellement que dans certaines villes ou bourgades, dont Wary-Cheh, au nord de Magadish (1), est la plus septentrionale.

Sous le rapport commercial, on peut diviser cette côte en deux parties, dont les villes [illegible] Lamou et de Quiloa seraient les centres principaux. [illegible] première fournit le sésame et les cauris; la seconde, la gomme copal. L'ivoire, commun aux deux parties, abonde sur toute la côte.

La région de Lamou comprendrait, outre cette ville, les bourgades de Brawa, Mourka, Magadish et Wary-Cheh. Ces quatre localités ne sont que rarement visitées par les navires de long cours. Elles sont privées de mouillages sûrs, ni [illegible] ou abritées par les moussons [illegible], [illegible] du vent et séjour dangereux. Les marchandises qu'on y trouve [illegible] sont d'ailleurs en si petite quantité que l'arrivée d'un navire y produit immédiatement une hausse excessive. Les petites embarcations de la mer Rouge et de la côte méridionale de l'Arabie y prennent du sésame avec un peu d'ivoire et de myrrhe. Des négociants français y font pourtant quelques affaires à Brawa surtout, mais c'est par le moyen d'agents arabes avec lesquels ils passent des contrats. Depuis deux ans le commerce américain cherche à établir des rapports avec Brawa, mais les visites qu'ont faites à ce port quatre de ces navires sont demeurées infructueuses.

Le marché principal de cette partie de la côte est Lamou, dont le port, malgré la grande difficulté qu'il présente à la sortie, est d'un mouillage sûr. L'entrée en est facile dans

---

(1) [illegible]

toutes les saisons, mais la sortie n'en est possible qu'à la nouvelle ou à la pleine lune, par les grandes marées. Les habitants de Lamao sont moins indisciplinés que leurs voisins du Nord.

De 1855 à 1858, il y a eu quelques comptoirs européens à Lamao. Deux maisons de Marseille y entretenaient des agents, mais la place étant trop petite pour admettre une concurrence, ils s'établirent ensuite à Zanzibar.

Plusieurs de nos navires vont charger à Lamao. Le commerce de Hambourg n'envoie plus sur ce point, depuis 1856, qu'une petite goëlette destinée aux voyages d'échelles. Les Américains n'y paraissent jamais.

Le commerce de Zanzibar tire de la partie septentrionale de la côte des *bœufs*, des *moutons* et des *chèvres*, des *chameaux* et des *ânes*, du *beurre* et une sorte de *millet*, qui sert à la nourriture du bétail.

Les prix de l'*ivoire* sont très-élevés : c'est à ce point que nos négociants, trouvant l'article trop cher, y ont complétement renoncé. Le *sésame* blanc et noir réussit parfaitement dans cette région, mais la forte concurrence qui existe entre nos négociants et ceux de Hambourg pour cette graine, demandée aussi par les *boutres* arabes, en a fait monter le prix à 4 piastres, soit à 21 fr. 60 c. les 100 kilogrammes. Les *cuirs secs* se maintiennent au cours de 4 fr. 60 c. à 5 fr. 50 c., mais ils sont ordinairement de petite dimension.

A Zanzibar, de même qu'à Lamao et sur les autres points de la côte, on traite habituellement en faisant des avances de fonds pour des marchandises à livrer à six mois ou même seulement à un an de date.

Il est très-regrettable que l'usage de nos marchandises n'ait pu se répandre parmi ces populations; mais on ne cite jusqu'ici qu'une petite quantité de *fil de cuivre* et de *laiton* et quelques tonneaux de *verroteries* qui aient réussi à y trouver un débouché. Les Somoualis (ou Saumalis), qui habitent la côte, apportent chaque année à Zanzibar les produits de leur pays, qu'ils échangent en grande partie contre du *tabac*.

La région méridionale, qui s'étend depuis le cap Delgado jusqu'à Lamao, et dont la ville principale est Quiloa,

ne fournit à notre commerce que des *cauris* (coquillages servant de monnaie sur les côtes d'Afrique). Elle produit cependant de l'*ivoire* et de la *gomme copal,* dont la meilleure se trouve aux environs de Quiloa. On en récolte jusqu'à Mombaze; mais la gomme du voisinage de cette ville est de qualité inférieure. Nos négociants n'opèrent sur aucun de ces articles. Quiloa est aussi, malgré les tentatives de répression, le centre de la traite des noirs sur cette partie du littoral africain.

Les principaux articles d'importation, tels que les *grains de verre*, le *fil de cuivre* et de *laiton,* les *fusils*, le *plomb de chasse* et certaines *cotonnades* s'échangent dans cette région contre de l'*ivoire* et de la *gomme*, malheureusement aussi contre des esclaves.

Les navires de long cours ne fréquentent aucun port de la région méridionale, les traités stipulant que la gomme et l'ivoire ne peuvent être livrés au commerce que dans l'entrepôt général de Zanzibar.

Quant au sucre, l'usine établie par le sultan, et qui produit annuellement à peu près 20,000 kilogrammes, ne trouve que difficilement à écouler ses sucres bruts à raison de 52 centimes par kilogramme.

Navigation de Zanzibar pendant l'année 1859.

Provenance et destination.	Entrée.			Sortie.		
	nav.	tonn.		nav.	tonn.	
Angleterre	1	350	»	1	350	»
Danemark	1	200	»	1	200	»
Espagne	3	546	»	3	546	»
États-Unis d'Amérique	31	9,330	59	29	8,690	99
France. Métropole	»	»	»	»	»	
— Colonies	14	4,320	45	13	4,145	54
Mascate	13	5,842	»	12	4,892	»
Portugal	2	180	»	2	180	»
Villes anséatiq. (Hambourg)	18	3,196	»	18	3,466	»
TOTAUX par pavillon	83	23,985	74	79	22,470	53
TOTAUX de l'ann. antérieure	85	23,946	37	82	24,434	80
Différence en plus	»	49	37	»	»	
— en moins	2	»		3	1,964	27

Prix courants moyens en 1859 des principaux articles de commerce sur la place de Zanzibar.

MARCHANDISES.	UNITÉS DE QUANTITÉ.		VALEURS	
	Mesure ou poids du pays.	Mesure ou poids de France.	en monnaie du pays.	en argent de France.
			pi. c.	fr. c.
Cauris	djezla.	2 h. 5,71426 lit.	5 »	27 50
Cire	frozla.	15 kil. 625 gr.	7 50	41 25
Copal blanc	—	—	7 »	38 50
— rouge	—	—	4 »	22 »
Copras	—	—	0 62.5	3 44
Cotonnades croisées.	balle.	20 pièces.	70 »	385 »
— simples.	—	25 pièces.	70 37.5	387 06
Cuirs secs	pièce.	la pièce.	1 25	6 87.5
Girofle	frozla.	15 kil. 625 gr.	2 »	11 »
Ivoire	—	—	55 »	302 50
Huile de coco	—	—	2 »	11 »
— de sésame	—	—	2 75	15 12.5
Poudre	—	—	4 85.5	26 81
Savon	—	—	2 67	14 68.5
Sésame	djezla.	2 h. 5,71426 lit.	6 »	33 »

L'importance du commerce est d'environ 1,800,000 fr. avec la France, et 2 millions et 1/2 avec les États-Unis.

ZOLLVEREIN.

V. les *Annuaires* précédents.

CAISSES D'ÉPARGNE A L'ÉTRANGER.

Les Caisses d'épargne d'ANGLETERRE sont en tête de toutes les Caisses d'épargne existantes, soit relativement à leur nombre, soit relativement au chiffre de leurs déposants et au solde qui leur est dû.

Ces établissements, au nombre de 638, comptaient au 20 novembre 1860 un million cinq cent quatre-vingt-cinq mille sept cent soixante-huit déposants, à qui il était dû un solde de 41,258,000 livres sterling, soit environ 1,031,500,000 francs. Au 20 novembre 1859, le nombre des déposants

avait été de 1,507,000, et le montant des dépôts de 39,900,000 livres sterling, soit 975 millions de francs. Il y a donc en 1860 une augmentation de 79,000 livrets et de 2,250,000 livres sterling, soit 55,000,000 de francs. Et encore n'avons-nous pas compris dans le solde ci-dessus 579 sociétés de secours mutuels en rapports directs avec les commissaires de la dette nationale. Il est dû à ces caisses 2,040,000 livres sterling, soit 51,000,000 fr., ce qui porte, au 20 novembre 1860, le nombre total des déposants à 1,586,357, et le montant des dépôts à 43,298,320 livres sterling, soit 1,082,458,000 fr.

Voici au reste le tableau du nombre des déposants et du montant qui leur était dû, divisé par classes depuis 1 livre sterling jusqu'à 200.

		Nombre des déposants.	Somm. dues aux dépos. liv. st.
Dépôts n'excédant pas une livre sterling..........livre.	1	227,593	69,297
Dépôts de 1 liv. st. jusqu'à.	5	312,584	787,755
— de 5 jusqu'à.......	10	202,393	1,412,711
— de 10 —	15	146,178	1,749,403
— de 15 —	20	89,438	1,532,566
— de 20 —	30	154,925	3,716,460
— de 30 —	40	125,950	4,179,274
— de 40 —	50	60,591	2,702,563
— de 50 —	75	103,853	6,299,571
— de 75 —	100	49,501	4,290,194
— de 100 —	125	32,216	3,570,020
— de 125 —	150	19,415	2,647,449
— de 150 —	200	30,405	5,163,938
— excédant.............	200	1,747	374,246
Dépôts individuels..................		1,557,149	38,495,456
Institutions charitables.............		16,947	850,871
Sociétés de secours mutuels.........		11,682	1,912,541
TOTAL.......		1,585,778	41,258,368
Nombre des Sociétés de secours mutuels en rapports directs avec les commissaires de la dette......		579	2,039,952
TOTAUX.....		1,586,357	43,298,320

AUTRICHE. Vienne. — La Caisse d'épargne de Vienne

devait, au 31 décembre 1859 : à 168,624 déposants, 34,201,000 florins, et au 31 décembre 1860 : 169,596 déposants, 35,704,000 flor. Il y a donc eu, pendant l'année 1859, une augmentation de 972 livrets et de 1,503,000 florins, et la moyenne des livrets, qui, l'année précédente, était de 200 florins s'est élevée à 210 florins. (Le florin est de 2 fr. 50).

BOHÊME. — Pendant l'année 1860, l'augmentation a été de 2,143 livrets et de 1,016,000 flor., et le solde, qui était, au 31 décembre 1859, de 24,635,000 florins, dus à 84,125 déposants, s'est élevé à 35,651,000 florins, dû à 87,268 déposants.

HONGRIE. — Au 31 décembre 1860, leur solde était de 9,780,000 florins.

Francfort-sur le-Mein. — La caisse d'épargne de Francfort-sur-le-Mein comptait, au 31 décembre 1859, 7,463 livrets, dont le montant total s'élevait à 2,424,000 florins. Pendant l'année 1860, il y a eu augmentation de 328 livrets et de 220,000 florins, ce qui portait à 7,771 le nombre des livrets, et à 2,644,000 florins, le montant des dépôts, à l'époque du 31 décembre 1860. (Le florin de Francfort vaut 2 fr. 12 c. Le florin de Wurtemberg a la même valeur).

WURTEMBERG. *Stuttgart.* — La Caisse d'épargne de Stuttgart présentait, au 30 juin 1859, un solde de 5,538,000 florins.

Au 30 juin 1860, ce solde était de 6,204,000 florins, L'augmentation pendant cet exercice avait donc été de 666,000 florins.

SAXE. *Pirna.* — Pendant l'année 1860, le solde de la Caisse de Pirna s'est élevé de 16,500 thalers. Il était, au 31 décembre 1859, de 457,500 thalers, et au 31 décembre 1860, le nombre des déposants était de 6,266, et le solde qui leur était dû, de 474,000 thalers.

Bautzen. — La Caisse de Bautzen comptait, le 31 janvier 1860, 14,273 livrets dont le montant était de 886,000 thalers. Au 31 janvier 1861, le nombre des livrets était de 14,892, et le solde de 1,014,000 thalers. C'est, pour l'année 1860, une augmentation de 619 livrets et de 128,000 thal.

Chemnitz. — L'augmentation du solde des dépôts a été,

pendant l'année 1860, de 37,000 rixdalers, soit 474,000 francs.

Au 31 décembre 1859, la Caisse d'Épargne de Chemnitz devait à ses déposants 529,000 thalers, et, au 31 décembre 1860, ce solde était de 566,000 thalers.

BAVIÈRE. — Voici un tabieau des principalos caisses.

Villes.	Nombre des déposants.	Montant des dépôts. fr.	Moyenne des livrets. fr.	proport. d'un livret par habitant.
Munich............	12,997	2,984,000	229	10
Nuremberg.........	6,329	1,749,700	276	9
Augsbourg.........	9,590	2,779,000	289	4
Wurzbourg	8,856	1,702,000	192	4
Spire..............	1,600	796,000	497	7
Ratisbonne.........	»	456,000	»	»
Passau.............	750	163,000	217	17
TOTAUX.......	40,122	10,629,700		

Hambourg. — La Caisse d'épargne de Hambourg devait, au 31 décembre 1858, à 41,000 déposants, 9,029,000 marcs bancos, soit 17,155,000 fr. Au 31 décembre 1859, le solde dû à 43,000 livrets était de 9,974,000 marcs bancos, soit 18,950,000 fr.; en moyenne 440 fr. par livret.

L'augmentation, pendant l'année 1859, a donc été de 2,000 livrets et 945,000 marcs bancos, soit 1,795,000 fr.

DANEMARK. — Pendant l'année 1858, le nombre des livrets a diminué d'environ 4,900, et le solde dû aux déposants est de 797,795 rixdalers, soit 2,954,000 fr.

Au 31 décembre 1858, le solde dû à 185,336 déposants était d'environ 38,510,000 rixdalers, soit 107,800,000 fr.; ou, en moyenne, 581 fr. par livret.

On attribue cette diminution à une crise commerciale et à la médiocrité des récoltes.

Altona. — La Caisse d'épargne d'Altona devait, au 31 décembre 1858, à 12,052 déposants, un solde de 3,395,800 rixdalers, soit 9,506,000 fr. Au 31 décembre 1859, le solde dû à 12,132 déposants était de 4,094,000 rixdalers, soit 11,463,000 fr.; ou, en moyenne, 944 fr. *par* livret.

SUISSE. *Genève.* — Au 31 décembre 1859, la Caisse d'é-

pargne devait à 12,934 déposants 5,254,000 fr.; au 31 décembre dernier, elle ne devait plus à 11,776 déposants que 4,355,000 fr., soit une diminution de 1,158 déposants et de 901,000 fr. dans le solde qui leur était dû. La moyenne des livrets, qui était l'année précédente de 406 fr., n'était plus, au 31 décembre, que de 370 fr.

Lausanne. — Le solde dû, le 30 juin 1860, à 1,684 déposants était de 740,300 fr., soit, en moyenne, 439 fr. par livret.

Neuchâtel. — La Caisse d'épargne de Neuchâtel devait, le 1er janvier 1860, à 10,861 déposants 9,088,000 fr.; au 31 décembre 1860, le solde dû à 11,336 déposants n'était plus que de 8,750,000 fr., soit, pour l'année 1860, une augmentation de 475 livrets et une diminution de 338,000 francs dans le solde appartenant aux livrets. Cette diminution s'explique par la réduction du maximum des dépôts.

Zurich. — La Caisse d'épargne de la *ville* de Zurich devait, le 31 décembre 1860, à 13,485 déposants 3,443,000 francs.

Le solde dû le 31 décembre 1859, à 12,698 déposants n'était que de 3,097,000 fr.

L'année 1860 a donc produit une augmentation de 787 déposants et de 346,000 fr.

Une augmentation plus considérable s'est produite en 1860 dans la Caisse d'épargne du canton de Zurich.

Il y avait à cette Caisse, au 1er novembre 1859, 61,901 comptes pour un solde de 9,320,000 fr.

Et au 1er novembre 1860, 66,354 comptes pour un solde de 10,436,000 fr.

Soit, pour l'année 1860, une augmentation de 4,453 comptes et de 1,116,000 fr.

Soleure. — Les Caisses d'épargne du canton de Soleure devaient le 31 décembre 1858, à 7,582 déposants, 2,271,000 francs, En 1859, 2,507,000 fr. étaient dus à 8,254 déposants; soit, pendant l'année 1859, une augmentation de 672 déposants et de 236,000 fr.

Fribourg. — En 1859, la situation de la Caisse d'épargne de la ville de Fribourg n'a pas beaucoup varié; elle était à la fin de l'année à peu de choses près ce qu'elle était

au commencement. Au 1[er] octobre 1859, elle devait à 1,425 déposants 590,000 fr.

Rome. — Au 31 décembre 1859, la Caisse d'épargne de Rome devait à 19,642 déposants la somme de 2,386,500 écus, soit 12,625,000 fr.

Au 31 décembre 1860, le solde était de 2,391,300 écus, soit 12,649,800 fr., et le nombre des déposants de 19,822. C'est donc pour l'année 1860 un accroissement de 180 déposants et de 4,716 écus, soit 25,000 fr. La moyenne des livrets était de 638 fr.

Florence. — Au 31 décembre 1858, elle devait à 27,161 déposants une somme de 7,277,600 florins. Au 31 décembre 1859, le nombre des livrets n'était plus que de 23,155, et le montant des dépôts de 6,510,000 florins, soit 8,611,400 francs. La moyenne des livrets était de 280 florins, soit 392 fr.

Espagne. *Madrid.* — Les comptes publiés exactement chaque année par la Caisse d'épargne de Madrid témoignent de son état de prospérité.

Le nombre de ses déposants était au 31 décembre 1859, de 11,577; il était au 31 décembre 1860, de 12,814, soit une augmentation de 1,237 dans le nombre des livrets.

Le solde dû aux déposants, le 31 décembre 1860, était de 25,039,000 réaux, soit 6,259,000 fr.

Au 31 décembre 1859, il n'était que de 21,631,000 réaux, soit 5,408,000 fr.

C'est une augmentation, pour l'année 1860, de 3,408,000 réaux, soit 851,000 fr.

La moyenne des livrets est de 1,964 réaux, soit 488 fr.

Belgique. *Bruxelles* et ses succursales.

Au 31 décembre 1859, le nombre des livrets était de 25,201 pour les particuliers et de 1,595 pour les administrations, et le solde général dû à ces 26,796 livrets s'élevait à 17,739,950 fr. 40 c.; au 31 décembre 1860, ce solde était de 17,763,043 fr. 45 c. dû à 29,237 déposants, soit 25,701 particuliers et 1,526 aux administrations. Le résultat de l'année 1860 a donc été une augmentation de 500 livrets pour les particuliers, et leur solde s'augmentait de *près de* 200,000 fr., tandis que celui des administrations *diminait* de 164,000 fr., et le nombre des livrets de 69.

La moyenne des livrets de particuliers est de 584 fr., et celle des livrets d'administrations de 1,806 fr.

Liége.— Cette Caisse fait partie de la Banque liégeoise, et le solde de son compte, au 31 décembre 1860, était de 22,752,973 fr. 72 c.; dans cette somme le solde du compte des dépôts sur livrets figure pour 931.901 fr. 77 c. Les dépôts sur livrets figure pour 931,901 fr. 77 c. Les dépôts sur obligations forment la différence.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — L'État de New-York comptait, au 31 décembre 1860, 71 Caisses d'épargne (*Saving's Banks*) qui devaient à 300,693 déposants un total de 67,440,000 dollars, soit 337,200,000 fr., ou en moyenne 224 dollars par livret ou 1,120 fr., et un livret par 9 habitants.

A la fin de l'année précédente, le solde dû à 273,697 déposants était de 58,170,000 dollars, ou 290,890,000 fr.

L'année 1860 présente, pour l'ensemble de ces 71 Caisses, une augmentation de 27,000 déposants et de 9,262,000 dollars, soit 46,310,000 fr., dans le montant des dépôts.

La moyenne des livrets est de 1,121 francs par déposant.

MASSACHUSSETS. — A la fin d'octobre 1860, les Caisses d'épargne de l'État de Massachussets étaient au nombre de 86; elles devaient à 230,068 déposants un solde de 45,054,000 dollars, soit 225,270,000 fr. En 1859, le nombre des déposants était de 205,409, et le montant des dépôts de 39,424,000 dollars, soit 197,120,000 fr. Il y a donc eu, en 1860, une augmentation de 24,659 déposants et de 5,630,000 dollars, soit 28,150,000 fr.

La moyenne des livrets, d'après les chiffres présentés à la fin d'octobre 1860, était de 979 fr.

Nous terminerons ces détails sur les Caisses d'épargne étrangères par le tableau de la proportion du nombre des livrets avec la population.

Vienne, Bohême.................	Un livret par	2	habit.
Altona.........................	—	3	—
Augsbourg, Wurtzbourg, État de Massachussets................	—	4	—
Hambourg......................	—	5	—
Genève.........................	—	6	—
Neuchâtel, Spire...............	—	7	—

Nuremberg, Rome, Florence, Bruxelles, Etats de New-York......	un livret	par	9	habit.
Lausanne, Munich, Francfort-sur-le-Mein........................	—		10	—
Angleterre......................	—		11	—
Danemark......................	—		12	—
Passau......................	—		17	—
Bautzen......................	—		18	—
Madrid......................	—		22	—

QUATRIÈME PARTIE.

VARIÉTÉS.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

MAI 1861. — MARS 1862.

Organisation, Commissions. – Le renouvellement du bureau a porté à la présidence M. Lélut, en remplacement de M. Giraud, et M. Naudet a été élu vice-président. — MM. Villermé et Barthélemy Saint-Hilaire, membres sortants de la Commission administrative, ont éte réélus.

Décès et Elections. — En mai 1861, l'Académie a perdu M. Gréterin; en janvier 1862, M. Damiron; en février 1862, M. Baude. — M. Vuitry, président de section au Conseil d'État, a été élu en remplacement de M. Gréterin. — Lord Stanhope a été nommé correspondant étranger, en remplacement de M. Léopold Ranke, nommé associé étranger. — M. de Savigny, autre associé étranger, est mort à Berlin le 22 octobre 1861, et n'est pas encore remplacé.

Solennités. — La séance publique annuelle des cinq académies s'est tenue le 14 août et été présidée par M. Giraud, qui a prononcé un discours et proclamé l'attribution à M. Thiers, par l'Académie française, du prix impérial de 20,000 francs. — La séance publique et annuelle de l'Académie pour la distribution des prix, s'est tenue le 5 janvier 1862, sous la présidence de M. Franck.

Travaux. — L'Académie a entendu, pendant l'année

1860-61, la lecture des Mémoires et Fragments et Rapports suivants :

SECTION DE PHILOSOPHIE. — M. Garnier a lu un rapport sur le Concours relatif à l'*Autorité paternelle*. — M. Barthélemy Saint-Hilaire a lu la préface de la *Physique d'Aristote* qu'il a le premier traduite en français. — M. Ad. Garnier a lu un mémoire sur la *Caractéristique de Leibnitz*, et sur les publications récentes de M. Foucher de Careil. — M. Damiron a fait un rapport sur les titres des deux candidats à proposer pour la chaire de philosophie grecque et latine vacante au collége de France. La Commission a proposé : 1° M. Charles Lévêque, 2° M. Paul Janet. — M. Damiron a lu un mémoire sur *Condillac et le Traité des Systèmes*. — M. Barthélemy Saint-Hilaire a lu un mémoire sur le *Bouddhisme*.

SECTION DE MORALE. — M. Reybaud a continué la lecture de son rapport sur les résultats de la mission économique dont il a été chargé par l'Académie touchant l'industrie du coton et l'état matériel, intellectuel et moral des classes vouées à cette industrie en France et en Angleterre, en Suisse et en Allemagne. — M. Villermé a lu un Mémoire sur *l'âge respectif des époux dans treize périodes quinquennales*. — M. Reynaud a fait un rapport sur le concours relatif aux changements survenus depuis 1789 dans la condition des classes ouvrières. — M. Frank a prononcé le discours de la séance générale de l'Académie.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE. — M. Thierry a fait un rapport sur le concours relatif à la question des Parlements, depuis Philippe le Bel jusqu'à la révolution de 1789. — M. Mignet, secrétaire perpétuel, a lu en séance générale une notice historique sur la *Vie et les travaux de l'historien anglais Hallam*, associé étranger de l'Académie.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET DE STATISTIQUE. — M. de Lavergne a continué la lecture de son mémoire sur *les Assemblées provinciales sous Louis XVI*. — M. Wolowski a continué la lecture de son mémoire sur *les traités de commerce entre la France et l'Angleterre sous le ministère du cardinal Mazarin et le protectorat de Cromwell*.

— M. Passy a fait un rapport sur le concours relatif à *l'émigration au* XIX*e* *siècle*. — M. Wolowski a fait un rapport sur le concours relatif aux *crises commerciales survenues en Europe et dans l'Amérique du Nord durant le cours du* XIX*e* *siècle*. — M. de Lavergne a lu une note sur le dénombrement de la France en 1861.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE. — Lecture est donnée du mémoire de M. Laferrière sur les *États de Flandre*, terme de son étude relative aux *États provinciaux de France*. — M. Renouard fait un rapport sur le concours relatif aux *Variations du droit maritime international*.

SECTION DE POLITIQUE, FINANCES ET ADMINISTRATION — Lecture a été donnée d'un mémoire de M. Baude *sur la Pêche côtière*.

MEMBRES DE L'INSTITUT APPARTENANT A D'AUTRES ACADÉMIES. — M. Egger lit un mémoire sur *l'institution qui correspondait chez les Athéniens à notre État civil*. — M. Coste a complété par ses observations le mémoire de M. Baude sur la *Pêche côtière*.

MEMBRES CORRESPONDANTS. — La lecture a été continuée du mémoire de M. Sclopis, sur *la domination française en Italie, de* 1800 *à* 1814. — M. Du Châtellier lit un mémoire historique sur le *Concours aux cures des paroisses en Bretagne*. — Le MÊME. Mémoire sur l'*Agriculture et les classes agricoles de Bretagne*.

LAURÉATS DE L'ACADÉMIE. — M. Foucher de Careil a achevé la lecture de son mémoire sur le livre de Maïmonides, intitulé le *Guide des Égarés*. — M. Nourrisson a lu un mémoire sur la *Philosophie de Bossuet*.

SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE. — M. Jules Bonnet a lu un mémoire sur *Calvin au val d'Aoste*. — Lecture a été donnée d'un mémoire de M. Homberg sur la *Répression du vagabondage*. — M. Soulier a lu un mémoire sur la *nature de la société romaine et les caractères qu'elle revêtit dans les premières phases de son existence*. — M. Monnier a lu un mémoire sur la *législation française au* XVII*e* *siècle*. — M. de La Barre du Parcq a lu un *Mémoire sur l'Art des Indices considérés militairement*. — M. Ch. Waddington a lu un Mémoire sur l'usage de

… en psychologie. — Lecture a été faite d'un mé… même auteur sur l'*Histoire de la question des … de l'âme avant Aristote et jusqu'à Bacon.*

…TS ET CONSIDÉRATIONS SUR LES OUVRAGES OF-… …I. Lélut. Considérations sur le *Rapport général …avaux du Conseil d'hygiène publique et de … du département de la Seine, depuis* 1849 *jus-… inclusivement*, rédigé par M. Trébuchet. — …. Rapport sur trois *Rapports officiels sur la … médecine* pour les années 1851 à 1855, rédigés …g. — M. Lélut. Rapport verbal sur un ouvrage …nt, ayant pour titre la *Vie dans l'homme, ses …tions diverses, leurs rapports, leurs condi-…iques.* — M. Passy. Rapport sur un ouvrage …etti, ayant pour titre : *De l'Économie publique …nts avec la mor…e et le droit.* — M. Wo-… …t sur la 5e …ion du livre de M. Ci-… : *l'Économie …litique au moyen âge.* … …u un rapport … l'*Annuaire internatio-nal du crédit public pour* 1861, par M. Horn. — M. Reybaud. Rapport sur un ouvrage de M. F. Verdeil, intitulé de l'*Industrie Moderne*. — M. Renouard. Rapport sur les *Annales de la propriété industrielle*, etc., par MM. Bataille, Huguet et Calmels. — M. Pellat. Rapport sur des observations présentées à l'Académie par M. Chaumont, relativement à divers points de l'histoire du droit romain. — M. Franck. Rapport verbal sur deux ouvrages de M. Rondelet, intitulés, l'un : *Théorie logique des Propositions modales*, l'autre : *Mémoires d'un Homme du Monde*. — M. Passy. Rapport verbal sur un livre de M. Tissot, intitulé : *Turgot, sa Vie, son Administration et ses Ouvrages*. Le même. Rapport verbal sur le *Mouvement de la Population d'après la Statistique de la France* pendant les années 1855, 1856, 1859. — M. Wolowski. Rapport sur le *Cours de politique constitutionnelle* par Benjamin Constant. — M. Michel Chevalier. Rapport verbal sur les *Leçons d'Économie politique* de M. Frédéric Passy. — M. de Lavergne. Rapport sur les *Études d'Économie forestière* par M. Clavé. — M. Wolowski. Rapport sur le 2e volume d'un livre de

M. Audiganne, intitulé les *Chemins de Fer aujourd'hui et dans cent ans chez tous les peuples*.

CONCOURS ACADÉMIQUES.

Prix décernés pour les années **1860** *et* **1861**.

SECTION DE MORALE. — Sur l'autorité paternelle. — M. Paul BERNARD, docteur en droit, procureur impérial à Château-Thierry (Aisne). — 1,500 fr.

SECTION DE LÉGISLATION. — Sur l'Origine et les progrès du droit maritime — M. Eugène CAUCHY, ancien maître des requêtes. — 1,500 fr.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE. — Sur l'Émigration au XIXe siècle. — M. Jules DUVAL, membre et secrétaire du Conseil général de la province d'Oran. — 1,500 fr. — Sur les crises commerciales. — M. Clément JUGLAR. Prix Bordin, 2,500 fr.

SECTION D'HISTOIRE. — Sur les Parlements. — Point de prix. Une somme de 1,000 fr. à M. MÉRILHOU, maire de Montignac (Dordogne).

Prix Halphen. — M. RAPET. Voir l'Annuaire de 1861.

Concours ouverts.

Étude des changements survenus depuis 1789 *dans la condition matérielle et rurale des ouvriers* (Voir l'Annuaire de 1861).

SECTION DE LÉGISLATION. Du *Sénatus-Consulte velléien, relatif aux engagements des femmes*, 31 octobre 1863.

MÊME SECTION. Remise au concours d'un sujet de prix proposé pour 1860, Sur *l'Origine et le Développement de la division des valeurs financières et industrielles en Actions transmissibles,* 31 octobre 1863.

Prix institués pour l'année 1863 :

SECTION DE MORALE. — Examen critique du *Traité des Devoirs* de Cicéron. — 31 octobre 1863. — Prix 1,500 fr.

SECTION DE POLITIQUE. *Des Connaissances utiles aux Administrateurs qui peuvent être comprises dans l'Enseignement public.* (Voir l'Annuaire de 1861.)

Prix Léon Faucher. Histoire commerciale de la ligue anséatique (Voir l'Annuaire de 1861.)

Prix institué pour l'année 1864.

Section de Philosophie. — La philosophie de Saint-Augustin, ses sources, ses caractères; ses mérites et ses défauts; son influence et particulièrement au XVIIe siècle. — 31 décembre 1863. — Prix Bordin : 2,500 fr.

Jules Duval.

COMPTE RENDU

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Si nous avons à enregistrer chaque année, ici même, les importantes discussions qui s'élèvent au sein de la Société d'Économie politique, et qui élucident d'une manière si remarquable, au point de vue de la science, les questions les plus actuelles, il nous incombe aussi le triste et douloureux devoir de signaler les pertes cruelles que fait la Société dans la personne de ses membres.

Un écrivain ardent, loyal et convaincu, dont on pouvait ne pas partager toutes les opinions, mais dont il était impossible de ne pas honorer le caractère, M. Achille Leymarie, a succombé à une douloureuse maladie dans la force de l'âge et toute la vigueur de son talent. Nous avons suivi avec recueillement le convoi de ce combattant hardi, si énergique dans la bataille, si doux et si bon dans la vie privée; c'était un confrère aimable qui serrait affectueusement les mains de son adversaire politique.

Né en 1812, à Limoges, M. Achille Leymarie écrivit dans sa province, dont il publia l'histoire avant de venir à Paris; puis il fit paraître, en 1849, son *Histoire des paysans*, qui est resté son plus important ouvrage. Il devint rédacteur en chef du *Courrier du Dimanche*, où Mme Leymarie écrivit en collaboration avec son mari. Sur la fin de sa vie, il projetait la fondation d'une feuille nouvelle; mais il n'en obtint pas l'autorisation, et son insistance pour arriver à la réalisation de son projet eut un certain retentissement. Sa mort

a été un deuil pour tous ceux qui avaient été à même d'apprécier son caractère honorable.

La séance du 5 avril 1861 a été présidée par l'honorable M. H. Passy, ancien ministre des finances, membre de l'Institut; M. Joseph Garnier, secrétaire perpétuel, l'a ouverte par des paroles sympathiques sur la mort de Leymarie.

Plusieurs ouvrages ont été offerts à la Compagnie, entre autres, par M. Horn, une brochure intitulée : *Procès des banquenotes hongroises. — François-Joseph Ier contre Louis Kossuth.* M. Pellat, doyen de la Faculté de droit, a présenté à la société, de la part de M. Manuel Colmetro, un de ses membres associés à l'étranger, une brochure contenant deux discours à l'Académie royale d'histoire de Madrid.

M. le secrétaire perpétuel appelle la sympathique attention de la réunion sur le grand acte de l'abolition du servage en Russie. Cette réforme, dit M. Joseph Garnier, intéresse non-seulement 20 millions de paysans; mais l'humanité tout entière. La société a manifesté toute la sympathie que lui faisait éprouver cette grande mesure.

M. le prince Pierre Dolgoroukow et M. le comte Uruski, ancien maréchal de la noblesse de la province de Varsovie, disent que la reconnaissance envers l'Empereur doit être d'autant plus vive qu'il avait plus d'obstacles à vaincre pour réaliser cette grande pensée. M. Dolgoroukow, sur la demande qui lui en est faite par la société, donne des explications sur les principales dispositions de l'acte d'émancipation, et sur la constitution des terres des paysans après l'émancipation. Les bons côtés de cette émancipation, sans parler déjà de ce qu'elle tranche cette question du servage qui s'élevait en Russie comme un obstacle à tout progrès, consistent dans la division des districts en cantons et en communes, et dans la création d'administrations cantonales et d'administrations communales, lesquelles vont servir de base au futur régime représentatif en Russie, et dans la création d'un tribunal de canton, composé de juges élus.

M. Dolgoroukow regrette que le rachat ne soit pas immédiat et obligatoire; l'état transitoire dans lequel se

trouveront placés les paysans temporairement obligés peut amener des conflits.

M. Nakwaski, ancien nonce à la diète polonaise, pense que la société, ayant entendu un orateur russe sur les relations des paysans dans ce pays, et notamment les explications sur le dernier manifeste impérial, pourra prendre intérêt aux explications qu'il est à même de donner sur ce qui se passe en ce moment dans une partie de l'ancienne Pologne.

La réunion a entendu avec une vive satisfaction les communications de MM. Dolgoroukow et Nakwaski; elle a témoigné sa profonde sympathie pour la société agronomique et pour son président, le comte Zamoïski, que la Société d'Economie politique a récemment admis au nombre de ses membres associés à l'étranger.

La réunion décide que l'entretien de la soirée sera consacré à la question posée par M. Du Puynode, ainsi conçue : *Les corporations doivent-elles avoir le droit de propriété.* M. Du Puynode dit que si les corporations ont le droit de propriété, il faut respecter leurs propriétés, quelque étendue qu'elles aient et quelques dommages qu'elles causent; mais ont-elles ce droit? Il le leur nie; l'homme a des droits naturels, mais les corporations, êtres fictifs et imaginaires, ne sauraient en avoir d'autres que ceux que le législateur leur donne et qu'il peut leur ôter.

M. Garbé, ancien préfet, combat l'opinion de M. du Puynode; il pose en principe qu'un certain nombre d'hommes ont le droit de posséder en commun aussi bien qu'individuellement; il fait ressortir la contradiction qu'il voit à accorder à des sociétés par actions ce qu'il refuse à des sociétés religieuses. Or, dans l'un et l'autre cas, il s'agit de personnes morales; qu'un domaine soit possédé et exploité par une société anonyme ou par un couvent de Trappistes, le cas est identique. C'est toujours des hommes mettant leur avoir et leurs efforts en commun, en vue d'un avantage, soit matériel, soit moral.

M. Horn invoque la liberté et le droit commun; il reconnaît aux corporations le même droit qu'aux particuliers, et, s'il s'agit de mettre un frein aux prétentions envahissantes des corporations religieuses, car c'est là le fond de

la pensée de l'auteur de la proposition, il veut que ce soit par la liberté et le contre-poids d'institutions libérales, comme l'Université libre de Bruxelles élevée en opposition avec l'Université de Louvain, que l'on combatte ces tendances. M. H. Passy ne voit là qu'une question de biens de mainmorte. Il est bon de ne pas trop multiplier ces biens; c'est la mainmorte qui a transformé en désert malsain les fertiles campagnes qui entourent Rome. La libre concurrence n'est pas moins nécessaire en matière d'acquisition et d'appropriation territoriale qu'en matière d'industrie et de commerce.

M Joseph Garnier pense que la liberté est le seul remède aux inconvénients qui peuvent naître des corporations; de quel droit s'opposerait-on au désir de ceux qui veulent se réunir en corporations. « Dans un pays comme la France, lui disait Rossi, il n'y a plus lieu de craindre les empiétements des corporations religieuses. »

M. Henri Baudrillart admet le droit qu'a l'individu de se placer lui-même dans un régime fondé sur le principe de la communauté; nul droit ne précède et ne prime, en effet, la liberté. Mais ce droit a ses limites. Retirer de la circulation une portion de biens, c'est mettre l'interdit sur le droit des futurs acquéreurs; c'est une sorte de confiscation préventive, car c'est déclarer ces biens à tout jamais inaccessibles au travail et à l'épargne qui en feraient l'objet de leur légitime convoitise. Il y a plus, ajoute M. Baudrillart, l'individu ne peut, par un acte inique, s'engager lui-même pour toujours; la loi interdit les vœux perpétuels, comment donc aurait-il la faculté d'enchaîner à une constitution de propriété établie, une fois pour toutes, et soustraite au droit commun, la société tout entière et jusqu'aux générations futures. M. Clapier, pour éviter les inconvénients de la mainmorte, voudrait que l'on retirât aux corporations religieuses la qualité de personnes civiles, c'est-à-dire que l'on détruisît la fiction légale par laquelle repose leur droit de propriété.

MM. Charles Dunoyer et H. Passy ont successivement présidé la réunion du 6 mai qui a été ouverte par la lecture de l'*Adresse aux Français* faite par la *Société des Amis de la Paix* de Londres. Cette adresse exprime

des sentiments généreux qui sont ceux de la Société d'Économie politique, et elle insiste sur l'importance de l'alliance des deux pays, et engage les Français à se méfier de ceux qui cherchent à entretenir de mauvais sentiments entre les deux peuples. Cette adresse est écoutée avec sympathie par la réunion. Après le dépôt des ouvrages offerts, M. Nakwaski, par suite des événements de Varsovie et de la dissolution de la Société agricole, s'excuse de ne pouvoir rendre compte des travaux du comité de cette Société, ce comité ayant suivi le sort de la Société elle-même. Quoi qu'il advienne, ajoute M. Nakwaski, la base de la transformation de la condition des paysans aura toujours été posée et adoptée en principe par la presque totalité des propriétaires du sol du pays, la Société se composant de près de 5,000 membres, tous propriétaires fonciers.

Après ces communications, la réunion revient à la discussion relative à la liberté de l'enseignement. M. Dunoyer trouve aussi essentiel que l'État intervienne dans l'enseignement pour réprimer ce qui pourrait s'y passer de blâmable, qu'il considère comme indispensable que l'État s'abstienne d'y intervenir pour suppléer à tout ce qui pourrait à cet égard manquer aux populations d'initiative et d'activité.

M. Wolowski ne s'associe pas aux doctrines absolues de M. Dunoyer; selon lui, l'État ne doit, en matière d'instruction publique, ni s'abstenir, ni se montrer indifférent; il veut l'intervention de l'État, surtout aussi en matière d'instruction supérieure.

M. Baudrillart combat la pensée fondamentale de l'argumentation de M. Dunoyer, qui veut que les besoins, quelle qu'en soit la nature, aillent à leur pleine satisfaction, sans nécessité d'une impulsion étrangère; il formule son opinion d'une manière ingénieuse, par ces mots : En général, plus les besoins matériels existent, plus ils sont sentis; il faut donc les laisser faire; tandis que, au contraire, plus les besoins de l'ordre moral existent, moins ils sont sentis, témoin l'ignorance qui se sent d'autant moins qu'elle est plus grande. Pour satisfaire les besoins de l'esprit, le concours de toutes les forces sociales n'est pas de trop, et le rôle de l'État apparaît ici d'autant plus inévitable et d'au-

tant plus grand que l'association libre est moins prête ou moins apte à satisfaire le besoin d'instruction.

M. Baudrillart fait l'application de sa lumineuse théorie aux trois degrés de l'instruction : supérieure, secondaire et primaire. Pour l'enseignement supérieur, l'association libre n'y ferait pas ses frais, et l'État ne saurait se désintéresser ici sans qu'il y ait abaissement du niveau des études et préjudice porté à la civilisation dans ses parties les plus hautes. Pour l'enseignement secondaire, et en particulier pour l'enseignement industriel des classes moyennes et des classes ouvrières, l'initiative individuelle paraîtrait devoir suffire. Quant à l'instruction primaire, ce tableau n'est pas rassurant pour les défenseurs de l'initiative individuelle, les besoins les plus profonds ne sont pas les mieux sentis, et l'État est pleinement autorisé à intervenir. Il ne prend la place de personne, et il agit dans l'intérêt de tous; car l'ignorance est une menace pour la Société comme une source de faiblesse, et pour celui qui la reçoit, l'instruction est, quoi qu'on en dise, le meilleur préservatif contre des tentations coupables, car elle est à la fois un ennoblissement de l'âme et un gagne-pain.

M. Dunoyer éprouve quelque peine à comprendre ce que M. Wolowski a voulu dire quand il a parlé des idées absolues de M. Dunoyer. Il n'est pas plus, que M. Wolowski, d'avis que l'État doive rester étranger ou indifférent aux intérêts de l'enseignement ni d'aucune autre classe de travaux. Peut-être seulement est-il plus difficile que lui sur la manière dont l'Etat doit s'y intéresser et s'en mêler. M. Dunoyer cherche quelle est cette manière, et il ne croit pas que l'État eût moins fait pour les vrais progrès, pour le développement heureux de l'enseignement, en appliquant ses forces à l'affranchir, en le laissant devenir une profession particulière et libre, qu'il n'a fait en le constituant un service public.

M. Joseph Garnier croit qu'il est possible de tirer des divers avis émis dans le cours des deux discussions qui ont eu lieu sur les questions de la liberté de l'enseignement, les réponses suivantes : Un gouvernement, libre de son action, ne doit pas constituer un corps enseignant, qui est toujours par essence monopoliste, hostile à la concurrence et rétro-

grade; — il ne doit pas chercher à diriger les études, parce qu'il ne peut le faire que par des agents qui ne tardent pas à s'imprégner de l'esprit de monopole, de système ou de parti; — il ne doit pas chercher à donner l'impulsion par des établissements modèles, qui nuisent aux établissements privés, les empêchent ou de se produire ou de prospérer; — il ne doit faire enseigner par ses agents que dans des cas exceptionnels.

M. Marcel Roulleaux pense que l'État devrait rester étranger à l'instruction supérieure; que, dans l'instruction secondaire, il devrait se retirer presque entièrement devant l'enseignement privé, et surtout rompre la hiérarchie universitaire; qu'en ce qui concerne l'instruction primaire son concours est actuellement et sera longtemps indispensable pour créer des moyens d'instruction et pour contraindre les familles à en profiter. M. Renouard, membre de l'Institut, pense qu'entre les membres de la réunion aucun dissentiment n'existe sur le but final auquel il faut tendre. Tous veulent que l'instruction se fortifie et se propage; tous souhaiteraient son universalité. Le dissentiment n'existe que dans la part réservée à l'Etat, et sur la question de savoir si son intervention hâte ou retarde, favorise ou gêne la marche de notre pays vers le progrès de l'éducation. Il pense que le concours de l'État sera longtemps indispensable, et que la place que l'ignorance occupe au cœur de notre nation reste si large que la réunion de toutes les forces est nécessaire pour lui disputer le terrain. Il faut améliorer tout; mais, en attendant, il ne peut renoncer à rien.

M. J. Dupuit, inspecteur général des ponts et chaussées, préside la réunion du 5 juillet. M. Joseph Garnier rappelle que M. de Cavour, l'illustre homme d'État dont la perte a été si douloureusement sentie, était un des membres associés à l'étranger de la Société d'Économie politique. M. le secrétaire perpétuel sait caractériser cette grande existence, tout en s'abstenant d'entrer dans des considérations politiques. La réunion sympathise avec les regrets et les sentiments exprimés par le secrétaire perpétuel de la Société.

M. le secrétaire perpétuel présente à la réunion le rap-

port que M. Joachim Pepoli a adressé au conseil des ministres du royaume d'Italie sur sa récente mission dans l'Ombrie. M. le marquis de Pepoli, membre de la Société, adresse également un exemplaire de son discours sur l'emprunt des 500 millions qu'il a votés en émettant de très-sages principes sur l'ordre et l'économie, seules bases sur lesquelles puisse se fonder le crédit du royaume italien.

M. Horn communique les renseignements qu'il a reçus sur la Société d'Économie politique de Saint-Pétersbourg. Fondée tout nouvellement, ses origines ont été des plus modestes; mais elle a grandi rapidement, et la présence de M. de Molinari n'a pas peu contribué à sa notoriété. Elle a discuté, entre autres questions, la liberté des banques, le rachat des terres seigneuriales, l'abolition de la ferme des eaux-de-vie, la réforme du système des guildes commerciales, etc. La Société s'est réunie en avril 1861, moins pour discuter que pour fêter l'émancipation des serfs. Dans cette séance, à laquelle assistaient le grand-duc Constantin, plusieurs ministres et sénateurs, on a librement discuté les conséquences du morcellement des terres, premier effet de l'émancipation.

A la réunion du 5 août, présidée par M. Vée, inspecteur des services de l'assistance publique, M. le secrétaire perpétuel annonce la mort regrettable de M. Jean Ackersdyck, un des associés de la Société à l'étranger; c'était l'un des esprits les plus distingués de notre temps. M. le secrétaire perpétuel présente le compte rendu des dernières séances tenues à Madrid par l'Association pour la réforme des douanes. Il rappelle que trois congrès scientifiques, intéressant la Société, vont se réunir : le congrès de la science sociale à Dublin, celui des économistes allemands, à Stuttgart, et le Congrès artistique, à Anvers (Ce dernier devant s'occuperde l'application de l'économie politique aux beaux-arts). M. Horn est prié de faire un rapport sur la réunion de Stuttgart, auquel il compte assister.

La conversation se fixe sur la question du fonctionnement relatif et du rapport de l'or et de l'argent, et sur les causes du retour de l'argent dans la circulation. M. Horn constate que l'argent, qui avait disparu depuis quelques années de la *circulation* française, y revient depuis quelques

semaines avec une abondance quelque peu incommode ; et l'or fait de nouveau prime; il ne voit pas là un fait accidentel comme M. Cochut, rédacteur du *Temps*, présent à la séance. M. Cochut prend la parole et développe cette idée, que l'apparition de l'argent tient à ce que la Banque de France a eu, pendant plusieurs années, un encaisse d'environ 600 millions, dont 300 millions en argent. Vers la fin de 1860, l'encaisse tomba au-dessous de 380 millions par suite des achats de blé : l'or était presque épuisé et l'on allait atteindre la couche d'argent. A ce moment, ce métal obtenait encore une prime. Les directeurs de la Banque firent cette judicieuse réflexion, que s'ils commençaient à donner 1,030 francs pour rembourser chaque billet de 1,000 francs, leur réserve en argent ne tarderait pas à être épuisée, on avisa un moyen d'acheter l'or; la Banque a évité ainsi les inconvénients que présentent, sous le régime du double étalon, un encaisse où domine le métal qui fait prime. L'occasion de transformer la nature de sa réserve métallique s'étant offerte, elle en a profité.

M. Paul Coq donne comme l'une des causes de cet incident monétaire la diminution des arrivages d'or qui correspondent précisément à une sortie moins grande de l'argent. Il estime que le mouvement qui se produit depuis quelques années, loin de présenter un caractère purement accidentel, anormal, a toute la consistance d'une tendance vers l'équilibre des deux métaux suivant l'ancien rapport observé durant cinquante ans.

M. Horn n'accepte pas l'explication de M. Cochut comme conforme à la réalité des choses, la Banque serait impuissante à produire à elle seule ce phénomène; elle cède, au contraire, à des circonstances générales sur lesquelles son action ne pèse que pour une petite part.

M. Dupuit ne voit là que l'une des légères oscillations qu'a subies le rapport des valeurs de l'or et de l'argent. Depuis la loi de l'an XI jusqu'à l'invasion de l'or de la Californie et de l'Australie, ce rapport, toujours plus grand que le rapport légal de 15 à 1, oscillait, suivant les circonstances entre 15,50, et 16 et ces oscillations n'avaient d'autre *résultat* que d'élever plus ou moins la prime qu'on donnait *au changeur* quand on avait besoin d'or. Depuis que la

quantité d'or a beaucoup augmenté, le rapport est successivement descendu jusqu'à 15, avec des oscillations comprises entre ce chiffre et 15,50; mais dès que ce rapport est descendu au-dessous de ce taux, l'argent a disparu peu à peu. Dès que l'or a fait prime, tous les débiteurs ayant intérêt à s'acquitter en argent, ont cherché à s'en procurer, et ce métal a reparu de nouveau sur le marché français, par un motif analogue à celui qui l'en avait fait disparaître. Ce qui ce passe aujourd'hui n'est pas, comme on l'a dit, le résultat de certaines manœuvres de banque, mais un effet naturel.

M. Charles Dunoyer a présidé la réunion du 5 octobre; après que le secrétaire perpétuel, M. Joseph Garnier a eu présenté plusieurs brochures dont il a été fait hommage à la Société, il a rendu compte de la session du congrès artistique d'Anvers qui n'a pas présenté un intérêt scientifique bien puissant. Puis il a parlé du meeting tenu à Bruxelles, le 23 septembre, par l'association libre-échangiste de cette ville, où les protectionistes ont élevé la voix avec force; mais où les vrais principes de la science ont prévalu.

M. Horn, qui n'a pu assister au congrès de Stuttgart, dit que cette réunion a eu un programme trop varié qui a éparpillé ses forces sur trop de sujets, que néanmoins l'on ne saurait méconnaître que cette réunion a fourni une nouvelle preuve de la vitalité de cette institution; ainsi que du rôle important que le congrès des économistes allemands remplit déjà dans l'ensemble du mouvement unitaire et progressiste dont les contrées d'outre Rhin sont travaillées depuis quelques années.

Après ces communications, la conversation s'engage incidemment sur les premiers effets de l'application du traité de commerce depuis le 1er octobre. On demande des nouvelles de l'*invasion* des produits anglais, elle n'a pas atteint, à la douane de Paris, la somme de 4 millions de francs, mais cette conversation est abandonnée pour reprendre la question des causes du retour de l'argent dans la circulation.

M. Dupuit pense qu'il convient d'ajouter aux causes de la *réapparition de l'argent* déjà signalée, la guerre civile d'A-

mérique. Toutes les fois qu'il y a guerre, la valeur de l'or augmente parce qu'il est plus demandé. Plusieurs membres prennent la parole, mais M. Horn fait observer que la question est épuisée, et qu'il ne se produit plus d'arguments nouveaux.

La réunion du 5 novembre a été présidée par M. Renouard, membre de l'Institut, M. le secrétaire perpétuel annonce la mort de M. Calon jeune, banquier, maire du 10e arrondissement, membre de la Société, et celle de sir James Graham, l'un des hommes politiques les plus influents de l'Angleterre. M. Joseph Garnier parle aussi de la mort récente de M. Jobard, de Bruxelles, dont le nom est attaché à un grand nombre de fondations utiles et de précieuses découvertes. Après ces douloureuses communications, M. le secrétaire perpétuel signale une série d'ouvrages très-remarquables au point de vue économique, qui viennent d'être publiés en Belgique, entre autres les *Lettres sur la Russie*, par M. de Molinari ; puis la conversation, après d'intéressantes communications sur l'exposition des produits de l'industrie à Florence, par M. Juglar, et sur les sociétés hispano-américaines, par M. Mannequin, se fixe sur le droit des nations européennes à revendiquer la libre sortie du coton des ports des États du Sud de l'Amérique; en d'autres termes du droit d'une nation à user de contrainte envers une autre pour réclamer la liberté des échanges

M. Horn estime qu'il n'y a ni besoin ni droit qui puisse prévaloir contre le droit éternel et immuable de tous et de chacun de faire de sa propriété ce que bon lui semble.

M. Frédéric Passy pense que l'Europe blessée par les déterminations de l'Amérique, mais blessée indirectement, est fondée à lui faire entendre des observations et des conseils. Elle peut et elle doit lui représenter le tort qu'elle se fait à elle-même, et le dommage qu'elle cause au reste du monde, mais elle n'a aucun droit d'aller plus loin.

M. Joseph Garnier dit qu'il y a une distinction à faire entre les planteurs de coton et les gouvernements. Les individus peuvent user et abuser de ... riété, mais l'État n'a pas le droit de n ... portation, parce ... dustrie

des autres pays. M. Garnier croit que la question touche essentiellement aux principes économiques, sur lesquels il est plus aisé de raisonner que sur ce fantastique droit des gens dont les bases sont si variables, et les formules si vagues et si incertaines.

M. Jules Pautet croit que l'on fait peser sur le *droit des gens* des accusations injustes, il tient à faire une utile distinction qui est dans la réalité. Le droit des gens se divise en deux parties essentiellement distinctes : le droit des gens absolu et le droit des gens relatif. Le droit des gens absolu est celui qui a pour base le droit naturel que Dieu a gravé dans le cœur de l'homme ; il découle de la morale immuable, et se fonde sur les éternels principes du juste et du bon. Si les peuples réglaient toujours leurs rapports internationaux sur le droit des gens absolu, ils n'auraient pas à redouter les épouvantables catastrophes qui désolent si souvent l'humanité, et qui aujourd'hui déchirent l'ancienne union américaine. Le droit des gens relatif est celui que les peuples établissent eux-mêmes ; le *mare clausum* de Selden en est l'expression la plus vive ; mais le droit des gens absolu lui répond par le *mare librum* de Grotius. Le droit des gens relatif est fondé sur les traités intervenus entre les nations, et l'on comprend alors qu'il soit sujet aux fluctuations de la raison humaine, et qu'il varie selon les événements ; c'est sur le droit des gens relatif que peuvent peser les accusations que l'on a formulées et non sur le droit des gens absolu, qui est la science essentiellement juste, morale, et qui consacre les vrais principes de la liberté humaine, aussi bien pour les nations que pour les hommes entre eux.

M. Jules Duval ne veut pas élever le droit économique, et particulièrement le droit d'exportation et d'importation à la hauteur d'un principe toujours inviolable, mais comme il fait partie du droit naturel, il ne doit pas être entièrement livré à la fantaisie des gouvernements sans correctif. Ce correctif, c'est la contrebande que l'économie politique n'a jama[illegible] si sévèrement que la loi, parce qu'elle y a vu [illegible] ique de tempérer la gêne irrationnelle ap[illegible] les transactions, et l'opinion publique

d'une indulgence qui est l'indice d'un juste redressement.

M. Baudrillart dit que M. Jules Duval va beaucoup trop loin en légitimant la contrebande qui a les inconvénients moraux de toute violation des lois en vigueur, que l'économie politique conseille de réformer, mais non de violer.

M. Dupuit s'élève contre la doctrine dangereuse émise par M. Jules Duval. Faire la contrebande, dit-il, ne pas payer des droits payés par les autres, c'est faire retomber sur ses concitoyens une partie de l'impôt qui doit peser sur vous. Il faut donc obéir aux lois mauvaises, sauf à en demander la réforme.

M. L. de Lavergne, de l'Institut, a présidé la réunion du 5 novembre, où il a été fait hommage à la Société d'un exemplaire du *Dictionnaire universel du commerce et de la navigation*, de la part de M. Guillaumin, son habile et consciencieux éditeur. La réunion tout entière félicite M. Guillaumin de la persévérance qu'il a mise à poursuivre et mener à bonne fin cette œuvre éminemment utile, qui est un nouveau titre que sa librairie vient d'acquérir à l'estime des amis éclairés des ouvrages appelés à rendre, à la science de l'économie politique en général et au commerce, en particulier, les services les plus signalés.

M. le secrétaire perpétuel entretient la réunion de l'apparition d'un nouvel organe consacré aux questions économiques, il est fondé par M. Jules Duval, membre de la Société, et a pour titre : l'*Économiste français*. L'auteur met un incontestable talent au service des idées libérales, et son épigraphe : « *Libre et harmonique essor des forces,* » qui trahit l'ancien fouriériste, est néanmoins un sûr garant des pensées de conciliation et de solidarité qui guideront la rédaction de ce jeune recueil, plus particulièrement appliqué aux questions coloniales.

La conversation s'établit sur deux questions, pour ainsi dire parallèles : l'aptitude comparée de l'État ou des grandes compagnies à exploiter des monopoles ; la conciliation de ces grandes compagnies avec la libre concurrence. La première a pour auteur M. Dupuit, la seconde M. Duval. M. Dupuit voudrait que certaines industries, les chemins de fer, par exemple, fussent entre les mains de l'État. Les grandes compagnies de chemins de fer sont de petits États,

ils en ont les inconvenients sans en avoir les avantages; il lui semble qu'il y a dans l'État une organisation meilleure, mieux contrôlée par la pressse et par le public. Il veut l'initiative des particuliers pour les industries privées et les compagnies pour l'industrie collective; ici le stimulant à bien faire manquerait à l'État.

M. Baudrillart se prononce en faveur des campagnies, le travail du transport ne lui paraissant pas être une fonction de l'État.

M. Torrès-Caïcedo est partisan de la libre concurrence; mais il se voit obligé de reconnaître que certaines entreprises ont forcément le caractère de monopole, telles que celles de l'éclairage au gaz et des chemins de fer. Il est réfuté par MM. Garnier et Levasseur.

La discussion est continuée avec la formule posée par M. Duval, qui exprime les perplexités qui viennent l'assaillir lorsqu'il étudie l'économie politique dans les livres ou dans les faits en ce qui touche la libre concurrence. M. Joseph Garnier dit qu'il n'y a pas d'autre principe rationnel, scientifique, que la libre concurrence.

M. L. de Lavergne déclare que ce principe est le plus sûr et le plus fécond; mais il doit trouver une limite dans le droit de surveillance et des pouvoirs publics, limite qui varie selon les temps, les lieux et les mœurs. Il y a un certain degré de réglementation, et même de privilége, qui peut être nécessaire dans un moment donné pour réunir les capitaux.

La réunion du 6 janvier 1862, a été successivement présidée par M. Michel Chevalier, sénateur, et Wolowski, membre de l'Institut. M. Joseph Garnier dit que, conformément à son habitude, la Société doit donner un souvenir à deux hommes haut placés qui viennent de quitter ce monde; ce sont le prince Albert, époux de la reine d'Angleterre et le roi dom Pedro V, roi de Portugal, l'un et l'autre de ces princes ont bien mérité de la science, et ont consacré leur activité à d'utiles réformes et à de nombreuses fondations qui révélaient leurs aspirations tout à fait libérales.

M. Scialoja, ancien ministre à Naples, membre du parlement italien, délégué à Paris pour les négociations du traité de commerce, donne, sur l'invitation de M. le prési-

dent, qui rappelle ses nombreux services, des explications pleines d'intérêt sur la situation financière et économique de l'Italie.

M. Garnier Pagès, ancien membre du gouvernement provisoire, également invité à la réunion, captive l'attention de l'assemblée par le récit très-intéressant qu'il fait de son voyage récent en Allemagne. Il a étudié, en observateur attentif et compétent, les faits qui se passaient devant lui relativement au papier-monnaie. Il déclare, à cet égard, qu'il est l'ennemi du papier-monnaie, création désastreuse en soi; mais qu'il a vu néanmoins, en Allemagne, des constructions extraordinaires qui lui étaient dues. M. Garnier Pagès a été chaleureusement remercié de ses utiles communications.

M. Laur, ingénieur au corps impérial des Mines, de retour d'une mission en Amérique, où il est allé observer l'état actuel de la production des métaux précieux et la richesse des gisements, résume les faits nombreux qui font la base d'un rapport complet sur la matière, et fixe l'attention de la réunion tout entière par ses savants et curieux aperçus au point de vue de la géologie et de l'économie politique.

M. H. Passy, ancien ministre, a présidé la réunion du 5 février. M. Joseph Garnier fait hommage de son *Traité des finances*, dont il vient de publier la deuxième édition, augmentée considérablement de l'un des écrits publiés par lui, il y a trois ans, dans le recueil intitulé : *Notes et Petits traités*, faisant suite au *Traité d'Economie politique*. Ce nouvel ouvrage du savant professeur est appelé au même succès que son Traité.

La conversation s'engage sur la conversion des rentes. M. Bénard n'y voit qu'un *échange* des titres, avec accroissement de prêt. M. Courtois approuve la mesure de M. Fould; il pense que l'unification des titres présente des avantages réels pour le marché.

M. H. Passy, ancien ministre, prend la parole; il s'étonne de l'importance que l'on attribue à l'unification des titres de la dette publique. Les rentes sur l'État, comme toutes les autres valeurs productives de revenus, sont régies par la loi de l'offre et de la demande, et que cette loi

toute puissante ne permet l'élévation soutenue des cours que dans le cas où, à la masse des capitaux déjà consacrés à l'acquisition des rentes existantes, vient s'en ajouter une portion nouvelle. L'unification des titres de la dette publique ne les préservera pas de la concurrence que leur font non-seulement les actions et les obligations des chemins de fer, les fonds étrangers et toutes les valeurs cotées à la Bourse, mais aussi les placements qu'appellent les constructions, les entreprises industrielles, les améliorations du travail et l'extension des relations commerciales et mercantiles. Qu'il survienne de nouvelles guerres, l'unification ne saurait se maintenir avec les emprunts devenus nécessaires.

M. Joseph Garnier dit que la diversité des fonds résulte de la diversité des conditions faites aux prêteurs par l'Etat : cette diversité correspond à des besoins différents et facilite les placements. Tout le monde est d'accord sur le droit qu'a toujours un gouvernement de rembourser la rente, et M. Passy constate qu'il ne pourrait y avoir ni surprise, ni plainte quand le Trésor use de ce droit.

M. Dupuit conteste le droit de remboursement ; il pense qu'il est bon que, dans une société purement scientifique, la vérité et la justice protestent quelquefois contre les faits. En dehors de la question de droit, on attribue, dit-il, à la conversion des conséquences qu'elle ne saurait avoir ; il semble que le 4 % annulé, l'on entrera dans l'âge d'or du crédit public. Et cependant qu'est-ce qui fixe le taux de la vente ? c'est l'offre et la demande. Le mode d'emprunt que préfère M. Dupuit est de créer des rentes perpétuelles.

M. Renouard, membre de l'Institut, veut insister sur ce que, au fond de tout emprunt, de toute constitution de dette, ce qui domine, c'est la question de contrat. Comme il n'y a pas deux morales, le devoir de l'État qui contracte est le même que celui des simples citoyens. Le contrat honnête est celui où l'on ne prépare d'illusion à personne.

La réunion du 5 mars a été présidée par M. H. Passy, membre de l'Institut. M. Joseph Garnier a annoncé la mort de M. Marcel Roulleaux, le plus jeune membre de la Société, qui donnait les plus belles espérances pour la science, puis il a donné lecture de deux lettres, l'une de M. Michel

Chevalier, et l'autre de M. Charles Dunoyer sur cette perte douloureuse que la Compagnie a vivement sentie.

M. Joseph Garnier annonce la quatrième session du congrès international de bienfaisance qui se tiendra à Londres, le 5 juin, à l'occasion de l'Exposition universelle, et en même temps que le meeting annuel de l'association nationale pour l'avancement des sciences sociales. Il entretient la Société de la réunion annuelle de la Société d'Économie politique de Turin. M. Cordova, ministre de l'agriculture et du commerce, y assistait.

Il est fait hommage de plusieurs ouvrages à la Société; en voici les titres : *Etudes sur l'Économie forestière*, par M. Jules Clavé; *De la liberté des ventes aux enchères*, par M. P. Du Mesnil-Marigny; *Fragments de Voyage autour du monde*, par M. Gabriel Lafond, consul général de Costa-Rica.

Après ces diverses communications, l'entretien se fixe sur une question posée par M. Jules Duval; et relative au caractère des mesures prises en Russie pour l'émancipation des serfs.

Le lecteur a pu voir, par cette rapide analyse des discussions de la *Société d'Économie politique*, que les questions les plus saisissantes et les plus ardues ont été traitées avec soin, et que les plus hautes notabilités de la science n'ont pas fait défaut à ses études toujours si pleines d'intérêt et toujours si fructueuses pour la propagation des saines doctrines. Il a pu voir que c'est la science pure, ses éternels principes et le sentiment de l'intérêt général qui guident les orateurs qui ne se laissent jamais préoccuper par les exigences de l'intérêt privé.

JULES PAUTET.

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 1861.

I. Evénements généraux.

SOMMAIRE. — La récolte. — Les plaintes. — L'exposition universelle. — Abolition du droit de Stad. — L'affaire du *Trent*.

Depuis quelques temps les années se suivent.... et se *ressemblent*. Du moins entend-t-on continuellement des

plaintes. Ce qui change parfois, c'est leur objet, ou aussi leur intensité, on pourrait dire leur diapason. Nous ne prétendons pas insinuer que ces plaintes soient toujours, ou habituellement, sans fondement; nous ne prétendons même pas qu'elles soient généralement exagérées. Mais nous les considérons, du moins dans le domaine économique, comme le symptôme d'un manque d'énergie, d'une *pénurie* d'initiative, d'une *disette* de courage plus grave peut-être que la mauvaise récolte constatée l'automne dernier.

Nous croyons à la vérité de l'adage : Aide-toi et le ciel t'aidera.

L'efficacité de cet adage a reçu une nouvelle confirmation. Au moment où nous écrivons ceci, malgré le déficit si considérable de la production des céréales de l'année dernière, déficit évalué par les optimistes à 12 millions et par les pessimistes à 30 millions d'hectolitres, on paye, à Paris, dans la seconde moitié de mars 1862, 80 *centimes* le pain de deux kilogrammes. La suppression de l'échelle mobile y est pour beaucoup, sans doute, mais seulement, parce que la liberté nous a permis de *nous aider*.

En conséquence, plaignez-vous moins et agissez davantage. Mais surtout ne demandez pas de subventions ou de faveurs au gouvernement ou à l'administration.

Voyez, par exemple, l'Angleterre. La guerre civile aux États-Unis y produit une crise dans l'industrie cotonnière, crise qui réagit défavorablement sur l'ensemble de la situation; eh bien, immédiatement une association se forme à Liverpool et l'on explore l'univers entier pour trouver les matières premières que l'Amérique refuse en ce moment. En France, que fait-on? On déplore que le gouvernement, que l'administration « ne fait pas davantage pour encourager la culture du coton eu Algérie! » Toujours on se plaint de la tutelle administrative, et quand il s'agit de marcher, on s'empresse de s'attacher la lisière.

Chose curieuse! L'Angleterre imagine (ou plutôt c'est nous qui imaginons (1), les Anglais ont le mérite d'appliquer les bonnes idées que nous ne savons pas utiliser

(1) Si nous nous trompons, c'est M. Buffet, ministre de l'agriculture et du commerce, en 1849, qui en a eu la première idée.

après les avoir trouvées) une exposition universelle. Aussitôt des citoyens s'y réunissent, — naguère l'auguste prince, que ce pays vient de perdre, était à leur tête, — souscrivent les fonds, et l'institution est créée. Chez nous, pour qu'il y ait succès, il faut que l'État fasse les fonds, nomme la commission, le directeur, etc.

Toutefois, si la loi du 2 juillet 1861 met 1,200,000 fr. à la disposition du gouvernement (V. le *Moniteur* du 7 août); la commission présidée par le prince Napoléon et composée de MM. E. Rouher, *Vice-Président*, F. de Persigny, A. Fould, Mérimée, Arlès-Dufour, maréchal Vaillant, Drouyn de Lhuys, Michel Chevalier, Gervais (de Caen), Thouvenel, Schneider, baron Gros, E. Marchand, F. Le Play (D. du 14 mai 1861), a *réclamé avec instance* dans sa première circulaire, datée du 1er juin 1861 « l'action individuelle ou collective des producteurs et des négociants. Elle désire s'aider de leur concours plus qu'il n'a été loisible de le faire en 1851; elle n'interviendra que là où ce concours serait insuffisant. Que les chefs d'industrie se concertent donc sur les mesures qu'exige l'Exposition de 1862; qu'ils signalent à la Commission impériale leurs vœux et leurs besoins, et surtout qu'ils s'appliquent à trouver en eux-mêmes les moyens d'assurer leurs succès. »

« Les agriculteurs, les industriels et les commerçants sont, par leurs habitudes et par la nature de leurs travaux, mieux préparés que les autres classes de la nation à se passer de la tutelle administrative. Accoutumés à ne prendre pour guide dans leurs opérations que la décision spontanée d'un jugement sain et exercé, ayant sous leur direction immédiate une partie considérable de la population, ils sont destinés à exercer une influence prépondérante dans les États libres. Cette intervention de la propriété rurale, du commerce et de l'industrie dans les grandes questions d'intérêt public, est une cause de sécurité et un élément de puissance pour les peuples modernes. Nous voudrions qu'elle se manifestât plus souvent dans notre pays, et nous serions heureux de contribuer, autant que le comporte la mission qui nous est confiée, à diriger vers ce but les efforts de nos concitoyens. » (*Moniteur* du 5 juin 1861.)

L'espace ne nous permet pas de reproduire ici le règlement publié par les commissaires anglais, mais on le trouvera dans le *Moniteur* du 15 mai 1861. L'ouverture de l'exposition a eu lieu le 1er mai 1862, à Londres.

— Londres verra, à l'occasion de l'exposition, quelques réunions, parmi lesquelles nous mentionnons le congrès de bienfaisance international, qui s'était réuni pour la dernière fois en 1857, à Francfort-sur-le-Mein. Il s'assemblera le 4 juin prochain à Londres, de concert avec la *National Association for the promotion of social science.* Les séances dureront six jours et les deux questions suivantes y seront principalement débattues :

1° Est-il logique que l'État soit autorisé à séparer de leurs parents des enfants moralement négligés, à s'occuper de leur éducation, et au besoin, de leur entretien?

2° Est-il logique que la fréquentation des écoles soit obligatoire, et sous quelle forme et jusqu'à quel point cette obligation existe-elle ?

Les membres présenteront en outre des rapports sur la situation de leurs pays respectifs. Les conférences se tiendront à Berlington House.

Parmi les autres mesures économiques internationales, nous mentionnerons l'abolition du droit que les navires payaient à Stade. Le traité conclut à cet effet se trouve dans le *Moniteur* du 19 septembre 1861.

— Rappelons encore un fait international dont les conséquences peuvent devenir importantes, c'est l'affaire devenue célèbre sous le nom du navire *Trent.* On sait qu'il s'agit de la capture faite, par un bâtiment de guerre américain de deux commissaires des États sécessionnistes embarqués sur un paquebot anglais. Les prisonniers ont été rendus par le gouvernement américain et un principe du droit des gens a reçu ainsi sa consécration.

II. France.

SOMMAIRE. — Statistique des travaux du Corps législatif. — Travaux du Sénat. Pétitions. Pseudonymes. — Vote du budget par section. — Renonciation au droit d'ouvrir des crédits extraordinaires. Lettre à M. Fould. Le rapport de M. Fould. — Mesures complémentaires de la réforme financière. —

Nouvelle forme du budget. Budget ordinaire et budget extraordinaire. — Impôts spéciaux. — Conversion facultative du 4 1/2. Diminution de la dette flottante. — Conversion des obligations trentenaires. — Prêts à l'industrie. — Suppression de l'échelle mobile. — Ses conséquences. — Autres mesures dans le sens de la réforme commerciale. — Colonies. Suppression du monopole. — Recrutement de travailleurs libres. — Autres mesures.

— Nous commençons par donner la statistique des travaux du Corps législatif en 1861.

La session du Corps législatif, ouverte le 4 février 1861, a été close le 27 juin au soir. Elle a donc duré 144 jours. Pendant ce laps de temps, le Corps législatif s'est réuni 52 fois en séance publique, indépendamment des réunions dans les bureaux et dans les commissions. Dix séances ont été consacrées à la discussion de l'Adresse, et huit séances à la discussion du budget.

Le Corps législatif a adopté, pendant la session, 179 projets de lois, 31 d'intérêt général, 137 d'intérêt local, 11 d'intérêt privé, savoir :

31 LOIS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Finances. — Budget général de l'exercice 1862. — Règlement définitif du budget de 1858. — Crédits supplémentaires et extraordinaires de la session de 1861. — Emission d'obligations trentenaires pour subventions à des lignes de chemins de fer.

Douanes. — Régime des douanes à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion. — Droits de douane concernant les grains, farines et autres denrées alimentaires céréales.

Travaux publics. — Crédit de 45.000.000 pour grands travaux ; de 1.000.000 pour l'Opéra ; de 2.000.000 en faveur des routes impériales ; de 1.806.000 fr. pour divers services du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Télégraphie. — Diminution des taxes de la télégraphie privée. — Crédit de 12.666 fr. 14 c. (télégraphe sous-marin de la Méditerranée).

Chemins de fer. — Chemin de fer d'Aigues-Mortes

(ligne de Nîmes à Montpellier). — Exécution de plusieurs chemins de fer (3e réseau). — Chemins de fer algériens.

Navigation. Service postal de l'Indo-Chine. — Service postal des Antilles.

Commerce et industrie. Application des dispositions de la loi du 28 mai 1858 aux ventes de marchandises autorisées par la justice consulaire. — Crédit de 1,200,000 fr. (Exposition universelle de Londres en 1862).

Guerre et marine. Appel de 100,000 hommes sur la classe de 1861. — Modification de la loi du 11 avril 1831, sur les pensions de l'armée de terre. — Modification de la loi du 18 avril 1831, sur les pensions de l'armée de mer.

Beaux-arts. — Crédit de 4,800,000 fr. (musée Campana). — Crédit de 300,000 fr. (Exposition de 1861).

Haras. — Crédit de 703,500 fr.

Presse. — Modification de l'article 32 du décret-loi du 17 février 1852 sur la presse. Exemption de timbre accordée aux suppléments des journaux consacrés à la reproduction des débats législatifs.

Justice. — Modification de l'article 29 de la loi du 17 avril 1831, sur la contrainte par corps. — Légalisation, par les juges de paix, des signatures des notaires et des officiers de l'état civil.

Annexion. — Crédit de 4 millions (Menton et Roquebrune).

Classes laborieuses. — Caisses des retraites pour la vieillesse.

137 LOIS D'INTÉRÊT LOCAL.

Dont emprunts, impositions et surtaxes, 116, circonscriptions territoriales, 21.

11 LOIS D'INTÉRÊT PRIVÉ.

Pension viagère de 6,000 fr. à la mère du maréchal Bosquet, 1 ; Échanges d'immeubles entre l'État et divers, 10.

— Nous commettrions une injustice, si, après les travaux du Corps législatif, nous ne mentionnions pas ceux du Sénat. Toutes les lois que nous venons d'énumérer ont

été, sinon discutées par lui, du moins examinées au point de vue de leur *constitutionalité*. Mais ce sont surtout les débats qui se sont élevés dans son sein sur les pétitions qui ont attiré l'intérêt soutenu du public : nous croyons donc devoir reproduire la statistique qu'en a donné (*Moniteur*, 30 *juin* 1861), le sénateur-secrétaire, M. le baron Lacrosse :

« Je viens présenter le compte rendu du service des pétitions pendant la session dont le terme approche.

» 587 pétitions portant 29,963 signatures vous ont été soumises, 25 de ces pétitions sur lesquelles les rapports étaient préparés à la fin de la session de 1860, n'avaient pu être l'objet de discussion ; 562 ont été déposées depuis la dernière session jusqu'à ce jour.

» Sur 98 de ces pétitions, vous avez prononcé le renvoi à divers ministres ; 14 ont été déposées au bureau des renseignements ; 348 ont été écartées par l'ordre du jour, 8 par la question préalable ; enfin 6 ont été retirées par leurs auteurs.

» De ces pétitions, 391 sont individuelles, 188 sont collectives ; 113 traitent d'intérêts particuliers ; 466 d'intérêts plus généraux.

» Avis des décisions prises par le Sénat a été donné aux pétitionnaires ; mais un certain nombre de lettres sont revenues par la poste, les destinataires étant parfaitement inconnus aux adresses indiquées par les pétitionnaires. Il résulte de ce fait seul, que certains pétitionnaires se sont couverts du voile du pseudonyme, et ont invoqué une identité que les informations n'ont pas justifiée. Peut-être y aura-t-il lieu, lorsque le Sénat pourra s'occuper de la révision de son règlement, de pourvoir par quelques dispositions additionnelles à cet inconvénient et à un acte d'irrévérence qui s'est manifesté pendant cette session dans un plus grand nombre de cas que dans les sessions précédentes. »

Le *mieux* menace ici aussi de devenir l'ennemi du *bien*. Combien de *bien* ne se perd-il pas ainsi, sans qu'on atteigne le mieux ! Du reste, quel mal y a-t-il à que tel pétitionnaire timide cache son nom ? N'y a-t-il jamais de danger pour un individu de dire une vérité qu'il importe pourtant à la société de connaître ? Et qu'importe enfin le nom de celui qui a été lésé, si une injustice a été commise.

— Un des résultats les plus importants, au point de vue des finances, qui ait produit par la discussion dans

les chambres en 1861, a été le vote du budget par section out lieu de l'être par ministère. Nous ne pouvons pas reproduire ici le Sénatus-Consulte du 31 décembre qui consacre ce changement et fixe la nomenclature des sections, mais on la trouvera dans notre *Annuaire de l'Administration française pour* 1862 (Paris, Berger-Levrault).

Cette nomenclature est-elle définitive, cela ne paraît pas probable; dans tous les cas, les modifications n'auront lieu, cela est très-vraisemblable, que dans le sens de la division et non dans celui de la concentration.

— Ce qui nous confirme dans cette manière de voir, ce n'est pas seulement la nature des choses, mais encore la tendance avouée par le gouvernement, de multiplier les moyens de contrôle ou de rendre plus efficaces ceux qui existent. Cette tendance a été exprimée dans une lettre devenue célèbre, et nous le trouvons, bien que moins explicitement, dans celle que le *Moniteur* du 14 novembre 1861 a publié et que nous allons reproduire.

L'empereur a adressé au ministre d'État la lettre suivante :

« Monsieur le ministre,

» L'opinion émise ce matin sur notre situation financière par M. Fould, dans la réunion du conseil privé et du conseil des ministres, a toute mon approbation.

» Depuis, vous le savez, ma préoccupation était de renfermer le budget dans des limites invariables, et souvent, en présidant le conseil d'État, j'ai exprimé mon désir à cet égard.

» Malheureusement des circonstances imprévues et des nécessités toujours croissantes m'ont empêché d'atteindre ce résultat. Le seul moyen efficace d'y parvenir est d'abandonner résolument la faculté qui m'appartient d'ouvrir, en l'absence des chambres, des crédits nouveaux. Ce système fonctionnera sans préjudice pour l'État si, après l'examen attentif des économies possibles, une explication loyale des besoins réels de l'administration persuade le Corps législatif de la nécessité de doter convenablement les différents services.

» Je viens donc vous prévenir de mon intention de réunir le 2 décembre le Sénat, pour lui faire connaître ma détermination de renoncer au pouvoir d'ouvrir, dans l'intervalle des sessions, des crédits supplémentaires ou extraordinaires. Cette résolution fera partie du sénatus-consulte qui, suivant ma pro-

même, réglera par grandes sections le vote du budget des différents ministères.

« En renonçant au droit qui était également celui des souverains même constitutionnels qui m'ont précédé, je pense faire une chose utile à la bonne gestion de nos finances. Fidèle à mon origine, je ne puis regarder les prérogatives de la couronne ni comme un dépôt sacré auquel on ne saurait toucher, ni comme l'héritage de mes pères qu'il faille avant tout transmettre intact à mon fils. Élu du peuple, représentant ses intérêts, j'abandonnerai toujours sans regret toute prérogative inutile au bien public, de même que je conserverai inébranlable dans mes mains tout pouvoir indispensable à la tranquillité et à la prospérité du pays.

« Sur ce, Monsieur le ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Écrit au palais de Compiègne, le 12 novembre 1861.

« NAPOLÉON. »

Le même journal publie la lettre que l'Empereur a adressée à M. Achille Fould, la voici :

« Mon cher Monsieur Fould,

« Vous avez fait ressortir avec tant de lucidité devant le Conseil privé et le Conseil des ministres un danger de mon gouvernement, et vous avez soutenu votre opinion par des arguments si convaincants, que je suis décidé à adopter complétement vos idées et à faire insérer votre mémoire au *Moniteur*.

« J'accepte votre système d'autant plus volontiers que depuis longtemps je cherchais, vous le savez, le moyen d'asseoir solidement le crédit de l'État, en renfermant les ministres dans le budget réglementaire. Mais ce nouveau système ne fonctionnera avec avantage que si celui qui a su en approfondir toutes les difficultés veut se consacrer à son exécution. Je viens donc vous charger du portefeuille des finances, et je vous sais gré de vous dévouer à cette tâche, dont les résultats seront favorables aux intérêts généraux. Je suis persuadé que dans cette nouvelle position, vous ne cesserez de me donner, comme par le passé, des preuves de dévouement et de patriotisme.

« Recevez, mon cher Monsieur Fould, l'assurance de ma sincère amitié.

« NAPOLÉON. »

Le décret qui confère le ministère des finances à M. Fould est daté du 14 novembre 1861.

L'espace ne nous permet pas de reproduire le rapport

cité dans la lettre de l'Empereur, mais nous ne saurions nous dispenser de reproduire le passage suivant de cet important document.

« En étudiant la question financière, dit M. Fould, il est facile de prévoir que, à moins d'un changement de système, nous nous trouverons bientôt en présence d'embarras très-graves. Les huit années écoulées de 1851 à 1858 ont ouvert 2 milliards 400 millions de crédits extraordinaires. Si l'on ajoute à cette somme 400 millions pour les trois dernières années 1859, 1860 et 1861, on voit combien se sont accrus et la dette publique et les découverts du Trésor.

» Pour satisfaire à ces dépenses, on a eu recours au crédit sous toutes les formes, et on a utilisé, avec l'assentiment des pouvoirs publics, les ressources des établissements spéciaux dont l'État a la direction. Les emprunts en rente négociés en 1854, 1855 et 1859, ne s'élèvent pas à moins de 2 milliards. Lors du renouvellement du privilége de la Banque, le Trésor a absorbé l'augmentation du capital de 100 millions imposée à cet établissement. La caisse de la dotation de l'armée, qui avait reçu 135 millions, a vu tout son encaisse absorbé par le Trésor qui lui a remis directement des inscriptions sur le grand-livre. Enfin, on a eu recours à un nouveau mode d'emprunt, les obligations trentenaires, dont on a émis cette année 132 millions.

» Le public a souscrit ces emprunts avec un grand empressement, mais ce serait se faire de dangereuses illusions que de compter indéfiniment sur le développement du crédit national.

» L'état du crédit doit d'autant plus attirer l'attention de l'Empereur que la situation des finances préoccupe tous les esprits. Lors de la dernière discussion du budget, on calculait que les découverts devaient s'élever, à la fin de l'année, à près d'un milliard, et ce chiffre n'est certainement point exagéré. Le Corps législatif et le Sénat ont déjà exprimé leur inquiétude à ce sujet. Ce sentiment a pénétré dans la classe des hommes d'affaires, qui tous présagent et annoncent une crise d'autant plus grave qu'à l'exemple de l'État, et dans un but d'amélioration et de progrès, peut-être trop précipité, les départements, les villes et les compagnies particulières se sont lancés dans des dépenses très-considérables.

» Le véritable moyen de conjurer cette crise, c'est d'agir avec promptitude et décision, et de fermer la source du mal en supprimant les crédits supplémentaires et extraordinaires. »

Aussi le même sénatus-consulte du 31 décembre 1861 qui divisa le budget en section, consacra la renonciation

de l'Empereur au droit d'ouvrir des crédits supplémentaires et extraordinaires.

— Les deux modifications de notre droit public que nous venons d'indiquer, ne sont pas les seules mesures qui constituent la réforme financière inaugurée par M. Fould. Il faut d'abord ajouter la décision suivante (Décret du 1er déc. 1861, inséré au *Moniteur* du 12.)

« Vu les lois et règlements sur la comptabilité publique;

» Considérant qu'il importe essentiellement à l'ordre des finances que les charges du budget ne puissent être augmentées sans que notre ministre des finances ait été mis en mesure d'apprécier et de nous faire connaître s'il existe des ressources suffisantes pour y pourvoir,

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. A l'avenir, aucun décret autorisant ou ordonnant des travaux ou des mesures quelconques, pouvant avoir pour effet d'ajouter aux charges budgétaires, ne sera soumis à notre signature qu'accompagné de l'avis de notre ministre des finances.

» Art. 2. Nos ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

» Signé : NAPOLÉON. »

— Il convient ensuite de rappeler le rapport du nouveau ministre des finances qui a été inséré au *Moniteur* du 22 janvier 1862. Dans ce rapport, le ministre fait connaître la nouvelle forme sous laquelle il se propose de présenter le budget des recettes.

Il y aura à l'avenir trois budgets distincts : 1° budget des recettes, dépenses *ordinaires* ; 2° budget des recettes et dépenses d'ordre (finances départementales, communales, etc., portées pour ordre au budget de l'État); 3° budget des recettes et dépenses extraordinaires. Nous renvoyons pour les développements au *Moniteur* précité. Nous ferons seulement remarquer que des impôts spéciaux (droits supplémentaires sur le sucre et sur le sel) ont été projetés pour parfaire la somme de recettes nécessaires pour l'exécution des travaux publics prévus au budget extraordinaire.

— Ayant ainsi agi en vue de l'avenir, M. Fould dut se préoccuper du passé, et notamment chercher à diminuer

la dette flottante. Il y parvint en opérant une conversion facultative de la rente 4 et surtout 4 1/2 °/ₒ en 3 °/ₒ. Les propriétaires de rentes reçurent en échange de leurs titres un titre d'un égal montant en 3 °/ₒ ; mais comme le 3 °/ₒ avait un cours supérieur, c'est-à-dire qu'il correspondait à un capital nominal plus grand, les détenteurs des anciennes rentes durent combler la différence au moyen d'une soulte de 5 fr. 40 pour 4 fr. 50 de rente 4 1/2 ou de 1 fr. 20 pour 4 fr. de la rente 4 °/ₒ.

On trouvera des détails sur cette opération dans *le Moniteur* des 6, 12, 13 février, 10 mars et 24 avril 1862. Nous nous bornons à en résumer les résultats :

Le montant des titres convertis s'est élevé, en rente 4 1/2 °/ₒ, à 131,821,331 fr. de rentes déposées par 412,292 porteurs.

En rentes 4 °/ₒ, à 1,632,614 fr. déposées par 1,929 porteurs.

En obligations trentenaires, à 604,439 obligations.

Les titres non convertis s'élèvent à :

Rente 4 1/2 °/ₒ......................	40,241,185 fr.
Rente 4 °/ₒ........................	456,236
Obligations trentenaires............	70,721

Ce résultat ne peut être modifié que dans une faible proportion par les déclarations de conversion des rentiers résidant dans les colonies, et auxquels la loi du 12 février a accordé un délai d'un an pour se prononcer.

La soulte a produit environ 155 millions qui serviront à diminuer d'autant la dette flottante.

— Outre le 4 1/4 et le 4 °/ₒ on a converti par suite de la même loi du 12 février dernier, des obligations trentenaires. Une loi de 1861 avait autorisé l'émission de 300,000 obligations. 189,767 souscripteurs en avaient offert 4,695,413. Il est juste de dire que dans la prévision d'une réduction proportionnelle, beaucoup de personnes ont fait des offres qu'elles n'auraient pas pu réaliser, si on les avait prises au mot. (V. le *Moniteur* du 27 juill. 1861.)

— Dans notre précédente Revue, nous avons parlé des prêts à l'industrie. Le rapport inséré dans le Moni-

[illegible] du [illegible] mai 1861 rend compte des principes qui ont présidé à la distribution des 40 millions alloués par la loi du 1er août 1860. Nous lisons dans ce rapport que 272 demandes ont été rejetées, et que sur les [illegible] demandes admises, [illegible] concernant les fers et métaux ([illegible] fr.), [illegible] les fils et tissus ([illegible] fr.), [illegible] les voies de transport ([illegible]), [illegible] les mines ([illegible]), [illegible] les machines ([illegible] fr.), [illegible] les sucres ([illegible] fr.), [illegible] les papiers et industries diverses ([illegible]). Il restait alors encore une faible somme à distribuer.

— L'année 1861 a vu continuer les mesures libérales relatives au commerce. Aucun nouveau traité n'a été conclu, mais on a développé les conséquences des traités avec l'Angleterre et la Belgique (*), [illegible] le Moniteur du [illegible] mai 1861).

[illegible] l'une des conséquences les plus importantes de la réforme commerciale, c'est la suppression de l'échelle mobile. Voici les principales dispositions de la loi du 15 juin qui consacre cette grande mesure.

Froment, épeautre et méteil :

	Grains. Les 100 kil.	Farines. Les 100 kil.
Par navires français et par terre...	[illegible] fr. 50 c.	[illegible] fr. [illegible] c.
Par navires étrangers...........	[illegible] [illegible]	[illegible] [illegible]

Seigle, maïs, orge, sarrasin, avoine, légumes secs, marrons, châtaignes, [illegible], millet, [illegible] et [illegible] :

Par navires français et par terre...	Exempts.	Exempts.
Par navires étrangers...........	[illegible] 30	[illegible] 30

— Pour bien faire sentir l'efficacité de la suppression de l'échelle mobile, nous dirons qu'en mars [illegible] 1862 [illegible] Paris [illegible], malgré une récolte très-mauvaise qui a nécessité des mesures exceptionnelles comme celle prise par le décret du [illegible] 1861 et dont nous allons reproduire les dispositions.

Art. 1er. À partir du [illegible] et jusqu'au 30 septembre 1862, les chargements de grains et farines, de riz, de pommes de terre et de légumes secs, circulant par bateau sur les rivières et sur les canaux non concédés, seront affranchis de tout droit de navigation intérieure perçu au profit de l'État.

Il en sera de même du droit établi sur les canaux [illegible] dont le tarif est [illegible] par les lois [illegible]

Art. 2. Les bateaux étrangers pourront, jusqu'à la même époque et aux mêmes conditions que les bateaux français, naviguer en exemption de droits sur tous les fleuves, rivières et canaux de France, quelle que soit l'origine de leurs chargements, pourvu que ces chargements soient composés de céréales ou denrées alimentaires spécifiées dans l'article 1er.

Art. 3. Quelle que soit la date de leur arrivée à destination, les bateaux français ou étrangers ainsi chargés jouiront de l'exemption de droits qui fait l'objet du présent décret, pourvu qu'ils aient quitté leur point de départ antérieurement au 30 septembre 1862.

— Parmi les autres dispositions douanières prises en 1861, nous sommes obligé de nous borner à mentionner le décret du 7 juillet relatif aux cafés, sucre et autres denrées, les deux décrets du 25 août, qui autorise l'importation en franchise du blé à titre de réexportation après mouture et l'importation temporaire (13 fév. 1861) de tissus mélangés. Enfin, un 3e décret du 25 août 1861, applique aux navires des États-Unis les dispositions relatives à la francisation insérées dans les traités avec l'Angleterre et la Belgique.

— Une autre modification importante dans notre système douanier est celle relative aux colonies. On sait que dans notre ancienne politique coloniale — qui était d'ailleurs suivie par tous les pays de l'Europe — nos possessions d'outre-mer ne pouvaient entretenir des relations qu'avec la métropole. La loi du 3 juillet 1861 en dispose autrement, seulement, elle n'accorde la liberté qu'à des conditions assez dures. On en jugera, car voici cette loi :

Art. 1er. Toutes les marchandises étrangères dont l'importation est autorisée en France, peuvent être importées dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion.

Art. 2. Les marchandises étrangères sont assujetties, à leur importation aux colonies, aux mêmes droits de douane que ceux qui leur sont imposés à leur importation en France.

Toutefois un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique, qui sera soumis au Corps législatif dans la session qui suivra sa promulgation, pourra convertir en droits spécifiques les droits *ad valorem* pour lesquels cette conversion sera jugée nécessaire.

Art. 3. Les marchandises étrangères peuvent être importées aux colonies sous tous pavillons.

Importées par navires étrangers, elles sont soumises à une

surtaxe de pavillon réglée ainsi qu'il suit, par tonneau d'affrétement :

Des pays d'Europe, ainsi que des pays non européens situés sur la Méditerranée	A la Réunion...	30 fr.
	Aux Antilles....	20
Des pays situés sur l'océan Atlantique, non compris la ville du cap et son territoire	A la Réunion...	20 fr.
	Aux Antilles....	10
Des pays situés sur le grand Océan, y compris la ville du Cap et son territoire	A la Réunion...	10 fr.
	Aux Antilles....	20

Art. 4. Les marchandises étrangères actuellement admises aux colonies continueront à être régies par les tarifs résultant des lois, ordonnances et décrets qui en ont autorisé l'importation, dans tous les cas où les droits de douane ou les surtaxes de pavillon, établis par les dispositions qui précèdent, seraient supérieurs à ceux qui ont été fixés par les tarifs existants.

Art. 5. Les produits étrangers dont les similaires français sont soumis actuellement à un droit de douane à leur entrée aux colonies, acquittent le même droit augmenté de celui qui est fixé par le tarif de France.

Art. 6. Les produits des colonies à destination de la France, et les produits de la France à destination des colonies, peuvent être transportés sous tous pavillons.

Lorsque les transports sont effectués sous pavillon étranger, il est perçu une taxe de 30 francs, par tonneau d'affrétement, sur les produits à destination ou en provenance de la Réunion ; de 20 francs sur les produits à destination ou en provenance de la Martinique et de la Guadeloupe.

Art. 7. Les colonies peuvent exporter sous tous pavillons leurs produits, soit pour l'étranger, soit pour une autre colonie française, pourvu que cette colonie soit située en dehors des limites assignées au cabotage.

Art. 8. Les produits des colonies, autres que le sucre, les mélasses non destinées à être converties en alcool, les confitures et fruits confits au sucre, le café et le cacao, importés en France par navire français sont admis en franchise de droits de douane.

Art. 9. La composition du tonneau d'affrétement sera déterminée par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique.

Art. 10. La présente loi sera exécutoire à partir du 1er septembre 1861.

— Par la lettre du 1er juillet (*Moniteur*, 9 juillet 1861), l'Empereur avait interdit le recrutement des travailleurs

noirs « libres » sur les côtes d'Afrique, recrutement qui, on se le rappelle, avait soulevé une vive polémique. Le *Moniteur* du 19 août renferme ensuite une convention du 1er juillet, conclue entre la France et l'Angleterre pour régler l'introduction des travailleurs hindous (coolis) dans les colonies françaises.

— L'espace ne nous permet pas de donner l'analyse des lois et décrets d'intérêt économique promulgués en 1861. Ces actes se rapportent principalement à la télégraphie, à la caisse de retraite, à la contrainte par corps, mais on en trouvera les dates à la fin de la première partie.

III. Grande-Bretagne.

SOMMAIRE. — La mort du prince Albert. — Suppression de certains droits d'exportation sur la houille.—Abolition des droits de passage. — Modifications dans le système financier. — Droits d'octroi à Londres. — Le droit de domicile des pauvres. — La vaccine rendue obligatoire. — Bains pour les pauvres. — Loi municipale. — Les locomotives sur les routes ordinaires. — Faveurs accordées aux volontaires. — Autres lois.

Avant de commencer notre revue des principaux faits économiques de l'Angleterre, nous croyons devoir payer notre tribut de regrets à feu le prince Albert qui est mort en 1861, après une courte maladie. Le royal époux de la reine de la Grande-Bretagne, a été généralement aimé et sa perte a causé un deuil universel dans sa patrie adoptive. C'est le meilleur éloge qu'on puisse faire d'un homme qui a occupé, pendant plus de 20 ans, une position aussi délicate, aussi difficile que l'époux d'une reine constitutionnelle.

— Nous avons déjà parlé de la grande exposition de 1862, de l'affaire du *Trent* et d'autres faits généraux auxquels l'Angleterre prend sa part. Voici maintenant quelques mesures qu'on peut considérer comme la conséquence du traité avec la France.

Une décision récente du département du commerce (*Board of Trade*) vient de réduire de 8 à 2 pence par chaldron la taxe perçue, jusqu'à présent, sur la houille exportée du port de Newcastle, par navires français, à destination des pays autres que la France.

Abolition des droits de passage. — Un acte du parlement, en date du 1er août 1861, porte que tous les droits de passage (passing tolls) perçus par des ports quelconques sur des bâtiments passant devant ces ports sans y entrer, ou sur les cargaisons de ces navires, cesseront d'être prélevés, à dater du 1er janvier 1862.

Seront également abolis, à partir du 1er janvier 1862, les droits perçus par les corporations suivantes :

Trinity House of Kingston upon Hull;
Trinity House of Newcastle on Tyne;
Fraternity of host men of Newcastle on Tyne;
Society of Keelmen on the river Tyne;
Trinity Corporation of Leith;
Guildry in Corporation of Perth;
Fraternity of the Masters and Seamen of Dundee.

Toutefois, ces droits pourront être prélevés, en tant qu'il serait nécessaire, pour l'exécution des travaux relatifs à la navigation qui ont été effectués jusqu'à présent au moyen de ces ressources.

Enfin, tous les droits différentiels sont abolis à partir du 1er janvier 1862.

— Des changements assez profonds ont aussi été opérés dans le système financier. Ainsi le droit sur le papier a été supprimé. L'income-tax réduite à 9 pence par livre sterl. pour les revenus au-dessus de 150 liv. st., à 4 1/2 d. en Angleterre et à 3 d. en Écosse et en Irlande pour les fermages (c'est-à-dire que le propriétaire paye 9 et le fermier 4 1/2 ou 3 sur 240 du produit de la même exploitation) ; les revenus entre 100 et 150 liv. st. acquittent une taxe de 6 d. par livre de revenu.

Quant aux modifications dans les droits de consommation et surtout de timbre, leur énumération sortirait de notre cadre.

— Une nouvelle loi, presque entièrement réglementaire d'ailleurs, sur les Exchequer bills, a été promulguée le 18 avril 1861 (24 Victoriae, cap. 5). Voyez aussi l'Acte *to amend the Laws relating to the Inland Revenue*, 24 and 25 Vict., cap. 91, 6 août 1861.

— Dans la même année, mais environ un mois après (17 mai, 24 Vict., cap. 14), on promulga une loi qui auto-

rise les bureaux de poste à recevoir les petites épargnes du pauvre, afin de les transmettre gratuitement aux caisses. Ces mêmes bureaux sont également les intermédiaires désintéressés des remboursements aux déposants.

— On a soutenu quelque part récemment qu'il n'existe à Londres rien de semblable à l'octroi. La loi du 29 juillet 1861 (24 and, 25 Vict., cap. 42) est venue à point pour démentir cette assertion, dans ce qu'elle avait de trop absolu. Par cette loi, la perception des droits sur les vins et les charbons entrant dans Londres, a été autorisée pour une nouvelle série d'années. Le produit de ces droits est principalement employé pour entretenir le lit de la Tamise, pour construire des quais, etc.

— Le 1er août 1861, (24 and 25 V. cap. 55) a vu disparaître du *statutbook* (Bulletin ou collection des lois anglaises) une disposition qui est la conséquence logique de la charité légale (*poor-law*) mais qui n'en donnait pas moins lieu à des actes de barbarie. Exposer un homme à mourir dans le désir d'exercer la charité conformément aux réglements, c'est un acte semblable à ceux de l'inquisition qui fait brûler un hérétique pour plaire au Dieu de la miséricorde.

La disposition dont il est question ici est relative au droit de domicile des pauvres. Le domicile légal donnait seul droit aux secours; il en résultait que lorsqu'un habitant de la commune avait besoin d'assistance, on le renvoyait, *même malade*, à son lieu d'origine. Il est arrivé que des pauvres ainsi transportés sont morts en route.

— Le même jour (cap. 59), on a voté une loi pour rendre la vaccine obligatoire en Angleterre et imposer une pénalité aux parents qui, en négligeant de remplir ce devoir, compromettraient la santé publique.

— Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt le *Local government amendment act* (24 et 25 Vict, cap. 61, 1er août 1861), et nous en recommandons la lecture aux personnes qui s'intéressent aux questions d'administration municipale. Cette loi suppose, comme celle de la France, que les autorités locales n'ont que juste le pouvoir que le législateur leur confère. Et parmi ces pouvoirs nous trouvons aussi ceux de fixer les prix d'une course de voiture ou de bateau et d'autres prix semblables.

— Une loi du 6 août (24 and, 25 V., cap. 70), suppose que les locomotives vont bientôt circuler sur les routes ordinaires, et règle dans cette prévision la police de la voirie.

— Il n'est pas sans intérêt de mentionner une autre loi relative à la voirie (cap. 126, 6 août 1861), c'est celle qui exempte les volontaires, — officiers, soldats en uniforme, voitures de service qui les accompagnent, — des péages si nombreux encore sur les routes du Royaume-Uni.

— Le même, 6 août (cap. 109), a vu promulguer une nouvelle loi sur la pêche du saumon, un acte pour amender la loi sur le drainage (cap. 133), dans lequel on autorise la création de syndicats pour les travaux d'ensemble dans un système de dessèchements; une loi très développée sur les faillites (cap. 134) et divers autres d'une moindre importance.

IV. Allemagne.

Sommaire. — L'Autriche. — La liberté de l'industrie. — Convention avec la Banque. — La dette autrichienne. — La Prusse. — Le code de commerce commun à l'Allemagne. — Drawback à l'exportation du sucre. — Bavière. Suppression de la loterie. — Étalon unique des poids et mesures. — Conversion des rentes en Prusse. — Réduction du tarif des télégraphes. — Péage de Stade. — Suppression des corporations.

L'Autriche continue avec zèle et persévérance son travail de régénération et de réorganisation. Malheureusement l'esprit de nationalité crée à ce travail des obstacles propres à l'entraver ou à en retarder l'accomplissement, sans profit pour ces nationalités, et même à leur détriment : les passions ne raisonnent pas ! Pourvu qu'elles n'en portent pas la peine.

Les faits législatifs, financiers, économiques, intéressants, sont assez nombreux en ce moment en Autriche ; nous n'en citerons que deux ou trois.

—Une proposition a été soumise, le 30 juillet, à la chambre des députés du Reichsrath, par le député Skène, à l'effet de modifier la loi du 20 décembre 1859 sur le libre exercice de l'industrie, en abrogeant les articles 106 à 129 de

cette loi, qui exigent que chaque profession forme une sorte de corporation. La commission nommée par la chambre vient de faire son rapport sur cette proposition. Considérant que la liberté de l'industrie et des associations industrielles est posée en principe et que, par suite, on ne peut obliger les industriels à former des corporations obligatoires, la commission conclut à l'adoption de la proposition de M. Skène, et la formule ainsi :

Art. 1er. Les articles 106 à 129, etc., de la loi du 20 décembre 1859 sont abrogés.

Art. 2. Ils sont remplacés par les dispositions suivantes : 1° les industriels ont la faculté de se former, dans les limites de la loi, en associations, dans un but professionnel, de bienfaisance ou d'intérêt général ; 2° la formation de corporations ne pourra préjudicier au droit qui appartient à chacun de choisir une profession quelconque et de l'exercer librement.

— Un décret de l'empereur d'Autriche du 13 avril étend les attributions du ministère du commerce (qui embrassaient déjà tout ce qui concerne l'industrie et le commerce) : à la législation maritime et forestière, aux brevets, — à la garde des marques de fabrique, — aux expositions de l'industrie, — à la navigation, — aux quarantaines, — aux chemins de fer, — à l'agriculture, — aux forêts et aux mines.

— On est parvenu à s'entendre avec la Banque de Vienne et on prépare un règlement tendant à arriver peu à peu à faire reprendre les payements en espèces. Nous désirerions maintenant qu'on pût également s'entendre sur le chiffre de la dette. A l'article *Autriche* de la 3e partie du présent Annuaire, nous avons donné des chiffres puisés à deux bonnes sources, mais nullement concordants ; or, en voici maintenant d'autres que *le Moniteur* emprunte à des journaux allemands ; nous citons sans commentaire.

« La commission financière du conseil de l'empire à Vienne, qui se montre infatigable, vient de publier un rapport sur l'état de la dette publique au premier semestre budgétaire de 1861. Après en avoir distrait 2 millions et quart de florins de la caisse des dépôts, et en y ajoutant 66 millions et demi de la dette lombardo-vénitienne, ainsi que de 518 millions et demi de dettes hypothécaires, la dette publique autrichienne se monte à la somme ronde de

2,919,000,000 de florins, dont il convient de séparer les 294 millions de la dette flottante. »

— La Prusse vient de signer (fin mars 1862) un traité de commerce avec la France. On attend, pour le promulguer, qu'il ait été ratifié par les autres États de Zollverein.

— On sait que les États allemands avaient envoyé des commissaires à Nuremberg, pour rédiger un code de commerce commun. Le travail achevé, on dut le soumettre aux chambre de chacun des Etats. Voici quels sont jusqu'ici les votes émis par ces assemblées sur le nouveau code de commerce :

Ont voté pour l'avis de la majorité de la commission, c'est-à-dire pour l'adminission pure et simple du projet, en renonçant au droit de le modifier plus tard autrement que de concert avec les autres États : l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, Bade, la Hesse-Grand-Ducale, le Holstein, le Luxembourg, les duchés de Saxe, Oldenbourg, Anhalt, Schwartzbourg, Lippe, Hesse-Hombourg, Lubeck et Francfort.

Ont voté pour l'avis de la minorité, c'est-à-dire pour l'adoption sous certaines restrictions : le Hanovre, les deux Mecklembourg, Brême et Hambourg.

N'ont pas voté jusqu'ici la Hesse-Électorale, le Brunswick, Nassau, Lichtenstein, Reuss, Schauenbourg, Lippe et Waldeck.

— Les États composant le Zollverein allemand ont conclu, le 25 avril 1861, une convention qui fixe le drawback à l'exportation du sucre de betterave, l'impôt sur le sucre de betterave indigène et les droits d'entrée sur le sucre et la mélasse d'origine étrangère.

Voici la traduction de cet acte :

Art. 1er. A partir du 1er septembre 1861, le sucre brut et la cassonade, le sucre en pains entiers ou en poudre et le sucre candi jouiront, à leur sortie par les frontières du Zollverein ou à leur mise en entrepôt public, d'un drawback équivalent à la quotité de l'impôt sur le sucre de betterave, mais qui ne pourra, toutefois, atteindre le chiffre plus élevé du drawback alloué à l'exportation du sucre étranger raffiné.

Art. 2. Pour obtenir l'un ou l'autre de ces drawbacks, on devra remplir les conditions auxquelles leur concession est subordonnée actuellement ou pourra l'être à l'avenir.

Art. 3. A partir du 1er septembre 1861, la perception de l'impôt sur la fabrication du sucre de betteraves s'effectuera à raison de 5 quintaux seulement et non plus de 5 quintaux et demi de betteraves séchées (tapées) pour 100 quintaux de betteraves brutes.

Art. 4. A partir du 1er septembre 1861, les droits d'entrée sur le sucre et la mélasse d'origine étrangère seront fixés, jusqu'à nouvel ordre, comme suit :

	Th.	Sg.
Sucre en pains, en lumps ou morceaux, en poudre, blanc et candi. Le quintal...........	7	10
Sucre brut et cassonnade. Le quintal...........	6	»
Sucre brut pour les raffineries nationales, moyennant certaines conditions et formalités qui seront ultérieurement déterminées, quintal.......	4	7 1/2
Mélasse..	2	15

Les solutions du sucre, reconnues telles par la vérification sont soumises au droit d'entrée du sucre en pains.

Art. 5. La présente convention sera soumise, dans le plus bref délai possible, à la ratification des hautes parties contractantes.

Un ordre du roi de Prusse, en date du 2 juillet 1861, a reproduit et mis en vigueur, à partir du 1er septembre 1861, les dispositions de la convention ci-dessus.

(Annales du commerce extérieur.)

— Nous avons, en ce qui concerne la Bavière, un fait honorable à mentionner, c'est la suppression de la loterie (séance du 22 oct. 1861, 138 voix contre 1). C'est une source de revenu indigne d'un État.

On a calculé que le revenu de la loterie qui vient d'être supprimée en Bavière s'était élevé en quarante ans à 58 millions de florins, soit, en moyenne, à 1,473,000 florins annuellement. De 1852 à 1853, jamais les mises n'avaient été aussi nombreuses ; elles avaient été portées à la somme de 11,055,000 florins, et, par une bizarrerie du sort, les gains du public furent tels que non-seulement l'administration ne fit aucun bénéfice, mais qu'elle éprouva même une perte de 68,000 florins.

— Voici un autre fait que nous apprenons également avec satisfaction :

Dans la séance de la diète de la confédération germanique du 27 juin, le comité politico-commercial a présenté son rapport sur le mémoire de la commission convoquée à Francfort pour l'introduction dans les États du Zoll-

vernis de l'étalon unique des poids et mesures (il s'agit du système métrique français), en proposant :

1° De porter à la connaissance des gouvernements de la confédération le mémoire de la commission susdite sur l'introduction de l'unité des poids et mesures dans les États allemands confédérés ;

2° De prier ces gouvernements de vouloir se prononcer sur leur intention d'introduire dans leurs États le système précité, ou de faire connaître les objections qu'ils auraient à faire, surtout en ce qui regarde l'une ou l'autre des dispositions mentionnées relativement aux mesures proposées dans la seconde partie du mémoire pour l'introduction du système, ainsi que sur le moment opportun dans lequel son adoption pourrait avoir lieu ;

3° De témoigner aux membres de la commission la satisfaction la plus complète pour les connaissances dont ils ont donné des preuves, et pour le zèle et l'activité avec lesquels ils ont terminé un ouvrage important dans un laps de temps relativement très-court.

— Le *Moniteur prussien* publie l'ordonnance royale suivante adressée au ministre des finances :

« Sur le rapport qui m'a été présenté le 21 mars de cette année, je consens à approuver la réduction de l'intérêt des emprunts créés en vertu des rescrits du 7 mai 1850 et du 28 novembre 1851, de 4 1/2 % à 4 %. A cet effet, l'administration générale de la dette publique, qui sera chargée d'opérer cette conversion, devra dénoncer toutes les obligations portant intérêt de ces emprunts, en tant qu'elles ne sont pas déjà amorties ou tombées au sort pour être amorties dans le tirage qui a eu lieu le 19 de ce mois, pour être remboursées à partir du 1er octobre prochain, en ajoutant qu'il sera accordé une prime de 1/2 % aux créanciers qui consentiront à la réduction à 4 % et le feront savoir en déposant, jusqu'au 30 avril prochain au plus tard, leurs titres au contrôle des effets publics ou dans l'une des caisses principales des gouvernements pour y recevoir le timbre de 4 %. Les titres à convertir devront être frappés du timbre de réduction et rendus le plus tôt possible aux déposants. Tous les possesseurs d'obligations desdits emprunts qui n'auront pas déposé leurs titres jusqu'au 30 avril prochain seront supposés préférer le remboursement du capital, et devront recevoir, le 1er octobre

de cette année, le montant nominal de leurs obligations, que leur remboursera la caisse d'amortissement ou l'une des caisses principales des gouvernements, contre la remise de leurs titres. A partir de ce jour, les obligations non converties cesseront de porter intérêt. L'amortissement des deux dits emprunts fixés par les lois du 7 mai 1851 ou du 23 mars 1852, continuera à avoir son cours pour la partie du capital de ces dettes qui ne sera pas remboursée en vertu du présent rescrit.

« Ce rescrit, de l'exécution duquel vous êtes chargé, devra être publié dans le *Bulletin des lois*.

« Berlin, 21 mars 1862.

« VON DER HEYDT. » « GUILLAUME.

— Une réduction sur le tarif des télégraphes prussiens a eu lieu.

— Les droits qu'on payait à Stade (embouchure de l'Elbe), ont été rachetés. Chaque État de l'Europe y a contribué pour une somme proportionnelle à l'importance de la navigation. (V. les détails au *Moniteur* du 19 sept 1861.)

— La suppression des corporations fait son chemin en Allemagne ; la liberté de l'industrie est déjà introduite presque partout, et bientôt les *Zünfte* (maîtrises et jurandes), seront seulement de l'histoire ancienne.

V. Autres pays de l'Europe.

SOMMAIRE. Belgique. Monnaies d'or. — Danemark. Liberté de l'industrie. — Suède. Le climat et la Constitution. — Russie. Émancipation. Rachat des terres. — Cabotage dans la mer Noire. — Turquie. Ses traités de commerce. — Grèce. Sédition. — Italie. Statu-quo.

— La Belgique a rendu à l'or sa qualité de monnaie légale. Elle a compris que le voisinage de la France ne lui permettait pas de suivre une ligne tout à fait indépendante de ce grand pays.

— Le Danemark donne, comme l'Allemagne, la liberté à l'industrie.

— La Suède continue de lutter courageusement contre les difficultés de son climat et celles de sa constitution politique. Il n'y a pas beaucoup d'espoir à l'emporter dans une lutte contre le climat, mais nous augurons mieux du

résultat des efforts faits pour améliorer la constitution.

— La Russie est toujours occupée de sa transformation en un pays libéral. Mais cela ne va pas aussi vite que l'on pense, et les rechutes dans l'état antérieur ne sont pas trop rares. L'émancipation des serfs n'est pas d'ailleurs une chose facile.

On a déjà racheté pour près de 900 millions de roubles de terre.

— D'après un avis inséré dans la *Gazette du Sénat*, à Saint-Pétersbourg, les navires étrangers ne jaugeant pas plus de dix lasts (le last russe est le double du tonneau métrique) sont autorisés, en 1860, à exercer le cabotage sur la côte orientale de la mer Noire, entre le poste Nicolaïevsky et Sagny.

— La Turquie fait des traités de commerce, des emprunts, *peut-être* aussi des économies et des progrès. Quelque incrédule ou sceptique que nous puissions être, nous ne manquerons jamais de nous rendre à l'évidence.... quand elle se présentera.

— Nous n'avons pas de solution à faire connaître en ce qui concerne l'Italie. Le *statu quo* nullement enviable s'y maintient..... jusqu'à nouvel ordre.

L'Italie n'a pas encore, il est vrai, résolu toutes les questions politiques qui la préoccupent depuis deux ans, mais elle prépare l'avenir en se réorganisant administrativement et économiquement. La dette est unifiée, les impôts sont répartis plus équitablement entre les diverses provinces, de nouvelles lignes de chemins de fer sont concédées, et le réveil de l'industrie est préparé par l'exposition de Florence, en attendant que le traité de commerce avec la France, que M. Scialoja est venu négocier, reçoive son exécution.

Amérique et autres contrées.

SOMMAIRE. États-Unis. Guerre civile. — Finances. — Nouveaux territoires. — Cap de Bonne-Espérance. — L'Australie.

Aux États-Unis, la guerre civile prime toutes les questions. En ce moment (1er avril 1862), c'est le Nord qui paraît l'emporter, puisque les confédérés reculent constamment devant le général Mac-Clellan. L'abolition de l'es-

clavage sortira-t-elle de tout cela? Nous l'espérons. L'abolition ne sera bientôt qu'une question de finances, qui n'en sera pas moins difficile à résoudre.

— En attendant il faut de l'argent, et beaucoup d'argent, pour faire la guerre. Le bilan actuel des dépenses du gouvernement fédéral dépasse celui dont l'Angleterre et la France étaient grevées, chacune de son côté, durant la guerre de Crimée, et excède 90,000,000 l. st. par an; il convient d'y ajouter les dépenses supplémentaires dans l'ordre civil causées par l'état de guerre.

Le secrétaire de la trésorerie a recours principalement aux emprunts. Quand, en août dernier, il déclara avoir besoin de 150 millions de dollars, il conclut un arrangement avec les banques de New-York qui consentirent à lui fournir 50 millions immédiatement, 50 autres millions au 1er octobre, et le reste, c'est-à-dire les 50 derniers millions, au 1er décembre. La majorité des banques a consenti à verser au 1er octobre les 100 millions à prendre en deux fois, mais il a été impossible jusqu'à présent d'obtenir une adhésion générale à cette avance. Le mobile qui a décidé la majorité est de détenir immédiatement la totalité de l'emprunt et d'en disposer absolument de façon à se ménager les primes. Les partisans de cette mesure disent que la réserve de numéraire dans les banques et la sous-trésorerie n'a pas sensiblement diminué depuis le versement des 50 premiers millions, et ils en infèrent que les dépenses du gouvernement fédéral font rentrer l'or dans les banques aussi rapidement qu'il en sort. L'argent nécessaire à la guerre, ajoutent-ils, reste dans le pays, particulièrement à New-York où les contrats de fourniture les plus considérables ont été passés; enfin, comme ils ont confiance dans le succès des armes fédérales, ils ne voient aucun danger à souscrire la totalité de l'emprunt sans plus attendre les événements. En agissant ainsi, disent encore ces banquiers, ils ajoutent singulièrement à la force et au crédit du gouvernement, et, ce qui est plus important encore, à la confiance générale dans cette force et ce crédit; ils redonnent de la vitalité au commerce, etc., etc. Les banques plus timorées ou plus prudentes, comme on voudra les juger, soutiennent que cette argumentation passe sous

silence une cause sérieuse d'inquiétude, c'est l'accroissement rapide dans les émissions des petites coupures payables à vue par la trésorerie fédérale.

— Au commencement de février 1862, un bill a été voté par la chambre des représentants. Ce bill autorise le secrétaire du trésor à émettre pour 150 millions de dollars de bons des États-Unis, ne portant pas intérêt et payables au porteur, divisés en différentes coupures dont les plus petites ne seront pas inférieures à 5 dollars. 50 millions de ces bons remplaceront les mandats du trésor à vue, dont l'émission a été autorisée le 17 juillet 1861, de manière que la somme de ces deux sortes de mandats ne dépasse pas 150 millions. Ces bons auront cours légal, comme la monnaie des États-Unis, pour le payement de toutes dettes publiques et privées, de même que pour le payement des impôts, droits de douane et taxes de toute espèce dues au gouvernement de l'Union. Tout détenteur de ces bons pour une somme de 50 dollars ou au-dessus, aura la faculté de les échanger à la trésorerie contre des obligations des États-Unis, remboursables après cinq ans et portant intérêt à 7 0/0, ou contre des obligations remboursables après vingt ans et portant intérêt à 6 0/0, payable chaque semestre.

Le secrétaire du trésor est également autorisé à émettre pour 500 millions de dollars d'obligations remboursables, selon la convenance du gouvernement, après vingt ans de date, et portant intérêt à 6 0/0 l'an, payable chaque semestre. Ces obligations ne pourront être d'un chiffre inférieur à 50 dollars.

Bien qu'il se trouve dans le sénat un grand nombre d'adversaires du cours forcé, la grande majorité que ce bill a obtenue dans la chambre donne lieu de croire qu'il sera également voté par le sénat et obtiendra immédiatement force de loi.

— Nous ne donnons aucun détail sur les faits de guerre, le public ayant accompagné avec attention les armées dans leurs marches et contremarches. Nous ne parlerons pas non plus du coton, dont le commerce a été nul cette année de l'autre côté de l'Atlantique.

— Les Américains continuent, malgré la guerre, à s'a-

vancer vers l'ouest. C'est ainsi que tout récemment trois nouveaux territoires ont été incorporés dans les États de l'Union : le Colorado, la Nevada et le Dakota.

D'après les *Mittheilungen*, le Colorado se compose de parties du Kansas, de Nebraska et d'Utah. Son étendue est de 25,900,000 hectares ; il est divisé par les montagnes Rocheuses en deux parties, l'une qui verse ses eaux au Colorado, l'autre à l'Arkansas et à la Plata. C'est dans ce territoire que se trouvent les célèbres mines d'or de Pike-Peak.

L'Utah occidental et plusieurs cantons de la Californie forment la Nevada, dont la belle vallée de Curson, d'importantes mines d'argent et une grande fertilité devront faire en peu d'années un des États les plus riches et les plus peuplés du Nord.

Dakota faisait autrefois partie du Minnesota ; il en a été séparé lorsque ce dernier territoire fut élevé au rang d'État ; il comprend en outre une portion du Nebraska. La nature l'a également favorisé, c'est-à-dire qu'on y trouve tous les éléments de prospérité désirables : un sol fertile, des lacs, des étangs, des rivières, des bois, des mines de houille très-abondantes et d'autres minéraux en égale quantité. Ce nouvel État est encore en partie habité par les Indiens Yanktous, Sissisons et Sioux.

Si, dans l'Amérique du Nord la guerre civile compromet tous les intérêts économiques, le Brésil et les républiques qui se partagent le centre et le sud du continent transatlantique jouissent d'une paix presque générale. Sous l'influence de cette situation favorable, les transactions se multiplient, des institutions de crédit sont projetées ou créées, et dans le Chili la construction du chemin de fer entre Valparaiso et Santiago, est poursuivie avec vigueur.

Le Venezuela désolé naguère par les factions, jouit actuellement d'une tranquillité parfaite. Un grand mouvement est imprimé aux travaux publics et un avenir brillant est assuré aux relations commerciales.

— Passons au cap de Bonne-Espérance, d'où on écrit, le 16 décembre 1860 :

L'année qui touche à sa fin a été comme la précédente, une période de langueur pour le commerce du Cap. L'état peu

prospère de l'agriculture de la colonie, la surabondance de produits importés et la concurrence rendue chaque jour plus sensible par la création de maisons nouvelles, sont les principales causes de cette situation prolongée.

L'argent est toujours rare sur la place du Cap, et les marchandises s'y écoulent lentement et avec difficulté.

Le commerce des vins est encore plus affecté que celui des autres articles. Les expéditeurs, prévoyant que, par suite du dernier traité de l'Angleterre avec la France, le marché de Londres serait largement approvisionné en vins relativement peu coûteux, se sont montrés peu disposés à en charger ici pour cette destination, et, par contre, ceux d'entre les propriétaires de vignobles qui ne peuvent différer la vente de leurs récoltes, se résignent aux plus grands sacrifices.

L'oïdium a de nouveau fait son apparition sur plusieurs points de la colonie. On cherche à en arrêter les progrès par le soufre, qui, déjà l'année dernière, a été employé avec succès et dont le prix vient d'éprouver une hausse considérable; il s'est élevé de 35 à 50 shillings le quintal, et la demande de cette substance a tellement augmenté qu'on en trouve fort peu au Cap.

Les grands travaux publics entrepris dans ces derniers temps, au Cap, se poursuivent avec une remarquable activité. La cale de halage de Simonsbay a été inaugurée, il y a deux mois, avec un plein succès. Le séjour du prince Alfred dans la colonie a été marqué par la pose de la première pierre du brise-lame de Table-Bay.

Les travaux du chemin de fer de Cap Town à Wellington ont été repris avec une nouvelle activité. On a lieu d'espérer aujourd'hui que la moitié, au moins, de la ligne totale sera livrée à l'exploitation dans cinq ou six mois, et l'autre moitié d'ici à un an.

Les recettes de la colonie se sont élevées, pour l'année financière commençant au 1er octobre 1859 et finissant au 30 septembre 1860, à la somme de 500,188 liv. sterl. et les dépenses à 594,708, ce qui fait ressortir un déficit au moins apparent de 94,520 liv. sterl. Ces chiffres comparés à ceux de l'exercice précédent, présentent une augmentation de 40,216 liv. st. au chapitre des recettes et de 107,693 liv. st. à celui des dépenses.

(*Annales du commerce extérieur.*)

— En ce qui concerne l'Australie, on lit dans un journal : Une question coloniale de la plus haute importance vient d'être soulevée. La constitution des colonies australiennes est si radicalement démocratique, que l'élection de la représentation parlementaire est tombée entre les mains

des classes les moins instruites de la société : il en résulte qu'il existe une disposition, dans certaines de ces colonies, à établir un régime protectioniste en faveur de l'industrie indigène, dans le but de restreindre les importations des produits de la métropole. En présence de ces prétentions, on demande au gouvernement anglais de refuser son approbation à de pareilles mesures, et de maintenir dans toute l'étendue de l'empire britannique la politique du libre échange dans son intégrité. Cependant, jusqu'à quel point les taxes coloniales sont-elles une affaire sur laquelle les colonies sont dépendantes du pouvoir central? Là est la question. Et dans cet état de choses, il est peu probable que le ministre des colonies veuille conseiller de pareilles mesures à la couronne. Il est certain que le Canada est tombé dans des erreurs commerciales sans que le gouvernement soit intervenu, et si le droit de régler les affaires économiques a été concédé par la couronne au Canada, on ne saurait refuser le même bénéfice à la Nouvelle-Galles du Sud et à Victoria.

— Durant l'année qui vient de s'écouler, le nombre des mineurs européens ayant travaillé dans les districts de l'or, en Australie, a été de 87,394, et celui des mineurs chinois de 20,128, en tout 107,532. La quantité d'or embarquée en 1860 a été de 2,008,844 onces d'une valeur un peu supérieure à 8 millions sterling (200 millions de francs).

[*Australian Gazette.*] Maurice BLOCK.

REVUE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 1861 (1).

I. Finances publiques.

« Heureux, disait Fénelon, les peuples dont l'histoire est peu intéressante. » Les grandes réformes accusent, en effet, de grandes souffrances et quand on exalte celui dont l'avénement fait espérer ces réformes, cela confirme l'importance des besoins des populations. Ces réflexions nous

(1) Voir les *Annuaires* de 1849, page 390; 1850, page 433; 1851, page 440; 1852, page 459; 1853, page 484; 1854, page 490; 1855, page 577; 1856, page 470; 1857, page 539; 1858, page 533; 1859, page 611; 1860, page 557, *et 1861, page 525.*

viennent tout naturellement au sujet du remplacement de M. Forcade de la Roquette par M. Achille Fould au ministère des Finances. Intelligence droite, partisan sincère de la liberté, mais hésitant devant la gravité des réformes à accomplir, le premier de ces deux hauts fonctionnaires a laissé la tâche rude, mais méritante, à l'ancien député de l'opposition. Ce dernier s'en est-il acquitté selon les espérances qu'il avait laissé concevoir? a-t-il pris courageusement à partie les vices de notre régime financier actuel? ses actes, jusqu'alors, feraient supposer ou qu'il rencontre des résistances plus fortes qu'il ne pensait ou qu'il n'envisage pas la situation des choses sous leur véritable côté. La réduction des dépenses publiques, soit civiles, soit militaires, l'abolition de ce luxe officiel qui, par imitation, entraîne le public à consommer improductivement ce qu'à d'autres époques il épargnait, une proportion plus judicieuse entre les entreprises que l'État patronne ou prend à sa charge et les capitaux disponibles, ou plutôt plus de patronage de l'État, plus d'entreprises avec les fonds du budget; liberté légale pour tout et pour tous et pas d'inquiétudes sur l'initiative individuelle qui sera toujours assez stimulée par l'intérêt de chacun pour ne pas laisser chômer des capitaux et pour les employer à ce qui est le plus conforme à l'intérêt public, c'est-à-dire à ce qui lui assurera une rémunération plus sérieuse, tous risques mis en ligne de compte. Voilà, quant au budget des dépenses, le programme que nous aurions voulu voir le nouveau ministre promulguer. Malheureusement, il n'a encore abordé que des détails; nous disons détails, vu les nécessités impérieuses de modifications plus grandes; car, en d'autres temps, ces détails seraient le fonds. Au lieu d'une révolution financière, comme le faisait espérer la lettre de l'Empereur, nous avons eu une conversion facultative entreprise avant le temps, une modification insignifiante des formes dans lesquelles le pouvoir législatif intervient au vote du budget; une division plus judicieuse, mais pas assez radicale des budgets ordinaires et extraordinaires, et des aggravations d'impôts, suite nécessaire des besoins du gouvernement et de son refus de diminuer les dépenses publiques. Cependant tout ce mouvement aura eu un bon

effet, c'est d'éclairer l'opinion publique; des discours mûris et étudiés ont signalé une bonne partie des vrais dangers du moment; l'opposition fait preuve d'intelligence financière plus que cela n'a lieu d'ordinaire; la liberté a été reconnue la réforme la plus urgente et on a profité, en dehors de l'enceinte du Corps législatif, des doctrines prudentes et conservatrices (parce qu'elles sont conformes à la nature des choses) qui ont servi de thèmes à plusieurs de nos députés.

Au mois de septembre 1861, les difficultés de la situation commerciale, déjà annoncées par quelques publicistes dès les mois de juillet et août, apparaissaient alors d'une manière à peu près certaine Le malaise produit par les dispositions administratives concernant la Bourse avait été signalé de nombreuses fois; on se rappelle les attaques d'un banquier, célèbre par ses grandes opérations et ses malheurs, par son intelligence dans la prospérité et son courage dans les revers, on se rappelle les attaques spirituelles et sensées de ce banquier contre le droit d'entrée à la Bourse de Paris; on se souvient des paroles de MM. Denière et Blanche au sujet des modifications indispensables dans la loi commerciale qui régit notre patrie; toutes ces considérations réunies firent de l'entrée de M. Fould aux affaires un véritable événement. On verra plus loin l'impression qu'en ressentit le monde financier; pour nous restreindre ici aux finances publiques et omettre ce que nous avons dû dire à la partie destinée à la Bourse de Paris, nous ne parlerons que du budget (1). Distinguons ce qui est voté et définitif de ce qui n'a pas encore reçu la sanction législative. Un sénatus-consulte a apporté des modifications aux formes de votation du budget. Le gouvernement a renoncé aux crédits supplémentaires et extraordinaires ouverts sans le concours des grands corps de

(1) Les bons du trésor, pour continuer ce que nous en avons dit dans le dernier *Annuaire* (page 526), ont vu leurs taux d'intérêt subir les variations suivantes :

1861...	18	mai......	3 %	3 1/2 %	4 %	Baisse de 1/2 %
—	7	octobre.	3 1/2 %	4 %	4 1/2 %	Hausse de 1/2 %
—	23	—	4 %	4 1/2 %	5 %	— 1/2 %
—	9	décemb.	3 1/2 %	4 %	4 1/2 %	Baisse de 1/2 %
1862...	*9*	*février* .	3 %	3 1/2 %	4 %	— 1/2 %
—	*20*	—	2 1/2 %	3 %	3 1/2 %	— 1/2 %

[illegible]

… la distinction faite par M. Fould est déjà un progrès. Malheureusement dans l'application les principes ont tort. Ainsi, après avoir dit qu'il y a crise, ce qui semblait impliquer un budget extraordinaire très-minime, M. Fould donne au budget extraordinaire de 1863 l'importance de 129 millions, et, pour satisfaire à cette exigence, ajoute une taxe supplémentaire de 10 francs par 100 kilos sur les sucres bruts, élève des droits analogues sur les sucres raffinés et les mélasses des colonies françaises, et porte à 20 francs par 100 kilos la taxe de consommation des sels. Ces aggravations de charge tombent mal, et nul doute qu'ils ne causent infiniment plus de dommages que ne l'eût fait l'interruption de certains travaux.

Les impôts et revenus indirects, en 1861, ont produit 1,100 millions, savoir : le 1er semestre, 557, le 2e, 5…

le 3e, 269 et le 4e, 305. Le 1er semestre de 1862 a rapporté 286. Tous ces chiffres sont en augmentation sur les précédents, comme le prouvera la comparaison avec le tableau donné dans le dernier Annuaire (page 527).

II. Chemins de fer.

Le réseau en exploitation des chemins de fer français qui, au 31 décembre 1860, comptait une étendue de 9,413 kilomètres (y compris la partie désormais française du réseau de la compagnie sarde Victor-Emmanuel) s'est augmenté de 668 kilomètres en 1861, savoir : ancien réseau, 13, et nouveau réseau, 655. Les 13 kilomètres de l'ancien réseau appartiennent pour 8 kilomètres à la compagnie de l'Est, pour 3 à celle d'Orléans, et pour 1 à chacune des deux compagnies de la Méditerranée et du Midi. Les 655 kilomètres du nouveau réseau se répartissent comme suit :

Orléans....	Limoges à Périgueux — Arvant à Massiac — Bourges à Montluçon........................	222
Lyon.	Ougney à Rans — Chagny à Monceau-les-Mines — Montargis à Nevers, raccordement de Saincaize (à déduire Le Guétin à Saincaize abandonné à la compagnie d'Orléans)	189
Dauphiné ..	Rives (Izeaux) au Grand-Lemps — Bourgoin à Saint-André-du-Gaz	29
Nord.......	Sevran à Villers-Cotterets — Béthune à Hazebrouck — Lens à Béthune.............	112
Est........	Gretz à Mortcerf — traversée de Mortcerf ..	18
Ardennes ..	Sedan à Carignan	23
Midi.......	Toulouse à Pamiers	62
	TOTAL...............	655

Il atteignait donc, au 31 décembre dernier, 10,081 kil., mais à cause des époques d'ouverture des diverses sections le réseau moyen exploité n'est que de 9,603.

On pense que dans le courant de 1862 1,129 kilomètres seront livrés au public; la compagnie de Lyon entrerait à elle seule dans ce chiffre pour 295; celle du Midi pour 278, d'Orléans pour 245, des Ardennes pour 173, de l'Est pour 46, du Nord pour 45, de l'Ouest pour 26, enfin du Dauphiné pour 21 kilomètres.

A la fin de janvier 1862, au moment de la présentation au Sénat et au Corps législatif de l'exposé de la situation de l'*empire*, le réseau des chemins de fer français concédés

ou concédés atteignait 18,236 kilomètres ainsi répartis : 10,000 en exploitation; 5,900 concédés définitivement et en partie commencés; 621 concédés éventuellement; enfin 1,701 restant à concéder. La somme restant à dépenser pour les lignes concédées définitivement ou éventuellement, en exploitation ou non, est évaluée à 2 milliards 200 millions, y compris 300 millions à fournir par l'État à titre de subventions en argent ou en travaux. Les 1,701 kilomètres non concédés absorberont 500 millions somme ronde; cela fait donc pour le réseau de 18,236 kilomètres une somme totale de 2,700,000,000 fr. restant à employer pour le parfaire. Le tableau suivant résume les recettes kilométriques trimestrielles et annuelles de 1852 à 1861 :

CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

Recettes brutes kilométriques, trimestrielles et annuelles.

Années.	Kilomètres exploités.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	Année entière.
	kil.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1852	3,886	8,032	8,652	10,097	9,309	35,712
1853	3,976	9,272	10,525	12,127	11,000	41,712
1854	4,358	9,737	10,306	12,401	[illegible]479	43,863
1855	5,000	10,744	12,953	15,507	12,623	50,307
1856	5,392	10,629	11,204	13,290	12,926	48,049
1857	6,904	11,490	10,314	11,730	10,735	43,259
1858	8,100	9,229	9,965	11,575	10,749	41,320
1859	8,921	9,182	10,592	11,606	11,625	42,908
1860	9,271	9,629	10,632	12,026	11,657	43,954
1861	9,663	10,624	11,446	12,939	12,790	47,943
1862	»	»	»	»	»	»

On remarquera que les résultats de l'année 1861 viennent de suite après ceux des années 1855 et 1856; ils ont dépassé les chiffres de 1854 et 1857, ce que n'avait pu faire l'année 1860. Là est le secret de la hausse des actions de chemins de fer depuis plus d'un an.

Si on décompose les recettes brutes de 1859, 1860 et 1861 par réseau, on a :

	Réseau moyen exploité.			Recettes brutes kilométriques.		
	1859.	1860.	1861.	1859.	1860.	1861.
Anc. réseau....	6,906	6,962	6,971	50,304	50,970	52,965
Nouv. —	2,003	2,309	2,628	22,903	22,958	20,795

On voit qu'il y a très-lente augmentation sur le nouveau réseau; c'est l'ancien réseau qui a progressé de la manière la plus remarquable; cela n'a rien d'étonnant, ce dernier réseau forme un tout à peu près complet et le nouveau réseau est un composé de sections fort souvent isolées et n'aboutissant encore qu'à des points peu importants. Ce n'est que dans quelques années que l'on pourra équitablement exiger de ce dernier une progression plus fructueuse pour l'intérêt des actionnaires.

La majeure partie du réseau (à 50 kilomètres près) est entre les mains de douze compagnies. Voici pour les trois derniers exercices écoulés les résultats, en ancien et nouveau réseau, de l'exploitation kilométrique :

Compagnies.	Années.	Réseau moyen exploité. kil.	Recettes brutes. fr.	Dépenses d'exploit. fr.	Bénéfices nets. fr.	Proport. de la recette. à la dép. %.
Nord (anc. rés.)	1860.	956	62,675	24,077	38,598	38.40
—	1861.	956	66,305	24,766	41,539	37.40
Nord (nouv. rés.)	1860.	12	7,001	»	»	»
—	1861.	66	8,949	9,991	»	111.64
Orléans (a. r.)	1860.	1,473	45,450	13,898	31,562	30.58
—	1861.	1,475	47,945	14,107	33,488	29.71
Orléans (n. r.)	1860.	385	11,775	»	»	»
—	1861.	504	12,302	»	»	»
Midi (a. r.)	1860.	795	28,877	12,221	16,656	42.32
—	1861.	798	35,736	14,169	21,567	39.64
Midi (n. r.)	1860.	99	8,825	7,054	1,771	79.93
—	1861.	112	8,191	6,855	1,336	83.69
Ouest (a. r.)	1860.	900	50,920	22,055	28,865	43.31
—	1861.	900	55,316	22,946	32,370	41.48
Ouest (n. r.)	1860.	18	7,529	»	»	»
—	1861.	18	9,516	»	»	»
— (rés. mixte)	1860.	289	13,900	»	»	»
— —	1861.	295	14,623	»	»	»
Est (a. r.)	1860.	1,001	45,088	18,380	26,708	40.76
—	1861.	960	51,459	20,110	31,349	39.08
Est (n. r.)	1860.	724	24,486	13,928	10,558	56.88
—	1861.	742	27,507	13,743	13,764	49 96
Ardennes	1860.	164	22,353	12,808	9,546	57 30
—	1861.	174	24,447	13,517	10,930	55.29
Paris-Médit. (a. r.)	1860.	1,410	70,416	27,884	42,531	39.00
—	1861.	1,412	84,666	31,871	52,793	37.64
Paris-Médit. (n. r.)	1860.	487	38,096	20,308	17,787	53.31
—	1861.	[illegible]	38,009	21,500	16,509	56.58

Lyon-Genève......	1860.	237	31,478	15,739	15,739	50.00
—	1861.	237	30,540	»	»	»
Dauphiné.........	1860.	134	20,534	14,239	6,295	69.00
—	1861.	145	21,376	»	»	»
Bességes-Alais ...	1860.	33	34,859	16,785	18,073	48.13
—	1861.	33	43,214	22,350	20,864	51.71
Graissessac-Béziers. ...	1860.	51	5,997	»	»	»
—	1861.	51	10,947	»	»	»
Victor-Emmanuel	1860.	403	12,713	»	»	»
—	1861.	403	13,895	»	»	»

Les résultats de 1861 sont généralement de beaucoup supérieurs à ceux de 1860; cependant les recettes brutes des quatre premiers mois de 1862 sont encore, pour quelques lignes, en voie de progresser sur 1861. Voici d'ailleurs les chiffres pour 100 de comparaison des quatre premiers mois de 1861 sur la période correspondante de 1862 :

Compagnies.	Aug.	Compagnies.	Dim.
Midi (ancien réseau).	17.74 °/₀	Lyon-Genève........	6.89 °/₀
Lyon (a. r.)	9.61	Ouest (3 r.)	1.60
Bességes-Alais	3.68	Est (2 r.)	1.67
Nord (a. r.)	2.49	Orléans (a. r.).......	8.36
Dauphiné	1.11		
Ardennes.	1.11		

Voici le tableau des répartitions annuelles aux actions des principales compagnies de chemins de fer français depuis sept ans :

	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.
Orléans	80. »	84. »	90. »	87. »	97. »	100 »	100
Nord (anc. r.)	61. »	56. »	60 »	61. »	63.50	63.50	66 »
— (nouv.)	....	....	5 °/₀	5 °/₀	5 °/₀	5 °/₀	5 °/₀
Est	78.50 (1)	71.4 (1)	40.65	40.46	38.70	40. »	40. »
Paris-Médit.	....	....	53. »	49.50	63.50	63.50	75. »
Midi	4 °/₀	4 °/₀	30. »	30. »	27. »	35. »	50. »
Ouest	50. »	40. »	37.50	33. »	37.50	37.50	42.50
Genève	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	néant	néant
Dauphiné ...	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀
Ardenn. (a.)	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀
— (nouv.)	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀
Bességes....	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	4 °/₀	12.35	29.01

A part tous ces faits qui ressortent plus des actes an-

(1) Le nombre des actions ayant droit à ces répartitions n'était que de 250,000, à partir de 1857, [illegible] actions [illegible] dividende annuel.

térieurs à l'année 1861 que de ceux propres à cet exercice, il n'y a rien à dire de nouveau des chemins de fer en France, aucune concession n'ayant été accordée durant cette période, malgré l'augmentation du réseau décrété.

III. Institutions de crédit.

Rien de bien important à dire des institutions de crédit en France durant l'année 1861, qui n'ait été exprimé dans la partie réservée à la Bourse de Paris; contentons-nous de compléter le tableau donné dans le dernier *Annuaire* (page 583), des taux d'escompte des banques de France et d'Angleterre.

Banque de France.		Banque d'Angleterre.	
26 sept. 1861.	5 1/2 °/o	16 mai 1861.	6 °/o
1er oct. —	6 °/o	1er août —	5 °/o
21 nov. —	5 °/o	15 — —	4 1/2 °/o
21 janv. 1862.	4 1/2 °/o	29 — —	4 °/o
6 fév. —	4 °/o	19 sept. —	3 1/2 °/o
27 mars. —	3 1/2 °/o	7 nov. —	3 °/o
		9 janv. 1862.	2 1/2 °/o

En réunissant ces éléments et les combinant entre eux, on voit qu'au commencement de 1861, c'est à Londres que se faisait sentir les difficultés commerciales, et que Paris se défendait contre les besoins arrivant de l'autre côté du détroit, et qu'à la fin de l'année la situation s'est complétement retournée; Londres avait plus de capitaux que d'emplois, et Paris plus de besoins que de fonds. Depuis la situation s'est améliorée à Paris sans cesser d'être bonne à Londres, si on peut ainsi qualifier une position qui a sa source dans la stagnation des affaires commerciales, et dans le non-emploi des capitaux de roulement, faute de transactions internationales ou même locales.

Voici le tableau que nous avons l'habitude de donner chaque année, qui complète l'exposition des faits financiers de l'année 1861 et des premiers mois de 1862.

La Banque de France n'a toujours pas émis de billets de 50 francs, et ne semble nullement disposée à livrer au *public, qui la demande,* une coupure si nécessaire à la *facilité des transactions.*

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France et de ses Succursales.

EPOQUES des BILANS MENSUELS	NOMBRE de succursales en activité.	ESPÈCES en caisse.	EFFETS en porte-feuille.	AVANCES SUR			AVANCES à l'État.	BILLETS en circulation	BILLETS à ordre.	RÉCÉPISSÉS à vue.	COMPTES-COURANTS créditeurs	
				lingots et monnaies	effets publics.	titres de chemins de fer.					du trésor.	des particuliers.
		millions.	millions.	mill.	mill.	millions.	mill.	millions.	mill.	mill.	mill.	millions.
10 *janvier* ...	49	350	609	22	40	76	35	779	6	9	82	208
14 *février*....	49	382	472	36	35	64	60	736	6	9	64	196
14 *mars*	50	396	445	39	28	55	60	722	6	10	79	166
11 *avril*	50	378	454	43	27	52	60	730	6	9	80	144
10 *mai*	50	393	498	44	28	62	60	744	4	11	121	155
13 *juin*	50	412	498	47	30	54	35	713	6	10	125	187
11 *juillet*	50	383	543	51	30	60	30	731	5	7	121	204
8 *août*......	50	395	548	47	31	57	30	758	5	6	136	180
13 *septembre*	50	386	506	45	30	57	30	757	5	7	120	144
10 *octobre* ...	50	305	580	33	29	56	30	766	5	5	58	145
14 *novembre*.	50	285	607	20	27	49	30	729	7	4	57	157
12 *décembre*.	50	325	615	18	25	45	30	716	5	5	110	143
9 *janvier* ...	50	307	675	17	24	46	30	762	6	5	76	176
13 *février*....	50	354	662	16	47	56	30	797	8	6	86	217
13 *mars*	51	415	638	14	130	63	30	838	9	8	170	235
13 *avril*......	51	416	564	11	142	59	30	839	5	8	124	188
10 *mai*	51	419	489	11	167	63	30	849	6	7	104	182

térieurs à l'année 1861 que de ceux propres à cet exercice, il n'y a rien à dire de nouveau des chemins de fer en France, aucune concession n'ayant été accordée durant cette période, malgré l'augmentation du réseau décrété.

III. Institutions de crédit.

Rien de bien important à dire des institutions de crédit en France durant l'année 1861, qui n'ait été exprimé dans la partie réservée à la Bourse de Paris; contentons-nous de compléter le tableau donné dans le dernier *Annuaire* (page 583), des taux d'escompte des banques de France et d'Angleterre.

Banque de France.		Banque d'Angleterre.	
26 sept. 1861.	5 1/2 °/₀	16 mai 1861.	6 °/₀
1er oct. —	6 °/₀	1er août —	5 °/₀
21 nov. —	5 °/₀	15 — —	4 1/2 °/₀
21 janv. 1862.	4 1/2 °/₀	29 — —	4 °/₀
6 fév. —	4 °/₀	19 sept. —	3 1/2 °/₀
27 mars. —	3 1/2 °/₀	7 nov. —	3 °/₀
		9 janv. 1862.	2 1/2 °/₀

En réunissant ces éléments et les combinant entre eux, on voit qu'au commencement de 1861, c'est à Londres que se faisait sentir les difficultés commerciales, et que Paris se défendait contre les besoins arrivant de l'autre côté du détroit, et qu'à la fin de l'année la situation s'est complétement retournée; Londres avait plus de capitaux que d'emplois, et Paris plus de besoins que de fonds. Depuis la situation s'est améliorée à Paris sans cesser d'être bonne à Londres, si on peut ainsi qualifier une position qui a sa source dans la stagnation des affaires commerciales, et dans le non-emploi des capitaux de roulement, faute de transactions internationales ou même locales.

Voici le tableau que nous avons l'habitude de donner chaque année, qui complète l'exposition des faits financiers de l'année 1861 et des premiers mois de 1862.

La Banque de France n'a toujours pas émis de billets de 50 francs, et ne semble nullement disposée à livrer au public, qui la demande, une coupure si nécessaire à la facilité des transactions.

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France et de ses Succursales.

ÉPOQUES des BILANS MENSUELS	NOMBRE de succursales en activité.	ESPÈCES en caisse.	EFFETS en porte-feuille.	AVANCES SUR lingots et monnaies			AVANCES à l'État.	BILLETS en circulation	BILLETS à ordre.	RÉCÉPISSÉS à vue.	COMPTES-COURANTS créditeurs du trésor.	
				lingots et monnaies	effets publics.	titres de chemins de fer.					du trésor.	des particuliers.
		millions.	millions.	mill.	mill.	millions.	mill.	millions.	mill.	mill.	mill.	millions.
10 janvier…	49	350	609	22	40	76	35	779	6	9	82	208
14 février…	49	382	472	36	35	64	60	736	6	9	64	196
14 mars…	50	396	445	39	28	55	60	722	6	10	79	166
11 avril…	50	378	454	43	27	52	60	730	6	9	80	144
10 mai…	50	393	498	44	28	62	60	744	4	11	121	155
13 juin…	50	412	498	47	30	54	35	713	6	10	125	187
11 juillet…	50	383	543	51	30	60	30	731	5	7	121	201
8 août…	50	395	548	47	31	57	30	758	5	6	136	180
13 septembre	50	386	506	45	30	57	30	757	5	7	120	144
10 octobre…	50	305	580	33	29	56	30	766	5	5	58	145
14 novembre,	50	285	607	20	27	49	30	729	7	4	57	157
12 décembre.	50	325	615	18	25	45	30	716	5	5	110	143
9 janvier…	50	307	675	17	24	46	30	762	6	5	76	176
13 février…	50	354	662	16	47	56	30	797	8	6	86	217
13 mars…	51	415	638	14	150	63	30	838	9	8	170	235
12 avril…	51	416	564	11	142	59	30	839	5	8	124	188
[illegible] mai…	51	419	489	11	167	63	30	849	6	7	104	182

IV. Bourse de Paris.

Jusqu'au milieu de novembre 1862 la Bourse de Paris a été assez tranquille; le ministère de M. Forcade de la Roquette s'en occupait peu, soit par le peu d'importance qu'il lui attribuait dans l'organisation financière du pays, soit au contraire par la crainte qu'il aurait eu de voir cesser les mesures restrictives sous lesquelles gémissait ce marché, naguère le premier du monde pour les valeurs mobilières.

Les mois d'avril et de mai sont généralement des mois d'affaires à la Bourse; c'est à cette époque que l'on connaît les dividendes de la plupart des grandes compagnies financières; chacun sait, par suite, ce qu'il a à capitaliser et emploie en conséquence son épargne dans la valeur qui lui a déjà donné de bons résultats. Un peu de tranquillité politique, des espérances basées sur des faits qui, à d'autres époques de l'année, auraient passé inaperçu, et en voilà plus qu'il ne faut pour motiver de nombreuses transactions. C'est ce qui a eu lieu en avril et mai 1861. Les craintes de conflagration en Italie se sont évanouies devant les discours de François-Joseph et du comte de Cavour, et par suite de la réconciliation de ce dernier avec Garibaldi. Malheureusement d'autres faits, ruineux pour le marché monétaire, pesants pour le commerce européen (nous n'avons pas à traiter ici la question d'humanité qui prime toutes les autres), la guerre civile américaine et les émissions d'obligations trentenaires (1) (104 millions), d'obligations de chemins de fer français (2) (250 millions), de titres du nouvel emprunt italien (3) (500 millions), etc., etc., d'autres

(1) Ces obligations rapportent 30 fr. et sont remboursables à 500 fr. en trente ans (de là leur appellation d'obligations trentenaires); il en a été proposé 300,000 à la souscription publique au taux de 440 fr., ou avec l'escompte, des délais accordés pour le payement de 432,77; 189,767 souscripteurs ont demandé 4,695,413 obligations.

(2) La Banque de France s'était chargée, comme les années précédentes, d'émettre 786,000 obligations 3 % des six principales compagnies de chemins de fer (le Nord non compris). On lui en a demandé 2,972,204. Le cours d'émission variait de 291 25 à 293 75, selon les compagnies et les époques de jouissance.

(3) *Cet emprunt, le premier émis par le gouvernement italien, et qui doit être plus tard le type unique de toute la dette publique du royaume*

faits, dirons-nous, sont venus restreindre l'essor de ce mouvement et bientôt la Bourse est tombée dans son calme trop habituel. La mort du comte de Cavour, qui semblait un moment devoir menacer la consolidation de la paix entre l'Autriche et l'Italie, amène au contraire la reconnaissance de ce dernier royaume par la France et d'autres puissances.

Cependant les difficultés commerciales sont de plus en plus instantes; le mouvement de progression des importations, de décroissance des exportations attestent tous le danger de la situation. A ces maux réels se joint un déficit important dans la récolte des céréales; tous ces éléments influent sur le marché concurremment avec la guerre civile des États-Unis d'Amérique. Les soies que nous achète d'ordinaire ce pays, les cotons qu'ils fournissent à leur tour à l'Angleterre, les grains, les vins, par l'inclémence de la température et les accidents climatériques de l'année sont, de toutes les industries, les plus sérieusement éprouvées; tout cela se traduit en fin de compte par une demande de capitaux qui agit surtout sur la France et la banque de France, à un moment où l'attention publique, illusionnée sur l'état vrai des choses, croyait à une diminution du taux de l'escompte, augmente par deux fois en cinq jours le taux de ses services et le porte en fin de compte à [illegible]. La Bourse s'en émeut, et le 3 %, qui, en mai 1860, avait atteint [illegible], qui en mai 1861 s'était approché de 70 fr., [illegible] se tient presque constamment au-dessous de 68 fr. Cette situation inquiète enfin le gouvernement et M. A. Fould, dans un rapport remarquable sous plusieurs points, en signale les dangers. L'approbation de ce rapport par l'empereur amène la nomination de M. Fould comme ministre des finances. Ce dernier, comme premier acte, abolit le droit d'entrée à la Bourse. Les spéculateurs pensent que ce changement sera enfin un virement complet dans la politique d'affaires du gouvernement, mais les difficultés résultant des événements d'Amérique retardent l'avènement des

1 Cette [illegible] est remboursable en [illegible]. Il a été offert au public [illegible] du [illegible] juillet 1861. Depuis le 1er mai 1862, la libération complète des titres est effectuée.

mesures prises par le nouveau ministre, dont la popularité est à ce moment très-grande par suite des espérances qu'il laisse concevoir. La crainte d'un conflit entre l'Amérique du Nord et l'Angleterre au sujet de l'incident du *Trent* agite le monde capitaliste pendant tout le mois de décembre ; l'heureuse solution de cette difficulté permet enfin à M. Fould de produire son plan financier : ne pas faire d'emprunt *direct*, obtenir par des économies dans les dépenses (surtout les dépenses militaires), par des augmentations d'impôts dans les recettes, un excédant propre à amortir la dette flottante, au moins en forte partie ; puis, dès ce moment, procéder à une conversion, facultative d'abord, forcée plus tard, des diverses rentes 4 1/2 °/₀ et 4 °/₀ et des obligations trentenaires en un nouveau 3 °/₀. Ce nouveau 3 °/₀ se distingne de l'ancien par les époques d'arrérages ; ce n'est plus par sémestre, mais par trimestre que le rentier touchera désormais son revenu, et au lieu d'époques qui rappellent l'ancien calendrier républicain, ce seront les 1er janvier, avril, juillet et octobre que le trésor payera la charge annuelle de sa dette. Cette disposition est certainement meilleure, il faut en convenir ; réunir toutes les dettes consolidées de l'État en une seule nature de titres est aussi une heureuse pensée ; mais opérer la conversion de la moitié des rentes du gouvernement français en pleine crise (le mot est de M. Fould) était imprudent, impolitique et devait laisser peu de bénéfices au trésor. Quoiqu'il en soit, du 15 février au 6 mars 1862, les porteurs de rentes 4 1/2 °/₀, et 4 °/₀ et d'obligations trentenaires ont été admis à convertir leur fonds en nouveau 3 °/₀ (jouissance du 1er avril 1862) aux conditions suivantes : les porteurs de 4 1/2 °/₀ et du 4 °/₀ (jouissance du 22 mars 1862), ayant droit à une rente en 3 °/₀ égale à celle qu'ils recevaient, sauf versement par eux d'une soulte une fois payée, montant, pour les premiers, à 5 fr. 40 et pour les seconds à 1 fr. 20. Des délais étaient accordés pour le payement de cette soulte. Les porteurs d'obligations trentenaires eurent pareillement droit de recevoir le même revenu en rentes 3 °/₀ qu'ils touchaient auparavant sans rapporter aucune somme. Cette opération, désastreuse pour le trésor, soit à cause de l'époque choisie pour son accomplissement, soit à

cause de conditions financières, était trop avantageuse pour le public pour qu'elle ne réussît pas. Aussi sur 172,062,516 fr. de 4 1/2 °/o, 2,088,850 de 4 °/o et 675,160 obligations trentenaires, les quantités présentées à la conversion au 15 avril, tant en Europe qu'en Algérie montent-elles à 131,821,331 de 4 1/2 p. °/o; 1,632,614 de 4 p. °/o, et 604,439 obligations trentenaires. Il reste donc en circulation 40,241,185 de rentes 4 1/2 °/o, 456,236 de rentes 4 °/o 100 et 70,721 obligations trentenaires, et encore les rentiers habitant les colonies ne sont-ils pas prononcé à ce jour; mais leur déclaration changera peu les chiffres ci-dessus Cette vaste opération, entr'autres inconvénients, a eu celui de déclasser une multitude de titres, de reporter sur les obligations de toutes sortes, bonnes ou médiocres, l'attention du capitaliste et par suite de diminuer dans une proportion considérable la bonne qualité du marché des fonds publics français. Quoi qu'il en soit, les sacrifices sont faits, et à ce jour l'État n'a plus qu'à récolter le bénéfice de l'unification de la dette.

Nous avons dû, pour ne pas interrompre notre exposition, négliger les détails des variations des cours; quant à ce qui concerne la rente, nous ne pouvons que renvoyer aux tableaux qui suivent et donner, suivant notre coutume, les taux de reports mensuels tant du 4 1/2 °/o que du 3 °/o.

Taux pour 100 par an du report mensuel des rentes françaises 4 1/2 °/o (1852), et 3 °/o (1825).

Liquidation	4 1/2 °/o (1852).			3 °/o (1825).		
de	1860.	1861.	1862.	1860.	1861.	1862.
Janvier...	1.24	0.31	5.43	3.11	1.32	5.26
Février...	Pair.	0.30	3.60	1.10	0.44	4.08
Mars......	0.63*	Pair.	5.24	1.07	0.89	5.37
Avril.....	1.87	1.26	5.22	1.91	1.31	4.89
Mai.......	1.87	2.33	....	0.64	1.95	....
Juin......	1.08	3.41	....	0.66	2.22	....
Juillet....	0.92	1.68	....	0.44	2.43	....
Août......	0.31*	0.91	....	0.88*	2.81	....
Septembre	0.16*	2.33	....	0.43	4.18	....
Octobre...	1.10	1.88	....	1.20	3.33	....

Novembre.	1.55	5.21	....	1.49	3.03	....
Décembre.	2.02	4.40	....	2.00	3.56	....
Moyenne	0.88	2.00	....	1.11	2.30	....

N. B. Les taux accompagnés d'un astérisque (*) indiquent des déports.

Pour les actions de chemins de fer, le rapprochement entre les chiffres des recettes et ceux des cours est l'explication la plus logique et la plus vraie que l'on puisse faire de la hausse obtenue par certaines d'entre elles, Lyon et Midi surtout. Alph. COURTOIS fils.

TABLEAU DES FLUCTUATIONS MENSUELLES AU COMPTANT

des rentes françaises 4 1/2 °/₀ (1852), 3 °/₀ (1825) et 3 °/₀ (1862),

Pendant l'année 1861 et les quatre premiers mois de l'année 1862.

		4 1/2 °/₀ (1852)		3 °/₀ (1825)		3 °/₀ (1862)	
		Pl. haut.	Pl. bas.	Pl. haut.	Pl. bas.	Pl. haut.	Pl. bas.
Janvier .	1861.	97 40	96 40	68 10	66 80	.....	.....
Février..	—	98 05	97 20	68 75	67 75	.....	.....
Mars....	—	98 10	95 55	68 40	67 65	.....	.....
Avril....	—	95 75	94 90	68 80	67 40	.....	.....
Mai.....	—	96 75	95 50	69 65	68 80	.....	.....
Juin	—	96 90	96 10	69 50	67 35	.....	.....
Juillet...	—	98 »	96 75	67 90	67 45	.....	.....
Août....	—	98 60	97 80	69 »	67 80	.....	.....
Sept....	—	99 »	96 »	69 40	68 60	.....	.....
Octob...	—	96 40	95 25	68 50	67 70	.....	.....
Novemb.	—	97 05	95 25	70 15	68 »	.....	.....
Décemb.	—	95 60	94 50	69 30	67 »	.....	.....
Janvier .	1862.	99 90	95 25	71 45	67 40	.....	.....
Février..	—	101 »	99 »	71 35	69 35	69 65	69 »
Mars....	—	100 »	97 »	70 10	69 30	69 15	68 45
Avril....	—	98 75	97 20	70 65	69 55	69 80	68 60

Tableau des plus hauts et des plus bas Cours au Comptant

DES PRINCIPALES VALEURS

cotées aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, etc.,

PENDANT L'ANNÉE 1861.

Fonds français publics et municipaux.

		Plus haut.		Plus bas.
Rente 4 1/2 °/₀ 1825.	fév.-mars..	95 75	décemb..	90 »
— 4 °/₀ 1830.	fév.-mars..	87 »	décemb..	80 »

Oblig. trent., n. lib.	août......	[illegible]	oct.-déc..	445 »
Oblig. trent., lib...	novemb....	[illegible] »	novemb..	442 50
4 canaux (a. de cap.)	mars	1,225 »	oct.-déc..	1,190 »
4 canaux (act. de j.).	juillet.....	97 50	mars-juin	90 »
C. de Bourg (a. de c.)	juill.-nov..	985 »	octobre..	960 »
C. de Bourg. (a.ind.)	avril-mai..	145 »	août.....	140 »
C. d'Arl à Bouc (a.c.)	août......	950 »	août.....	950 »
3 can. (act. de cap.).	juin	1,175 »	juin	1,175 »
Ob. v. Paris, 1852.	avril......	1,130 »	janv.-août	1,085 »
Obl. Paris, 55-60, l.	janvier....	478 75	avril.....	445 »
Ob. de Paris, 60, n.l.	janvier....	477 50	avr.-déc..	440 »
Obl. départ. Seine.	mars-avril.	233 75	juillet....	221 25
Obl. Mars. 39-44...	juin-déc...	970 »	janvier...	922 50
Ob. Marseille, 1849.	décembre.	1,160 »	janvier...	1,050 »
Obl. Mars., 1854...	juin	1,025 »	janv.-juil.	1,000 »
Obl. Mars., 1857...	septemb..	1,031 55	février...	1,005 »
Ob. Marseille, 1859.	mars-sept.	1,025 »	avril-oct..	1,000 »
Ob. Mars. c. de c. a.	mai-juin..	1,022 50	janvier...	985 »
Ob. Mars., c. de c. n.	janv.-sept.	510 »	octobre..	495 »
Obl. Lyon, 1854-57.	mars	1,095 »	janvier...	1,058 75
Obl. Lyon, 1859...	mars	1,087 50	janv.-oct.	1,052 50
Obl. Lille, 1860....	janv.-déc.	95 »	avril-nov.	94 25
Obl. Tourc. et Roub.	janv.-août.	45 »	août.....	38 75
Obl. ville de Rouen.	mai-juin...	1,050 »	mai......	1,000 »

Fonds publics étrangers.

Angl., 3 % cons..	septemb..	94 1/8	juin.....	89 3/
Aut., 5 % anglo..	juin.......	74 1/2	avril.....	67 1/
— 5 % 1859...	février....	68 »	décemb..	65
Belgique, 3 %....	octobre ...	83 5/8	mars	75
— 2 1/2 %.	août......	57 3/4	août.....	57 3/
— 4 1/2 %.	octobre...	102 1/2	janvier...	98 1/
Naples, 5 %......	janvier....	80 »	juillet....	67
Esp., 3 % ext., 1841	novembre.	51 5/8	janvier...	47 1/
— 3 % int., 1841	juin	49 3/8	juillet....	46
— dette dif. 1851	mai-juin ..	43 1/4	janv.-fév.	39 7/
— dette p., 1851.	janvier....	28 »	oct.-déc..	15 3/
— 3 % 1852-56..	juin	50 3/4	janv.-juil.	47 1/
Haïti, annuités....	juin	750 »	juillet....	690
Hollande, 2 1/2 %.	fév.-août..	65 1/2	février...	62 1/
— 4 %.....	septemb..	99 1/2	octobre..	98 1/
Italie, 5 % 1861...	septemb...	72 30	décemb..	64 6
Portugal, 5 % 1852.	septemb..	48 1/4	août.....	44 1/
Rome, 5 %.......	janv.-mai.	74 1/2	décemb..	64 1/
Russie, 4 1/2 %...	janvier....	93 »	août-oct..	89 1/
Piémont, obl. 1834.	mai.......	1,120 »	août-déc.	1,060
— — 1849.	fév.-mars..	980 »	octobre..	940
— 5 % 1849.	janvier....	79 »	décemb..	64 6
— obl. 1851.	juillet.....	970 »	décemb..	930
5 %, angl....	février....	80 1/2	août.....	76
— 3 % 1853.	janv.-avril.	49 »	décemb..	41
Turquie, 6 % 1861.	novemb...	313 75	juillet....	277 50

Obligations des chemins de fer (1).

	CAPITAL remb.	PLUS HAUT.		PLUS BAS.	
Paris-St-Germain, 1842-49.	1,250	Janv.-Fév.	1050 »	Novembre.	975 »
Paris-Orléans, 1842.	1,250	Nov. - Déc.	1070 »	Juillet. . .	1020 »
Paris-Versailles (R. D.), 1843	1,250	Mars. . . .	1020 »	Janvier . .	960 »
Strasbourg-Bâle, 1843	1,250	Décembre.	981 25	Octobre .	940 »
Paris-Rouen, 1845.	1,250	Mars. . . .	785 »	Août-Nov..	760 »
Rouen-Havre, 1845-1847 . .	1,250	Février . .	980 »	Sept. - Oct.	950 »
Paris-Rouen, 1847-54. . . .	1,250	Mars-Mai. .	1000 »	Décembre.	957 50
Paris-Orléans, 1848	1,250	Sept. - Déc.	1010 »	Janvier . .	970 »
Rouen-Havre, 1848.	1,250	Décembre.	1085 »	Octobre.. .	1045 »
Avignon Marseille, 1850. . .	1,250	Mai-Juin. .	1015 »	Février . .	1000 »
Montereau-Troyes, 1850.. . .	1,250	Avril-Mai..	980 »	Mars - Nov.	950 »
Nord, 1851.	500	Juin-Nov. .	312 50	Janv.-Août	301 25
Amiens-Boulogne, 1851. . . .	500	Juillet. . .	410 »	Juin - Juill.	400 »
Paris-Lyon, 1852	1,250	Janv.-Sept.	1050 »	Oct.-Nov. .	1015 »
Strasbourg-Bâle, 1852. . . .	625	Juin. . . .	500 »	Janv.-Fév.	485 »
Ouest, 1852-1854..	1,250	Janvier. . .	1007 50	Juill.-Août	975 »
Est (Paris-Strasbourg), 1852 .	650	Mai.	507 50	Décembre.	483 75
Ouest (P.-Vers. R. G. act.) 1852	400	Novembre.	260 »	Novembre	230 »
Paris-Orléans, 1852.	500	Juin-Nov. .	308 75	Janv.-Juil.	297 50
Lyon-Méditerranée, 1852 . .	625	Mars-Août.	525 »	Avril-Déc.	507 50
— — 1852 .	500	Mai. . . .	316 25	Janvier . .	301 25
Paris-Sceaux (Orsay), 1853. .	500	Févr.- Déc.	350 »	Juin-Déc. .	340 »
Rhône-Loire, 1853.	500	Octobre . .	310 »	Janv.-Juil.	297 50
— — 1853.	625	Décembre.	507 50	Janv.-Juil.	491 25
Grand-Central, 1853	500	Janv. Mars	300 »	Janvier. . .	295 »
Ouest (*Diepp.-Féc.-act.*) 1855	500	Mai-Août. .	375 »	Fév.- Mars.	355 »
Lyon-Genève, 1855.	500	Mai-Novem	305 »	Juillet. . .	293 75
Paris-Lyon, 1855.	500	Mars-Sept..	315 »	Avril-Oct..	300 »
Grand-Central, 1855	500	Mai	306 25	Janv.-Juil.	293 75
Ouest, 1855.	500	Mai-Juin. .	305 »	Janv.-Juil.	292 50
— 1855	1,250	Mars. . . .	995 »	Juill.-Août	975 »
Bourbonnais, 1856	500	Novembre.	308 75	Janv.-Juil.	297 50
Midi, 1856	500	Juin. . . .	306 25	Janv.-Juil.	292 50
Est (Paris-Strasbourg), 1856.	500	Mai- Nov. .	305 »	Décembre.	291 25
Graissessac-Béziers, 1856. .	250	Janvier. . .	85 »	Juillet. . .	50 »
Bességes-Alais, 1856	500	Janv.- Fév	300 »	Octobre . .	280 »
Lyon-Genève, 1857	500	Juin	303 75	Juillet. . .	292 50
Ardennes, 1857.	500	Juin	303 75	Janvier . .	290 »
Dauphiné, 1857.	500	Juin	306 25	Janv.-Juil.	292 50
Paris-Médit. (fus on), 1857	500	Juin. . . .	308 75	Juillet. . .	293 75
Guillaume-Luxembourg, 1861	500	Sept.-Oct. .	273 75	Juillet. . .	262 50
Chemins autrichiens, 1855. .	500	Août. . . .	275 »	Avril. . . .	246 25
Rhône-Simplon, 1860.	500	Janvier . .	227 50	Mars. . . .	15[illegible] »
Ch. Lombards-Véni iens, 1857	500	Août. . . .	255 »	Janvier . .	240 »
— Romains, 1858.	500	Mai.	230 »	Février . .	170 »
— Madrid-Saragosse, 1858. .	500	Nov.-Déc. .	268 75	Juill.-Août	256 25
— Séville-Xérès, 1859. . .	500	Juin	276 25	Avril. . . .	252 50
Cordoue-Séville, 1859.	500	Janv.-Juin	255 »	Juillet. . .	242 50
Pampelune-Saragosse, 1860.	500	Février. . .	257 50	Février. . .	230 »
Nord-Espagne, 1860	500	Février. . .	261 25	Oct.-Déc. .	240 »
Montblanch-Reus, 1860. . . .	500	Janvier. . .	245 »	Oct.-Nov. .	203 75
Séville-Xérès, 1861.	500	Avril. . . .	257 50	Décembre.	230 »
Chemins Portugais. 1861. . .	500	Mai-Juin. .	248 75	Novembre.	220 »

(1) Les noms des obligations garanties par les gouvernements respectifs, en lettres italiques.

Obligations diverses.

4	Crédit foncier, demi 4 °/o .	500	Mai. . . .	495	»	Décembre.	470	»
2.5	— demi 3 °/o. .	600	Janv.-Oct..	465	»	Décembre.	445	»
4	— dix 4 °/o. . .	100	Janv.-Mai.	100	»	Décembre.	92	50
2.5	— dix 5 °/o. . .	120	Juin	96	25	Décembre.	86	25
2.5	— Pr. d'obl. 3°/o	1,200	Fév.-Sept..	1030	»	Novembre.	995	»
3	— Obl. comm. n.l.	500	Fév.-Mars.	450	»	Novembre.	422	50
3	— — lib.	500	Nov.-Déc..	480	»	Décembre.	420	»
3	— — cinquième	100	Juill.-Août	92	50	Oct.-Nov. .	85	»
3	Crédit colonial	500	Octobre . .	502	50	Octobre . .	497	50
5	Omnibus de Paris.	500	Juill.-Oct. .	455	»	Décembre.	445	»
6	Ports de Marseille.	500	Janv.-Déc.	500	»	Février . .	460	»
6	Mess imp., serv. marit. . . .	500	Février. . .	540	»	Octobre . .	513	75
4	Mines de la Loire (anciennes)	1,250	Décembre	1170	»	Mars. . . .	1142	50
4	— (anciennes)	1,250	Janvier. . .	1022	50	Août-Déc..	980	»
4.16	Grand'Combe, 1840.	1,200	Septembre.	1150	»	Janv.-Fév.	1050	»
4	— 1844.	1,250	Septembre.	1025	»	Mai.	995	»
4	— 1856.	1,250	Septembre.	1015	»	Juin. . . .	995	»
5	Vieille-Montagne	500	Juin	447	50	Août-Oct. .	425	»
4.8	Châtillon-Commentry. . . .	312,5	Oct.-Déc. .	260	»	Janv.-Déc.	250	»
3	Fourchambault	500	Juin	245	»	Octobre . .	220	»
5	Horme (anciennes).	500	Juillet . . .	482	50	Janv.-Sept	470	»
5	— (nouvelles).	300	Mars. . . .	282	50	Oct.-Nov. .	265	»
4.44	J.-F Cail et Compe.	450	Mars. . . .	415	»	Juillet. . .	402	50
4	Rue impériale (Lyon). . . .	625	Janv.-Juil.	545	»	Janv.-Oct.	530	»
4	Rue de la Bourse (Lyon). . .	625	Février . .	497	50	Février. . .	495	»
4	Compe imm. de St-Étienne. .	625	Mai.	460	»	Mai.	460	»
3	Docks-Ent. de Marseille . . .	500	Décembre.	287	50	Juillet . . .	272	50
3	— du Havre.	500	Mai.	261	25	Mai-Décem	260	»
3	Compe immobil. de Paris. . .	500	Juillet. . .	290	»	Décembre.	268	75
5	Gaz de La Guillotière, etc. .	300	Juill.-Sept.	275	»	Juill.-Sept.	275	»
6	Gaz de Lyon	300	Janv.-Fév	315	»	Décembre.	308	75
5	Gaz de Paris	500	Janv.-Juin	462	50	Oct.-Nov. .	440	»
3	Compe gén. des Eaux.	500	Juillet. . .	297	50	Avril-Oct..	280	»
4.16	Combrigol (Lyon).	600	Janvier . .	515	»	Janvier . .	515	»

Banques et caisses (actions).

Banque de France..........	déc.....	2,980	»	juillet...	2,820	»
C.Béchet-Dethomas et Cie....	juin	420	»	janv....	390	»
Compt. d'esc. de Paris, anc...	août	662	50	avril ...	607	50
— nouv...	fév.....	637	50	janv....	610	»
Crédit foncier..............	août....	1,300	»	janv....	901	25
— mobilier............	sept....	792	50	janv.-avril.	637	50
Caisse Lécuyer et Cie........	mars. ..	545	»	déc.....	500	»
Sous-comp. des entrep......	janv.-juin..	110	»	janv.-juill..	91	25
Comp.V. C. Bonnard et Cie...	janv....	50	»	Avril-sept..	37	50
Caisse J. Mirès et Cie........	janv....	300	»	déc.....	36	25
— Vergniolle et Cie.....	janv....	70	»	octob. ..	35	»
Soc. des nu-propriétaires...	juillet ..	875	»	juillet...	875	»
Crédit ind. et commercial...	sept....	575	»	octob...	548	75
Crédit colonial.............	mars-oct.	520	»	mars-oct..	520	»
Sous-comp. du c. et de l'ind...	nov-déc..	510	»	déc.....	495	»
Omnium Lyonnais..........	sept....	460	»	juillet...	435	»
Compt. Collet et Cie. (Lyon)...	janv....	652	50	nov	625	»
Banque de l'Algérie.........	fév.....	748	75	juin. ...	658	75
Comp. Gay, Bazin et Cie.....	juillet...	340	»	juill.-déc..	300	»
Banque de Belgique.........	sept....	992	50	sept....	992	50

[redacted]

Banque de Darmstadt.....	juin ...	390 »	avril ..	387 50
Crédit indust. autrichien..	octob..	350 »	mars. .	270 »
Crédit mobilier espagnol..	sept...	490 »	déc....	445 »
Crédit en Espagne........	juin. ..	307 50	déc....	227 50

Assurances (actions).

Générale...	Marit.	jan.-mars	38 °/₀ b	jan.-mars	38 °/₀ b
Union d. ports	—	mai...	15 °/₀ b	juillet.	14 °/₀ b
Océan.......	—	nov...	28 °/₀ b	nov...	28 °/₀ b
Mélusine....	—	juillet.	20 °/₀ b	juillet.	20 °/₀ b
La Sphère...	—	juin...	10 °/₀ b	juin...	10 °/₀ b
Comp. cent..	—	fév ...	12 °/₀ b	fév ...	12 °/₀ b
Réunion.....	—	juil.-déc.	12 °/₀ b	juil.-déc.	12 °/₀ b
Comptoir....	—	juillet.	8 °/₀ b	mai...	6 °/₀ b
Générale....	Inc.	déc...	820 °/₀ b	nov...	800 °/₀ b
Phénix......	—	mars..	3,550	nov...	3,350
Nationale....	—	fév ...	182 1/2 °/₀ b	avr.-juin.	175 °/₀ b
Union.......	—	août..	100 °/₀ b	juin ..	88 °/₀ b
France......	—	juil.-déc.	76 °/₀ b	janv ..	72 °/₀ b
Urbaine.....	—	janv.-fév.	102 °/₀ b	mai...	100 °/₀ b
Providence ..	—	mai...	100 °/₀ b	avril..	80 °/₀ b
Confiance ...	—	août..	12 °/₀ b	août..	12 °/₀ b
Générale....	Vie.	juillet.	173 1/3 °/₀ b	juillet.	171 1/3 b
Union.......	—	mars-déc.	20 °/₀ b	mars-déc.	20 °/₀ b
Nationale....	—	avril-nov.	40 °/₀ b	avril-nov.	40 °/₀ b

Chemins de fer (actions).

Paris-Orléans............	sept...	1,432 50	déc....	1,275 »
— act. de jouiss..	mars. .	1,045 »	janv...	950 »
Nord ancien............	sept...	998 75	janv...	940 »
— nouveau...........	nov ...	947 50	janv...	865 »
— sorti, 1er tirage.	juin ...	975 »	janv...	905 »
— — 2e —	sept.-nov.	955 »	juillet.	907 50
Est (Paris-Strasbourg)....	sept...	625 »	déc....	557 50
— act. de jouissance...	octob. .	220 »	juin ...	195 »
Ouest	mars..	571 25	juillet.	505 »
Midi....................	sept...	680 »	janv...	497 50
Graissessac-Béziers.......	janv...	85 »	août...	28 75
Lyon-Genève.............	mai ...	448 75	juillet.	327 50
Ardennes, ancien.........	janv...	430 »	juillet.	350 »
— nouveau.......	janv...	437 50	juillet.	360 »
Bességes-Alais...........	déc....	500 »	mars. .	350 »
Paris-Méditerranée	sept...	1,047 50	janv...	883 75
Dauphiné................	janv...	584 25	sept...	523 75
Lyon (Croix-Rousse)......	janv...	532 50	déc....	320 »
Ch. algériens...........	mars..	470 »	août...	420 »
Guillaume-Luxembourg...	janv...	330 »	déc....	240 »
Ch. autrichiens..........	sept...	523 75	janv...	446 25
— Lombards-Vénitiens..	sept...	548 75	avril ..	453 75
— Russes.............	janv...	430 »	mars ..	375 »
Ouest-Suisse............	mai ...	215 »	déc....	140 »

Central-Suisse............	mars. .	445	»	avril-juill.	410	»
Ch. Sardes (Vict.-Emman.).	mai ...	390	»	déc....	330	»
Ch. Romains.............	janv...	340	»	mars..	160	»
Tarragone-Reus	nov ...	125	»	nov ...	105	»
Madrid-Saragosse (n. lib.).	fév....	573	75	octob..	512	50
— (libérés).	juin. ..	572	50	octob..	512	50
Séville-Xérès-Cadix.......	janv...	515	»	juillet.	410	»
Cordoue-Séville	janv...	455	»	fév	440	»
Nord-Espagne.............	janv...	480	»	oct.-déc..	415	»
Saragosse-Barcelone......	janv...	460	»	déc....	328	75
Pampelune-Saragosse.....	janv...	490	»	déc....	318	75
Montblanch-Reus.........	fév....	500	»	fév....	500	»
Chem. portugais..........	avril ..	470	»	déc....	370	»

Canaux, voitures et navigation (actions).

Can. de la Sambre à l'Oise.	octob..	800	»	octob..	800	»
Touage B.-Seine et Oise...	nov ...	517	50	nov ...	510	»
Canal de Suez. ...	nov ...	450	»	déc....	438	75
Omnibus de Paris	janv...	925	»	nov ...	825	»
Voit. de Paris, Cie impér..	janv...	73	75	fév....	50	»
Omnibus de Londres.	fév....	42	50	avril ..	25	»
Omnibus de Lyon.	juillet..	70	»	mars ..	56	25
Ports de Marseille.	janv.-nov.	400	»	avril ..	292	50
Pont d'Avignon...........	juin ...	410	»	juin ...	410	»
Pont de la Feuillée.......	mars ..	1,325	»	mars ..	1,325	»
Pont du Port Mouton......	août...	525	»	août...	525	»
Comp. Bazin, Gay et Cie..	juin ...	250	»	avril ..	190	»
Comp. générale maritime..	août...	427	50	avril ..	375	»
Mess. imp., serv. marit...	mai ...	715	«	déc....	588	75
Navigation mixte.........	déc....	520	»	janv...	405	»
Comp. phocéenne........	janv...	112	50	juin ...	112	50
— Marc Fraissinet et Cie	avril ..	540	»	Avril-juill.	415	»

Charbonnages (actions).

Chazotte.................	juin ...	500	»	juin ...	500	»
Unieux et Fraisse.........	avril ..	20	»	août...	5	»
Crand'Combe	déc....	850	»	janv...	712	50
Loire....................	sept...	175	»	janv...	148	75
Montrambert.............	sept...	142	50	janv...	121	25
Saint-Etienne............	sept...	163	75	janv...	147	50
Rive-de-Gier.............	mars ..	225	»	déc....	190	»
Carmaux	fév....	325	»	sept...	260	»
Roc.-la-Molière et Firminy.	nov ...	480	»	mars ..	451	25
Ban-Lafaverge...........	octob..	225	»	nov ...	190	»

Mines diverses (actions).

Mouzaïas	janv.-août.	16	25	nov ...	11	25
Gar-Rouban et Mazis......	août...	280	»	août...	280	»
Kef-Oum-Theboul	mai ...	225	»	mai ...	225	»
Vieille-Montagne	sept.-nov.	250	»	mars ..	200	»
Silésie..................	janv...	150	»	déc....	100	»

Hauts-fourneaux, forges et usines (actions).

Aveyron (Decazeville)... .	nov...	1,100	»	janv.-août	1,000	»
Châtillon et Commentry...	janv...	225	»	juin...	165	»
Allevard.................	déc....	1,025	»	déc....	1025	»
Firminy..................	janv.-oct.	250	»	octob.-nov.	212	50
Pont-Evêque-Vienne......	août...	200	»	fév....	177	50
Méditerranée............	avril...	890	»	janv...	728	75
Franche-Comté...........	juin...	192	50	octob..	120	»
Fourchambault...........	octob.-déc.	315	»	janv...	250	»
Horme..................	nov...	730	»	janv...	485	»
Creusot.................	nov...	633	75	juin...	587	50
Soc. Petit, Gaudet et Cie...	nov...	698	75	janv...	501	25
Terre-Noire et Bességes...	sept...	575	»	fév....	490	»
La Solenzara............	sept...	1,000	»	sept...	1,000	»
Monceau................	sept...	610	»	déc....	550	»
J.-F. Cail et Cie..........	fév.-sept.	740	»	janv...	680	»
Taillerie imp. de diamants.	juin-août.	525	»	nov...	515	»
Soc. Falquière et Cie......	mars..	423	»	mai...	305	»

Sociétés immobilières (actions).

Magasins gén. de Paris...	janv...	600	»	avril..	500	»
Docks de Marseille.......	janv-sept.	500	»	mars..	451	25
— du Havre..........	avril..	500	»	juin...	335	»
Deux-Cirques...........	janv...	245	»	juillet.	180	»
Cie imm. de Paris (Rivoli).	mai-juin..	150	»	avril..	120	»
Chât. des Fleurs (Marseille).	janv...	40	»	juill.-août.	25	»
Abattoirs de Lyon........	janv...	410	»	août-nov..	385	»
Rue impériale (Lyon).....	oct-nov..	431	25	janv.-mars	390	»
Soc. immob. (Marseille)....	sept...	282	50	sept...	252	50

Éclairage au gaz (actions).

Cie cent. Lebon et Cie.....	déc....	485	»	janv...	250	»
Union des Gaz...........	déc....	80	»	mars..	25	»
Paris (ancien)............	mars..	951	25	janv...	825	»
— — (nouveau)....	juin...	916	25	oct.-nov..	865	»
Béziers.................	avril...	363	75	fév.-juin.	350	»
Florence................	mars..	535	»	nov....	535	»
La Guillotière, Vaise et Lyon	mars-avril.	2,000	»	août...	1,775	»
Lyon..................	août...	2,555	»	octob..	2,205	»
Trois villes du Midi.......	août-oct.	501	25	fév....	425	»
Marseille...............	janv...	370	»	fév....	187	50
Metz..............	fév....	1,550	»	fév....	1,550	»
Montpellier.............	déc....	1,500	»	déc....	1,500	»
Naples.................	mai...	500	»	mai-juill.	495	»
Saint-Etienne...........	août...	2,300	»	mars-sept.	2,150	«
Trieste.................	juillet.	410	»	juillet.	410	»
Venise..................	août...	1,298	75	octob..	1,300	»

Filatures (actions).

Lin d'Amiens (Maberly)...	août-sept.	500	»	mai...	425	»
Soc. Cohin et Cie.........	avril..	500	»	avril..	500	»
Pont-Remy.............	mai....	378	75	mars..	378	75

Sociétés diverses (actions).

Raffinerie franco-belge....	mai ...	20	»	janv.-juin.	5	»
Cie générale des eaux.....	mars ..	385	»	nov ...	300	»
Jard. zoologique (Marseille)	mars ..	210	»	avril ..	170	»
Jard. zool. d'acclimatation.	fév....	250	»	fév....	250	»
Glaces de Montluçon......	fév....	100	»	janv...	90	»
Ver. de la Loire et du Rhône	janv...	250	»	déc....	220	»
Soc. Chollet et Cie........	fév....	25	»	octob..	10	»
Prod. chimiques (Marseille)	mars ..	125	»	avril-août.	90	»
Chantiers de la Buire.....	avril...	740	»	mai ...	595	»

Alph. COURTOIS fils.

SUPPLÉMENT.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION.

Rapport à l'Empereur par M. de Persigny, ministre de l'intérieur.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté les tableaux du dénombrement de la population de l'Empire, exécuté en vertu de votre décret du 2 mars 1861.

Le dernier dénombrement, celui de 1856, donnait, pour la population des 86 départements, le chiffre de 36,039,364.

Au 1er janvier 1862, la population des 89 départements s'élève à 37,382,225 habitants (1), d'où ressort, pour la période quinquennale de 1857 à 1861, une augmentation de 1,342,861 ou 3.72 °/o.

En faisant la part des nouveaux territoires réunis à l'Empire, qui comprennent 669,059 habitants, l'augmentation effective est de 673,802 ou 1.86 °/o.

Ce résultat est satisfaisant, comparé à ceux qu'ont offerts les deux périodes quinquennales précédentes.

Ainsi, de 1846 à 1851, l'augmentation avait été de 382,684 ou 1.08 °/o.

De 1851 à 1856, elle était restée un peu au-dessous de ce chiffre (2).

---

(1) Ne sont pas comprises dans ce chiffre les troupes qui, au 15 mai 1861, date du recensement de la population militaire, étaient employées en Algérie, à Rome et en Syrie. Leurs effectifs réunis s'élevaient à 90,507 hommes.

(2) Le dénombrement de 1856 donnait une augmentation de 256,194 habitants seulement, mais l'effectif des troupes de l'armée d'Orient, dont le retour en France commençait à s'effectuer, n'y avait pas été compris. Il

Le recensement de 1861 accuse une augmentation presque double.

Cette amélioration s'explique facilement, si l'on considère que la période précédente avait été marquée par des circonstances défavorables, telles que des récoltes insuffisantes et des épidémies; sous l'influence de la prospérité générale et du bien-être, la population tend à reprendre une progression normale.

Tandis que, de 1851 à 1856, 32 départements seulement étaient en progrès, en 1861 l'augmentation est constatée dans 57 départements : 29 sont en diminution contre 54 en 1856.

Les plus fortes augmentations se rencontrent dans les départements ci-après :

Seine	226,241	correspondant à	13 %
Nord	91,027	—	7 %
Rhône	36,502	—	5 %
Bouches-du-Rhône	33,747	—	7 %
Seine-et-Oise	28,894	—	5 %
Gironde	26,436	—	4 %
Loire-Inférieure	24,211	—	4 %
Finistère	20,752	—	3 %
Seine-Inférieure	20,538	—	2 %
Haut-Rhin	16,360	—	3 %
Marne	13,448	—	3 %
Corse	12,706	—	5 %

Les départements ci-après offrent les plus fortes diminutions :

Puy-de-Dôme	13,653	correspondant à	2 %
Creuse	8,834	—	3 %
Lot-et-Garonne	7,976	—	2 %
Cantal	7,142	—	2 %
Orne	6,777	—	1 %
Eure	6,004	—	1 %
Hautes-Pyrénées	5,677	—	2 %
Gers	5,566	—	1 %
Corrèze	4,864	—	1 %
Hautes-Alpes	4,456	—	3 %
Basses-Alpes	3,302	—	2 %

s'élevait à 100,000 hommes environ au 15 mai 1856, jour du recensement de l'armée dans les départements, ce qui portait l'augmentation réelle à 356,194 au moins.

Au point de vue des circonscriptions administratives, on trouve, en 1861, une diminution de 37 dans le nombre des communes, résultant de suppressions opérées pendant la période quinquennale. Il y a, au contraire, 8 cantons en plus. Le contingent des nouveaux territoires réunis à l'empire est de 10 arrondissements, 73 cantons et 721 communes.

Les 89 départements donnent, dans leur ensemble :

373 arrondissements ;

2,938 cantons ;

Et 37,510 communes.

Les résultats sommaires que je viens d'indiquer se trouvent consignés avec tous développements dans les trois états qui accompagnent le présent rapport.

Je prie Votre Majesté de vouloir bien donner son approbation au décret qui les déclare authentiques, à partir du 1er janvier 1862, afin qu'ils puissent servir à l'exécution des lois dont les dispositions sont basées sur les chiffres de population.

Tableau de la population de l'Empire par départements.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE DES Arrondissements.	Cantons.	Communes.	POPULATION.
Ain	5	35	450	369,767
Aisne	5	37	836	564,597
Allier	4	28	317	356,432
Alpes (Basses-)	5	30	254	146,368
Alpes (Hautes-)	3	24	189	125,100
Alpes-Maritimes	3	25	146	194,578
Ardèche	3	31	339	388,529
Ardennes	5	31	478	329,111
Ariége	3	20	336	251,850
Aube	5	26	446	262,785
Aude	4	31	434	283,606
Aveyron	5	42	282	396,025
Bouches-du-Rhône	3	27	106	507,112
Calvados	6	37	767	480,992
Cantal	4	23	259	240,523
Charente	5	29	428	379,081
Charente-Inférieure	6	40	479	481,060

Cher	3	29	290	323,393
Corrèze	3	29	286	310,118
Corse	5	62	353	252,889
Côte-d'Or	4	36	717	384,140
Côtes-du-Nord	5	48	382	628,676
Creuse	4	25	261	270,055
Dordogne	5	47	582	501,687
Doubs	4	27	639	296,280
Drôme	4	29	366	326,684
Eure	5	36	700	398,661
Eure-et-Loir	4	24	426	290,455
Finistère	5	43	284	627,304
Gard	4	39	348	422,107
Garonne (Haute-)	4	39	578	484,081
Gers	5	29	466	298,931
Gironde	6	48	547	667,193
Hérault	4	36	331	409,391
Ille-et-Vilaine	6	43	350	584,930
Indre	4	23	245	270,054
Indre-et-Loire	3	24	281	323,573
Isère	4	45	550	577,748
Jura	4	32	583	298,053
Landes	3	28	331	300,839
Loir-et-Cher	3	24	298	269,029
Loire	3	30	320	517,603
Loire (Haute-)	3	28	260	305,521
Loire-Inférieure	5	45	208	580,207
Loiret	4	31	349	352,757
Lot	3	29	315	295,542
Lot-et-Garonne	4	35	316	332,065
Lozère	3	24	193	137,367
Maine-et-Loire	5	34	376	526,012
Manche	6	48	644	591,421
Marne	5	32	667	385.498
Marne (Haute-)	3	28	550	254,413
Mayenne	3	27	274	375,163
Meurthe	5	29	714	428,643
Meuse	4	28	587	305,540
Morbihan	4	37	237	486,504
Moselle	4	27	629	446,457
Nièvre	4	25	314	332;814
Nord	7	60	660	1,303,380
Oise	4	35	700	401,417
Orne	4	36	511	423,350
Pas-de-Calais	6	43	903	724,338
Puy-de-Dôme	6	50	443	576,409
Pyrénées (Basses-)	5	40	559	436,628
Pyrénées (Hautes-)	3	26	479	240,179
Pyrénées-Orientales	3	17	230	181,763
Rhin (Bas-)	4	33	542	577,574
Rhin (Haut-)	3	30	490	515,802

Saône-et-Loire..........	5	48	583	582,137
Sarthe..................	4	33	389	466,155
Savoie..................	4	29	325	275,039
Savoie (Haute-)..........	4	27	309	267,496
Seine..................	3	28	70	1,953,660
Seine-Inférieure........	5	50	759	789,988
Seine-et-Marne.........	5	29	527	352,312
Seine-et-Oise...........	6	36	684	513,073
Sèvres (Deux-)..........	4	31	355	328,817
Somme.................	5	41	832	572,646
Tarn...................	4	35	316	353,633
Tarn-et-Garonne	3	24	193	232,551
Var...................	3	27	143	315,526
Vaucluse..............	4	22	149	268,255
Vendée...	3	30	298	395,695
Vienne................	5	31	296	322,028
Vienne (Haute-)........	4	27	200	319,595
Vosges	5	30	548	415,485
Yonne.................	5	37	483	370,305
	373	2,938	37,510	37,382,225

BIBLIOGRAPHIE.

(*Publications faites depuis mai 1861.*)

1. — *Annuaire* de l'industrie, du commercé et de la banque en Belgique, d'après les documents officiels. 5e année, 1861. Bruxelles, H. Tarlier. Paris, Guillaumin et Cie, 1 vol. gr. in-18.

2. — *Association pour la réforme commerciale.* Session de 1860 et de 1861. Paris, Guillaumin et Ce, 1862. Broch. in-8.

L'association pour la réforme commerciale a été fondée à Paris, au mois de janvier 1860, par un comité composé de MM. Arlès Dufour, Jean Dollfus, le comte Hervé de Kergolay, J. B. Pastré, Natalis Rondot et H. Sieber, agissant au nom de trois cents manufacturiers, agriculteurs, armateurs, commerçants et banquiers. Elle s'est constituée le 4 avril 1860, et a tenu en 1860 et en 1861, six assemblées générales. Cette publication renferme le recueil de ses procès-verbaux.

3. — AUDIGANNE (A.) — *Les chemins de fer aujourd'hui et dans cent ans chez tous les peuples.* — Economie financière et industrielle, politique et morale des voies ferrées. Paris, Capelle. Tome IIe, in-8.

Le premier volume a paru en 1853.

Voici les principales divisions du tome IIe :

Livre III. — Comment l'avenir jugera la grande période des grandes exploitations. — Nombreux Éléments pour la science économique. 1re sect. Développement et économie des grandes exploitations dans les États-Unis d'Amérique et en Angleterre. — 2e sect. Développement et économie des grandes exploitations en France. — 3e sect. Id. dans les autres pays.

2e PARTIE. L'avenir et les chemins de fer. Liv. I. Quels résultats promet l'avenir par rapport à l'expansion des lignes dans le monde. Liv. II. Quels résultats promet l'avenir par rapport aux améliorations et aux perfectionnements dans le régime et dans l'exploitation des voies ferrées. Liv. III. Quels résultats promet l'avenir par rapport à l'intérêt matériel et à l'intérêt moral. 1re sect. Résultats économiques et moraux. — 2e sect. Résultats politiques et moraux.

4. — BACQUÈS (H.). — *Les douanes françaises*. Essai historique. 2e édit. Paris, Guillaumin et Cie, 1 vol. gr. in-18.

Étude d'histoire, très-concise, très-claire, d'un intérêt assez vif en un moment où les traités de commerce modifient enfin les anciens tarifs. L'auteur connaît à fond le sujet dont il parle. Il a divisé ainsi la matière de son ouvrage :

Chapitre 1er. Les douanes sous l'ancienne monarchie, avec les subdivisions : 1° de la première race au règne de Henri IV; 2° du règne de Henri IV à la Révolution. — II. Organisation de l'administration des douanes : 1° 1789-1801; 2° 1801-1815, création de la direction générale; 3° 1815-1830; 4° 1830-1852; 5° 1852-1862. — III. Observations générales : Personnel et organisation, Législation douanière, Coup d'œil historique sur nos traités de commerce.

5. — BARRILLON. — *Politique de la France* et de l'humanité dans le conflit américain. Paris, Guillaumin et Ce. Broch. in-8.

6. — BATBIE (A.). — *Turgot, philosophe*, économiste et administrateur. Paris, Cotillon, 1861, 1 vol. in-8.

Ouvrage couronné par l'Institut.

Voir sur cet ouvrage l'article de M. Block dans le *Journal des Économistes*, n° de janvier 1862.

7. — BASTIAT (F.) — *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, ou l'Économie politique en une leçon, 3e édition 1 petit vol. grand in-16.

8. — CAREY (H.-C.). — *Principes de la science sociale*, traduits par MM. SAINT-GERMAIN LEDUC et AUGUSTIN PLANCHE, avec une table analytique des matières. Paris Guillaumin et Ce. 3 forts vol. in-8.

Le *traité d'économie sociale* de M. Carey embrasse toutes les *relations sociales*, les affaires, l'histoire, la philosophie ; rien de

ce qui touche au bien-être de l'individu, à la famille, à la société, aux affaires, au gouvernement civil, n'est négligé. Le cadre comprend tout à la fois une théorie de la vie industrielle et sociale et une philosophie ou histoire naturelle de la vie humaine. La constitution de l'homme, l'histoire des phases par lesquelles il a passé dans les temps anciens et modernes, sont présentées au lecteur d'une manière tout à fait originale.

L'indication des principales divisions donnera une idée sommaire de ce grand travail :

Tome premier. — Chapitre I. De la Science et des Méthodes de la science. — II. De l'Homme, sujet de la science sociale. — III. De l'Accroissement dans la quantité de l'espèce humaine. — IV et V. De l'Occupation de la terre. — VI. De la Valeur. — VII. De la Richesse. — VIII. De la Formation de la Société. — IX. De l'Appropriation. — X à XIV. Des Changements de lieu de la matière. — XV à XIX. Des Changements mécaniques et chimiques dans les formes de la matière.

Tome deuxième. — Chapitre XX à XXIX. Des Changements vitaux dans la forme de la matière. — XXX à XXXVII. De l'Instrument d'association. — XXXVIII. De la Production et de la Consommation.

Tome troisième. — Chapitre XXXIX. De l'Accumulation. — XL. De la Circulation. — XLI. De la Distribution. § 1. Des Salaires; § 2. Du Profit; § 3. De l'Intérêt. — XLII. Continuation § 4. De la Vente de la terre. — XLIII. § 5. Le Peuple et l'État — XLIV. De la Concentration et de la Centralisation. — XLV De la Concurrence. — XLVI. De la Population.

(Cet ouvrage fait partie de la collection des *Économistes et Publicistes contemporains.*)

9. — Cézard (Alph.). — *La situation actuelle du commerce et de l'industrie en France.* Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. in-8.

10. — Cherbuliez (A.). — *Précis de la science économique* et de ses principales applications. Paris, Guillaumin et Ce, 2 forts vol. in-8.

Cet ouvrage est le fruit de plus de vingt ans d'enseignement de la science économique, tant à Genève qu'à Zurich. — Il répond à ce qu'on devait attendre de la réputation du célèbre professeur dont la science profonde et la logique rigoureuse sont depuis longtemps appréciées du monde savant. Voici quelles sont les principales divisions adoptées par l'auteur. Tome Ier *Introduction.* — Elle se divise en quatre chapitres . 1° Objet de la science économique. 2° But et caractère de la science économique. 3° Des applications. 4° Utilité des connaissances économiques. 1re partie. — Science économique. — Livre I Production de la Richesse. Liv. II. Circulation de la Richesse Liv. III. Distribution de la Richesse. — Tome IIe. Seconde partie. — Législation économique ou Science économique appliquée. — Liv. I. Lois et Institutions économiques ayant un but relatif à la production ou à l'accumulation de la richesse e

agissant directement sur la production ou sur l'accumulation. Livre II. — Lois et institutions économiques agissant directement sur la circulation de la richesse. — Livre III. Livres et Institutions économiques ayant pour but de modifier la distribution de la richesse ou d'en corriger les résultats. Liv. IV. Lois fiscales.

11. — Clavé (J.). — *Études sur l'économie forestière* de la France. Paris, Guillaumin et Cᵉ., 1 vol. gr. in-18.

Extrait de la préface. — « Me plaçant à un point de vue exclusivement économique, j'ai recherché sur quelles bases repose la propriété forestière, et à quelles conditions spéciales sa constitution est assujettie; j'ai analysé les lois qui président à la production, à la distribution et à la consommation des produits ligneux en France; enfin, j'ai cherché à apprécier l'influence qu'ils exercent sur les autres industries de notre pays. »

Voir dans le *Journal des Économistes*, nº de mars 1859, le Rapport verbal fait à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. L. de Lavergne.

12. — Cochin (Augustin). — *L'abolition de l'esclavage*. Paris, Lecoffre et Cᵉ., Guillaumin et Cᵉ. 2 vol. in-8.

« L'ouvrage de M. Cochin n'avait pas besoin assurément du mérite de l'à-propos; il l'a trouvé sans le chercher et sans le souhaiter. L'esclavage est en train, en ce moment, de montrer en Amérique, par le schisme qu'il produit, ses mauvais penchants et ses mauvais effets. La plus grande partie du second volume de M. Cochin est consacrée à l'histoire et à l'examen de l'esclavage en Amérique. Pour quiconque lit ces pages pleines de recherches exactes et de pensées à la fois généreuses et judicieuses, il est évident que la crise actuelle était inévitable; il y a plus : elle était souhaitable. C'est l'honneur des anciens États-Unis d'avoir accepté cette lutte inévitable sans avoir rien fait pour la provoquer. »

(Saint-Marc Girardin, *Journal des Débats*.)

13. — Comettant (O.). — *La propriété intellectuelle* au point de vue de la morale et du progrès, 3ᵉ édition, beaucoup augmentée. Paris, Guillaumin et Cᵉ., 1 vol. in-18.

14. — Constant (Benjamin). — *Cours de politique constitutionnelle* ou collection des ouvrages publiés sur le gouvernement représentatif, avec une introduction, des notes et une table analytique des matières, par M. Edouard Laboulaye, membre de l'Institut. Paris, Guillaumin et Cᵉ, 2 forts vol. in-8. (*Économistes et publicistes contemporains*.)

M. *Édouard Laboulaye s'est attaché dans cette nouvelle édition, à conserver* fidèlement tout ce qui concerne la théorie et

défense du gouvernement constitutionnel. Il n'a rien épargné pour réunir des documents peu connus, et pour trouver le texte exact d'un ensemble d'écrits auxquels il a pu, sans être accusé d'emphase, donner le nom de *Manuel de la liberté.*

Peu d'hommes de la génération actuelle, connaissent autrement que de nom les orateurs dont les idées et les discours ont, durant quinze années, de 1815 à 1830, dominé l'attention de la France et de l'Europe. Un des plus célèbres qui a joui d'un grand renom populaire, Benjamin Constant, a peut-être le plus souffert du mouvement rapide qui entraîne la société moderne, et cependant dès le 1er brumaire an V, Talleyrand le recommandait (21 oct. 1797) au général Bonaparte comme un homme passionné pour la liberté, d'un esprit et d'un talent en première ligne. Dans l'enthousiasme de son amitié, Mme de Staël l'avait proclamé « le premier esprit du monde. » L'un de ses adversaires, Châteaubriand, voyait en lui « l'homme qui, après Voltaire, avait le plus d'esprit. » Que reste-t-il de ces brillantes appréciations, au jugement de la postérité? Le nom de Benjamin Constant demeure attaché d'une manière inséparable à la doctrine constitutionnelle; il retentit dans les pays les plus lointains comme une sorte de synonyme du régime représentatif. Dès qu'on parle de ce système, il réveille le souvenir de Benjamin Constant. Ce n'est point une médiocre gloire que de rester uni, dans la mémoire des peuples, à une des plus nobles conceptions de l'esprit humain.

15. — COURCELLE-SENEUIL. — *Études d'économie sociale.* Paris, Guillaumin et Ce, 1862. 1 vol. in-8.

Sous le titre modeste d'*Études*, cet ouvrage forme un traité complet de *Politique.* Dans une partie théorique; l'auteur détermine d'abord les principes de l'activité humaine, les conditions premières de la vie sociale, les bases rationnelles de la morale; puis il consacre une partie pratique à l'examen des grandes questions que soulève la science politique et traite successivement du gouvernement, de la famille, de la liberté individuelle, du travail, etc. On retrouve dans ce livre les recherches consciencieuses, le talent d'exposition et les sentiments libéraux qui distinguent les précédents ouvrages de M. Courcelle-Seneuil.

16. — COURTOIS (Alph.). — *Bourse des effets publics, Paris, Lyon, Marseille. — Tableau des cours* des principales valeurs du 17 janvier 1797 (28 nivôse an V) à nos jours, relevés sur les documents officiels et authentiques. Paris, Garnier frères, in-8. Oblong.

17. — CRISENOY (J. de). — Étude sur l'organisation du crédit agricole en France. Paris, Guillaumin et Ce, in-8.

18. — DAVID (Maurice). — L'Avance sur gage et la vente publique aux enchères. Paris, Guillaumin et Ce, Br. in

19. — DEHAIS (É.). — *L'assurance sur la vie* en France et les tontines. Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. in-8.

20. — *Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce et de la navigation.* Paris, Guillaumin et Ce, 2 vol. gr. in-8, dit raisin, de 3,380 pages à 2 col.

Plus de cent soixante collaborateurs parmi les écrivains les plus spéciaux de tous les pays et dont tous les articles sont signés, ont concouru à la rédaction de ce magnifique ouvrage, que le journal anglais *The Economist* a ainsi apprécié : « Malgré la prodigieuse quantité de matières que renferme ce Dictionnaire, l'ordre qui y règne est bien remarquable pour une œuvre de cette étendue. Tous les articles sont traités avec une plénitude, avec une précision et une autorité qu'il serait impossible de surpasser, et qui n'ont peut-être jamais été égalées nulle part. C'est, en un mot, un des livres les plus précieux et les plus utiles qui aient été faits, et il est infailliblement destiné à trouver place sur tous les comptoirs, comme dans le cabinet du journaliste, de l'économiste, de l'administrateur et de l'homme d'État.

21. — DU MESNIL-MARIGNY. — *De la liberté des ventes aux enchères* ou débouchés nouveaux à ouvrir dans Paris pour les marchandises de toutes espèces. 3e édition, Paris, Guillaumin et Ce, 1 vol. gr. in-18.

La première édition de cet écrit a paru en 1852. Depuis lors, les ventes aux enchères ont pris beaucoup d'importance. M. Du-Mesnil-Marigny demande le retrait absolu de la loi du 16 juin 1841, qui prohibe la vente des marchandises neuves. La franchise complète des ventes à l'encan et la suppression des intermédiaires trop nombreux, c'est selon lui la conséquence inévitable des progrès de la liberté commerciale.

22. — FEILLET (Alph.). — *La Misère au temps de la Fronde*, et Saint Vincent-de-Paul, ou un chapitre de l'histoire du Paupérisme en France Paris, Didier et Cie. 1 vol. in-8°.

23. — GARNIER (Joseph). — *Traité des finances.* L'impôt en général, son assiette, ses effets économiques, politiques et moraux ; catégories et espèces diverses d'impôts ; les emprunts, le crédit public et les dettes dites consolidées ; les dépenses publiques et les attributions de l'État ; l'impôt dans les rapports avec le progrès et la misère ; notes historiques, documents statistiques. Deuxième édition, considérablement augmentée. Paris, Guillaumin et Ce, 1 vol. gr. in-18.

Extrait de la préface :

« La première partie de ce volume traite des principes généraux en matière de dépenses et de revenus publics.

» La deuxième contient des renseignements bibliographiques, statistiques et historiques.

» Le *Traité des Finances* fait suite au *Traité d'Économie politique* du même auteur. C'est un exposé scientifique en dehors de toute préoccupation exclusive de nationalité, de parti politique, de théorie sociale ou de système financier qui lui soit propre.

» Cette deuxième édition est considérablement augmentée. Le nombre des chapitres a été doublé, et les notes complémentaires, qui n'existaient point dans la première édition, sont au nombre de trente-six.

» En offrant la première édition au public, l'auteur disait : « Il n'y a pas à notre connaissance de livre élémentaire et didactique sur les finances. Nous avons essayé de remplir cette lacune en condensant un assez grand nombre de notions nécessaires à tous ceux qui ne veulent pas rester absolument étrangers aux affaires publiques. On y trouvera traitées et résumées non-seulement les questions spéciales sur l'impôt et les emprunts, mais encore les questions générales que ces sujets comportent. »

24. — GIRARDOT (Baron de). — *Des subsistances* de 1789 à 1795. Paris, Paul Dupont, Guillaumin et Cᵉ. Broch. in-18.

25. — GOSSET (P.). — *Le blé*, — *le pain*, — appel au bon sens, à l'opinion publique. Paris, Guillaumin. in-4.

26. — HUBNER (Otto). — *Petit manuel populaire* d'économie politique, trad. de l'allemand, par M. Ch. Le Hardy de Beaulieu. Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ. Paris, Guillaumin et Cᵉ. Petit vol. in-16.

27. — JANNET (P.) — *La Banque de France*, le Crédit et la monnaie. Paris, 1861. Poulet-Malassis, Broch. in-8°.

28. — JULIEN (A.) *La levée des prohibitions* et la contrebande anglaise. Paris, Dentu. Broch. in-8°.

29. — LAUR (P.), ingénieur des mines. — *De la production des métaux précieux* en Californie. Rapport à S. E. M. le Ministre des travaux publics. Paris, librairies Dunod et de Guillaumin et Cᵉ., broch. in-8.

Le rapport de M. Laur se divise en 4 parties : 1ʳᵉ partie. De *l'or*. — 2ᵉ partie. De *l'argent*. — 3ᵉ partie. Du mercure. — 4ᵉ partie. Conditions générales de la production de l'or et de *l'argent* dans l'Amérique septentrionale.

Les renseignements que renferme ce document sur la production des métaux précieux en Californie sont du plus grand intérêt et tout à fait authentiques, ils sont aussi plus complet. que tout ce qui a été publié jusqu'à présent. . . . . . .

. . . .

« Le rapport de M. Laur est une œuvre d'un rare mérite.... On y trouve, sur chacun des points que M. Laur avait à examiner des renseignements précis et fort curieux. »

(*Journal des Débats* du 16 mai 1862.)

30. — Lavergne (L. de), membre de l'Institut. — *Économie rurale de la France* depuis 1789. 2e édition, revue et augmentée. Paris, Guillaumin et Ce, 1 vol. gr. in-18.

31. — Lazard (G.). — *De l'Équilibre* de l'encaisse métallique; solution des difficultés monétaires. Paris, E. Dentu, 1861. Broch. in-8o.

32. — Lecouteux (Ed.). — *Traité des entreprises* de grande culture, ou Principes généraux d'économie rurale. 2e édit. Paris, Guillaumin et Ce, tome IIe, in-8.

Voici comment sont divisées les matières renfermées dans ce deuxième volume :

Tome II. — Livre troisième. Forces productives ou moyens d'action de l'entreprise. — Livre quatrième. Amélioration et exploitation du sol. — Livre cinquième. Administration et comptabilité de l'entreprise.

33. — Le Chevalier (Jules). — *La question économique* au Corps législatif. Paris, Poulet-Malassis. Br. in-8o.

34. — Legoyt (A.). — *L'émigration européenne*, son importance, ses causes, ses effets, avec un appendice sur l'émigration africaine, hindoue et chinoise, par A. Legoyt, chef de la statistique générale de la France. Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. gr. in-8.

Ouvrage couronné par la Société de statistique de Marseille.

L'auteur a adopté les trois grandes divisions suivantes : 1o les faits; 2o les causes; 3o les conséquences.

Dans la première, il reproduit avec une introduction historique pour chaque pays, tous les documents officiels sur l'émigration européenne pendant ces dernières années. Dans la seconde, il étudie, à l'aide de renseignements peu connus et souvent d'un grand intérêt, d'abord les causes générales de l'émigration, puis les causes locales ou spéciales. Dans la troisième, et peut-être la plus originale, il détermine l'influence qu'elle a exercé sur la situation économique, sociale, morale, religieuse même des *pays de départ* et des *pays de destination*.

35.—Le Hardy de Beaulieu. — *L'Espagne et son avenir commercial*. Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie. Paris, Guillaumin et Cie. Broch. in-8.

36. — Le Pelletier de Saint-Rémy. — *Saint-Domingue et les nouveaux intérêts maritimes de l'Espagne*. Paris, Guillaumin et Ce. Broch. grand in-8°.

37. — — *Révision des constitutions coloniales*. Broch. in-8. Prix : 75 c.

38.— Maillard (Armand) et A. Le Bailly d'Inghuem.— *Considérations sur les traités de commerce en général*. Paris, impr. Maulde et Renou, 1862. Broch. in-8°.

39. — Margfoy. —*La Banque de France* dans ses rapports avec le crédit et la circulation, 1 vol. gr. in-8.

Il y a d'excellentes idées et de très-utiles renseignements dans cette étude. Nous pouvons signaler, par exemple, les tableaux placés en appendice, qui contiennent de 1860 à 1861 : 1° les chiffres des opérations de banque, en escompte, par espèces, billets ou virements ; 2° le détail de l'encaisse et de l'émission pour la même période; 3° la répartition par semestre des bénéfices et dividendes. Voici du reste la table des matières de cet ouvrage : I. Des diverses phases de l'échange. — II. Anomalie de la constitution actuelle de la Banque de France. — III. Ses conséquences. — Du taux de l'escompte. — IV. De la solidité intrinsèque de la Banque de France. — V. Des services rendus par la Banque de France. — VI. Obstacles. — Recherche d'une solution. — VII. Du cours légal dans ses rapports avec le crédit. — VIII. Du cours légal dans ses rapports avec la circulation. — IX. Observations diverses. — X. Conclusions.

40. — Mastier (A.). — Turgot, *Sa vie et sa doctrine*. Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. in-8°.

41. — Mill (J.-St.). — *Principes d'économie politique*, avec quelques-unes de ses applications à l'économie sociale. Trad. par MM. Dussard et Courcelle-Seneuil, avec une Introduction par M. Courcelle-Seneuil, 2e édit. revue sur la dernière édition originale. Paris, Guillaumin et Ce. 1861. 2 vol. in-8°.

42. — *Le gouvernement représentatif*, traduit et précédé d'une introduction par M. Dupont-White. Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. in-8.

— Le même en format grand in-18 jésus.

Cet admirable traité, qui a été accueilli partout avec de si grands applaudissements, vient, en effet, doter la théorie des idées politiques libérales d'une œuvre magistrale et méthodique qui lui manquait. M. Mill a fait pour le gouvernement représentatif ce que Montesquieu a fait pour l'*Esprit des Lois*, Adam Smith pour la *Richesse des nations*, et M. de Tocqueville pour la *Démocratie américaine*.

43. — MODESTE. — *De la cherté des grains* et des préjugés populaires qui déterminent des violences dans les temps de disette. Paris, Guillaumin et C[e] ; troisième édition refondue et augmentée. 1 vol. grand in-18.

Soigneusement révisée, cette troisième édition a été mise au courant des faits et des chiffres actuels, et des additions importantes y ont donné place aux enseignements de la longue cherté que la France et une partie de l'Europe ont soufferte de 1853 à 1857.

44. — MOLINARI (G. DE). — *Lettres sur la Russie*, par G. de MOLINARI. Bruxelles et Leipzig. A. Lacroix et C[e]. Paris, Guillaumin et C[e]. 1 vol. grand in-18.

Voici les sujets de ces lettres :

45. — NERVO (le baron de). — *Les finances de la France*. Paris, Michel Lévy, 1861. Broch. in-18.

46. — — *Les Budgets* de la France et de l'Angleterre. Paris, Michel Lévy, 1862. 1 vol. in-8°.

47. — NOIZET. — *Du Cadastre et de la Délimitation des héritages*, nouvelle étude comprenant l'examen des cadastres étrangers et les améliorations à introduire dans le cadastre français. Paris, Paul Dupont, Guillaumin et C[e]. 1 vol. gr. in-8°.

48. — PASSY (Fréd.). *Leçons d'économie politique* faites à Montpellier, recueillies par MM. Émile BERTIN et Paul GLAIZE (1860-1861). Deuxième édition. 2 vol. in-8°.

Des vingt-huit leçons qu'elle comprend, six sont consacrées à la Propriété et aux questions les plus intéressantes qui s'y rattachent ; — quatre à la Production, à l'examen des conditions les plus favorables à l'exercice de l'activité de l'homme ; — quatre à l'Association ; — une aux Assurances et aux Sociétés de secours mutuels ; — une à la réglementation des salaires et des Coalitions, — deux au Capital et à l'Intérêt ; — trois à la Monnaie et au Crédit ; — trois aux Machines ; — quatre à l'Échange et à la Liberté commerciale.

49. — *Conférences d'économie politique* faites à Bordeaux (1861-1862), Discours d'ouverture. Bordeaux, Féret fils; Paris, Guillaumin et Cᵉ et E. Dentu. Broch. in-8°.

50. — PÉRIER (Casimir). — *La Réforme financière*. Paris, impr. Maulde et Renou, 1862. Broch. in-8°.
— *Le Budget de* 1863. Paris, Michel Lévy frères, in-8°.
— *Les Finances de l'empire*. Paris, les mêmes.

51. — PÉRIN (Charles). — *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*. Paris, J. Lecoffre et Cᵉ, Guillaumin et Cᵉ. 2 forts vol. in-8°.

Cet ouvrage aborde une des questions qui préoccupent aujourd'hui le plus vivement l'opinion publique ; le progrès matériel et l'amélioration du sort des classes ouvrières. Pour beaucoup d'hommes de notre temps, il y a entre le christianisme et le progrès matériel une irréconciliable opposition. M. Périn a voulu prouver dans ce livre que le progrès de la richesse profitable aux masses, peut s'opérer et ne s'est jamais opéré que par la puissance des vertus que le christianisme inspire aux hommes. Personne, parmi les écrivains de l'école à laquelle appartient l'auteur, ne pouvait plaider cette cause avec plus de talent que le savant professeur de Louvain.

52. — PERRIOUD (Romain). — *Les titres au porteur et l'Impôt assurance*, Paris, E. Dentu. Broch. in 8°. Cambrai, Simon, 1861.

Ouvrage couronné au concours ouvert à Paris en 1861, sous la présidence de M. Odilon Barrot.

53. — POUJARDHIEU — *Les chemins de fer en France et le crédit*. Paris, Hetzel, 1 vol gr. in-18.

54. — PROUDHON (P.-J.). — *Théorie de l'Impôt*. — Paris, Dentu. 1 vol. gr. in-18.

55. — REY (J.-A.). — *Les Crises et le Crédit*. Division du travail. — Banque d'escompte et banque de dépôt. Paris, Guillaumin et Cᵉ. 1 vol. gr. in-18°.

La durée de la crise actuelle a inspiré à M. Rey les pensées de publier son opinion sur les moyens d'échapper désormais aux éventualités fâcheuses qui peuvent se produire. Les procédés politiques lui semblent peu efficaces en général. Il désire trouver un remède durable et fait la critique de notre système actuel de banques privilégiées. C'est à l'Angleterre, à l'Écosse surtout, qu'il cherche à emprunter des préceptes de conduite, car il a surtout en vue les crises monétaires. Le chèque, telle est l'arme puissante avec laquelle il veut surtout que l'on combat

ces crises. Ce qu'il envie le plus aux Anglais, c'est le *clearing-house*. La conclusion est que l'ordre économique ne peut se constituer et se développer que par la liberté.

56. — Reybaud (Louis), de l'Institut. —*Économistes contemporains*. Paris, Michel Lévy frères. 1 vol. in-8°.

« C'est une galerie de portraits peints de main de maître, en même temps qu'une œuvre de propagande. Le lecteur attiré par la réputation et la physionomie pittoresque des personnages dont il est question, retenu par l'adresse et l'élégance de l'auteur qui en parle, se trouve, en quittant le livre, avoir lu l'exposé des théories et des applications économiques auxquelles les économistes modernes ont pris part. Il trouve en lui plus de propension pour la science économique, plus d'estime pour les travaux et la personne des hommes qui s'y sont voués. Dans cette série, il est question de Richard Cobden, Frédéric Bastiat, Michel Chevalier, John Stuart Mill, Léon Faucher, Pellegrino Rossi. » (Joseph Garnier, *Journal des Economistes*, mai 1862.)

57. — Royer (Mlle Cl.-Aug.). — *Théorie de l'Impôt* ou la *Dîme sociale*. Paris, Guillaumin et Ce. 2 vol. gr. in-18.

Couronné par le Conseil d'État du canton de Vaud.

Le rapporteur du concours sur l'impôt, institué à Lausanne, a dit de ce livre (*Journal des Economistes*, n° de juillet 1861), un des plus remarquables de ce concours, que c'était un travail consciencieux, généralement bien écrit, traitant ces questions avec un ordre et une méthode qui ne laisse rien à désirer. — L'auteur, dit-il plus loin, a exposé correctement et spirituellement plusieurs vérités importantes, notamment sur l'origine des impôts, sur les effets de la garantie sociale, sur les inconvénients d'une fiscalité mobile, sur la nature des services que la société doit obtenir en échange des impôts qu'elle paye, etc., il a recueilli de plus, et présenté avec talent, une masse considérable d'informations utiles sur l'histoire de la fiscalité et sur l'application des diverses espèces d'impôts.

58. — Sauzeau (Alix.). — *Manuel des docks*, warrants, ventes publiques, comptes courants, chèques et virements à l'usage de tout le monde. Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. in-18.

59. — Walras. (Léon) — *Théorie critique de l'Impôt*, précédée de souvenirs du congrès de Lausanne, Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. in 8°.

60. — Wolkoff. — *Lectures* d'économie politique rationnelle. Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. grand in-18.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

France.

DEUXIÈME PARTIE.

Ville de Paris.

TROISIÈME PARTIE.

Pays étrangers.

QUATRIÈME PARTIE.

Variétés.

FIN DE LA TABLE.

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.

IE DE L'IMPOT, ou la Dîme sociale, par Mlle CLÉMENCE-AUG.
R. 2 vol. in-8°. Prix. 10 fr.

UVERNEMENT REPRÉSENTATIF, par M. JOHN STUART MILL,
bre correspondant de l'Institut de France. Traduit et précédé
Introduction par M. DUPONT-WHITE. 1 vol. in-8°. Prix. 5 fr.
ême format, gr. in-18 jésus. Prix. 3 fr. 50

S D'ÉCONOMIE POLITIQUE faites à Montpellier, par M. FRÉ-
PASSY. 2e édition. 2 vol. in-8°. Prix. 10 fr.

S SUR L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE de la France, par J. CLAVÉ.
gr. in-18. Prix. 3 fr. 50

OUANES FRANÇAISES. Essai historique, par HENRY BACQUÈS.
it. 1 vol. in-8°. Prix. 2 fr. 50

IPES DE LA TENUE DES LIVRES, par M. J.-B. DE LAUNAY,
Havre). 1 vol. in-8. 5 fr.

L DES DOCKS, WARRANTS, VENTES PUBLIQUES, etc., par
AUZEAU. 1 vol. grand in-18. 3 fr.

RATION EUROPÉENNE. Ses principes, ses causes, ses effets
un appendice sur l'émigration africaine, hindoue et chinoise, par
LFRED LEGOYT. 1 vol. in-8°. 6 fr.
uronné par la Société de Statistique de Marseille.

RVATION DES GRAINS PAR L'ENSILAGE. Recherches et
ications expérimentales faites depuis 1850 pour démontrer la
ervation des grains par l'ensilage, par M. L. DOYÈRE. 1 volume
n-8°. Prix. 5 fr.

**DU CAPITAINE SUR LES COTES DE LA GRANDE-BRE-
NE**, contenant, en outre, un recueil synoptique pour le commerce
navigation, renfermant les Traités de commerce anglo-français
anco-belge, avec un Indicateur universel des monnaies, poids et
res de tous les pays, avec tableaux comparatifs aux valeurs fran-
s et anglaises, par E. BLACHE, agent, vice-consul de France à
st. 1 très-beau vol. gr. in-8°. Prix. 12 fr.

ON VOIT ET CE QU'ON NE VOIT PAS, ou l'Économie politique
ne leçon, par P. BASTIAT. 3e édit. 1 petit vol. in-16. Prix. 50 c.

NCE SUR GAGE et la vente aux enchères, par MAURICE DAVID.
h. in-8°. Prix. 3 fr.

LIBERTÉ DE LA VENTE AUX ENCHÈRES, ou Débouchés
aux à ouvrir dans Paris pour les marchandises de toutes espèces
DU MESNIL MARIGNY. 3e édition. 1 vol. gr. in-18. Prix. 3

RODUCTION DES MÉTAUX PRÉCIEUX EN CALIFOR
LAUR, ingénieur des mines, in-8°.

ES ET LE CRÉDIT. Division du travail ; banque d'
e de dépôt ... in-8°. Prix.

…onomie politique et de la Statisti…

1re année. — Prix : 5 fr.

Année 1844	(épuisée)	Année 1849 et 1849 chacune	[illegible]
— 1845	4 fr. 50	— 1850 à 1854 —	[illegible]
— 1846 et 1847 chacune	5 50	— 1855 à 1862 —	[illegible]

Il sera fait une remise de 20 % aux personnes qui prendront la collection complète de 1844 à 1866, soit 58 fr. 80 c. au lieu de 73 fr. 50 …

Sous presse :

LES TRAITÉS DE COMMERCE, texte, histoire et analyse de tous les Traités en vigueur, notamment des Traités conclus avec l'Angleterre, le Zollverein et l'Italie, avec une Introduction, une étude économique sur les Traités et Tarifs antérieurs, le liste méthodique des Mesures et Monnaies des divers peuples, une série de tableaux de comptes et de comparaison, des Renseignements sur les douanes, le Transport, la Commission, les Usages et la Jurisprudence commerciale en France et à l'étranger, et une Table alphabétique de tous les articles tarifés, récapitulant pour chacun d'eux les chiffres et les renseignements qu'il est nécessaire de connaître, par PAUL BOITEAU. 1 fort vol. in-8°. Prix. 7 fr. 50

HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION européenne, asiatique et africaine au XIXe siècle, ses causes, ses caractères et ses effets, par M. JULES DUVAL. Ouvrage couronné en 1861 par l'Académie des sciences morales et politiques. 1 vol. in-8°. Prix. 7 fr. 50

LES TRAITÉS DE COMMERCE entre la France et l'Angleterre (1486-1860), par A. WOLOWSKI, membre de l'Institut. 2 vol. in-8°.

ÉTUDES SUR LA SCIENCE SOCIALE, par M. COURCELLE-SENEUIL. 1 vol. in-8°. Prix. 5 fr.

LE DROIT MARITIME ET …NATIONAL considéré dans … gines et dans ses rapport… les progrès de la civilisa… M. CAUCHY. 2 forts volumes … Prix.

Ouvrage couronné par l'A…mie des sciences morales et p…ques.

DES CRISES COMMERCIALE… de leur retour périodique … M. CLÉMENT JUGLAR, membre … Société d'Économie politique … Statistique de Paris. 1 vol. … Prix.

Ouvrage couronné par l'Aca… des sciences morales et politiq…

TRAITÉ DES IMPÔTS … sous le rapport historique, é… mique et politique, tant en F… qu'à l'étranger, par M. de P… membre de l'Institut, vice-… dent du Conseil d'État. 2 vol. … Prix. 2[illegible]

DE L'ORIGINE DES ESPÈCE… des lois du progrès chez les … organisés, par CH. DARWIN, … en français, par Mlle CL… AUG. ROYER, avec une … des notes par le traducteur … grand in-18. Prix.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06268 7853

